

# LE PÈRE DE CLORIVIÈRE

## ET SA MISSION

1735 - 1820

*par Marie-Edme F. de Bellevüe*

*PRÉFACE du R. P. MONIER - VINARD, S. J.*

IMPRIMERIE DE MEESTER

WETTEREN (BELGIQUE)

—  
1933.

**Hors commerce**



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2014.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





Pierre-Joseph Picot de Clorivière

Prêtre et Profès de la Compagnie de Jésus,  
1735-1820.

(Buste exécuté d'après l'effigie prise sur le visage du Serviteur de Dieu,  
après sa mort).

NIHIL OBSTAT.

Gandae, die 26<sup>a</sup> Januarii 1933.

FR BENEDICTUS A VIRG. DOL. O. C. D.

*Libr. Censor.*

IMPRIMATUR

Gandae. 28 januarii 1933

E. VAN CROMBRUGGHE

*vic. gen.*

## PRÉFACE

*Le Père de Clorivière n'est pas un inconnu. L'ouvrage de René Bazin : « Pierre de Clorivière, contemporain et juge de la Révolution », qui date de 1926, l'a découvert au public lettré, et le monde des âmes pieuses connaît son beau et bienfaisant livre sur l'oraison, réédité en 1928, par le savant Père Bainvel.*

*En 1891, le Père Jacques Terrien, Jésuite, publia sa vie. C'est un travail consciencieux, grand-in-8<sup>o</sup> de plus de 700 pages, mais où la multitude des détails noie un peu trop les lignes principales de cette existence très une encore que très mouvementée. C'est l'écueil ordinaire des biographies dont les héros ont vécu à des époques troublées : le cadre fait tort au tableau et finit même par l'absorber. A cet égard, la vie du Père de Clorivière était particulièrement difficile à écrire.*

*Au regard superficiel, elle semble, comme tant d'autres alors, ballotée en tous sens au gré des événements. La suppression légale de la Compagnie en France, en 1762, sa suppression dans l'Univers entier par le Saint-Siège en 1773, la Révolution française, la Terreur, le Consulat, l'Empire et la Restauration étaient des mouvements à remous trop puissants pour ne pas entraîner et broyer dans leur houle les petites existences individuelles. Pierre de Clorivière en sentira le contre-coup. Il sera atteint dans ses affections vives, par les malheurs et la suppression de sa chère Compagnie de Jésus ; atteint dans sa sécurité, par la Terreur qui l'obligera à vivre près de six ans dans une obscure cachette ; dans sa liberté, par l'Empire qui l'enfermera dans ses geôles sous la garde de Fouché. Quand il sortira de prison, il aura 74 ans ; c'est un vieillard que ses longues épreuves ont physiquement brisé. Humainement parlant, c'est une épave désormais inutilisable que vient de rejeter la tourmente... Et voici au contraire que se révèle en lui une force plus puissante que toutes ces tempêtes. Une conduite providentielle très nette fait que ce n'est pas au hasard et comme à l'aveugle que le roulent les événements, mais vers un but certain, prévu et voulu d'avance. Loin d'être dominée par les grands faits contemporains, c'est sa vie à lui qui semble les dominer et les faire servir à son œuvre.*

*C'est ce que cette nouvelle biographie, due à la plume de Mademoiselle Marie de Bellevue, s'applique à bien mettre en relief.*

*Né à Saint-Malo le 29 Juin 1735, orphelin très jeune, bègue dès l'enfance, Pierre de Clorivière entra dans la vie sous le signe de l'épreuve. A ce Breton fier et mélancolique, que son infirmité rendait en classe la risée de ses petits camarades, il eût fallu, pour l'épanouir, une chaude atmosphère de tendresse et un cœur de mère. Ses oncles et tantes étaient cependant bons pour lui, mais à une âme d'enfant qui souffre, il faut plus que la simple bonté. Il semble bien qu'on ne devina point ses blessures secrètes, et, toute sa vie, il gardera une certaine rudesse, une timidité, une réserve qui seront les fruits de son enfance incomprise.*

*Par ailleurs, Dieu le travaillait. L'isolement que créait autour de lui son bègagement favorisait l'action de la grâce. Le Saint-Esprit parle avec prédilection aux âmes silencieuses. Pierre était de ceux qui savent entendre et sa parfaite droiture, sa loyauté énergique, sa générosité le feront aller jusqu'au bout de l'appel divin. Tout d'abord, cet appel sembla manquer de netteté. Indécis sur ce qu'il devait faire, ses études terminées, il s'embarqua, comme le lui conseillaient ses parents, sur une bateau de la Compagnie des Indes. Il comprit vite que ce n'était pas là sa voie et rentra à Saint-Malo. Les entreprises commerciales où on voulut alors l'engager ne le tentaient aucunement. « Ne sachant ce que je devais faire, dit-il, dans son journal, j'allai à Paris la tête remplie de mille projets. C'était là que Dieu m'attendait ».*

*Un saint prêtre, l'Abbé Grisel, qu'il trouva sur son chemin, l'orienta dès l'abord vers la vie parfaite ; il lui fit faire deux retraites à peu de mois de distance. De la première, date ce qu'il appelle « sa conversion » ; dans la seconde, qui dura dix jours, il se sentit nettement appelé à la vie sacerdotale.*

*Les voies de Dieu sont mystérieuses ; leur transcendance déconcerte notre pauvre raison humaine captive de ses horizons trop étroits. Et qui donc d'ailleurs aurait pensé en 1756 que ce grand jeune homme timide, bègue et un peu sauvage, était marqué de Dieu pour de grandes choses, et qu'il devait être le roc solide sur lequel viendraient s'appuyer d'innombrables âmes ? Lui-même l'ignorait, et quand, saisi par la grâce, il se résout à être tout à Dieu, c'est à une vie intérieure et silencieuse qu'il songe. Certes, quand il interroge son âme, il la sent loyale et droite ; il*



*a conscience de l'inébranlable fermeté de sa volonté ; mais il redoute de se voir mettre en avant. Il se sait les énergies d'un chef et un cœur d'apôtre. Dans son intelligence lucide, il voit s'épanouir en joule les idées claires. Comment ne sentirait-il pas fermenter au fond de lui-même le besoin de les répandre ? Mais voici qu'il retombe brisé dans ses désirs impuissants : ses idées restent prisonnières, ses lèvres se refusent à les exprimer, ce qui lui est une mortelle souffrance.*

*Alors commencent les interventions de la Providence. Je ne les raconte pas : on en lira le détail au cours de cette captivante biographie ; je me contente de les signaler :*

*C'est en ce matin du 23 Février 1756, jour où, contre sa coutume, il se rendait pour entendre la Messe à la Chapelle du noviciat des Jésuites, cette rencontre d'une dame inconnue, qui l'aborde et lui dit d'entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus et que Dieu le veut là.....*

*C'est un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse en 1762, à un moment où, tenté de découragement et presque de désespoir à la pensée que son bégaiement constitue un obstacle insurmontable à sa persévérance dans la Compagnie, la Sainte Vierge lui inspire « l'inébranlable résolution, avec le secours de la grâce, de mourir plutôt mille fois que d'abandonner sa sainte vocation.... ».*

*C'est un autre secours de la Sainte Vierge lui facilitant, après la suppression de la Compagnie en France, son passage dans la Province d'Angleterre, et, malgré son infirmité, son admission aux Ordres sacrés en 1763....*

*C'est sa grande maladie en 1766, au cours de laquelle Dieu le comble avec une telle abondance de ses dons mystiques que plusieurs de ses confrères le prennent pour un « illuminé », et attribuent à son état maladif ce qu'ils appellent ses « hallucinations ». Mais, ni son Supérieur ni son confesseur ne s'y trompent, et quand Pierre de Clorivière leur dit avoir appris de Dieu qu'il était « destiné à de grandes choses », ils ne le mettent pas en doute, et, comme lui, sont convaincus qu'il aura un rôle important à jouer, lors du rétablissement de la Compagnie en France.....*

*C'est cette parole entendue au cours de sa retraite de 1771, quand il supplie le Seigneur de le guérir de son bégaiement : « Je te guérirai quand il en sera temps ».....*

*C'est ce bégaiement enfin guéri en 1780, (le Père de Clorivière*

avait alors 45 ans), mais avec cette restriction qu'il avait lui-même demandée et faisait de sa vie une sorte de miracle perpétuel : il pouvait sans bégayer exercer les fonctions de son ministère, officier, prêcher ; dans la conversation ordinaire, sa langue restait embarrassée....

C'est une illumination soudaine le 19 Juillet 1790. Depuis dix-sept ans déjà la Compagnie a été supprimée par le Pape et le Père de Clorivière songeait à se rendre en Amérique, dans le diocèse de Baltimore, dont le clergé était presque uniquement composé d'anciens Jésuites. Il avait l'intention de demander au Saint-Siège qu'il fût permis à ce groupe comme à celui de la Russie-Blanche, de reprendre le nom et la vie de la Compagnie... et brusquement, cette pensée le saisit avec force : « Pourquoi pas en France pourquoi pas dans tout l'Univers? », comme pour lui faire entendre que ce qu'il méditait serait à souhaiter dans tout le monde chrétien et que Dieu voulait qu'il s'en occupât.

C'est à la même date encore, lorsqu'il lui fut « montré comme dans un clin d'œil », et comme devant être très utile à l'Église, le plan d'une société de Prêtres qui, vivant dans leurs paroisses, seraient cependant de vrais religieux soumis à une règle. C'était à la règle de Saint Ignace qu'il songeait, et, dans sa pensée, cette nouvelle Compagnie remplacerait l'ancienne jusqu'au jour d'une résurrection possible....

C'est, un mois plus tard, alors que, sur les conseils autorisés de son évêque et de son directeur, il travaillait à l'élaboration du plan de ce futur Institut, cette autre lumière qui s'impose à lui : tracer, pour les femmes désireuses de vie parfaite, un plan de vie semblable à celui qu'il rédige actuellement pour les prêtres.... et, tout justement, la Providence venait alors de mettre sur son chemin et de placer sous sa direction Mademoiselle Adélaïde de Cicé, l'âme et la mère de la future Congrégation de femmes ainsi entrevue....

Il en sera ainsi jusqu'à la fin. Dieu intervient à tous les moments décisifs de cette existence ; d'une main sûre, il la conduit au but fixé d'avance.

Les deux Sociétés sont maintenant fondées. Le 2 Février 1791, les premiers engagements ont été pris, par le Père de Clorivière et ses compagnons à Paris, par M<sup>lle</sup> de Cicé et ses compagnes à Saint-Malo. A dessein le Père de Clorivière a choisi pour cette

cérémonie la chapelle de Montmartre, où saint Ignace et ses premiers Compagnons firent leurs premiers vœux. Il veut ainsi rattacher sa Congrégation à la Compagnie de Jésus et s'effacer devant saint Ignace qu'il considère comme le vrai Père de ses nouveaux enfants. Il semble que dès lors tout doive le retenir en France pour veiller à l'organisation et au développement de ces Instituts naissants.

Mais le P. de Clorivière a d'autres pensées. Pour lui, l'œuvre qu'il vient de faire, pour grande et importante qu'elle soit, ne doit ni fixer ni remplir sa vie. Il se sait destiné à autre chose. La hantise de la Compagnie le poursuit. Il songe de nouveau à partir pour l'Amérique où il retrouvera ses anciens compagnons. Le bateau qui doit l'emmener est déjà frété, quand l'Evêque de St-Malo, Mgr de Pressigny, demande au P. de Clorivière de renoncer à ses projets qu'il avait approuvés, et de rester en France.

Les lois révolutionnaires qui viennent d'être votées remplissent les paroisses de prêtres intrus. La France devient un vrai pays de mission. Pourquoi courir aux Amériques lointaines quand les dangers, les souffrances et le martyre même guettent à chaque pas les prêtres qui consentent à y vivre ? Car la Terreur est venue avec ses exécutions en masse, ses persécutions, ses dénonciations.... Et le P. de Clorivière resta. Ce que fut alors sa vie ? Un martyre et un abandon absolu à cette Providence divine dont l'attention ne fut jamais en défaut.

Il vit dans une étroite cachette, pratiquée entre deux murs, dont c'est merveille qu'elle n'ait jamais été découverte au cours des nombreuses perquisitions ; il en sort pour les besoins des âmes, la nuit surtout, par prudence, mais quelquefois aussi pendant le jour.... « Alors, dit-il lui-même, je prenais une petite statue de la Sainte-Vierge dans la poche secrète où je plaçais N.-S. quand je Le portais aux malades, je lui disais : « A vous, ma bonne Mère, de garder maintenant votre divin Fils, car je ne puis rien, vous le voyez pour sauvegarder mon précieux trésor » ; puis aux saints Anges : « A vous de marcher devant votre Seigneur et votre Reine, comme vous le faisiez à la fuite en Egypte... ». Et j'affrontais ensuite sans crainte les dangers du voyage, même par les faubourgs et les boulevards ».

Vers 1796, il se remet à faire du ministère et à visiter ses communautés, mais avec une extrême prudence depuis le complot

*de la machine infernale où a trempé un des siens. Il finit par être incarcéré, sans motif valable, par un ordre supérieur de Napoléon, le 5 Mai 1804, et il le demeure jusqu'en 1809. Même libéré, il resta suspect et surveillé. Jusqu'en 1814, il s'occupe activement des deux Sociétés qu'il a fondées, mais comme il l'a écrit en 1805 au T. R. P. Grueber, Général de la Compagnie en Russie Blanche, il est tout prêt à quitter sa Congrégation où il sent que son rôle est désormais secondaire, pour reprendre sa chère vie de Jésuite. Le Père Général l'engagea plutôt à rester en France et à y préparer les voies à la Compagnie dont la résurrection semblait prochaine. Dès 1805, il avait été admis à refaire sa profession et incorporé à la Province de Russie. Il faisait donc officiellement partie de la Compagnie.*

*Enfin en Juin 1814, le Père Général lui demande de se mettre en relations avec les anciens Jésuites habitant en France, l'autorise à recevoir des novices, et lui confère le titre et les pouvoirs de Supérieur.*

*C'était sa dernière tâche : celle après laquelle il pourrait chanter son « Nunc dimittis »... Elle était lourde et splendide : il en sentit le poids et la douceur. L'amour lui donna des forces ; il retrouva, pour s'y livrer, les énergies de sa jeunesse.*

*Et il admirait l'unité et la suavité des voies divines. Le rétablissement de la Compagnie en France ! Mais c'était la réalisation de ce qui lui avait été montré, il y avait 50 ans, et restait sa plus chère espérance. Il y voyait l'œuvre dernière de sa vie, celle qui parachèverait toutes les autres, celle même qui les dominait toutes, et qui les expliquait toutes.*

*Elle expliquait sa vocation merveilleuse à la Compagnie, et son profond attachement pour elle. Les charges qu'il y avait remplies, les épreuves qu'il avait eues, tout concourait à l'imbiber jusqu'aux moëllles de cet esprit de saint Ignace qu'il s'agissait du jour au lendemain de faire revivre dans les âmes. Ses deux fondations elles-mêmes ne l'avaient-elles pas obligé à un contact quotidien avec les Constitutions de la Compagnie et les Exercices, puisqu'aussi bien, il ne voulait, tout d'abord, pour sa Congrégation de prêtres que ressusciter la Compagnie sous un autre nom ?*

*Et la direction même de ces Congrégations, l'expérience que lui donnaient la formation des prêtres, leurs difficultés, les exi-*

*gences actuelles des âmes dans un pays dévasté par la révolution et la guerre, tout cet ensemble ne le préparait-il pas merveilleusement au rôle si délicat et si écrasant qu'il allait avoir à remplir ?*

*Aussi, malgré ses 80 ans, tout le ciel de Pâques chanta dans son cœur quand eut lieu la résurrection si longtemps attendue, et, à ce moment, il apparut à tous comme l'homme providentiel. N'était-il pas la tradition vivante de l'ancienne Compagnie dont il avait été un des derniers, sinon le dernier profès, le 15 Août 1773 ?*

*Ce que furent ses trois années de labeur, le livre de Mademoiselle de Bellevue le dit ; plus nettement que celui du P. Terrien elle souligne les difficultés rencontrées en cours de route par le grand vieillard que tous admiraient, respectaient et vénéraient, avec une certaine crainte cependant, car il avait gardé cette vigueur de volonté, caractéristique de la race et du tempérament.*

*Je n'ai parlé que de la vie et il aurait fallu dire aussi quelque chose de l'œuvre et de l'homme. L'œuvre est immense ; car elle comprend, outre les divers travaux apostoliques du P. de Clorivière dont nous n'avons signalé qu'une partie, des écrits dont le nombre, la valeur et l'importance eussent suffi à l'honneur d'une vie ordinaire. Je cite seulement, parmi ses commentaires sur l'Écriture Sainte, celui du Discours après la Cène qui couvre 8 à 900 pages in-folio, le commentaire de l'Apocalypse qui est encore plus considérable, celui des Épîtres de saint Pierre, le plus bref de tous et qui a été imprimé en trois volumes... Pareil travail serait incompréhensible si l'on ne songeait que le P. de Clorivière avait pris la résolution de ne jamais perdre de temps, et fait le vœu de ne prononcer aucune parole inutile, et que sa vie très austère, à l'abri de toute distraction, comportait un lever à 3 h.*

*Et ce travail est celui d'un saint ; tant, dans son style comme dans son ministère, le P. de Clorivière se montre détaché de lui-même, et uniquement préoccupé de l'instruction et de l'édification des âmes.*

*Ce mot de saint est aussi celui qui vient instinctivement aux lèvres quand on parle de l'homme.... Tous les témoignages recueillis sur lui, à quelque époque de sa vie qu'on le prenne, montrent le religieux parfaitement, j'allais dire rigidement fidèle à sa règle, mort à tout respect humain et à tout amour-propre, et dont l'existence constamment mortifiée est toute de travail et de prière.*

*Cette rigidité même explique certains jugements un peu trop rigides eux aussi, portés par quelques-uns de ses contemporains, celui du P. Varin par exemple (1) qui, s'il était pris à la lettre, nous laisserait une impression inexacte*

*Certes l'austérité personnelle du P. de Clorivière est indéniable, mais elle s'alliait en lui à une exquise bonté ; elle savait sourire, ce qui la rendait singulièrement attirante. La grâce avait discipliné et vaincu la rudesse native, elle avait laissé subsister la fermeté intransigeante de volonté nécessaire à l'homme de gouvernement, plus nécessaire encore à celui qui devait restaurer dans sa vigueur une grande œuvre, après une époque témoin de tant d'écroulements et de ruines.*

*Trop saint pour ne pas être très bon, si le P. de Clorivière commandait et exigeait avec autorité, il était à la fois supérieur et père. On le savait prêt à donner sa vie pour chacun de ses enfants et à souffrir n'importe quoi pour le bien de leurs âmes.*

*Aussi fut-il très aimé, et son action sur tous ceux qui l'approchèrent vraiment profonde. Elle tenait à son esprit intérieur. Dès sa jeunesse religieuse, il s'était mis sous la dépendance étroite du saint-Esprit, ne décidant rien sans le consulter, ne commençant rien sans l'invoquer, ne poursuivant et n'achevant rien sans le lui consacrer.*

*C'est en Dieu qu'il puisait sans cesse ce qu'il disait et écrivait ; on le sent vivre dans la lumière.*

*Le déclin des forces physiques annonça seul chez lui l'usure des années ; les facultés restaient intactes. Quand à cause de ses infirmités, on le déchargea du Provincialat, — il avait alors 83 ans — libéré de toute action extérieure, il ne fit plus que prier ; sa vie s'écoula devant le Saint-Sacrement.*

*C'est là que Dieu le prit un matin au cours d'une des ses adorations ; il était à genoux et, tout doucement, il s'affaissa.*

*Dieu l'avait cueilli dans un dernier geste de prière.*

H. MONIER - VINARD, S. J.

---

(1) « Ferme et sévère, le P. de Clorivière nous a fait sentir pendant deux années de noviciat le poids de son autorité. Mais après cela nous sommes tous obligés de convenir que c'est un homme d'oraison, un homme de Dieu, et, tout en le craignant, nous le respectons comme un saint. »

## AVANT-PROPOS

Les ouvrages qui se multiplient autour de la mémoire de saints personnages, contribuent fort, chacun en son genre, à mettre en lumière et à faire aimer les divers aspects de ces vénérables physionomies. Ce qui est déjà connu se présente cependant avec quelque chose de nouveau, car, parmi les traits qui s'offraient au choix de l'historien, l'un a pris celui-ci, l'autre celui-là ; ce que le premier a moins remarqué dans le caractère de son héros, a frappé davantage le second. De plus, le progrès des recherches historiques permet de reconstituer, avec plus de clarté, les événements au milieu desquels ont vécu ceux dont on étudie la vie, et même de découvrir des faits inédits, qui les concernent directement. C'est ce qui s'est produit, comme de soi, pour le présent ouvrage.

Sur le désir du T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, le second procès ecclésiastique pour la recherche des écrits du Serviteur de Dieu, Pierre-Joseph Picot de Clorivière, en vue de l'Introduction de sa cause en cour de Rome, y a contribué plus que toute autre chose. Comme il s'agissait en grande partie de manuscrits, la tâche du Vice-postulateur, le Père Marcel Baron, était considérable. Il lui fallait des secrétaires et des copistes, et ainsi nous advint-il de lire et de relire des documents oubliés ou peu connus, de remarquer certains détails de valeur restés dans l'ombre.

D'autre part, l'examen de plusieurs dossiers dans diverses bibliothèques ou archives, permit d'éclaircir davantage des points encore douteux, et l'étude d'ensemble était facilitée par les œuvres, maintenant nombreuses, d'hommes érudits, sur l'époque troublée où vécut le Père de Clorivière. De là au dessein de rassembler des traits de nature à faire mieux connaître une physionomie d'un tel intérêt, il n'y avait qu'un pas. Mais ces traits, il fallait nécessairement les replacer dans leur cadre, comme aussi dans l'enchaînement d'une histoire dont on ne peut les isoler. Ainsi est né un livre qui ne voulait d'abord être qu'une compilation. Du moins est-il, croyons-nous, assez nourri de documents pour présenter le Père de Clorivière de telle sorte qu'on puisse le juger « par les dictés et faits » de sa longue existence. Et de même en ce qui concerne les autres personnages, en particulier Mademoiselle de Cicé, dont la vocation fut, de par Dieu, si inséparable de la mission du Serviteur de Dieu.

La première biographie du P. de Clorivière qui ait paru, est un petit volume, imprimé à Mantes sans millésime, mais, selon les probabilités, aux environs de 1830. Resté quelque temps manuscrit, cet opuscule avait eu des copies, passant de mains en mains. En comparant trois ou quatre de ces copies, nous y avons relevé des différences, dont aucune n'intéresse le fond ; c'est une pure question de détails et de forme, où chacun a mis sa petite touche. Distinguer quel fut le tout premier texte serait difficile, car, en cet heureux temps, un auteur pouvait taire son nom. Une des copies en question, qui figure dans un recueil des Archives S. J., Province de Paris, est accompagné d'une note attribuant l'ouvrage à M. l'abbé des Essarts, Vicaire Général de Blois, membre de la Société du C. de J. (1)

Plus tard, le Père Guidée, qui avait été novice du P. de Clorivière, a inséré sa notice parmi celles qu'il consacrait à des membres de la Compagnie qui avaient appartenu à la Société de la Foi ou à celle du S. C., du Père de Tournely. C'est, à peu de chose près, cette même biographie qui se lit au début de la seconde édition du Commentaire des Epîtres de Saint Pierre, par le P. de Clorivière.

Si incomplets qu'ils soient, ces minces documents ont cette valeur qu'ils nous apportent des témoignages contemporains. Avant eux, et au-dessus, la Circulaire envoyée dans les maisons de la Compagnie, au lendemain de la mort du serviteur de Dieu, est la source première qui permet d'apprécier la sainteté, mais qui ne fournit pas de détails. Il en va de même de quelques pages du P. Varin destinées à la Société du C. de M. Dans le Ménologe de la Compagnie, le P. de Guilhermy a consacré une de ses brèves notices au P. de Clorivière. Plus tard seulement vint un ouvrage considérable, celui du P. Jacques Terrien, dont parle le R. P. Monier-Vinard dans la préface où il apporte au restaurateur de la Compagnie en France son témoignage si autorisé. Il a eu soin de signaler aussi l'ouvrage où René Bazin, avec toute la sympathie que lui avaient inspirée des pages du P. de Clorivière, a tracé son portrait.

Vers 1900, le R. P. Ory, dont la compétence en pareille matière était bien connue, fut chargé d'étudier le P. de Clorivière en vue de l'Introduction de sa cause. Il n'hésita pas devant la valeur de cette cause et, au début des « Articles » qu'il prépara pour le premier Procès informatif, il donna un aperçu biographique, forcément court, mais rendant bien les principaux traits du Serviteur de Dieu.

---

(1) Le même recueil contient un Eloge du P. de Clorivière prononcé par le P. Aubry devant des membres de la S. C. J. en 1835, neuf considérations sur ses vertus, et, des inocations en son honneur. Ces dernières se trouvent en appendice du livre du P. Terrien.



Enfin, parmi les témoins cités au premier Procès, nous avons pu interroger les notes de deux des principaux et plus qualifiés. Beaucoup plus nettement que son ouvrage, le travail du P. Terrien met dans leur jour la vie et les vertus de Pierre Picot de Clorivière. A son tour, le R. P. Mourier, qui a connu des contemporains du Serviteur de Dieu, l'a étudié avec la fine psychologie dont il était doué, et grâce à laquelle il a saisi, mieux que d'autres, la nature même de celui dont il parle.

Dans le travail qui suit, nous avons cherché à ne rien négliger des sources d'information primitives et des documents originaux, et à rapprocher des faits et des circonstances qui s'expliquent les uns par les autres. De ce fait, et aussi du dessein de laisser parler et agir, sous les yeux du lecteur, le principal personnage lui-même, il résulte des références nombreuses. Ces références sont parfois indiquées à côté du passage cité, parfois renvoyées aux notes. Celles-ci comportent également des détails et des éclaircissements complémentaires. Ces notes se trouveront à la fin du volume, avec indication des chapitres et des pages.

L'examen que des juges compétents ont bien voulu faire de ce travail, s'est conclu en cette ligne : « véritablement très au point et bien présenté ». Qu'ils soient ici remerciés de leurs précieux conseils et encouragements. Sans se dissimuler néanmoins l'imperfection de l'œuvre, l'auteur a conscience d'y avoir apporté la sincérité qu'eût exigée avant tout le P. de Clorivière lui-même, le désir de faciliter les recherches pour l'avenir à des études plus savantes, et l'espoir de faire connaître, davantage, des exemples dont la seule vue élève l'âme et la porte à suivre de plus près J.-Ch. N.-S.

9 Janvier 1933

M. B.

## TABLE DES MATIÈRES

### LIVRE PREMIER

	<i>Pages</i>
I Une vocation . . . . .	1
<i>Famille. — Jeunesse. — Noviciat. — Régence. — Exil.</i>	
II Prêtre et religieux . . . . .	13
<i>Théologie. — Sacerdoce. — Vie Spirituelle. — 3<sup>e</sup> An. — En Angleterre.</i>	
III Au service des âmes . . . . .	31
<i>Noviciat de Gand. — Bénédictines. — V<sup>x</sup> Solennels. — 1773.</i>	
IV Semeur et pasteur . . . . .	49
<i>Ministères à Paris. — Cure de Paramé. — Conversions.</i>	
V Édicateur et guide . . . . .	65
<i>Collège de Dinan. — Événements de 1790.</i>	

### LIVRE DEUXIÈME

VI Une autre vocation . . . . .	79
<i>Adelaïde de Cicé. — Famille. — Vertus. — Premier appel.</i>	
VII Dans la pénombre . . . . .	93
<i>Direction du P. de Clorivière. — Un noviciat inédit.</i>	
VIII Où Dieu s'explique . . . . .	109
<i>Une nouvelle forme de vie religieuse. — Ses débuts.</i>	
IX A l'œuvre au milieu des ruines . . . . .	127
<i>Les deux Sociétés à Paris. — Les travaux de zèle. — Des martyrs.</i>	
X Sous la tourmente . . . . .	145
<i>La rue Cassette — Épreuves. — Périls. — Action apostolique.</i>	

### LIVRE TROISIÈME

XI Labeurs et bénédictions . . . . .	163
<i>Nouvel essor. — Recours aux Évêques, puis au S<sup>t</sup> Siège.</i>	
XII « Comme on crible le froment » . . . . .	185
<i>Procès de M<sup>elle</sup> de Cicé. — Séjour en Provence et Missions.</i>	
XIII Crux fidelis . . . . .	215
<i>Captivité du P. de Clorivière, 1804. Sa vie au Temple.</i>	

XIV A eux deux . . . . .	237
<i>Action du fondateur et de la 1<sup>re</sup> Mère. — Libération, 1809.</i>	

## LIVRE QUATRIÈME

XV Livres et manuscrits . . . . .	263
XVI Directeur et dirigés . . . . .	281
XVII Œuvres et ouvrières . . . . .	311

## LIVRE CINQUIÈME

XVIII Ouvrier de relèvement . . . . .	329
<i>Situation de l'Église de France et de la C. de Jésus renaissance. — Grande retraite et Noviciat. — Petits Séminaires.</i>	
XIX Fils de Saint Ignace . . . . .	347
<i>Epreuves du restaurateur. — Son action. — Fruits de vie religieuse. — Résultats des maisons d'éducation et des Missions.</i>	
XX In atria Domini . . . . .	373
<i>Dernières années : 1818 à 1820. Portrait et vertus.</i>	

## ERRATA

- P. 9, 3<sup>e</sup> al. 6<sup>e</sup> l. Au lieu de : Vous *est*, lire : Vous *êtes*  
18, 1<sup>r</sup> al. 13<sup>e</sup> l.       •       *de S<sup>t</sup> Esprit* • : *du S<sup>t</sup> Esprit*.  
56, 2<sup>e</sup> al. 5<sup>e</sup> l.       •       *de dépeint* • : *les dépeint*

# **LE PÈRE DE CLORIVIÈRE**

**ET SA MISSION**



## LIVRE PREMIER

### I.

#### UNE VOCATION.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Noviciat des Jésuites, à Paris, occupait, dans le quartier Saint-Sulpice, un assez vaste emplacement traversé aujourd'hui par la rue Madame. Des anciens bâtiments qui le composaient, il ne reste que d'insignifiants vestiges. C'est en ce lieu que se présentait, au printemps de 1756, un jeune homme de vingt ans ; il venait solliciter en bégayant l'entrée de la Compagnie de Jésus. Avait-il bien songé à la liberté de parole que demande un ordre voué à l'enseignement et à la prédication ? Les supérieurs durent se le demander. D'ailleurs, ils connaissaient peu ou point cet aspirant qui n'avait pas été élevé dans leurs collèges, non plus qu'il n'avait cherché jusqu'alors sa direction auprès d'eux.

Tout au plus le nom de sa famille réveillera-t-il un souvenir chez quelque religieux ancien. En effet, au temps où Arouet faisait ses humanités au collège Louis le Grand, les Jésuites associaient de préférence cet inquiet élève avec un jeune breton, Michel-Julien de Clorivière, dont l'esprit solide et la ferme foi ne se laissaient ni éblouir ni entamer par les élégants sophismes de l'autre. C'est l'unique trait par lequel on connaisse le père de notre aspirant ; il caractérise à lui seul tout un héritage. Ce Michel Picot, gentilhomme d'ancienne roche, avait épousé Thérèse Trublet de Nermont, non moins chrétienne que lui. Les Trublet se plaisaient à faire remonter leurs origines jusqu'au temps de St Malo, le premier évêque de la contrée. Mais l'histoire suivait la légende, car c'était en s'illustrant dans la marine qu'ils avaient conquis leurs titres de noblesse.

Chaque année, le foyer de Michel et de Thérèse vit

une nouvelle naissance. Ce fut d'abord Jeanne-Rose, puis Michel-Alain, puis Pierre-Joseph, celui qui va nous occuper. Il naquit le 29 juin 1735, et fut baptisé le même jour en la cathédrale de St Malo. Après lui vient une sœur qui lui sera toujours très chère, Thérèse-Julienne. Mais un voile de deuil s'étend sur les quatre berceaux qui suivent, et l'année même où naît et meurt le dernier enfant voit aussi s'ouvrir la tombe du chef de famille. Sa veuve lui survit deux années à peine. Quand elle s'éteint, Pierre a plus de huit ans ; il comprend ce que c'est que de pleurer une mère. Son premier contact avec l'existence a été tout enveloppé de tristesse.

Les affectueuses sollicitudes ne manquaient pas cependant aux orphelins, la famille se préoccupa de leur assurer une éducation soignée. Pour les deux fils, on fit choix du collège, alors en renom, des Bénédictins anglais de Douai, ville où ils retrouvaient des parents. La fin des études a mis le cadet en face du choix d'une carrière. Pour se prêter aux désirs des siens, il a fait, sans attrait, un stage dans cette marine de commerce qui est à la fois l'orgueil et la fortune des Malouins de cette époque. Puis, au terme de cet essai, quitte de cette preuve de bonne volonté, il est parti pour Paris.

A l'heure où nous l'y avons trouvé, il se livrait depuis deux ans à des études de droit. Il habitait auprès d'un oncle maternel, M<sup>r</sup> de Nermont, conseiller au Parlement, établi avec sa femme dans un hôtel de la rue Cassette, en face de la rue Honoré Chevalier. Le ménage n'avait pas et n'eut jamais d'enfant. Non loin de là, une tante plus âgée, M<sup>lle</sup> de Nermont, s'était retirée chez les sœurs de la Doctrine chrétienne, où, d'après une lettre de son neveu, elle se faisait « une vie très dure ». On voyait aussi paraître, de la même lignée, l'Abbé Trublet, qui de temps en temps, arrivait de St Malo. Il était candidat à l'Académie, candidature qui ne plaisait pas aux encyclopédistes.

Pierre Picot de Kéhériac, car tel est le nom que porte alors notre étudiant, a aussi dans la capitale des parents du côté paternel. Sa tante propre, Marie de Clorivière a épousé Louis de Mascrani, marquis de Paroy, qui est



Président honoraire au Grand Conseil ; et leur fils, François de Château Chinon, est Premier Président en la Cour des Comptes. Celui-ci se marie au printemps de 1756, et cela ne peut manquer d'être l'occasion de fêtes brillantes, les dernières sans doute auxquelles assistera le cousin Pierre. C'est alors un grand jeune homme bien découplé, dont les yeux gris-brun s'abritent sous les fortes arcades sourcillères d'un front large, couronné d'une épaisse chevelure. Bien accueilli, dès l'abord, à titre de membre de la famille, dans le milieu dont nous venons de parler, il n'a pu tarder à gagner les sympathies par ses qualités personnelles. Au dire de ses contemporains, il était de manières parfaites, fort aimable et spirituel. D'autre part, on savait qu'il poursuivait, avec une intelligence pénétrante et amie de la réflexion, ses études de droit, ce qui n'était pas pour déplaire à sa parenté de robe. Le voilà donc dans les meilleures conditions possibles pour faire choix d'une carrière conforme à ses aptitudes et à ses goûts, et pour se promettre des jours heureux selon le monde. Cela cependant ne compte déjà plus pour lui, il a trouvé mieux.

Incertain de son avenir, mais faisant dès lors dominer dans ses vues les préoccupations chrétiennes, à peine arrivé à Paris il avait cherché un guide, et, avec l'aide du prêtre éminent qu'était l'Abbé Grisel, son âme avait pris un essor rapide. A la suite d'une retraite, l'étudiant était devenu homme d'oraison et pratiquait même, chose si rare à cette époque, la communion quotidienne. Une seconde retraite, qu'il fit seul, vint fixer sa vocation : il serait prêtre. Il s'y préparait avec un redoublement de ferveur, et les églises, nombreuses dans le quartier, le voyaient souvent absorbé dans la prière. Celle des Jésuites dressait sa façade, du style usité alors dans l'Ordre, du côté de la rue du Pot-de-fer, actuellement rue Bonaparte.

Le jeune homme qui, remarque-t-il, n'avait pas l'habitude d'y entendre la messe, s'y rendit cependant au matin du 23 Février, mais laissons le parler. « Quand, après mon action de grâces, je sortais de l'église, une personne m'arrêta et me parla en ces termes : « Dieu vous

appelle sous la protection de S. Ignace et de S. François-Xavier, voici le noviciat, entrez-y ». Ces paroles sont citées en français, dans la brève relation anglaise écrite quelques années plus tard pour ses supérieurs. Le Père Guidée, qui rapporte le fait d'après des souvenirs contemporains, dit qu'il se renouvela trois fois, que la dame mystérieuse était d'aspect vénérable et vêtue de noir. Pierre ne parle que d'une fois, et, sans autres détails, note ce qui lui importe davantage, l'effet que produisit en son âme cette intervention inattendue : « un grand calme ». Sous cette impression, il ne songea qu'à rentrer dans l'église et il pria longtemps. Quand il se releva il était convaincu que Dieu l'appelait à la Compagnie de Jésus. Cependant il entendait bien soumettre cette conviction à un nouvel examen et à l'avis de son directeur. M. Grisel réfléchit mûrement et conclut, lui aussi, à la vérité de la vocation.

Pierre n'ignorait pas l'orage qui grondait contre la Compagnie de Jésus, et si, selon la remarque du Père Varin, « il était facile à un esprit aussi judicieux que le sien » de prévoir les épreuves qui l'attendaient, cette prévision ne pouvait rebuter son âme généreuse. Ce qui eut dû plutôt, semble-t-il, l'arrêter, c'était le mince obstacle rivé à son gosier, c'étaient les perpétuelles difficultés, les humiliations, les déboires au devant desquels il allait. Il dut en être question entre l'Abbé Grisel et lui, mais le disciple et le maître regardaient, au dessus de tout, la Volonté divine, et elle leur paraissait certaine. Ce fut là aussi ce qui décida l'acquiescement des supérieurs.

La famille n'allait pas manquer de faire les oppositions d'usage, et on comprend qu'elles devaient être particulièrement vives de la part de membres du Parlement ; ceux même qui n'étaient pas personnellement hostiles aux Jésuites ne pouvaient manquer d'objecter la ruine imminente de l'Ordre. Avec les égards dûs aux tuteurs qui, après la mort de ses parents avaient veillé sur son éducation, le jeune homme, à la fin de sa troisième année de Droit et comme il atteignait ses vingt et un ans, revint à St Malo. Il montra aux siens le sérieux et la fermeté de sa décision, et, après

avoir pris les arrangements nécessaires, libre et joyeux, il revint vers le noviciat pour y entrer le jour de l'Assomption.

Ce qu'il y fut, ceux qui étaient alors ses compagnons et dont deux lui survécurent, l'ont résumé d'un mot : « dans un noviciat fervent, il dépassa les plus fervents ». Cependant, les consolations et les lumières, qui avaient surabondé dans le début de sa vie spirituelle, ne le soutiennent plus ; elles ont semblé s'éteindre dès le seuil de la maison sainte, lui laissant seulement une paix toute favorable à sa formation religieuse. Du côté de l'extérieur, c'est le grand calme aussi, et le Père Étienne de la Croix, un maître des novices hors ligne, au témoignage de son provincial, fait bonne garde pour que les bruits du monde ne viennent pas distraire ceux qui puisent, dans la solitude, la force d'être un jour les apôtres du monde. La Présidente de Langle s'étant avisée de confier au Père de la Croix, pour qu'il la remit ou non, une lettre adressée au Frère de Clorivière, celui-ci en connut seulement qu'elle était brûlée. L'incident n'avait pas de quoi troubler le novice, et plus tard la pieuse présidente pourra, en toute liberté, trouver sa consolation dans la correspondance avec le Jésuite formé.

\* \* \*

Le jour des vœux est venu avec ses joies profondes, le compagnon de J.-Ch. n'a plus à lui que son crucifix. L'épreuve qui, pendant deux années de préparation, avait eu surtout pour caractère la soustraction des grâces sensibles, va devenir plus ardue et se prolongera longtemps. Les difficultés du dehors semblent se conjurer avec les peines du dedans, pour faire de la vie du jeune religieux une souffrance continuelle : souffrance sans gloire et, lui semblera-t-il, sans profit pour le but même de sa vocation.

Maintenant il va passer à Louis le Grand, où les étudiants de la Compagnie ont leur petite communauté dans le collège. Ce temps comporte, avec des études de philosophie, l'usage des disputes publiques. Pendant toute

une année, la langue indocile de notre jésuite ne lui a pas permis « de donner un seul argument », humiliation toujours recommencée et dont, pas une fois, il n'a demandé à être dispensé. C'est dans les mêmes conditions pénibles qu'il remplit son office de « bidelle » chargé de transmettre à ses frères les avis de détail des supérieurs.

Ainsi nourri d'un pain dur à la nature mais cher à un vrai fils de S. Ignace, il se voit humilié en lui-même d'une manière plus affligeante encore, par des tentations qui jusque là ne l'avaient pas atteint. Il s'alarme, il craint de succomber. Il a recours alors, écrit-il, à S. Jean l'Évangéliste « le grand patron de la virginité », à S. Louis de Gonzague, à la B<sup>se</sup> Vierge surtout. Il trouve la force dans la prière, mais non la délivrance, et ces tentations vont le suivre, avec d'autres peines multiples, dans sa régence au collège de Compiègne. Son état ressemble à la lutte, d'une monotonie cruelle, de l'homme qui se débat dans l'obscurité contre les flots. Il est, écrit-il à un ami en lui demandant des prières, « harassé par les attaques du démon ».

L'intimité, nouée dès le noviciat avec cet ami, le Frère Fleury, permet déjà d'entrevoir l'âme aux prises avec la désolation, mais seulement à travers des lignes discrètes. Ses notes spirituelles en diront un peu plus. Le Frère de Clorivière porte dans sa nature un point très vulnérable à des impressions vives et déprimantes, mais aussi de précieuses réserves d'énergie que la grâce mène comme en secret à la victoire. Dans cette longue détresse, il semble parfois que, lassé surtout de l'apparente inutilité de ses efforts sur tous les points, il va faire un pas en arrière : non, il se ressaisit, le cœur encore abîmé de tristesse mais le front mâle quand même. Dans la pratique extérieure, il est tout à son devoir. Avec ses frères, aimable compagnon, il se plaît à saisir les motifs de les louer. Convié, comme d'autres, à donner sa contribution aux fêtes intimes, il s'y prête volontiers et s'aventure à débiter lui-même ses compositions, au risque d'égayer à ses dépens. Il se reprocherait de fuir cet exercice de parole qui est en même temps un acte d'humilité. Dans le même

esprit, il apprécie les occasions qu'offrent, pour avancer dans la vertu, ses fonctions diverses auprès des élèves.

Ces menues choses sont contées dans ses lettres, sans insistance sur ce qu'elles lui coûtent, et aussi sans que jamais, quel que soit le sujet en cause, il se déporte du point de vue surnaturel. A propos de la disposition qui a été faite d'un de leurs frères et qui a causé quelque surprise, il écrit : « On est à plaindre lorsque, perdant de vue les grands principes de la vie religieuse, on se rétrécit tellement l'esprit qu'on préfère un lieu à un autre, et qu'on se fait un plaisir ou une peine de choses qui sont pures bagatelles. Je suis bien éloigné de penser cela de X., il a pris en bon Jésuite cette disposition ».

Les vues de foi s'élèvent encore quand il s'agit des épreuves de la Compagnie ; « C'est maintenant que nous pouvons montrer notre courage et notre foi. Prions pour ceux qui nous procurent l'avantage de souffrir sans l'avoir mérité... Par la Miséricorde divine, j'ai toujours aimé ma vocation, mais ceci me la rend encore plus aimable ». Le double devoir de ceux qui souffrent persécution est de s'abandonner pleinement à la Providence et de se fortifier dans la pratique de la perfection : c'est là ce que dit et aussi ce que fait le jeune religieux. Sa retraite de la fin du carême 1762 est marquée par le vœu de ne dire aucune parole inutile. Les clauses en sont sagement précisées, ce vœu est le sceau d'une vigilance déjà maîtresse d'elle-même et qui ne se démentira pas.

Le temps était venu où les efforts du Parlement contre la Compagnie de Jésus allaient triompher. Noviciats dispersés, collèges fermés, biens sous séquestre : à tous égards, c'est la ruine. « Les supérieurs, lisons-nous, décidèrent de laisser à tous ceux qui n'étaient pas profès des vœux solennels, le choix de partager la mauvaise fortune de la Compagnie ou de rentrer dans le monde ». Et aussitôt, le Frère de Clorivière de remarquer : « C'est l'exécution de cette loi que Dieu avait faite pour son peuple de donner, la veille d'une bataille, la permission de s'en aller à tous ceux qui le voudraient. Le Seigneur nous compte parmi ses soldats, ne déshonorons pas un si beau

titre ». De Compiègne où il est encore, il note : « D'autres ont pris nos places. Pour nous, c'est l'incertitude... Songeons à Dieu, Il songera à nous ». Et quelques jours plus tard : « Je ne sais rien, Dieu ne m'inspire rien, sinon la résolution inébranlable de mourir plutôt que d'abandonner ma vocation ». Puis il invite son correspondant à s'abandonner, lui aussi, à la conduite divine : « Je vous en prie, ne précipitez rien, attendez quoiqu'il vous en coûte, la Providence vous conduira comme par la main ».

Ce n'est pas une petite vertu qu'il va falloir à ces jeunes religieux, réduits, dès leurs débuts, à être comme des épaves dans la tourmente. Le Frère de Clorivière ne se demande qu'une chose : comment pratiqueront-ils leurs devoirs, en particulier le vœu de pauvreté, et il penche pour s'abandonner entièrement aux soins de la Providence ». Puis il coupe court à ces réflexions par ces mots : « Quand le temps d'agir et de souffrir sera venu, le Seigneur nous donnera ses lumières ».

Peu de temps après, lui arrivait, comme une réponse à son abandon, l'ordre de partir pour Lille, d'où il devrait se rendre plus loin, sans autre indication. Il dut bientôt chercher asile à Douai, car la Province Gallo-Belge était déjà encombrée de proscrits, et les Supérieurs ignoraient où devait aller ce nouveau venu. Il y eut encore là un cruel moment, où, par suite d'un malentendu, qui allait bientôt se dénouer, le fidèle religieux sentit du mécontentement chez son cher Provincial et ancien Maître des Novices, le Père Étienne de la Croix. C'est alors qu'il lui adresse une lettre dont il écrit : « Je l'ai conjuré de ne pas me renvoyer de la Compagnie. Tous les risques qu'on peut courir en y restant, je les prévois, j'en prévois même de plus grands : j'envisage et j'embrasse tout avec joie »... Enfin l'imbroglio s'éclaircit. Voulant rendre service au Frère de Clorivière, un ami est intervenu à son insu, pour obtenir qu'il soit rattaché à la Province d'Angleterre. Tout s'est négocié sans qu'il y ait eu « aucun mouvement de sa part », et maintenant le Père Provincial, reconnaissant que son religieux n'a point agi en dehors de lui, ratifie sans arrière-pensée sa destination, expliquant que, « s'il

n'était pas entré dans plus de détails, c'est qu'il l'avait cru instruit ».

Bénissant Dieu, l'exilé s'en va, mais ce n'est pas sans que son cœur s'émeuve au souvenir de ceux qu'il laisse derrière lui. « Dans l'appréhension où je suis de vous perdre, avait-il déjà confié au Frère Fleury, je sens combien mon amitié pour vous est vive, mais j'en fais le sacrifice, comme celui de tous mes parents et amis ». Et au moment où la séparation va s'accomplir, il répond à son ami, au sujet de leur peine à tous deux : « Notre douleur est douce, paisible, subordonnée à la volonté de Dieu, et par conséquent n'a rien de blâmable ».

Cette belle amitié, qui réalise si bien ce que la *St<sup>e</sup> Écriture* dit du « frère aidé par son frère », va devenir plus que jamais, malgré la distance, un précieux appui pour le Frère Fleury dans son isolement. Il est à Rouen, et il continue des études de théologie qui le conduisent au sacerdoce au cours de l'année 1763. Mais ce bonheur même ne peut lui faire oublier la séparation de sa chère Compagnie, et c'est un peu de sa vie qu'il cherche, par delà les frontières, quand il écrit à son ami ; il le fait même avec une confiance croissante, bien que l'ayant devancé au Saint autel.

Alors le Frère de Clorivière répond : « Je ne puis trop m'étonner de ce qu'ayant été si longtemps à portée de me connaître aussi rempli de défauts que je suis, non seulement vous me faites part de votre amitié, mais encore de votre estime, au point de me demander mon avis et de vouloir y déférer. Vous est maintenant prêtre et je ne suis pas encore sous-diacre ; cette pensée, en augmentant le respect que j'avais pour vous, m'empêche d'user de la même liberté et semble devoir me fermer la bouche ; je sens cependant encore le désir de vous déclarer mes sentiments, mais ce désir me paraît provenir d'amour propre ; d'autant plus que je suis persuadé que vous avez déjà réfléchi à tout ce que je puis vous dire.... J'ai tort de faire toutes ces réflexions ; je dois agir et parler plus simplement. Voici donc ce que je crois pouvoir vous dire. Celui sous la direction duquel vous devez vous mettre, doit

être tout à la fois intérieur et rempli de zèle pour le salut des âmes. Si tel est le R. P. Chartreux qui veut bien vous diriger, comme ce que vous m'en avez dit me donne tout lieu de le croire, si votre perfection lui tient à cœur, si ses paroles font sur vous une vive impression, si ce sont comme autant de flèches qui l'embrasent du divin amour, si votre cœur s'ouvre à lui sans peine, si, lorsque vous êtes avec lui, vous ne savez vous entretenir que des choses de Dieu et si vous ne sortez pas desséché de ses entretiens : n'en doutez pas, quoiqu'il soit d'un Ordre différent et à l'extérieur fort opposé au nôtre, il en a tout l'esprit, et il est propre à entretenir et à augmenter en vous ce même esprit. Il n'y a point de risque que vous vous dégoûtiez de votre vocation en fréquentant sa compagnie, vous ne pouvez qu'y gagner ». A cette réponse large et prudente, où les signes de l'esprit de Dieu dans les rapports de direction sont si bien indiqués, le fraternel conseiller ajoute un autre avis : « Le soin de votre salut et de celui du prochain ne doit pas vous faire oublier l'étude, surtout l'étude de la théologie. La Compagnie qui vous retrouvera à son retour revêtu du caractère sacré et employé déjà aux fonctions propres de ses enfants, veut aussi vous retrouver orné des connaissances dignes d'un ministre du Seigneur, et de ceux à qui elle confie le soin d'instruire les fidèles ».

Le retour de la Compagnie en France ! C'est là un espoir qui devient de plus en plus improbable. Le Frère de Clorivière le verra et il s'emploiera discrètement, l'heure venue, à obtenir que son ami ait part aux mêmes avantages religieux que lui. Ainsi les liens qui les unissent servent en toutes manières, à les unir plus étroitement à N.-S.

A le voir si déterminé pour lui même, si encourageant pour son frère, on pourrait douter que subsistent encore les angoisses du jeune religieux ; que sont-elles devenues ? Il y a peu de temps, elles étaient telles qu'il en était venu à se demander, avouait-il tristement, « si le plus grand service qu'il pourrait rendre à la Compagnie, ce ne serait pas de la quitter ». Mais maintenant, quitter sa mère pros-crite, il n'y peut plus penser ! La persécution a ranimé,



a haussé son courage. Et puis il a trouvé un moyen de servir quand même, son humilité a résolu, à la manière des saints, le doute qui l'oppressait quant à la possibilité du sacerdoce. Si son infirmité, qui semble encore s'accroître, l'empêche de monter à l'autel et de remplir les ministères de la Compagnie, eh bien ! il sera frère coadjuteur. Il confie cette résolution au Cœur de la Ste Vierge, il s'abandonne à sa protection maternelle dans un pèlerinage à Liesse, et il sent s'obstiner en quelque sorte dans son cœur l'espoir d'être prêtre. Ses supérieurs, du reste, ne pensent pas à autre chose, il doit commencer en Belgique son scolasticat de théologie. On dirait que son divin Maître le repousse et l'attire à la fois. Ce sont les jeux du Seigneur.



## II.

### PRÊTRE ET RELIGIEUX.

Depuis les jours de persécution sanglante qui lui avaient donné des martyrs, la Province anglaise de la Compagnie de Jésus avait reconstitué son siège en Belgique : elle y possédait des maisons de probation, où se préparaient, pendant des années, les missionnaires qu'elle envoyait ensuite à son malheureux pays. Les étudiants en théologie étaient réunis à Liège, dans un bel établissement dont une partie se voit encore aujourd'hui, sous le nom d'hôpital des Anglais. Situé sur une hauteur qui domine la ville, ses bâtiments, dit la chronique, étaient des mieux organisés, et les jardins s'étagaient en quatre terrasses. Depuis qu'ils s'y étaient installés, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, les Jésuites anglais avaient vu venir vers eux toute une élite de jeunes catholiques d'outre-Manche, parmi lesquels germaient de belles vocations. Plusieurs de ces religieux excellèrent dans les sciences, d'autres dans la théologie, et « la pureté comme l'éclat de leur doctrine » leur avait attiré, de la part des évêques de Liège, une faveur qui devait rester fidèle jusque dans les plus mauvais jours.

C'est dans ce docte et religieux foyer que le Frère de Clorivière va passer quatre années très pleines. On le voit alors unir, à un degré rare, l'application à l'étude et le soin de la vie intérieure, de telle sorte que ces deux choses se nourrissent l'une par l'autre, et que se développent en même temps le théologien à l'esprit ferme et droit et l'homme « de la familiarité avec Dieu », selon l'expression de S. Ignace. L'oraison, il est vrai, lui est déjà si habituelle que son âme s'y livre comme sans effort, et qu'il peut y consacrer même des heures supplémentaires, sans qu'il en résulte une fatigue nuisible au travail.

Tant de ferveur, ne peut aller sans épreuves : celles-ci viennent à la fois des attaques obstinées dont le démon traverse cette vie laborieuse et recueillie, et de l'infirmité de langue qui semble toujours compromettre la possibilité du sacerdoce. Le recours habituel du scolastique, c'est sa Mère du Ciel. Profitant d'une époque où les cours sont suspendus, il s'achemine, pour la seconde fois, vers le sanctuaire de Notre Dame de Liesse. Il va, en vrai pèlerin, à pied et à la merci de la Providence pour le gîte et la nourriture. La fatigue est grande, mais de cette œuvre de pénitence et de piété, des jours passés dans l'intimité de la Reine du Ciel, il rapporte, avec un doux souvenir, une confiance tranquille, et une plus grande facilité de parole.

Marie s'est plue aux prières de son serviteur ; il semble même qu'elle a voulu hâter le moment où il monterait à l'autel. Dès 1763, en effet, il reçoit les ordres majeurs et, peu après, le Dimanche 2 Octobre, à Cologne, le sacerdoce lui est conféré. Il a 28 ans et commence sa seconde année de théologie.

Des sentiments du nouveau prêtre, une seule lettre à son ami nous a gardé l'écho, daté du 18 novembre : « Il y a plus d'un mois que je suis prêtre... Il est temps d'être enfin tout à Dieu.... N. S. offert tous les jours en sacrifice par nos mains, nous rappelle le sacrifice que nous devons faire de nous-mêmes en union avec lui, divine Victime. Ne nous affligeons, ne nous réjouissons qu'en N. S. En Lui soient tous nos trésors, notre repos, notre joie. Sa plus grande gloire doit être notre cri de guerre, coopérer à son œuvre sanctificatrice notre nourriture, souffrir dans ce but nos délices, travailler à la perfection notre emploi continuel, mourir à nous mêmes et à tout le créé notre seule ambition ici bas.... Que de chemin à faire pour cela ! Ne désespérons pas cependant, puisque tous les jours nous sommes nourris du pain de vie, de parvenir à la sainte montagne où Dieu s'unit aux âmes et les transforme en Lui ».

Combien le Père de Clorivière est pénétré de l'esprit de son divin Maître, il en donne, à cette époque, une preuve touchante, quand il se fait le propagateur zélé d'un « projet de vengeance évangélique ». Une pièce, écrite de sa

main, porte les clauses de ce projet avec sa signature et celle de plusieurs autres Jésuites, ses amis de Liège. Il écrit aussi au Père Fleury, 2 Février 1764 : « Il a été montré à une grande âme que si une centaine seulement de ceux qu'elle appelle les vrais imitateurs de Jésus crucifié, se rendaient fidèles à leur Institut : 1<sup>o</sup> en recevant avec action de grâces les parcelles de la vraie croix, qui leur sont envoyées pour de très hautes fins ; 2<sup>o</sup> en dirigeant toutes leurs actions, prières, bonnes œuvres, à la plus grande gloire de Dieu et de sa Sainte Mère, sans se permettre aucune vue d'intérêt personnel ; que si, dis-je, une centaine dans ce dégagement noble et avec cette pureté d'intention, priaient pour les juges, magistrats et autres qui ont contribué à leur destruction : outre qu'ils rempliraient la fin de leur Institut, ils obtiendraient des grâces supérieures et victorieuses pour la conversion et le salut d'un grand nombre de ces messieurs, qui se perdraient sans cela. Pour réduire le tout à quelque chose de fixe et de précis dans la pratique, on est convenu de faire tous les jours à la Messe un ample memento de tous ceux qui ont contribué à notre ruine. La chose ne peut manquer d'être de votre goût, c'est assez de vous la proposer ».

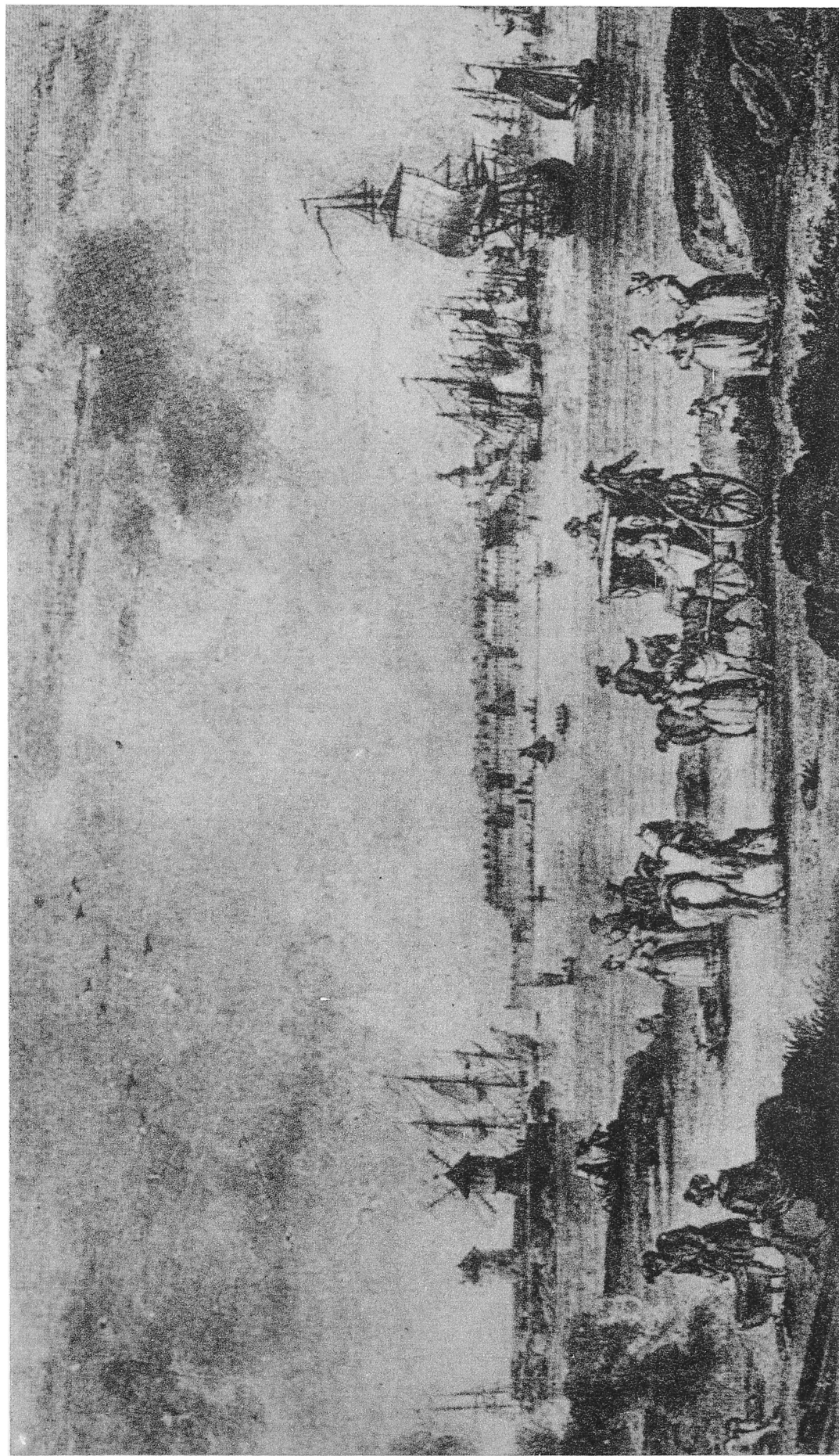
Les deux amis, en effet, sont sûrs, malgré la distance, de vibrer à l'unisson. Dans leur simple échange de lettres, le Père de Clorivière, a beau s'accuser lui-même, le Père Fleury remarque surtout chez son correspondant une croissante expérience des voies spirituelles ; il se plaît à y recourir, et il reçoit des réponses comme celle-ci : « Dites-moi, pourquoi attendez-vous de moi, sinon des conseils, du moins quelque chose qui puisse vous encourager et vous fortifier de plus en plus, sans vous mettre en peine de me rendre pareil service ? Mais j'ai tort de vous faire cette espèce de reproche, vos lettres sans vouloir paraître m'instruire, sont une véritable leçon pour moi, elles réveillent mon peu de ferveur. Je ne puis voir le désir actif que vous avez pour la perfection, sans m'en sentir pareillement touché ».

A une confiance qui touche au mépris de toutes les choses d'ici bas, le serviteur de Dieu répond : « Laissez

croître en vous l'heureux germe de ce mépris et n'oubliez rien pour le fortifier, mais prenez bien garde qu'il ne s'y joigne une certaine tristesse qui, par une suite naturelle, vous jetterait dans l'abattement et vous serait fort préjudiciable, par le dégoût qu'elle vous inspirerait de votre situation présente. Non, je ne puis vous plaindre ni même vous souhaiter autrement. Nous ne saurions trop remercier le Seigneur, qui nous a fait naître dans un temps où les occasions d'exercer les grandes vertus ne sont pas rares... Vous m'ouvrez votre cœur, il faut que je vous ouvre le mien. Actuellement je sens un grand désir de mener une vie toute intérieure, d'être entre les mains de Dieu comme l'instrument entre les mains de l'ouvrier, mais souvent je me retire de cette douce dépendance où je dois être et je me livre trop à des choses inutiles. Malgré les preuves toutes récentes que j'ai du soin spécial que la divine Providence prend de moi, je me laisse aller à de vaines craintes qui sont capables de m'empêcher de rien faire de bien ».

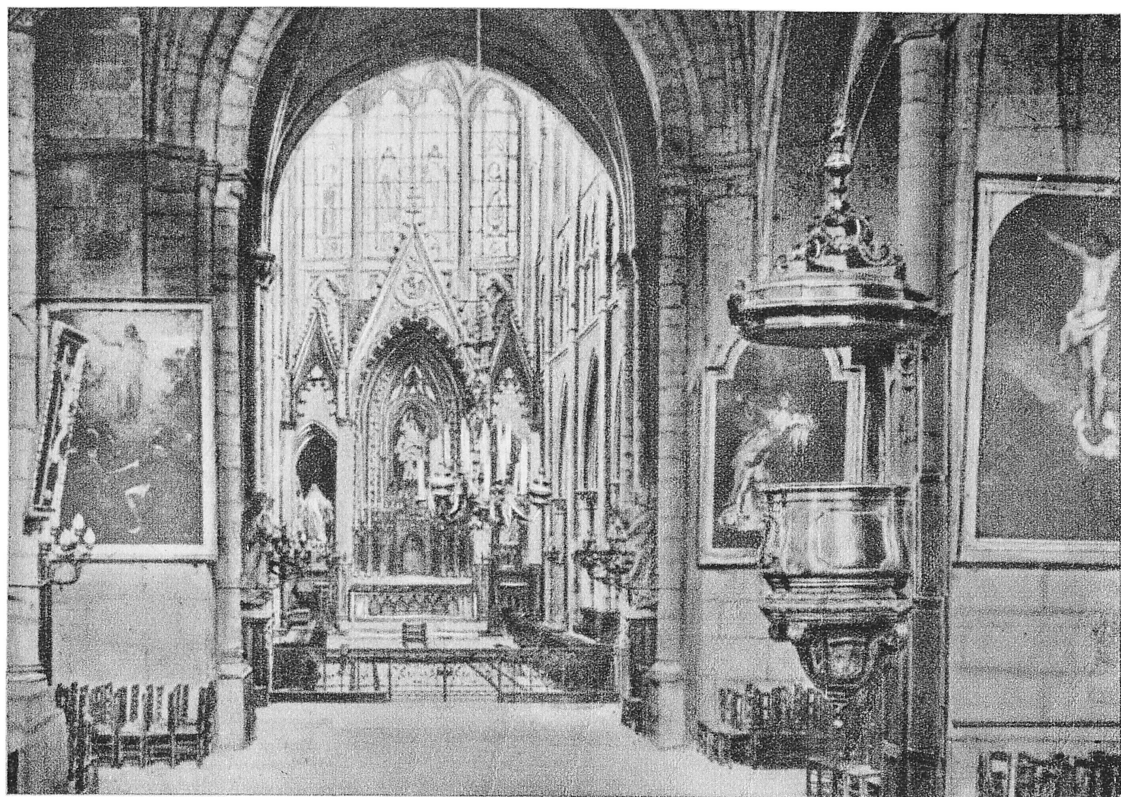
Un peu plus tard, c'est la pratique de l'oraison qui est en cause. « L'impuissance où vous vous trouvez par rapport aux fonctions de l'imagination ne m'étonne pas, et ne me fait point de peine. Admirez le Seigneur qui choisit si bien son temps pour vous l'envoyer. Entrez dans cet aimable repos que le Divin Esprit vous a fait connaître, n'en redoutez point les ténèbres, vous les trouverez avec le temps plus lumineuses que le jour, mais il faut de la patience et de la fidélité ». Passant à la 12<sup>e</sup> Règle du Sommaire, dont tous deux poursuivent la perfection : « Je ne sais trop que vous dire par rapport à notre chère règle, je suis toujours bien lâche, notre résolution n'a pas laissé cependant de me servir ; j'ai veillé plus que je n'aurais fait. J'ai conçu qu'on pouvait avec l'aide de N. S. se mortifier continuellement ; j'ai même passé quelquefois jusqu'à le pratiquer conformément à ma faiblesse ».

Sévère pour lui-même, et se plaisant à montrer plutôt ses faiblesses que ses vertus, le Père de Clorivière est tout encourageant et fortifiant pour l'isolé. Celui-ci dans une période de désolation se débat, incertain entre divers partis. Son ami lui rappelle que l'heure du trouble n'est pas celle



Saint-Malo, au XVIII<sup>e</sup> siècle, vu devant Saint-Servan, en face de l'Eperon.

Estampe du Musée de Saint-Malo



Saint-Malo. -- La Cathédrale où Pierre de Clorivière fut baptisé



Porte et cour intérieure de sa maison natale, rue de l'Épine.



des sages décisions, et, connaissant bien ses dispositions, il écrit avec une judicieuse assurance : « Ne dites pas que vous goûteriez la paix si vous n'apportiez pas de résistance aux inspirations de l'esprit de Dieu ; je crois pouvoir vous assurer que cette répugnance ressentie si on vous exhorte à faire ce que d'autres ont fait, ne vient pas d'un manque de résignation, mais de ce que, au dedans de vous, je ne sais quoi vous dit que Dieu ne demande pas cela de vous... Je n'en veux pour preuve que le témoignage de votre propre cœur. Qu'il dise simplement la vérité, il conviendra que si Dieu lui manifestait sa volonté par la bouche d'un supérieur, il s'y soumettrait avec joie et irait d'un bout du monde à l'autre pour l'exécuter ».

\* \* \*

Cette maturité dans le conseil dont nous avons relevé les signes, dénote bien, chez un religieux qui n'a pas encore exercé le ministère, la sagesse acquise par un profond travail intérieur. De cet incessant labeur, quelques petits cahiers de l'époque nous révèlent le quotidien effort. Tout y est brièvement noté, mais surtout les manquements, qui sont l'objet d'un strict réquisitoire. C'est une parole dite avec le secret désir de donner une leçon, c'est une attache trop forte à des vues tenues pour justes, c'est une constatation comme celle-ci : « Je demande souvent à N. S. d'avoir part à ses humiliations, mais qu'on me contredise ou me marque peu d'estime, au lieu d'en avoir de la joie, j'en éprouve souvent de la peine et du trouble ».

Le Père de Clorivière n'appréciera jamais qu'on reste content de soi dans la vie spirituelle ; il ne l'est pas, et lui, que nous voyions tout à l'heure si réconfortant pour un frère, pousse parfois le mécontentement de lui-même jusqu'à une note un peu découragée et sombre. On craint un instant de le voir s'abattre de la dure pensée qu'il « n'avance point », mais on se prend à sourire quand il s'accuse de « mener une vie négligente », en regard de tout ce qu'il accumule dans une journée d'heures d'oraison, de travail sans répit et de pratiques d'ascétisme.

Voici le témoignage de l'examen particulier. Il a pris pour objectif, à la fin de 1765, « d'élever son esprit à Dieu avant de parler ». Pour en acquérir l'habitude constante, il s'impose un nombre d'actes qui va croissant, et qui est souvent dépassé quand le soir il le relève soigneusement, par dizaines et dizaines, chacune embrochée d'un trait. Après quelques semaines, il ne marque plus que les manquements, ce qui rend sa comptabilité fort peu chargée. Il s'est aperçu cependant que le démon lui a tendu un piège pour le détourner de cet utile examen ; il y a persisté d'autant plus, jusqu'à l'habitude solidement établie. Ainsi préparée, son âme s'applique ensuite à la dépendance de Saint-Esprit en toutes choses. Son examen en vient alors à une pratique non moins suivie, mais plus simple et qui se fonde davantage avec la prière continuelle.

Quand approche la fin de sa quatrième année de théologie, il note « une douce assurance d'être plus confirmé dans cette vie toute d'oraison et de dépendance du Saint-Esprit. Ce doit être aussi une vie de mortification et de solitude, tant intérieure qu'extérieure, mais en rapport avec ma vocation ». La suite précise encore ce programme : « Quand quelque occasion de mortification se présente, la saisir comme la perle évangélique et la porter avec joie ».

La mortification est envisagée et poursuivie sous toutes ses formes : à l'extérieur, c'est par l'usage des pénitences quotidiennes, par les heures dérobées au sommeil, par le jeûne du samedi, quelquefois au pain et à l'eau, par l'habitude de se contenter d'un morceau de pain pour le repas du soir. C'est aussi par la suppression des distractions facultatives, et par un soin constant de ne pas perdre une parcelle de son temps. Celui-ci est précieusement ménagé, surtout en vue de la prière. « J'ai laissé passer un moment qui aurait pu être donné à l'oraison, je réparerai en faisant une heure d'oraison dans l'après-midi ».

La persévérance et la générosité ne sont pas moindres dans la poursuite des vertus, et les mouvements de la grâce, sur tel ou tel point, sont relevés avec soin pour devenir l'objet d'une vigilance spéciale. Tel celui-ci : « Me comporter comme un enfant, ne prenant jamais mal ce qui

m'est dit et répondant avec une grande douceur ». Dans une de ces cirsonctances pénibles où la réputation semble en jeu, le religieux forme ce propos : « Je ne m'occuperai pas de ce qui a été dit de moi, à moins qu'on juge à propos que je tire la chose au clair ». Une certaine anxiété lui étant revenue à ce sujet, la victoire en devient plus décisive : « J'ai abandonné entièrement ma réputation entre les mains de Dieu ». Son programme de renoncement s'étend et se creuse toujours plus, et vient se condenser en cette vigoureuse formule : « N'admettre volontairement aucune satisfaction naturelle. Accepter toutes les désolations spirituelles ».

Ainsi, dans cette âme, vie de prière et abnégation se fondent en quelque sorte l'une avec l'autre, elles ont un même élan. Après une oraison il note : « Consolation particulière à me remettre à Dieu pour que tout soit à son choix, qu'il lui plaise de se servir de moi et de m'accorder des grâces spéciales, ou bien de me laisser le servir dans l'abjection, dans le mépris, regardé par tous comme un instrument de rebut, et, en effet, inutile à tout ». Maintes fois des acceptations de ce genre se retrouvent sous sa plume, surtout aux heures où se font plus douloureusement sentir les conséquences d'une épreuve qui met obstacle à ses désirs de travailler à l'œuvre de Dieu. Ainsi s'épure son zèle jusqu'à ce sacrifice total où il semble s'anéantir en pure perte.

Le renoncement a encore un autre objet, les dons mêmes de la vie intérieure, ces grâces d'ordre élevé que le Père de Clorivière a déjà goûtées et dont il connaît le prix. Il écrit : « Ne pas désirer les faveurs divines, ne pas me réjouir en elles quand je les reçois, mais uniquement dans la volonté de Dieu, à l'exemple de Marie. J'ai été très touché de sa parole : *Ecce ancilla Domini* ».

Aux temps de désolation et dans les plus pénibles assauts, son âme garde le même accent ; elle s'humilie sous la main de Dieu et s'en remet à Lui. On le sait, quand Dieu rencontre dans un de ses serviteurs un abandon si sincère, il ne manque pas de lui envoyer, pour le rendre conforme à l'image de son Fils, de rudes épreuves, mais

aussi de grands dons. Cette conduite divine ne cessera pas de s'affirmer sur le Père de Clorivière.

Surtout pendant sa dernière année de théologie, les faveurs de la vie contemplative abondent dans ses notes. « J'avais eu quelque'entrée dans cette oraison, écrit-il, dès l'année qui suivit ma conversion ». Ensuite étaient venues ces aridités qui sont classiques dans la vie spirituelle, et les longues heures de désolation et d'obscurité. Le jeune religieux s'était alors donné avec fidélité à « la méditation et à l'oraison affective, quoique sans trouver de consolation ». Après plusieurs années, l'appel de Dieu s'est fait sentir plus spécial et plus fort. Il y a eu encore des alternatives et des interruptions, puis ce mode d'oraison est devenu habituel. « Il consiste, explique le serviteur de Dieu, en une amoureuse attention de l'esprit et adhésion de la volonté à Dieu présent en mon âme. Cette oraison est plus passive qu'active, et, si Dieu ne m'y avait mis Lui-même, c'est en vain que j'aurais essayé de l'atteindre. Elle présuppose un sentiment intérieur de l'opération de Dieu, que Lui seul peut donner. Quelquefois toutes les puissances de mon âme sont suspendues, le plus souvent la volonté agit simplement sans que l'entendement y prenne une grande part. Je puis persévérer longtemps dans l'oraison sans effort... Par là, je suis établi dans une entière conformité à la volonté de Dieu à qui je me sens uni et dont je suis rarement tout à fait distrait, même en conversant avec les autres ».

Dans ce compte-rendu si clair, destiné à son supérieur, le fervent religieux a rassemblé les principaux caractères de son oraison. Ils se retrouveront, tantôt sous un aspect, tantôt sous un autre, dans ses notes journalières. On y constate aussi qu'il ne laisse pas de préparer son oraison la veille, bien que le sujet ne lui serve, le plus souvent, qu'à recueillir son esprit quand il est assailli de quelques distractions. Il faut remarquer encore le soin qu'il a de « la partie pratique » de l'oraison, ainsi qu'il s'exprime. Il ne veut pas la quitter sans que sa volonté ait tout de nouveau orienté son effort vers les réalisations de la vertu.

Le dimanche, plus libre de s'adonner à la prière, il y

persévère de longues heures. Tel jour, après ses deux heures d'oraison du matin et une demi-heure de préparation à la messe, où il se trouve « très uni à Dieu, ce n'est pas sans peine qu'il a pu sortir de cet état, de manière à pouvoir célébrer ». Le parfum de la visite divine est resté en son âme, et toute cette journée s'est passée « dans une grande union intérieure, même pendant les repas et les récréations. Néanmoins, observe-t-il, j'ai agi extérieurement avec plus de facilité que d'habitude ». Il note aussi, à diverses reprises, les demandes qu'il fait dans cet état d'oraison. Telles ces lignes : « Dieu s'est emparé de mon esprit et de mon cœur. J'ai fait des demandes selon qu'il les dirigeait ». Et il explique : « Cela se fait dans un doux et profond recueillement, où j'agis passivement, je veux dire par le mouvement et la direction du Saint-Esprit ».

S'il sait apprécier les dons de contemplation, en ce qu'ils ont de plus élevé et de plus sûr, le Père de Clorivière devient très réservé quand il s'agit de vues particulières, surtout en ce qui concerne l'avenir. Il fait, à choses de ce genre, deux ou trois allusions dans ses notes personnelles, mais il n'entre dans aucun détail et coupe court par un mot tel que celui-ci : « Je n'éprouve aucun désir de ces choses et demande plutôt des grâces de nature à m'humilier ». Il attache plus de prix aux lumières qui viennent l'aider en vue de l'apostolat. Ainsi parmi les fruits du mode d'oraison auquel Dieu l'a convié, il distingue ceci : « Quoiqu'il n'y ait à peu près aucun discours de l'esprit dans cette sorte de prière, cependant, quand les occasions se présentent de parler ou d'écrire sur des sujets précis, je puise pour ainsi dire en Dieu présent en mon âme, mes arguments les plus forts et les plus persuasifs eu égard aux circonstances ; par là je connais mieux aussi ce qui convient aux personnes auxquelles je m'adresse, et parfois leur état m'est connu en quelque manière ». Il confessait alors quelques uns des scolastiques.

Que Dieu se retire parfois en apparence, son serviteur ne s'étonne ni ne ralentit sa ferveur. Dans une nuit du Jeudi saint, qu'il a passée entièrement devant le Saint Sacrement, le recueillement lui a été difficile, mais, dit-il,

« mon occupation a été d'offrir à Dieu l'immolation de son Fils et d'acquiescer à l'impuissance de ma prière ».

Ainsi, pour ce fervent religieux, pendant ces années d'études, les expériences de la théologie mystique ont avancé de pair avec les connaissances acquises en dogmatique et en morale. Il possède ces deux dernières à ce degré d'excellence qui permettra, dans les délais ordinaires, de l'admettre à la profession solennelle des quatre vœux.

\* \* \*

Maintenant, il va passer directement aux exercices du troisième an, mais la maison de Gand qui reçoit les tertiaires, est, à cette époque, encombrée par les émigrations forcées des autres établissements de la Province. Le Père de Clorivière verra donc abrégé, à son grand regret, ce temps si précieux. Heureusement, il l'a, en quelque sorte, devancé, car ne s'est-il pas exercé déjà, d'une manière peu commune, sous la direction du Saint-Esprit, en cette « schola affectus » où S. Ignace convie les siens ?

Dès l'entrée de la grande retraite, il s'est offert à tout, en particulier aux aridités et aux désolations si tel est le bon plaisir divin, et quand en effet elles surviennent, il écrit : « Que l'œuvre de Dieu s'accomplisse en moi par l'épreuve ou la consolation, ce m'est une même chose ». Plus loin, dans l'offrande du Règne, il insiste sur les plus généreux aspects du don total, puis il dit à Dieu : « Je ne vous demande qu'une seule chose, mais telle que vous ne pouvez rien donner de plus, car c'est Vous-même ! » Quand viennent les trois degrés d'humilité et les méditations de troisième semaine, les aspirations vers la croix se multiplient sous la plume du retraitant. « L'œuvre que vous avez commencée en moi, Seigneur, qu'elle s'achève par l'amertume de votre Passion... De quel prix sont les souffrances et les opprobres, je le sais, mon Jésus, puisque vous vous en êtes revêtu. Et, à cause de cela, je les préfère à tous les plaisirs, même spirituels. Aujourd'hui, en présence de votre divine Majesté, j'en fais choix, et alors même que je pourrais me sauver par une voie moins ardue,

de plein gré, afin de vous être plus semblable, oui, je les choisis pour toujours ».

La page suivante, toute irradiée des joies de la Résurrection et des « délices » de l'Amour divin, se termine par ces paroles adressées à J. -C. : « Au ciel vous avez vos saints pour partager votre gloire, sur la terre nous devons uniquement désirer être faits participants de votre Passion ».

Le lendemain, se tournant vers l'Esprit-Saint, ardemment imploré au cours de la retraite, il lui dit : « Que ferai-je pour attirer vos faveurs? Vous vous reposez sur l'humble : je choisis par préférence la place la plus infime. Vous aimez la pureté : je garderai mon cœur et mes sens. Vous détestez tout faux-semblant, je marcherai devant vous dans la sincérité et la simplicité. Votre demeure est dans la paix : je veillerai à tenir toutes mes passions dans l'ordre. Vous êtes Charité : voici mon cœur pour que vous l'embrasiez ».... A la fin des exercices, le Père de Clorivière résume le programme qui sera celui de toute sa vie.

« Au nom de la très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, Résolutions par lesquelles je veux toujours me gouverner :

« Je ne mettrai de moi même, aucune borne à ma tendance à la perfection ; et je veux, de tout mon pouvoir, m'efforcer de procurer la plus grande gloire de Dieu en moi et dans le prochain. A cette fin, je me tiendrai toujours attentif à ce que la divine Volonté demande de moi, et prêt à l'accomplir dans toute son étendue. En toutes choses, je veux m'appliquer à ce que je connaîtrai être plus agréable à Dieu, laissant de côté toute autre considération...

J'aurai toujours devant les yeux mes vœux de religion. Pauvreté. — J'abhorrerai toute superfluité, et, parmi les choses nécessaires, je préférerai autant que possible les plus viles....

Chasteté. — J'emploierai avec soin tous les moyens de la garder exempte des plus légères taches, me proposant toujours d'imiter la pureté des Anges. Stricte garde des sens. Esprit toujours occupé d'utiles pensées ; pas de lectures de simple distraction....

Obéissance. — Toutes mes actions et mortifications

seront réglées par elle. Je me propose particulièrement la perfection de cette vertu comme étant, parmi les vertus religieuses, la plus grande et la plus agréable à Dieu...

Aucune vertu ne peut s'acquérir sans la retraite et le silence : j'aimerai grandement ces deux moyens et je les pratiquerai dans toute la mesure où ma situation le permettra. Je n'irai en aucune société sans quelque réserve et sans avoir demandé le secours de Dieu, pour ne pas l'offenser et pour éviter toute parole inutile. C'est chose difficile et qui ne peut se réaliser que grâce au soin constant de se dégager de toute pensée vaine, de se tenir uni à Dieu et de converser habituellement avec Lui.

Après mes vœux, la prière et la mortification demandent mon principal soin. Je donnerai chaque jour plusieurs heures à l'oraison, au moins trois, quand cela me sera possible. Et cela me sera souvent possible, sans doute, si je coupe court à toute chose que ne réclame pas la fin de ma vocation.

Ma mortification doit être continuelle, selon la règle, et elle doit s'étendre à toute chose, de telle sorte que la nature ne se contente en aucune. Je dois observer dans mes repas une stricte abstinence, et hors des repas, ne rien prendre. L'eau si cela se peut, me suffira comme boisson. Mon lit doit être aussi dur qu'à bord. Toutes mes prières seront d'ordinaire toujours faites à genoux. Je porterai tous les jours un instrument de pénitence et prendrai la discipline. Je jeûnerai tous les samedis. (Je demanderai permission de porter continuellement le cilice.)

En toute chose, je me proposerai toujours la pureté d'intention, l'abnégation, l'humilité. Par la pureté d'intention, je veux diriger toutes mes actions à la plus grande gloire de Dieu et les accomplir parce qu'elles sont sa volonté. Par l'abnégation, je détournerai les yeux de moi-même, pour ne pas considérer si les choses sont plus ou moins agréables à la nature, grandes ou petites. Pour le faire d'une manière plus parfaite, je me proposerai d'imiter J.-Ch. et d'entrer dans ses divines intentions. Par l'humilité, reconnaissant ma propre incapacité et ma faiblesse, je ne serai cependant ni effrayé ni rebuté. Au con-



traire, les mépris aussi bien que les souffrances, doivent être l'objet de mes désirs, quand par là peut être procurée en quelque manière la gloire de Dieu.

Je dois être très soigneux de ménager le temps, de sorte qu'il soit tout entier employé à l'oraison, à l'étude et au service du prochain. Pas d'autres distractions que celles qui sont utiles pour mieux remplir mes autres devoirs. Aucune lecture de simple curiosité ou agrément. En conversation, je dois, dans la mesure du possible, parler de choses utiles et propres à accroître la dévotion, tant en moi-même que dans les autres. Je ne dois pas plus être avide de nouvelles que si j'étais déjà un homme de l'autre monde.

Après les trois adorables Personnes de la Sainte Trinité, je rendrai un culte continuel à la Très Sainte Humanité de N.-S. et à sa divine Mère. Jésus et Marie doivent rester présents à ma pensée, et je veux sans cesse offrir Jésus à son Père, Marie à Jésus. C'est en union avec eux que je veux prier, souffrir et faire toutes choses. Leurs Cœurs sacrés seront mon lieu de repos, mon oratoire, mon école, mon refuge, mon centre ; rien ne sera capable de m'en arracher ».

« O Jésus bien-aimé, l'âme de mon âme, et ma vraie vie, je me propose fermement de suivre vos pas et de faire en toutes choses ce qui vous est le plus agréable. Donnez-moi votre grâce et votre Esprit divin, pour me conduire droit à Vous, m'unir à Vous, m'abîmer en Vous.....

Egenus et pauper sum ego, adjuva infirmitatem meam.

A Gand, 28 juin 1766, entrant dans ma 32<sup>e</sup> année ».

A coté de ce document, nous en trouvons un autre qui débute ainsi : « Je me rends compte que ma difficulté à parler m'a été très profitable, si bien qu'à ne considérer que moi, je ne désirerais pas d'en être délivré. Mais devant travailler aussi pour le salut des autres, j'ai souvent demandé à la divine Majesté d'enlever cet empêchement ». Suit le projet, qu'il soumet à son supérieur, de vœux qui auraient force si une pleine liberté de parole lui était accordée. « Ces vœux seraient : 1<sup>o</sup> Jeûner au pain et à l'eau tous les samedis et veilles de fête de la Sainte Vierge. 2<sup>o</sup> Réciter chaque jour le petit office de l'Immaculée Con-

ception. 3<sup>o</sup> Renouveler la demande de la Mission du Canada ».

Cette demande, en effet, le Père de Clorivière l'avait présentée plusieurs fois, sous la pression du désir de s'immoler davantage pour J.-C. dans la vie de missionnaire, et d'y cueillir peut-être la palme du martyre. Un désir si agréable à Dieu ne devait jamais se réaliser. La destination que le tertiaire reçut à la fin de sa probation lui était très inattendue, il partait pour l'Angleterre. Il y fut accueilli à bras ouverts par le P. Tichbourne, Vice-Provincial.

Le nouveau venu devait d'abord être confié à un médecin habile dans la cure du bégaiement, et, du même coup, il s'initierait davantage à l'usage de la langue anglaise. Le traitement, qui au début, avait paru réussir, se termina par un échec. Entre temps, le Père de Clorivière s'était employé au classement de la bibliothèque de la résidence, et il avait étudié ces questions de controverse qu'il est nécessaire de posséder pour traiter avec des protestants. Puis il se vit chargé de diriger provisoirement une école à Hammersmith, petite ville aux environs de Londres, et reçut enfin, à Londres même, le soin d'évangéliser un petit groupe de fidèles. Rien de tout cela ne devait durer longtemps, une maladie survint, si grave que l'état parut un instant désespéré. Dans les secrets de Dieu, les souffrances de cette maladie, les grâces dont elle fut marquée, étaient la préparation à une longue vie, sur laquelle s'ouvrirent dès lors de mystérieuses perspectives. Quand le mieux s'affermir, le malade se vit l'objet de faveurs d'En-haut d'un ordre exceptionnel, mais sur lesquelles ses notes ne donnent que des aperçus très brefs. D'Hammersmith, où il est retourné pour achever sa convalescence, il écrit le 6 Mai, au P. Fleury :.... « Je ne vous ai encore rien dit de ce que je voudrais. Une autre lettre suppléera, mais ce n'est pas à communiquer, à moins que vous ne jugiez bon, pour le bien de mon âme, que, comme il est arrivé pendant ma maladie, je sois tenu de nouveau pour avoir un peu perdu le sens. Dieu l'a permis pour mon plus grand bien, et il ne me fut pas d'une petite con-

solation que cela m'advint dans le temps de la Passion ».

« Je ferais, je crois, un volume si je voulais exposer tout ce que j'ai expérimenté alors, soit des grâces et faveurs divines, soit des illusions et subtils artifices de l'esprit mauvais. Notre-Dame surtout, mais aussi notre divin Sauveur et Dieu lui-même, ont été bons pour moi au delà de tout ce que j'aurais pu espérer ou imaginer. Je ne me souviens maintenant de ces choses que d'une manière voilée, et j'en remercie Dieu, car si elles m'étaient présentes comme elles le furent alors, je ne sais ce que je deviendrais. « Le 16 Mai, il ajoute : « J'ai gardé la lettre qui précède, doutant si je devais l'envoyer. Je me décide pour l'affirmative car il me semble l'avoir écrite sous l'influence du bon esprit. Ma maladie a eu un caractère extraordinaire quant à ces choses que j'ai éprouvées alors et quant aux effets qui en demeurent. Je suis comme né à nouveau, et la grâce abonde, ainsi que ces dons qu'on appelle gratuits. Comme je n'ai pas toujours parlé et agi selon que la sagesse humaine semblait le demander, j'ai eu le bonheur d'être pris pour un illuminé. Excepté le Père Tichbourne, qui a toujours soutenu que rien dans mes paroles ni mes actes ne le motivait, les nôtres ici ont eu cette opinion. Maintenant ils me font la faveur de me regarder comme un homme sensé. »

« J'ai vu de grandes choses que Dieu voulait faire par moi comme par son instrument. Mettez, je vous prie, M. Howard au courant, car je crains l'illusion ». Cette dernière partie de la lettre est datée de Londres. « J'y ai repris, explique le P. de Clorivière, le soin de mon petit troupeau.... Quand le discours est de Dieu, je parle avec une aisance et une facilité que je ne connaissais pas. J'ai donné en anglais, devant les fidèles, un sermon d'une demi-heure, sans autre préparation que la lecture de l'Évangile du jour.... J'espère que cette amélioration sera durable, mais je n'en ai aucune assurance ». Il faisait bien de n'y pas trop compter, car, de fait, l'amélioration ne devait être que passagère. « Je te guérirai quand le temps sera venu » avait dit N. S. à son fidèle ami, une année aupara-

vant. L'heure n'était pas venue et, en attendant, il lui faudrait remplir, en dépit de l'obstacle, le poste où la confiance des supérieurs allait l'appeler.

Si le serviteur de Dieu n'avait reçu aucune assurance quant au temps où se réaliseraient les annonces divines, par contre il gardait profondément gravée l'assurance donnée d'En-haut de « grandes choses » que Dieu voulait, un un jour, accomplir par lui « comme par son instrument ». En vain essayait-il de lutter contre cette conviction. « Selon toute apparence, écrit-il, Dieu me destine à une vie humble et obscure, et je dois, de tout cœur, embrasser une telle vie.... Je ne dois pas répugner à être abaissé, compté pour rien. Je dois regarder cela comme le plus grand bien qui puisse m'arriver, puisque je ne suis utile à rien. Le P. Provincial et une autre personne me l'ont bien fait comprendre, sans doute par une inspiration de Dieu ». Cela n'empêche pas que, avec son humble loyauté, le P. de Clorivière n'écrive un mois après, dans une manifestation de conscience à son Provincial : « Je ne mets pas en doute qu'il y ait eu grande part d'illusion dans ce que je vous communiquai au temps de ma maladie, ou plutôt de mon rétablissement ; néanmoins, j'ai de temps en temps, et spécialement quand mon recueillement est plus grand, une forte impression quem, malgré mon peu d'aptitudes naturelles et surnaturelles, Dieu veut un jour se servir de moi.. Je sens que l'orgueil est fortement enraciné en moi ; il peut avoir part à ces sentiments qui semblent venir de Dieu, il vaut donc mieux m'en tenir à ne désirer autre chose que d'être méprisé et oublié ».

Plus d'une fois encore, une ligne discrète viendra révéler que les mêmes vues lui ont été imprimées de nouveau, comme un rappel s'imposant à son âme.

Quelles étaient donc ces « grandes choses » que Dieu avait fait entrevoir à son serviteur ? Rien dans ses notes ne le précise, mais « nous ne pouvons guère douter, écrit le P. Terrien, et c'était l'opinion commune autour de lui, que le rétablissement de la Compagnie de Jésus après la catastrophe finale, n'y tint une des premières places ».

Nous avons vu que le Vice-Provincial, le P. Tichbourne,

principal confident de celui qui avait reçu ces vues, n'avait jamais douté de l'esprit d'où elles procédaient, et si le Provincial avait cru devoir traiter les lumières soumises par son subordonné d'une manière propre à l'humilier, néanmoins, il était si loin de douter de la solidité de son jugement et de sa spiritualité que, peu de temps après les événements dont nous avons parlé, le jeune religieux était choisi pour socius du Maître des novices.

Cette disposition l'amenait pour la seconde fois à Gand, au moment où le P. Fleury allait terminer son troisième an. Ce dernier avait dû à l'intervention du P. de Clorivière son admission dans la Province d'Angleterre, et les deux amis eurent, une fois encore, la joie de s'entretenir des choses de Dieu, avant une nouvelle et définitive séparation. En effet, tandis que ses fonctions fixaient l'un en Belgique, l'autre passait en Angleterre. Il eut en ce pays une longue et féconde carrière, et il sut garder la ferveur de sa vie religieuse dans l'isolement auquel l'obligeait la direction de missions importantes. La correspondance entre les deux religieux se ralentit, puis cessa par la force des circonstances, mais le P. Fleury conserva comme des reliques les lettres de son saint ami. Environ cinquante ans après l'adieu de Gand, le P. de Clorivière lui écrivit encore, et ce sera pour un nouvel appel au labeur, mais les deux ouvriers de la gloire divine ne se retrouveront que dans le repos céleste.



### III.

#### AU SERVICE DES AMES.

La bonne ville de Gand conserve de beaux vestiges de son passé, surtout dans ses églises et ses joyaux d'art religieux. Nous y retrouvons quelque chose du cadre extérieur de l'existence du Père de Clorivière, mais non les murs mêmes où il a vécu. En effet, les immeubles qui appartenaient aux Jésuites anglais, entre l'église S<sup>t</sup> Jacques et la rivière, ont été transformés ; leur église a disparu. Dans la maison qui existait alors, les murs étaient devenus trop étroits, car le noviciat, fixé depuis plus d'un siècle à Watten, dans le nord de la France, avait dû, à la suite des arrêts du Parlement, être transféré à Gand, sous le même supérieur que le troisième an. C'est donc là que le P. de Clorivière est appelé, en 1767, pour seconder, dans la direction des novices, un supérieur qui se trouvait cumuler deux offices de manière inusitée. Aussi, les attributions du nouveau socius se marquent, dès le début, assez étendues. C'est à lui qu'il incombe de donner, aux novices de première année, cette retraite de trente jours qui est un des grands moyens de formation de l'Institut (1).

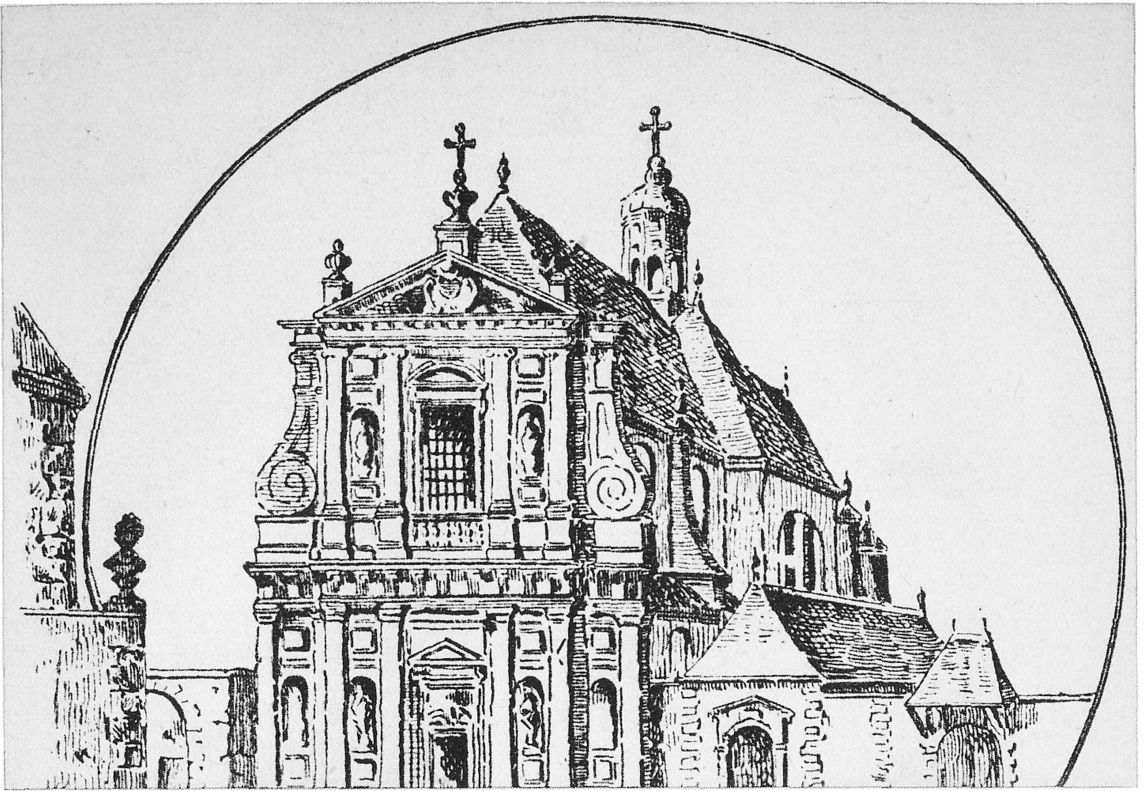
Pour un religieux qui a déjà étudié, mais bien plus encore pratiqué à fond la doctrine qu'il doit enseigner, la difficulté de cette initiation à donner aux autres ne serait pas grande, si toujours ne renaissait la même affligeante inhibition de la parole. Elle avait paru céder, et c'est un retour offensif qui se produit, juste à l'heure où il faudrait pouvoir communiquer aux nouveaux venus la sève de l'Institut. Le P. de Clorivière en prévient ses supérieurs, mais ceux-ci le veulent quand même à l'œuvre. Que va-t-il donc faire ? Il consentirait volontiers à donner à cette jeunesse sujet d'hilarité, s'il ne voyait le dommage qui risque

d'en résulter. Il prend alors le parti d'écrire les points de méditation qu'il doit proposer, et de les faire lire en sa présence par un des novices. Ce qui, en de pareilles conditions, manque, on le comprend, à la vie, à la spontanéité de l'enseignement, sera suppléé, pour le bien des âmes à lui confiées, par l'humilité, la souffrance et la prière de l'instructeur. Plus d'un siècle a passé et l'humble labeur alors accompli profite à d'autres âmes, puisque la retraite ainsi donnée aux novices a été presque entièrement conservée et est réunie en un volume.

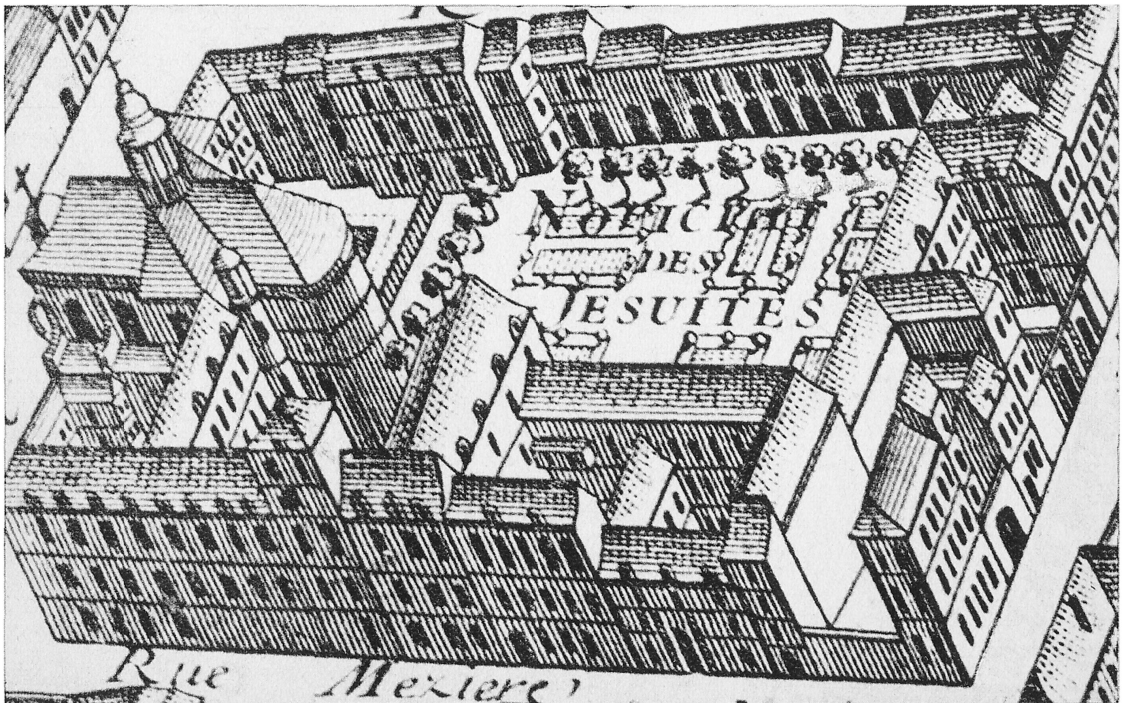
« Les trois premiers mois que j'ai passés ici, écrit le serviteur de Dieu à son Provincial, j'ai été livré à une peine d'esprit qui n'était pas petite, à cause de la difficulté où je me trouvais de bien remplir mon office... Néanmoins ces impressions étaient sans trouble, et accompagnées d'une pleine conformité à la Volonté de Dieu ». Cependant il constate qu'il « parle assez librement dans les entretiens avec les novices, mais non autant qu'il le voudrait », de sorte qu'il se prend à redire : « Vous voyez, mon Révérend Père, quel pauvre instrument je suis et combien peu utilisable, il faudra toute votre industrie pour en tirer quelque chose. Faites de moi ce qu'il vous plaira, je serai toujours content ». Ce qui plaisait au Provincial, c'était la continuation d'une tâche où la sagesse et la vertu du P. de Clorivière étaient, en réalité, beaucoup plus précieuses qu'une facile éloquence.

Comme donc le Supérieur s'est déchargé « presque entièrement des novices sur son socius », celui-ci continue de s'imposer un travail considérable pour la préparation écrite des sujets qu'il devra traiter. Et même, ayant à cœur de diriger les récréations, de telle sorte que les novices y apprennent le talent de la conversation, tel qu'il convient à des religieux apostoliques, il prépare des questions qui donneront, une partie du temps, matière à entretien. Tantôt c'est un sujet de philosophie, tantôt un passage des Livres Saints, ou bien une fête de l'Église qui approche, ou encore les prérogatives de la Sainte Vierge. La question rédigée en quelques mots avec ses subdivisions, est affichée la veille, et les novices invités à y réfléchir un peu,

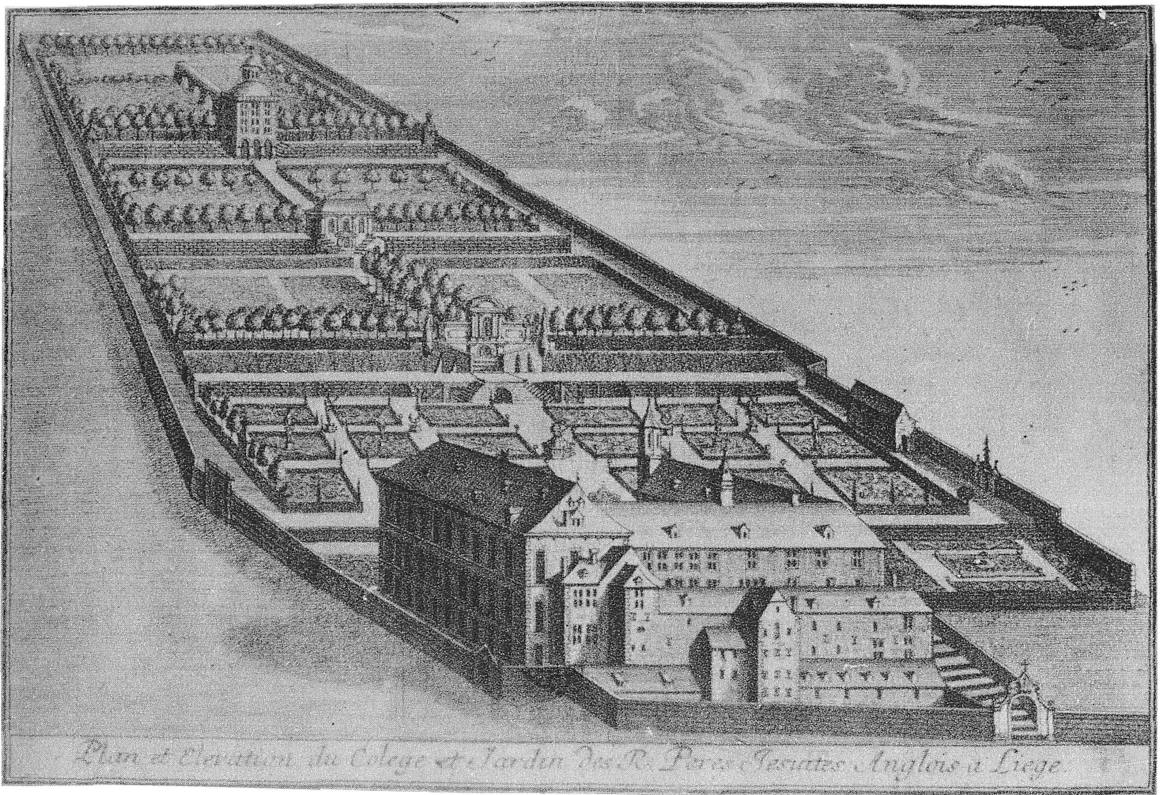




Noviciat de la Compagnie de Jésus, à Paris. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles  
Façade de l'église



Plan du Noviciat de la Compagnie de Jésus, à Paris, d'après Turgot.



Scolasticat des Jésuites de la Province d'Angleterre, à Liège — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Notre-Dame  
de Miséricorde  
à Chèvremont.  
  
Pèlerinage  
mis en honneur  
par les Jésuites  
de la Province



à consulter même, s'ils le désirent, quelque ouvrage se rapportant à la matière. L'heure venue où les langues se délient, la question est mise sur le tapis, la discussion s'engage dirigée par le Père de Clorivière. Il a jeté d'avance sur le papier la solution qui doit conclure. D'ordinaire, elle tient en peu de lignes. Parfois, elle s'étend un peu plus quand le sujet semble le demander, ou risque d'avoir été trop incomplètement envisagé par des esprits encore neufs. Citons une des questions ainsi proposées :

« L'homme peut-il être certain de la vérité de ses jugements? Quelles règles infaillibles peut-il avoir pour cela, et quelles différences existent parmi ces règles ?

Réponse : « Il convient à la sagesse de l'auteur de la nature que la raison étant donnée à l'homme pour le guider, elle le conduise sûrement quand il lui obéit exactement.... Le guide donné à l'homme serait faux s'il était fatalement exposé à l'erreur. De plus, comme, en bien des cas, l'homme a le devoir de juger et que cette obligation, qui vient de Dieu, ne peut être ni évitée ni modifiée, il s'en suit que Dieu ne peut imposer à l'homme d'être le jouet de l'erreur, laquelle est le contraire de la divine véracité. Enfin, beaucoup de conséquences pratiques dépendent essentiellement de nos jugements. Par exemple : De l'existence de Dieu résultent nos devoirs de créatures envers le Seigneur. Si cette première affirmation : Dieu existe, qui est du domaine de la raison, n'était pas infaillible, ces devoirs ne s'imposeraient pas, ou alors Dieu serait un législateur injuste qui demanderait des choses dont l'obligation nous resterait incertaine.

De tout cela il résulte que la Sagesse, la Véracité, la Justice de Dieu n'ont pu manquer de donner des règles capables d'assurer complètement l'homme de la vérité de son jugement, au moins quant à ce qui a la plus grande importance pour le bien universel de l'humanité, et de chaque homme en particulier ».

Suit, également développée, la réponse sur les règles de certitude.

On le voit, c'était une sorte de cercle d'études que l'in-

généieux socius avait ainsi organisé pour ses novices. Ils y abordaient, au fil des jours, les sujets les plus variés, sans autre effort que l'instant d'intelligente attention réclamé par une question précise.

Du travail auquel se livrait la plume du P. de Clorivière, quelques-uns de ses anciens compagnons de scolasticat, maintenant dans le ministère, s'étaient avisés de profiter aussi. Telle lettre, en le remerciant d'un canevas de sermon qu'il a envoyé, en réclame d'autres, avec indication des sujets désirés. Ainsi le zélé religieux avait-il la double consolation d'aider ses frères et de porter, en quelque sorte, par eux, la parole de Dieu plus loin qu'il n'eut pu le faire lui-même.

Pour lui, dans les temps laissés libres par sa charge près des novices, il allait évangéliser les pauvres par le catéchisme aux enfants et les visites à l'hôpital. Là, il commençait par rendre d'humbles services aux malades, qui gisaient dans des conditions répugnantes à la nature ; puis il s'efforçait d'atteindre leurs âmes à travers une épaisse couche d'ignorance. Quand il revenait à la maison, il rapportait souvent d'indiscrets et dévorants souvenirs de sa charité, dont il avait parfois quelque peine à se débarrasser. « Cette petite incommodité, dit-il, je la regarde comme un gain d'autant plus précieux que la cause en est plus vile ». Mais il s'avoue quelque peu ému à la pensée que, si ses frères arrivaient à le savoir, ils en éprouveraient du dégoût. Il n'a garde cependant, de rien laisser d'un exercice de zèle dont il constate les fruits consolants. « Je trouve généralement ces pauvres gens dociles aux instructions que je leur donne.... et ce que je ne puis par les exhortations, j'expérimente que Dieu l'accorde à l'humble recours de la prière ». D'autres occasions de dévouement viennent le chercher chez lui, et c'est avec un égal soin qu'il résout les doutes d'un calviniste et qu'il s'évertue à préparer un idiot à la première communion.

Au sein d'une existence si dépensée, l'oraison était, pour le P. de Clorivière, l'élément vital, dont il restait enveloppé, où il désirait toujours se plonger davantage. Dès qu'il était libre, le tabernacle l'attirait comme un ai-

mant, il se reposait de tout à ses pieds. Il y apportait parfois une âme presque accablée sous le poids de souffrances intérieures et aussi d'épreuves extérieures. De ces dernières il dit très peu, une ligne seulement les trahit, ici ou là. C'est par exemple dans cette note de 1776 : « Il m'a été représenté quelque chose de ce qui m'a été manifesté pendant ma maladie. Tout à la volonté de Dieu ! Pour ma part, mon seul soin consiste à m'humilier, à remplir mon devoir avec courage, à recevoir, avec gratitude et joie, toutes sortes de mépris et d'humiliations ». Il en avait donc, il se garde de s'y étendre, mais il écrit un peu plus loin : « Je veux m'efforcer d'imiter, en Jésus souffrant, son silence et son amour pour ceux qui le faisaient souffrir ». Jamais un mot plus explicite, mais cela suffit pour nous donner l'indice d'un genre de peine qui ne manque guère dans la vie des amis de la croix. D'autre part, ses sollicitudes paternelles pour les novices qui l'entouraient, ne pouvaient aller sans tribulations, tous ceux qui ont la responsabilité des âmes le savent bien. Un jeune homme qu'il avait eu sous sa conduite ayant quitté la Compagnie, il écrit au P. Fleury : « J'ai ouï dire que C. est près de vous, dites-lui mon souvenir. Je lui pardonne ce qu'il a fait envers moi, mais j'ai pitié de l'irréparable tort qu'il s'est fait à lui-même. C'est une peine qui se renouvelle chaque fois que je pense à lui. Je prie Dieu qu'il soit plus fidèle à vivre chrétiennement qu'il ne l'a été à suivre sa vocation. Prenez soin de lui, il n'a pas cessé de m'être cher ».

Aux épines qui l'atteignent du dehors, se joignent, à la même époque, celles qui s'enfoncent jusque dans le secret du cœur. Les tentations qui, pour un temps, l'avaient laissé en repos, ont repris leurs attaques ; elles ne dureront pas moins de dix années, sans que jamais il ait à noter une défaillance. Au début, il en éprouvait de l'angoisse par la crainte d'offenser Dieu, mais il a expérimenté de telle sorte le secours de la grâce, qu'il oppose maintenant aux assauts les plus forts, avec la prière et la patience, un mépris tranquille. « C'est, écrit-il, de quoi m'humilier, non me troubler. A côté de cela, j'ai une horreur même sensible pour tout ce qui est contraire à la pureté,

soit de l'âme, soit du corps ». Une telle horreur avait, on le conçoit, pour effet, de lui rendre d'autant plus à charge les vexations de l'ennemi. Longtemps après, encourageant un fervent confrère dans une semblable épreuve, il avoue : « Il n'y a rien de si pénible pour une âme toute à Dieu qu'un tel penchant, et c'est peut-être, dans la vie spirituelle, la croix la plus difficile à porter ».

Cependant, au cours des années qui nous occupent, une autre croix lui pèse plus lourdement encore, comme il le confie lui-même à son supérieur : « C'est, dit-il, un certain esprit d'abattement, qui me possède ». Ne pouvant le vaincre par de violentes attaques, l'ennemi s'est avisé de s'en prendre surtout au côté le plus vulnérable de cette forte nature, au moyen de la lime sourde des désolations et de la tristesse. En s'y obtenant, et menant tout de front, n'arrivera-t-il pas enfin à jeter sa victime dans l'amertume et le désespoir ? Le mot se trouve sous la plume du P. de Clorivière, mais il passe rapidement, comme pour éviter de nourrir en lui-même cette sombre tentation. « Pour y obvier, écrit-il à son supérieur, je m'attache particulièrement à acquérir une sainte liberté d'esprit et à remplir mes devoirs à la fois avec mortification et avec joie ».

« La joie », c'est le mot qui revient, non pas une fois mais plusieurs, aux heures où l'épreuve s'appesantit davantage, et, alors même qu'il n'est plus rien qui ne lui soit à charge et douloureux, il tracera encore cette ligne d'un émouvant laconisme : « Je dois me réjouir grandement quand je souffre de tout ».

Dieu s'était-il donc retiré ? Il semblait le faire, au moins à certaines heures, car son serviteur écrit : « Quand les souffrances, tentations et désolations surviennent, loin de m'en laisser abattre, je dois puiser en cela un nouveau courage et y voir une formidable occasion d'avancer ». L'ennemi, alors, cherche à lui persuader qu'au lieu de cela il ne fait que déchoir, et que, d'ailleurs, il n'est et ne sera jamais bon à rien. Alors un cri de tristesse échappe : « La vie m'est pesante ! » mais aussitôt : « Ce qui me rend l'existence supportable, c'est la Volonté de Dieu ». Et comme les

noires impressions éprouvées lui paraissent dénoter que « la nature se mêle » encore dans son désir de servir Dieu utilement, le fidèle religieux conclut : « Je vais donc me dégager même du désir de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, et me contenter de réaliser sa Volonté, même en ne faisant rien pour Lui ». Il ne laisse pas cependant de faire effort pour surmonter, dans l'accomplissement de ses devoirs, une timidité que la tentation accentue. « Quand donc, Seigneur, serai-je affranchi de cet esprit de pusillanimité qui provient d'orgueil ? Combien de temps devrai-je lutter encore ? Mais j'ai enraciné mon espérance en Vous... »

Au milieu de tout cela, le don de contemplation, que nous avons vu briller dans l'âme du serviteur de Dieu, subsiste, mais souvent il reste « en la fine pointe de l'esprit », selon une expression chère à S. François de Sales, et c'est comme pour permettre aux épreuves diverses de faire leur œuvre plus efficacement. Le Père de Clorivière expérimente alors, dans une oraison très nue « une division entre les puissances de l'âme, qui fait souffrir la nature, » car alors, explique-t-il, « la possession de Dieu n'est point sensible ». Son attrait intérieur reste tel cependant qu'il écrit, dans le même compte-rendu : « Dès que mon esprit est libre d'occupation, il est attiré comme naturellement vers Dieu ». De temps en temps, son Dieu lui fait éprouver davantage les effets de sa présence, et alors, il note d'un mot, dans son examen journalier : « Recueillement... Grande union à Dieu ». Ou bien, par quelque faveur particulière, N.-S. et sa divine Mère sont venus reconforter leur pauvre serviteur. « Dans une de mes oraisons, écrit-il en Juin 1768, j'ai été admis à baiser, avec une grande douceur, les pieds de Jésus ». Et encore : « Durant la nuit, j'ai été visité, ce me semble, par l'Enfant Jésus, ce qui m'a causé les plus douces impressions d'amour.... Depuis, je porte un feu dans la poitrine ». A diverses reprises, la douce présence de la reine du Ciel apporte une vivifiante influence, dont l'âme reste embaumée.

Dons de la croix, dons de l'intimité divine, ces deux signes des amis privilégiés du Seigneur, le P. de Clorivière les porte donc de plus en plus, et, sous leur action, sa ver-

tu s'élève, avec une aisance croissante, au dessus des impressions les plus pénibles. Il n'a jamais cessé, d'ailleurs, d'affirmer son bonheur au service de Dieu, et telle ligne où il s'avouait comme oppressé d'un poids trop lourd était toute voisine de celle où il disait : « Je suis extrêmement content dans ma vocation ».... On le sait, la contradiction n'est qu'apparente, il en va ainsi dans les choses de Dieu.

De sa vocation tant aimée, le compagnon de Jésus a, dès le début, embrassé si étroitement les devoirs propres qu'ils ne semblent plus lui coûter. Cet homme dont la volonté et le jugement ont un caractère si marqué, peut dire : « Je n'ai jamais trouvé difficile de voir J.-Ch. dans la personne de mes supérieurs et de leur obéir en cette qualité, de sorte que leurs ordres ne m'ont jamais paru trop durs ». Ailleurs, il écrit : « S'il y a en moi quelque vertu, je crois que Dieu m'a donné celle d'obéissance ». Le secret de cette pleine victoire de l'obéissance dans une telle âme, se trouve dans une forte résolution, prise en contemplant le sang versé par Jésus Enfant. « Plus l'obéissance brisera ma nature, plus elle me sera chère ».

La solidité de ses autres vertus religieuses est également éprouvée, les supérieurs le savent bien, de sorte qu'ils ne vont pas hésiter à confier à ce religieux de 35 ans une mission qui l'éloignera temporairement de la communauté.

\* \* \*

L'abbesse des Bénédictines anglaises de Bruxelles est en instance auprès du Provincial de la Compagnie, pour qu'il se hâte de leur donner un secours spirituel, leur chapelain étant mort. Le P. de Clorivière leur est accordé, toutefois ce n'est que pour peu de temps, il devra ensuite rester seulement confesseur extraordinaire de l'Abbaye. Il quitte donc, en vue d'une courte période, son premier champ d'action, mais les circonstances vont amener des prolongations successives de ce provisoire.

Les Bénédictines anglaises, réfugiées depuis un siècle et demi en Belgique, avaient leur monastère à l'ombre de la belle église de Ste Gudule. L'illustre famille de Berlaumont



leur avait cédé une partie des vieux remparts et une tour, près de laquelle de nouvelles constructions s'élevèrent. Voisin immédiat, « le Cloytre de la Reine de tous les saints » fondé par la comtesse de Berlaimont, entretenait d'affectueuses relations avec les moniales proscrites. Touchant leur jardin, existait une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Montaigu. Ces anctuaire où le P. de Clorivière dût prier souvent, a disparu, aussi bien que le monastère témoin de son dévouement de prêtre et de religieux.

Ames généreuses, qui s'étaient expatriées pour embrasser la vie parfaite, les Bénédictines apprécièrent le guide que la Providence leur envoyait, et cependant il fallut à celui-ci du temps et de la patience pour les attirer à la communion fréquente. Elles avaient subi, comme tant d'autres, et à leur insu, des influences jansénistes, en ce qui concernait l'Eucharistie, et aussi le culte de la Sainte Vierge. De quel cœur le dévoué directeur agit près de ses filles spirituelles, pour les dégager de toute fausse contrainte, et les amener, confiantes, à N.-S. et à sa Mère bénie, ses exhortations en font foi. Il s'était astreint, en effet, comme au noviciat, à les écrire en entier, et il eut la joie d'en recueillir le fruit. Bon nombre de ses instructions, celles sans doute du carême, portaient sur cet autre sujet qui était si familier à son âme, la Passion de N.-S. Il trouvait des accents émus pour faire goûter aux épouses de J.-Ch. la saveur du sacrifice en union avec Lui. S'inspirant de l'Écriture, il leur présentait l'Époux divin comme la fleur empourprée du Calvaire, et les invitait à « cueillir cette belle fleur sanglante et à la placer sur leur cœur; pour en faire l'unique objet de leurs pensées et de leurs affections, et s'imprégner de son divin parfum ».

Le zèle de M. Rivers, car tel est le nom anglicisé du confesseur des Bénédictines, ne va pas tarder, son séjour à Bruxelles se prolongeant, à y trouver un champ plus étendu. Si bien que la solitude du chapelain s'accorde avec son attrait pour la vie contemplative, il ne saurait oublier sa vocation apostolique, et il s'y donne largement. « Je suis, écrit-il à son supérieur, constamment occupé par mes fonctions et par des services à rendre. Je reçois des visites,

presque toutes telles que je puis les désirer ». De ces relations apostoliques, il résulta des conversions, dont quelques souvenirs ont été conservés. Le fait qui marqua davantage, car le personnage était en vue, fut le retour à la foi de Lord Montague, qui avait abandonné le catholicisme. Il tomba dangereusement malade à Bruxelles. Convié à se rendre auprès de lui, le mercredi de la semaine sainte, le P. de Clorivière, avant de s'y rendre, réclama les prières d'un pieux mendiant qui avait coutume de passer des heures dans la chapelle du couvent. « Je prierai jusqu'à ce que la grâce soit accordée » répondit-il. Pendant ce temps, l'envoyé de Dieu pénétrait auprès du malade, et malgré les efforts de sa femme, ardente protestante, Antoine Montague se confessa, donna tous les gages d'une sincère conversion et reçut les derniers sacrements. Celui qui venait de le reconquérir à J.-Ch. avait veillé toute la nuit à son chevet, et il ne le quitta pour ainsi dire pas, l'assistant jusqu'au jour de Pâques, où cette âme réconciliée retourna paisiblement à Dieu.

Il semble bien qu'au nombre d'autres conversions, dont l'auteur de la première vie du serviteur de Dieu ne parle qu'en termes généraux, il faut en placer une dont le récit nous est donné par le Père de Clorivière lui-même, dans son explication des Litanies de la Sainte Vierge, en 1775. Arrivé à l'invocation « Virgo clemens », il donne, et c'est le seul endroit où il use de ce procédé, quelques exemples de la miséricordieuse intercession de Marie. Après en avoir cité deux, dont il nomme les instruments, il change de ton et poursuit, d'une manière où il est facile de deviner que lui-même est en cause. Voici son récit : « On me permettra d'ajouter un exemple dont plusieurs personnes peuvent attester la vérité; il regarde un jeune homme de famille, qui fut exécuté il y a quelques années à Bruges. Il avait toujours mené une vie libertine, et il était condamné à expirer sur la roue, pour avoir assassiné quelqu'un de la manière la plus inhumaine. Ni les terreurs de la mort, ni tout ce qu'on pouvait lui dire, ne faisaient impression sur lui. Celui qui l'assistait avait épuisé, pendant plusieurs jours, tous les moyens que le zèle peut suggérer en pareille cir-

constance. Enfin, pénétré de la plus vive douleur, il lui dit que dans peu d'heures son sort éternel allait être décidé, qu'il était encore en son pouvoir de choisir.... En même temps, il mit un chapelet entre les mains du malheureux, et lui demanda de le réciter pour lui, ne fut-ce que par reconnaissance des peines qu'il avait prises à son occasion. Le jeune homme consentit, quoiqu'avec répugnance ; mais tandis qu'il récitait le chapelet, son cœur se trouva changé. Il reconnut son aveuglement, et il se confessa dans les plus grands sentiments de pénitence. Quelque rigoureux et humiliant que fut son supplice, il le regarda dès lors comme n'ayant aucune proportion avec l'énormité de ses crimes ; et l'acceptation qu'il en fit, la patience avec laquelle il l'endura, ne permirent pas de douter que la Très Sainte Vierge n'eut usé en sa faveur de sa clémence et du pouvoir qu'elle a près de son Fils pour obtenir le pardon des pécheurs ».

Ce n'était pas, du reste, la première fois que le charitable religieux s'intéressait au sort des prisonniers, comme on peut le remarquer dans ses notes, et peut-être le fait que nous venons de citer eut-il lieu dès le temps de son séjour à Gand, car il reste sans date précise.

« Le serviteur de Dieu, rapporte l'auteur de sa première Vie, venait d'assister un de ses amis à l'article de la mort ; en rentrant chez lui, il rencontra un vieillard sans religion qu'il avait déjà tenté de ramener dans la bonne voie. Dès qu'il l'aperçut, se recueillant en lui-même, il fit cette prière : « Mon Dieu, si l'ami que je viens d'assister a trouvé grâce auprès de Vous, daignez accorder au pécheur que je vois ici la grâce du retour à votre sainte Loi ». Abordant ensuite l'incrédule, après l'échange de quelques mots de politesse, il lui demande s'il est pleinement content des biens que lui procure sa fortune, et il en vient à lui parler des intérêts supérieurs de son âme. Le vieillard essaye, une fois de plus, du dédain ironique, mais il est ébranlé, il promet une prochaine visite. La parole fut tenue et la conversion complète.... « Dieu accorda en même temps deux faveurs signalées à la foi de son serviteur : la double consolation de savoir que l'âme de son

ami était parvenue à la béatitude éternelle et celle de faire rentrer une âme égarée dans la voie qui y conduit ».

\* \* \*

Le Père de Clorivière était bien de ceux qui disposent du cœur de Dieu parce qu'ils ne refusent rien à Dieu. Sa fidélité religieuse, l'austérité de sa vie, restaient les mêmes qu'au temps où il résidait parmi ses frères. Dès qu'il s'était vu isolé pour une période indéfinie, il s'était tracé lui-même une clôture : « Ne sortir ni pour voir de belles choses ni par pure distraction. N'accorder à mes sens aucune satisfaction que je puisse leur refuser ». Par ses lettres, il tient son supérieur au courant de toute sa conduite, et, en particulier, de ce qui concerne son vœu de pauvreté. « J'ai une grande estime de la pauvreté, je souhaite la pratiquer dans toute sa perfection, et il me semble qu'il n'est rien à quoi je ne sois prêt pour cela ». Telles se manifestaient en tout temps, sous une forme ou sous une autre, ses dispositions à l'égard de cette vertu évangélique. Le dernier feuillet qui reste d'un journal spirituel dont les notes se faisaient de plus en plus brèves, se termine par celle-ci, datée du 23 décembre 1771 : « A la fin de l'oraison, j'ai éprouvé un grand désir de souffrir la pauvreté effective et d'acquérir par là une véritable conformité avec Jésus Enfant. Les calamités dont la Compagnie est menacée en ce moment ont amené cette pensée, et je me suis abandonné à tout ce qui pourra arriver. Vel nesciri vel contemni ».

Le foyer intérieur où s'alimentent ces généreux sentiments se révèle encore une fois à nous, dans les notes d'une retraite de la même époque. Dès l'entrée, le solitaire s'est « abandonné à l'Esprit Saint pour recevoir, en quelque sorte, de Lui les sujets d'oraison ». Sous cette douce influence, l'occupation du premier jour a pour objet : « Ma fin, c'est l'Amour. L'Amour est plus nécessaire que toutes choses, l'Amour est l'unique nécessaire. L'Amour supplée à tout, par lui les maux passagers deviennent des biens. Mais rien ne peut suppléer à l'Amour ».

« Indifférence aux moyens en eux-mêmes, les meilleurs sont ceux qui aident à aimer davantage, à donner des preuves d'amour, ceux que Jésus a choisis par préférence ».

Et toute la retraite roule sur le même thème. « L'horreur du péché naît de l'amour.... Aucun châtement n'est aussi terrible que d'être privé d'amour.... L'amour est clairvoyant sur les moindres imperfections ».....

Puis, au troisième jour, on trouve ces lignes : « Bas sentiments que je dois avoir de moi-même. Sauvé de l'Enfer par les mérites de Jésus. Préservé du Purgatoire par l'intercession de Marie. Présence de Jésus et de Marie, douce communication avec eux ». Le retraitant s'arrête, nulle explication sur les grâces que voilent ces simples mots. Leur poids l'incline à se taire et à s'anéantir, et de là, aussitôt, insistance sur les motifs de s'humilier, résolutions d'humilité et d'amour du mépris. Vers le milieu de la retraite une violente tentation surgit encore, supportée en esprit de résignation à la volonté divine. Elle ne tarde pas à être suivie d'autres visites d'En-haut, spécialement de celle-ci : « J'ai reçu une faveur de Notre Dame dont j'ai baisé les mains avec beaucoup de dévotion et de larmes, mais d'une manière toute spirituelle ».

Les « merveilles de l'Eucharistie, merveilles d'Amour » captivent longuement le regard de l'amant de l'Eucharistie, et, de là, il revient encore à l'humilité inséparable de l'amour. « Que rien, dit-il, ne me paraisse plus vil que moi-même, que je sache fuir l'estime, aimer le mépris, n'être point touché des louanges humaines »....

Enfin voici les dernier mots : « Celui qui aime et qui désire être uni pour toujours à l'objet de ses affections, ne se plaît qu'en sa société, ne s'occupe de rien d'autre... C'est ainsi que mon âme peut et doit se comporter vis à vis de l'Époux divin, Jésus.... C'est là ma grande occupation en toutes mes autres occupations ».

A la suite de cette retraite, le P. de Clorivière s'applique plus encore à une grande dépendance de l'Esprit-Saint, dans toutes ses pensées, paroles et actions. « C'est, dit-il, une continuelle attention à Dieu présent en moi, attention qui me porte à éviter ce qui lui déplait et à faire

ce qui lui plaît.... Je pourrais aussi appeler cette attention une sorte de sentiment et de conscience de Dieu présent en moi... ».

« Mon oraison est en rapport avec cette disposition. Dès que je me mets en prière, mon esprit est attiré au dedans de lui-même par la présence et l'opération de Dieu en moi. M'unissant à Lui, je l'adore, je l'aime, je m'anéantis, je consens à son action, mais tout cela d'une manière très simple et très nue, pour ainsi dire sans distinction d'actes, et presque sans mouvement propre des facultés de l'âme. Une telle grâce est, en grande partie, concentrée dans la partie supérieure de l'âme... ».

« Quelquefois, mais plus rarement, l'âme et toutes ses facultés sont, pour ainsi dire, absorbées en Dieu. D'autres fois aussi, N.-S. ou sa Ste Mère me rendent leur présence sensible, et alors je m'entretiens intérieurement avec eux et je sais ce qu'ils me disent ».

La dernière fois que le P. de Clorivière rend compte de son âme à son supérieur, l'épreuve suprême s'annonce pour la Compagnie. « Je ne crains pas, écrit-il le 27 mai 1773, les maux et les peines que la divine Providence peut permettre et je m'applique à ne dépendre que de sa Volonté sainte. C'est comme naturellement que je prends toutes choses de la main de Dieu, et je me tiens, si je ne me trompe, toujours en sa présence, non pas toujours, il est vrai, par une réflexion actuelle, mais par une continuelle impression que cette présence fait sur moi. Dès que mon esprit se trouve libre, Dieu se retrouve aussitôt l'objet de mes pensées ».

« Dieu voit, ajoute-t-il humblement, si mes dispositions sont véritables et si dans les épreuves elles résisteraient ». La suite, en effet, n'allait pas tarder à le montrer : la Compagnie de Jésus traversait, à l'exemple de son Chef, les angoisses de la mort. Il restait cependant un peu de temps encore, et, après les délais et les examens d'usage, le P. de Clorivière avait été admis, par lettres du Père Général, à la profession solennelle des quatre vœux. Il les prononça le 15 Août 1773, en l'église du collège anglais de la Compagnie de Jésus à Liège. Son vœu d'obéissance au

Souverain Pontife allait être suivi de la plus douloureuse des soumissions. Au lendemain de l'Assomption, le bref de suppression de la Compagnie de Jésus était notifié au Père Général, Laurent Ricci, et, le 5 Septembre suivant ce bref était publié en Belgique.

Le P. de Clorivière fut, selon toute apparence, le dernier Profès admis dans l'ancienne Compagnie. Mais que devenaient les espérances qu'il avait entretenues, en lui-même et chez les autres, et dont il avait exposé les motifs avec tant de conviction? « Pourrions-nous craindre, avait-il écrit, que la Compagnie succombât, ou du moins qu'elle ne se relevât jamais? » Elle est tombée, mais il persistera toujours à espérer son relèvement, il en gardera invinciblement une sorte d'assurance : sa chère Société continue de plonger ses racines, par la force même de son obéissance, dans le sol vivifiant de l'Église, l'Église la fera reverdir un jour. Un tel espoir était la meilleure consolation du fidèle religieux dans la douleur et l'isolement où il devait rester désormais. Les liens qui l'unissaient à ses supérieurs étaient brisés, il n'en pouvait garder que dans son cœur. N'ayant plus à leur rendre compte de lui-même, sa plume reste inerte, ou bien, si parfois il a écrit encore quelques notes personnelles, rien ne nous en est parvenu. Nous ne pourrions donc plus pénétrer familièrement dans l'intime de cette vie spirituelle dont, jusqu'ici, nous suivions l'essor. Le serviteur de Dieu ne nous dira pas qu'il continue de marcher dans les voies de l'oraison et des vertus évangéliques. Et néanmoins, nous le saurons sans en pouvoir douter, de la manière la plus sûre : par les faits, par les actes. On connaît la source à son jaillissement.

Ce que le P. de Clorivière a voué il y a quinze ans, ce qu'il a ratifié solennellement il y a quelques jours, il s'y regarde toujours tenu, quoique d'une autre manière. Il est et il veut être le pauvre de Jésus-Christ, celui qui a tout quitté pour le suivre et n'a plus d'autres intérêts que les siens. Il est son apôtre aussi, l'homme de la gloire de Dieu, et il va marcher, du même pas qu'hier, dans l'union à la volonté de Dieu.

A la suite de la mesure qui soumettait entièrement les anciens membres de la Compagnie de Jésus à l'autorité des Ordinaires, le Cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines et Prince du S. Empire, fit parvenir au P. de Clorivière des lettres patentes qui le nommaient confesseur ordinaire des Bénédictines. Rienex térieurement n'était changé, il semblait que l'ancien Jésuite pourrait continuer une œuvre apostolique qui n'attirait pas les regards, mais dont le rayonnement devenait de plus en plus étendu. Ce fut ce rayonnement qui suscita la persécution. Elle eut pour premier prétexte des lettres de direction, adressées par le P. de Clorivière à une personne d'un rang distingué, lettres où il exposait uniquement les maximes de la perfection chrétienne. On ne sait comment ces lettres vinrent à tomber entre les mains du représentant de l'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, fort peu favorable à la religion et aux jésuites en particulier. Il fit appeler le chapelain des Bénédictines, et lui présenta les lettres. Celui-ci répondit tranquillement qu'on ne pouvait les lui attribuer puisqu'elles ne portaient pas de signature, mais que, du reste, elles ne contenaient rien que de conforme à la morale chrétienne. Irrité, le Gouverneur éclata en reproches et en menaces, le traitant de « perturbateur de consciences ». En quelques mots, calmes et dignes, le Père répondit qu'il lui suffisait de savoir combien peu il méritait de tels qualificatifs, mais que ni prison, ni exil ne changeraient ses principes puisés dans l'Évangile.

Au lendemain de cet éclat, il s'éloigna pour un peu de temps de la ville, en dépit de quoi l'orage ne devait pas tarder à renaître. Le 15 Septembre 1775, le Père de Clorivière reçoit une « Insinuation » des conseillers fiscaux de sa Majesté Impériale en Brabant. S'appuyant sur un édit qui écartait tout sujet de la couronne de France du gouvernement des monastères de filles dans la domination de sa Majesté, l'Insinuation, fort impérative, signifiait au chapelain des Bénédictines d'abandonner, dans les 24 heures, la direction de leur maison. Le chapelain n'obtempéra pas si vite ; il dépendait avant tout du Car-



dinal Archevêque et défendit ses droits. Tout fut inutile ; une nouvelle « Insinuation » signée du Procureur général de sa Majesté, et plus comminatoire encore que la première, vint presser l'exécution de l'ordre intimé.

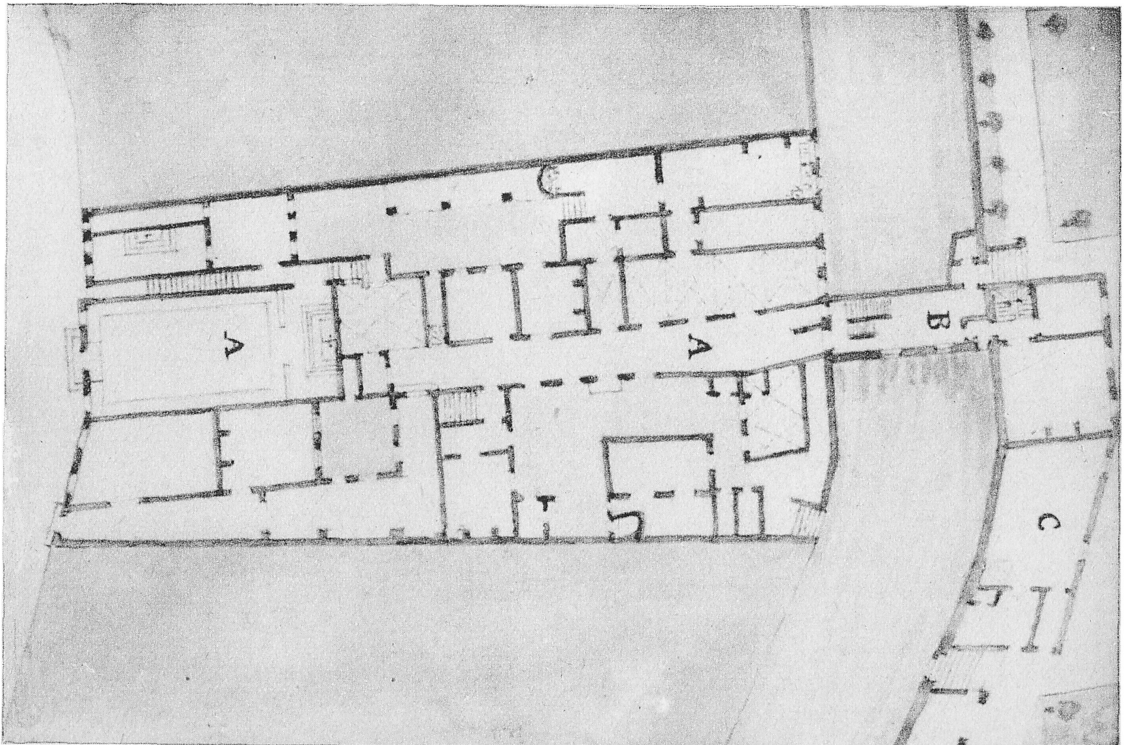
Les moniales qui avaient fait une communion générale et multiplié les prières pour conserver leur confesseur, reçurent ses adieux émus. « Jamais je n'ai vu, écrivait l'Abbesse, et, je le crains bien, je ne verrai jamais les choses conduites avec autant de prudence et de sagesse qu'elles l'étaient par notre très estimé Père Rivers ». La grande confiance qu'il inspirait à cette Abbesse, Lady Ethelred Mannock, l'avait portée à solliciter des conseils écrits particuliers à sa charge, et c'est à sa demande qu'est dû le petit Traité : « des Devoirs d'une supérieure », dont la dédicace rappelle son nom.

En quittant le monastère, le P. de Clorivière quitte aussi la Belgique, car le droit d'asile ne lui resterait qu'à la condition de s'abstenir de toute activité apostolique. Moins de vingt ans plus tard, les Bénédictines, à leur tour, devront fuir hâtivement sans emporter presque rien, même de leurs souvenirs les plus précieux. Leur patrie, du moins, est redevenue plus hospitalière, et péniblement, peu à peu, tandis que la ruine ronge le monastère abandonné, elles en relèvent un autre, un de ces lieux de prière dont l'Angleterre avait tant besoin.

Parmi les souvenirs que notre proscrit emportait dans son cœur, celui des beaux jours de Liège se présentait d'autant plus émouvant qu'il avait là encore des frères. Usant de son autorité sur les Jésuites dissous de son diocèse, le Prince-Évêque de Liège avait tenu à garder le Collège anglais, avec ses professeurs, sous le nom d'« Académie ». Il se contenta de donner à un prêtre de son entourage le rôle de Supérieur, mais pour le rendre bientôt au P. John Howard. Ce dernier, ami et confident du P. de Clorivière, lui écrivit alors, lui offrant d'être membre honoraire de l'Académie. Dans la suite, le serviteur de Dieu eut encore la joie de savoir qu'un de ses anciens novices de Gand, le P. Marmaduke Stone, faisait prospérer l'établissement. Et quand les troupes de

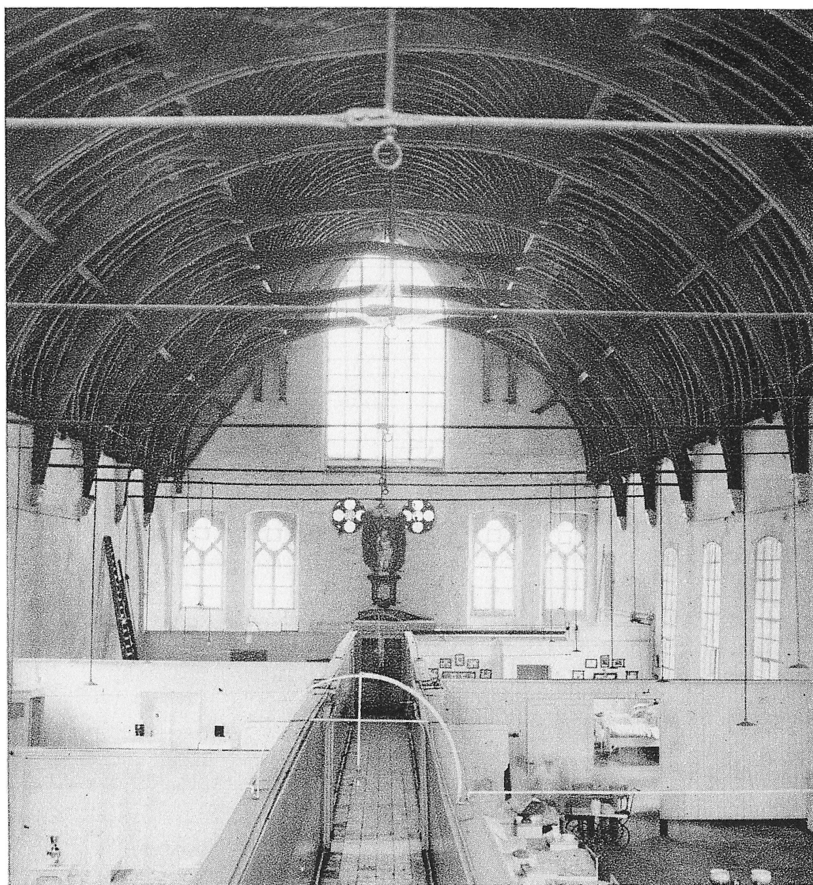
la révolution y apporte ront la ruine en 1792, la munificence d'un grand Seigneur Anglais permettra au P. Stone de fonder, dans sa patrie même, le magnifique collège qu'est encore Stonyhurst.

Ainsi rien ne périt de ce qui est à Dieu ; et comme le redira tant de fois son vrai serviteur, la Providence se sert merveilleusement de toutes choses, et surtout des persécutions, pour réaliser des vues de miséricorde cachées dans les secrets de l'avenir.

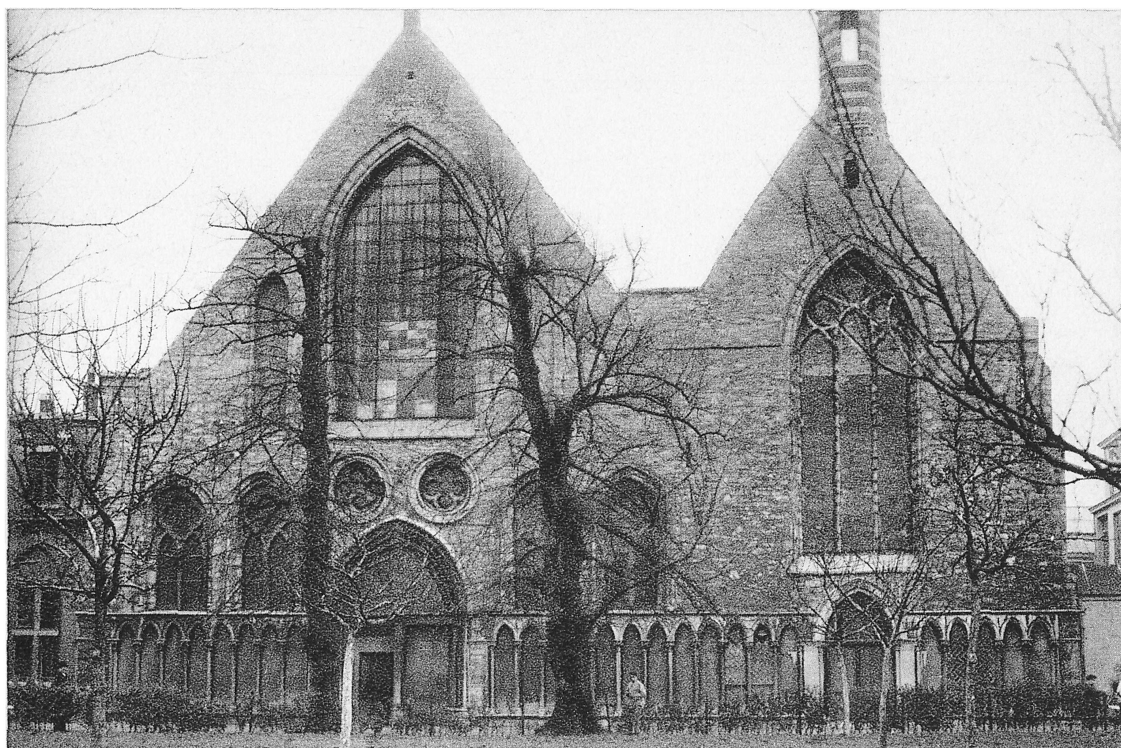


Plan de l'ancien établissement des Jésuites anglais.

GAND



La Byloke. Intérieur de la salle des malades



Hôpital de la Byloke Façade de la chapelle et de la salle des malades

## IV.

### SEMEUR ET PASTEUR

« Le propre des hommes apostoliques est de n'avoir point ici-bas de séjour fixe et permanent. Ce sont des nuées qui, selon le mouvement qu'elles reçoivent d'En-haut, vont porter tour à tour en différents lieux la fécondité et l'abondance. Souvent, emportés par l'impulsion du Saint-Esprit, ils vont, sans en connaître toujours la raison, où il plaît à ce divin guide de les conduire ».

Ces lignes sont du P. de Clorivière, il les a écrites dans la Vie de Mr de Montfort, mais elles lui conviennent singulièrement à lui-même. Le voici de nouveau sur le sol de sa patrie et, pour le moment, dans la capitale. Après quelques mois passés à l'abbaye de Jarcy où il retrouve des Bénédictines anglaises, il vient habiter dans le quartier du Temple, et de là rayonne de divers côtés, exerçant son apostolat près de tous genres de personnes, mais particulièrement des âmes appelées à la perfection, ou encore de celles que presse le repentir. De la maison des Madeleines du Temple, il va au Carmel de S. Denis, heureux de s'édifier des vertus de Madame Louise. Mais si, répondant au désir des religieuses qui veulent fêter la réélection de leur bonne prieure, le P. de Clorivière leur fournit une pièce allégorique, où figurent une douce bergère et de tendres agneaux, mal va lui en prendre ! La sainte princesse, qui s'y trouve louée en termes trop transparents, lui écrit avec son humilité de carmélite, mais en joli style de cour : « Dieu vous pardonne, Monsieur, d'avoir dit si gracieusement tant de mensonges ». Cela ne l'empêchera pas de recourir encore au ministère de l'homme de Dieu, elle est mieux que personne à même d'apprécier sa rare connaissance des choses spirituelles et son discernement.

Parmi les autres maisons religieuses qui en profitent, il faut noter encore le troisième monastère de la Visita-

tion qui était situé rue du Bac. Le P. de Clorivière y trouvait derrière la grille sa plus jeune sœur, qui avait porté dans le monde le nom de Thérèse de St Bucq et s'appelait maintenant Thérèse de Gonzague. Les annales de sa communauté nous parlent de « sa prudence et discrétion comme de sa ferveur « angélique » à l'Office. « Sa vertu toute aimable, disent-elles, rendait les rapports avec elle aussi doux que possible, et sa cordiale gaîté, sa conversation attachante qu'alimentaient son esprit naturel et des lectures variées, faisaient le charme de nos récréations. Jaloux de la perfection de cette âme, le divin Maître la soumit à des épreuves bien douloureuses, mais la trouva toujours souple sous son action ». On devine ce que devaient être, au parloir de la rue du Bac, les paroles qu'échangeaient un frère et une sœur beaucoup plus unis encore par l'amour de N. S. que par les liens du sang.

D'autres relations de famille attendaient aussi l'ancien jésuite, elles nous donnent l'occasion de le retrouver dans son milieu d'origine. Jamais il n'avait perdu de vue les siens et il avait entretenu avec eux une correspondance aussi cordiale que surnaturelle. On y rencontre même une longue épître en vers, adressée à son frère de Limoëlan, pour le nouvel an de 1767. Elle roule sur le vrai bonheur, et, il ne le cache point, s'il a pris cette forme, c'est que, « en vers, on a droit de tout dire, on peut parfois même dogmatiser ». Pour le frère qui, de son côté, avait gardé une vive affection à l'exilé, de telles lettres restaient un trésor de famille. Les fils de M. de Limoëlan y avaient appris à connaître d'avance l'oncle que, avec leur cousin Desilles, ils allaient voir maintenant à Paris pendant quelques années d'études. Le P. de Clorivière suivit alors de près tout ce qui les concernait ; il écrivait à leurs parents, et se plaisait, les jours de congé, à emmener en grande promenade ces jeunes êtres transplantés qui avaient besoin de respirer librement. De la sorte, « oncle et neveux étaient vite devenus très bons amis ». D'autres fois, on se retrouvait chez M. et M<sup>me</sup> de Nermont, toujours en leur hôtel de la rue Cassette.

D'anciennes connaissances ne pouvaient manquer de s'y

rencontrer encore, mais non plus l'Abbé Trublet, qui avait déjà quitté ce monde. Une dizaine d'années avant il avait été reçu à l'Académie Française, où Montesquieu et Fontenelle avaient soutenu sa candidature, appuyée aussi par Marie Leeczinska, à l'encontre d'une opposition acharnée des encyclopédistes. Cette hostilité avait en réalité deux causes très honorables : l'Abbé avait eu le courage et de faire l'éloge des jésuites et de combattre Rousseau et autres philosophes. « Avant d'attaquer des hommes aussi redoutables, il fallait y regarder à deux fois », écrivait à ce propos un auteur de l'époque. Mais Trublet eut cru le silence coupable et n'eut point voulu devoir son succès à une lâcheté. Voltaire lui avait voué une rancune qui acéra le stylet avec lequel il a tracé sa caricature. Plus juste, d'Alembert disait que quelques coupures suffiraient à faire un chef-d'œuvre de son « Essai de littérature et de morale », son principal ouvrage. Au siècle suivant, le journal des Goncourt donnera cette appréciation : « L'Abbé Trublet fut le plus fin critique du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Ces traits nous intéressent, car il n'en est pas un où l'on ne saisisse des ressemblances entre l'oncle et le neveu, leurs trempes d'esprit s'apparentaient sensiblement. Ceci dit sans préjudice des divergences.

Un autre membre de la famille disparaît en 1776, physionomie effaçée, celle-là. M<sup>elle</sup> de Nermont s'éteignit pieusement dans le couvent où elle s'était retirée. Par son testament elle léguait à son neveu, Pierre de Clorivière, prêtre, une rente viagère de mille livres. Quand il s'était donné à la Compagnie de Jésus, il avait laissé aux siens les biens auxquels il avait droit, à la réserve d'une pension dont il disait à ses supérieurs : « Je les prie d'en disposer entièrement comme ils jugeront utile, et de ne pas agir comme si j'avais quelque titre de plus que les autres. » Il avait bien fallu maintenant qu'il reprit la disposition de cette pension, et avec ce que le legs de sa tante y ajoutait, son indépendance se trouvait complète, pour choisir le terrain d'action le plus favorable à la gloire de Dieu. Mais, libéré des soins d'une gestion temporelle, il restait pauvre d'esprit et d'habitudes,

sans se départir jamais de l'austérité de vie d'un religieux.

Au milieu de ses travaux apostoliques, le P. de Clorivière ne pouvait manquer d'aimer les lieux où son âme contemplative trouvait calme et loisir pour s'entretenir avec Dieu. Il en était deux qui l'avaient attiré dès son premier séjour à Paris, deux collines sœurs qui, paraît-il, en des temps préhistoriques, devaient faire partie d'un même massif. Quelque cataclysme diluvien avait passé par là, nivelant le lieu où devait s'étendre un jour la grande cité, mais laissant debout, de chaque côté, deux hauteurs qui se dressaient comme deux témoins, comme deux gardiennes. Des bords de la Seine, l'ancienne Lutèce les avait vues couvertes de grands bois, et des temples d'idoles y abritaient leurs mystères. Mais bientôt le Christianisme y pénétra aussi, et les deux collines devinrent des collines saintes, d'où le souvenir des martyrs et la prière devaient, d'âge en âge, planer au dessus des passions humaines s'agitant à leurs pieds et jusque sur leurs flancs.

C'est Montmartre, qu'une charte du roi Jean appelait au XIV<sup>e</sup> siècle, « le cœur de la France », et qui, depuis, s'était enrichi encore de précieux souvenirs, parmi lesquels celui de la fondation de la Compagnie de Jésus. Et c'est là-bas, en face, plus loin des bruits de la capitale, le Mont Valérien, dominant la vallée de la Seine. De temps immémorial, des hommes résolus à une existence pénitente, y venaient s'établir dans la solitude. Leur vie prit des formes diverses, parfois de sévère réclusion, parfois de plus libre ermitage. Quelques-uns se rapprochant les uns des autres, un peu comme dans les laures de jadis, devinrent les gardiens d'un pèlerinage de plus en plus fréquenté, et que Louis XIII favorisa beaucoup. Sur l'abrupt versant s'échelonnent alors les stations d'un chemin de Croix, et, au sommet, un grand Calvaire est érigé. Pendant le carême surtout, de nombreux pèlerins de toutes conditions, prêtres et évêques, princes et princesses, bourgeois et pauvres gens, gravissent côte à côte, en priant, la Via crucis. Il en est qui mettent les bras en croix et baisent la terre, on en voit aussi qui arrosent de leurs lar-



mes le sol du Calvaire, sans plus s'inquiéter de ce qui les entoure.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les ermites portent le nom de Congrégation de la Croix, sous l'autorité de l'Évêque et sous la direction des prêtres de la Croix, établis eux aussi auprès de la Chapelle. Mais la ferveur n'est pas toujours égale, les deux groupes ont besoin de réforme, tellement même qu'ils ne l'acceptent pas toujours sans tapage. Un saint vint cependant qui s'y employa efficacement : ce fut M. de Montfort. A partir de cette époque, les ermites vivent sous une discipline mieux déterminée et sous la fidèle observance de leurs règles et coutumes. Ils se réunissent à certaines heures pour l'office, gardent le silence continu et se livrent à des travaux manuels. Leur costume se compose d'une robe blanche, avec une ceinture de paille tressée et d'un manteau noir avec long capuce. Auprès de la chapelle du pèlerinage, la maison des prêtres s'est agrandie, car elle reçoit des ecclésiastiques et des laïques qui viennent en ce lieu de paix faire les exercices de la retraite. Le cardinal de Noailles et autres personnages de marque avaient coutume de s'y retirer ainsi.

Tel était encore le Mont Valérien au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il avait en ce temps pour supérieur, représentant l'Évêque, le saint et docte Abbé Grisel, celui que, en arrivant à Paris, Pierre de Clorivière avait pris pour guide. Nul doute que la colline de la Croix n'ait vu cette retraite du jeune étudiant d'où datait sa conversion, et cette autre, plus bénie encore, où il sentit l'appel au sacerdoce. Envoyant un jour son offrande pour le Mont Valérien, il écrit : « Je le dois bien à un lieu où j'ai reçu de si grandes grâces ». Une de ses premières pensées ne put manquer, dès son retour à Paris, de le porter vers ce lieu d'élection pour remercier encore, pour s'envelopper de nouveau de solitude et de prière. Il y étudiait les souvenirs de M. de Montfort, dont peu après il écrira la vie. Dans ce livre, il se plaît à décrire le Mont Valérien, son recuillement, ses charmes, la vue qu'on découvre du sommet, avec ses aspects variés : collines éloignées, méandres de la Seine, bois et châteaux superbes, perspective de la grande ville.

Tout lui est familier sur le mont, il en a respiré l'air pur, mais aussi les froids brouillards de l'hiver. Les ermites le connaissent bien maintenant, ils ont profité largement de sa présence et de son ministère et, d'accord avec leur supérieur ecclésiastique, ils le prient de fixer par écrit ses avis sur l'oraison, en leur donnant un « Directoire spirituel ». D'une plume simple et assurée, qui joint la science à l'expérience personnelle, il traite des divers degrés d'oraison et de la manière dont les frères devront s'y comporter, pour tout à la fois être dociles à l'action de la grâce et se garder des illusions.

Le « Directoire des hermites », pleinement adopté par M. Grisel, n'a plus qu'à être imprimé, mais parmi les censeurs de l'Archevêché, certains voudraient la suppression d'une partie de ce qui concerne les oraisons passives. M. Grisel n'est point de cet avis, et afin de couper court aux discussions, voici les bons ermites à l'œuvre pour multiplier les copies du précieux petit volume. Le prieur des ermites, Frère Théodule, en avise l'auteur par une lettre qui trouve son destinataire en Bretagne. Mgr des Laurents, Évêque de St Malo, avait fait sa connaissance pendant un séjour à Paris, et avait désiré l'attacher à son diocèse. Quand viendra la révolution, M. Grisel aura quitté cette terre depuis des années, le P. de Clorivière ne fera que reparaître, mais leurs leçons à tous deux n'auront pas été oubliées. Les ermites, en effet, se montrèrent fidèles, refusèrent tout serment et ne quittèrent leur solitude que quand ils s'y virent contraints. Cette vieille institution ne devait plus revivre, mais elle avait fini noblement. Découronné de son Calvaire, le Mont Valérien, a maintenant un fort à son sommet. En le contournant, on jouit, de tous côtés, de la vue qui charmait le serviteur de Dieu. Quant aux stations de la Via crucis, elles se sont réfugiées sur la colline sœur, Montmartre, dans l'enceinte extérieure de la vieille église S. Pierre.

\* \*

Ce fut en 1779 que le P. de Clorivière revint dans son

pays natal. La Volonté divine l'avait emmené, elle le ramenait, tout lui était un en elle.

Pour Mgr des Laurents, il n'était pas de tâche plus ardue que la lutte contre le Jansénisme, qui régnait depuis des années dans le diocèse de St Malo. Ce fut sur ce terrain qu'il voulut se faire aider par l'ancien Jésuite, en lui confiant une paroisse qui avait particulièrement souffert. La cure de Paramé était restée, pendant une longue période, entre les mains d'un prêtre qui s'était rangé parmi les plus obstinés « appelants » contre la Bulle Unigenitus. Remettre en honneur la vraie doctrine catholique, faire sentir à des âmes opprimées sa vivifiante et douce influence, c'était bien là de quoi tenter le zèle que nous connaissons.

Mais Mr de Clorivière ne peut manquer de considérer une objection : il faudra monter en chaire et l'infirmité de sa langue n'est point encore guérie. N'importe ! il fera son devoir, il souffrira, et Dieu fera le reste. D'ailleurs, il s'est imposé avec une si énergique constance d'instruire quand même, au moins dans de petits cercles, qu'il est mieux maître de sa parole. Et, dès le début, il inspire un tel respect à ses nouveaux paroissiens que ceux-ci ne songent pas à sourire devant quelques lapsus. La première fois qu'il leur parle du haut de la chaire, ce n'est pas pour exposer leurs devoirs mais les siens propres. C'est assez dire avec quelle conscience il entend être fidèle à ce beau programme pastoral, c'est aussi montrer de la meilleure manière comment les ouailles elles-mêmes devront répondre à ses soins. Ce langage fut compris, la sympathie, la confiance ne tardèrent pas à s'établir et à s'étendre parmi les paroissiens des diverses classes sociales.

La jolie bourgade de Paramé, voisine de St Malo, présentait à cette époque un aspect très tranquille. Ses maisons se groupaient à quelque distance de la mer, autour d'une église dont le caractère architectural était nul. Le presbytère, situé en arrière, communiquait alors par son jardin avec la sacristie, disposition qui avait de quoi enchâter le nouveau pasteur. Ses clefs, une lanterne sourde, et il pourrait, la nuit comme le jour, aller aux pieds de

l'hôte du tabernacle. Il a gardé l'habitude du lever à 3 heures du matin, et l'heure sainte du jeudi au vendredi est une de ses pratiques les plus chères. Quand, de bonne heure, les portes de l'église s'ouvrent pour la messe, il est là, ayant amassé dans la prière la semence féconde que, le long du jour, il répandra dans le champ qui lui est confié.

Il visite assidûment sa paroisse et il n'a pas tardé à en connaître tous les sentiers. Ils le conduisent ici, par la falaise, d'où s'offre aux yeux le beau spectacle de la mer, vers les coquettes maisons de pêcheurs, telles que Chateaubriand de dépeint ; ou bien là, en s'enfonçant dans les terres, vers ces fermes trapues où souvent les femmes suffisent à tout, tandis que leurs maris sont à la grande pêche pour des mois. Il rencontre aussi, accueillantes et nombreuses sur le territoire de Paramé, de vieilles gentilhommières et d'opulentes demeures que de riches Malouins se sont construites pour la saison d'été. Et puis, lieu de repos où l'apôtre s'arrête un instant, voici des chapelles sous divers vocables. A Clairmont, c'est N. D. de Liesse, nom qui lui rappelle de chers souvenirs ; près de S. Ideuc, c'est N. D. de Grâce, et combien d'autres encore, un petit sanctuaire surtout que nous allons bientôt retrouver.

Le recteur s'intéresse à tout et à tous, il ne néglige aucun détail. Il fait à son peuple des instructions catéchistiques, dont un ecclésiastique a gardé le précis, en le faisant précéder de ces lignes : « Ces instructions simples, lumineuses et ardentes ont produit les plus grands fruits de bénédiction ». Le prêtre qui recueillait si soigneusement ces plans de sermons, était peut-être un des vicaires de M. de Clorivière, dont deux s'attachèrent plus étroitement encore à lui dans la suite. Ils ont été témoins de sa sainte vie et d'une faveur qui lui fut accordée dans les premiers temps de son séjour à Paramé.

Il y avait dix ans que Maître adoré lui avait fait entendre la parole : « Toi, je te guérirai quand le temps sera venu ». Et, humblement, l'éprouvé rappelait au Seigneur sa promesse, maintenant surtout que son divin service y semblait si intéressé. Il en avait toujours demandé l'accomplissement par les mérites et à la louange de l'Im-

maculée Conception de la Sainte Vierge ; Marie voulut, semble-t-il, déférer l'honneur de cette guérison à celle qui avait été le tabernacle de sa Conception sans tache. A la fin d'une neuvaine à Ste Anne, la veille de sa fête, en récitant l'Office, le prêtre sentit une grande confiance qu'il allait être guéri. Le lendemain, à son réveil, il l'était en effet, et, détail curieux, sa poitrine s'était dilatée, de telle sorte qu'il eut quelque peine à boutonner son vêtement. La grâce était accordée comme il l'avait demandée, pour le seul service de Dieu : en chaire et dans les entretiens spirituels, plus de trace de bégaiement ; dans la conversation ordinaire, il en restait quelque chose.

Maintenant, le recteur de Paramé peut donner plus libre essor à son zèle. Il a observé, il connaît le terrain et les besions multiples d'une paroisse considérable, de composition variée. Il y règne encore, chez la plupart des habitants, et surtout chez les simples, une foi profonde, mais qui a grandement besoin d'être éclairée et dégagée de tendances pernicieuses. M. de Clorivière eut la joie de voir ses brebis se presser de plus en plus autour de sa chaire et en venir enfin à la fréquentation assidue des sacrements. C'était avec une telle assurance, une telle conviction, que, les conviant à la sainte table, il leur redisait : « Ayez confiance, ne craignez pas » ; c'était avec une telle autorité qu'il leur montrait, au contraire, comme le vrai sujet de crainte, la déplorable tendance à s'éloigner, sous prétexte de respect, des sources de la vie. Il les ouvrait, ces sources, aussi largement que possible, et il eut toujours à cœur de promouvoir la communion fréquente, même quotidienne. Il fit refleurir aussi le culte de la Ste Vierge ; et, quand il réfutait de fausses doctrines tendant à diminuer ses prérogatives, il avait l'indignation du fils qui défend l'honneur de sa Mère.

Avec une patiente ténacité, il tendit à faire tomber les abus et coutumes fâcheuses, tels que les mascarades du carnaval. Il fut écouté, si bien que quelques étourdis ayant entrepris, un mardi gras, de traverser Paramé en burlesque et inconvenante farandole, les gens du bourg les invitèrent à déguerpir sans retard, sous

peine de recevoir le châtement des enfants. Ces braves gens avaient appris à goûter les solennités des Quarante heures, que leur curé avait établies dès lors dans la paroisse. Il ne négligeait rien pour rendre de telles cérémonies aussi dignes que possible de leur but et attirantes pour les fidèles. Son âme toujours disposée à chanter, lui avait inspiré un cantique au Sacré-Cœur présent dans l'hostie exposée. En de pareils jours, quand il voyait autour de l'autel les adorateurs répondant à son zèle pieux, il y avait pour le bon ouvrier du Seigneur comme un repos dans le labeur accompli. Mais la tâche n'était pas finie et l'ennemi chercherait toujours le moment de semer l'ivraie. Le sage recteur était loin de proscrire, il s'en explique un jour, de légitimes réjouissances populaires, et sans doute y assistait-il quand il convenait, sachant bien que sa seule présence y maintiendrait l'ordre. Il obtenait si bien ce qu'il voulait, puisque les cabarets mêmes s'étaient réglés dans cette heureuse paroisse, se fermant pendant les offices et ne supportant pas les excès de boisson.

Une catégorie de paroissiens était plus difficile que toute autre à atteindre et à redresser tout de bon : ceux qui étaient imbus des principes de la philosophie à la mode. Ces idées fausses s'infiltraient déjà plus ou moins jusque dans le peuple, mais régnaient surtout dans les classes supérieures. A St Malo et alentours, plusieurs s'y étaient d'autant plus laissé prendre qu'un Malouin, et qu'on cotait très haut, le docteur Offray de la Mettrie, ami de Voltaire, avait acquis plus d'influence. M<sup>r</sup> de Clorivière voyait trop clair pour ne pas parler ; il le fit fortement. Après avoir traité une fois déjà du premier commandement de Dieu, dans une instruction suivante il s'exprime ainsi : « Une seconde espèce d'idolâtrie est celle des philosophes, je ne parle pas des anciens, mais des modernes. La chose peut vous paraître surprenante, mais elle est vraie, et vous devez être avertis. Oui, je parle de ces hommes orgueilleux, pleins de mépris pour les autres et qui se disent savants, hommes dont le nombre est déjà grand et dont le cœur est tellement perverti qu'ils travaillent à anéantir le Christianisme.... Tous,

ou presque tous, ont une nouvelle divinité qu'ils nomment la Nature, non pas le Dieu de la nature, mais l'assemblage de tous les êtres.... Malheur à ceux qui les fréquentent et les écoutent comme des oracles »..... Puis, voyant cette société « dont les classes les plus hautes sont, dit-il, infectées de cette fausse philosophie », le prédicateur jette ce cri : « Si jamais, par un juste châtement de notre tiédeur, Dieu permettait que cette philosophie prévalut, que la foi de Jésus-Christ fut exilée, le flambeau de la religion presque éteint... alors vous verriez les ténèbres du paganisme couvrir la terre, ces temples détruits ou changés en temples d'idoles, le vice régner à découvert, le sang des fidèles couler de nouveau et baigner les autels ».

Peut-être quelqu'auditeur, rentrant ce dimanche-là dans sa tranquille demeure, se prit-il à penser : Décidément, ce bon recteur en dit trop, c'est invraisemblable. La religion exilée, du sang, des martyrs, allons donc ! Pas même dix ans, et la Révolution se chargera de répondre si le serviteur de Dieu exagère..... En attendant il continuera de combattre pour arracher les âmes aux sophismes qui sapent leur foi. Il ne saurait négliger d'utiliser, dans ce but, un moyen auquel il ne peut se soustraire.

Dans une société où il a, d'ailleurs, de nombreuses alliances de famille, on attend, on invite le prêtre et l'ami. Il y paraît donc, et il est goûté, car les souvenirs contemporains nous disent l'urbanité de ses manières et l'intérêt de sa conversation. Il connaît mille choses et il raconte avec esprit. Ainsi écouté volontiers, il en profitera, entrant, comme le dit St Ignace, par la porte des gens pour les faire sortir par la sienne. Cette aisance s'allie toujours chez lui à la gravité d'un religieux et à une garde des sens qui réalise, dans leur sens le plus strict, les règles de modestie du jésuite. On a remarqué, dans la famille surtout, ses yeux ordinairement baissés, si bien qu'il ne reconnaît ses nièces l'une de l'autre qu'au son familier de leur voix. Il sait se prêter aux désirs des autres avec beaucoup de bonne humeur, sans jamais chercher pour lui-même une satisfaction purement na-

turelle. C'est encore l'auteur de sa première vie qui nous donne ces détails.

De temps en temps, M<sup>r</sup> de Clorivière, s'engageant sur l'isthme étroit qu'on appelle le Sillon, allait vers St Malo, où résidait son Évêque, et où il trouvait quelques anciens membres de la Compagnie de Jésus au soir de leur existence. Sur son chemin, que battait le flot, les changeantes beautés du paysage le conviaient à la louange divine et, dans sa ville natale, il saluait véritablement une ville de Marie. La grande porte était fière d'une statue à laquelle se rattachait une histoire légendaire, mais aussi le souvenir des faveurs très authentiques de la reine des remparts. A l'opposite, du côté où la mer bat les vieux murs, Notre Dame de Grande Puissance avait une chapelle alors très visitée. Et, presque à chaque pas, des images de la Vierge semblaient convier le passant à un incessant Ave Maria. Dans la vieille cathédrale, Pierre de Clorivière revoit le beau baptistère du XVII<sup>e</sup> siècle où a commencé pour lui un fleuve de grâce qui ne s'est plus arrêté. Un peu plus haut dans la cité, voici l'étroite rue de l'Épine, dont le nom se rapporte à une relique de la Passion, peut-être assez douteuse, mais que longtemps on y vénéra. Là, notre prêtre retrouve l'hôtel qui a vu sa naissance et ses premières années, solide construction en pierre de taille, avec sa cour intérieure et ses hauts appartements. Il va y saluer sa sœur aînée et son beau frère, Marc Desilles de Camberton, entourés de leurs enfants. Cette famille, qui paraît maintenant toute pleine d'espérance, est destinée à des heures tragiques, ces heures dont M<sup>r</sup> de Clorivière parlait dans le sermon que nous avons cité.

Cette période de son existence, pendant laquelle son œil observateur voit les nuages s'amonceler à l'horizon, est cependant, en ce qui le concerne, exceptionnellement tranquille et favorisée. Sûrement elle ne peut être exempte d'épreuves, mais ce qui domine à nos regards, ce sont les succès de son ministère pastoral, l'estime et l'affection dont il est entouré. Si vous lui demandiez comment sa paroisse est maintenant si bien réformée et ordonnée,



il vous répondrait sans doute que c'est dû à Celle qui est « forte comme une armée » ; pour lui, il n'a fait que se tenir constamment en liaison avec Elle. Il reste cependant une conquête à faire, à eux deux ! Un seul pécheur dans cette paroisse a jusqu'ici résisté à tout. L'homme apostolique importune la Ste Vierge, et un matin, au pied de son autel, il lui dit : « Je le veux, donnez-le moi. Que voulez-vous que je vous offre pour cela ? » N'ayant plus grand chose à donner, il est un peu embarrassé, mais une idée surgit : « ma tasse de café » ! Et aussitôt, la promesse est faite : plus de café s'il a son pécheur. Et il l'eut, même sans retard et converti tout de bon. Quant à la promesse faite à Marie, son serviteur y fut inviolablement fidèle : jusqu'à la fin de sa vie, plus une goutte de café. Le ciel avait eu pour agréable le sacrifice d'une quasi nécessité, car, depuis le séjour en Belgique, des maux de tête, dûs peut-être à une incessante application, gênaient ce grand travailleur.

Son ordinaire était frugal et il y profitait des occasions de se mortifier, comme le prouve cette anecdote : on est à la fin du carême, et ce midi, M<sup>r</sup> Picot de Préménil va venir à la cure partager le repas de son cousin. Celui-ci en prévient sa cuisinière et recommande surtout que ne paraisse pas sur la table quelque plat d'une certaine morue. « Comment, M<sup>r</sup> le Recteur, s'écrie la servante morfondue, je ne vous sers pas autre chose depuis le commencement du carême ! Vous ne la trouvez pas bonne ? — Si, si, réplique le Recteur, très bonne pour moi, mais elle ne vaut rien pour les autres ».

Vivant ainsi, plus sobrement que les pêcheurs de la côte, et dépensant si peu pour lui-même, M<sup>r</sup> de Clorivière en fait bénéficier ses grands amis, les pauvres. Il donne beaucoup, et on le sait, on en abuse peut-être. Quelques-uns de ses paroissiens en ont tiré trop simplement cette conséquence : Puisqu'il donne tant, il n'a besoin de rien, et inutile de l'encombrer de sacs de blé ou choses semblables qui sont dûs chaque année à la cure et au prieuré. Car le recteur de Paramé est du même coup Prieur de St Domain, mais son prieuré tient dans un

coin de son jardin et n'est plus représenté que par quelques pans de mur. Il y eut là, jadis, une minuscule chapelle et un petit ermitage ; quelque moine de St Malo y venait, alors que la paroisse n'existait pas encore, apporter les secours spirituels aux habitants d'alentour.

C'étaient de vieux souvenirs du culte, et il en résultait, pour le recteur et prieur, un double droit à des dîmes qui constituaient alors, pour le clergé du second ordre, des ressources souvent trop modestes quand il n'en avait pas d'autre part. M<sup>r</sup> de Clorivière s'en serait passé volontiers et ne se souciait nullement de les réclamer. Mais un successeur plus pauvre ne serait-il pas ensuite dans l'embarras, et ses paroissiens ne manqueraient-ils pas à un devoir de conscience ? Il fit donc cesser les oublis, plus ou moins involontaires, mais en déclarant que les dîmes seraient aussitôt distribuées aux pauvres dans le lieu même où elles étaient dues.

Un de ses premiers soins avait été d'assurer, de manière satisfaisante, l'instruction des enfants. Dans ce but, il s'était adressé aux frères de la doctrine chrétienne qui répondirent à son appel. Il demanda aussi, à la fois pour l'école des filles et pour le soin des pauvres, des religieuses du Père de Montfort, mais avant qu'elles eussent pu venir, il avait quitté Paramé ; ce fut seulement après la Révolution que les sœurs de la Sagesse occupèrent la maison qu'il leur avait destinée.

\* \* \*

Ayant tout organisé, le zèle de l'homme apostolique se serait senti à l'étroit s'il n'avait trouvé d'autres occasions de s'exercer. Les missions de Bretagne, fondées par M<sup>r</sup> le Nobletz et le P. Maunoir, avaient repris un nouvel essor ; elles recrutaient généralement leurs zélés ouvriers parmi des curés déjà expérimentés, qui joignaient au labour paroissial ce rôle de missionnaires. L'œuvre était alors dirigée par un prêtre ardent et éloquent, Mr Cormeaux, curé de Plaintel au diocèse de St Briec, M<sup>r</sup> de Clorivière se joignit à la vaillante troupe

qui allait, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, réveiller l'esprit chrétien.

« Je n'avais point encore vu de mission, écrivait-il en 1785 à son frère de Limoëlan, j'ai été enchanté. J'ai admiré dans tous les ouvriers beaucoup de candeur et de simplicité jointes à de vrais talents. L'union qui régnait entre eux était charmante. J'estimais déjà beaucoup et j'aimais M<sup>r</sup> Cormeaux, mais ce que j'ai vu en lui me le fait regarder à présent comme doué de rares talents ; il parle en homme rempli de l'esprit de Dieu » Il s'était mis, pour les missions populaires, à l'école de M<sup>r</sup> Cormeaux ; M<sup>r</sup> Cormeaux ne tardera pas à se mettre à l'école de celui en qui il a reconnu un maître pour les choses spirituelles.

Une autre œuvre, à laquelle tout son passé l'avait préparé, occupa une place importante dans l'apostolat de M<sup>r</sup> de Clorivière pendant son séjour près de S<sup>t</sup> Malo. Des étrangers, des anglo-saxons surtout, et en assez grand nombre, venaient dans le pays, soit pour leurs affaires, soit par amour des voyages, et souvent y restaient longtemps. Les relations qui s'établissaient alors, les services rendus à ceux qui se trouvaient isolés ou malades, permettaient d'éveiller dans les esprits le désir de la vérité et de les amener à la reconnaître.

On relève, dans les papiers qui restent de ce temps-là, que ce soient de petites exhortations où vibre l'émotion du père, ou de simples indications, les noms de 15 protestants de diverses sectes, dont le P. de Clorivière a préparé et reçu l'abjuration. Pour trois seulement, la cérémonie eut lieu à Paramé ; les autres se passèrent, soit à l'église S<sup>t</sup> Sauveur, celle de l'hôpital de S<sup>t</sup> Malo, soit dans des chapelles. Une de celles qui en fut probablement témoin était située en Paramé, dans la propriété de M<sup>me</sup> des Bassablons. L'histoire de celle-ci nous montre, en effet, qu'elle fut la discrète collaboratrice du P. de Clorivière, en particulier pour cette œuvre délicate des convertis. L'un d'eux, John Rysdaël, s'était marié à une bonne catholique par les soins de cette sainte femme, qui fut une mère pour lui. Rentré aux États-

Unis, John Rysdael écrit quelques années après au P. de Clorivière qu'il a eu la joie d'amener sa famille au catholicisme. Il a fait plus, bien qu'il ne le dise pas, « il a rendu des services très importants à l'Église dans son pays, principalement à Lancastré et à Philadelphie ».

La chapelle dont nous venons de dire un mot, celle du Plessis Pont-Pinel, était particulièrement chère au recteur de Paramé, car, la première dans le diocèse de St Malo, elle avait été dédiée au Sacré-Cœur. L'initiative de cet acte était dûe à la piété de Mr et M<sup>me</sup> de Plessis les parents de la châtelaine actuelle, et ils avaient aussi obtenu l'érection d'une confrérie du Sacré-Cœur, tout cela dans le temps même où le jansénisme sévissait davantage dans le diocèse. Les réunions de la Confrérie avaient lieu dans la chapelle, et on comprend combien volontiers le P. de Clorivière venait les présider. Ce petit sanctuaire qui existe toujours, reste donc un souvenir précieux à plusieurs égards.

Avec M<sup>me</sup> des Bassablons, d'autres âmes d'élite avaient profité d'une direction spirituelle qui les mettait dans les voies de l'oraison, de la vertu solide et du zèle. Quelques unes retrouveront leur ancien guide pour les introduire dans une voie nouvelle. Nous les verrons à l'œuvre.

Mais nous voici en 1786, il n'y a pas sept ans encore que Mr de Clorivière est là et il va s'éloigner. L'œuvre accomplie en ce peu de temps est solide et durable. Dans quelques années, presque tous les paroissiens de Paramé se montreront inébranlablement attachés à leur foi, et leur manière tranquille de se refuser au schisme dénotera des gens éclairés et affermis d'avance. Longtemps encore et jusque vers la fin du xix<sup>e</sup> siècle, on remarquera des traditions et un esprit particulièrement chrétiens dans cette paroisse, pourtant plus exposée que d'autres, par sa situation, voisine des chantiers du port, à des influences subversives et malsaines. Frappé de ce fait, et cherchant quelle en pouvait être la cause, un homme de bien, en contact journalier avec la population paraméenne, fit cette réflexion qui tombait si juste : « Jadis un saint prêtre a dû passer par là ».

Gand.

La Sainte Epine.

Relique ayant appartenu

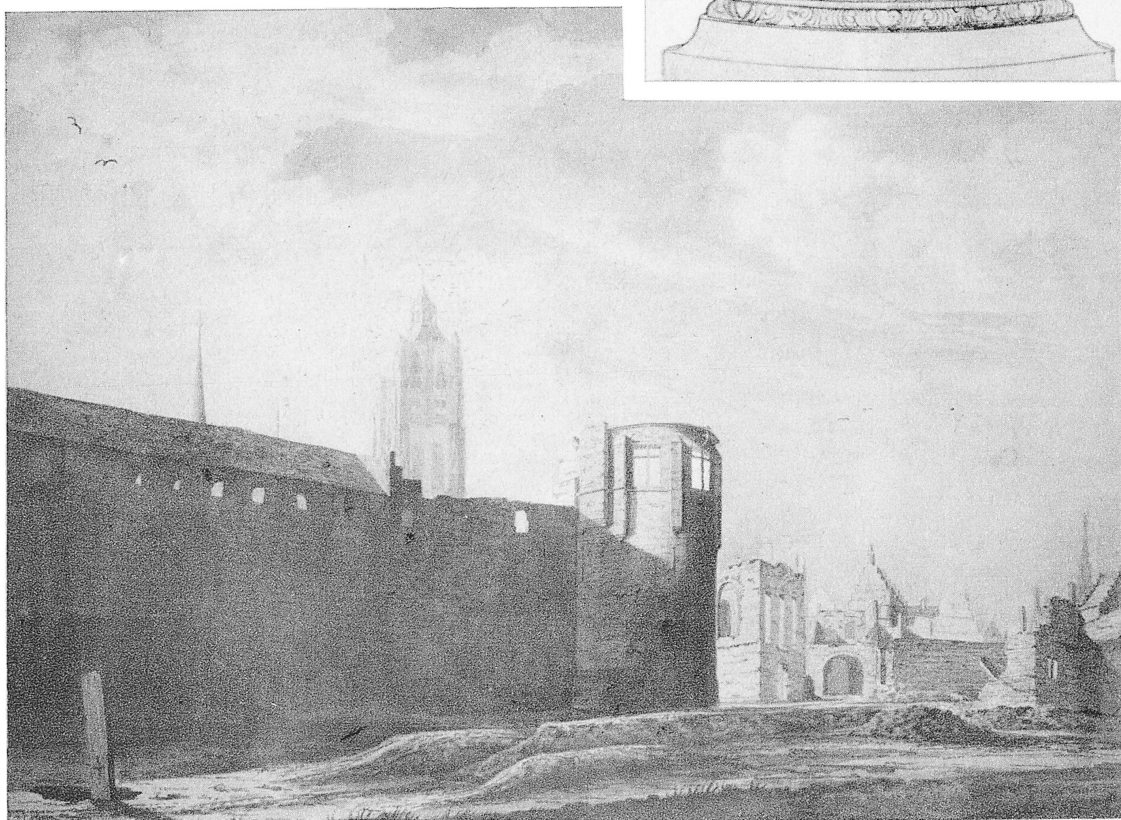
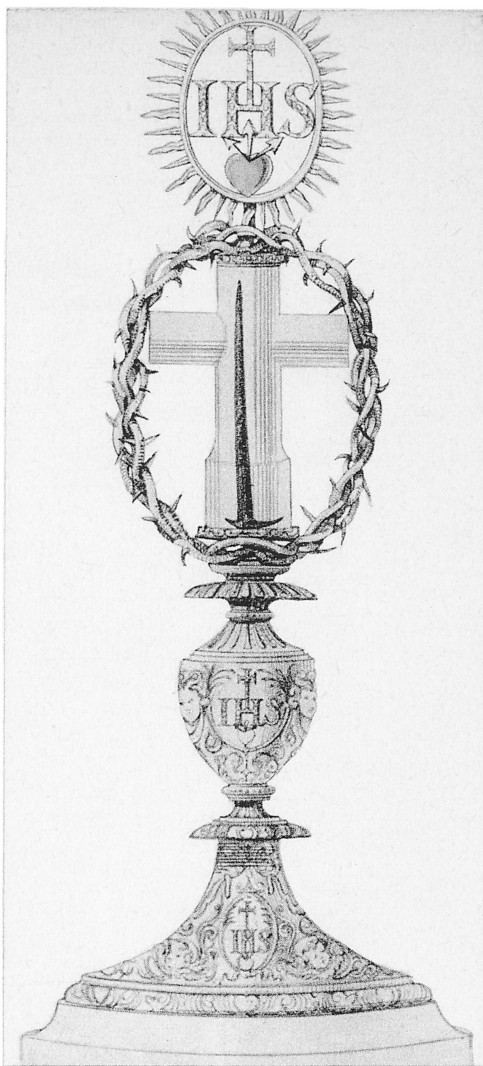
à Marie Stuart,

et plus tard aux Jésuites anglais.

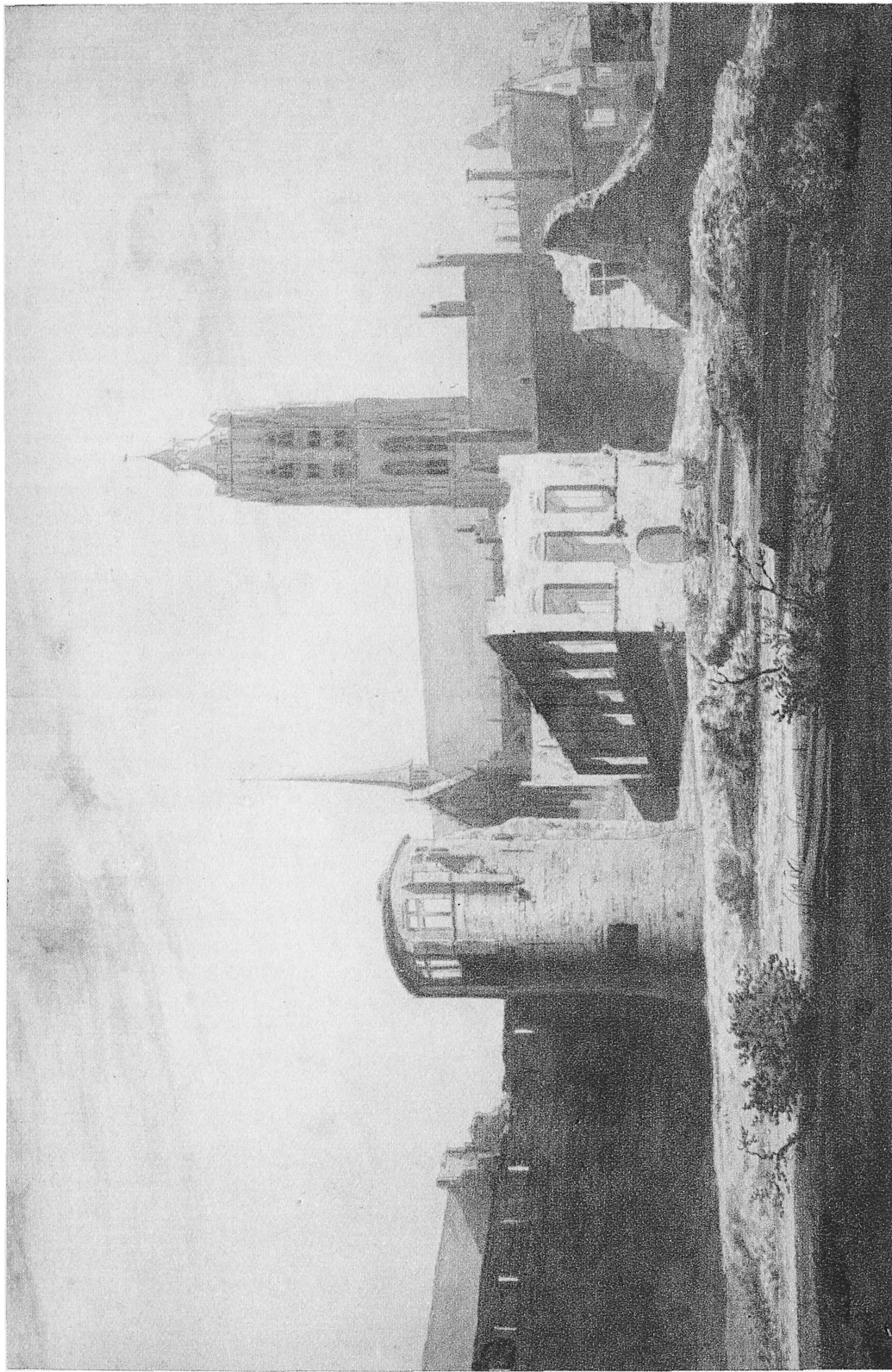
C'est le seul et précieux souvenir

de leur établissement de Gand.

Cette relique est à l'église Saint-Michel



Bruxelles — Vieux remparts et monastère des Bénédictines anglaises



Bruxelles. — Ancienne tour et monastère des **Bénédictines** anglaises à l'époque de la démolition (1798).

En arrière, l'église de Saint-Michel et Sainte-Gudule.

## V

### ÉDUCATEUR ET GUIDE

M<sup>gr</sup> des Laurents vient de mourir subitement en rentrant dans sa chère ville de St Malo. Pendant son fécond épiscopat, il s'est occupé très spécialement de l'éducation de la jeunesse sous ses différentes formes : écoles populaires, catéchismes, et aussi instruction supérieure. Dans ce dernier but, ayant acheté, à Dinan, l'ancien monastère de Notre Dame de la Victoire que quittaient ses dernières bénédictines, il y avait érigé en collège diocésain une institution qui existait précédemment à l'état embryonnaire. Il l'a comme créée à nouveau et il a réservé pour l'autorité épiscopale la nomination du supérieur des clercs et du principal. Le supérieur des clercs, qui a l'autorité sur l'ensemble, porte ce nom parce que, non seulement il y a là des professeurs ecclésiastiques, mais aussi de jeunes clercs se préparant au sacerdoce.

Le collège des Laurents, du nom que la ville reconnaissante lui avait donné, vit dès lors venir à lui les jeunes gens des meilleures familles de la contrée, et, en particulier, de St Malo. Les neveux du P. de Clorivière s'y trouvèrent en même temps que Chateaubriand. Le premier supérieur du collège, l'abbé Derouillac, mourut la même année que son évêque, de sorte qu'un des premiers actes du nouveau prélat fut nécessairement de pourvoir à la direction de cette importante œuvre d'éducation.

Le successeur de M<sup>gr</sup> des Laurents tiendra désormais dans ces pages une place qui nous invite à nous arrêter dès l'abord devant sa physionomie. Né à Dijon en 1745, Gabriel Cortois de Pressigny avait un oncle du même nom, l'évêque de Belley, qui était en réputation de sainteté

et qui dirigea son éducation sacerdotale. Formé à cette école, puis à celle du Cardinal de la Luzerne, dont il fut le grand Vicaire jusqu'à son élévation au siège de St Malo, M<sup>gr</sup> de Pressigny était, au témoignage des historiens, « un homme de doctrine et de ferme bon sens, de mœurs graves, d'une simplicité qui s'alliait aux grandes manières ».

Reçu dans la cité Malouine avec tout l'appareil pittoresque et solennel des vieilles coutumes locales, l'Évêque et Prince de St Malo, car tel est encore son double titre, ne tarde pas à montrer qu'il possède, avec le zèle et la piété, l'art de gouverner les hommes et de se faire aimer. Après avoir pris son temps pour discerner celui qu'il devra placer à la tête du collège des Laurents, il désigne Mr de Clorivière, et il en donne trois raisons : son esprit et ses méthodes, qui sont celles de la Compagnie de Jésus, sa connaissance approfondie des Lettres, et aussi sa fortune qui sera un secours pour les charges de l'établissement.

Ce fut à la rentrée de 1786 que l'ancien recteur de Paramé prit la direction du collège de Dinan. Il y eut alors à ce sujet une certaine agitation dans les esprits, car le choix, fort bien vu des uns, déplaisait à d'autres. L'évêque, chuchotaient ceux-ci, ignorait-il l'engagement pris de ne confier le Collège à aucun ordre religieux ? Et la « communauté de ville » elle-même transigeait-elle avec cet engagement ? Derrière l'ancien jésuite, on voyait déjà se dresser le spectre noir de l'Ordre disparu. Mais ni l'Évêque ne parut entendre, ni le nouveau supérieur s'émouvoir, et les mécontents se turent. Un historien du XIX<sup>e</sup> siècle, universitaire d'esprit très laïque, n'a nulle sympathie pour M<sup>r</sup> de Clorivière dont il trouve les principes trop intransigeants, mais il ne peut s'empêcher de reconnaître explicitement la sagesse de son administration, la valeur de son enseignement, et aussi la générosité avec laquelle il employait ses ressources personnelles à boucler les déficits du budget.

Avec sa perspicacité, si particulièrement aiguïlée quand il s'agissait de flairer et de découvrir les méfaits



des idées du siècle, le nouveau supérieur ne tarda pas à s'apercevoir qu'elles fermentaient sourdement dans le collège. Trop de jeunes gens trouvaient déjà dans un entourage contaminé, ou tout au moins imprudent et aveugle, des opinions et des livres dont l'influence de leurs maîtres ne pourrait pas toujours les garder. Certains externes de la ville surtout seraient bien difficiles à assagir. Le Supérieur avait, du moins, dans le corps professoral, des aides qui, à tous égards, le secondaient efficacement. Celui qui, depuis longtemps, portait le titre de Principal du collège, l'Abbé Puel de St Simon, était un homme d'une soixantaine d'années, respecté de tous. La prééminence du supérieur des clercs lui avait fait un rôle assez effacé, mais où il semble avoir toujours marché en bon accord avec ses deux chefs successifs. Quelques uns des professeurs ont mis pleinement leur vie spirituelle elle-même sous la direction du P. de Clorivière, et, parmi eux, on distingue surtout le professeur de 3<sup>e</sup>, M<sup>r</sup> Bertier, jeune prêtre qui reprendra plus tard en mains les destinées du collège. Dans le personnel enseignant, relevons encore le nom de l'abbé Manet qui, après s'être comporté héroïquement pendant la Révolution, fixera beaucoup de souvenirs de cette sombre période dans ses « Grandes recherches ». Un recueil de « Pièces diverses », de sa composition, présente un « compliment » que le jeune de Wogan devait dire pour la fête de M<sup>r</sup> Picot de Clorivière et où est chantée « la douceur de son empire ».

Comme d'ordinaire à cette époque, les études littéraires françaises, grecques et latines, tenaient la place prépondérante, mais les sciences n'étaient pas négligées. Lettres et sciences seront représentées dans les souvenirs du collège des Laurents par deux noms célèbres : Chateaubriand et Broussais. Ce dernier est sur les bancs à l'époque dont nous parlons ; le premier vient de les quitter pour promener, à 17 ans, autour du vieux château de Combours, les débuts de sa géniale et romantique rêverie.

Les souvenirs d'un ancien élève de cet établissement,

alors très réputé, nous disent qu'on y dévorait Bossuet et Bourdaloue, Montesquieu et Pascal. Malheureusement, dans l'estime d'autres élèves, des auteurs nouveaux avaient pris le pas sur les anciens, à la faveur de la curiosité et de l'engouement général. Dès 1788, la division des esprits et la confusion des idées croissaient de jour en jour en Bretagne, et leur répercussion, dans une jeunesse ardente à prendre parti pour ou contre, ne pouvait manquer de se faire sentir au collège. Avec ses collaborateurs, M<sup>r</sup> de Clorivière s'employait à maintenir le calme. Sachant que selon la parole de saint Paul, « la piété est utile à tout », il prenait un soin particulier de la développer, non seulement chez les jeunes clercs, mais chez les élèves du monde.

Dans ses multiples relations, il a remarqué combien souvent l'ignorance religieuse se rencontre dans les milieux les plus cultivés. Il déplore la négligence qu'on a mise, trop généralement, à donner à la jeunesse lettrée une instruction solide et élevée en tout ce qui touche aux choses de la foi, et il n'hésitera pas à signaler fortement, dans cette négligence, une des principales causes du rapide déclin de la religion. De là, on peut juger de ses soins pour éclairer, pour fortifier profondément la foi des jeunes gens qui lui étaient confiés. Ses efforts ne furent pas vains. Il y avait là un contrepoids aux fausses idées philosophiques et aux excitations malsaines, il y avait une réserve pour l'avenir de ceux qui, peut-être, se laisseraient entraîner par l'enivrement des libertés nouvelles

D'après le premier biographe du P. de Clorivière, la discipline pleine de sagesse qu'il avait introduite, l'impulsion qu'il donnait aux études comme à l'esprit chrétien, eurent dès l'abord les plus heureux résultats. Mais le temps sera trop court et les circonstances trop peu favorables pour qu'il puisse parfaire son œuvre. Il s'y efforce cependant, tout en observant un ciel qui se couvre de plus en plus de nuages. Quelques passages de sa correspondance nous montreront comment il envisageait le présent et l'avenir.

L'agitation qui secouait la Bretagne, en 1788, comme nous le disions tout à l'heure, avait des causes très complexes : d'une part, la vieille province tenait à ses franchises qui se trouvaient atteintes par diverses mesures fâcheuses ; d'autre part, ceux qui préparaient déjà la révolution tiraient parti des mécontentements, et ils se servaient mieux encore de la folie de ces disciples de Rousseau qu'on rencontrait trop souvent dans les rangs les plus cultivés. Comme à toutes les périodes de trouble, des ambitieux en profitaient, et des gens de bonne volonté, mais mal préparés à une semblable mêlée, s'y jetaient plus ou moins à l'aveugle. Le P. de Clorivière voit tout cela, il en connaît les ressorts. Aussi ayant reçu des communications émues au sujet des événements, il répond en date du 15 Février 1788 : « Quoique nous devons gémir du malheur de nos frères et de tout ce qui peut offenser Dieu et causer la perte du prochain, nous ne devons pas pour cela perdre la paix et nous laisser aller à l'abattement. Regardons la chose en Jésus-Christ... croyez moi, si vous voulez être entièrement à Lui, laissez le monde démêler ses querelles... Que faut-il attendre autre chose de celui que l'Évangile appelle Prince de ce monde ? Mais vous qui êtes sur le rivage, sera-ce en vous précipitant au milieu des vagues que vous pourrez en arrêter le choc ? L'unique parti que vous puissiez prendre est de voir les choses du même œil que les voient les anges, du même œil que nous les verrons nous-mêmes, dans peu, lorsque nos âmes seront dégagées des liens du corps. Alors au milieu du trouble vous serez tranquille. Autour de vous retentiront les cris de la discorde, mais ils ne pénétreront pas jusqu'à votre âme. Loin du monde, quoiqu'au milieu du monde, elle jouira en Dieu d'une grande paix. Alors vos prières seront plus efficaces pour y attirer les autres ».

De ce que nous venons de lire, il est aisé de se rendre compte avec quelle calme raison, avec quelles vues surnaturelles, le Supérieur du collège de Dinan devait agir sur ceux qui l'entouraient, et, en bon capitaine, veiller à ce que chacun à son poste fit son devoir, en se gardant

des effervescences vaines. Il y tenait d'autant plus qu'il ne se berçait pas de vains espoirs : « Nous ne savons pas à quels temps désastreux nous sommes réservés », écrit-il, en Août de la même année. Et au mois de Mai 1789 : « Je n'augure pas bien du tour que prendront les affaires politiques aux États généraux, mais je crains beaucoup pour celles de la religion, vu la disposition de la plupart des esprits. Les ecclésiastiques qui s'y trouvent auront besoin de beaucoup de force. La religion est perdue si ce qui la regarde est remis sans distinction au vœu général de l'assemblée et si le clergé, comme il convient, n'est pas juge unique de ces matières. Nous sommes, ajoute-t-il, dans un temps de guerre, nous devons nous attendre à de rudes assauts de la part de l'irrégion. Armons-nous des armes spirituelles ».....

Comme le remarquait cette lettre, les ecclésiastiques de l'Assemblée auraient eu besoin de beaucoup de force ; trop nombreux furent ceux qui n'eurent pas cette force, et, le 22 juin 1789, « la réunion des ordres livrait au vote général et égal de l'Assemblée les intérêts de la religion » De là à la Constitution civile du Clergé, il n'y avait plus qu'un pas, ce sera l'œuvre de 1790.

Dès ses premières séances, l'Assemblée Constituyente avait promulgué la « Déclaration des droits de l'homme ». Ce sont les fameux principes de 89, auxquels chaque citoyen en place était requis, par décret, de prêter serment de fidélité. On s'avisa de demander là-dessus l'avis de Mr de Clorivière. « Je dirai, écrivit-il, que la liberté et l'égalité qu'on fait jurer sont évidemment celles qui ont été nouvellement introduites. Comment jurer de les maintenir ? C'est tout renverser, principes de morale et principes du Christianisme. Je ne conçois rien aux autorités qu'on allègue. C'est sa conscience qu'il faut suivre, à la vie, à la mort ». On le voit, un contemporain a eu raison d'écrire : « Il n'était jamais vacillant et indéterminé quand il s'agissait de la religion et de la justice, et, ajoute-t-il avec raison, il est peu de choses qui n'en dépendent ».

Tandis que les événements se précipitent, combien de

fâcheuses exigences et d'avaries il faut subir au collège des Laurents ? Dès le lendemain de la prise de la Bastille, un congé, accordé au nom de la Nation, favorise les menées entreprises déjà auprès des élèves. Une milice de « Jeunes citoyens » s'est organisée, où s'engagent quelques uns des grands. Le Supérieur et le Principal font une démarche, avant l'ouverture de l'année scolaire 1789-90, pour que les écoliers ne puissent s'engager dans la milice et que leurs études ne soient pas troublées. Le Comité accède, tout en affirmant « qu'on ne peut blâmer le zèle de cette aimable jeunesse ». Mais voici encore l'église de la Victoire, celle même du collège, choisie pour l'élection des Administrateurs du District, qui a lieu le 14 juin 1790, après une messe célébrée par le recteur de la paroisse S<sup>t</sup> Sauveur. Et de nouveau la gent écolière est en ébullition. C'est pis encore un mois plus tard, quand arrive la fête de la Fédération, au 14 Juillet. De jeunes têtes s'enthousiasment pour le serment et veulent le prêter ; un des grands externes y va de son petit discours devant l'autel de la Patrie. On comprend quel désarroi résulte de tout cela dans les études, et plus encore dans les esprits. Et on devine quelle mesure de patience il faut au P. de Clorivière au milieu de telles circonstances, et combien il doit souffrir en prévoyant que, dans un prochain avenir, le collège va être emporté comme un fétu de paille dans la grande tourmente.

Pour lui, un parti mûrement pesé est déjà pris. On peut le prévoir après ce qui s'est passé au moment du carême : invité à le prêcher dans l'église S<sup>t</sup> Sauveur, il a accepté, sachant bien que sa parole le compromettra, car la vérité ne peut rester captive, et, en pareil temps, ce sont les choses les plus nécessaires à dire qui souvent sont les plus dangereuses. D'ailleurs, rien de provocant, mais la simple affirmation de la doctrine catholique, voilà ce qu'il se propose quand il monte dans cette chaire, d'où naguère a tonné la grande voix de S<sup>t</sup> Vincent Ferrier. Le jour de l'Annonciation, il expose « la nature et l'excellence de l'état religieux, fondé dans l'Église par J.-Ch.,

approuvé par l'Église sous des formes diverses, ne relevant que d'elle et de J.-Ch., et par suite, en ce qui concerne son droit d'exister, la nature et les limites de ses vœux, complètement indépendant de toute ingérence de l'État ». Puis il rappelle les grands services rendus par les Ordres religieux. Ce solide et chaleureux discours fit une profonde impression sur l'auditoire, mais il s'y trouva quelqu'un qui était là pour surprendre le prédicateur dans ses paroles et qui le dénonça.

Appelé le lendemain devant la Municipalité, comme il descendait de chaire, il s'y rendit avec la barrette et le surplis. Le maire était l'Abbé Gauttier, docteur en Sorbonne et curé démissionnaire de la paroisse St Malo de Dinan. Il reprocha au prédicateur son discours de la veille. Tranquillement, l'homme de Dieu reprit les passages incriminés, en établit la justesse, et demanda au citoyen-maire si, comme prêtre et théologien, il y trouvait à redire. « En d'autres circonstances, répondit ce docteur en théologie fourvoyé, je ne le condamnerais pas, mais il n'est pas sage pour le temps où nous vivons, et vous vous ferez martyriser ». — « Je ne suis pas digne d'une telle grâce, répondit le P. de Clorivière, mais si telle était la volonté de Dieu, je l'en bénirais de tout mon cœur ».

A partir de ce moment, les tracasseries se succédaient sous toutes les formes ; le collège, déjà trop envahi par les exigences du District, allait passer des mains de l'Évêque dans celles de la Municipalité. Pour le supérieur, point de mire des attaques, rester, c'était peut-être hâter les mesures de destruction de l'établissement diocésain. C'est de son Évêque qu'il a reçu sa mission, c'est entre ses mains seules qu'il la résignera, sans attendre que d'autres veuillent la lui arracher. M<sup>er</sup> de Pressigny comprend que la lutte est impossible, mais avec quel regret il verra partir celui auquel il avait confié son collège diocésain, donné les pouvoirs de grand vicaire, et dont il aimait, comme il le dira plus tard, le caractère, la vertu, les avis judicieux.

C'est à un grand départ que pense alors le P. de Clorivière. Il y a deux ans, le P. Sewal, un de ses anciens novices de la Province d'Angleterre, lui avait adressé, pour le Maryland, qui manquait d'ouvriers apostoliques, un appel auquel le devoir assumé ne lui avait pas permis de répondre. Mais il ne l'a pas oublié, non plus que les désirs de sa jeunesse. L'immense champ des Missions aux États-Unis avait pour chef un des anciens professeurs de Liège, Mgr John Carroll. C'est à lui que le P. de Clorivière s'offre pour travailler sous ses ordres. Une autre pensée encore que celle des missions le hante : il est impossible de songer en France à un rétablissement de la Compagnie de Jésus, et cependant il garde, avec l'espoir de ce rétablissement, la conviction qu'il doit y participer un jour, d'une manière ou d'une autre. Ce qui ne se peut rêver dans son pays ne pourrait-il se réaliser là-bas, sur cette terre nouvelle, avec l'agrément du S<sup>t</sup> Siège ?

Toutefois, quand arrive la fin du cycle scolaire, au 15 Août de cette année 1790, la tâche du Supérieur n'est pas encore finie, il va se donner tout entier à ce qui en est la part la plus importante et la plus chère à son cœur de prêtre, la préparation des jeunes clercs qui doivent recevoir les ordres aux quatre-temps de Septembre. Il est à eux plus que jamais cette année-là : il va les quitter, et à quels difficiles devoirs, à quels dangers il faut les préparer. De là on peut se figurer ce que furent les exercices de la retraite, qui acheva leur intime préparation avant le 18 septembre — jour où leur guide les conduisit à leur Évêque.

Après ce jour, la mission est finie, le sacrifice est consommé. A la rentrée, le neveu du premier Supérieur de la fondation des Laurents, Mr Derouillac, prendra la difficile succession. L'année scolaire 1790-1791 ne sera pas terminée que, mis en présence du serment à la Constitution civile du clergé, Principal et régents le refuseront. Le collège des Laurents n'aura vécu que quinze années, mais fécondes, et plus tard, de ce jeune tronc coupé, un rejeton s'élèvera vigoureux par les soins d'un des plus chers collaborateurs du P. de Clorivière.

Pour lui, comme les autres années, après l'ordination, il va s'accorder un peu de repos en donnant à sa famille quelques jours. A une quinzaine de lieues de Dinan, il est attendu par son frère de Limoëlan, dans la spacieuse demeure à la française qu'il a construite près de l'ancien château du nom. Tout à côté, la chapelle assez vaste et qui reçoit souvent les gens d'alentour, permet au prêtre de voir chaque matin les siens réunis autour de l'autel. Et puis, ce sont entre les deux frères d'intimes causeries. M<sup>r</sup> de Limolëan est grandement aimé et estimé dans le pays qu'il habite. M<sup>r</sup> Cormeaux disait qu'il « l'affectionnait beaucoup, non seulement pour être le frère de M<sup>r</sup> de Clorivière, mais pour lui-même ». Et, plus tard. M<sup>r</sup> Manet écrira qu'il était « un vrai saint ».

Sept enfants étaient nés à ce foyer d'une seconde femme, appartenant à une noble famille d'origine irlandaise. L'aîné des fils a fait à Nantes un très riche mariage. depuis lequel il s'éloigne de plus en plus des principes religieux et des traditions de sa famille. Joseph, après avoir passé par l'École royale militaire, est lieutenant au régiment d'Angoulême. Victor est officier de marine. Quatre filles entourent alors leurs parents : Renée, Hélène, Marie-Thérèse et Amélie.

Si l'esprit du jour avait entamé Michel, au point de le rendre inaccessible aux avis des siens, du moins le P. de Clorivière pouvait-il, du côté de Joseph, exercer une sérieuse influence. On le voit par des lettres que le filleul garda toujours précieusement, à travers les orages de sa vie. La première se présente comme une suite à d'autres entretiens, où l'esprit du neveu a été attiré d'abord à une étude plus approfondie de la religion. « Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir, écrit l'oncle, le 3 Mai 1790. Je ne suis point étonné que ce que vous apercevez de notre sainte religion vous jette dans l'admiration, c'est l'effet qu'elle produira toujours sur un esprit droit, capable d'en saisir l'ensemble... Je remercie le Seigneur de vous avoir inspiré ces sentiments. Ne cessez pas de le remercier vous-même et d'attribuer cet heureux changement à son infinie miséricorde. Mais comme vous le



marquez fort bien, la religion n'est pas chose de pure spéculation, mais de pratique »... C'est là visiblement ce qui arrête le jeune homme, car à Limoëlan, où il se trouve au début de Juin, il reçoit de Dinan cette réponse : « Vous faites une remarque très judicieuse : le séjour où vous êtes, les personnes avec qui vous vivez, l'éloignement des occasions, tout vous rend actuellement la vertu facile, ce n'est pas pour le présent que vous redoutez votre faiblesse »... Et la lettre se poursuit, encourageant à « profiter du présent pour se fortifier en vue des luttes à venir ». Le P. de Clorivière sait qu'il ne faut rien presser outre mesure, mais chaque lettre est comme un pas de plus dans l'œuvre entreprise.

Le 9 Septembre, encore de Dinan, partent de nouveaux encouragements : « Je suis infiniment touché de la simplicité avec laquelle vous me faites l'exposition de vos misères. Le Seigneur a déjà beaucoup gagné sur votre cœur... qui pourrait lui disputer la victoire ? Le monde ? Vous commencez à apercevoir combien il est méprisable. Votre faiblesse ? Elle est grande sans doute, mais vous la connaissez... La profession des armes n'est point incompatible avec la profession du Christianisme. Ne regarderiez-vous pas comme une lâcheté de rougir de votre fidélité au service du roi ? Devez-vous moins à Jésus-Christ qu'au roi ? Osez vous montrer chrétien en tout, mais surtout dans les actions publiques qui regardent le culte divin. Ne faites jamais rien, ne dites jamais rien dont vous ayez intérieurement à rougir »... Vient ensuite l'invitation à trouver un confesseur, mais à le bien choisir. Ce conseil fut-il suivi ? nous l'ignorons. Bientôt l'oncle et le neveu, pris dans les remous de la tempête, ne pourront plus correspondre librement. Le triomphe complet de la grâce sur Joseph de Liomëlan est encore loin.

Ces lettres, dont nous n'avons pris que quelques passages, sont d'un ton à la fois très affectueux et très sacerdotal. L'oncle assure qu'aucune question ne l'importune, qu'il répond avec joie et que son temps ne saurait être mieux employé. Dans cette correspondance, on ne

rencontre presque rien qui ait trait aux événements de l'époque, ceci cependant qui touche de près au sort de son neveu : « On a écrit que l'Assemblée s'occupait du projet désastreux de licencier toutes les troupes royales ou de les incorporer dans les gardes nationales »... Puis à propos des mesures qui atteignent la religion : « les Évêques qui sont à l'Assemblée ont fait leur réclamation. On m'a dit qu'un grand nombre de villes du Languedoc ont aussi réclamé de la manière la plus forte. Que notre Bretagne n'imité-t-elle cet exemple ? J'en ai parlé à notre Prélat ».

Il était trop vrai que, par des moyens divers mais concordants, la Révolution tendait à désorganiser l'armée pour s'en emparer. Un autre et très cher neveu du P. de Clorivière, André Desilles, lieutenant au régiment Roi-infanterie, se trouvait en congé dans sa famille, à la Fosse Hingant, lorsqu'on apprit que la fête de la Fédération, qui se préparait pour le 14 juillet, avait donné occasion aux meneurs de fomenter l'insubordination dans l'armée. Sans attendre la fin de son congé, André partit pour rejoindre son régiment alors à Nancy. Il y avait eu des mutineries, il le savait et se hâtait vers le devoir, espérant que ses soldats se calmeraient quand il serait au milieu d'eux. Il ne put rien, le régiment entier était soulevé, les officiers n'arrivaient pas à se faire entendre. Devant cette situation, le général de Bouillé, gouverneur de Lorraine, se mit en marche sur Nancy avec trois mille hommes de régiments restés fidèles. A son approche, des révoltés occupèrent la porte principale et braquèrent sur les troupes de Bouillé un canon chargé à mitraille. Ils allaient faire feu quand André Desilles, se jettant devant la gueule du canon, les adjure de ne pas tirer sur des frères d'armes. On veut le repousser, on tire sur lui. Blessé de trois balles, il réussit à s'asseoir sur la lumière même du canon. Criblé alors de coups de baïonnettes, il tombe enfin. Mais si courte qu'ait été cette scène sanglante, les soldats de Bouillé ont pu s'emparer de la porte et pénétrer dans la ville, et les insurgés se rendent.

Il s'était trouvé, parmi les mutins, un soldat pour relever le corps palpitant de l'officier et le porter à l'hôpital. Il restait peu d'espoir de le sauver. Pendant six semaines, il supporta de grandes souffrances et de douloureux traitements. Quoiqu'il connut bien celui qui l'avait couvert de blessures, et qui était d'un autre régiment que le sien, jamais il ne voulut le nommer. Avec une humilité touchante, il protestait qu'on ne devait pas lui faire tant d'honneur de si peu de chose. Après avoir été un héros dans l'acte sauveur qu'il avait accompli, il fut, disait-on, « un ange sur son lit d'agonie ». Après plusieurs semaines d'alternatives, André Desilles mourut à 23 ans, entre les bras de son père accouru à son chevet et assisté par un ancien jésuite. « Je crois sa mort véritablement bienheureuse » écrit le P. de Clorivière. Il trouve en cela seul « la plus douce consolation » et ne veut pas se complaire dans les hommages que la France entière rend à son héroïque neveu. Mr Desilles vient d'être reçu par le roi avec amitié . « Mais la perte de son fils est pour son cœur une plaie qui ne guérira jamais ». Cela est plus vrai encore de la pauvre mère, le coup a été trop fort, elle ne s'en relèvera plus...

Le serviteur de Dieu voit sa famille déjà entrée dans l'ère sanglante, il voit s'aggraver et se multiplier, presque de jour en jour, les maux de la religion et de la patrie, et il souffre de toute la force de l'amour qu'il leur porte, avec toute la lucidité d'un esprit qui ne sait pas se leurrer d'illusions. L'Évêque, auquel l'attachent les liens d'une confiance réciproque, ne tarde pas à éprouver, un des premiers, les brutales conséquences de l'état de choses créé par la Constitution civile du clergé. Celle-ci comporte une nouvelle circonscription des diocèses, qui en supprime et démembre une cinquantaine. Depuis la fin d'Août 1790, M<sup>sr</sup> de Pressigny n'est plus, de par la loi, évêque de St Malo. De par l'autorité de l'Église, il l'est toujours et il continue d'en remplir les fonctions. Il demeure aussi, et plus que jamais, la providence des pauvres au cours de la disette qui sévit dans la contrée. Cependant cette disette sert de prétexte à des gens sans

aveu, venus on ne sait d'où, pour exciter des mécontentements dans la lie du peuple. Le 11 octobre, l'émeute gronde, le *pourpris* du Chapitre qui touche la cathédrale et le palais épiscopal sont assaillis. La garde nationale repousse les émeutiers, mais l'hostilité qui s'est ainsi manifestée va mettre les autorités du jour plus à l'aise pour frapper un grand coup.

Dignement, M<sup>sr</sup> de Pressigny est resté au poste, et chaque jour il tient à assister à l'office au milieu de son Chapitre. C'est là que le 14 octobre, à l'improviste, vers 10 heures du soir, une commission municipale, faisant irruption dans le chœur même, signifie à l'Évêque et au Chapitre qu'ils aient à cesser leurs fonctions. Ne voulant ni reconnaître des droit au pouvoir qui le chasse, ni provoquer de nouveaux désordres dans sa cathédrale, M<sup>sr</sup> de Pressigny juge que le plus sage est de s'éloigner pour un temps. Dès le lendemain, après avoir, malgré les représentations de son secrétaire, donné tout ce qui lui reste des revenus de l'Évêché, le prélat que son diocèse avait jusque là tant aimé et honoré, s'en va en proscrit. Il ne discontinuera pas de s'occuper de son peuple, et, par de belles et énergiques lettres, il enverra lumière et réconfort aux fidèles, mais il ne reverra plus Saint Malo.

C'est à Paris, où il s'est rendu dès les premiers jours d'Octobre, pour des motifs dont nous aurons à parler, que le Père de Clorivière apprend ces douloureux événements. Pour lui, il est de nouveau comme une épave et s'abandonne au courant providentiel, qui tantôt semble le pousser vers les rivages du nouveau monde, tantôt le rejeter sur le théâtre agité de la France en péril, car des faits inattendus sont survenus. Que fera-t-il donc ? Il n'en sait encore qu'une chose : il fera la Volonté de Dieu dès qu'elle lui sera bien connue.

## LIVRE DEUXIÈME

### VI

#### UNE AUTRE VOCATION

Parmi les personnes qui se présentèrent à son confessionnal le 4 Août 1787, le Supérieur du collège de Dinan en distingua une, inconnue jusqu'à ce jour, mais dont l'âme délicate frappa son regard expérimenté. Tandis que, de son côté, cette âme eut dès lors l'impression qu'elle avait enfin rencontré ce qu'elle demandait à Dieu depuis longtemps, un guide pour l'aider dans les voies encore obscures où elle se sentait appelée. De part et d'autre, ce premier contact avait eu quelque chose de si marquant que l'anniversaire en sera remémoré avec action de grâces, comme par exemple dans cette lettre du Père de Clorivière écrite 18 ans plus tard à sa pénitente d'alors : « Je me suis bien souvenu de la St Dominique. Que la croix serve à resserrer de plus en plus les liens de charité qui nous unissent depuis ce jour en J.-Ch. Puissent-ils servir toujours à la gloire de Dieu et à notre avancement dans la perfection. Si nous sommes ici-bas unis par la croix, nous le serons encore plus intimement dans la gloire ».

Tel était bien ce que Dieu se proposait dès le jour où ces deux âmes se rencontrèrent. Il les voulait unies pour une œuvre de son choix, qui s'accomplirait dans la tribulation. Sans rien savoir encore des vues de la Providence, l'une et l'autre sentaient sa conduite spéciale dès les premiers rapports établis. Ce ne fut pas du jour au lendemain, cependant, que le prudent directeur se chargea complètement de la conduite de celle que Dieu lui envoyait ainsi. Elle ne séjournait du reste qu'en passant dans la jolie cité dinanaise, dont les eaux avaient alors une certaine réputation. Elle y était envoyée pour refaire une santé

que le dévouement au service des pauvres et les privations volontaires, menaçaient de ruiner.

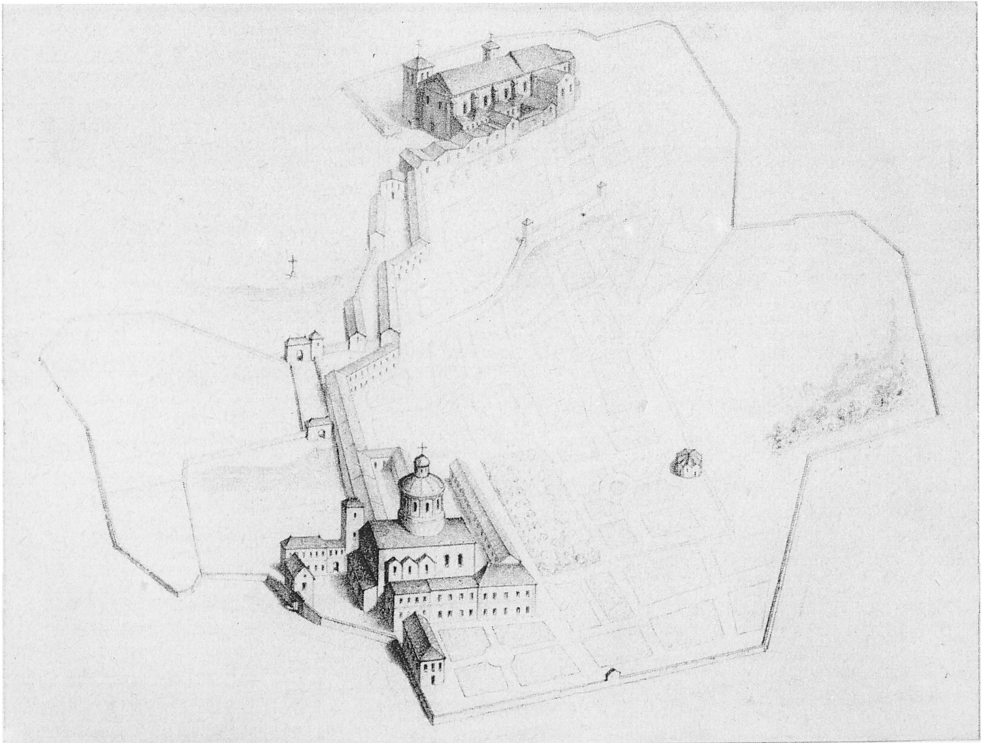
Née à Rennes 38 ans auparavant, Adélaïde-Marie Champion de Cicé, était la dernière venue d'une noble et nombreuse famille. Son père avait nom Jérôme, sa mère était née Rose de Varenne de Condat. Tandis que celle-ci, déjà épuisée, s'effrayait de l'approche d'une nouvelle naissance, un jésuite, le P. de Kersaingilly, lui avait dit avec une assurance prophétique : « Vous portez une enfant bénie qui sera un jour votre consolation ». Cette enfant reçut le baptême le jour de sa naissance, 6 Novembre 1749, dans l'église St Aubin en Notre Dame de Bonne Nouvelle, dont les Champion des Croix de Cicé étaient de longue date paroissiens, et où ils avaient leur enfeu. Pendant bien des années, la petite baptisée d'alors viendra prier dans ce sanctuaire, très vénéré des Rennais. L'ancienne église a maintenant fait place à un joli édifice qui conserve, enchassé avec honneur, l'antique seuil de pierre profondément creusé par les pas des fidèles.

C'était une frêle enfant que Marie-Adélaïde, et ses premières années ne connurent guère les caresses maternelles, car la mort de Jérôme de Cicé avait bientôt plongé sa femme dans le deuil et les soucis de toutes sortes. Déjà donc, cette petite fille semble une élue de la croix, dont Dieu se réserve, avec un soin jaloux, le cœur très sensible. Sous les chauds rayons de la Foi, ce cœur se tourne vers le Ciel, et on ne tarde pas à noter des gages de sa générosité. Malade, à 6 ans, tout gémissement est réprimé : « Ne nous plaignons pas, il faut tout supporter pour Jésus-Christ ». Une autre fois cependant l'enfant a geint, un peu agaçée de coups de peigne maladroits. Mais devant le reproche de sa gouvernante : « Vous n'aimez pas assez le Bon Dieu, vous tenez trop à vos aises », elle écorche son bras jusqu'au sang. Petit trait de caractère en même temps que de précoce vertu.

Sa sensibilité qui, de bonne heure, a souffert, se porte vers ceux qui souffrent, et le vrai moyen de lui faire plaisir c'est de lui offrir ce qu'elle peut donner aux pauvres, ou de l'emmener vers eux. Cet attrait favorisé par le milieu



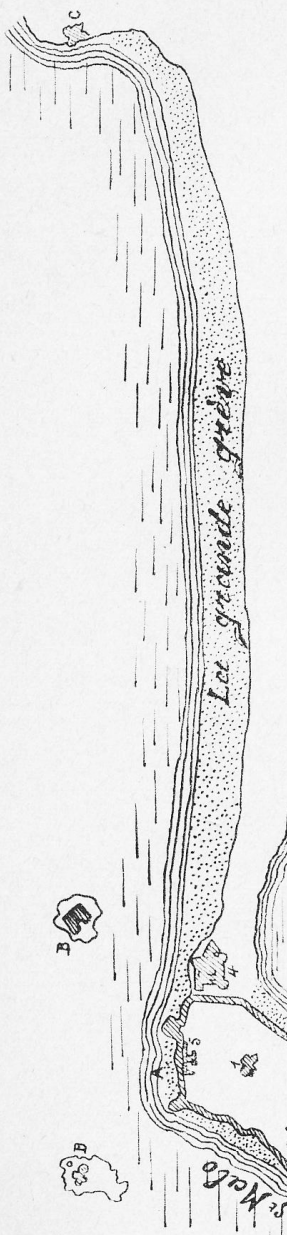
Le Mont-Valérien et le sommet de son Calvaire



Montmartre - l'abbaye des Bénédictines -- En haut l'église Saint-Pierre ;  
en bas le monastère plus récent.

Saint-Malo :

1. Cathédrale.
2. Eglise Saint-Sauveur.
3. Maison de la Providence.
4. Château et prison.
5. Monastère de la Vic-toire, prison sous la Révolution.
6. Hôtel d'Asfeld, prison sous la Révolution.
7. Rue de l'Épine.



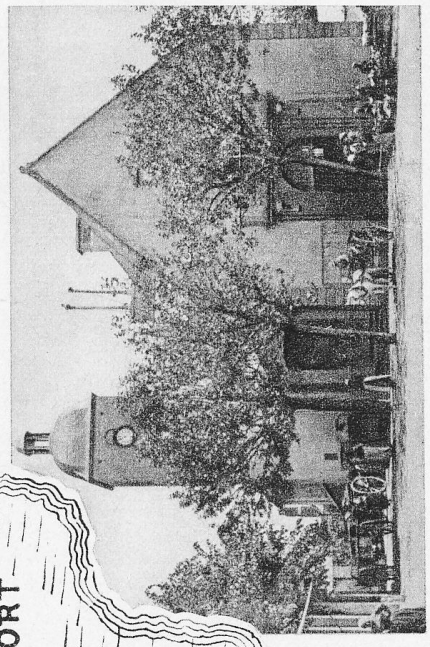
Paramé

10 11

11. Paramé :

10. Ancienne église.
11. Ancien presbytère.
12. Le Plessis-Pontnel et sa chapelle.

12



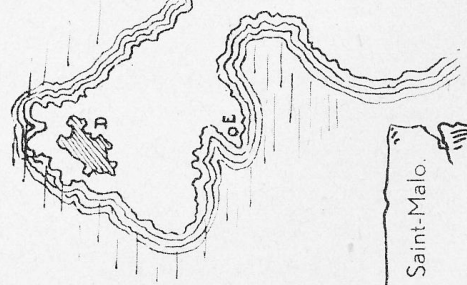
Saint-Servan :

8. Eglise Sainte-Croix.
9. Ancienne Maison de la Croix.

LE PORT

St Servan  
t 9

A. Remparts de Saint-Malo.  
B. B. Forts  
C. Fort de Rochebonne.  
D. Fort de la Cité.  
E. Tour Solidor.





familial, lui permet d'avoir à ses frais six petites filles en apprentissage. Ses amies d'enfance gardèrent le souvenir de l'accent avec lequel parfois elle leur disait : « Aimons J.-Ch. et les pauvres ». L'amour de J.-Ch. trouva un nouvel épanouissement dans une fervente première communion, dont la préparation se fit au second monastère de la Visitation, appelé « le Colombier ».

Du petit séjour fait, en sa dixième année à l'ombre du cloître, Marie-Adelaïde reste embaumée et garde un secret désir d'y retourner. Mais maintenant c'est près de sa mère que doit se poursuivre son éducation, c'est là qu'il faut se rendre digne de J.Ch. ; elle se trace donc des résolutions en conséquence. « Est-ce vraiment une main d'enfant, écrit M<sup>gr</sup> Baunard, qui a dressé le programme de ces journées pleines, sérieuses, où il y a place pour tout ? » Et, en effet, tout est prévu, depuis la première pensée allant droit à Dieu, jusqu'à celle du soir qui sera spécialement de la mort. Déjà l'oraison a sa place : un quart d'heure avant la messe. Puis vient le temps de l'étude, la lecture instructive, mais le tout en pleine conformité avec les désirs maternels. Ceux-ci donnent une place aux détails du ménage auxquels il faut commencer à s'initier. « Je m'y appliquerai soigneusement », note l'adolescente. Les pratiques de la vie intérieure seront sa force : « J'élèverai souvent mon cœur à Dieu dans la journée, je m'entretiendrai en sa sainte présence. Je ferai chaque journée, cinq petites mortifications en l'honneur des cinq plaies de N.-S. Tous les soirs, s'il est possible, une visite au St Sacrement ». Ce plan de vie la mettait déjà dans la voie de la perfection. « Dès sa première jeunesse, elle y marcha à pas de géant », assure une personne qui la connut alors.

Voici cependant qu'Adelaïde s'accuse « d'une grande infidélité dans les promesses faites à Dieu », et veut désormais « être très exacte pour avoir le bonheur de lui plaire. — « Je me propose de combattre l'orgueil avant toutes mes autres inclinations vicieuses », dit-elle en s'armant contre elle-même, « Je ferai ce qui sera en mon pouvoir pour l'immoler. Je remercierai les personnes qui voudront bien me reprendre de mes défauts et je leur en

aurai obligation. Par là, j'aurai, l'intention de mortifier mon amour-propre, ainsi que le goût du monde, que je prie mon Dieu de déraciner entièrement de mon cœur » ....

Le goût du monde, a-t-elle dit ? La plume contemporaine que nous avons déjà citée, écrit : « Elle sacrifia à Dieu tous les agréments extérieurs qu'elle avait reçus ». Et c'est vrai, mais ce ne fut pas sans quelque combat. Par sa physionomie fine, sa grâce naturelle, et son « esprit charmant », elle plaisait, d'abord sans songer à plaire, mais un jour elle le sentit et cela lui plut. Elle subit la séduction du milieu spirituel et distingué, qui était pour elle un milieu de famille, des salons de l'hôtel d'Armaillé. Son père y avait brillé ; quel mal après tout, si elle y trouvait aussi quelque agrément. Des personnes pieuses elles-mêmes n'auraient pas manqué de l'y encourager, mais une amie intime, voyant plus haut, lui fit remarquer qu'elle se mondanisait. La réponse d'abord fut vive : « Mais je remplis les préceptes ». L'avis cependant avait porté juste, et il resta comme une flèche au cœur. Adélaïde savait bien que, dès le premier éveil de ce cœur, Dieu le lui avait demandé tout entier et que, dans cet amour de choix, Il voulait d'elle toute autre chose que la stricte observation des préceptes. Cette âme délicate ne pouvait cacher à son confesseur le combat qui se livrait en elle, et lui-même n'avait pu manquer de s'apercevoir qu'elle n'était plus, comme avant, uniquement soucieuse de plaire à Dieu.

Sans doute demanda-t-il quelque sacrifice décisif, sans doute la nature opposa-t-elle encore quelques uns de ces motifs qui semblent si sages à la raison humaine, car voici le billet que reçut, un matin, la jeune fille : « Mademoiselle, je vous ai donné le temps de faire vos réflexions. J'ai fait les miennes, comme je le fais ordinairement, pendant et après le sacrifice auguste du saint autel. Si vous voulez en apprendre le résultat et en profiter, il vous est libre de venir me trouver aujourd'hui ou demain matin. Ne reverrons-nous donc plus ces beaux jours où j'étais si content de vous ? Où vous étiez si attentive à écouter la voix de Dieu et à la suivre ? Faut-il, hélas ! finir si mal après avoir si bien commencé ? Revenez donc dans les

mêmes sentiments de suivre la route qu'on vous montre pour arriver à Dieu ». Ce ferme langage fut écouté. Cette crise allait être le point de départ d'un nouveau et plus généreux élan, jaillissant d'une humilité plus profonde. Adélaïde avait alors à peine vingt ans.

La main vigoureuse qui l'avait aidée à se ressaisir victorieusement était celle de l'Abbé Boursoul, en ce temps connu et vénéré de toute la Bretagne. C'était un homme de feu, qui avait mis toute l'ardeur de sa nature et toutes les ressources de son talent au service de la gloire de Dieu. Gardien et aumônier de l'hôpital S<sup>t</sup> Yves, il refusa toujours les bénéfices ecclésiastiques et les honneurs qui s'offraient de divers côtés. Dans les missions, dans les retraites, sa parole, comme un brûlant aiguillon, portait la crainte de Dieu dans les âmes, mais pour les jeter, éperdues, dans le sein de la Miséricorde. Avec celles qu'il voyait appelées à la perfection, il en montrait toutes les exigences ; il était inexorable aux réserves de la nature, et même, avoue son biographe, il exagérait parfois pour la conscience certains avis. Mais il encourageait puissamment, et son cœur, débordant d'amour divin, conviait les autres à s'y livrer aussi. Il avait pour maxime de donner comme base au travail de la sanctification « une douce et tranquille attention sur soi-même pour ne rien faire qui puisse déplaire à Dieu ».

Un guide de cette trempe devait laisser une empreinte profonde sur des âmes comme celle de M<sup>lle</sup> de Cicé. Il est probable qu'elle le connut très jeune, car une lettre de lui est adressée à sa sœur aînée, Élisabeth, au moment de la mort de leur père, le Chevalier de Cicé. Ce qui est certain, c'est qu'il fut l'instrument dont Dieu se servit pour introduire définitivement Adélaïde dans les voies de la sainteté. Elle écrit, en effet : « C'est lui qui m'a ramenée à vous, ô mon Dieu, et qui ne cessait de m'animer à vous aimer, vous seul. Ne me disait-il pas de votre part, ô Jésus, que les crimes des plus grands coupables n'étaient pas si injurieux que les miens à votre divin Cœur. Et cela en considération de l'amour, de l'ardent amour qu'il m'a montré à moi ». Si M. Boursoul parlait ainsi, c'est qu'il avait déjà discerné à

quel point cette âme était l'objet des prédilections divines, et il y joignait la consolation : « Combien de fois m'a-t-il dit, écrit encore la pénitente, que mon Dieu m'aimait autant depuis que j'ai eu le malheur infini de l'abandonner, qu'il m'aimait auparavant ! Quoi Seigneur, mon ingratitude, mes crimes, n'ont pu vous éloigner de moi, vos desseins n'en sont point changés. C'est ce qui m'a été assuré de votre part. Et ne me l'avez-vous pas fait éprouver vous-même au fond de mon cœur ? »

Ainsi baignée de componction et d'humilité au point de se croire la pire des criminelles, et ne pensant plus qu'à répondre à l'amour de son Dieu, l'âme est prête pour un acte qui scellera les fiançailles. « Je vous écris pour la dernière fois, Mademoiselle, lui mande son directeur, et je le fais en descendant du Saint Autel, où j'ai été, comme je le suis tous les jours, très occupé de votre âme. Mercredi, je vous remettrai spécialement entre les mains de la Très Ste Vierge. Elle est à titre particulier votre Mère, puisqu'elle vous a obtenu le bonheur infini d'avoir son divin Fils pour époux. Je vous ferai faire, mercredi, le vœu de chasteté pour quelque temps, afin que vous puissiez dès lors contracter avec Lui une union plus parfaite que jamais ».

Fut-ce peu après ce temps-là ou à une autre époque que M<sup>lle</sup> de Cicé, qui avait toujours gardé doux souvenir de son passage à la Visitation du Colombier, y fit un essai de vie religieuse ? Madame de Cicé, qui n'avait plus alors d'autre fille auprès d'elle, s'était offerte, pour permettre la réalisation de ce désir, à devenir grande pensionnaire du Couvent, tandis que son Adélaïde serait derrière la grille. On trouve alors, mêlé aux pourparlers, M<sup>r</sup> Beurrier, prêtre éminent de la Congrégation des Eudistes, qui, à deux reprises, fut supérieur du grand séminaire de Rennes. Peut-être était-il alors supérieur ecclésiastique du Colombier. Le cas de cette vocation et de ce qui l'entoure lui paraît sans doute complexe, car il invite M<sup>lle</sup> de Cicé à en référer à M<sup>sr</sup> Bureau de Girac. « C'est à sa décision que vous devrez vous en tenir, écrit-il, les évêques ayant une grâce spéciale de lumière pour la conduite des âmes. Exposez donc au saint prélat vos raisons

pour et contre, avec votre ordinaire candeur. Puis vous recevrez avec respect et suivrez exactement sa décision, en tout ce qui sera le plus expédient pour la plus grande gloire de Dieu et pour votre propre bien ».

La plus grande gloire de Dieu n'était pas pour elle dans le cloître, elle revint au foyer maternel. Une seule chose était d'une clarté parfaite, Jésus-Christ la voulait sienne sans partage, et point n'était besoin de réflexion pour refuser les partis qui se présentaient, quels qu'ils fussent. Quant au reste, Dieu s'en réservait encore le secret. Il avait seulement donné à M<sup>r</sup> Boursoul une admirable intuition de ce qui devait être, dans son fond et dans ses lignes principales, la vie de cette âme virginale. « Le saint qui m'a parlé de votre part, ô mon Dieu, m'a dit que j'étais destinée à être une mère des pauvres, une épouse de Jésus-Christ et un séraphin en ce monde et dans l'autre.... que je devais être en tous lieux, un ange de paix... » Mais dans quelle voie bien déterminée, ces vues de Dieu s'accompliraient-elles, il fallait attendre que Dieu même le fit connaître. « Il me disait, écrit encore Adélaïde, que vous vous chargiez vous-même, Seigneur, de ma sanctification, que votre divin Esprit et votre divin Cœur me voulaient conduire entièrement, que vous me feriez connaître vos volontés pourvu que je fusse fidèle ».

Déjà son cœur est bien un cœur d'épouse pour Jésus-Christ et son désir de s'unir à Lui la porte, si indigne qu'elle se juge, à demander de communier plus fréquemment « que tous les huit jours ». — « Oui, répond M<sup>r</sup> Boursoul, au mois d'Août 1771, je vous permets de tout mon cœur et avec la plus grande satisfaction, de recevoir votre céleste Époux le plus souvent que vous le pourrez, persuadé qu'il va prendre plus que jamais ses délices dans un cœur qui me paraît aussi plus que jamais dévoué, pour toujours et sans alternatives, à son service et à son amour. Il vous aime infiniment, vous allez l'aimer, je l'espère, de toute la capacité de votre bon cœur, et, par de sages conseils, fortifiés par de saints exemples, vous le ferez aimer à la campagne comme à la ville ».

Faire aimer son Sauveur et son Dieu, c'est bien là toute

son ambition, c'est ce qu'elle cherche surtout auprès de ses préférés, les indigents et les malades. Car déjà aussi elle est mère des pauvres, cette jeune fille qui s'ingénie de toutes manières pour leur venir en aide, mais qui, avec une bonne grâce toute simple, cache aux yeux des autres les dévouements et les privations de sa charité.

Depuis qu'elle s'est libérée de ce qui eut pu être pour elle « le filet de l'oiseleur », sa vertu a grandi et s'est affermie de telle sorte que son guide peut lui affirmer : « Vous êtes maintenant dans la voie, marchez-y constamment jusqu'à la mort ». Et il lui peint d'avance l'appel plein d'amour que, à cette heure suprême, l'Époux lui adressera « Oh ! qu'il vous réserve dans le Ciel une place distinguée », a-t-il dit. C'est le lundi saint de l'an 1775, qu'il lui parle ainsi. Huit jours après, le lundi de Pâques, après avoir épuisé ses dernières forces à prêcher le Carême dans l'église de Tous-saints, M<sup>r</sup> Boursoul décrit avec flamme le bonheur du Ciel. « Nous verrons Dieu face à face, tel qu'il est, par sa grâce, par sa grâce.... ». Sur ses mots, il s'affaisse dans la chaire les yeux tournés vers ce Ciel où Dieu l'appelle. La mort avait été instantanée.

M<sup>lle</sup> de Cicé trouve durant les jours qui suivent, sa meilleure consolation à écrire fidèlement les dernières paroles tombées pour elle de ces lèvres vénérées. Puis elle épanche ainsi sa prière : « Accomplissez ce que vous m'avez annoncé par la bouche de celui qui tenait votre place, ô Vous dont la Miséricorde et l'Amour surpassent tout ce que les hommes peuvent en penser ». Elle demande à Dieu de lui donner le guide qui la conduira directement à ce qu'il veut d'elle. Dix années et plus, elle fera cette prière, sans que Dieu semble l'entendre. Il veut que cette nature si sensible, reste ainsi, dénuée du secours dont elle sent le besoin et n'ait d'autre appui que Lui. Encore ne l'éclairera-t-il que peu à peu et comme à travers un voile. Maintenant il faut que se fortifient les énergies qui se trouvent en elle sous une apparence de timidité, et les grâces qui la préparent à son insu aux desseins divins.

Un grand vide s'est fait, mais rien n'est changé autour d'elle ni dans les devoirs qui l'attachent, de plus en plus, près d'un père devenue infirme. Les autres membres de la famille sont dispersés. Ils étaient douze, quelques-uns sont morts prématurément. L'aîné, Jean-Baptiste, né en 1725, est entré tout jeune dans les ordres. Sacré par Clément XIII, il a été promu au siège de Troyes, puis à celui d'Auxerre en 1761. En présence d'une opposition janséniste, qui avait pénétré jusqu'au sein du chapitre de la cathédrale, et à laquelle d'autres autorités s'étaient brisées, il sut insensiblement se rendre maître de la situation et gagner les cœurs. Son éloquence le désigna en 1766 pour prononcer l'oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XV. Il avait appelé près de lui, pour tenir sa maison, sa sœur Élisabeth, physionomie pure que nous entrevoyons seulement dans quelques lignes à elle adressées par M<sup>r</sup> Boursoul. Le saint prêtre lui a dit avec assurance que Dieu veut son cœur pour lui seul. La seconde des filles, Angélique, est devenue Comtesse de la Bintinaye.

De dix ans plus jeune que Jean Baptiste, Jérôme avait aussi embrassé l'état ecclésiastique. A trente ans, il occupe la charge importante d'« Agent du Clergé » et il se montre très habile dans ce rôle, où il doit soutenir les droits du Clergé près des Parlements. Nommé évêque de Rodez, puis archevêque de Bordeaux (1781), il ne fait pas preuve, à cette époque, du même esprit sacerdotal que son aîné, et un abbé contemporain le présente, dans ses souvenirs historiques, sous les traits les plus accentués du prélat mondain. La silhouette de deux autres frères nous échappe, nul détail sur eux, sinon que Louis est Chef d'Escadre. Augustin, celui qui occupe le château de Cicé, est le gentilhomme qui se fait aimer dans tous les milieux, par son entregent et par les services rendus volontiers.

Ces de Cicé, on le voit, se révèlent, là où on peut observer leur action, esprits distingués, fins et déliés, aptes à la conduite des hommes. Adélaïde, elle aussi porte, tout voilé de modestie, le cachet de famille : tact, bonté, finesse d'esprit, joints à la droiture et à la sim-

plicité évangéliques, lui donnent ce charme si discret qu'il conquiert sans éclat, si pénétrant qu'on ne l'oublie plus, et ce savoir-faire dont, au cours de son existence, elle fera preuve, même dans les circonstances les plus difficiles. Ces quelques traits ressortent de ce que nous disent d'elle des témoins, qui l'ont connue dans sa jeunesse. « Malgré sa grande perfection, écrit un de ces témoins, sa vertu n'avait rien d'austère extérieurement. Elle était charmante en société, mais quelqu'un laissait-il échapper une parole désavantageuse au prochain, aussitôt elle coupait court à la conversation. Elle mettait de la grâce et de la gaieté dans ses œuvres. Enfin, une personne qui demeurait dans la même maison que M<sup>elle</sup> de Cicé et qui avait de fréquents rapports avec elle, a déclaré qu'elle ne l'avait « jamais vue commettre une imperfection ».

Sous l'apparente uniformité de cette simple existence de dévouement filial, de prière et de charité, il s'écrit déjà une de ces histoires dont Dieu se réserve de tracer seul et dans le secret les premiers caractères, ceux qui seront le principe et le modèle de toute une mission. En 1776, Adélaïde fait une retraite, et le jour de la clôture, 1<sup>er</sup> octobre, elle écrit : « Je renouvelle de tout mon cœur, et je voudrais que ce fut avec l'ardeur d'un séraphin, la consécration que j'ai faite à mon divin Epoux de toute ma personne. Je le bénis mille fois de m'avoir choisie pour son épouse malgré mes ingrattitudes. Et je suis prête à accomplir ses volontés quand Il me les manifestera. Vous me comblez, mon Dieu, par la grâce de cette vocation que vous avez daigné m'accorder aujourd'hui. Je chancelle en écrivant ces dernières lignes. Ce n'est pas que je résiste à votre volonté : c'est la crainte de ne pas la connaître telle qu'elle est, car je ne veux que ce que vous voulez, mon divin Jésus ! Donnez-moi autant de défiance de moi-même que de confiance en Vous et faites, je Vous en conjure, tout ce qu'il Vous plaira de moi, pauvre Marie-Adélaïde, toute à Jésus son Epoux ». (1)

Son nom et les mots qui l'accompagnent sont écrits de son sang. Quelle est donc cette vocation, quel est cet appel nouveau, qui marque ici comme un point lumi-



neux, très net, tandis que ses contours s'enveloppent d'obscurité et d'incertitudes? Il n'est pas question dans les notes d'une entrée en communauté, et les résolutions d'avenir portent sur la perfection au foyer : « J'ai promis à mon Dieu d'obéir à ma mère comme une religieuse à sa supérieure. Je me soumettrai aussi à X, à moins que la prudence ne me dicte le contraire. Avec la grâce toute puissante de mon Dieu, je veux être d'une douceur inaltérable »... Cela concerne bien une existence qui doit rester extérieurement la même, mais où l'âme, touchée d'un rayon d'En-haut, veut introduire, autant qu'elle peut, la pratique des vertus religieuses, et en particulier le brisement de la volonté, par une obéissance de foi, non seulement à sa mère, mais à une autre personne. Elle ne nomme point celle-ci, mais elle a soin d'ajouter la réserve sage « à moins que la prudence me dicte le contraire ». Et puisque, de la famille, elle est seule auprès de M<sup>me</sup> de Cicé, il y a quelque lieu de penser que c'est à une inférieure qu'elle se propose de se soumettre ainsi, en vue de J.-Ch., en tout ce qui peut convenir. Réponse aux désirs d'immolation totale d'elle-même que la grâce lui inspire, ces résolutions ont-elles aussi un rapport avec la vocation dont elle a parlé? Elle ne s'en explique pas. Ce qui est certain, la suite le prouvera, c'est qu'une relation existe, dans l'intention de Celui qui la conduit intérieurement, entre les vertus auxquelles il l'incline si spécialement et les vues d'avenir qu'il lui donne peu à peu.

Un document sans date, mais qui, par la concordance des faits et des témoignages, se classe comme appartenant à la même période, nous dévoile la conception inédite que se fait cette âme, si peu portée par nature à des innovations, d'une voie qui lui paraît être la sienne. Elle écrit : « A la plus grande gloire de Dieu : Projet d'une Société pieuse. — Il s'agirait que quelques personnes se joignissent ensemble, soit dans une maison de retraite, soit près d'une communauté... Ces personnes feraient les vœux simples de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance... On pourra suivre les sages Constitutions de la

Visitation, autant qu'elles peuvent s'accommoder avec les œuvres de charité qu'on se proposerait d'exercer, suivant le premier plan de St François de Sales pour son Institut, qui voulait d'abord joindre la vie active à la vie contemplative que mènent ses filles. Ces personnes seraient donc toutes livrées en même temps à la prière et aux bonnes œuvres qui se présenteraient, s'offrant à Dieu par le moyen de l'Obéissance pour s'acquitter de toutes celles dont la Providence les chargera, sans se proposer rien de particulier que le bien spirituel et temporel du prochain... Pour le bien spirituel, qui est le principal, elles s'emploieront aux retraites, tant pour faire faire les exercices que pour l'instruction des pauvres.... Le vœu simple de Pauvreté n'empêchera pas que chacune garde son patrimoine, mais l'obéissance ne permettra d'user du revenu qu'avec l'autorisation de la Supérieure. Par ce moyen, leurs biens se trouveront comme en commun, ainsi que ceux des premiers fidèles, pour servir aux nécessités de leurs frères indigents »...

Ce projet que M<sup>lle</sup> de Cicé trace d'une main encore hésitante, mais avec un grand désir au cœur, a donc, pour caractères essentiels : La vie religieuse avec ses trois vœux, l'union de la vie active et de la vie contemplative, l'universalité des œuvres, sans rien exclure de ce qui sera du plus grand service de Dieu et du bien du prochain, et d'abord de son bien spirituel, la pratique de la Pauvreté évangélique conçue de manière à favoriser l'expansion des œuvres de miséricorde et de zèle.

Or, l'ensemble de ces choses, elle ne l'a trouvé nulle part, et c'est cet ensemble qui se présente intérieurement à elle comme le but auquel Dieu la convie, auquel, lui semble-t-il, il veut convier aussi d'autres âmes. Plus d'une fois, humble et docile, elle a dû s'en ouvrir à ceux qui la guidaient. Mais ce n'était pas encore l'heure de Dieu pour la pleine lumière. Elle se contente de vivre, autant qu'elle le peut, de cette tendance qui se retrouve encore dans des notes comme celle-ci : « Pour parvenir à la possession de J.-Ch. je ne dois rien posséder en ce monde, à moins que ce soit pour soulager ses membres

souffrants. Je voudrais qu'il me fut possible de ne disposer de rien que par obéissance »... Sur la même feuille nous lisons ces généreuses résolutions : « Je veux être d'une indulgence extrême pour le prochain, et l'estimer autant que je me méprise. Je me ferai un devoir de voler au-devant des occasions de faire plaisir aux personnes qui m'auront fait de la peine, je serai ravie de ces occasions précieuses de plaire à N. S.... Je rendrai tous les services qui dépendront de moi, en demandant à Dieu que ce soit sans me distraire de son souvenir. Pour parvenir à ce bonheur, je m'occuperai de la présence de Dieu en moi, et je garderai le silence, autant que ma position le permet ».

« Je veux tendre de toutes mes forces à la pratique fidèle de cette maxime : Tout pour plaire à Dieu, rien pour me satisfaire moi-même. Je veux de plus, avec sa grâce, saisir toutes les occasions de le faire aimer des autres. » Août 1783 ».

Ces dernières lignes sont écrites un an avant la mort de sa mère, à côté de ce mot d'un zèle tout filial : « Je ne veux négliger aucune occasion de porter ma mère à Dieu ». Depuis des mois, la cruelle maladie qui emporte lentement M<sup>me</sup> de Cicé a retenu, de jour et de nuit, sa fille à son chevet. Celle-ci met, dans les soins qu'elle prodigue, une délicatesse et un dévouement dont le spectacle fait l'admiration de l'entourage. Quand tout est fini, c'est en Janvier 1784, M<sup>lle</sup> de Cicé passe les premiers mois de son deuil à l'ombre du monastère des Carmélites, et là son âme trouve le repos dans la prière. Il n'est pas question pour elle d'une entrée dans le cloître, son persistant attrait ne s'est pas modifié. La maison des Dames Budes, où elle est reçue ensuite comme pensionnaire, semble bien convenir au genre de vie qu'elle se propose. Elle aidera ces dames dans l'œuvre des retraites, comme aussi dans l'instruction des pauvres, tout en allant visiter à domicile les malades et les infirmes. A cette époque, elle s'en explique dans une de ses lettres, elle a espéré que la maison de Retraite pourrait voir le commencement de son « Projet de pieuse Société »,

elle s'en est ouverte au P. de la Croix, ancien jésuite, alors son confesseur, mais elle n'a pas tardé à se rendre compte que la réalisation ne serait pas possible en ce lieu. Son amour des pauvres et de la pauvreté l'engage alors à s'établir à l'hospice des Incurables ; là, elle pourra encore plus se donner, se priver, s'anéantir.

Quand elle sort, elle a les bras chargés de mille choses pour nourrir, pour vêtir les misérables, pour leur procurer une petite joie, pour les instruire aussi. Ce qu'elle a emporté ne suffit pas toujours à sa charité ; la voici un jour qui se dépouille d'un de ses vêtements pour en couvrir aussitôt une mendicante enfroidurée. Un autre jour c'est son matelas qui a disparu, au bénéfice de quelque malade, et avec quelle joie elle en profite pour se contenter d'une paille. Quand elle revient de courses souvent longues et épuisantes, c'est pour aider les sœurs dans mille services, quels qu'ils soient, auprès des malades.

A travers tant de soins, elle ne perd pas de vue le principal objectif de sa charité, procurer à ses chers pauvres les biens par excellence, ceux de l'âme, et l'incomparable réconfort que donnent la foi et l'espérance. Une de ses œuvres de prédilection, c'est de sauvegarder les jeunes filles, en particulier par un bon apprentissage. « Combien étaient exposées, a écrit l'Abbé Carron, et ont été arrêtées par elle sur le bord de l'abîme ». Il en est qui, plus tard, devenues religieuses, se souviendront qu'elles lui ont dû leur salut.

Il n'y a qu'une personne qu'elle oublie, on devrait même dire qu'elle maltraite, c'est elle-même. A tant de fatigues, à une vie si pauvre et pénitente, sa santé ne peut résister. On s'en émeut, et l'Evêque d'Auxerre en est prévenu. Il a toujours gardé son rôle de chef de famille, surtout vis-à-vis de cette petite sœur qui est venue au monde quand il était déjà, lui, dans la cléricature. Il intervient donc, et elle se rend. Elle sait bien au fond qu'il a raison et qu'elle ne pourrait guère aller plus loin. C'est alors que se décide la cure des eaux de Dinan.., Dieu l'y mène ainsi,

## VII

### DANS LA PÉNOMBRE

Dinan est « une ville d'une demi lieue de tour dont les jardins et les couvents occupent la moitié », écrivait au xvii<sup>e</sup> siècle l'auteur d'un manuscrit sur l'histoire dinanaise. Elle restait telle encore quand M<sup>elle</sup> de Cicé y vint, en 1787, prendre pension chez les Ursulines, dans leur maison de S<sup>t</sup> Charles. Le lieu était choisi à souhait : un grand calme tout alentour, avec la douceur du climat et les charmes de la nature. Gracieuse et fière sur son promontoire qui domine la Rance, la vieille cité cache à demi son armure de remparts dans une ample draperie de verdure qui descend jusqu'au vallon d'Argentel. Là se trouvent les Eaux alors fréquentées.

Chaque jour, sortant des murs par la porte S<sup>t</sup> Malo, M<sup>elle</sup> de Cicé prend un joli chemin ombreux, puis les lacets qui conduisent à la « Fontaine des Eaux ». Quand elle a rempli les prescriptions de sa cure, obéissant à l'immense besoin de recueillement dont elle est envahie, elle s'éloigne du va-et-vient des promeneurs pour se réfugier en quelque église. Au moment où elle va rentrer dans la ville, un petit sanctuaire l'invite à s'arrêter : c'est « le Prieuré », dont la chapelle romane, vigoureusement appuyée aux contreforts de son abside, rappelle la prière des siècles passés. Aujourd'hui encore, vous y pourriez adorer l'hôte du tabernacle, sur un autel où l'image du saint Cœur de Marie est sculptée dans le marbre blanc. Combien de fois sans doute celle qui passait, silencieuse et affamée de Dieu, a dû faire halte en ce lieu, et se livrer à son attrait pour la prière. <sup>(1)</sup>

Comme bien on le pense, le P. de Clorivière, heureux de rencontrer dans l'âme que Dieu lui envoie, une vie

intérieure déjà profonde mais qui a surtout besoin de s'épanouir, tend à la jeter dans le cœur à cœur avec son Dieu. Et comme, pour cela, il n'est rien de tel que l'union à J.-Ch. par l'Eucharistie, une de ses premières décisions a été de lui recommander la communion quotidienne. Le cœur de sa pénitente déborde de reconnaissance envers N.-S. et envers son ministre, elle ne se lassera pas de l'en remercier. « C'est à vous, mon Père, reedit-elle encore plus tard, que je dois un tel bienfait ».

En même temps, le serviteur de Dieu l'encourageait à la simplicité et à la confiance : « Votre manière d'oraison me paraît bonne, lui écrit-il alors, ne vous faites point de peine de ne pouvoir plus vous attacher à votre sujet de méditation, la chose n'est pas nécessaire. L'oraison affective est celle que vous faites, il y faut une grande liberté. Ne vous gênez pas pour chercher ce que vous devez dire à Dieu : un enfant ne se gêne pas pour parler à son père, ni une épouse à son époux.... Peu à peu, votre oraison se simplifiera, vos affections maintenant multipliées se réduiront... Vous agirez moins et Dieu agira davantage ».

Ce qui pourrait arrêter son essor, ce serait un certain resserrement de cœur à la vue de ses imperfections ; son nouveau guide l'en avertit. « Vous avez encore bien des imperfections, vos mauvaises inclinations ne sont pas encore mortifiées comme elles devraient l'être.... Eh bien ! Qu'en devez-vous conclure ? Que vous êtes ici-bas dans un temps et dans un lieu de combats.... Mais ne croyez pas que les combats déjà livrés soient inutiles, non, ce n'est point une marque que vous soyez peu avancée dans la vertu. Entrez dans les vues de Dieu. Seriez-vous moins misérable si vous connaissiez moins vos misères ? Cette connaissance, loin de vous abattre, doit vous remplir de confiance, car Dieu ne vous la donne que parce qu'Il veut aussi vous donner la force nécessaire pour vous en délivrer. Priez, travaillez, mais sans inquiétude. Comptez bien moins sur vos efforts que sur la bonté du Seigneur ».

Il a été question de l'avenir aussi. Adélaïde de Cicé a

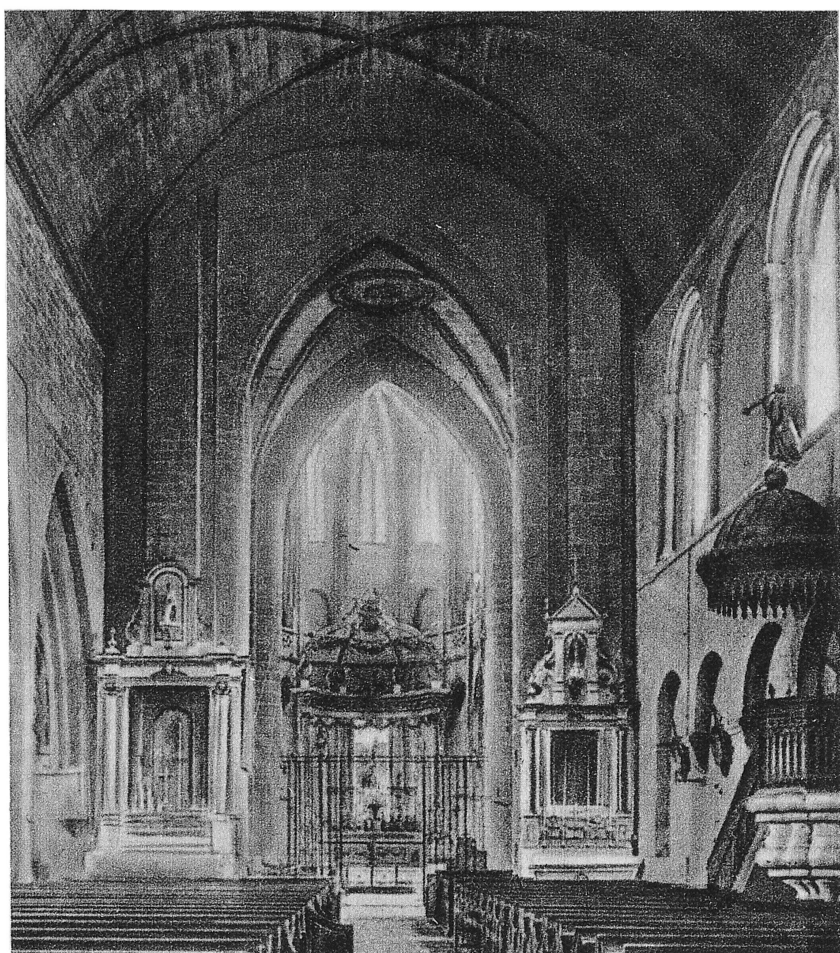
exposé les vues et les désirs que, depuis longtemps, elle a au fond de l'âme. Très attentif, le P. de Clorivière examine et prie. Une retraite était bien indiquée en pareil moment ; elle se fait, après la saison d'eaux, dans la Communauté de la Croix, à St Servan, à cette époque où le supérieur du collège de Dinan peut voir sa retraitante pendant un séjour à St Malo. Il avait en haute estime la supérieure de cette maison de retraite où il adresse sa fille spirituelle, et il entrevoit que celle-ci trouvera auprès de la Mère Marie de Jésus un appui pour répondre aux desseins de Dieu. M<sup>elle</sup> de Cicé en éprouve aussi le sentiment ; tout ce qu'elle a vu dans la maison de la Croix l'incline à penser que cet asile lui sera propice. Des conversations ont eu lieu à ce sujet, et le 29 Septembre 1787 le P. de Clorivière écrit : « Pour votre projet, vous attendez d'avoir une décision, et je me sens porté à vous la donner après avoir consulté le Seigneur et dit la Sainte Messe à cette intention. Vous pouvez vous rendre à la Croix, mais cela suppose que votre confesseur sera de cet avis. L'œuvre que vous vous proposez est par elle-même très bonne, et le sacrifice que vous ferez, en quittant votre patrie, ne sera pas peu de chose et vous disposera à en faire de plus grands. Si votre confesseur est d'un autre avis, n'insistez pas, vous aurez devant le Seigneur le mérite de la volonté ; s'il approuve cette démarche, ne cherchez pas d'autres conseils. Ne parlez de votre départ qu'aux personnes qui s'intéressent à la bonne œuvre, peut-être ne les trouverez-vous pas aussi bien disposées que vous vous le promettez. Que cela ne vous inquiète pas et ne vous empêche pas d'agir. Faites tout ceci sans lenteur, mais aussi sans précipitation, les œuvres du Seigneur veulent être faites avec prudence... Le temps est un grand maître, il nous manifeste peu à peu les desseins de Dieu sur nous. Au reste, ce que je dis n'est pas une loi pour vous, c'est un avis que je vous donne, et qu'il vous est libre de suivre ou de ne pas suivre, selon que vous le jugerez plus ou moins conforme aux inspirations du Seigneur ».

L'avis est bien net, mais il reste subordonné à celui

du confesseur de Rennes, où M<sup>elle</sup> de Cicé rentre maintenant. Si grande que soit la confiance qu'elle a vouée à son nouveau guide, si convaincu qu'il soit lui-même d'être appelé à l'aider, il ne se hâte ni ne tranche, mais use d'une grande déférence vis-à-vis du directeur plus ancien. Le P. de la Croix, de son côté, est bien aise que le P. de Clorivière apporte ses lumières dans la conduite de cette vocation incertaine; il ratifie volontiers l'autorisation qui a été donnée, pendant le séjour à Dinan, de la communion quotidienne, mais il garde de multiples objections au projet en cause. « J'ai ressenti une grande joie, avait d'abord écrit M<sup>elle</sup> de Cicé, de l'espérance que vous me donnez de voir accomplir les desseins de Dieu sur moi. Sans doute, je vois un tas de difficultés dans l'exécution de ce projet, mais s'il vient de Dieu, je sens que je ne dois pas craindre qu'aucun obstacle s'oppose à sa Volonté. C'est moi-même que je crains plus que tout le reste ».

Pour une âme qui porte si loin cette crainte, l'entrevue avec le confesseur de Rennes n'est pas une mince épreuve; elle rend compte à Dinan de ce qui lui a été dit: « J'ai transmis au P. de la Croix ce que vous me marquez sur mon projet, sur quoi il m'a dit que je serai la première à en revenir, que c'était légèreté, qu'après avoir tenté déjà diverses choses, ma conduite serait marquée au coin de l'inconstance ». Devant cette opinion d'un homme d'expérience et qui connaît depuis longtemps sa pénitente, le P. de Clorivière s'incline; Il croit même devoir entrer dans les vues de son confrère, il sait que si les désirs de M<sup>elle</sup> de Cicé sont de Dieu, l'épreuve ne fera que les fortifier en les épurant. Il lui écrit donc: « Pour atteindre la perfection, il faut, autant qu'il est en nous, marcher par la route tracée par les saints, sans vouloir nous en frayer de nouvelles. Il ne faut pas aisément admettre des désirs de sortir de l'état ordinaire, quand nous pouvons croire qu'il est saint, mais craindre que ces désirs ne proviennent de l'instabilité naturelle de l'esprit qui se plaît au changement, ou même d'un amour propre subtil qui se lasse de marcher à la suite des autres ».





DINAN

Eglise Saint-Sauveur

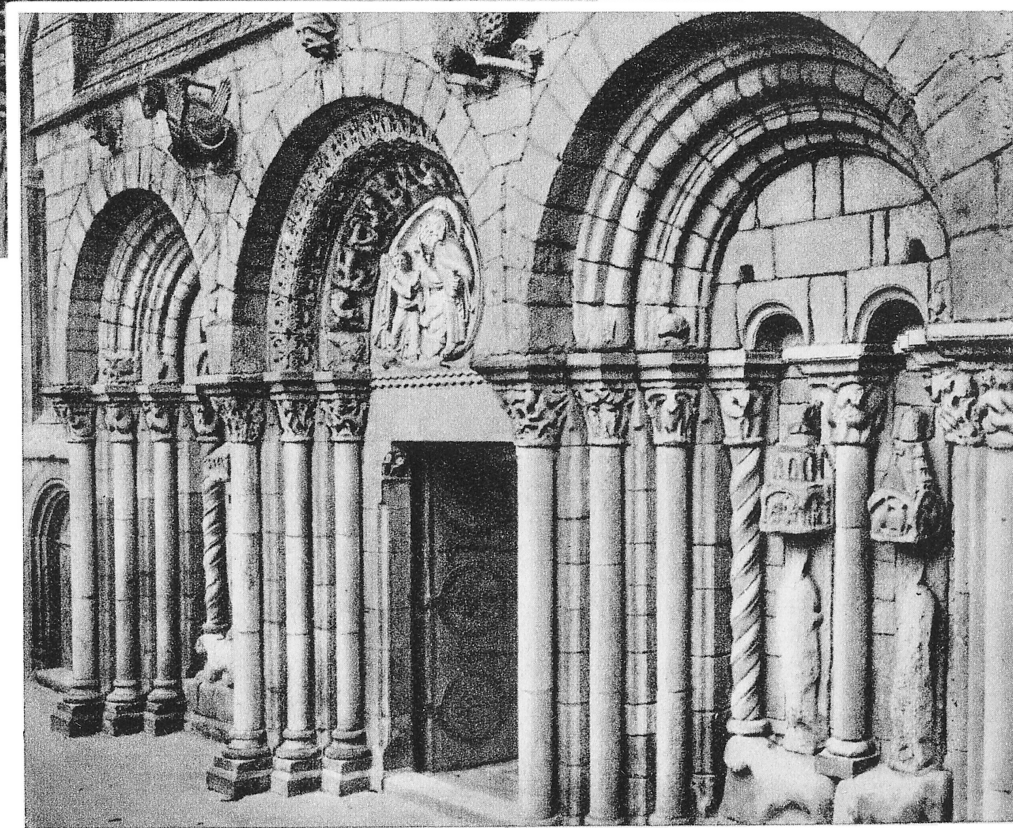
et chaire d'où

le P. de Clorivière

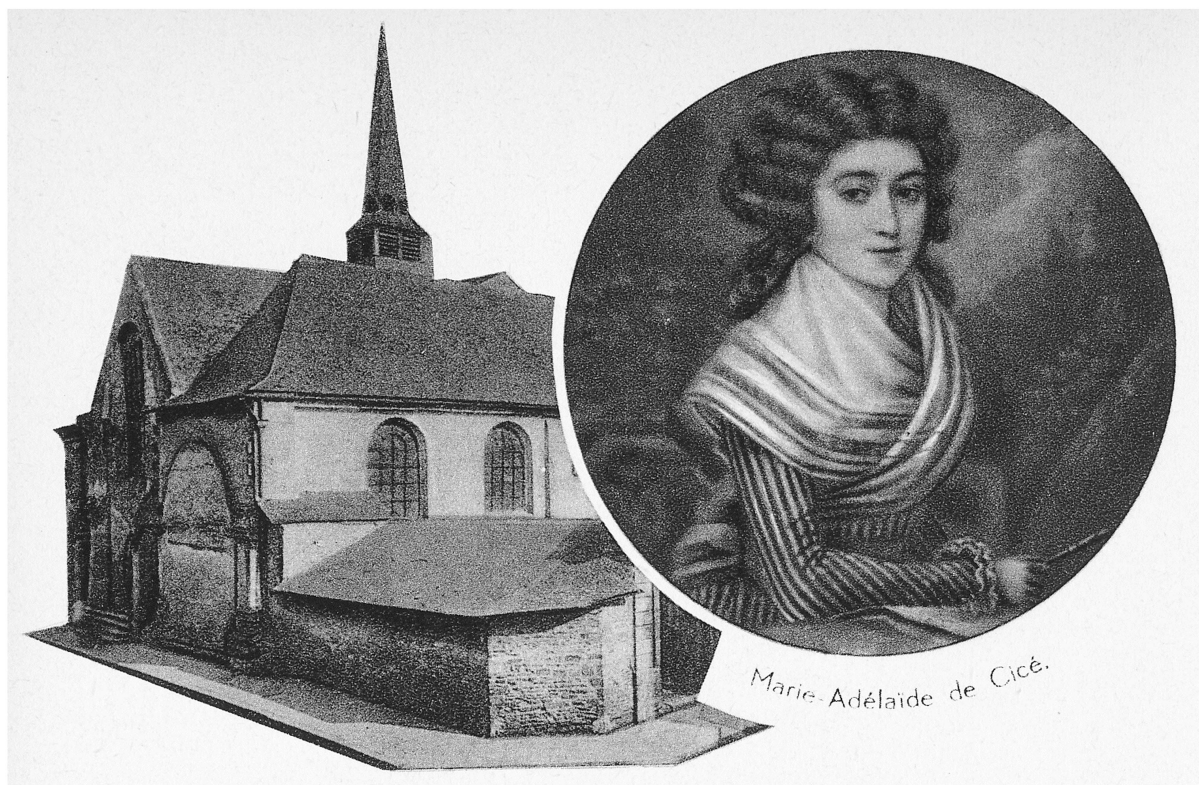
défendit

les vœux religieux

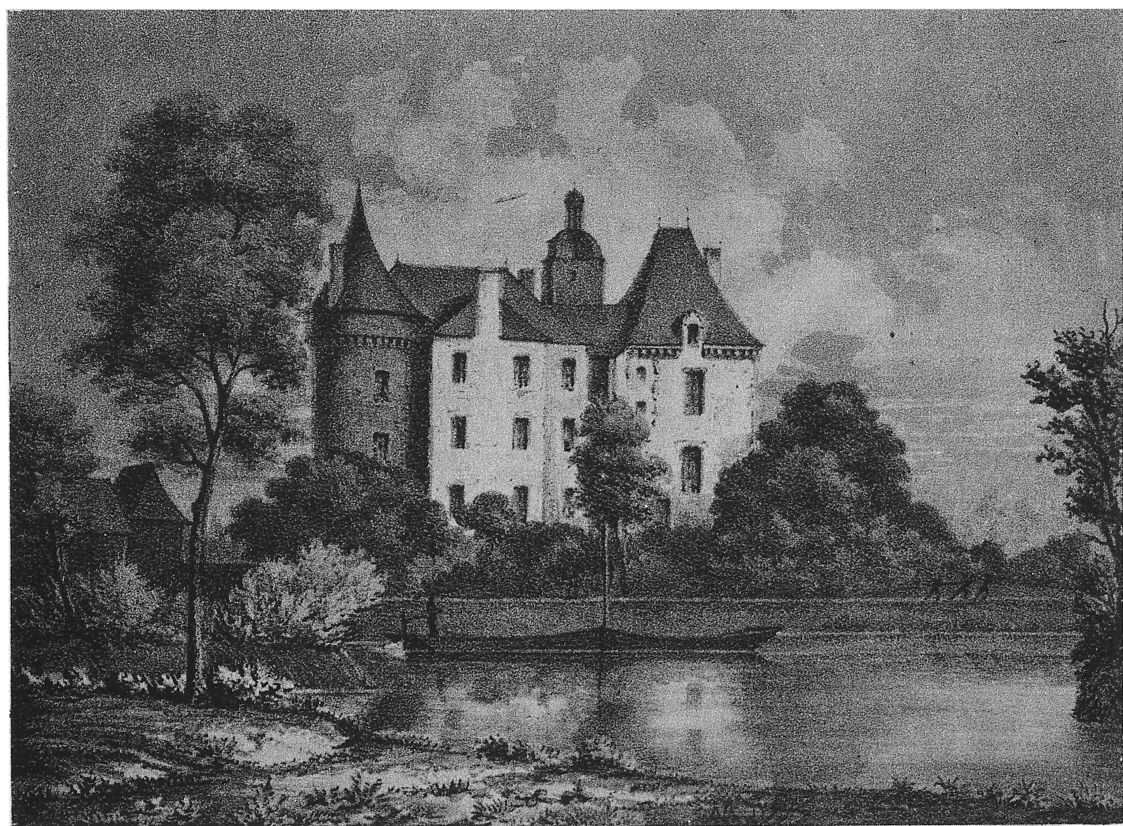
en 1790



Eglise Saint-Sauveur — Portail roman.



Vieille église Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne-Nouvelle



Château de Cicé.

Au reçu de cette lettre, qui émet surtout un principe d'ordre général, l'humble correspondante ne songe qu'à en admettre l'application pour elle-même et à s'abaisser toujours plus. Elle craint d'avoir trop souhaité que la volonté de Dieu soit l'accomplissement de la sienne propre. « Cela, dit-elle, tient peut-être à un goût pour l'extraordinaire, peut-être aussi, comme vous le dites, mon Père, à quelque amour-propre subtil qui s'ennuie de marcher à la suite des autres. Cependant, par la grâce de Dieu, j'ai tâché de remettre toutes mes inquiétudes entre ses mains, lui demandant de m'ôter ce désir s'il est contraire à sa volonté, ou de vous faire connaître, ainsi qu'au P. de la Croix, s'il est conforme aux desseins qu'il a sur moi. Je sens bien qu'il n'y a que cela d'assuré, et j'ai, plus que toute autre, mille raisons de me défier de tout ce qui viendrait de moi ».

Elle sait cependant exposer ce qui peut aider à voir si ses desseins sont de Dieu. « Rien, écrit-elle, n'a tant contribué à me ranimer que l'espérance d'être appelée à mener une vie plus parfaite, où je pourrai servir N. S. tout autrement que je ne l'ai fait par le passé, et contribuer à le faire aimer et servir »... Et encore : « Je ne me suis jamais senti plus d'espoir et de désir de servir Dieu que depuis que votre lettre m'a fait entrevoir la possibilité d'exécuter mon projet ». Au P. de la Croix elle écrit de même qu'elle prie Dieu de montrer à ses deux guides sa volonté sur elle. « Si, après avoir examiné ensemble mon projet, vous venez à penser qu'il ne soit pas dans l'ordre de Dieu sur moi, je ne le ferai pas. Mais j'espère qu'alors vous demanderez et vous m'obtiendrez la grâce nécessaire pour n'y plus penser »...

Ainsi, après sa longue attente, cette âme généreuse a été « ranimée » comme à l'approche d'une source vivifiante. Et quand de nouveau l'espoir est remis en question, elle reste ferme dans l'unique attachement à la Volonté divine, elle s'humilie, elle doute d'elle-même, elle tremble presque ; mais quoiqu'elle fasse, elle ne peut arriver à douter d'un appel de Dieu, et c'est avec une sorte de détresse que, à deux reprises, elle supplie qu'on

lui obtienne la grâce de n'y plus penser. Il y a là des contrastes bien significatifs, et le P. de Clorivière qui examine tout, n'hésite pas à écrire : « J'ai peine à me persuader que les désirs que vous avez ne viennent point de Dieu, ou que ce soit en vain qu'il vous les donne. Attachez-vous constamment à sa Volonté, et dépouillez-vous de plus en plus de toute volonté propre. La Volonté de Dieu ne se montre à nous d'ordinaire que par degrés, il ne faut pas vouloir lever le voile qui la couvre à nos yeux, ce serait téméraire ; il faut se contenter de vouloir ce qu'il veut nous en découvrir, et l'exécuter fidèlement. C'est par cette fidélité qu'on mérite de voir enfin l'accomplissement de tous les desseins de Dieu sur nous ».

Cette lettre est un grand encouragement à « soutenir les délais du Seigneur ». Mais l'homme de Dieu ne va pas plus loin, il ne se départ pas de sa prudence, et quand il voit persister les objections du P. de la Croix, il tient à dire : « Si nous pensons différemment, c'est moi qui me trompe et non pas lui, c'est lui qu'il faut écouter et non pas moi ».

Dans la même lettre, elle est du 4 Février 1788, il fait remarquer qu'il y a encore quelque chose de peu clair dans le projet. « Ceci, se hâte-t-il d'ajouter, n'a rien qui doive vous troubler. Considérez seulement si vous avez ces marques de la divine Volonté que je croyais voir en vous. Vous avez pu vous tromper là-dessus, j'ai pu me tromper moi-même, sans que Dieu en ait été offensé. Après tout, le terme est encore éloigné, et sans trop vous occuper du projet, ce qu'il faut éviter, vous pourriez y penser tranquillement, de temps à autre. J'y penserai moi-même devant Dieu ».

Ce que le P. de Clorivière, comme l'a remarqué Mgr Baunard, trouvait de peu clair encore, dans les vues de sa fille spirituelle, c'était surtout la forme d'exécution vers laquelle, sans doute par suite du côté timide de sa nature, se portait sa pensée. Cette société, en réalité religieuse, qui subsisterait en enclave d'une communauté de forme ordinaire, serait chose bien difficile, surtout à la longue. Le projet était comme un germe, présentant

certains linéaments très nets, destinés à se développer mais encore entourés d'une gaîne qui devra disparaître. C'est le grain de blé qui meurt, c'est la semence jetée de main divine dans un cœur virginal où elle demeure, pour un temps, cachée.

\* \* \*

Sans bien connaître encore tous les desseins du Maître, son fidèle serviteur suit attentivement le lent travail de germination, et, à son regard observateur, se dégage en particulier cette remarque : Ni dans telle communauté qui n'a pas les trois vœux, ni dans telle autre qui se renferme dans un hôpital, nulle part enfin ne se rencontre la conception nouvelle dont M<sup>elle</sup> de Cicé ne voudrait sacrifier aucun des caractères qu'elle a marqués. Que faut-il donc, sinon que l'âme, en attendant le signe de Dieu, se tienne dégagée et paisible. Un jour enfin, le P. de la Croix a déclaré à sa pénitente qu'il ne lui défendait pas de penser à un projet « auquel il voit seulement de grandes difficultés ». Il en tient cependant pour que l'essai se fasse à Rennes, dans cette maison des dames Budes, où M<sup>elle</sup> de Cicé réside de nouveau. Mais déjà une première fois elle a dû renoncer à y poursuivre son plan, et, maintenant encore, objecte-t-elle, le milieu de pensionnaires qui s'y trouve ne serait nullement favorable.

Toujours peu encourageant, le P. de la Croix estime que, en tout cas, elle ne doit songer à la réalisation que pour elle-même, non pour d'autres. Le P. de Clorivière se range à cet avis dans sa réponse, non pas toutefois sans ajouter : « à moins que, pendant votre essai, Dieu n'élargisse vos vues, ce qui pourrait bien arriver ». Enfin, l'assentiment du confesseur de Rennes devient entier et il abandonne tout à la sage conduite de son confrère. Le projet de séjour au monastère de la Croix, à S<sup>t</sup> Servan, est alors repris et mûri. L'exécution demandera quelque délai, il y a des affaires à régler, des protégés dont il faut assurer le sort.

Tandis que M<sup>elle</sup> de Cicé prépare silencieusement son départ, Rennes est en proie à une agitation croissante : les sourdes menées de ceux qui veulent renverser tout l'ordre ancien profitent, pour faire leur chemin, des protestations parfois trop bruyantes des défenseurs d'antiques libertés. Une réunion de gentilshommes de Bretagne décide, au début de juillet, d'envoyer vers le roi douze d'entr'eux, porteurs d'un mémoire exposant leurs doléances. Les délégués, au lieu d'être entendus, furent conduits à la Bastille. Quand cette nouvelle vint jeter une nouvelle effervescence dans la cité rennaise, M<sup>elle</sup> de Cicé en ressentit d'autant plus l'émotion que son frère Augustin était au nombre des embastillés. Sa famille avait toujours défendu la cause provinciale, et son père lui-même, le Chevalier de Cicé, s'était vu exiler de Rennes pour avoir combattu, à coups de traits d'esprit, un gouverneur déplaisant.

Que la noble fille, déjà si détachée des choses du monde, ait cependant vibré fortement quand il s'agissait de ces questions plus graves, il semble bien qu'il en fût ainsi ; il semble même que le P. de Clorivière ait craint un instant que ce fut trop, car, au mois de Février de cette année 1788, il l'avait énergiquement mise en garde, pour qu'elle évitât de se laisser prendre dans un tourbillon de luttes violentes, mêlées de compétitions fâcheuses. « Pourquoi être pour l'un au préjudice de l'autre ? disait-il. Si nous le faisons, ce n'est plus la charité de J.-Ch. qui nous conduit, nous agissons en hommes ». Il l'exhortait à se réfugier dans la prière et à en sortir ange de paix pour les autres ; enfin, il concluait par ces mots : « Ce n'est pas moi, c'est J. Ch. crucifié qu'il faut consulter, son langage est intelligible, il saura bien se faire entendre à votre âme ». Ce langage fut, en effet, facilement entendu, et le directeur n'y revient pas. A l'heure la plus palpitante, celle de la députation au roi, il écrit, le 3 Juillet, à M<sup>elle</sup> de Cicé : « Sans doute les événements ne vous permettent pas de quitter Rennes, il faut adorer en tout les desseins de la Providence. Ne craignez même pas ce peu de dissipation où vous pourrez

être. Il y a des moments où on trouve les âmes bien disposées pour recevoir d'utiles avis, et telle est, ce me semble, la situation où vous êtes. On vous écouterait volontiers »...

Dès qu'on apprit à Rennes comment les représentants de la Bretagne avaient été traités à Paris, les femmes à leur tour formèrent une délégation, qui alla solliciter du roi l'élargissement des hôtes de la Bastille. Un peu plus tard, une seconde initiative féminine, s'appuyant sur le souvenir de la Duchesse Anne, « réclamait la convocation normale des États de Bretagne et le retrait des édits qui portaient un coup mortel aux prérogatives provinciales ». Cette démarche resta non avenue. Compatissant aux inquiétudes de M<sup>elle</sup> de Cicé, son père spirituel l'assure qu'il y pense souvent devant Dieu, et il approuve la manière dont elle s'est comportée : « Je ne vous blâme point du tout par rapport à la députation. Bien des raisons vous forçaient presque d'agir ainsi et votre situation de famille était, à elle seule, un motif suffisant ».

Ainsi soutenue dans les traverses du moment, l'âme éprouvée l'est aussi dans ses vues d'avenir : « Les difficultés semblent redoubler quand on est près d'exécuter quelque entreprise pour la gloire de Dieu, écrit le Père. Il faut alors fermer les yeux à ces difficultés et se jeter à corps perdu, entre les bras du Seigneur. C'est Lui seul que vous cherchez, il ne vous abandonnera pas. D'ailleurs vous agissez dans cette affaire selon toutes les règles de la prudence chrétienne..... Quelque chose qui puisse arriver, vous n'aurez rien à vous reprocher et tout contribuera au plus grand bien de votre âme ».

La saison d'Eaux est revenue, c'est un moment propice pour un départ sans éclat. M<sup>elle</sup> de Cicé dit à sa ville natale un adieu encore secret. La voici à Dinan pour une halte transitoire. Le but vers lequel depuis des années elle aspire est enfin proche. Qu'il dût lui en coûter de l'atteindre, elle le savait, mais il y a plus : maintenant elle ne trouve en elle-même que répugnances, craintes et dégoûts. Au P. de Clorivière, alors absent, elle s'en

ouvre ainsi : « Tout m'effraie, il semble que j'aie deux façons de voir les choses. Ces peines me donnent des pensées de désespoir qui me font désirer la mort ». Et, une fois de plus, elle s'accuse à l'excès, s'attribuant comme infidélité ce qui lui est sujet de mérite. « J'espère cependant ne pas consentir » reconnaît-elle. Et la meilleure preuve, c'est que, en fait, elle ne regarde point en arrière. Continuant d'exposer son état, elle écrit : « Je crains même d'être à l'église, quoique je sente que c'est là seulement que je puis trouver le repos. L'oraison ne me tire point de la peine où je suis.... Je n'ai pas la fidélité de me tenir soumise en la présence de Dieu malgré cette pénible disposition ; je cherche à en sortir par la lecture de quelque livre qui traite du bonheur de suivre J. Ch. par la voie de la croix. Ces lectures m'ont quelquefois ramenée à l'abandon. D'autres fois tout est inutile »...

Dans le remous de ces mouvements opposés, la généreuse éprouvée n'a garde de suivre ceux qui l'éloigneraient du tabernacle. Son attrait pour l'adoration prévaut même de telle sorte qu'on ne tarde pas à remarquer ses longues stations dans les sanctuaires de la ville. Son austère genre de vie est aussi l'objet des commentaires, on en relève les détails, la rumeur en va jusqu'à Rennes. Poursuivie de lettres et d'affectueuses remontrances, M<sup>lle</sup> de Cicé proteste qu'elle ne fait rien d'extraordinaire quant aux privations que « l'amitié lui reproche ». En ce qui concerne ses heures de prière, elle explique : « On ne peut deviner le besoin extrême que j'ai de passer le plus de temps possible devant le S<sup>t</sup> Sacrement. On peut encore moins savoir tout ce qui se passe en moi. Dans la disposition où je suis habituellement, je ne saurais que devenir si je n'allais pas à l'église. Je ne puis concevoir le changement qui s'opère en moi dans de certains moments. En la présence de N. S., toutes mes craintes, toutes mes pensées disparaissent »...

A quoi le père spirituel répond : « J'ai cru que vous aviez plus besoin de paix que de remèdes, et qu'une vie recueillie contribuerait davantage à votre rétablissement que toutes les eaux du monde. L'expérience que vous en



avez faite m'a confirmé dans cette pensée ». Toutefois, sans s'émouvoir de ce qu'on est venu lui dire à lui-même, il indique la modération à garder : « Je vous conseillerai en ce temps-ci, de vous accorder les adoucissements que la circonstance demande, et de vous contenter, dans vos exercices de piété, de cette douce application du cœur que S<sup>t</sup> François de Sales recommande à ses filles, et qui fortifie singulièrement l'esprit sans apporter au corps le moindre préjudice ».

Les jours de la cure d'Eaux ne vont pas tarder à s'achever, on touche à la fin de Septembre, et l'automne commence à jeter ses tons d'ambre et de pourpre sur les captivants paysages de la vallée de la Rance, qui de Dinan descend à la mer. Là, au bord d'une baie couronnée de verdure, voici S<sup>t</sup> Servan. Sur la pente sertie de rochers qui incline vers la côte, de pieux fondateurs ont voulu faire de leur propriété une maison de retraites, et un petit essaim des Filles de la Croix est venu s'y établir en 1735. Leur Congrégation a pris son essor au temps et sous le patronage de S<sup>t</sup> François de Sales et de S<sup>t</sup> Vincent de Paul, elle garde fidèlement le caractère et l'esprit que ces deux saints lui ont imprimés. Le monastère de S<sup>t</sup> Servan, qui compte à cette époque des vocations choisies, joint à l'œuvre des retraites l'éducation de la jeunesse, et il reçoit des Dames pensionnaires. La Supérieure qui le dirige alors, la Mère Marie de Jésus est une femme encore jeune, mais d'une rare maturité d'esprit. Le monde avait admiré sa beauté virginale quand elle était M<sup>elle</sup> le Tellier, le cloître reconnaissait en elle ses plus pures vertus. C'est elle qui déjà, l'an passé, sur l'avis du P. de Clorivière, accueillit M<sup>elle</sup> de Cicé et comprit ses désirs. Maintenant elle reçoit avec joie celle qui, si humblement, vient se mettre sous son obéissance, et aussitôt va commencer ce noviciat d'un nouveau genre.

« Je crois que je m'arrête trop à découdre avec le monde », avait écrit l'aspirante, alors que déjà étaient accomplies les premières démarches de séparation. Nous allons voir comment elle entend la rupture complète. Une religieuse de la Croix qui, depuis sa jeunesse en a gardé

le souvenir, consigne son témoignage dans cette note en date de 1824. « L'an 1788, M<sup>lle</sup> de Cicé vint de Rennes chez les Sœurs de la Croix, où elle passa quelque temps en qualité de pensionnaire. Elle était vêtue comme son rang l'exigeait. Elle était d'une très grande piété, édifiante dans toutes ses actions, modèle de toutes les vertus. Elle excellait surtout en charité dans les conversations, très industrielle pour cacher les défauts du prochain. La compassion pour les malheureux semblait être dominante chez elle. Elle se donnait à toutes les bonnes œuvres ». Après ce portrait accompli, voici la description d'une métamorphose extérieure : « Le 4 octobre, jour de S<sup>t</sup> François, elle se revêtit d'une robe de laine noire, d'étoffe très commune, faite de la manière la plus simple, telle que les personnes de la classe ouvrière la portaient. Un tablier noir et une petite coiffe de la même simplicité, voilà le costume du dimanche. Pour les jours de semaine, un petit corsage noir et une jupe, avec un tablier de coton bleu. Dans ce costume, elle pensait au parler tous les malheureux qui réclamaient son secours. Lorsqu'ils ne pouvaient venir, elle se transportait dans leurs pauvres demeures, et les trouvant souvent sur la terre ou sur la paille pourrie, elle revenait elle-même chercher paille, bois, etc. ».

Devenue servante des pauvres, M<sup>lle</sup> de Cicé ne veut plus en rien se faire servir, elle a pensé renvoyer à Rennes sa femme de chambre, en lui payant sa pension dans une communauté. Mais à cette tranquille vie de retraite, la fidèle Le Marchand préfère une autre perspective : elle restera pour aider dans ses travaux charitables celle dont les abaissements rehaussent à ses yeux la noblesse. Elles ne sont pas trop de deux, les voici qui passent chargées de toutes sortes d'objets : vêtements, remèdes, provisions. Parfois la bénie demoiselle s'arrête, caressante, près de petits va-nu-pieds, bleuis par le froid, et on la voit même s'agenouiller à terre pour leur mettre des bas. Elle a une prédilection pour les enfants, et elle se plaît plus encore à les catéchiser qu'à les vêtir. Car sa compassion pour les misères physiques ne lui fait jamais

perdre de vue le zèle du salut des âmes. Son premier biographe, l'abbé Caron, nous la montre occupée de faire confesser les ouvriers et les marins, et les y préparant elle-même, soit à Pâques, soit aux fêtes, soit à la veille des départs pour la grande pêche. Tout cela, nous dit-il, elle le faisait avec « un aimable enjouement, avec un mélange de gravité et d'aménité » auquel on ne résistait guère. Son champ d'action s'étend alors si bien qu'elle risquerait encore de s'y épuiser, s'il n'y avait une borne à l'expansion de sa charité dans l'entière dépendance où elle s'est mise vis-à-vis de la mère Marie de Jésus. « Faites tout le bien que vous pourrez, lui a écrit le P. de Clorivière, mais que ce soit toujours sous la sanction de l'obéissance. Je ne vous en dis pas davantage, l'obéissance renferme tout ».

A la pauvreté, à l'obéissance, Adélaïde de Cicé joint toutes les pratiques de la vie religieuse. Levée, comme la communauté, à 4 h 1/2 du matin, elle en suit les offices aux heures où ils s'accordent avec son genre de vie spécial. Le règlement, approuvé par son directeur est tel, à peu près, qu'elle se l'était proposé quelques années avant. Elle consacre à l'oraison une heure le matin, une demi heure le soir, et la journée se parsème d'autres exercices, tout en laissant libre champ aux emplois de la charité. Il semble que maintenant elle a trouvé enfin ce qu'elle cherchait, que toute sa vie n'a plus qu'à s'écouler ainsi, totalement ignorée. Le monde cependant ne l'oublie pas encore, il a été au comble de la surprise en apprenant l'étrange prise d'habit par laquelle une noble fille a revêtu les livrées de la pauvreté, sans l'honneur qui s'attache au costume religieux. « Je ne suis point étonné de la petite guerre qu'on vous fait, remarque son directeur. Le changement que vous avez apporté dans votre extérieur n'a point été l'effet d'une dévotion passagère, vous y avez longtemps réfléchi..... Ce que vous avez fait, vous ne pouviez le faire avec moins d'éclat, et il n'y en aurait aucun si ces bonnes personnes n'en faisaient pas ». Un jour viendra cependant où le P. de Clorivière jugera expédient, pour un plus grand bien,

que sa fille spirituelle, si entièrement dégagée de toute vanité, reprenne une mise qui, en restant très simple, se prêtera mieux à l'influence de son action et de son exemple.

Les événements qui, une année auparavant, retardaient le départ de M<sup>lle</sup> de Cicé vont, en 1789, l'obliger pour un temps à sortir de sa retraite. Son frère Augustin, appelé à St Briec par la convocation des États de Bretagne, la convie à l'y rejoindre, et son père en Dieu l'y encourage : « Je crois, comme vous, que la solitude et le silence sont ce que vous devez chercher davantage, mais je crois aussi que vous ne devez pas hésiter à vous prêter aux désirs d'un frère dont vous me faites connaître les bonnes dispositions, et à qui vous pouvez rendre service dans l'état présent des choses. Je m'intéresse trop, Mademoiselle, à tout ce qui vous touche pour ne point partager vos sollicitudes à son égard ». Puis il l'exhorte à ne pas se préoccuper de ce qui pourra se passer à l'assemblée : « La chose est entre les mains de Dieu, nos inquiétudes ne serviraient de rien. Une prière fervente et continuelle peut beaucoup servir. Du moins elle ne sera pas inutile pour ceux-là qui y auront recours ». Oui, cela du moins ! Car on touche à l'une de ces « heures de la puissance des ténèbres » qui ont leur place dans les mystérieuses permissions de la Providence. A l'assemblée de Bretagne, le Clergé et la Noblesse ne manquaient pas de fortes raisons de protester contre le mode de convocation des États, mais ils se raidirent au point de n'envoyer pas de députés aux États Généraux, laissant ainsi d'autant plus large place à ceux qui allaient hâter la marche de la Révolution.

Augustin de Cicé regagne son manoir, Adélaïde sa retraite. Les deux prélats, leurs frères, ont été appelés, par les suffrages de leur ordre, aux États qui s'ouvriront à Versailles. Ils vont s'y montrer fort différents d'attitude. Esprit sûr et clairvoyant, âme sacerdotale, l'Evêque d'Auxerre ne devait pas cesser de soutenir la cause de l'ordre et les droits de l'Église. L'archevêque de Bordeaux, trahi par son habileté même, mise au service

d'une politique de bascule, même en matière religieuse, prit dès l'ouverture des États « une position ambiguë et en vint à des complicités dont il ne vit le péril que quand elles tournèrent contre lui ». Tel fut alors Jérôme de Cicé, soit comme membre des États, soit comme Garde des sceaux, de 1789 à 1790. Il allait ensuite se ressaisir, son échec lui devait être salutaire, et, sans y songer peut-être, il bénéficiait des prières d'une sœur qui souffrait là-bas en silence, à cause de lui, tout en continuant sa vie d'immolation et de dévouement.

Elle était bien agréable aux yeux de Dieu, cette vie obscure, et Il en donna des marques touchantes. Deux hivers consécutifs, celui de 1790 surtout, furent très froids et la disette se fit sentir rudement dans la région malouine. La farine manquait, on n'en pouvait avoir que peu à la fois, et diverses interdictions étaient portées, y compris même celle de se poudrer. M<sup>elle</sup> de Cicé avait réussi non sans difficulté à se procurer, pour ses pauvres, un demi sac de farine. Or les religieuses de la Croix constatèrent que ce demi sac ne diminuait point, non plus que le bois d'un très petit bûcher, bien que, tous les jours, la bienfaitrice des miséreux fit des distributions de farine et de bois. On montrait encore, vers 1825, les lieux où s'était renouvelée, pendant la disette, cette intervention de la munificence divine. Quoi de surprenant qu'elle réponde ainsi à la générosité de sa servante, humble instrument de ses miséricordes envers ceux qui souffraient

Ainsi, réalisant son programme de prière, d'obéissance et de charité, l'essai de M<sup>elle</sup> de Cicé se continue ; la seconde année est à la moitié de sa course, mais si fidèle que soit cette marche à l'étoile, nous ne distinguons pas encore le terme où elle doit aboutir.



## VIII

### OU DIEU S'EXPLIQUE

Depuis de longues années, le P. de Clorivière a traversé les étapes les plus diverses, sans qu'en apparence l'unité d'un plan providentiel se devine dans cette existence mouvementée. Et pourtant, tout s'enchaîne et se complète admirablement, en vue d'une œuvre dont Dieu garde le secret.

De son côté, semblable aux vierges veillant dans la nuit tandis que l'Époux tardait à venir, M<sup>lle</sup> de Cicé a longuement attendu, fidèle à cette voix qui l'appelait à travers l'obscurité sans lui révéler encore les moyens de réalisation. Pour elle aussi, l'attente, avec toutes ses circonstances, a été une préparation.

Maintenant, Dieu va s'expliquer.

Nous voici au 19 Juillet 1790, jour où M<sup>r</sup> de Clorivière doit prêcher à S<sup>t</sup> Servan, devant son Evêque, le panégyrique de S<sup>t</sup> Vincent de Paul, dans cette maison de la Croix qui regarde le Saint comme un de ses instituteurs. Au matin de ce jour, le serviteur de Dieu est à S<sup>t</sup> Malo, il vient de terminer son oraison et il se dispose à célébrer le St Sacrifice. L'espérance du rétablissement de la Compagnie de Jésus en Amérique lui revenait, à cette époque, souvent à l'esprit. Il écrit, parlant de lui-même à la troisième personne : « Cette pensée se présenta encore à la suite de son oraison du matin. Mais alors il lui fut dit intérieurement sans bruit de parole : « Pourquoi pas en France ? Pourquoi pas dans tout l'univers ? » En même temps il lui fut découvert, comme dans un clin d'œil, et cependant avec un assez grand détail, le plan d'un genre de société religieuse, qui devait être très utile à

l'Église et contribuer au bien d'âmes innombrables. L'impression que fit sur lui cette lumière ne lui permit pas de douter, dans l'instant même, que cela ne vint de Dieu. Il s'étonna seulement que le Seigneur eut jeté les yeux sur un instrument aussi vil que lui. » (1)

Ce jour-là même, il alla trouver « un vénérable ecclésiastique qui avait toute sa confiance », M<sup>r</sup> Engerrand, grand écolâtre de St Malo, et lui exposa les lumières reçues. Son interlocuteur ne douta pas de la réalité de l'inspiration et lui conseilla de mettre par écrit ce qu'il venait de lui confier. Encouragé par ce conseil, il se mit en devoir de l'exécuter, et après avoir fait tout ce qu'il crut de nature à attirer la lumière divine, il écrivit le plan d'une société adaptée aux circonstances où se trouvait l'Église parmi nous ». Voici, toujours en citant l'auteur lui-même, les caractères qui, selon les vues reçues d'En-Haut, distingueront cette vie religieuse de toute autre : « Unis étroitement à Jésus-Christ par les vœux, les religieux de cette Société n'auront ni biens en commun, ni vêtement uniforme, ni habitation commune ; rien enfin à l'extérieur qui les fasse connaître comme religieux ».

Le Plan, écrit en latin, et traçant les grandes lignes d'une société religieuse d'hommes, se trouva terminé « le troisième jour dans l'octave de l'Assomption ». Mais là ne se bornaient pas les intentions divines. « Alors, écrit l'auteur, il se présenta fortement à mon esprit que je devais faire pour les femmes quelque chose d'analogue à ce que je venais de tracer pour les hommes. Cette pensée me parut avoir tous les caractères d'une véritable inspiration ». Ailleurs il déclare : « Il me semblait que je n'aurais pu m'en défendre sans aller directement contre la volonté de Dieu ».

Ainsi, ce 18 Août 1790, il y a une seconde inspiration, une insistance divine, une lumière projetée sur l'application du Plan de la nouvelle forme de vie à une société de femmes. Et voici la suite du récit : « Après avoir imploré les lumières du St Esprit, je me mis en devoir sur le champ d'exécuter ce qui m'était prescrit, et, dans le même instant, je me rappelai deux sentences du St Evan-



gile où je crus entrevoir l'ordre et l'esprit de ce que j'avais à dire. Aussi le Plan fut bientôt tracé ».

Les textes que le rayon céleste a fait briller aux yeux du fondateur, sont deux paroles sorties du Cœur de Jésus au soir de la Cène, l'une s'adressant à Dieu : « Mon Père, je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal » ; l'autre dite aux disciples : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, je vous appellerai mes amis ».

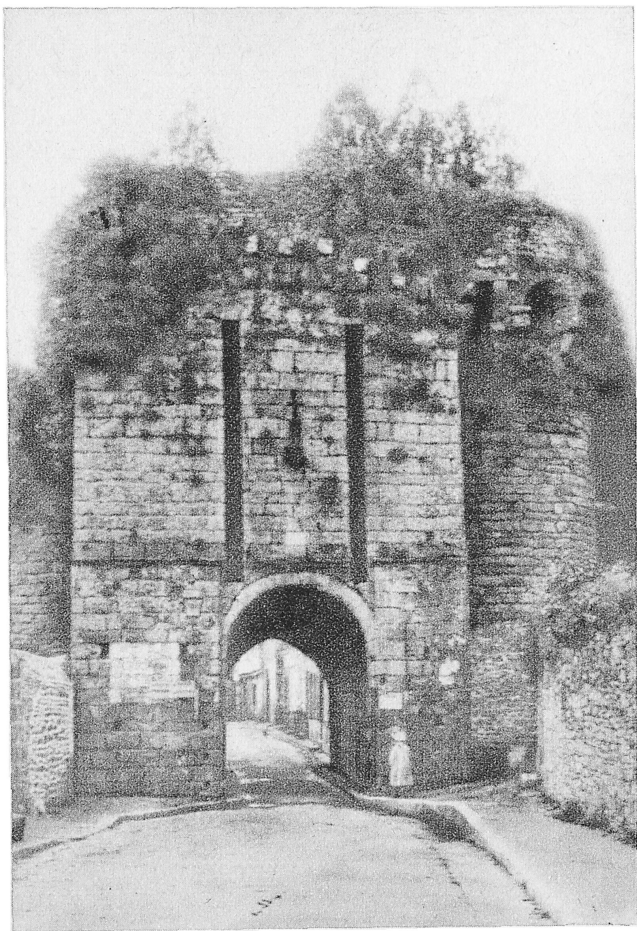
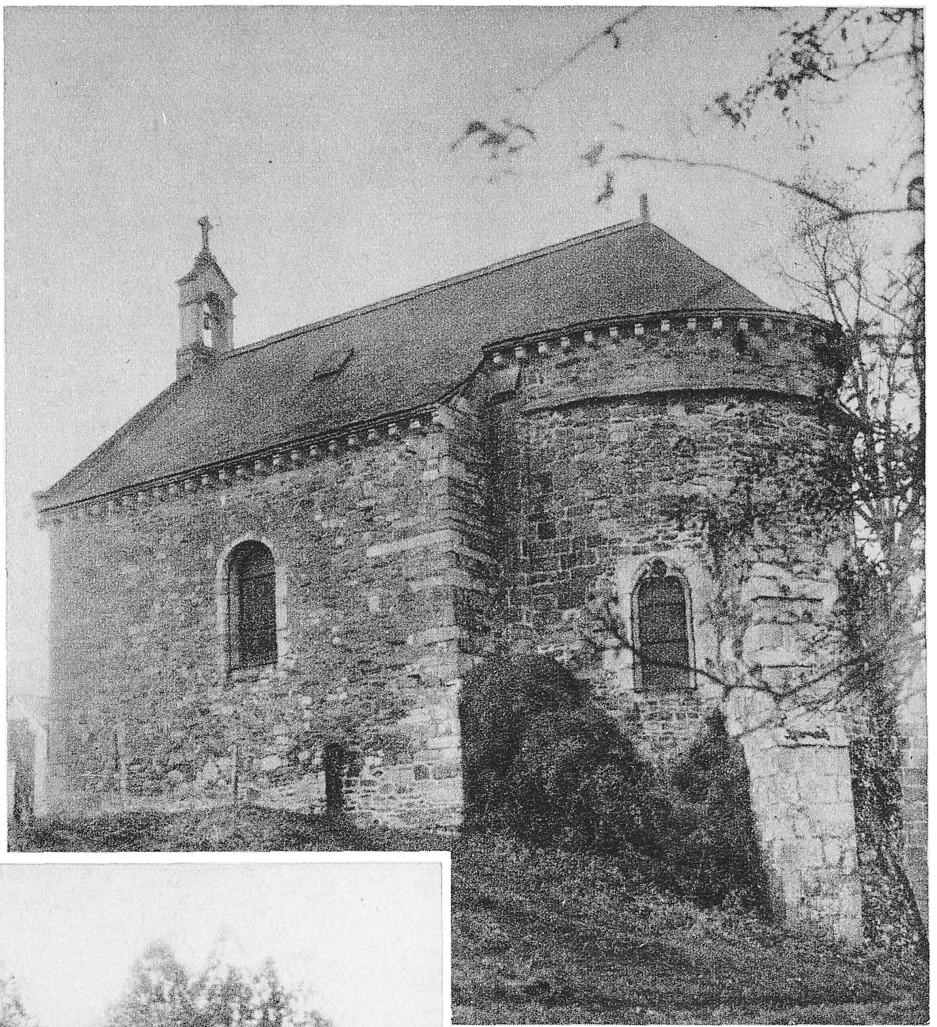
C'est donc de ces paroles de vie que va naître et que vivra la petite Société, avec sa forme et son esprit, sa vie intérieure et sa mission. Sous leur lumière, le Plan se déroule dans sa simplicité hardie, marqué de deux caractères auxquels se rattacheront tous les autres. Dans le monde par la Volonté de Dieu et pour son service, mais séparée du monde par un esprit tout opposé, gardée du monde par l'efficacité de la prière du divin Maître en s'y unissant très fidèlement ; et, en même temps, appelée à cette divine amitié qui est celle de Béthanie, où se disent les secrets de la perfection évangélique et où la vie de prière s'unit à la vie d'action : telle est la destinée de l'humble famille religieuse que le Cœur de Jésus va confier à sa Mère.

« J'avais tracé ce plan presque sans difficultés, mais j'en éprouvai beaucoup quand il s'agit de présenter les deux écrits à mon Évêque », avoue le P. de Clorivière. Dieu permet alors que le doute l'envahisse, que l'obscurité se fasse dans son esprit. Non seulement l'entreprise lui paraît au dessus de ses forces, mais il se demande si elle n'est pas « extravagante » et si son Evêque ne la jugera pas telle. « La pensée qu'il me tenait la place de Dieu, nous dit l'homme d'obéissance, l'emporta, et je me résolus de soumettre mes incertitudes à la voix de mon Pasteur ». Tandis que le P. de Clorivière donnait aux séminaristes la retraite préparatoire à l'ordination, M<sup>sr</sup> de Pressigny garda les Plans pour les examiner à loisir, après quoi il les rendit avec cette approbation signée de sa main, en date du 18 septembre 1790. « Ayant lu attentivement ce plan de Société religieuse, nous es-

timons fermement qu'une telle société serait très utile au peuple chrétien. Par elle, en effet, l'Église et la société civile elle-même, auraient des membres qui rempliraient avec une fidélité généreuse les devoirs les plus difficiles de leur état ; les pécheurs et les dévoyés auraient un secours pour rentrer dans les voies de la justice, les fidèles une nouvelle excitation à la suivre, et nul ne pourrait plus se plaindre que la voie de la perfection évangélique lui est fermée... ».

Le fondateur avait pris la voie hiérarchique, mais, de l'avis même de son Evêque, la nature de l'œuvre à réaliser demandait qu'elle fût, dès qu'il se pourrait, soumise au St Siège. Dans ce but, une lettre au Souverain Pontife était jointe aux Plans et plusieurs signatures accompagnaient la requête. Trois anciens jésuites y avaient apposé leurs noms, auxquels se joignaient celui de : Étienne Engerrand, Grand Ecolâtre de St Malo, François Cormeaux, recteur de Plaintel, Julien Bertier, Professeur au collège de Dinan, Pierre Gaultier, régent au même collège, et plusieurs autres, douze en tout. Le texte de la lettre à Pie VI n'ayant pas encore été reproduit ailleurs, trouvera ici sa place.

« Très Saint Père. Maintenant que les choses de la Religion sont dans la plus grande perturbation dans presque tout le monde chrétien, et principalement dans ce royaume de France, au milieu de tant de maux dont nous sommes accablés de toutes parts, à qui pouvons-nous avoir recours, sinon à Vous, qui, comme le Père commun des fidèles, étendez sur tous votre bienveillance paternelle ; et, seul entre tous les mortels, en vertu de ce souverain pouvoir que vous tenez de Jésus-Christ en qualité de son Vicaire, pouvez apporter quelque soulagement à ces maux. Car jamais ce divin Époux n'oubliera les promesses qu'il a faites à l'Église, son Epouse bien-aimée, jamais Il ne l'abandonnera, et il n'y a personne, parmi les fidèles, qui doute un seul instant que ce divin Esprit, qui assiste votre Sainteté dans le gouvernement de l'Église, ne soit maintenant plus près de Vous, et que, proportionnant ses secours à nos besoins, Il ne Vous



## DINAN

### Le Pricuré

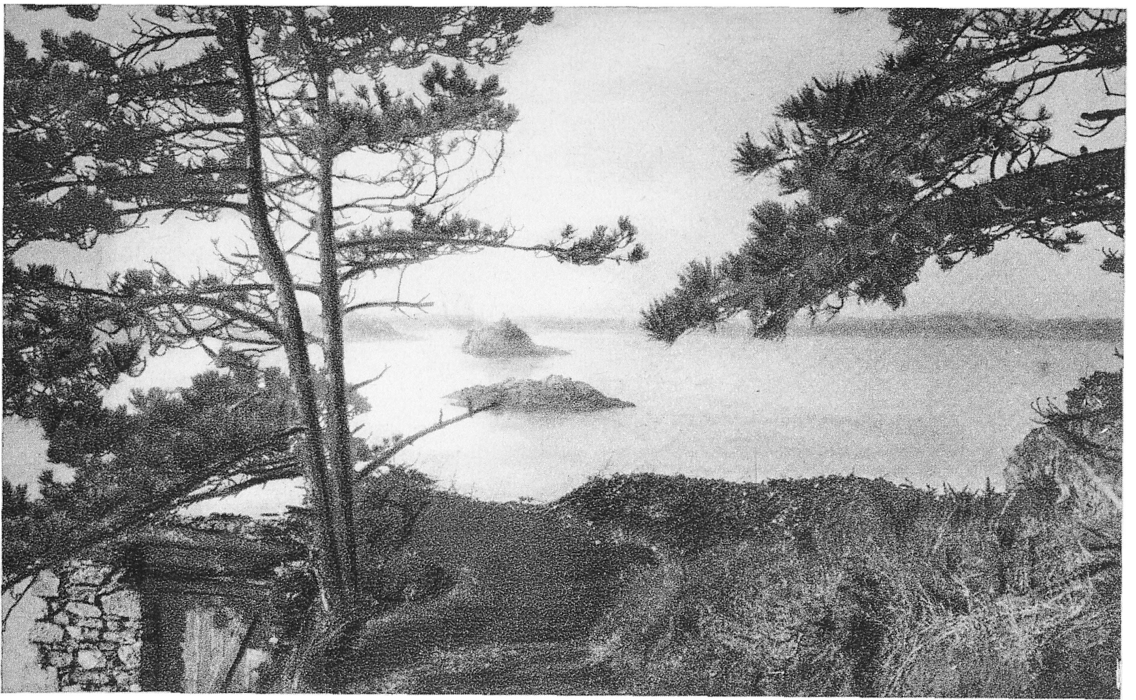
Chapelle du XI<sup>e</sup> siècle,

au lieu probable

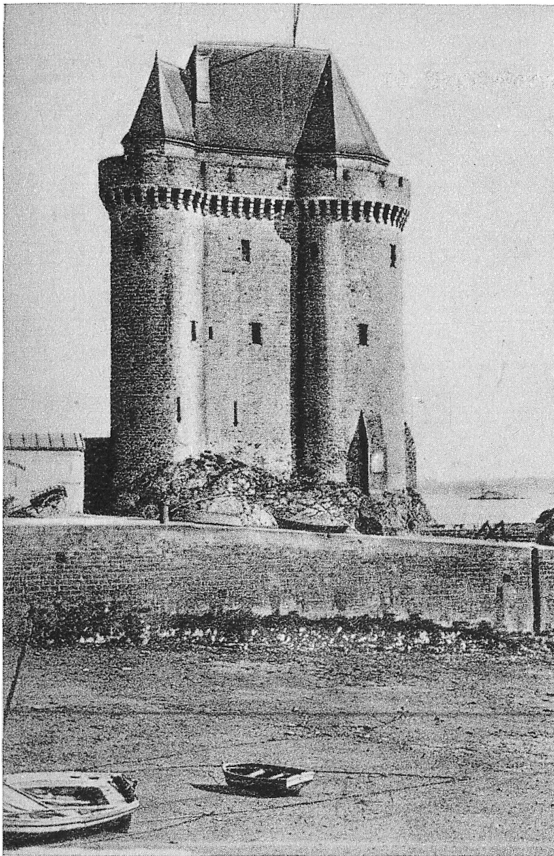
du premier sanctuaire

chrétien

de cette région.



Embouchure de la Rance



Saint Servan - La Tour Solidor



Vestiges de la Maison de la Croix.

remplisse plus abondamment de l'esprit de Piété et de Force, pour que Vous veuillez et que Vous puissiez subvenir aux besoins du monde prêt à succomber sous la grandeur de ses maux. »

« Dans cette confiance, quoique le dernier des ministres de J.-Ch., prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'oserai Vous découvrir le fond de mon âme, et Vous développer des pensées qui se sont d'elles-mêmes présentées à mon esprit lorsque j'y pensais le moins, et qu'on pourrait croire venir d'En-Haut, vu qu'elles ne respirent que la gloire de Dieu et le secours dont l'Église catholique a maintenant le plus grand besoin. C'est pourquoi, que Votre Sainteté ne dédaigne pas de jeter avec une bonté attentive les yeux sur ce petit écrit ».

Muni de ces pièces et de la recommandation de son Evêque, le P. de Clorivière prend, sans plus tarder, toutes ses dispositions en vue d'un voyage qui le conduira d'abord à Paris. De l'entreprendre aussitôt, il a plusieurs motifs : c'est l'incertitude d'une situation politique et religieuse de plus en plus volcanique, c'est la pensée de s'aboucher avec d'anciens membres de la Compagnie de Jésus, parmi lesquels ils espère rencontrer des vues conformes aux siennes ; c'est aussi le projet, déjà en cours, de départ pour les missions. Ce départ et la fondation maintenant en vue, ne paraissent point inconciliables aux yeux de l'homme de Dieu, car il ne prétend pas être, pour l'avenir, l'organisateur nécessaire d'une œuvre qui, si elle est d'En-Haut, attirera d'autres ouvriers. Pour lui, son rôle sera peut-être de la porter aux États-Unis, avec la bénédiction du S<sup>t</sup> Père. « Il en sera ce qui plaît au Seigneur, dit-il dans une lettre du mois de décembre ; je ne suis pas digne, ou plutôt je suis tout-à-fait indigne, d'être l'instrument de quelque chose de si saint ».

Le voilà donc près de s'éloigner pour un peu de temps des petites Sociétés déjà en germe. Ses adhérents ecclésiastiques s'étudieront à l'esprit et à une première pratique du plan qu'ils ont embrassé. Quant à la Société féminine, elle trouvera, dans le cœur et dans la vie d'Adélaïde de Cicé, un exemplaire préparé par l'appel divin,

par l'épreuve prolongée, par la formation religieuse si spéciale des deux années qui viennent de s'écouler.

Il est aisé de comprendre avec quelle émotion sainte elle a reçu communication des vues inspirées au père de son âme, avec quelles actions de grâces elle a reconnu, entre de telles vues et ses propres intuitions, une harmonie qui est l'œuvre de l'Esprit-Saint et d'où jaillit la lumière attendue. « Ce que vous m'avez dit, mon Père, écrit-elle à cette époque, des vœux que vous avez dessein d'établir dans la Société projetée, me cause d'autant plus de joie que cela fait, depuis si longtemps, l'objet de mes désirs. Je ne puis vous dire combien j'aspire à un pareil genre de vie... Je ne serai pas dans mon centre jusque là ». Puis elle insiste sur ses aspirations : « Je ne désire rien tant que le bonheur d'être associée, sous la conduite de l'obéissance, à des personnes vraiment intérieures, occupées uniquement des choses de Dieu, et dont la journée serait remplie par la prière, le silence, la pratique des bonnes œuvres, surtout de celles qu'inspire le salut des âmes, comme serait d'apprendre la doctrine chrétienne aux petits enfants et aux ignorants. Sans renoncer aux œuvres de miséricorde corporelle, j'ai, maintenant surtout, beaucoup plus à cœur celles qui regardent l'âme ».

Elle vient de tracer ainsi une page dont l'ensemble et chacun des mots mérite d'être médités par celles qui doivent marcher à sa suite, une page qui, dans sa simplicité, condense les caractères et l'esprit de leur vocation. Cette âme si humble montre alors sans y penser, combien elle est faite pour devenir la mère du nouvel institut. Le fondateur l'y prépare, mais il ne brusque pas les choses, il sait trop combien à l'excès elle doute d'elle-même et quel effroi lui causerait une perspective si opposée à ce qu'elle vient de lui écrire encore : « Les craintes que me donne mon incapacité me font souhaiter de vivre jusqu'à la mort dans une continuelle dépendance ». Mais elle a dit aussi : « Je suis plus à portée maintenant d'instruire de jeunes personnes et de les attirer à la piété ». — « C'est une œuvre excellente, répond

le Père, on y exerce toutes sortes de vertus ». Et, en l'y encourageant, il l'amène peu à peu, à une œuvre plus haute encore. A elle reviendra le soin d'initier d'autres âmes à la voie nouvelle. Il y en a quelques unes qui sont déjà comme les pierres d'attente de la Providence, car elles ont passé par les mains du Fondateur qui, depuis des années, les dirigeait dans les sentiers évangéliques. Il les a formées à cette parfaite et solide intégrité de vie chrétienne, qui est la vraie base de toute vocation religieuse. Un premier petit groupe va donc ainsi s'agréger et s'unifier selon l'esprit, en attendant de se constituer régulièrement.

\* \* \*

Avec le fondateur, nous retrouverons le fruit de ce premier travail, suivons-le maintenant dans ce voyage qui commence dès les derniers jours de Septembre. Il a pris pour compagnon un de ses collaborateurs au collège de Dinan, un jeune prêtre à l'âme ardente, l'Abbé Joachim Gaultier. Mais celui-ci doit regagner son poste à l'époque de la rentrée. Les obstacles s'élèvent alors de divers côtés, des lettres de Rome objectent que le moment n'est pas favorable pour y venir. Le voyageur examine s'il doit passer outre, ou bien attendre une heure plus propice pour porter aux pieds du Souverain Pontife le Plan et le vœu de ceux qui, avec lui, l'ont signé.

Dans la pensée des signataires comme dans la sienne à cette époque, le Plan de la nouvelle Société était un acheminement à la reconstitution de la Compagnie de Jésus. Ce Plan avait été montré soudainement au fondateur aussitôt après que, tout occupé de cette reconstitution en Amérique, il avait entendu intérieurement cette surprenante réponse : « En France »..., et alors que l'heure semblait rendre impossible une telle œuvre accomplie ostensiblement. Il est aisé de comprendre que, dans de telles conditions, le P. de Clorivière ait pu, tout d'abord, regarder les deux objets comme unis de telle sorte que l'un devait être le moyen de l'autre. Cependant il y avait

là une certaine erreur, que le serviteur de Dieu lui-même va nous signaler avec la même loyauté qu'il mit à la rectifier.

Aux difficultés qui, de l'extérieur, s'opposent à son voyage, s'en ajoute une autre, et celle-là surtout est devenue l'objet de ses réflexions. Elle naît de l'accueil fait à ses premières ouvertures par deux anciens membres de la Compagnie de Jésus : « L'un d'eux, dit-il, loua le Plan, mais crut, non sans fondement, qu'il y aurait quelque danger à y apposer sa signature ; l'autre, à la seule idée qu'on lui en donna, le désapprouva ; il était convaincu que la Compagnie de Jésus ne tarderait pas à pouvoir être rétablie dans son ancien état ».

De ces circonstances mêmes, le P. de Clorivière déduisit certaines conclusions, et ainsi se dégagèrent, des ombres que Dieu lui avait laissé le soin de percer, les desseins providentiels dont il devait poursuivre la réalisation. « Il crut, écrit-il, que Dieu avait permis ces choses pour qu'il prit une autre voie, que l'établissement de la nouvelle Société et le rétablissement de la Compagnie de Jésus en son ancien état ne seraient point choses incompatibles, qu'elles pourraient même s'aider mutuellement ; que la nouvelle Société aurait la vénération la plus grande pour la première et y demeurerait fortement attachée ».

Cette fois les deux objets ont nettement leur place ; et non seulement le plan spécial conçu à la lumière divine subsiste complet, mais encore les lignes qui lui sont propres s'affirment, en se détachant des perspectives qui concernent le rétablissement de la Compagnie de Jésus. Désormais le P. de Clorivière allait suivre la route nettement reconnue, « attendant seulement — c'est lui-même qui parle — que la Providence se déclarât par les événements ». Elle ne tarda pas à le faire. Tandis qu'il se trouvait au milieu des difficultés susdites, « il s'appliquait surtout au travail des retraites. Il en donna une dans une des plus respectables maisons ecclésiastiques, dont le supérieur, un saint vieillard, ne respirait que la gloire de Dieu ». Ailleurs le nom est donné : c'est



monsieur Hody, supérieur des Missions étrangères. « Notre prêtre, continue l'auteur, se sentit porté à s'ouvrir à lui de son projet ; le supérieur prit du temps pour considérer la chose devant Dieu, après quoi il lui dit de la manière la plus positive que ce plan était de Dieu et qu'il devait faire tous ses efforts pour le faire réussir ; que lui-même s'engagerait dans une telle Société s'il n'en était empêché par son grand âge, mais qu'il la seconderait de tout son pouvoir ».

Peu après, il lui adressa, pour faire les grands Exercices de St Ignace, un ecclésiastique, alors grand vicaire d'un autre diocèse, et qui depuis le fut du diocèse de Paris. Il porta aussi quelques jeunes ecclésiastiques à venir à lui, entr'autres un italien, doué de très bonnes qualités et d'un grand zèle. Depuis quelques années il était à Paris, tout occupé des travaux du saint ministère dans le Séminaire où il demeurait. Dans le Plan qui lui fut communiqué, il reconnut les idées qu'il avait eues en venant à Paris. Peu après, se présentèrent plusieurs dignes ecclésiastiques, directeurs du Séminaire où habitait le jeune prêtre italien. Celui qui, dans l'intervalle, avait été nommé grand vicaire de Paris, se joignit à eux, ainsi que deux autres personnes, dont l'une était un jeune clerc qui n'était encore que minoré, et l'autre simple laïc et conseiller d'une cour souveraine. Parlant de ce dernier dans une lettre du 5 Février 1791, le Père de Clorivière dit : « J'avais beaucoup prié St Joseph de m'envoyer un séculier, puisque nous en devons recevoir. »

Si incomplètes qu'elles soient, ces indications sont précieuses pour reconstituer, à l'aide de quelques autres précisions éparses, les premiers cadres de la Société du Cœur de Jésus. Et d'abord, quant au Séminaire qui lui donna plusieurs de ses membres parisiens, on ne tarde pas à reconnaître St Nicolas du Chardonnet et à y rencontrer, avec le jeune prêtre italien, un des martyrs de Septembre, disciple du Père de Clorivière.

Fondé au début du xvii<sup>e</sup> siècle par Monsieur Bourdoise, la Communauté des prêtres de St Nicolas du Chardonnet

avait pour but la sanctification de ses membres, et la formation d'un clergé instruit et fortement attaché aux devoirs du sacerdoce. Vivant ensemble, sous un règlement austère, sans être liés par des vœux, Messieurs de S<sup>t</sup> Nicolas secondaient le Curé de la paroisse dans toutes les fonctions du ministère et dirigeaient un grand et un petit séminaires. Ce foyer de vie sacerdotale, qui avait réagi contre le Jansénisme et le Gallicanisme et embrassé la dévotion au Sacré-Cœur, attirait, de diverses régions, des âmes de prêtres qui aspiraient à une perfection plus haute. Quelques uns s'y abritaient seulement pour un temps, d'autres s'attachaient à la Communauté, mais sans nul engagement qui les empêchât de se retirer ou d'embrasser d'autres obligations. On voit déjà combien facilement les vues inspirées de Dieu au Père de Clorivière pourraient trouver de sympathie sur un tel terrain et correspondre aux désirs de plusieurs.

Les registres de S<sup>t</sup> Nicolas du Chardonnet nous présentent, en 1790, le nom d'un prêtre piémontais du diocèse de Mondovi, Joseph-Louis Virginio, professeur de théologie ; il est là depuis 1788 et a 34 ans. Une lettre postérieure du P. de Clorivière le nomme aussi : « Mon cher ami Virginio ». C'est celui dont il nous a parlé dans la relation citée tout à l'heure. A côté de lui, et parmi les premiers qui embrassèrent la nouvelle forme de vie, S<sup>t</sup> Nicolas du Chardonnet nous présente un de ses principaux membres. Louis Lanier, est un prêtre de 38 ans qui, après avoir rempli les fonctions de professeur, est devenu préfet du Petit puis du Grand Séminaire. Ses signatures et une lettre de sa main au fondateur de la Société permettent de l'identifier pleinement. Il n'en va pas de même pour d'autres noms.

Quant au Vicaire Général de Paris, les preuves se présentent d'elles-mêmes, c'est Gabriel Desprez de Roche qui doit, deux années plus tard, rendre à Jésus-Christ le témoignage du sang dans le même temps que Louis Lanier.

Entouré de ce petit noyau de prêtres d'élite et de candidats au martyre, le P. de Clorivière peut maintenant

songer à l'acte qui scellera la fondation de la nouvelle Société. L'année 1791 commence et, après le temps d'arrêt où la route a paru aussi incertaine qu'épineuse, elle se présente maintenant bien tracée devant des hommes résolus à la suivre. La pensée du voyage de Rome est écartée pour le présent. Nécessaire préalablement à toute entreprise tendant au rétablissement de la Compagnie de Jésus, une démarche auprès du St Siège ne présentait plus la même raison d'être pour les débuts de la nouvelle Société. Le Fondateur se contentera de s'assurer de l'approbation de l'archevêque de Paris, par l'intermédiaire du grand vicaire qui gouverne en son absence, Monsieur de Floirac. Le nonce lui-même, M<sup>gr</sup> Dugnani, donnera un avis favorable.

Rien n'arrête donc plus, il faut se constituer aussi fortement que possible avant le fort de l'orage, et les nuages, qui si vite chargent l'horizon, avertissent de profiter d'un reste de paix et de liberté. « Le jour de la Purification de la S<sup>te</sup> Vierge, narre le fondateur, fut choisi pour donner quelque commencement à l'œuvre, et la chapelle de Montmartre, où St Ignace avait fondé la Compagnie de Jésus, fut désignée comme le lieu le plus propre pour cette association. Chacun y ferait la consécration de lui-même à N.-S., en usant de celle qui, dans le Livre des Exercices, commence par ces mots : En, ô Rex supreme... et cette consécration serait, pour la Société, ce qu'est la vêtue dans les autres ordres religieux ». Un triduum précéda immédiatement cet acte, le fondateur y développa « l'étendue et l'excellence de l'offrande que tous allaient faire, et il leur proposa la formule d'un acte d'association qu'ils signèrent ».

« Au jour marqué, continue la narration, ils se rendirent à Montmartre, et après la messe dite dans la chapelle de St Ignace, l'acte d'association fut lu au nom de tous, et chacun fit son acte de consécration. Après l'action de grâces et une visite à la grotte des Saints Martyrs au lieu où ils ont répandu leur sang, ils s'em brassèrent avec beaucoup de joie... Celui dont Dieu s'était servi pour rassembler cette petite troupe, lui

adressa un bref discours, ou plutôt une effusion du cœur ».

« Nous étions dix en tout », précise le fondateur, et dans ce nombre étaient compris trois prêtres qui, de Bretagne, s'associaient ce jour-là à l'acte de Montmartre.

Plus petit encore était à Paris, le groupe féminin qui, le même jour mais en autre lieu, accomplit un acte semblable. Il comptait M<sup>elles</sup> Joséphine Deshayes, Michelle-Sophie Lejay, Marie Duperron, et Laurence Paumier. Celle qui avait reçu les prémices, Marie-Adélaïde de Cicé, n'était présente que de cœur, mais toute la Société était alors dans ce cœur qui, avec tant de générosité et d'humilité, s'offrait là-bas, seul au pied du Tabernacle, en ce 2 Février. Non loin d'elle, mais encore isolément, plusieurs recrues d'élite prononçaient l'acte d'oblation : « O Roi suprême... ».

Quant au lieu qui vit les premières consécration à Paris, aucun document ne nous le dit. Nous savons seulement que le petit groupe se réunissait d'abord chez les « Miramiones ». Fondées en vue de l'enseignement par Mme de Miramion, les « Filles de S<sup>te</sup> Geneviève » occupaient un immeuble qui existe encore quai de la Tournelle. Par de grands jardins, dont l'emplacement est maintenant coupé par le boulevard S<sup>t</sup> Germain, elles communiquaient directement avec l'église S<sup>t</sup> Nicolas du Chardonnet, où deux chapelles de l'abside leur étaient réservées. Ces deux chapelles se trouvaient réunies par une arcade qui se voit encore, bien que murée. La maison possédait aussi une chapelle intérieure. Le culte catholique s'y réfugia au début du schisme constitutionnel, mais les rassemblements de fidèles ayant été surpris, d'odieuses vexations ne devaient pas tarder à tout rendre impossible.

Au lendemain de l'acte qu'ils avaient accompli à Montmartre, les premiers membres de la Société ecclésiastique se réunirent, et choisirent unanimement pour leur chef « celui qui avait été l'instrument de leur association. Il y consentit provisoirement, nous dit ce chef lui-même ; c'est-à-dire jusqu'à ce que le sort de la nouvelle Société

put être déterminé par la décision des Evêques et du Souverain Pontife ; si toutefois, ajouta-t-il, son départ pour le Maryland ne devait pas avoir lieu, et s'il pouvait présumer que le Seigneur le dégageait des résolutions qu'il avait prises à ce sujet ». Ces résolutions, on s'en souvient, avaient précédé l'inspiration du 19 Juillet. De plus, pendant les quelques semaines où il avait regardé sa Société comme moyen de préparer le rétablissement de la Compagnie de Jésus, il avait pensé que d'anciens Jésuites se trouveraient là pour prendre l'œuvre en mains. Depuis que les deux objets se présentaient absolument distincts l'un de l'autre, il s'était appliqué, à titre d'initiateur, à la constitution de la nouvelle Société, mais il ne se regardait pas moins comme redevable avant tout, à la Compagnie de Jésus, pour le jour où il lui serait permis de revivre.

Cependant, les lettres de Mgr Carroll le prévenaient que cette reconstitution ne saurait être dès lors envisagée au Maryland. Ne valait-il pas mieux se donner actuellement tout entier à la formation de ceux qui se groupaient autour de lui ? Était-ce le moment de partir, alors que la France avait besoin d'apôtres prêts à tous les sacrifices ? A ces questions, le Serviteur de Dieu ne se hâte pas de répondre. Désapproprié même de l'œuvre que le Ciel lui a inspirée, convaincu que Dieu peut la conduire par d'autres que par lui, avant de se rendre aux raisons de la garder en mains, il prie et il observe les indices de la volonté divine ; puis, quand il voit réunis tous les éléments d'une sage élection, il consulte son ancien Evêque. La réponse est nette : oui, il faut rester.

\* \* \*

Au mois de Mars 1791, le P. de Clorivière revient à St Malo et, pendant quelque temps, il va travailler au plus complet établissement des deux Sociétés dans cette région. Tandis que la première s'accroît, peu à peu, d'un choix de prêtres fervents qui, presque tous, seront bientôt des confesseurs de la foi, la seconde prend aussi un

discret mais sûr essor. Alors que le P. de Clorivière avait résolu de rejoindre ses anciens frères dans les missions, M<sup>lle</sup> de Cicé avait envisagé aussi la pensée de s'expatrier : ne serait-ce pas auprès de celui qui seul avait compris les desseins de Dieu sur elle, qu'elle pourrait les suivre plus fidèlement ? Maintenant surtout que, par lui, Dieu avait éclairé cette voie d'une lumière nouvelle, lui donnant une ampleur toute autre. Elle aussi donc va se trouver en suspens, et son directeur lui laisse pleine liberté. Après lui avoir annoncé sa propre détermination, il ajoute : « Voyez maintenant ce que vous jugerez devant Dieu convenir le plus à sa gloire et à votre plus grand bien spirituel. Là-bas, vous ferez du bien, et vous le ferez avec moins de dangers et de combats. Ici, vous accomplirez aussi du bien, et un plus grand bien, et vous aurez certainement plus à souffrir et à combattre. D'après cela, décidez vous. Je prie le Père des lumières de vous donner abondamment toutes celles dont vous avez besoin ».

La réponse n'était pas douteuse : généreuse, M<sup>lle</sup> de Cicé ne serait pas rebutée mais attirée par la perspective de souffrir davantage et pour un plus grand bien ; défiante d'elle-même, elle aurait, en restant en France, l'espoir de poursuivre, sous la conduite de son guide, la route qui se dessine devant elle. Elle est loin encore de penser qu'elle devra y conduire les autres, mais déjà, obéissant à ce qui lui était demandé, elle a contribué, en s'effaçant toujours, à introduire dans cette voie des âmes qui semblaient y être appelées. Son exemple devant être en harmonie avec la forme de la future Société, docilement sur l'avis du Père, elle a repris une mise plus conforme à son rang, mais très simple toujours.

Parmi les premières élues cependant, toutes n'ont pas connu dès l'abord celle qui sera leur Mère. Il en est qui ont reçu de discrètes ouvertures de tel ou tel prêtre ayant leur confiance, et ainsi ont-elles fait la démarche initiale qui les place à la base même de la nouvelle Société. Voici M<sup>me</sup> des Bassablons, celle qui fut pendant des années, à la fois disciple et auxiliaire du recteur de Paramé,

celle que St Malo appelle sa sainte, sa notre dame de Bon Secours. A ses côtés, deux humbles filles, toutes dévouées au bien, Perrine Guichard et Marie Tertra, et cette autre, Françoise Baslé, qui sera la première fleur que le Ciel cueillera, encore en bouton, dans le « jardin fermé ».

Voici, c'est encore Paramé qui la donne, Amable Chenu, d'une famille distinguée, qui a consenti à s'offrir sans connaître encore personne du futur institut, sans même savoir de qui elle dépendra. Aussi, dit la chronique quand le 2 Février elle aperçoit les petites bonnes femmes de Paramé qui s'empressent pour la Chandeleur, elle se demande si l'une d'elles sera sa Supérieure. L'abbé Gaultier, qui lui a parlé de cette Société nouvelle, ne lui a-t-il pas dit, entr'autres choses, qu'elle s'ouvrirait aux personnes de toutes conditions. Il lui a confié aussi qu'on y ferait les trois vœux, et ce serait la réalisation inespérée de son plus cher désir. Quelques années auparavant, un jour que M<sup>r</sup> de Clorivière visitait sa famille, la jeune fille avait dit que jamais sa santé ne lui permettrait d'être religieuse, mais lui, la regardant : « Si telle est la volonté de Dieu, Il saura bien en trouver les moyens ». En attendant, il avait dirigé avec soin cette âme touchée du désir de la perfection et aussi sa sœur Thérèse.

Cette dernière ne rêvait que de se donner toute à Dieu. Quand son aînée lui a fait une ouverture au sujet de la Société naissante, l'idée lui a paru belle, cependant elle voudrait avant toutes choses avoir l'avis de son ancien pasteur. Dès qu'elle apprend son retour à St Malo, elle vient assister à sa messe, puis, se glissant à la sacristie, elle aborde le grand sujet, et tout d'abord, connaît-il même cette Société? Son interlocuteur sourit : Oui, il la connaît, elle peut y penser, mais cela demande sérieuse considération. Pour être plus amplement informée, qu'elle s'adresse à une personne qu'il vient de communier, elle la discernera bien. Thérèse Chenu jette un regard parmi les personnes qui sont encore à l'église, elle reconnaît celle qui lui a été indiquée « au profond recueillement de son action de grâces ». Elle la suit à la sortie et de-

mande un entretien ; l'inconnue lui dit que, après un petit voyage à Dinan, elle ira voir les deux sœurs. Un jour celles-ci, sortant de leur demeure, rencontrèrent M<sup>lle</sup> de Cicé qui venait vers elles. Amable, à quarante ans de distance, revoyait encore les détails : « elle était fort simplement vêtue, avec une pelisse et une capote noires. Il y avait dans toute sa personne un mélange de grandeur et d'humilité qui lui donnait une charme incomparable ».

Suit, un peu à la manière des primitifs, un tableau détaillé de cette première entrevue. Après les paroles de bienvenue, c'est la prière à trois, puis c'est la lecture et l'explication du plan de la Société. Mais voici une petite nièce importune qui frappe à la porte, et M<sup>lle</sup> de Cicé tient à ce qu'on la laisse entrer. Pendant quelques instants, elle ne s'occupe plus que d'elle, et, quand l'enfant s'envole toute contente, la visiteuse, avec « un air de paix et de grâce rayonnant sur son visage », renoue le fil de l'entretien. Elle fait de l'acte de consécration un « commentaire qui, dit la narratrice, nous pénétra jusqu'au fond de l'âme ». Celle qui leur donnait cette intime initiation n'avait pourtant rien atténué de l'austérité du devoir religieux, car Amable, toujours sincère, nous avoue que, méditant ensuite le Plan de l'institut, elle se demanda si elle aurait le courage de sacrifier ainsi sa liberté.

Au mois de Juillet, Thérèse fait, près de M<sup>lle</sup> de Cicé, une retraite de huit jours, suivie de sa consécration. En Septembre, c'est Amable qui vient pour sa retraite, mais elle souffre de ses pauvres membres atteints par la maladie, et sa Supérieure veut la servir elle-même. « Je lui résistai, confesse l'infirmes, et ce fut la seule fois que je lui vis un air sérieux et fâché. Le lendemain, elle voulut voir la main qui me faisait souffrir, elle la pansa et je n'y ressentis plus de mal » ... La même plume nous dit encore combien édifiant il était de voir l'humilité et la déférence de M<sup>lle</sup> de Cicé vis à vis de la mère Marie de Jésus. Le récit se conclut par ces mots. « Tout ce que la charité peut avoir d'aimable dans une créature se trou-



vait réuni en M<sup>lle</sup> de Cicé, tout en elle exprimait la Charité. Mille fois heureux le cœur qui possède d'aussi divins dons ».

Seule parmi ses contemporaines, M<sup>lle</sup> Chenu a consigné par écrit ses souvenirs. Mais le même zèle tendre et surnaturel se donnait également à toutes celles qui entraient dans la nouvelle milice, soit à Dinan, soit à S<sup>t</sup> Servan, car ces deux villes se partageaient le temps de la première Mère. Ce nom lui convient pleinement depuis la généreuse acceptation qu'elle en a faite. Dès le 30 Avril 1791, le fondateur lui adressait, de la campagne de M<sup>me</sup> des Bassablons, une lettre dont voici les principaux passages :

« Le temps d'entreprendre quelque chose de grand pour le Seigneur est venu. La grandeur des maux que souffre la religion, de ceux plus grands encore qui menacent, demande un prompt secours. Il faut sauver avec nous du naufrage le plus de personnes que nous pourrons. Vous dirai-je qu'il le désire, qu'il attend cela de notre amour, que nous pouvons penser avec raison que c'est là le but de tant de grâces qu'il nous a faites... J'en suis convaincu pour ce qui me regarde. Quoique je n'aperçoive en moi rien qui ne soit propre à me décourager, cependant je me croirais infidèle si je ne faisais pas, de mon côté, tout ce qui dépend de moi pour remplir des vues qui sont bien au-dessus de mes forces mais qui me semblent venir de lui ».

« Pour vous, Mademoiselle et très chère fille, que pensez-vous de vous-même ? quels sont vos sentiments ? pouvez-vous penser, pouvez-vous dire que Dieu ne vous ait pas fait de grandes grâces ?... Dilatez votre cœur, donnez l'essor à vos désirs... Souhaitez de tout faire, de tout souffrir, pour gagner des âmes à J.-Ch. Oubliez-vous vous-même, n'arrêtez plus tant les yeux sur vos faiblesses et sur vos misères ; songez à Celui dont le bras tout-puissant vous soutiendra ».

« Devinez-vous maintenant quelle est celle que je crois choisie de Dieu pour procurer à sa Sainte Mère un grand nombre de filles chéries ? Il faut qu'elle ait un grand désir de sa perfection, du zèle pour celle d'autrui, qu'elle soit

prête à tout sacrifier pour procurer l'une et l'autre ; qu'elle soit détachée des biens et de la vanité du siècle, que, sans avoir été religieuse, elle en connaisse les obligations. Il faut, pour le naturel, qu'elle ait de la prudence, mais non pas celle de la chair ; qu'elle ait quelque chose de liant et sache s'accommoder aux divers esprits pour les gagner à J.-Ch. ; qu'elle ait quelque ressource dans l'esprit et quelque expérience des choses de la vie. Or je trouve toutes ces choses dans une personne que le Seigneur m'a adressée il y a quelques années. C'est donc à elle que je crois pouvoir dire qu'elle est l'instrument dont Dieu veut se servir pour l'exécution de ses desseins »....

Après avoir insisté sur la confiance dans le secours divin, le Père termine par ces lignes : « Cependant je ne veux en ceci rien prescrire. Que l'âme sonde elle-même ses dispositions, après avoir consulté le Seigneur. Je ne doute point que l'Esprit Saint, qui se communique aux humbles, ne lui fasse connaître ce qu'elle peut faire de plus conforme à son bon plaisir ».....

Dans la soirée où lui fut remise cette lettre, on devine quels sentiments durent se rencontrer dans l'âme de M<sup>lle</sup> de Cicé, âme à la fois si humble et si dévorée du désir de faire quelque chose pour son Dieu, si craintive et cependant si convaincue d'un dessein particulier de Dieu sur sa vie. Et voici que, pour répondre à cet appel divin, il lui est présenté maintenant un rôle de responsabilité, d'autorité, et demain elle devra dire si elle accepte ! Son refuge est au pied de la croix et du tabernacle ; c'est là qu'elle trouve lumière et paix, c'est là qu'elle puise la force, quand son père spirituel vient à la Croix dans la journée du 1<sup>er</sup> Mai 1791, de dire le mot décisif, un *Ecce ancilla*.

## IX

### A L'ŒUVRE AU MILIEU DES RUINES.

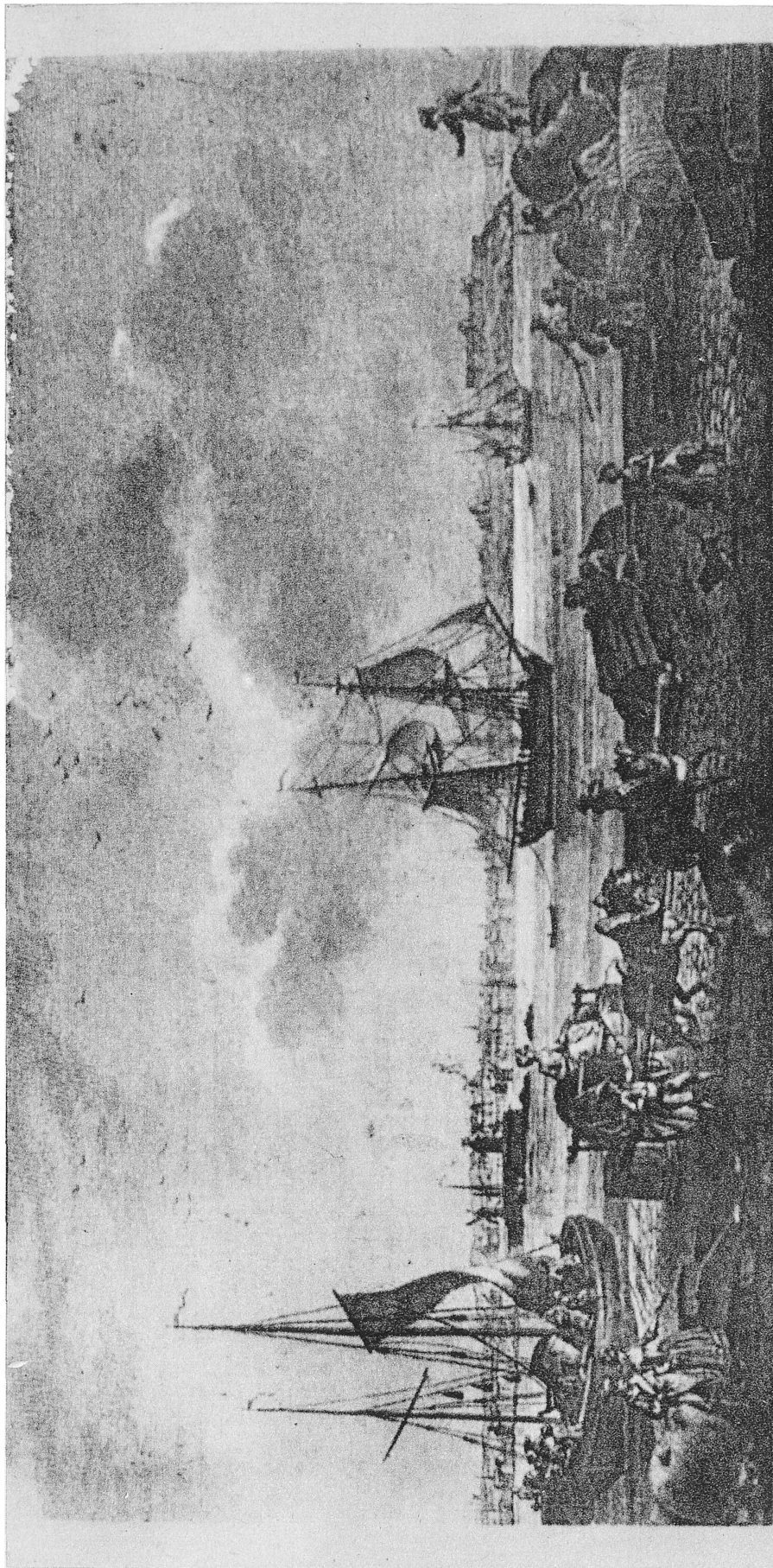
« C'est à Paris, ce me semble, que l'une et l'autre Sociétés doivent commencer. C'est de là que vient le mal... Le bien qui se fera dans la capitale se propagera plus facilement »... Telles étaient les réflexions que le Père de Clorivière communiquait à Mère de Cicé. Conformément à de telles vues, il disposa les choses, pendant son séjour en Bretagne, pour assurer le développement de germes déjà pleins d'espérance. C'est à M<sup>r</sup> Engerrand qu'il en laisse le principal soin. Ce prêtre éminent et modeste dirigeait depuis longtemps déjà la « Préceptorerie », où s'enseignaient gratuitement Lettres et Religion à des jeunes gens bien doués mais sans fortune, souvent des aspirants au sacerdoce. L'expérience acquise en de telles fonctions, et plus encore ses hautes vertus, avaient bien préparé l'amî du fondateur à la tâche que ce dernier va lui laisser. Pendant dix années d'intimité et de confiance réciproque, ces deux âmes sacerdotales se sont harmonisées de plus en plus. Quand, au soir même de l'inspiration du 19 Juillet, le serviteur de Dieu l'a soumise à son confrère, celui-ci a reconnu avec joie « le doigt de Dieu. » Il a fait plus, il a voulu s'enrôler avant tout autre dans la nouvelle milice. Ayant ainsi les prémices de l'esprit de l'Institut, et déjà maître dans les voies de la perfection, cet homme de Dieu était tout indiqué pour devenir, dans sa région, le guide de ses frères, et veiller aussi sur la petite Société de Marie.

Le fondateur va donc s'éloigner de nouveau. Une première fois il a disparu pour un séjour à Jersey, dont le motif reste incertain. Son zèle n'y a pas été inactif, il a pu évangéliser un petit groupe de fidèles privés du

pain de la parole. Revenu à St Malo, il ne tarde pas à se rendre chez son frère, et là il trouve la paroisse de Seignac, déjà privée de son légitime pasteur, et sur le point de recevoir un curé constitutionnel. M<sup>r</sup> de Clorivière n'hésite pas, il célèbre la messe dans l'église paroissiale le dimanche de la Pentecôte et il monte en chaire. « J'ai cru de mon devoir d'éclairer ces pauvres gens », écrit-il ensuite. Avec l'autorité si particulière qui s'attache pour eux à sa parole, il leur a évité de glisser dans le schisme, mais il a eu soin de ne donner prise à aucun reproche d'excitation. Cependant, il ne peut rester plus longtemps près des siens, ce serait un danger pour eux aussi bien que pour lui ; il se dirige aussitôt vers Rennes, et de là, quelques jours après, vers Paris. Dès le lundi, des envoyés du district perquisitionnaient à Limoëlan pour le trouver.

Ce jour de la Pentecôte, 8 juin 1791, qui fut marqué par l'acte saintement audacieux dont nous venons de parler, le fut aussi, — la vie profonde du Père de Clorivière a de ces contrastes, — par une spéciale communication entre « l'hôte divin des cœurs » et son fidèle disciple. A l'heure de son hâtif départ, il emportait dans son âme tranquille, une lumière reçue ce jour-là au sujet du nom que devra porter la société ecclésiastique : elle sera la « Société du Cœur de Jésus ». Ce nom, par lui proposé à ses premiers compagnons, fut adopté avec joie.

Ceux qu'il retrouvait à Paris avaient ouvert leur petit cénacle à de nouvelles recrues, selon les instructions qu'il leur avait laissées. Le soin de les initier aux pratiques de la vie religieuse était confié au Préfet du Séminaire St Nicolas, qui lui en rendait compte dans la correspondance. Une de ces lettres a été conservée, elle est marquée au coin de l'humilité la plus sincère. Le nom dont elle est signée, Louis Lanier, était destiné de Dieu à briller au martyrologe où il est maintenant inscrit. Revenu parmi les siens, le fondateur les réunissait souvent, tantôt tous ensemble, tantôt seulement les principaux membres du groupe. Avec ces derniers il étudiait plus à fond les points essentiels de l'institut, les moyens qu'il faudrait employer, ceux spécialement qui, en ces temps



276 Gravé par

SAINT

Vu de la porte de la

Voûte de la Collection des Lotta de

Par le St. Océan Ingénieur de la

SERVAN  
Mairie de St. Malo.

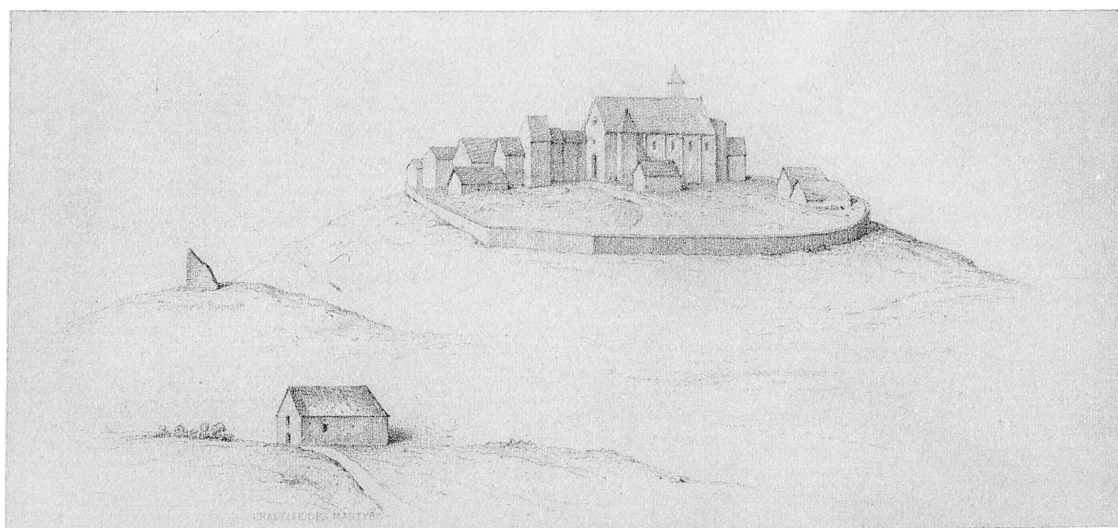


France destinés pour le Roi en 1776.  
Mairie d'Orléans de la Mairie.

Paris chez le Citoyen Citoyen rue St. Raphaël la 11<sup>e</sup> Portionnaire à vendre par la Place St. Michel.



La crypte de Saint-Denis.  
Gravure de 1650.



Montmartre. — Vue ancienne du monastère et de la chapelle de Saint-Denis.

de plus en plus troublés, lui permettraient encore de subsister et d'être utile à l'Église.

Le Serviteur de Dieu habitait alors un petit appartement au numéro 8 de la rue des Postes, non loin du collège des Irlandais. Cet établissement conservait, à titre de propriété étrangère, une liberté de culte qui n'existait plus ailleurs. Le voisinage offrait donc des facilités fort appréciables bien que précaires. Au bas de la montagne St<sup>e</sup> Geneviève, le séminaire St Nicolas abritait encore plusieurs de ses membres, dont quelques uns de la Société du Cœur de Jésus, mais cette maison était l'objet d'une surveillance odieusement tracassière, à cause sa fidélité à la hiérarchie catholique.

La petite Société de Marie n'était pas oubliée dans les préoccupations du fondateur, non plus que la Mère qu'il avait laissée, comme un don de Dieu, parmi ses premières filles de Bretagne. Jusqu'alors, il n'avait pas permis qu'elle se liât envers lui par un vœu d'obéissance, maintenant les circonstances étaient autres. Comme instituteur de la Société, il autorisa donc celle de qui les autres devaient dépendre, à faire ce vœu, précieux appui pour exercer elle-même l'autorité. Le voici tel qu'elle l'avait écrit de sa main :

« Seigneur Dieu tout puissant et éternel, moi, Marie Adelaïde Champion de Cicé, prosternée en votre présence, quoique très indigne, me confiant cependant en votre bonté et miséricorde, fais vœu à votre divine Majesté, en présence de la glorieuse Vierge Marie et de toute la cour céleste, d'obéissance à Monsieur de Clorivière sous l'autorité de tous supérieurs légitimes, suppliant très humblement votre bonté infinie, par le précieux sang de Jésus-Christ, qu'il vous plaise de recevoir cet holocauste en odeur de suavité. Et puisqu'il vous a plu me donner la grâce de le désirer et de vous l'offrir, accordez-moi la encore pour le continuer et l'accomplir pendant tout le reste de ma vie. Amen. »

Ce fût à la veille du départ du Père de Clorivière, 6 Juin 1791, que la Mère de Cicé se lia ainsi. Elle avait besoin de cette force, tant de souffrances s'offraient

à elle dans le présent et pour l'avenir. Aussi souvent que cela était possible, le père et la fille correspondaient. Il mandait de Paris que plusieurs personnes seraient aptes à embrasser le nouvel institut, mais il fallait les faire attendre ; et c'était elle qu'on attendait, elle que désiraient surtout celles qui avaient fait un premier pas. Il faudrait toutefois choisir le moment favorable. D'ailleurs, il cherchait, par lui-même et par d'autres, le domicile qui réunirait tout ce qu'il souhaitait pour elle, et ce n'était pas facile. Plusieurs lettres en parlent, qui nous sont la preuve de touchantes attentions paternelles, et voici enfin la solution adoptée : le Père cédera, en Octobre, à M<sup>elle</sup> de Cicé, son appartement de la rue des Postes composé de cinq pièces. Là elle aura ce qui lui est plus précieux que tout, car une discrète chapelle, toute proche, lui permettra, mieux que partout ailleurs, messe, communion, visite au St Sacrement. Quelle était cette chapelle ? Peut-être celle des Eudistes, peut-être celle des religieuses de S<sup>te</sup> Aure. (1). « Je sens bien qu'il vous en coûtera de n'être plus sous le même toit que Notre-Seigneur, mais vous en serez aussi près. Il y a moins de cent pas de votre chambre au tabernacle », écrit le Père, tout heureux de lui ménager cette consolation.

Il sait ce que va lui être le sacrifice. Il faudra quitter l'oasis bénie de la Croix, la grande famille des malheureux qui comptaient sur elle, les sœurs qui maintenant se groupaient autour d'elle, avec des cœurs si droits, des dispositions si pareilles aux siennes. De sa province, dont elle n'est jamais sortie, il faudra partir pour la capitale où tout lui est étranger, en une heure où tout est incertain et bouleversé, et cela pour exercer une charge qui lui paraît plus redoutable encore sur ce terrain nouveau et inconnu. Ce qu'elle avait si longuement désiré commence enfin à se réaliser là où elle est, il semble qu'il faudrait rester : Non, Dieu veut son élue toujours plus avant dans le détachement et l'immolation. L'année précédente, sans prévoir encore les circonstances, le Père lui avait écrit en son austère langage : « Il en coûte à un cœur comme le vôtre de ne tenir à rien, mais n'est-ce



pas assez que Dieu le désire? Pourriez-vous craindre qu'Il ne vous suffise pas? Faites-lui donc avec courage le sacrifice de tout ce qui vous est le plus cher au monde». Si complètement que, à cet appel, elle ait tout offert, Mère de Cicé sent ce que sent une âme appelée au Calvaire. Mais dès lors, avec sa douce énergie, elle surmonte l'espèce de défaillance que secrètement elle éprouve, elle soutient ses filles, elle se multiplie entre St Servan et Dinan. Quand elle partira, ce sera Amable Chenu qui aura l'autorité dans le petit groupe, et la Mère Marie de Jésus continuera d'aider à la formation. L'heure n'est plus loin même où, sa communauté étant obligée de se disperser aux quatre vents du ciel, cette sainte religieuse embrassera l'institut nouveau qu'elle a si bien compris.

Le mois d'octobre a commencé. Deux femmes vont prendre une de ces diligences qui partent de grand matin de St Malo ; il y a autour d'elles de ces larmes silencieuses apaisées par quelque chose qui vient de Dieu. On embrasse M<sup>elle</sup> de Cicé et sa fidèle Le Marchand. Puis la lourde voiture roule longtemps, par des chemins affreux. On s'arrête, puis on repart. Le premier but est St Briec. Dans cette région, par le zèle de M<sup>r</sup> Cormaux, quelques âmes ont reçu la connaissance initiale de la Société, et il y a en particulier, du côté de Quintin, un sujet sur lequel reposent les meilleurs espérances. M<sup>r</sup> Cormaux lui-même est caché dans le voisinage. Lui, jadis si populaire, est traqué plus que personne. Cet homme d'une dévorante activité apostolique, est alors réduit à une retraite d'autant plus stricte que, d'avance, on connaît partout l'ancien directeur des Missions bretonnes. Mais cette retraite est très favorable au noviciat qu'il vient de commencer, sous la direction de l'ami de son âme, le fondateur de la Société. Celui-ci l'invite maintenant à le rejoindre, il le prie de combiner son voyage avec celui de M<sup>elle</sup> de Cicé, et tout s'arrange alors entre lui et elle pour qu'ils se retrouvent à Rennes.

La présence de M<sup>r</sup> Cormeaux ménage à notre voyageuse une autre société, toute divine, car c'est à la lettre que le saint prêtre, réalisant une belle recommandation de St

Ignace, « s'est donné Jésus-Christ pour compagnon de route ». Il a sur sa poitrine des hosties consacrées, et les jours de l'exode vers Paris deviennent des jours d'adoration. Le Maître est là, dans cette voiture publique, dans ces hôtelleries où il faut s'arrêter, à deux pas de ces gens qui ignorent sa présence, mais Il se plaît aux actes de foi et d'amour de ceux qui ont le secret de son anéantissement.

Au bout de cinq jours, au soir du 11 Novembre, la capitale s'est annoncée, on a passé la porte de Versailles et quand, un peu après, la diligence s'est arrêtée, M<sup>lle</sup> de Cicé s'est trouvée dans les bras de M<sup>lle</sup> Deshayes et de deux ou trois autres. Elles s'étaient empressées pour tout préparer ; il fallait que leur Mère se trouvât chez elle, dès l'abord, dans l'appartement de la rue des Postes. Il y a là aussi, a dit le Père « d'excellents voisins qui lui ont rendu bien des services et sont tout prêts à faire de même pour elle ». Il n'a pu être là pour l'arrivée, mais il a hâte de saluer sa chère collaboratrice et de lui apporter un réconfort spirituel. Il viendra entre des ministères qui ne lui laissent guère un jour libre, d'après les dates que nous fournit sa correspondance. C'est sur ce terrain de l'action apostolique que nous suivrons maintenant l'homme de Dieu, laissant à la mère qui vient de paraître le temps de prendre contact avec sa nouvelle mission.

\* \* \*

Ce n'était point en inconnu que le Père de Clorivière était revenu à Paris à l'automne de 1790. Une quinzaine d'années d'absence ne l'avaient pas fait oublier dans les communautés où il avait porté son ministère, et il n'allait pas tarder à y être appelé de nouveau. Hôte des Missions étrangères dans les premiers mois de son séjour, et en relations toutes confiantes avec le saint M<sup>r</sup> Hody, il fut prié de donner la retraite annuelle de cette maison au moment de la Toussaint. Sur le point de la commencer, il eut un instant d'émoi : aucune pré-

paration écrite sous sa main, il a perdu ses papiers. Habitué à se souvenir qu'il n'est accident qui ne soit permis par le Père céleste et dont il n'y ait fruit à tirer, il résolut de s'abandonner davantage à l'esprit de Dieu, il alla de l'avant et il s'en trouva fort bien. Le résultat, qui dépassa ses espérances, lui fut un grand encouragement dans cette voie, et désormais il parlera d'une manière plus spontanée et plus chaude dans son incessant ministère.

Après son retour de Bretagne, et aussi longtemps qu'il fut possible de monter en chaire, le serviteur de Dieu y monta. On l'y vit, dans l'église de St Nicolas du Char-donnet pour la fête de St François de Sales de 1791, alors que le schisme avait déjà fait une première irruption dans cette église, et à la veille du jour où il allait définitivement s'y imposer. Ailleurs l'inconfusable prédicateur continua, car, un peu plus tard il écrit : « Votre ami prêche demain comme à son ordinaire ». Encore, et on est déjà en Octobre : « Je prêchai hier, je le ferai aussi aujourd'hui et demain, mais moins publiquement. « Le fruit est parfois noté d'une petite phrase comme celle-ci : « Dieu a daigné donner sa bénédiction à ma parole ». C'est à propos d'une rencontre, d'un détail d'ordre pratique que nous relevons, ici ou là, des lignes de ce genre ; elles nous permettent d'apercevoir l'ouvrier de Dieu toujours au labeur, mais à peine avons-nous saisi sa silhouette qu'elle rentre dans l'ombre.

Rapidement les mesures persécutrices se multiplient, les auditoires se restreignent, non moins que l'espace pour les recevoir. Nombreux encore cependant sont ceux qui, en dépit des dangers, sentent le besoin de se fortifier et de s'éclairer, et ils trouvent des prêtres intrépides pour répondre à leur désir. « Parmi les apôtres qui se dépensaient dans les divers oratoires fréquentés par les catholiques, le Père de Clorivière était un des plus répandus », a écrit M<sup>gr</sup> Chassagnon dans la vie d'un des martyrs de Septembre. Ce dernier avait connu l'homme de Dieu et s'était attaché à lui, en assistant à des conférences qu'il donnait dans la bibliothèque des Missions étran-

gères, vaste pièce contenant environ trois cents personnes.

Entr' autres indices de son incessante action, voici des faits particulièrement intéressants, car nous y trouvons le prêtre aidant ses frères dans le sacerdoce « à revêtir les armes spirituelles » à l'heure où le péril devient plus pressant. Tout son mois d'Octobre 1791 est rempli par des ministères, il doit donner une première retraite à des ecclésiastiques dans une maison de Paris, une autre aux environs de la capitale. En Novembre, on le découvre encore occupé de la même manière, chez des ermites.

L'époque dont nous venons de parler est précisément celle où l'internonce, Abbé de Salamon, écrit au Cardinal de Zelada, secrétaire d'État de Pie VI, en date du 21 Novembre 1791 : « La persécution se prépare plus forte que jamais contre les prêtres fidèles. Comme on voit que l'opinion du peuple de Paris est changée et qu'on ne peut plus compter sur lui, on fait arriver des étrangers de toutes parts, dont les figures épouvantent.... Sa Sainteté apprendra avec satisfaction qu'au milieu de ces dangers, il y a eu des retraites d'ecclésiastiques qui sont parvenus à se réunir sans bruit... L'abbé de Floirac y a assisté et a ouvert la seconde. J'y ai paru deux fois... J'ai été édifié de cette ferveur et je puis assurer qu'on y a renouvelé, d'une manière particulière, les serments de fidélité et d'obéissance au St Siège ». A quoi le Cardinal de Zelada répond, dans sa lettre du 21 Décembre : « Le St Père n'a pu lire sans attendrissement qu'au milieu des plus grands dangers il y a eu des retraites spirituelles de plusieurs ecclésiastiques. C'est un exemple digne des premiers temps de l'Église. »

A Paris, l'abri le plus sûr pour de tels rendez-vous, était cette maison des Irlandais dont nous avons dit un mot. Malgré les alertes qu'elle avait déjà subies, elle possédait une immunité relative et se prêtait, sous l'intelligente et courageuse direction de l'Abbé Walsh, au service de l'Église de France et surtout de son clergé. Nous venons de saisir la preuve de la part si large prise par le Père de

Clorivière au beau mouvement de rénovation sacerdotale qui consolait Pie VI et préparait des lendemains héroïques. Voici nommément deux de ceux qui, sous sa direction, firent les Exercices quelques mois avant de cueillir la palme : après le Vicaire général, Gabriel Desprez, c'est le frère Salomon, secrétaire de l'institut des Écoles chrétiennes. Le Père avait emmené celui-ci dans le grand silence de la forêt de Sennart, qui possédait une maison d'ermites. Nous connaissons déjà le goût du serviteur de Dieu pour de telles solitudes, et il ne nous étonne pas qu'il aime y entraîner ses retraits. Ainsi le rencontrons-nous, tantôt ici tantôt là, toujours en service et surtout dans cette œuvre féconde des retraites communes ou particulières.

Il donnait aussi retraites et instructions dans ces communautés féminines qui se voyaient à la veille de leur dispersion. L'apercevez-vous au fond de cette pièce d'un monastère de la rue de Grenelle ? Derrière la grille, des carmélites le voile baissé, dans le parloir même un groupe de femmes pieuses, écoutent ensemble le serviteur de Dieu leur dire le devoir présent, et les exhorter à l'abandon et à la confiance. M<sup>lle</sup> de Cicé est une des invitées du Carmel, comme d'autres discrets cénacles, où puisent un regain de calme et de courage tant de brebis dispersées et sans pasteur. Que leur disait le conférencier ? Sans nul doute ce qu'on peut lire dans ses lettres de la même époque, telles que celle-ci : « Au milieu des vicissitudes et du bouleversement général, notre âme doit garder une paix inaltérable... Tous les changements d'ici-bas ne peuvent l'atteindre. La nature peut en éprouver de pénibles alternatives, mais l'esprit doit s'élever au dessus... Fixons nos regards sur Dieu, et Dieu lui-même aura les yeux sur nous, il nous protégera comme les enfants bénis de sa Providence »..

Et cependant, le Père ne le cache pas : « Que ne doit-on pas attendre de ceux qui se sont livrés à Satan ? Ils emploieront tout ce qu'ils ont de pouvoir pour détruire l'œuvre de Dieu, sa religion sainte, son Église. Notre consolation, c'est qu'ils ne pourront faire le mal qu'au-

tant que le bon Dieu le permettra, mais qui sait jusqu'à quel point Il laissera libre cours à leur malice? Cette liberté est le châtement de nos crimes. Adorons les secrets jugements du Seigneur et humilions-nous sous sa main. Offrons-Lui les mérites infinis de son Fils, et unissons-nous, en qualité de victimes, à cette Victime adorable.... Ne cessons de nous consumer pour son service, et après nous être consumés, regardons-nous comme des serviteurs inutiles ». Écoutons encore : « Les privations, les croix, voilà le pain dont il faut maintenant se nourrir. Recevez-le avec reconnaissance et n'en désirez pas d'autre, dans un temps où toutes les bonnes âmes doivent s'empresseur pour satisfaire à la justice divine. Si les moyens de salut qui faisaient votre force vous sont ôtés, Dieu vous reste, et rien ne pourra vous l'enlever. Il vous tiendra lieu de tout. Il suffisait aux martyrs ».

De telles exhortations s'adressaient à une élite, mais il était, parmi les fidèles, d'autres esprits dont l'attitude indécise préoccupait l'homme de Dieu : esprits exposés à glisser de plus en plus sur des pentes dangereuses et à entraîner d'autres avec eux. C'est de ces esprits que, un peu plus tard, il écrira : « Ils avaient embrassé, dès le commencement de la révolution, le système de tout concilier. En conséquence de ce système, on a pris le parti qui favorise davantage la faiblesse de la nature.... et on l'a fait d'ordinaire lorsque le mal présent et la grandeur du péril prochain ôtaient au plus grand nombre le calme nécessaire pour délibérer ». Pour atteindre plus efficacement et dans un rayon plus étendu les âmes de bonne volonté exposées à fléchir, le Père de Clorivière n'hésita pas à prendre la plume, moyen plus dangereux encore que la parole.

Combattre les sophismes et les idées fausses qui s'infiltraient dans le camp catholique risquait fort d'être trouvé importun et inopportun par ceux qui déjà s'étaient laissés entamer. Il le savait et ne s'en troubla pas. Il mande, en date du 16 Juillet 1792 : « L'écrit cause quelque fermentation. On m'a dit que des prêtres, que des religieuses m'en savent mauvais gré. Je ne suis point

surpris ; un remède, quelque nécessaire qu'il soit, paraît toujours amer et ne fait pas plaisir. Mais peu importe qu'on me blâme, pourvu qu'il en résulte de bons effets. Je crois que j'ai fait mon devoir, que N-S. est content et que ce sera salutaire aux âmes de bonne volonté ». Quel était l'écrit alors en cause ? Nous n'en trouvons aucun de cette date, mais assez d'indices nous permettent de comprendre quel en était le but et le sens général. Comme il s'en explique ailleurs, l'auteur veut remettre en lumière les principes de la doctrine catholique sur lesquels doit se former la conscience des fidèles, il veut rappeler les directions que le S<sup>t</sup> Siège lui-même a formulées en des termes que d'aucuns trouveraient sage d'ensevelir.

Attentif aux dessous ténébreux de l'action révolutionnaire, il veut aussi les dévoiler. « Vous y verrez, dit-il d'un de ses opuscules, le fond et le nœud de tout ce qui se fait. C'est la race perverse que nous devons combattre avec les armes de lumière ». Des imprimeurs courageux, malgré les risques à courir, acceptaient de tirer des tracts de ce genre. Le Père de Clorivière en envoyait par trois ou quatre à diverses personnes. Ici encore à propos de « la race perverse, » le document fait défaut, mais ailleurs l'homme de Dieu signale les Sociétés secrètes, et en particulier la secte des Illuminés, les Sunderbergistes et autres, car il était de ceux, encore rares, qui avaient percé le masque de la Franc-maçonnerie.

\* \* \*

Au milieu de ces travaux pour la gloire de Dieu, le Père de Clorivière réservait toujours large place aux deux Sociétés naissantes. Celle du Cœur de Jésus s'était accrue, au cours d'une année, d'une vingtaine de membres fervents, et elle voyait déjà venir à elle des recrues de province, de Chartres en particulier. La seconde Société progressait plus lentement et de manière plus obscure. Parmi les noms qui ont été conservés, relevons celui des demoiselles Bertounet, à cause des services qu'il leur fut

donné de rendre alors. Dans l'île St Louis, leur « pension » était un grand atelier de couture, où des jeunes filles se formaient à la vie chrétienne en même temps qu'elles apprenaient un état. Par sa situation et son caractère cette maison put offrir un asile au culte catholique, et sa chapelle intérieure devint aussi un des meilleurs centres où se retrouvaient les disciples des deux Sociétés.

Le fondateur, dans ces réunions, s'attachait alors à faire comprendre et goûter ce qui, dans l'Institut de St Ignace, convenait à l'une ou à l'autre Société, et ce qui était propre à chacune d'elles. Il donna ainsi des conférences sur les vœux et la manière dont ils devraient s'observer sous la forme nouvelle, et des instructions sur les règles du Sommaire, qu'il devait compléter plus tard, et laisser à ses deux familles comme un de leurs meilleurs trésors. Ces assemblées qui, dès lors, étaient réglées comme elles le restèrent dans la suite, permettaient de s'initier en commun aux pratiques de la vie religieuse, et de resserrer les liens qui unissaient les membres entre eux et avec leur chef. Il se formait ainsi, sous l'action du St Esprit et par le moyen de son instrument, quelque chose de si fort que, dispersées bientôt par l'orage, ces deux familles qui commencent à peine de s'organiser, subsisteront cependant avec le précieux germe de leur unité d'esprit.

A partir des derniers mois de 1792, on ne verra plus que d'une manière restreinte et après de longs intervalles, les heureuses rencontres du début. La révolution a marché, elle déconcerte les rêveurs et les illusionnés, qui sont légion à de telles époques, elle laisse dans leur ferme tranquillité des esprits mieux avertis, et nous savons que le Père de Clorivière est du nombre. Depuis qu'il a cédé son appartement à M<sup>lle</sup> de Cicé, il s'est transporté rue de la Chaise, amenant avec lui, nous dit-il, « un jeune ecclésiastique, neveu d'un de nos évêques, et sortant du séminaire de St Sulpice, dont il était l'édification. Au bout de quelques mois, ce domicile ne sera déjà plus sûr pour le serviteur de Dieu. » On nous a donné hier au soir une grande alerte, mande-t-il, en Juillet 1792, cela ne m'a



pas empêché de dormir bien tranquillement ». Un changement de lieu est toutefois envisagé, mais ne peut s'effectuer aussitôt, et, de divers côtés, le père est prévenu de ne pas se montrer. Des arrestations d'ecclésiastiques se multiplient dans ces jours-là. Louis XVI, cependant, continue d'opposer son veto à la déportation des prêtres insermentés. C'est son dernier acte de roi. Le 10 Août la Monarchie très chrétienne cesse d'exister. Dès le 11, une cinquantaine de membres marquants du clergé sont arrêtés, et conduits, au milieu des huées et des menaces, à la maison des Carmes qui devient leur prison. Ils ont à leur tête trois évêques, auprès desquels marche un vicaire général de Paris que nous connaissons, M<sup>r</sup> Desprez de Roche.

Les détenus de la maison des Carmes recevaient du dehors les choses de première nécessité et, malgré la surveillance, c'était un moyen de correspondre avec eux. Le 13 Août, un domestique se présente, porteur d'une commission pour M<sup>r</sup> Desprez, mais il est fouillé et on trouve sur lui une lettre de M<sup>r</sup> de Clorivière, demandant au Vicaire général des pouvoirs plus étendus pour le ministère, en raison des besoins des fidèles. M<sup>r</sup> Desprez est interrogé sur cette lettre, et le domestique est envoyé à la section, puis relâché. Quant à celui qui se trouve signalé ainsi, avec nom, adresse, et preuve de son activité de prêtre insermenté, sa capture, selon toute apparence, ne saurait tarder. Il est cependant alerté assez vite pour disparaître, et un fait dont le Père Varin nous a gardé le souvenir se rapporte bien probablement à cette circonstance. « Un mandat d'amener avait été lancé contre le Père de Clorivière, raconte son ami, les commissaires envoyés pour se saisir de lui, le rencontrèrent dans l'escalier, sa clef à la main, et s'informèrent du citoyen Clorivière. « Il vient de sortir, répondit sans sourciller leur interlocuteur, mais si vous voulez entrer chez lui, voici la clef de son appartement ». Les sbires, croyant avoir affaire à un autre, reprirent la porte avec leur prisonnier manqué ». En rapportant plus tard ce trait, le Père Varin soulignait « l'avantage de la tactique du

Père de Clorivière, qui était de marcher droit sur l'obstacle ».

Cette fois, c'en était bien fini de la rue de la Chaise. Nous ignorons en quel lieu le proscrit trouva un premier asile, mais il est certain qu'il était encore à Paris au 15 Août 1792, et un ensemble d'indices porte à croire qu'il se cachait alors sur la montagne S<sup>te</sup> Geneviève, non loin de Mère de Cicé, peut-être sous le même toit. C'est le jour de l'Assomption, en effet, qu'il reçoit les vœux religieux de celle que Dieu a choisie pour donner à sa Mère bénie de nombreuses filles et imitatrices. Quelques unes sont là, groupées sans bruit dans l'obscur cénacle où, après avoir offert le Saint Sacrifice, le fondateur va présenter à Dieu, unie à l'Hostie par excellence, cette autre hostie qui s'offre elle-même dans un anéantissement profond. Il fallait un généreux abandon pour se donner ainsi, en un pareil moment. Mais tout n'était-il pas dès longtemps sacrifié ? Au vœu de virginité fait dès sa jeunesse, Mère de Cicé avait joint ce vœu d'obéissance que nous avons lu. Maintenant, en les ratifiant dans sa profession, elle embrassait aussi par vœu une pauvreté qu'elle pratiquait déjà si parfaitement. Il apparaît cependant que ce dernier vœu a été, pour sa conscience timorée, l'objet de craintes que son père spirituel a dû préalablement apaiser avec autorité. Fortifiée désormais par ces liens bénis, elle devra fortifier celles qui l'entourent, et d'autres encore qui viendront après elles. D'ici quelques jours, le serviteur de Dieu va être obligé de s'éloigner, sans qu'il soit possible de savoir quand on le reverra « La volonté divine tient lieu de tout », redira-t-il une fois de plus.

Dans la Société du Cœur de Jésus, des premiers vœux s'étaient faits dès le mois de Février. Plusieurs les avaient prononcés alors, pour lesquels ce sacrifice du matin serait tôt suivi de celui du soir. Quatre sont maintenant prisonniers. Le premier, Gabriel Desprez de Roche, est né au diocèse de Nevers en 1751 ; aussitôt après son doctorat en théologie, il a été Vicaire général dans le même diocèse jusqu'à la mort de M<sup>sr</sup> de Seguran. Chargé d'un

rapport qui fut remarqué à l'Assemblée générale du Clergé de France, il a été demandé par M<sup>gr</sup> de Juigné comme vicaire général, et il a répondu à l'appel en 1790. C'est à la fin de cette même année que, par le vénérable M<sup>r</sup> Hody, il a connu le Père de Clorivière et trouvé, dans le plan de la Société, la réponse aux aspirations de son âme. Tout aussitôt, il s'est fait disciple et en quelque sorte enfant, se montrant un des plus empressés aux réunions hebdomadaires, et si d'autres détails manquent sur lui, nous voyons bien cependant que, comptant pour rien ses succès et ses précoces dignités, il a surtout ambitionné, selon une parole de S<sup>t</sup> Ignace, la faveur : « d'obéir et de s'humilier en la société de J-Ch. N-S. » : Quand M<sup>r</sup> Cormeaux est arrivé à Paris, une sainte amitié n'a pas tardé à se nouer entre le distingué Vicaire général et l'ardent prêtre breton. Un matin tous deux sont allés à Montmartre en silence, ils ont dit leur messe à l'autel de S<sup>t</sup> Ignace, ils ont prié devant la porte de la chapelle souterraine des martyrs. Ils étaient venus demander « la grâce ou du moins l'esprit du martyr ».

On était en Juillet, peu de temps après le Vicaire général était déjà exaucé. Nous l'avons trouvé aux Carmes. « Il fait toujours des siennes, écrivait un de ses co-détenus, c'est-à-dire beaucoup de bien au milieu de la sainte troupe où il est ». Un autre parle aussi de sa charité pour tous et de l'édification de ses exemples, et un troisième nous donne quelques détails sur les moments qui précédèrent sa bienheureuse mort. Le dimanche 2 Septembre, M<sup>gr</sup> François de la Rochefoucauld, M<sup>r</sup> Desprez et quelques autres récitaient vêpres dans un oratoire au fond du jardin, quand des forcenés se précipitèrent à travers les allées. Un prêtre les signala. « Nous ne pouvons être mieux qu'au pied de la Croix pour faire à Dieu le sacrifice de notre vie », répartit paisiblement Gabriel Desprez. A travers le treillis de la chapelle ouverte, les assassins tirèrent sur le groupe agenouillé. Parmi les blessés on n'entendit pas une plainte, atteste un prêtre qui put s'échapper. Mais l'ordre fut donné de faire rentrer ceux qui étaient encore en vie. Il est probable que

notre martyr fut de ces derniers, car le Père de Clorivière, écrivant d'après des témoins, en 1794, affirme que le Vicaire général fut exécuté après avoir refusé le serment Liberté-égalité.

Le lendemain, 3 Septembre, dès le matin, les mêmes scènes sanglantes se renouvelèrent au séminaire St Firmin. Depuis le 13 Août, plusieurs membres de la communauté St Nicolas y étaient internés, et parmi eux le Préfet du séminaire, Louis Lanier, ce prêtre humble et sage auquel, dès ses débuts dans la Société du Cœur de Jésus, le fondateur a donné des marques de particulière confiance. Dans le sauvage désordre du massacre, nul ne s'est trouvé là pour recueillir des particularités sur les victimes, mais nous savons que d'avance leur sacrifice était offert, et qu'un cœur généreux comme celui de Louis Lanier n'a pu manquer d'y mettre une ferveur toute spéciale. Deux autres prêtres de la Société du Cœur de Jésus, dont ni les noms, ni le lieu d'immolation n'ont pu encore être identifiés, furent aussi au nombre de ces prémices des martyrs du clergé de France.

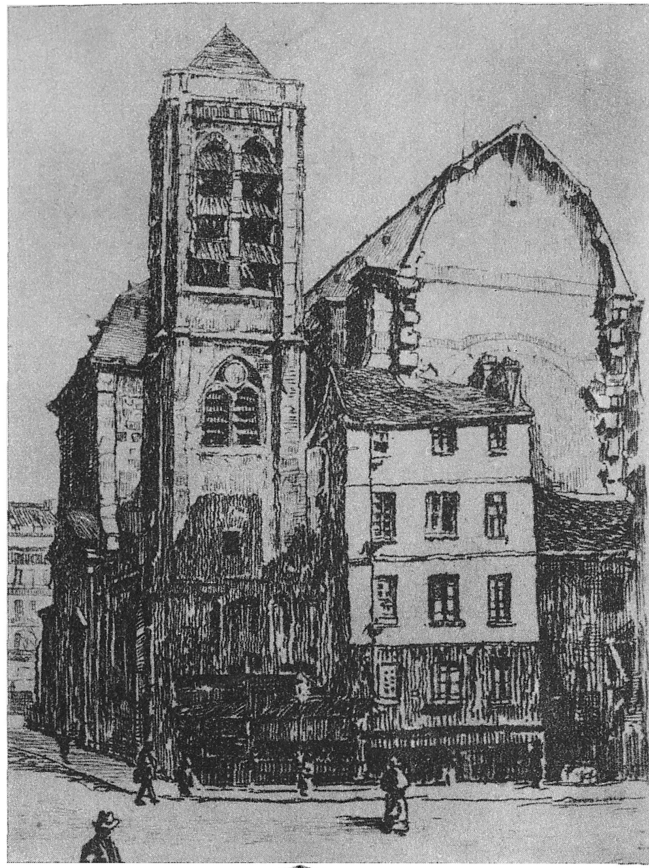
Dans les premiers jours de Septembre le Père de Clorivière a passé les barrières de Paris, se dirigeant vers Chantilly et Villers-sous-St-Leu, où son cousin de Mascranni le reçoit en son château. Le marquis a déjà près de lui deux de ses filles, chanoinesses, qui ont dû quitter leur chapitre. C'est la sécurité pour le présent, mais c'est l'inaction, et dans ses lettres du mois de Septembre, le Père marque des empressements qu'on ne lui connaissait pas encore, qu'on ne surprendra pas dans la suite, même quand il sera longuement détenu. La confortable tranquillité où il vit lui pèse singulièrement, il a hâte de retourner au service des âmes, d'autant plus qu'il n'y a rien à faire là où il est : il doit à son hôte de séjourner chez lui à titre de parent, sans nulle démarche compromettante. Résigné, pour l'instant, à cette vie de château, et tenant compte des convenances sociales, il se fait envoyer des « chemises fines, un peu garnies, et une redingote de hasard, mais bien conditionnée ». Son garçon devra aussi lui faire confectionner une veste en étoffe

commune, ce sera le costume de Paris ; et derechef il demande qu'on lui trouve vite un asile, n'importe où. Les massacres, dans lesquels il s'en est fallu de si peu qu'il fut enveloppé, occupent son souvenir, il parle avec une dévotion émue de ses frères, dont « le sort est enviable » puisqu'ils sont morts pour J. Ch. Sa consolation est dans la prière et l'étude de l'Écriture sainte.

Des amis s'emploient à rendre son retour possible, Mère de Cicé surtout, mais elle-même a dû quitter la rue des Postes où, d'après une lettre, elle était alors en danger. Quelle en était la cause ? Peut-être quelque service qu'elle aura rendu aux détenus de S<sup>t</sup> Firmin, dont elle était peu éloignée. Comment, telle que nous la connaissons, n'eut-elle pas été des premières en cet office de charité, qui suscitait de si généreux dévouements. Elle n'a trouvé maintenant d'autre refuge que la maison des Incurables, rue de Sèvres, où elle s'est transportée avec une malade. Le Père de Clorivière s'inquiète pour sa santé de ce lieu insalubre, il la presse d'aller ailleurs, et il est question, pour elle comme pour lui, de diverses solutions, qui les rapprocheraient autant que possible. C'est alors que le proscrit de Villers déclare qu'il s'arrangerait très bien d'une certaine petite pièce située près d'un grenier, et que, s'il y devait vivre de pain et d'eau, ce régime serait très bon pour lui. Naturellement, sa correspondante cherche une autre combinaison, un brave homme du nom de Lazare fait la navette entre Paris et Villers, et enfin, au début d'octobre, la rentrée dans la capitale peut s'effectuer.

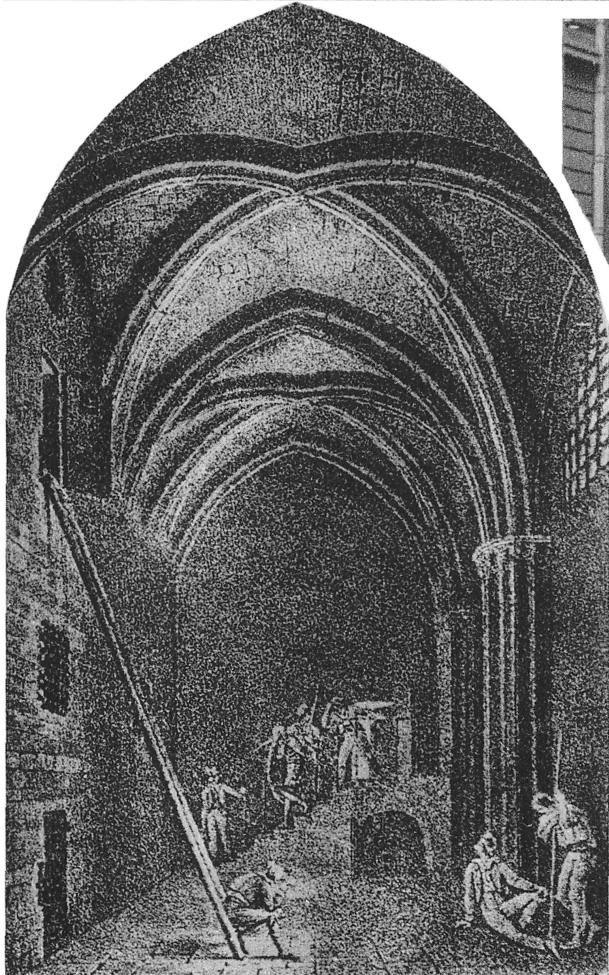
Mais combien désormais le champ d'action va se trouver hérissé de pièges et les possibilités du ministère restreintes. Les sanctuaires où jusqu'alors on avait pu se réunir, sont réduits à se fermer un à un. La maison des Irlandais elle-même, dont le voisinage avait été si précieux à Mère de Cicé, perd peu à peu le bénéfice des immunités d'une propriété étrangère. Ses supérieurs sont « suspects de machinations secrètes pour une contre-révolution », et le Comité de sûreté générale s'empare de l'affaire. Il n'y a donc plus qu'un parti à prendre, l'heure

est venue de vivre à la manière des premiers chrétiens, et de renouveler leurs exemples et leur esprit au milieu des privations et des dangers de toutes sortes (1).



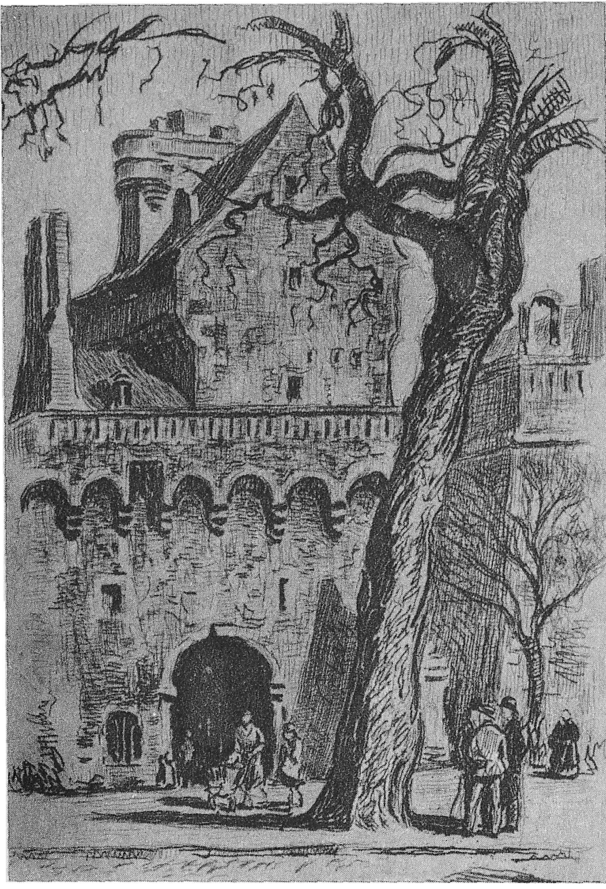
PARIS — 1791-1795  
—  
Saint-Nicolas du Chardonnet.  
—  
Un premier foyer.

Rue Cassette  
—  
La vie au milieu des périls



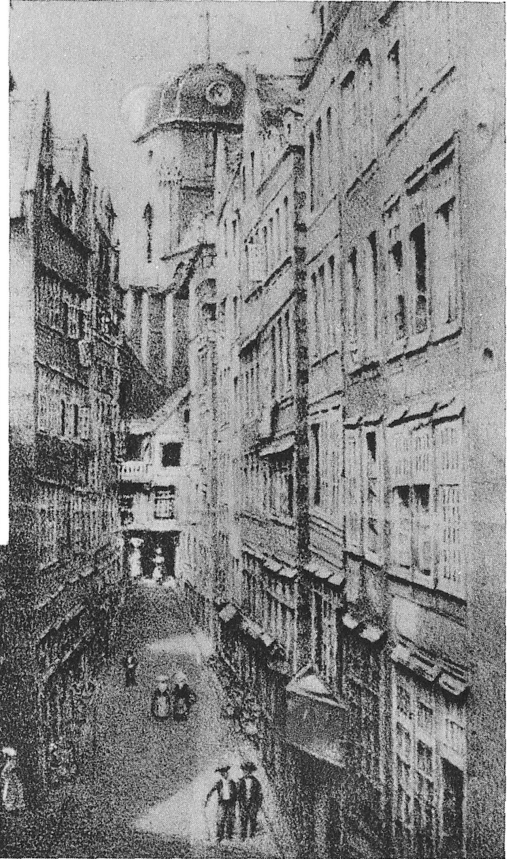
La Conciergerie, vestibule de  
l'échafaud pour des âmes  
chers, notamment Thérèse des  
Bassablone

*(Partie détruite en 1818.)*



SAINT-MALO. — 1792-1795.

—  
Le donjon, où furent  
enfermés Mlles Chenu  
et autres.



La Grand'Rue et  
le clocher au XVIII<sup>e</sup> siècle

Ainsi, partaient  
ou revenaient  
des prêtres  
proscrits.





## SOUS LA TOURMENTE

Quand vous traversez la rue Cassette, n'oubliez pas de jeter un regard à l'immeuble qui porte le numéro 7. Il se compose de deux maisons, d'aspect ancien, commandées par une seule porte cochère et une cour intérieure autour de laquelle d'autres bâtiments se prolongent. La principale façade présente un entresol et deux étages. La seconde, petite et basse, a des balcons ventrus et, donnant du côté de la rue, une terrasse, en retrait de laquelle se trouve surélevée une mince construction, sorte de galetas. Si vous aimez les souvenirs, si vous êtes émus en abordant les lieux où ont longtemps vécu et souffert des êtres dignes de vénération, que votre cœur se recueille. C'est là que, pendant des années, et quelles années, ceux auxquels Dieu avait confié l'étincelle d'une nouvelle forme de vie religieuse, l'ont gardée fidèlement et en ont accompli les devoirs, dans la prière, dans le service des âmes, à l'ombre d'un tabernacle caché (1).

Dès le mois de Juillet 1792, tandis qu'il y avait alerte rue de la Chaise, à deux pas de là, au Carmel de la rue de Grenelle, les religieuses avaient passé la nuit à hâter leurs préparatifs de départ. Elles avaient pris dès lors, pour se disperser par petits groupes, des mesures auxquelles M<sup>elle</sup> de Cicé était mêlée. Occupée en même temps de ses recherches pour le Père de Clorivière, on devine avec quel dévouement elle s'ingéniait à faire tout concorder, et on comprend qu'elle ne pouvait oublier ses plus chers désirs. Ne fallait-il pas surtout ménager, dans toute la mesure possible, les relations des enfants avec leur Père? Aussi semble-t-il qu'elle y met le temps qu'il faut, sans même se troubler des saintes impatiences dont

l'écho lui vient de Villers-sous-St-Leu. « La maman » car c'est sous ce nom, ou sous celui de M<sup>lle</sup> Poiseaux, que les lettres désignent le proscrit, répond qu'elle s'en remet à la prudence de sa chère fille et attend, à peu près docilement, le signal du départ.

Les choses enfin vont s'arranger, et c'est merveille qu'au milieu de la bourrasque, qui chaque jour force à modifier des plans, ait pu s'élaborer et se réaliser l'organisation que nous allons surprendre. Dans cette mystérieuse maison de la rue Cassette, qui porte alors le numéro 11, à tous les étages, sur cour, sur rue, il y a des locataires, mais comme ils semblent bien assortis. Plusieurs sont là depuis peu de temps, venus aux alentours de la S<sup>t</sup> Michel. Voici glisser des ombres discrètes, c'est un groupe de carmélites de Grenelle avec leur tourière, celle précisément que le Père de Clorivière avait souhaitée là, Chrétienne. Elle sait toujours se tirer d'affaire, on le verra. Un appartement est occupé par une personne qui ne nous est point inconnue car elle s'appelle Joséphine Deshayes. Ailleurs on voit une dame et une demoiselle, pieuses et craintives personnes qui, pour le moment, ne paraissent pas s'inquiéter d'un locataire habitant du même côté, le citoyen qui répond au nom de Joseph Mercier. Il y en a d'autres encore dont nous ignorons les noms. Au rez-de-chaussée demeure un roulier, avec tout son mouvement de voitures dans la cour.

Dans quelque coin ou mansarde, se gîte un paisible homme du peuple, du nom de Lazare Bêche. Il a servi déjà d'homme de confiance à la citoyenne Cicé, qui un jour arrive là, elle aussi, avec sa servante Agathe Allouard, et avec son déménagement. On voit passer son lit de damas rouge « qu'elle tient de madame sa mère », mais qui s'est vu priver de sa courte-pointe pour être moins élégant ; et puis, cette commode qui sera toujours vénérable pour avoir maintes fois servi d'autel en ce temps-là ; et puis ce joli petit clavecin qui, aux jours de fête où on se croira un peu plus en sûreté, accompagnera en sourdine quelque chant pieux. La mince vierge d'ivoire re-

prend sa place sur la commode, avec son socle disposé de telle sorte qu'on y peut cacher la sainte Réserve.

Cette nouvelle venue aime une clientèle qui ne tarde pas à la trouver, pauvres et malades qui viennent se faire soigner, aider et consoler. On se le communique, il y a là une citoyenne qui panse si doucement panaris, ulcères et autres maux ou bobos justiciables de ses onguents. Et si le cas est plus difficile, son médecin, M<sup>r</sup> de Jussieu, qui lui aussi s'est attaché à elle, ne refusera pas un bon conseil, d'autant plus qu'il étudie assidûment les propriétés des simples. Quant à elle, on dirait toujours qu'on lui fait plaisir quand on s'adresse à sa charité, elle n'est peinée que lorsqu'elle ne peut rien. Ceux qu'elle a connus au quartier S<sup>t</sup> Victor le savaient bien, car il en est qui de là viennent la chercher. Mais si, dans le nombre, quelque brave commère veut parler des événements de l'époque, elle est arrêtée d'un mot : « Laissons cela, la politique n'est point l'affaire des femmes ». Ce petit trait, rapporté plus tard par une femme du peuple, au procès de M<sup>lle</sup> de Cicé, montre quelle prudence s'alliait à cette charité qui la rendait si populaire. Il aurait pu se glisser un traître parmi ces quémandeurs et un mot eut suffi à tout perdre. Il est cependant de ces pauvres gens qui sont assez connus pour que l'apostolat ait plus libre champ. On comprend aussi comment ce va et vient de loqueteux et d'éclopés peut favoriser de discrets rendez-vous pour le service des âmes.

Il faut beaucoup de précautions pour ne pas dévoiler nos carmélites, et plus encore pour aborder le prêtre, s'il y en a un. Cela, ne le demandez pas à la concierge, elle n'en sait rien, ou n'est pas censée s'en douter. Un prêtre sous son administration, allons donc ! C'est une brave femme, pas toujours commode, semble-t-il, mais c'est le métier qui veut ça. Quand le locataire qui l'embarrasse le plus lui paraît trop compromettant, elle a des industries inattendues. C'est elle sans doute qui, au moment d'une perquisition, se touche le front d'un geste significatif, en ajoutant que si on va se frotter à celui-là, elle ne répond de rien (1).

Il paraît pourtant bien tranquille dans la vie ordinaire, ce bon citoyen Joseph Mercier ; il reste chez lui, et il écrit, il écrit, ou bien il est enfermé on ne sait où. Quand il sort, c'est de préférence aux heures du crépuscule, et alors souvent, quoiqu'il paraisse seul, il n'est pas seul : il emporte le Dieu caché ; ensemble le Maître et le serviteur vont au péril. On devine avec quelle émotion M<sup>e</sup>lle de Cicé assistait, et peut-être participait aux préparatifs. Après une fervente adoration dans l'étroite cachette où il a dressé un petit autel, le prêtre glisse l'hostie sainte dans son enveloppe de soie, et à côté d'elle, dans la large poche intérieure de son habit, là, sur son cœur, il met une petite statuette en bois de la Vierge, qui ne le quitte jamais. Alors, avec une tranquille familiarité, il dit à Marie : « A vous, ma bonne Mère, de garder votre divin Fils », et aux saints Anges : « A vous de marcher devant votre Seigneur et votre Reine comme vous faisiez à la fuite en Égypte ». Et il affronte ensuite sans crainte les risques du voyage, « même par les boulevards et les faubourgs ».

Le retour sera guetté derrière les rideaux par des regards anxieux, et quelquefois il doit se faire attendre : il y a tant de pièges à éviter, d'imprévus à tourner, de gens suspects à dépister. Alors la bonne Laurence Paumier n'a plus qu'à étouffer ses soupirs, car elle est là aussi, la fidèle servante, qui se ferait hacher pour M<sup>r</sup> de Clorivière.

Le lendemain, au matin, il y aura une autre heure émouvante, celle où presque chaque jour les privilégiés de la maison font provision de force, de paix, et même de joie. Autour d'un autel hâtivement dressé, les carmélites se pressent avec leurs pieux amis, puis, le Saint Sacrifice achevé, chacun rentre chez soi avant que les rumeurs de la ville soient éveillées. A certains jours, ce bienfait est réservé à un poste moins privilégié, où le Père s'est rendu dès la veille au soir. C'était là l'histoire de tous les prêtres cachés, ils se multipliaient pour porter les bienfaits de leur ministère partout où ils pouvaient pénétrer encore, et marquer du sang de l'Agneau

ceux qui peut-être demain seraient appelés à sacrifier leur vie. Mais pour le Père de Clorivière, le danger est plus grand encore que pour d'autres, car tant de circonstances l'ont déjà compromis ; et, de plus, il s'est toujours refusé à se procurer, par subterfuge et sous un nom d'emprunt, le certificat de civisme qui permet de circuler dans Paris. La Providence le garde, et il pourra dire un jour à celle qui en est un instrument visible, M<sup>elle</sup> de Cicé, que c'est en grande partie sa faute s'il n'a pas partagé le sort de ses frères mis à mort pour la foi.

Un autre prêtre de la Société du Cœur de Jésus avait seul pu rester à Paris, comme son supérieur, après le martyre ou l'exil de leurs frères, mais rien ne nous indique ni son nom ni sa résidence. Le fondateur, en signalant le fait, se contente d'écrire, que « le chef et un autre prêtre de la Société sont restés constamment à Paris où ils ont couru de grands dangers, dont il a plu au Seigneur de les délivrer ». Cette plume, si abondante sur d'autres sujets, ne nous donne pas autre chose, en fait de mémoires personnels, sur ces années héroïques.

Parmi les cœurs dévoués qui veillent sur une existence toujours en péril, nous retrouvons M<sup>me</sup> de Nermont. Maintenant veuve et septuagénaire, elle mène une existence retirée, et la proximité de sa demeure lui permet d'avoir pour son neveu des sollicitudes dont il se souviendra toujours avec reconnaissance. Au début de la révolution, elle adressait à un autre neveu, M<sup>r</sup> Desiles de Camberton, des lettres où la verve, l'indignation, le sens pratique se donnent le tour. Après des troubles où la famille royale a été insultée, elle écrit : « Je ne me ferai jamais à voir traiter ainsi le sang de mes Maîtres, et si nos affaires communes ne me retenaient, j'irais m'enfoncer dans mes bois du Nivernais.... Nous avons tous beaucoup d'esprit, mais je défie les plus éclairés de dire ce que nous deviendrons »...

Les affaires de la famille la retiennent donc, et la suite de la correspondance la montre tenant bon, malgré le danger et le peu d'illusions qu'elle garde. « Je vous

admire, mon cher Desiles, avec votre espoir de contre révolution », s'écrie-t-elle dans une lettre, en s'efforçant de détourner son neveu de cette pensée. Mais un peu après, elle se prend à dire qu'il n'y aurait de ressources que dans une réaction. Les essais de contre-révolution ne devaient pas tarder à échouer, et les lettres de M<sup>me</sup> de Nermont, saisies chez son neveu Desiles, n'auraient pas manqué de la conduire à l'échafaud si on ne les eut oubliées.

Obligé de se confiner plus sévèrement quand il y a recrudescence de persécution, le Père de Clorivière prie davantage et reprend la plume. Nous trouvons, dans les pages qui restent de cette époque, l'écho des événements qui se succèdent : tantôt c'est la tranquille critique des idées du jour, comme dans son étude sur la Déclaration des droits de l'homme, dont les copies passent de mains en mains, en pleine Terreur ; tantôt c'est le cri de douleur de l'ami du Christ qui souffre des outrages faits à son Maître. Alors ce sont de brûlantes amendes honorables, s'adressant au Cœur de Jésus et à la Vierge Marie.

Il n'attend pas à plus tard, c'est au cours même de la Révolution qu'il trace, au sujet de la mort de Louis XVI et des réparations qui seront dues à sa mémoire, des lignes nobles et vivement senties. Il montre comment le crime qui a fait tomber la tête royale, porte à la fois le caractère de l'iniquité la plus odieuse, et celui de l'impiété triomphant d'un dernier obstacle à ses desseins. Mais s'il regarde que le devoir des serviteurs de la vérité s'étend à de telles affirmations, jamais d'autre part, à aucune époque, on ne le verra mêlé, même d'un mot, à des mouvements politiques, ni à des tentatives de soulèvement contre le pouvoir usurpateur, oppresseur et impie. « Les choses politiques ne sont point de notre ministère », écrit-il.

C'est au contraire sur le terrain de la lutte contre le gouvernement révolutionnaire que là-bas, en Bretagne, son frère de Limoëlan s'est engagé. Il a espéré que les projets du Marquis de la Rouërie aboutiraient à la délivrance de la famille royale, et que de là on en viendrait

au rétablissement de l'ordre et de la religion. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de l'entreprise et de son échec, mais la famille du Père de Clorivière allait, en plusieurs de ses membres, s'y trouver compromise. Ce fut en effet, chez son beau-frère Desiles de Cambernon, à la Fosse Hingant, que, le 2 Mars 1793, furent découverts, par les agissements d'un médecin qui trahissait ses amis, les papiers de la conjuration. Tandis que, hâtivement, une barque emportait Marc Desiles au hasard des flots, ses filles, M<sup>mes</sup> de Virel, d'Allérac et de la Fonchais, étaient emmenées captives, laissant leur mère dans la solitude désolée où ses facultés devaient achever de sombrer. Les trois jeunes femmes retrouvèrent leur oncle de Limoëlan avec d'autres prévenus, dans les voitures qui les conduisirent à Paris, où devait avoir lieu le procès. On tenait encore à cette époque à garder au moins les formes et les apparences de la justice, on mettait même une sorte de coquetterie à souligner l'espèce de liberté laissée sur certains points aux accusés. Ils pouvaient ainsi recevoir des visites, bien entendu surveillées. Ce serait trop peu connaître le Père de Clorivière, ce serait lui faire injure de penser qu'il ne sut pas arriver jusqu'aux siens, et il est impossible de ne pas se figurer aussi M<sup>elle</sup> de Cicé portant aux trois prisonnières, qu'elle connaissait et qu'elle aimait, le doux réconfort de sa présence.

Le procès fut assez long. Pour quelques uns l'issue n'était pas douteuse, et M<sup>r</sup> de Limoëlan était du nombre : son nom figurait sur les listes saisies. Le nom de M<sup>me</sup> de la Fonchais s'y trouvait aussi, à titre de cotisante. C'était, en réalité, sa belle-sœur qui était inscrite, mais l'héroïque jeune femme ne consentit pas à le dire. Confiant, par lettre, ses deux fils de 3 et 4 ans à celle pour laquelle elle se sacrifiait, elle accepta la mort le front serein. Elle est bien la digne sœur du héros de Nancy, et quel contraste entre l'apothéose d'André Desiles, il y a trois ans, et le sort des siens voués à la proscription ou à la mort. Les condamnés bretons, ils étaient douze, neuf hommes et trois femmes, refusèrent tous le minis-

tère d'un prêtre constitutionnel. Mais on sait comment, à la faveur même du désordre des prisons à cette époque, les secours de la religion pouvaient souvent être donnés en secret (1).

Sur le point d'aller à l'échafaud, M<sup>r</sup> de Limoëlan écrit à ses filles : « Je vous embrasse, mes chers enfants. Dites à vos frères que je les ai aimés jusqu'au dernier moment de ma vie. Bientôt je serai plus heureux que vous... Consolez votre mère et ne songez jamais à moi que pour bénir Dieu de la grâce qu'il m'a faite de souffrir la mort pour lui ».

L'Abbé Manet, auteur de précieux souvenirs historiques, qui avait bien connu M<sup>r</sup> de Limoëlan, a écrit de lui : « Il marcha vers l'échafaud d'un air radieux et mourut comme il avait vécu, en vrai saint ». Nommant ensuite M<sup>me</sup> de la Fonchais, il donne les détails dont nous avons parlé et ajoute : « L'héroïne profita des courts instants qui restaient pour exercer envers quelques uns de ses compagnons une sorte d'apostolat, encourageant ceux que des liens trop charnels attachaient encore trop à ce monde ».

Le 18 Juin 1793, sous un soleil de feu, les douze condamnés furent conduits à l'échafaud, étonnant la foule par leur tranquille courage. A la vue des trois nobles femmes, l'émotion gagnait un bon nombre, car on n'était pas encore habitué à de tels spectacles, et la charmante M<sup>me</sup> de la Fonchais, avec son air d'extrême jeunesse, était l'objet d'une sympathie particulière. Mais entourées d'une forêt de baïonnettes, les victimes étaient désormais séparées de toute consolation d'ici-bas, même religieuse. Dans une page où, quelque temps après, le Père de Clorivière, s'adressant à N. S. lui expose les maux de la religion et de la patrie, il s'écrie, en parlant des hommes de sang qui tiennent la France sous le joug : « Plus cruels que les juifs, ils ne permettraient plus à votre sainte Mère de vous accompagner jusqu'au Calvaire ». Ne sent-on pas, dans ce cri du cœur, ce qu'il a dû souffrir de ne pouvoir assister, jusqu'au dernier instant ceux qui lui tenaient de si près,



Quand nous regardons ces époques tragiques dans le raccourci de l'histoire, elles nous frappent surtout par les événements qui se précipitent, par les catastrophes qui brisent des existences, comme celle dont nous venons de parler. Mais à côté de ces spectacles d'épouvante, nous voyons moins les longues heures oppressées, si lourdes à ceux qui ne vivaient plus que dans une atmosphère embuée de sang et saturée de trahison. Pendant des semaines et des mois, qui devenaient des années, il fallait assister, les bras liés, à la ruine de tout ce qu'on aimait et vénérât, apprendre sans cesse de nouvelles pertes, et ne faire un peu de bien qu'au prix de mille difficultés et de dangers toujours renouvelés. Cela demandait une singulière force d'âme.

C'est là précisément ce qu'ont le plus admiré les contemporains de ceux qui nous occupent ici. Le premier biographe du P. de Clorivière écrit : « Les vues de foi le gardaient dans un calme si grand que, malgré la terreur et la confusion qui régnaient partout, jamais on ne le vit plongé dans la tristesse ou l'inquiétude. Aussi remarquait-on qu'il n'encourageait pas moins par l'exemple de la tranquillité de son âme, que par les réflexions simples et élevées qu'il tirait des événements les plus accablants ».

L'Abbé Carron, qui a eu entre les mains une correspondance assez considérable de M<sup>lle</sup> de Cicé affirme : « Une partie de ces lettres ont été écrites pendant les années les plus orageuses de la Révolution, et on y trouve le langage d'une paix parfaite et d'une résignation céleste, le silence le plus généreux sur ses propres maux et l'intérêt le plus tendre pour les tribulations des autres, de vives exhortations à l'abandon sans réserve aux volontés divines et des bénédictions au divin Maître, qui n'appesantit jamais entièrement sa main sur ceux qu'il éprouve par amour »... Le même auteur nous apprend encore ceci : « De Paris, elle fit circuler en Bretagne beaucoup de livres qui furent utiles à tous ; et, aux partisans de la Perfection, elle envoya nombre d'écrits instructifs pour ces temps de cruelle épreuve ».

L'Abbé Carron ne nomme point l'auteur de ces écrits, mais sûrement, il n'était pas loin de M<sup>elle</sup> de Cicé. Le P. de Clorivière, à cette époque, dans ses heures de réclusion forcée, écrivait des considérations où il exposait les vertus à pratiquer dans les temps de persécution et les écueils dont il fallait se garder. Mère de Cicé était une zélée copiste des travaux du Père, à tel point qu'il l'arrêtait pour lui éviter la fatigue. Alors, ne la voyez-vous pas, transcrivant quelques unes de ces pages dont nous venons de parler et les faisant passer adroitement, par des mains sûres, si bien que, d'après notre historien, les écrits ainsi envoyés, allaient éclairer et fortifier des âmes jusque dans sa province éloignée.

Il y avait déjà plus d'un an que la discrète ruche de la rue Cassette s'était constituée, et rien encore n'était venu la bouleverser dans son organisation, quand s'y firent sentir à l'improviste de nouvelles rigueurs contre les religieuses dispersées. Le 29 Novembre 1793, les Carmélites étaient arrêtées et emprisonnées, et du même coup, la maison où elles avaient été saisies devenait objet de suspicion et de perquisitions répétées. Force fut au Père de Clorivière de s'éloigner pour un temps. Au mois de Janvier suivant, il écrit à M<sup>elle</sup> de Cicé : « Je ne puis encore rien décider pour moi, il faut que j'en confère avec nos dames (les Carmélites). On nous fait espérer que nous les reverrons sous peu ». Une autre considération est en cause dans ses projets d'alors, c'est, dit-il, « la situation de ma sœur que je ne puis abandonner ». Il s'agit de la Visitandine, Thérèse de Gonzague. Au moment de la dispersion de sa communauté, tandis que la plupart des religieuses avaient pu se retirer par petits groupes, quatre d'entre elles avaient reçu nommément l'ordre de quitter la France et Thérèse de St Bucq était du nombre. Elles se réfugièrent en Belgique, mais après l'invasion de ce pays par les armées de la Révolution, elles crurent qu'elles pourraient rentrer secrètement et se rapprocher de leurs sœurs. Avec une tourière dévouée qui les suivait, les proscrites, après bien des vicissitudes, avaient enfin un asile à Neuilly, mais elles s'y trouvaient

à tous égards dans les conditions les plus critiques. De là le souci du Père de Clorivière, pour se réserver les moyens de leur procurer les secours spirituels et toute l'assistance en son pouvoir. Les saintes femmes n'allaient pas tarder à être découvertes et conduites à la prison du Plessis.

On est alors au plus fort de la Terreur. M<sup>me</sup> de Nermont elle-même vient d'être internée comme suspecte, sans que rien de particulier soit relevé contre elle, car la liasse de ses lettres est restée ensevelie dans les dossiers du Tribunal révolutionnaire. Grâce à cela, elle en sera quitte pour quelques mois de prison. « Nos dames », les Carmélites n'ont point été libérées et, si elles échappent à l'échafaud, il ne peut plus être question pour elles de regagner la rue Cassette. Le reclus, lui, n'ayant point été découvert, peut y reprendre son gîte, mais avec de plus sévères précautions. Et encore ne sera-ce pas pour longtemps. En effet, une nouvelle absence s'impose, car, nous ne savons pour quels motifs, de nouvelles perquisitions sont en perspective. Pour le coup, chez une partie des habitants du numéro 11, les nerfs sont trop tendus ! La concierge sans cesse en alerte, une dame qui se regarde comme chargée des intérêts des propriétaires, une certaine demoiselle Julie surtout qui a « des terreurs folles », respirent plus à l'aise depuis que s'est éloigné le locataire compromettant. Certes elles ne voudraient pas le trahir, mais elles ne se sentent point la vocation du martyr et la présence du prêtre leur paraît trop dangereuse. Tout le monde n'est pas du même avis, avec une douce tenacité M<sup>elle</sup> de Cicé travaille à son retour. En attendant, le Père de Clorivière compose dans sa retraite un Commentaire des Lamentations de Jérémie, et il le fait précéder d'une dédicace en vers à la vertueuse N. Vierge, Epouse de J.-Ch. « Il offre ce travail, dit-il, à toutes les âmes touchées des malheurs de leur peuple, et, il ajoute : « A toi surtout pieuse Adélaïde. — Dont la vertu généreuse et timide — Dans le plus fort de son affliction, — Sent moins ses maux que les maux de Sion ».

Cette attention paternelle ne pouvait manquer son but près de M<sup>elle</sup> de Cicé. L'absent lui écrit, en ces mêmes jours, que dans son asile provisoire il est « on ne peut plus tranquille » mais que, s'il en sortait, il risque de n'y pouvoir rentrer. Ce ne sont pas là des conditions propices pour son ministère, et plutôt que de se fixer en ce lieu près de personnes qui l'en pressent, des religieuses cachées sans doute, il reviendra rue Cassette. « Si la chose dépendait de moi, mande-t-il le 10 Mai 1794 à sa chère fille, je me rendrais près de vous sans délibérer davantage. Mais vous le savez, ma présence, dans les circonstances où nous sommes, n'est pas une chose indifférente, elle peut mettre bien des personnes en danger, et je ne croirais pas agir conformément à la volonté de Dieu si je les exposais contre leur gré. Notre manière d'agir doit imiter celle de la Providence qui fait tout avec sagesse et douceur. La portière m'a paru bien disposée, il faut calmer ses frayeurs en lui promettant de ma part toutes les précautions possibles ». La promesse sera tenue strictement. Le Père veut que ses deux petites chambres aient l'air « d'un appartement vacant ».

C'est alors qu'il se confine encore davantage dans le réduit voisin, étroit et sombre, où se trouve tout ce qui, en cas de surprise, pourrait dénoter sa présence, son lit même ou ce qui lui en sert. C'est, dit-il, une « admirable cachette » et c'est en même temps un oratoire très aimé, où il passe de longues heures aux pieds de l'Eucharistie. De là, il se glissera facilement dans la pièce où il peut profiter de l'air et de la lumière, écrire, prendre ses repas, recevoir ceux qui furtivement viennent à lui. En cas de danger, il suffira d'un instant, tout disparaîtra, le Père et ses manuscrits seront de nouveau dans leur introuvable asile, sous la garde du Maître et de ses Anges, et « l'appartement vacant » présentera l'aspect nu et candide de qui n'a rien à dissimuler. La combinaison est habile, elle a soin de tenir hors de cause les personnes du voisinage. Néanmoins le premier biographe du serviteur de Dieu dit que le nombre de ceux qui le trouvent « toujours prêt à répondre à l'appel, s'est étendu de telle

sorte qu'on ne comprend pas comment, sans une protection merveilleuse de la Providence, il peut encore échapper aux recherches ».

Mais voici que la question des repas devient un problème, car ils ne doivent plus passer par tel escalier. Le reclus propose alors une combinaison qu'il croit excellente. M<sup>lle</sup> de Cicé la trouve détestable, car cela donne trop de pied à la bonne Laurence, qui garde encore un peu l'humeur d'une servante de curé. Nous surprenons là un mince différend qui va se terminer comme il arrive entre vrais amis de Dieu. Le Père retire vite la malencontreuse proposition, tout en demandant de l'indulgence pour Laurence ; Mère de Cicé se confond, avec l'humilité que nous lui connaissons, et un billet paternel vient lui témoigner toute satisfaction de sa réponse.

Dans sa lettre du 10 Mai que nous citons plus haut, le Père de Clorivière écrivait encore : « Je crains beaucoup pour nos amis dans les prisons. Leur sort est entre les mains de Dieu qui seul peut les délivrer. Ma sœur me mande que les commissaires ne tarderont pas à revoir leur jugement. Elle envisage avec joie la perspective de la guillotine. On est toujours heureux quand on aime le Seigneur, et on gagne infiniment à s'immoler pour lui. Je ne sais ce qui est arrivé pour notre ami de Plaintel ». Thérèse de Gonzague devait, à son grand regret, être frustrée de la palme qui lui semblait si près. Mais l'ami de Plaintel, Mr Cormeaux n'allait pas tarder à la cueillir.

Nous nous souvenons de ce prêtre à l'âme de feu, de ses travaux dans les missions bretonnes, des liens qui s'étaient noués entre lui et le recteur de Paramé. Au début du mouvement de 1789, il avait eu, sur le parti qu'on en pourrait tirer au point de vue religieux, des illusions qu'encourageaient d'autres ecclésiastiques. Le P. de Clorivière ne put manquer de regretter cette erreur, mais sans doute ne s'en inquiéta-t-il pas à l'excès, car il connaissait la droiture de cœur et l'esprit sacerdotal d'un homme que les événements ne tarderaient pas à éclairer. Très connu, très populaire, M<sup>r</sup> Cormeau fut élu, le 12 Juillet 1790, Président du Conseil général

du district de St Briuc. Pendant ce temps, à Paris, l'Assemblée Constituante votait la Constitution civile du Clergé. Le recteur de Plaintel se rendit bientôt compte avec douleur de l'impossibilité d'endiguer le courant, et les divergences s'accrochèrent vite entre lui et ses collègues, même ecclésiastiques. Dès lors, son parti fut pris, il envoya sa démission au District.

A cette même époque, le P. de Clorivière lui ayant communiqué son plan de société religieuse, l'abbé Cormeaux s'enrôla d'un cœur généreux dans la nouvelle milice. Libéré des dangereuses agitations et dans une pleine paix au dedans, il est, par contre, le point de mire de ceux qu'il a déçus et qui ne peuvent lui pardonner d'avoir publié sa démission motivée. Son nouveau Supérieur écrit le 24 Septembre : « Dans le bulletin de Rennes, on envenime la démarche de M<sup>r</sup> Cormeaux. On fait retomber sur elle l'émeute sainte du peuple de St Briuc. Sa religion et son caractère ne lui permettaient pas de coopérer à des desseins destructeurs de la religion. » Il lui a fallu quitter sa paroisse et se cacher aux environs de Quintin. C'est de là que, sur l'appel du fondateur, il est parti pour Paris avec Mère de Cicé.

Reçu dans la maison des Irlandais, il a eu la joie d'y reprendre un ministère actif. « La volonté de Dieu est que je prêche, dit-il ; les âmes sont de si grand prix ». En 1792, il est obligé de se retirer à St Denis, chez les Annonciades. En s'éloignant ainsi du P. de Clorivière, il le prie de lui désigner une personne dont il puisse sur place dépendre en toute chose, et il se met à observer scrupuleusement l'obéissance jusque dans les moindres détails. Cet homme qui donnerait tout sans compter et n'écouterait que son zèle, ne tarde pas à trouver dur d'être sans cesse arrêté dans son élan ; six semaines durant, il est violemment tenté de se retirer, mais il tient bon. Après cette épreuve, « il ne paraissait plus avoir de volonté propre » dit l'auteur de sa vie. Dans son ministère caché, il inspirait aux âmes l'amour de Dieu et l'esprit de réparation dont son cœur débordait. Il s'était offert en victime d'expiation, et son désir du martyre

allait toujours croissant. Appelé à Pontoise pour y assister une religieuse à l'article de la mort, il procura en même temps à plusieurs personnes la grâce d'approcher des sacrements. Comme il se disposait au retour il fut arrêté. C'était le 9 Août 1793. Le 15 Août avait été fixé pour ses vœux dans la Société du Cœur de Jésus, il les prononça dans la prison Dieu lui réservait d'accomplir sous les verrous un admirable apostolat, en particulier près de malheureux confrères que leur forfaiture n'avait pas longtemps mis à l'abri des poursuites.

Les ennemis de la religion deviennent ainsi des instruments de la Providence pour envoyer ce missionnaire, de geôle en geôle, porter la bonne parole et les pardons divins. De Pontoise on l'a conduit à Versailles, où il est d'abord à la prison des Récollets, puis à la maison d'arrêt. On le trouve ensuite à Saint Cloud, à Chaillot, à la prison du Plessis, à la Conciergerie. Cette mission dure une dizaine de mois. Et puis vient la couronne. Traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort, le 9 Juin 1794, l'Abbé Cormeaux, au comble de ses vœux, fut décapité le même jour, sur la place de la Bastille. Il était le cinquième des dix premiers membres de la S<sup>té</sup> du Cœur de Jésus, appelés à rendre à leur divin Roi le témoignage du sang (1).

La S<sup>té</sup> du Cœur de Marie n'allait pas être privée de cette grâce. Là aussi, Dieu prit une victime de choix. Thérèse Guillaudeu, Dame des Bassablons, éprouvait la plus grande horreur d'une mort violente : tel serait cependant, lui avait fait prévoir des années à l'avance, un ancien jésuite, le P. de Bricourt, le sacrifice suprême que Dieu lui demanderait. En attendant, elle se sanctifiait. Jeune fille, au foyer de ses parents, les châtelains du Plessis, jeune femme et mariée à un homme que la philosophie de son siècle avait rendu incrédule, elle s'était toujours montrée chrétienne accomplie. M<sup>r</sup> des Bassablons, ramené par elle à la foi, mourut la laissant sans enfants ; et dès lors, cette veuve, jeune encore, ne vécut plus que pour Dieu. Pauvres, malades, enfants abandonnés, jeunes filles tombées, recrues du sanctuaire, elle

se donnait à tout. Quand M<sup>r</sup> de Clorivière prit en mains la paroisse de Paramé, M<sup>me</sup> des Bassablons qui se partageait entre St Malo et le Plessis-Pontpinel, devint la fille spirituelle du nouveau recteur et la collaboratrice de son zèle. D'une grande sensibilité, d'une conscience facile à troubler, la généreuse femme avait besoin du guide ferme et encourageant que le Ciel lui envoyait. Si ses parents avaient su mettre en honneur chez eux le culte du Cœur de Jésus, d'autre part, elle avait longtemps vécu dans une ambiance saturée de jansénisme. Une autre Dame des Bassablons, considérée comme un modèle de vertu, était morte peu de temps auparavant, obstinée dans sa sombre erreur, en disant cette désolante parole : « Je ne puis plus prier ». L'âme docile de celle qui nous occupe ne connaissait point de tels entêtements, mais bien les trances d'une âme émotive et timorée.

Rien cependant ne l'arrêtera, ni pour embrasser, une des premières, les devoirs de la nouvelle forme de vie religieuse, ni pour demeurer à son poste de dévouement à l'heure où la Révolution commence. Les instances des siens, pas plus que les menaces qui grondent sur elle, ne réussiront à la faire fuir. La prédiction du Père de Bri-court lui paraît maintenant d'une réalisation inévitable ; elle frissonne, elle l'avoue dans l'intimité et, quand même, brave et charmant, son sourire reparaît. Ne faut-il pas continuer de porter autour d'elle des consolations plus nécessaires que jamais ? Le donjon où elle avait coutume de visiter quelques criminels, s'est rempli de ses connaissances ; et puis, la vieille prison n'a plus suffi, on a transformé des communautés et des hôtels particuliers en maisons d'arrêt, et qui regorgent. Quelque temps, on l'y a laissée entrer, puis on l'en repousse, mais on n'ose pas l'y enfermer, elle que grands et petits vénéraient encore la veille. Le Carpentier osera.

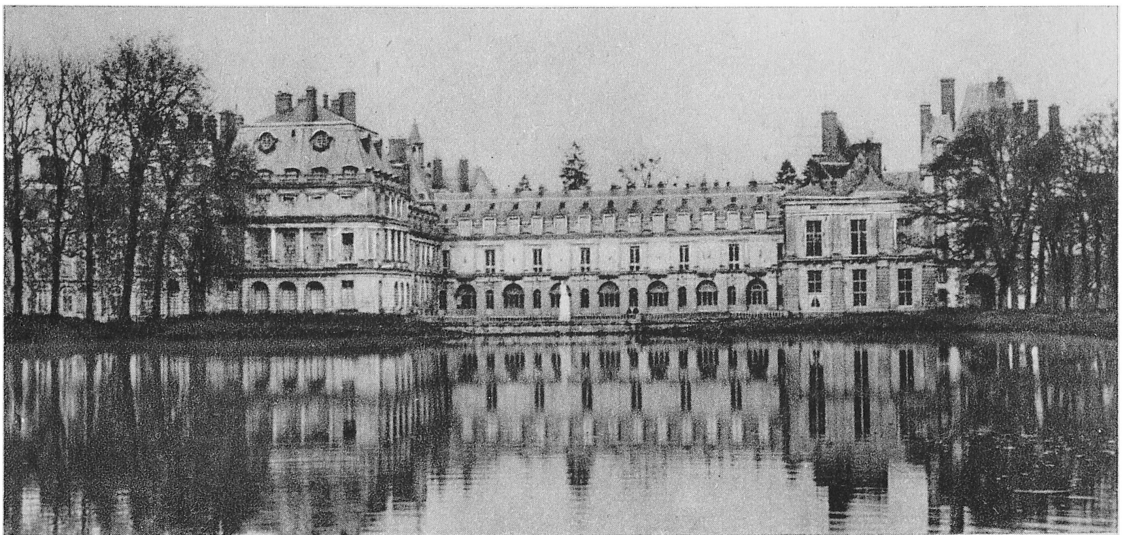
Peu après son entrée à St Malo, le féroce proconsul fait arrêter la femme Bassablons ; on est en mars 1794. Trois mois après, il l'envoie devant le tribunal révolutionnaire de Paris, avec d'autres Malouins. C'est un voyage de quinze jours, dans de mauvaises charrettes.





PIE VII.

*Portrait par David - (1805) - Musée du Louvre.*

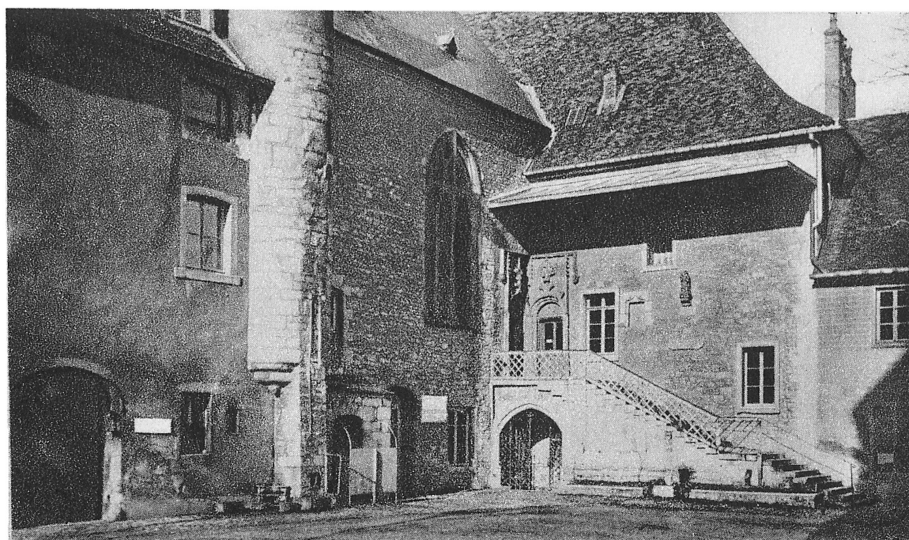


FONTAINEBLEAU

Captivité de Pie VII — Audience du 17 mars 1813



GABRIEL CORTOIS DE PRESSIGNY,  
Evêque de Saint Malo, 1786 Archevêque de Besançon, 1816 Pair de France  
*Portrait par Ingres.*



BESANÇON -- Ancien archevêché.

Parmi ce groupe de prisonniers, hommes et femmes, le courage qui brille le plus et qui soutient les autres, c'est celui de cette dame déjà agée dont on sait la nature craintive. Elle reste, au dire de l'Abbé Caron, « d'un enjouement céleste », et réveille chez ses compagnons de route les sentiments chrétiens. Ses titres de noblesse l'accompagnent, nous voulons dire son acte d'accusation : elle est convaincue d'avoir « récélé des prêtres et semé le fanatisme ». Arrêt de mort ne saurait être plus certain.

Le 18 Juin, les déportés malouins sont arrivés à Paris ; le 20 ils comparaissent et, sommairement jugés, sont condamnés. Mais il y a eu un jour de répit, et un jour, c'est assez pour des dévouements aux aguets. Au départ de St Malo, un prêtre caché avait, d'une lucarne, donné l'absolution au triste convoi qui s'éloignait. La même grâce attend M<sup>me</sup> des Bassablons à Paris, de manière plus consolante encore. Elle put se confesser, nous dit l'Abbé Caron, et les souvenirs de M<sup>me</sup> de Saisseval nous apprennent que ce fut au P. de Clorivière lui-même. Il ne nous étonne pas qu'il ait trouvé moyen d'arriver à cette fille qui lui était si chère et de lui donner le suprême réconfort spirituel. Fut-ce à travers cette grille de la Conciergerie où se rencontraient, paraît-il, à certaines heures, ceux qui venaient voir les prisonniers, en un mélange d'ennemis moqueurs et d'amis compatissants ? Fut-ce dans cette belle salle ogivale, datant de saint Louis, où on entassait alors les convois d'accusés arrivant de province, et où d'ingénieux secours parvenaient à se glisser quelquefois, à la faveur de certaines complaisances?... Nous aurions aimé des détails, nous permettant de reconstituer la scène, de savoir le déguisement et les stratagèmes employés, d'apercevoir aussi M<sup>elle</sup> de Cicé, que nous cherchons là d'instinct. Pour elle, comme pour le P. de Clorivière, presque tous les compagnons de M<sup>me</sup> des Bassablons sont des relations d'un temps encore proche. Il y a là le frère des Demoiselles Chenu, il y a M<sup>me</sup> Eon de Carman qui fut une amie pleine de sollicitudes aux jours de Dinan, et qui maintenant, comme M<sup>me</sup> Magon

de Coëtizac et M<sup>me</sup> de Lys, est accusée de « conciliabules avec des prêtres ». Et d'autres encore. Le jugement prononcé vers midi, le 20 Juin, fut exécuté dans la soirée sur la place du « Trône renversé ». On vit M<sup>me</sup> des Bassablons, revêtue d'un courage surnaturel, communiquer sa paix à ses compagnons, en particulier à deux d'entre eux, anciens fauteurs de révolution, qui s'étaient attachés à elle comme à une mère.

Ce soir là, on n'en peut douter, il y eut des larmes versées à la rue Cassette, mais aussi on s'entretint du bonheur de ceux qui répandent leur sang pour l'amour de J. Ch., comme Thérèse des Bassablons. Et déjà le P. de Clorivière dit ce qu'il écrira un peu plus tard : « Ainsi les deux petites Sociétés ont pris possession du Ciel, avant d'être encore bien établies sur la terre. »

## LIVRE TROISIÈME

### XI

#### LABEURS ET BÉNÉDICTIONS.

La période que nous abordons et qui comprend les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, présente un exceptionnel caractère de confusion, et l'histoire des événements, soit généraux soit même particuliers, s'en ressent singulièrement. Blessée par ses propres excès, la Révolution tantôt semble lâcher prise, tantôt se redresse en de redoutables sursauts. Maintenant elle cherche surtout et par tous les moyens à fixer ses conquêtes dans les esprits et dans les mœurs. C'est là le vrai but de l'invisible pouvoir qui l'inspire et de ses suppôts occultes.

« Ce n'est point ici un mal passager, avait affirmé dès le début le P. de Clorivière ; la France, tant qu'elle ne renoncera pas à son apostasie, doit s'attendre à des maux encore plus grands ». Il est préparé, il a préparé les siens à des temps où l'état de la religion, bouleversé déjà par une période tragique, doit se voir menacé d'une lente dissolution. Mais comment son petit troupeau luttera-t-il contre le mal ? Que sont devenus ceux que la tourmente a séparés, après deux années à peine de formation ? Seul, le Fondateur et un autre membre de la Société du Cœur de Jésus ont pu rester dans Paris. Des dix qui formaient le premier noyau de cette Société, cinq ont cueilli la palme du martyre. Le serviteur de Dieu écrivait en Septembre 1794 que, outre les « associés qui ont eu le bonheur de verser leur sang pour la foi, d'autres ont été emprisonnés ». Quand il traçait ces lignes, il parlait des seuls faits qui avaient pu parvenir à sa connaissance. Peu à peu, il en apprendra davantage.

Dès que les circonstances le permettent, les membres dispersés se cherchent et se comptent, et leur Père, qui

a hâte de les retrouver, sort à diverses reprises de la capitale. Des prêtres du diocèse de Chartres qui formaient le troisième groupe de la Société du Cœur de Jésus, après St-Malo et Paris, sont les premiers que nous voyons rentrer en contact suivi avec leur fondateur. Le chef de ce groupe, homme de haute vertu, M<sup>r</sup> Simon, a dû quitter la ville et la région où il était partout signalé, et c'est à Rouen que, tantôt maître d'école, tantôt déguisé en pauvre trameur, arpentant les chemins avec son fardeau, il a rendu à la religion d'inestimables services. Il a été rejoint par M<sup>r</sup> Beulé qui, de la Beauce où il évangélisait au péril de sa vie, s'est vu pourchassé toujours plus loin, mais n'a cessé d'inventer de nouvelles industries pour atteindre les âmes. Auprès d'eux, on trouve un ancien chartreux d'Orléans, que le Père de Clorivière a reçu parmi les siens : c'est M<sup>r</sup> de Lange dont le talent de peintre sert l'apostolat. Quelques membres chartrains de la Société du Cœur de Jésus ont été déportés, quelques autres ont pu rester au milieu des fidèles de leur malheureux pays.

Déjà aussi, à l'ombre de l'antique sanctuaire de la Vierge, un petit noyau d'âmes dévouées s'est préparé à faire partie de la société du Cœur de Marie, et leur groupe se constitue dès 1794. Parmi les personnes qui ont donné asile à des prêtres du C. de J. et secondé leur ministère, s'est distinguée une ancienne dame de la cour, la comtesse de Carcado. Elle-même, comme recéleuse de prêtres, a connu pendant plusieurs mois les prisons de la Terreur. C'est à la suite de cette détention qu'elle reçoit le P. de Clorivière dans son château des Forts, et peut ainsi s'éclairer pleinement sur la société du Cœur de Marie. Elle s'y donne avec sa nature ardente, généreuse, douée de talents qu'elle ne rêvera plus que de consacrer dans l'ombre aux plus humbles tâches du service de Dieu. Dès qu'elle le peut, elle vient s'installer à Paris même, près de Mère de Cicé, pour mieux profiter de ses leçons et de ses exemples.

De St Malo, où le Père de Clorivière avait laissé en plein essor les débuts des deux Sociétés, ses disciples

ont continué les communications autant qu'ils l'ont pu. Mais un trésor de lettres des fondateurs a été livré aux flammes en une heure d'alerte. Et puis, tant de choses n'ont pu s'écrire, tant de longs jours ont passé où toute correspondance était impossible. A force de prudence et de courage, M<sup>r</sup> Engerrand a continué longtemps son ministère à S<sup>t</sup>-Malo même, cachant sous les déguisements les plus variés, sa silhouette d'autant plus facile à surprendre qu'il est boiteux. Un jour, juchée sur son petit âne, une laitière franchissait la porte S<sup>t</sup> Vincent, quand la frôlant, une vieille femme lui souffla : « Cachez votre talon, mon bon M<sup>r</sup> Engerrand, on vous reconnaît ». En cet équipage, en effet, il allait visiter des malades. Le moment vint cependant où le séjour de la ville ne fut plus possible, mais le saint prêtre resta dans une localité peu éloignée, Rotheneuf, d'où il put encore s'occuper des deux Sociétés et travailler au salut des âmes.

D'autres prêtres de la Société du Cœur de Jésus l'ont imité, quelques uns sont morts de fatigues et de privations, dans les durs exercices d'un ministère qui n'est plus que croix continuelles ; d'autres ont passé des mois dans les prisons, soit à S<sup>t</sup> Malo ou S<sup>t</sup>-Servan, soit à Dinan ou S<sup>t</sup>-Brieuc. Tel M<sup>r</sup> Orange, à qui une fille de Marie avait offert asile. « Je vous suis très reconnaissant, écrivait-il, mais pensez que je suis au milieu d'un peuple dont je répons âme pour âme. Encore aurais-je le temps de m'enfuir ? » Deux fois emprisonné, il échappa cependant à la mort. Comme lui, plusieurs confesseurs de la foi de la Société du Cœur de Jésus devaient fournir encore une longue carrière après la Révolution.

Au milieu même de l'orage, des renforts leur étaient venus. Un jeune prêtre, M<sup>r</sup> Vielle, s'était joint à eux en 1792, et, inconnu à S<sup>t</sup> Malo, il avait pu, sous des déguisements de soldat ou autres, accomplir les plus hardies prouesses apostoliques. Un des signataires du premier acte de la Société, en 1790, M<sup>r</sup> Bertier, connut quelques semaines les horreurs des pontons de Rochefort. Jeune encore, et d'une vigueur physique et morale tout-à-fait

hors de pair, il était réservé par la Providence à la restauration de ce collège de Dinan, où il avait été l'un des plus distingués collaborateurs du Père de Clorivière, et dont il eut à cœur de faire revivre l'esprit et les traditions dès les premiers jours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Comme la Société du Cœur de Jésus, celle du Cœur de Marie avait en cette région sa page d'héroïsme. Seule M<sup>me</sup> des Essablons la signa de son sang, mais elle avait eu des émules dans le zèle pour la Foi et dans la patience sous les coups de la persécution. Sous la date du 28 Pluviose, an II, le vaillant Abbé Manet, qui garde son humour en ce sombre début de 1793, a noté : « Plusieurs membres du Comité de surveillance de Paramé cherchent à découvrir certaines petites réunions de femmes, parmi lesquelles quelques-unes sont accusées d'endoctriner les autres à l'encontre de la Constitution. Ces maudites ménagères ont un talent spécial pour se soustraire à la pince nationale, se transformant, comme Protée, en cent façons différentes ». A vrai dire, elles y étaient aidées par la fidélité à la religion de la plupart des habitants de Paramé. Cette paroisse instruite et formée, peu d'années auparavant, par le P. de Clorivière, se distinguait entre toutes par son attitude ferme et éclairée. Il s'y était trouvé à peine quelques fauteurs des idées nouvelles pour constituer une piètre municipalité, et tandis que le curé jureur officiait et pérorait dans le désert, des prêtres fidèles restaient encore sur le territoire de Paramé, et, de maison en maison, de grange en grange, le culte catholique s'exerçait à l'abri des trahisons. Aux portes de St Malo, toute une population si réfractaire aux bien-faisantes influences de la Révolution, c'était plus qu'il n'en fallait pour exaspérer les membres du Comité révolutionnaire.

Un jour, le 14 octobre 1793, des troupes cernent la bourgade, c'est une sorte de siège destiné à empêcher toute fuite. On perquisitionne, et surtout dans une maison suspecte plus que toute autre, celle des demoiselles Chenu, et, bien que les recherches soient restées sans résultat, les deux sœurs sont emmenées entre des soldats. Elles



sont tranquilles, le prêtre qu'elles cachait reste en sûreté, elles sourient même des incidents de leur situation. Amable serre contre elle son nouveau Testament, seule chose qu'elle ait songé à saisir au départ, et Thérèse bénit Dieu, de tout son cœur ardent que la croix a séduit. Ce soir-là elles vont coucher dans le donjon de « Qui qu'engrogne », le château de la reine Anne. Quelques jours après, elles sont transférées dans une maison d'arrêt. Là, elles ont vite fait de s'organiser une vie de prière et de charité envers leurs compagnes. Parmi celles-ci, il en est qui sont déjà connues ou avec lesquelles la communauté de sentiments s'établit vite ; quelques-unes même dateront de cette époque lugubre un grand bonheur de leur vie, leur vocation à la S<sup>té</sup> du C. de M. Telles M<sup>me</sup> Desguet et M<sup>elles</sup> de Gouyon, dont les œuvres, au lendemain de leur libération, seront fécondes pour le relèvement de la foi.

Il restait alors dans S<sup>t</sup> Malo une bienfaitante créature qui circulait à peu près en liberté, celle qu'on appelait notre-dame de Bon Secours, depuis longtemps visiteuse attitrée des prisons. Elle avait jeté les patriotes de la municipalité dans la stupeur, en assistant deux prêtres apostats qui l'avaient dénoncée. Nous avons vu comment, malgré cette charité capable d'adoucir des tigres, elle-même fut emprisonnée. Grâce à la description que fait l'abbé Manct du lieu de sa détention, on peut le reconnaître dans les restes de l'ancien couvent de la Victoire. Probablement cette maison d'arrêt rapprocha, pendant quelques semaines, plusieurs de celles qu'unissaient, dans le Christ, des liens si étroits. Mais Amable Chenu s'était trouvée à tel point malade dès le mois de Décembre 1793, qu'on avait dû la transporter à l'hôpital. Elle y fut visitée par Marie Le Tellier, l'ancienne supérieure de la Croix, qui était tout près d'être incarcérée, elle aussi, mais à la tour Solidor.

A tant de séparations douloureuses, vint s'ajouter un coup plus émouvant encore. Le 2 juin, M<sup>me</sup> des Bassablons était transférée à Paris, ainsi que d'autres compagnes de captivité, pour comparaître devant le tribunal

révolutionnaire, et, dans le même convoi, parmi les occupants de la charrette des hommes, figurait un avocat au Parlement, M<sup>r</sup> Chenu de la Villanger, le propre frère des demoiselles Chenu. Dans la triste prison, on pria pour ceux qui étaient partis, on attendit.... Enfin on sut, la guillotine avait fait son œuvre.... Et les regards se tournèrent vers le Ciel. A la même époque, Amable avait dû à sa santé ruinée, d'être renvoyée chez elle sous la surveillance de la police. Thérèse la rejoindra seulement le 12 août, à temps pour fêter en secret l'Assomption et se nourrir du pain des Anges.....

Peu à peu, prudemment, on se retrouve au milieu des ruines. De nouveaux liens se forment ou se confirment. Il y a des joies fraternelles, il y a des regrets aussi, car des vides se sont creusés. Mais les morts ont été si belles, celles surtout de Marie Tertrat et de Perrine Guichard, ces deux humbles filles qui ont succombé à leur dévouement près des marins atteints du typhus. La seconde a eu de longs jours de souffrance qui ont fait briller sa patience héroïque. Malgré ses pertes, la petite famille, faite pour les jours d'épreuves, s'est fortifiée, elle s'accroît. Sa douce et sage mère, Amable Chenu, a tant souffert de la détention que ses forces ne suffisent plus à la tâche, elle est remplacée par sa sœur Thérèse. Celle-ci, sous le double effort de l'exceptionnelle flamme d'amour divin qui la consume au dedans, et du zèle qui en jaillit pour la restauration de la religion, doit achever sa course en peu de temps. Dès son noviciat, la Mère Marie de Jésus l'avait comparée à St<sup>e</sup> Thérèse ; à son lit de mort, l'abbé Vielle surprend dans son âme les ardeurs séraphiques de son illustre patronne. et il relate avec une sorte d'enthousiasme cette fin de prédestinée qui a mis aussitôt le Te Deum sur ses lèvres.

D'ailleurs le caractère dominant de celles que le ciel cueillait en ce temps-là, dans cette heureuse phalange bretonne, leurs trop courtes notices nous le disent, c'est de porter au cœur je ne sais quel trait brûlant qui ne leur permet plus de chercher autre chose que Dieu et sa gloire. Ainsi en est-il de Marie Evin, une paysanne de St-Briac.

Pendant la révolution elle n'a cessé de catéchiser les enfants, de diriger les jeunes filles, de se donner parmi elles des émules, dont quelques-unes la suivent dans sa chère société. Elle meurt épuisée et laisse à ceux qui l'ont vue de près l'impression que les assauts de l'amour divin ont abrégé son existence....

Quand l'annonce de telles morts arrive à Paris, l'action de grâces se mêle aux larmes. Pour consoler le cœur de Mère de Cicé, on lui parle aussi de nouvelles recrues ; par exemple d'une turbulente petite pensionnaire de la Croix, dont elle a connu les incartades ; l'épreuve et de précoces responsabilités lui ont donné une maturité qu'on admire : c'est Marie-Amélie Sauvage, que St-Servan appellera sa sainte. Restée seule à quatorze ans, tandis que son père et sa mère sont emprisonnés, elle a été leur appui, en même temps que l'adroite commissionnaire des prêtres cachés. Après la Terreur, son dévouement se marque non moins grand.

Autour du Fondateur et de la première Mère, car nous voici de nouveau au centre des deux Sociétés, un progrès se dessine, et un travail s'élabore pour fortifier les premières assises de l'Institut, d'une manière en rapport avec le développement qui s'annonce. Bien des renseignements nous manquent sur cette époque, car la correspondance n'est pas là pour nous aider. Nous savons cependant que la maison des demoiselles Bertonnet a vu se réunir dès le mois d'Août 1794, le petit essaim des filles du Cœur de Marie, et il y a eu un triduum. Le Père de Clorivière lui-même a profité de cette paisible demeure, pour faire, loin de tout dérangement, une retraite de dix jours, et Mère de Cicé a fait de même. Ce fut encore un des rendez-vous discrets où le fondateur réunissait des confrères, soit rentrés dans la capitale, soit nouveaux venus. Longtemps après, un ancien curé de St-Louis en l'Île redira, comme de délicieuses réminiscences, à un de ses disciples dans le sacerdoce, ce qu'étaient ces réunions où des cœurs de prêtres s'enflammaient du désir de la perfection et du zèle pour la restauration de la Foi. De ce qui lui avait été raconté ainsi dans sa jeunesse, M<sup>r</sup>.

Renard, curé de S. Germain l'Auxerrois, gardait encore, en 1890, un vivant souvenir et une profonde vénération pour la mémoire du P. de Clorivière.

Parmi celles qui, depuis deux ou trois ans, sont venues se ranger sous la houlette de Mère de Cicé, nous distinguons une de ses compatriotes, M<sup>elle</sup> Françoise d'Acosta, qui ne tardera pas à devenir, tout en demeurant avec les siens, une auxiliaire humble et dévouée de la fondatrice, soit pour les œuvres, soit pour le service de la Société. Dans une des rares lettres qui sont restées de sa main, elle dit les prédilections divines et les préférences du Cœur de Marie envers les âmes qui savent s'oublier et se compter pour rien. C'est là précisément ce qu'on remarquera le plus en elle pendant les longues années où elle se dépensera dans l'ombre, avec autant d'esprit surnaturel que de zèle intelligent et discret.

M<sup>elle</sup> Deshayes, la première auxiliaire de la fondatrice dans la capitale, une âme de prière et pleine de sagesse, continue d'initier les novices aux devoirs de leur vocation. Mais, en ces années décisives, Mère de Cicé s'occupe aussi beaucoup, par elle-même, de former celles qui sont comme les pierres vivantes placées à la base de l'édifice. Nous l'apercevrons à l'œuvre pour quelques-unes d'entre elles. En même temps, sa vive charité se porte, et porte les autres avec elle, vers tant de tâches qui pressent pour le salut des âmes. Les efforts du zèle ne peuvent prendre encore que des moyens de fortune variés et changeants, qui paraissent ou s'effacent selon les oscillations des événements politiques, car ce qui est possible un jour ne l'est plus le lendemain, ou bien doit modifier son aspect. Une des œuvres de ce temps-là qui eut le plus de durée fut la maison d'éducation de M<sup>me</sup> Guillemain qui servit aussi, avec sa chapelle, aux réunions de la Société. Il n'est pas d'entreprise de restauration catholique qui n'intéresse M<sup>elle</sup> de Cicé, elle en est la servante toujours prête, et parfois la promotrice effacée. C'est ainsi qu'elle suscita des initiatives pour faire rendre au culte l'église de la Salpêtrière. N'y a-t-il pas autour de ce sanctuaire grand nombre de ces malheureux et de ces infirmes

qui lui sont toujours un objet d'immense compassion ?

La petite famille grandit peu à peu sous les ailes de sa généreuse Mère, et des recrues lui arrivent, non seulement de Paris, mais de lieux éloignés. C'est ainsi qu'une sainte visitandine, M<sup>me</sup> de Montjoie, adresse au P. de Clorivière une âme d'élite, M<sup>elle</sup> d'Esterno. D'une intelligence et d'une énergie exceptionnelles, cette jeune fille sauve, dans les années qui suivent la Terreur, les intérêts de sa famille, mais très détachée pour elle-même des choses d'ici-bas, elle n'aspire qu'à se donner à Dieu. La Société qui lui est révélée lui semble faite pour son âme. Elle a hâte de s'initier plus complètement, et, quittant pour une année Besançon, elle revient à Paris en 1796, se mettre sous la conduite de Mère de Cicé, qui la reçoit rue Cassette. Son noviciat est marqué de cette ferveur qui fait les progrès rapides, et, quand Adélaïde d'Esterno retourne dans l'Est, les lettres du Fondateur et de la première Mère continuent la formation si bien commencée. Elle a été autorisée à faire connaître l'Institut à son confesseur, M<sup>r</sup> Pochard. Ce vertueux prêtre est conquis, il veut, lui aussi, entrer en rapports avec le Père de Clorivière, et, à diverses reprises, il séjournera près de lui. Telle fut l'origine d'un des foyers les plus florissants de la Société du Cœur de Jésus, comme de celle du Cœur de Marie. Peu à peu une élite de prêtres, occupant des situations importantes dans le clergé de cette région, suivra l'exemple de M<sup>r</sup> Étienne Pochard. Ailleurs encore, du côté de la Normandie en particulier, de nouveaux centres tendent à se former.

Ce qu'il y a de providentiel dans une telle germination, frappe plus encore quand on se souvient en quel sol ravagé elle se réalise. Tout semble en effet s'y opposer, et les orages qui viennent de nouveau compromettre la moisson, et les conditions ingrates dans lesquelles il faut travailler. La vie matérielle est elle-même tellement difficile qu'elle impose des entraves aux choses d'ordre supérieur, mais sans que nos vaillants ouvriers se désistent de leurs efforts. Mère de Cicé s'accuse, comme d'une faute

contre le saint abandon de la pauvreté, d'avoir été inquiète alors, ne sachant comment elle pourrait faire face à la dépense commune de son entourage. Il y avait bien un peu de quoi s'inquiéter quand, à Paris, le pain lui-même était hors de prix et qu'on n'en pouvait avoir, comme en mai 1795, qu'une ration d'un quart de livre. A la même époque, un simple chou valait 8 francs au lieu de 8 sous en 1790, un boisseau de haricots se payait 120 francs, et le reste était dans les mêmes proportions. On souffrait du froid aussi, et dans les hivers rigoureux, le bois manquait. « De quoi viviez-vous ? » demande-t-on à M<sup>lle</sup> de Cicé, dans un interrogatoire qu'elle subit en 1799. — « De mon travail et du peu de revenus qui me reste » répond-elle simplement. Et ainsi, nous l'apercevons, la sainte mère, tirant l'aiguille pour gagner son pain et celui des autres, sans cesser jamais, au sein même de cette pénurie, d'assister les malheureux comme plusieurs en témoigneront publiquement.

L'arrestation à laquelle nous venons de faire allusion eut pour motif une correspondance de famille. Seule M<sup>lle</sup> de Cicé était demeurée en France tandis que les siens étaient à l'étranger. Les deux évêques et la dévouée Élisabeth résidaient à Halberstadt, en Saxe. — L'ancien garde des Sceaux trouvait dans l'infortune et la pauvreté la réparation et le remède de ses errements passés. Dès 1792, il les avait déplorés dans une lettre à ses diocésains. Augustin de Cicé avait passé à Hambourg avec sa femme et sa fille ; tous trois vivaient d'un travail courageusement entrepris.

De temps en temps, non sans mille précautions, des lettres s'échangeaient avec la vaillante sœur qui avait traversé tant de périls. Ici nous allons la voir tomber une première fois sous les serres d'un terrible oiseau de proie, dont l'ombre passera souvent sur les pages qui vont suivre. Fouché est devenu ministre de la police du Directoire, et il n'a pas attendu un jour pour s'entourer d'un service policier, du recrutement le plus varié, et dont les yeux seront partout. Le zèle des agents se remue pour plaire au maître, et c'est ainsi qu'une lettre adressée à M<sup>lle</sup> de

Cicé, — elle est de l'un de ses frères, — est saisie et attire rue Cassette des investigations d'abord dissimulées. Voici le rapport qui en résulte : « Champion de Cicé, sœur de l'ex-archevêque de Bordeaux, membre de l'Assemblée constituante, ex-ministre de Capet. Rapport du 14 Thermidor an VII (4 Août 1799).

« Ayant appris qu'il y avait rue Cassette, n° 11, faubourg de St-Germain, beaucoup de femmes fort suspectes par l'affluence des gens qui s'y rendent à toute heure, je m'y suis transporté sous un prétexte imaginé. Ayant reconnu un domestique, je me suis retiré pour n'être pas soupçonné. Je me suis servi alors d'un particulier qui s'y est rendu, et a parlé à la citoyenne Champion de Cicé, ex-noble, cachée depuis très longtemps. Elle expédiait son courrier en présence du nommé Marduel, cy-devant curé de S. Roch, prêtre inconstitutionnel. Dans le peu de temps que j'ai été dans la cour, j'ai aperçu sept malles qui venaient d'être déchargées ! J'observe qu'avec une scrupuleuse perquisition on trouvera cachés, dans ce repaire, ou ses frères ou autre de semblable espèce, outout au moins des papiers. Je sais pertinemment qu'elle a toujours correspondu avec les ennemis du gouvernement, mais j'ignorais sa demeure. Sa chambre est au premier, à gauche. On y peut monter aussi à droite par un escalier étroit... ».

Cette note va jusqu'au cabinet du Ministre et motive un ordre tracé de sa main : « Paris 24 Thermidor an VII — Ministre Police générale — au Commissaire du Directoire exécutif près le bureau central à Paris. — L'importance de la note ci-jointe, citoyen Commissaire, m'engage à en recommander l'objet à votre surveillance particulière . Je crois inutile de vous rappeler que les circonstances où nous nous trouvons sont difficiles et que les fonctionnaires zélés ne sauraient mettre trop d'activité, de circonspection et de persévérance dans leurs efforts, lorsqu'il s'agit de livrer au Glaive de la Loi des êtres qui ne respirent que pour déchirer le sein de la patrie. Veuillez me faire parvenir incessamment le résultat de votre surveillance et des mesures que vous

aurez prises en cette occasion. — Salut et fraternité ».

On est à la veille de l'Assomption, et selon la coutume établie dès le début, cette fête doit rassembler les premières Filles de Marie dans une récollection intime, les préparant à la rénovation des vœux. Comment la Police alertée de manière si pressante, leur laisse-t-elle le temps de venir encore près de leur Mère et de s'y embraser d'une nouvelle ferveur en de fugitifs instants de paix et de joie ? Il faut surtout le demander à cette Providence qui marque à son gré l'heure de l'action des hommes.

Le 3 Fructidor seulement, (23 Août) une perquisition eut lieu, les papiers de M<sup>elle</sup> de Cicé furent saisis, la maison entière se vit fouillée de fond en comble, et une fois de plus le lieu de refuge du P. de Clorivière ne fut même pas soupçonné.

Arrêtée et écrouée au Dépôt des prévenues, M<sup>elle</sup> de Cicé subit un interrogatoire où il lui fut facile de prouver, certificats en mains, qu'elle n'avait jamais « émigré ». A la question : « Qui voyez-vous ordinairement à Paris ? » elle répond : « Des personnes de connaissance, et je ne suis pas obligée d'en rendre compte ». Quant aux malles et paquets qui s'entassaient journellement dans la cour du N<sup>o</sup> 11 de la rue Cassette, c'est le fait du roulier qui habite au rez-de-chaussée. Reste la correspondance, qui a été trouvée et dont le Procès-verbal parle en ces termes : « Cette correspondance ne contient rien qui vienne à l'appui du soupçon dont la citoyenne paraissait atteinte, mais on remarque seulement en elle des idées fanatiques, où l'on trouve la preuve que la dite de Cicé ne s'occupe que de pratiques religieuses ». Tel est le compte-rendu adressé au Ministère, et l'Administration du bureau des interrogatoires conclut à la mise en liberté de cette citoyenne « dont la santé paraît altérée ». Sur avis conforme du commissaire du Directoire exécutif, le Ministre ratifie enfin, en date du 22 Fructidor, l'élargissement de la prévenue, qui devra cependant rester sous la surveillance de la municipalité du XI<sup>e</sup> arrondissement.

Avec des précisions sur l'appartement qu'elle occu-



paît, « entre-sol donnant sur la cour et ayant accès par deux escaliers, les pièces de cette affaire nous procurent aussi son signalement : « la taille d'un mètre cinquante-sept, les cheveux bruns, les sourcils de même, le front haut, le nez bien fait, les yeux bruns, la bouche moyenne, le menton rond, le visage ovale, pâle et maigre ». Plus pâle encore et émaciée nous apparaît sa silhouette quand, au bout de trois semaines, elle quitte la prison. « Je ne recouvrerai ma liberté, dit-elle dans un autre interrogatoire, que quand ma santé réclama des soins urgents ».

Désormais, par ordre du Ministre, son domicile, ses démarches, ses relations seront l'objet d'une surveillance qui, heureusement se lassera. Mais comment Fouché, bien renseigné, n'a-t-il pas abandonné cette proie inoffensive ? C'est un homme qui ne néglige rien des moindres choses, mais à la manière du diable. Ni la vie toute de charité de cette mère des pauvres ne le touche, ni sa dévotion ne peut lui plaire. D'ancien terroriste, il s'est mué en sage défenseur d'un ordre nouveau, et au fond il reste le même. Il ne menace plus de la guillotine, mais du « *Glaive de la Loi* ». Il ne se livre plus à des parodies sacrilèges, mais il garde envers l'Église une haine d'apostat qui ne le cède qu'à sa froide ambition. Nous le retrouverons bientôt.

Pendant que M<sup>lle</sup> de Cicé subissait les avanies de son internement, de son côté, le P. de Clorivière a de nouveau connu divers risques, en particulier au cours de ses voyages hors de la capitale, et le retour offensif du jacobinisme l'a obligé, pour un temps, à des précautions plus sévères. Cette prudence est, dit-il, en y exhortant un confrère, la condition qui permet de rendre de plus réels services. C'est ainsi que lui-même tantôt pousse une pointe hardie, tantôt disparaît, choisissant ses moments et variant ses moyens. Quand il observe le ciel de France qui, peu à peu, s'éclaircit, il admire comment Dieu a gardé l'œuvre inspirée par son Esprit, et ouvre maintenant les voies à un nouvel essor, il reconnaît en cela un signe des intentions divines, et il médite ce qui se doit faire pour y correspondre.

Les motifs qui appuyaient la fondation des deux Socié-

tés gardent toute leur force. La vie religieuse reste pros-  
crite, et, de la forme spéciale qu'il a instituée, le serviteur  
de Dieu peut redire : « Il convient d'opposer à Satan les  
armes mêmes qu'il se glorifiait déjà d'avoir arrachées de  
nos mains, et de venger ainsi, avec la religion des vœux,  
l'autorité de l'Église qui les approuve et celle de l'Évangile  
lui-même qui les conseille.... Et, comme l'esprit de J.-Ch.  
porte les siens à embrasser ce qui est le plus contraire à l'es-  
prit du monde, ainsi en un siècle où le monde s'efforce  
d'abolir toute obéissance spirituelle, d'enlever aux clercs  
l'honneur du célibat, de les intimider par la crainte de la  
pauvreté, il convient que les courageux disciples du Christ  
embrassent ce qui peut davantage briser ce triple effort ».

\* \* \*

En l'année 1799, la Société du Cœur de Jésus compte  
71 membres, celle du Cœur de Marie en a 267. Tout semble  
indiquer que, en dépit de tant d'obstacles qui subsistent  
encore, il convient pour ses deux sociétés, qui vivent  
déjà en plusieurs diocèses, d'obtenir des approbations  
plus générales que celles dont il a fallu se contenter jus-  
qu'ici. Fidèle à suivre la voie hiérarchique, le Père de  
Clorivière s'adressera d'abord aux Évêques encore en  
exil. Pour aller jusqu'à eux, il choisit deux prêtres qu'il  
avait, dès 1791, admis dans la société du Cœur de Jésus,  
au moment où ils venaient de terminer à Paris leurs  
études supérieures de théologie. L'un, M<sup>r</sup> Astier, est  
originaire du diocèse de Gap. De son existence pendant la  
Révolution, aucun détail ne nous est connu. Nul doute  
qu'il ne se soit livré à un ministère caché, et son nom,  
qui n'avait encore paru dans aucune charge cléricale,  
a échappé aux listes de proscription. Son Supérieur  
compte sur son courage, son intelligence, son attache-  
ment à sa vie religieuse. Il compte de même sur M<sup>r</sup> Beulé,  
ce prêtre du diocèse de Chartres, dont nous avons entrevu  
déjà le hardi caractère et le dévouement au service de  
Dieu. Tous deux sont dans la force de leurs 35 ans et  
prêts à tout affronter. Ils partent munis d'un mémoire

composé par le P. de Clorivière, et des autres documents de nature à donner connaissance des deux Sociétés.

Le principal groupe des évêques français exilés se trouvait en Angleterre. Ils formaient à Londres une sorte de conseil où ils conféraient de ce qui intéressait l'Église de France, mais, étant hors de leurs diocèses, ils s'abstenaient de ce qui eut donné à leurs délibérations un caractère officiel. Aussi, tout en faisant aux envoyés un accueil encourageant et déclarant accepter le plan, chacun pour son diocèse respectif, ils ne crurent pas devoir signer une approbation collective. Les deux prêtres reçurent donc verbalement l'assurance de l'avis favorable de l'Assemblée. Plus tard, M<sup>sr</sup> de Boisgelin en témoigna de nouveau alors qu'il occupait le siège de Tours.

Les évêques encourageaient le projet du recours à Rome, et il semble qu'il y eût là, pour eux-mêmes, une occasion sûre de faire parvenir des lettres au S<sup>t</sup> Siège. L'historien de M<sup>r</sup> Beulé croit qu'ils en profitèrent. Nous ne possédons aucun document à ce sujet, mais il en va autrement, nous allons le voir, quant à certaine démarche d'un personnage qui jouait à cette époque un rôle important. Lorsque, revenus auprès de lui, ses représentants lui rendirent compte de leur mission, le P. de Clorivière, convaincu que l'heure était venue de soumettre le plan des deux Sociétés au Souverain Pontife, prépara une lettre et un mémoire destinés à lui être présentés. En même temps, il se tourna du côté de son ancien évêque, M<sup>sr</sup> de Pressigny, en vue d'une lettre d'introduction près de Pie VII ; et, pour obtenir les passeports nécessaires, du côté de M<sup>r</sup> Bernier, cet ancien curé de S<sup>t</sup> Laud d'Angers et ancien aumônier des Vendéens, alors Vicaire général de la Rochelle, qui avait su entrer dans la confiance du Premier Consul.

Bernier mit d'autant plus d'empressement à faciliter les choses aux deux envoyés, qu'il vit là une occasion de faire servir leur voyage à une mission d'un genre différent, et si secrète qu'elle disparaîtrait au besoin derrière l'autre. Élogieuse et encourageante pour le plan de vie

religieuse soumis au St-Siège, la lettre de Bernier contenait ensuite un passage qui était une allusion à des démarches précédentes, et une nouvelle insistance auprès du Souverain Pontife en vue des projets de Concordat ; car tel était le but pour lequel l'officieux intermédiaire avait voulu profiter des voyageurs. Après avoir souhaité que le nouvel Institut fleurisse dans l'Église de France, il passait à un autre souhait, celui qu'il avait le plus à cœur, l'Acte qui rétablirait les anciennes relations avec le St Siège. « Ce que je sais et puis affirmer, écrivait-il, c'est que le Premier Consul est intimement convaincu qu'il n'y a pas de frein plus doux pour conduire les peuples que celui de la religion, et que la pensée de la foi est, de tous les moyens, le plus efficace pour la réforme des mœurs. C'est pourquoi, réitérant mes instances, je conjure Votre Sainteté de profiter, selon sa sagesse, des bonnes dispositions du gouvernement actuel de la France, pour venir à notre secours en renouant les antiques liens qui nous attachaient à la communion catholique »..... A cette lettre, Bernier avait joint des instructions verbales confiées, semble-t-il, plus spécialement à M<sup>r</sup> Beulé.

Très différente de celle que nous venons de citer, la lettre de M<sup>gr</sup> de Pressigny traitait uniquement de la demande d'approbation des deux Sociétés. Elle débute ainsi : « Telle a toujours été la coutume de toutes les églises de recourir à l'Évêque de Rome, comme à leur chef, et de le suivre comme ses mœurs, selon la parole de St Avit, évêque de Vienne. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était de mon devoir de référer à Votre Sainteté un institut qui a pris naissance au diocèse de St Malo, qui s'est ensuite répandu dans quelques provinces, et qui pourrait être de quelque utilité au troupeau de J.-Ch. si heureusement confié à vos soins.... Déjà les troubles étaient si grands en France qu'il n'y avait plus de sécurité pour les gens de bien ; déjà était porté le décret qui abolissait les vœux solennels, lorsque se présenta à nous un des prêtres de notre diocèse, autrefois profès de la Compagnie de Jésus, homme que j'aimais singulière-

ment, non seulement pour son esprit, sa science, sa fermeté d'âme, la douceur de son caractère, mais encore pour son éminente piété, son grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; j'avais pour lui une telle estime que je l'avais appelé à partager avec moi le soin de mon troupeau, et je lui avais confié le gouvernement du collège et la conduite des jeunes clercs, fonctions dont il s'acquittait au grand contentement de tous ».

Après cette présentation du fondateur, le Prélat faisait celle de l'Institut dans ses grandes lignes, tel que le P. de Clorivière le lui avait exposé ; il disait ensuite l'approbation que, comme évêque de St Malo, il lui avait donnée, « avec l'intention de déférer toute l'affaire au St Siège si l'expérience confirmait l'opinion qu'il en avait conçue » Puis il ajoutait : « Comme cet institut a déjà pris un certain accroissement et que l'épreuve des dix années permet de juger de son utilité pour la gloire de Dieu, le service de l'Église et le salut des âmes, j'ai cru devoir le déférer à Votre Sainteté, à qui est éminemment confié le soin de toutes les églises et le troupeau de J.-Ch. »

A une mission si bien recommandée, celle qui était venue se joindre de manière inattendue ne serait-elle pas plutôt nuisible ? Le P. de Clorivière ne put manquer de se poser la question. Son habitude était de s'en remettre à la Providence, ne désirant qu'une chose, le plus grand service de Dieu, dût ce qui lui était si cher en souffrir, du moins pour un temps.

Le voyage des deux ecclésiastiques ne manqua ni de fatigues, ni de péripéties plus ou moins périlleuses. Quand ils entrèrent avec émotion dans la ville éternelle, un ami particulièrement dévoué les attendait. M<sup>r</sup> d'Auribeau d'Esmivy, Vicaire général de Digne, qui séjournait depuis quelques années à Rome et avait eu la confiance de Pie VI, gardait aussi de faciles entrées auprès de son successeur. Ses conseils et ses démarches furent de grand secours pour ses deux compatriotes, mais ceux-ci contribuèrent eux-mêmes, plus qu'ils ne pouvaient le deviner, à l'accueil qui leur était réservé. En effet, dès leur arrivée dans les états du Pape, ils ont été signalés. Depuis lors,

par ordre supérieur, la police pontificale suit tous leurs mouvements, et il en résulte sur leur compte des rapports élogieux. Leur conduite toute sacerdotale, leurs longues stations dans les sanctuaires, la régularité de leurs confessions hebdomadaires, tout est connu, et ils auront la surprise de se l'entendre dire par le St Père lui-même.

Tandis qu'ils attendent d'être introduits en présence de Sa Sainteté, les documents concernant les deux Sociétés qu'ils ont remis entre les mains du Secrétaire d'État, le Cardinal Consalvi, sont étudiés à la Sacrée Congrégation des Réguliers. Après examen, la consultation est résumée en une note qui donne un avis favorable au projet de l'Institut, déclare que « rien ne s'oppose aux vœux qu'on se propose d'y émettre » mais ajoute que la prudence ne permet pas au St Siège de donner, en un tel temps, une approbation pouvant susciter des difficultés. Le zèle des organisateurs est loué, et « on n'entend pas le ralentir, au contraire, ils sont exhortés à continuer en même temps avec ardeur et sagesse, de promouvoir le bien de la religion et l'avantage spirituel des âmes, assurés que leur demande ne sera pas oubliée en temps opportun ».

Au Saint Père maintenant de dire le dernier mot. Le 19 Janvier 1801, M<sup>rs</sup> Astier et Beulé, accompagnés de M<sup>r</sup> d'Auribeau, furent admis en audience particulière par Pie VII, et voici ce qu'ils entendirent de sa bouche auguste, comme ils en témoignèrent ensuite, sous la foi du serment, devant M<sup>sr</sup> de Pressigny. Tout en observant la prudence préconisée par la S. C. des Réguliers, le Souverain Pontife, de sa propre autorité, mais seulement de vive voix, approuvait la forme de vie tracée dans le mémoire du P. de Clorivière, il autorisait à l'embrasser, et il l'approuverait volontiers en une forme publique quand l'heure propice serait venue. A cette faveur, Pie VII mettait des conditions, qui devaient donner à un genre de vie si nouveau le temps de faire ses preuves. Jusqu'à nouvel ordre, les deux Sociétés resteraient sous l'autorité des Ordinaires, et les vœux seraient simples et annuels. Après avoir ainsi manifesté ses décisions, le

Souverain Pontife, avec grande bienveillance, accorda sa bénédiction apostolique pour tous ceux qui étaient unis dans ce même genre de vie.

Dans cette audience, Pie VII avait annoncé aux prêtres qu'il leur ferait remettre un bref à l'adresse de M<sup>sr</sup> de Pressigny. Il chargea aussitôt M<sup>r</sup> d'Auribeau d'en préparer la minute, puis M<sup>sr</sup> Marotti d'en faire la rédaction définitive. Le 26 janvier, en le remettant à M<sup>r</sup> d'Auribeau, le Pape ajouta que les envoyés diraient le reste de vive voix, conformément à ce qu'il leur avait déclaré. Les notes de M<sup>r</sup> d'Auribeau, résumant les volontés que Sa Sainteté lui avait manifestées dans des audiences successives, en date des 6, 15, 16 et 26 Janvier, indiquaient spécialement : « 1<sup>o</sup>. — L'intention de Sa Sainteté est qu'on évite toute apparence de corporation, pour ne donner aucun sujet de déliance au gouvernement. 2<sup>o</sup>. — Le régime intérieur et général des deux Sociétés sera connu de peu de personnes. 3<sup>o</sup> — Sa Sainteté s'en remet à M<sup>sr</sup> l'Évêque de S<sup>t</sup> Malo et aux autres évêques à qui il voudra communiquer les intentions de Sa Sainteté, pour disposer, de concert avec M<sup>r</sup> Picot de Clorivière, le régime universel des deux Sociétés ».

Quant au bref lui-même, il ne désigne qu'en termes très voilés la forme de vie qui a été soumise au Saint Père, et cependant il est facile, en rapprochant ce bref de la lettre de M<sup>sr</sup> de Pressigny à laquelle il répond, et des autres documents, de constater que le tout s'harmonise entièrement. Le bref débute ainsi : « Vénérable Frère, Nous avons reçu avec un vrai plaisir votre lettre du vingt octobre dernier. Les nouvelles que vous nous donnez avec tant d'intérêt relativement à la foi, nous ont singulièrement consolé, au milieu des peines inséparables de notre sollicitude pour toutes les églises ».

« Nous ne saurions accorder trop d'éloges au zèle prudent et éclairé qui vous anime pour concourir d'une manière aussi touchante à la gloire de Dieu, à l'édification de son Église, à la perfection religieuse et au salut des âmes. Le Saint Siège applaudira dans tous les temps, et encouragera par tous les moyens spirituels qui sont en

son pouvoir, les saints efforts de la véritable piété, afin de ranimer dans le cœur des fidèles les sentiments de religion qui peuvent seuls les rendre heureux ».

« S'ils ont médité sérieusement les instructions de nos prédécesseurs et particulièrement celles de Pie VI, de sainte et glorieuse mémoire, ils ont dû comprendre que la religion fait un devoir à ses ministres de prêcher aux peuples la subordination, sous quelque gouvernement qu'il plaise à la divine Providence de les placer ».

Suivent deux paragraphes sur les fruits des principes de charité et de concorde de la religion, et ce long développement semble là surtout pour donner au document, s'il venait à être divulgué, l'aspect d'une exhortation générale et pacifique. Puis, toujours prudent, le texte continue ainsi :

« D'après ces maximes inviolables de la morale chrétienne, nous vous prions, vénérable Frère, vous et vos respectables collègues dans l'Épiscopat, de conduire l'œuvre de Dieu confiée à vos soins. Les conseils impénétrables du Très-Haut nous ayant placé, malgré notre indignité, sur ce siège redoutable, il est du devoir de notre ministère de vous engager instamment à éviter toutes les occasions qui pourraient faire naître le moindre soupçon fâcheux à ceux qui gouvernent..... »

« En vous conformant, comme nous en sommes très persuadé, à ces principes de précaution et à ces conseils de discrétion, nous espérons de la miséricorde de Dieu qu'Il daignera faire fructifier de plus en plus une entreprise qui peut présenter à l'Église des modèles dignes de ses plus beaux siècles, et nous aurons sans doute la consolation d'apprendre que, sanctifiés par la prière, la pénitence et la pratique des conseils évangéliques, ces imitateurs des premiers chrétiens ne feront plus à l'envi qu'un cœur et qu'une âme ».

« Nous accorderons toujours volontiers les indulgences et les secours spirituels que vous croirez nécessaires de nous demander, pour encourager, soutenir et récompenser la foi des âmes privilégiées des deux sexes que la grâce favorise d'une aussi sainte vocation. En attendant que,



dans un avenir plus heureux, le Seigneur nous permette d'être témoin des succès de votre zèle pour la plus grande gloire de son Nom, nous vous donnons, de toute la plénitude de notre cœur, la bénédiction apostolique comme à tous ceux et celles que vous, vénérable Frère et vos illustres collègues, jugerez à propos d'admettre dans les voies que votre sage expérience et votre autorité traceront à leur édifiante ferveur ».

« Donné à Rome, à S<sup>te</sup> Marie Majeure, le 25 Janvier de l'an de grâce 1801 et le premier de notre pontificat ».

Munis de ce Bref, et pénétrés des instructions qu'ils ont reçues, les deux envoyés n'ont plus qu'à retourner vers ceux que le Pape lui-même veut bien appeler « ces imitateurs des premiers chrétiens » et dont il bénit et encourage « la sainte vocation ».

La mission dont Bernier les avait chargés marche de pair avec l'autre, ce qui n'a pu manquer d'influer sur les grandes précautions qui entourent l'approbation des deux Sociétés. D'après l'historien de M<sup>r</sup> Beulé, celui-ci aurait eu, au sujet du projet de Concordat, plusieurs audiences secrètes de Pie VII.

Quand ils quittent Rome, le Cardinal Consalvi recommande les deux prêtres à M<sup>gr</sup> Spina, représentant du Saint Siège près du gouvernement français, et une note de la main du Secrétaire d'État porte ces mots : « Les deux bons prêtres français sont partis... leur conduite a été parfaite » (1).



## XII

### « COMME ON CRIBLE LE FROMENT »

Tandis que, à Rome, le Souverain Pontife donnait une première approbation aux deux Sociétés, à Paris un orage éclatait qui allait avoir de longues répercussions. M<sup>lle</sup> de Cicé était arrêtée, ses papiers étaient saisis. Rien de plus connu dans sa vie que cet épisode. « Elle devint alors, malgré sa modestie, dit un auteur contemporain, une des plus pures et des plus nobles célébrités de l'époque. Compromise dans l'attentat du 3 nivôse pour avoir procuré, à son insu, asile à un des accusés, le magnifique plaidoyer de Maître Bellart révéla au public les mystères d'une vie qui ne voulait avoir que Dieu pour témoin de ses œuvres et de ses vertus ». Nous donnerons ici un aperçu des faits, déjà longuement exposés ailleurs, non sans ajouter certaines précisions qui apportent un jour nouveau sur des points intéressants.

Le 3 nivôse (24 décembre 1800) au passage de la voiture du Premier Consul, un baril de poudre faisait explosion, tuant ou blessant plusieurs personnes, tandis que Bonaparte sortait indemne de l'attentat dirigé contre lui. L'indignation fut grande et se porta d'une manière générale sur les Jacobins. A peine un mois auparavant, l'un d'eux avait été pris en flagrant délit de fabrication d'une machine infernale. Bonaparte lui-même était si convaincu d'avoir affaire à d'anciens terroristes qu'il dressa de sa main une liste de cent trente personnes, déjà convaincues de crimes anciens, et qui furent déportées. Le ministre de la police, Fouché, tenait une autre piste, sur laquelle il se taisait vis à vis de tous pour ne pas compromettre l'action de ses limiers, dressés, eux aussi, à agir en silence. Ils serraient de près un des

principaux coupables, Carbon dit « le petit François » et le domicile de sa sœur était connu et surveillé. Le 18 Nivôse, (8 Janvier) comme il venait tranquillement prendre le café chez elle, il fut arrêté et mis en demeure de dire où il se cachait. Alors on découvrit qu'il avait trouvé refuge dans une maison de la rue Notre-Dame des Champs, où, sous le nom de Dames de St Michel, d'anciennes religieuses du Faubourg du Temple recevaient des pensionnaires. Il y avait là des gens fort paisibles et honorables, entr'autres M<sup>me</sup> de Gouyon et ses filles, d'anciennes connaissances de M<sup>elle</sup> de Cicé.

Ces dames s'étaient trouvées en visite chez elle le 28 Décembre, au moment où un message pressé s'informait si elle pourrait procurer asile à un émigré, dont les papiers n'étaient pas encore en règle. C'était un cas très fréquent à cette époque où, par milliers, des émigrés se pressaient aux portes de leur patrie, et parfois rentraient sans toutes les formalités voulues. Aussi M<sup>elle</sup> de Cicé ne conçut aucune défiance, non plus que M<sup>mes</sup> de Gouyon. et celles-ci se chargèrent de transmettre la demande à M<sup>me</sup> Duquesne qui dirigeait la maison St Michel. C'est ainsi que le soi-disant émigré, de son vrai nom Carbon, avait été accueilli pour quelques jours sous ce toit hospitalier.

La capture de cet individu découvrait le nœud du complot. Celui qui en était le principal auteur, St Régent, dit Pierrot, fut bientôt aux mains de la Justice. En même temps on chercha de toutes parts ceux qui pouvaient être des complices à tous les degrés. Fouché, dans son froid triomphe, hâtait perquisitions et arrestations. Celle de M<sup>elle</sup> de Cicé suivit de près l'internement de Mesdames Duquesne et de Gouyon.

Dans une première comparution à la préfecture de police (le 30 Nivôse), elle a appris qu'elle était inculpée de complicité avec les Chouans, auteurs de l'attentat, pour avoir procuré asile à Carbon sur la demande d'un de leurs chefs, Limoëlan. Elle n'a eu qu'une réponse à faire, une réponse que dans la suite elle ne cessera de maintenir : elle a cru rendre service à un émigré dans l'em-

barras, et ce n'est pas Limoëlan qui le lui a recommandé, elle n'a rien autre à déclarer.

Du dépôt des prévenues, la voici conduite à Sainte Pélagie, où elle trouve, non pas ses nobles compagnes dans l'accusation, mais d'anciennes tricotteuses, des femmes perdues. Là, comme partout, dès l'abord, elle ne voit que Dieu et les âmes. Devant la mission inattendue qui s'offre ainsi à elle, son cœur s'ouvre tout grand. Jamais peut-être ne s'était-il donné d'une manière aussi touchante que dans cette vie commune avec les plus bas déchets de l'humanité. Sa physionomie est si pure et si digne, sa bonté si attirante, que devant elle les propos grossiers et les chansons obscènes se taisent. On la voit à certaines heures se livrer à la prière. et, à ces moments là, on ne tarde pas à l'entourer d'un silence respectueux. Mais, à d'autres heures, on s'approche, elle a des histoires à raconter, un petit livre de paraboles qu'elle commente, des chants qui remplaceront, même après son départ, l'ancien répertoire de la prison. Souvent elle en compose elle-même les paroles pour mieux les adapter à ses compagnes. Elle les aime, son humilité ne la met-elle pas au-dessous de la dernière des pécheresses? Sa vue seule a éveillé les bienfaisants remords; peu à peu quelques unes le lui disent tout bas. Alors elle pleure avec elles, elle leur apprend la confiance avec le repentir (1).

Pendant ce temps, la terrible affaire s'instruit, et celle qui est devenue le rayon de soleil des coupables qui l'entourent, reste, pour elle-même, privée des secours religieux et sans que nul de l'extérieur puisse communiquer avec elle, sinon son avocat. Encore leurs entretiens sont-ils parfois pour elle une heure de lutte. Bellart voudrait qu'elle révélât, au moins à lui, le nom de la personne qui lui a recommandé Carbon; elle persiste à n'en vouloir rien dire. Un jour même où il insiste sur le danger du silence, à sa question : « Et que pourrait-il m'arriver ? » il a répondu sans ménagement : « La mort ! » Il l'a vue alors s'évanouir, mais dès qu'elle s'est ranimée, sa première parole a été : « Mon Dieu ! pardonnez moi ma faiblesse. J'ai peur de mourir. N'importe ! je mourrai, s'il le

faut, mais je ne livrerai pas un innocent à la Justice ». Plein de regret de l'incident qu'il a provoqué, mais maintenant convaincu que rien n'ébranlera un courage de cette sorte, le noble cœur de Bellart s'est passionné pour la défense de son héroïque cliente. Ce qu'il veut maintenant, c'est qu'elle confesse elle-même ce qu'il sait déjà de sa vie de charité. Il interroge, et c'est une nouvelle séance qui met aux abois l'humilité de M<sup>elle</sup> de Cicé. D'ailleurs des témoins sont convoqués, et il lui faudra entendre relater en public ce qu'elle a fait pour le seul regard de Dieu.

Plus de deux mois ont ainsi passé, l'heure décisive approche. Au début d'avril, Adélaïde de Cicé comparait devant la cour d'Assises. Un demi siècle plus tard, un témoin décrira encore avec émotion, le spectacle que présentait le Palais de Justice. Au banc des accusés, S<sup>t</sup> Regent, le principal responsable de l'attentat, Carbon et d'autres complices ; puis formant avec ces hommes un saisissant contraste, quelques femmes, les nobles prévenues que nous connaissons déjà. M<sup>elle</sup> de Cicé, au témoignage du Père Varin « se distingue entre toutes par la dignité de son attitude, à la fois modeste, calme, et énergique ». Pas un instant elle ne se départira de cette attitude pendant les longs débats qui vont suivre. Pas un mot ne lui échappera qui contredise son précédent interrogatoire, ni qui trahisse son secret sur la personne qui lui a recommandé le faux émigré. Le président retourne les questions en diverses manières, il veut au moins savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, insinuant que cela ne compromet qui que ce soit. « Alors, répond M<sup>elle</sup> de Cicé, je ne vois pas quelle lumière cette indication vague apporterait à l'affaire ». L'intimidation ne la démonte pas davantage, et c'est avec une tranquille et charitable fermeté qu'elle maintient la vérité contre les fausses allégations de Carbon, quand on la confronte avec lui. Le misérable, en effet, ne songeant qu'à sauver sa tête, fait des déclarations inexactes qui retombent sur les personnes auxquelles il est redevable, et il charge à plaisir Limoëlan.

Quant à M<sup>lle</sup> de Cicé, elle présente elle-même à ses juges un exposé de sa conduite dans l'affaire, exposé écrit sans doute de l'avis de Maître Bellart, mais où l'on reconnaît bien et son style un peu prolix et ses nobles sentiments. Après le récit détaillé des faits, elle justifie son silence en disant : « Ce n'est pas le crime que je dérobe à la vindicte des lois, c'est l'innocent que je mets à couvert d'un péril immérité, et sans que l'exercice de la Justice en soit entravé, car quelle lumière la justice pourrait-elle attendre d'une personne qui n'eut pas plus que moi connaissance de l'horrible complot? ».... Et puis, ce qu'elle avait déjà exprimé d'une manière touchante au cours de l'interrogatoire, elle le rappelle encore : « J'ai eu le malheur, et rien ne m'afflige davantage, d'avoir, tout en croyant bien faire, attiré cette tribulation sur la tête des personnes les plus respectables. Qu'on ne s'étonne pas, après cela, de la résolution que j'ai prise de ne nommer personne, s'agit-il même de menus événements et rapports ordinaires de la vie, par la crainte de voir inquiéter ceux et celles qui ne le méritent pas ».

Elle proteste de nouveau de son indignation contre l'attentat du 3 Nivôse, et elle termine ainsi : « J'ai béni Dieu de la préservation du Premier Consul, et j'estime que si la Providence l'a soustrait au danger qui menaçait ses jours, c'est en vue de faire de lui un protecteur de cette religion si chère à mon cœur... Cette religion de J.-Ch. qui m'a appris à aimer mes semblables, à leur faire le plus de bien que je peux, et à ne jamais faire ni désirer de mal à personne, sous quelque prétexte que ce soit. C'est aussi cette religion qui m'apprend, lorsque ma conscience ne me reproche rien, à savoir me contenter pour le présent de ce témoignage intérieur, en attendant la manifestation qui en sera faite un jour par la bonté de Dieu, protecteur de mon innocence et juge suprême de la justice de ma cause. C'est en Lui qu'aujourd'hui j'espère ».....

Des autres charges relevées contre elle, M<sup>lle</sup> de Cicé ne dit rien dans sa défense, son avocat y répondra, en s'appuyant sur les dépositions des témoins. Un fait qui

aggravait l'accusation, c'est qu'on avait trouvé dans son secrétaire une bourse avec l'étiquette : « Bourse de ces Messieurs », et qu'elle refusait, là encore, non sans quelque embarras, de fournir des précisions et de donner des noms. La chose, il faut l'avouer, prenait dans le cas où elle était engagée un aspect singulièrement suspect. Mais voici que deux témoins ont demandé à être entendus : le P. Varin, de la Société de la Foi, et le P. Halnat. Ils se présentent, bien que leur situation en France ne soit pas encore entièrement régularisée. Ils secondent, pour le service religieux de la Salpêtrière, M<sup>r</sup> de Bruillard, vicaire général, qui a réussi à obtenir la réouverture de l'église. C'est aux frais du culte qu'est destinée la « Bourse de ces Messieurs ». D'autres personnes corroborent cette déclaration. Un des témoins affirme même que c'est M<sup>lle</sup> de Cicé qui a eu la première idée du rétablissement du culte dans cette église ».

Mais il y a encore la correspondance de l'accusée. On y découvre des lettres d'émigrés : ce sont ses frères, et il est uniquement question d'affaires de famille. Et ces autres lettres multipliées qui dénotent une association ? On aura beau les retourner en tous sens, on devra le reconnaître, le contenu de toutes ces missives n'est que dévotion et œuvres de charité. Aussi le Ministère public, usant du vocabulaire hérité des beaux jours de la révolution, se contentera de les qualifier de « Fanatisme ». Il en sera de même d'un petit papier, jauni par le temps, qui figure parmi les pièces à conviction, et qui porte l'inquiétante devise : « Vaincre ou mourir ». L'accusée en a donné la clef et on a souri.

De plus en plus sympathique, le public se plaît à entendre les témoins à décharge. Le défenseur présente d'abord des actes publics venus de Rennes et portant de nombreuses signatures : ce sont des attestations qui témoignent d'une vie consacrée dès la jeunesse au soulagement de toutes les misères. Puis voici le long défilé de gens qui ont vu de près M<sup>lle</sup> de Cicé depuis qu'elle réside à Paris. Ils appartiennent aux milieux les plus différents, et plusieurs sont d'idées avancées, mais tous s'accordent



à faire son éloge. Les habitants du numéro 11 de la rue Cassette déclarent que, « sa vie est l'exemple de toutes les vertus sociales, que ses bienfaits s'étendaient à tous, de quelque parti qu'ils fussent ». Le témoignage de son médecin, M<sup>r</sup> de Jussieu, est très expressif : « Voilà sept ans, déclare-t-il, que j'ai l'honneur de lui donner mes soins, et sa santé les requiert attentifs et assidus. Or je n'ai jamais rien vu en elle qui n'ait attiré mon admiration et celle-ci n'a fait que croître » .... Et, comme les autres, il affirme qu'il n'a jamais entendu de sa bouche un mot contre le gouvernement établi.

Après un étudiant et sa mère, qui ont secondé M<sup>lle</sup> de Cicé dans le pétitionnement et la quête pour le rétablissement du culte à la Salpêtrière, voici, pour la seconde fois, un grave témoin, le P. Varin. « Comme je l'ai déjà dit, dépose-t-il, elle s'est souvent servi de mon ami et de moi pour faire parvenir des secours à nos malades. C'est aux maux les plus répugnants qu'elle s'adresse de prédilection, venant elle-même les soigner de ses mains.... C'est parce qu'ainsi j'ai pu la connaître intimement que je dois et je veux déclarer ici deux choses : d'abord que tout en elle, son caractère, son moral, ses vertus et surtout sa religion, rejettent loin d'elle la possibilité même d'une complicité quelconque dans un pareil attentat ; la seconde que, de cet attentat, elle n'a fait que gémir et le détester. L'ami du P. Varin, le P. Halnat donne une note identique ; il parle de l'admiration des officiers de l'hôpital et des surveillants, et aussi de la délicate charité de M<sup>lle</sup> de Cicé, pour procurer à certains jours, des douceurs et des réjouissances aux malheureux.

Maintenant passent à la barre des clients de la douce demoiselle, qui viennent attester le bien qu'elle leur a fait, en un langage dont la fruste naïveté excite à la fois le sourire et l'attendrissement. « Elle m'a reçue comme si j'étais de sa connaissance, » dit une blanchisseuse qui est allée se faire soigner chez elle. « C'est une demoiselle qui est toujours réclamée de tout le monde ». Aimée Pain, qui connaît M<sup>lle</sup> de Cicé depuis huit ans, l'a vue renouveler, pendant la disette, dans le jardin du Luxembourg,

la scène du bon Samaritain. « Une malheureuse était tombée en défaillance au pied d'un arbre. Tout le monde la regardait, passait, et ne disait rien. M<sup>elle</sup> de Cicé l'a ramassée, a pris soin d'elle pendant deux jours et lui a procuré de quoi subsister ».

Soixante témoins ont comparu ainsi, ils sont unanimes. Bien d'autres, déclare l'avocat, étaient prêts à venir encore, que la salle n'eût pu contenir. Dans le public, quelqu'un a dit : « C'est un procès de canonisation » et le mot est resté. Le commissaire du gouvernement ne tient pas à voir se continuer ce concert de louanges, mais sa tâche est devenue embarrassante. Sur quoi s'appuyer pour requérir contre l'accusée? Elle a fait appel au témoignage de sa conscience, c'est à sa conscience qu'il va s'en prendre, « une fausse conscience », veut-il prouver, qui en définitive, lui fait entraver le cours de la justice en lui dérochant les coupables... « Quelle sorte de conscience est-ce là, s'écrie-t-il? Une fausse conscience, aveugle, bornée, dangereuse! Et si vous me demandez qui l'a faite ainsi, je vous nommerai le fanatisme et la superstition ». La thèse sonnait faux, mais elle avait été exposée avec habileté; elle risquait d'impressionner un jury panaché et d'attirer sur l'accusée, non sans doute les dernières rigueurs de la justice, du moins un verdict sévère.

Mais le défenseur tenait en mains des preuves et des arguments de nature à convaincre tout esprit sincère; il en usa magnifiquement. La plaidoirie de Maître Bellart prit deux séances. Le pathétique de son éloquence ne le céda qu'à la vigueur de sa dialectique. Reprenant, un à un, les chefs d'accusation, il les réduisit à néant. Il sut, avec adresse, dire ce qu'il fallait de ces lettres, « si mystérieuses », avait remarqué le Président, qui dénotaient une association. Bellart montra d'abord Adélaïde de Cicé aidant, dès sa vingtième année, les Sœurs de charité. « Quand ces incomparables filles furent chassées, continua-t-il, qui donc fit l'héroïque entreprise de remplacer auprès des malades ces pieuses expulsées? Adélaïde de Cicé. Et comme seule, elle n'eut pu suffire à cette

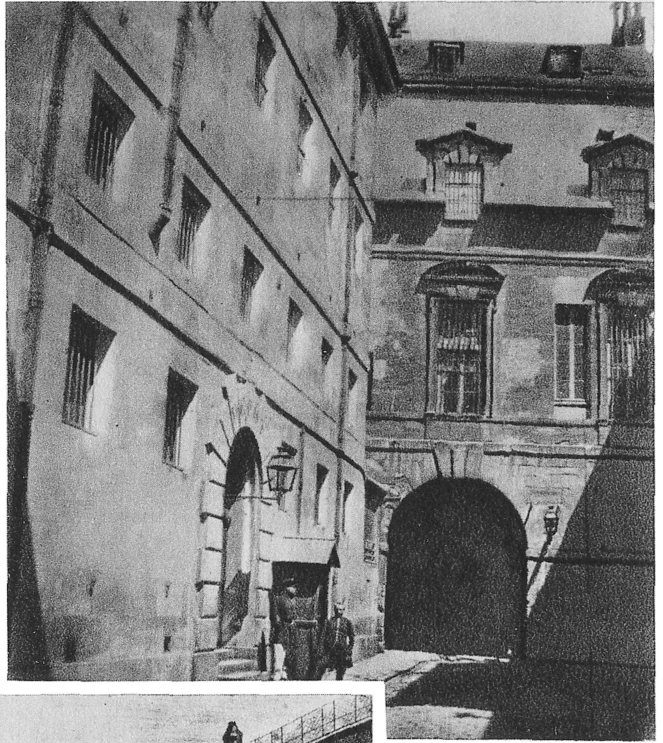
LES PRISONS D'ADELAIDE DE CICE

Le dépôt des Prévenus

où deux fois

elle fut conduite

1799 et 1801

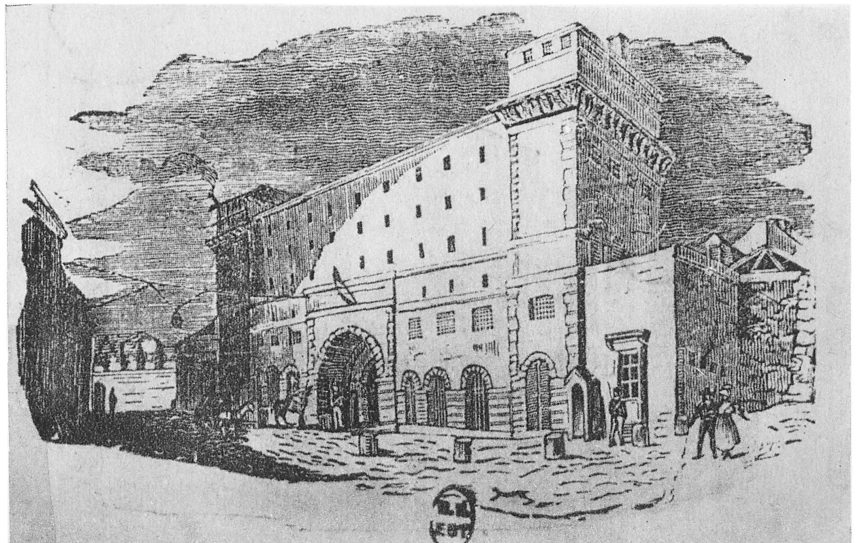


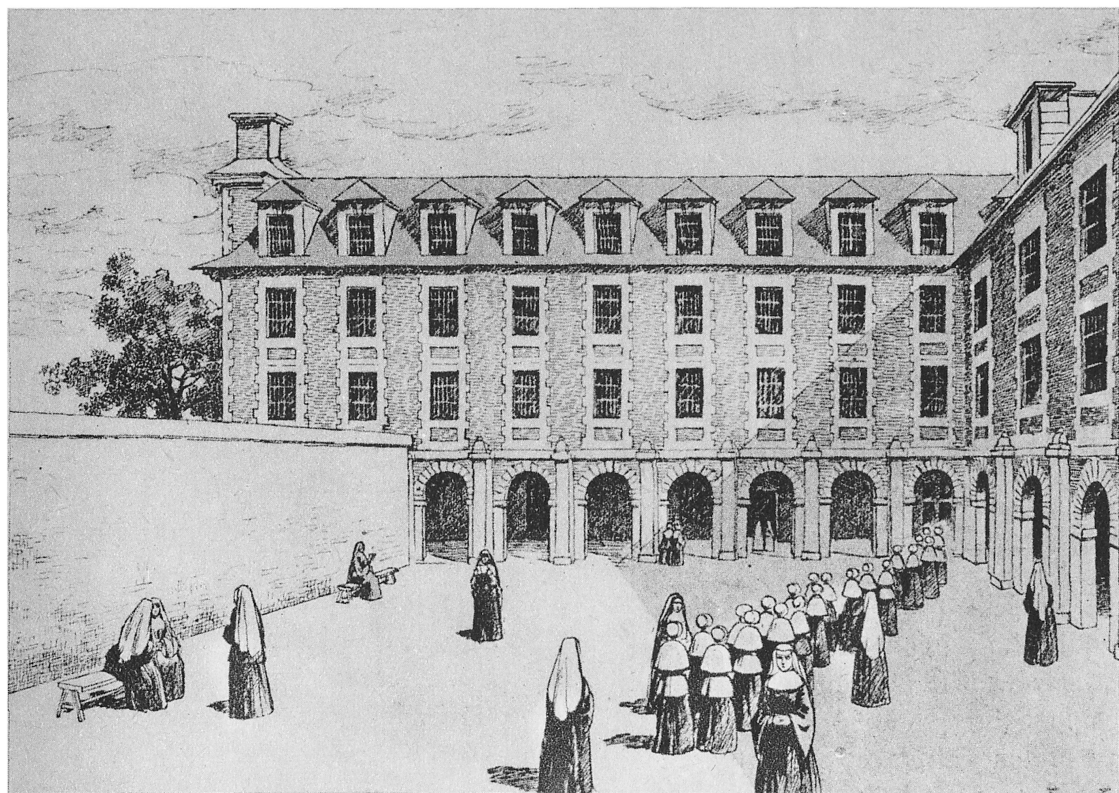
Sainte-Pélagie.

Rue du Puits

de l'Ermite

Sainte Pelagie  
Cour de détention





Les Madelonnettes La Madeleine du Temple  
Couvent transformé en prison



Saint-Lazare — Cour intérieure au début du XVIIIe siècle  
Libérée, Mlle de Cicé, visitait les prisons  
et accepta le titre de Directrice des Filles de Saint-Lazare

tâche, elle s'associa des compagnes animées des mêmes sentiments. Par elle avait été formée une société, congrégation ou confrérie, que ne distinguait aucun signe extérieur, car la loi le défendait.... Ah ! Messieurs, cet excès d'une sollicitude qui, dans les prisons et les hospices, s'en va rendre la vie tolérable et la mort acceptable aux vieillards et aux infirmes, pardonnez-le à ces compatissantes associées. Puisque la philosophie toute seule ne saurait pénétrer jusque là, ne nous plaignons pas que la religion en ait montré le chemin à la charité ! »

Quand il en vient à l'accusation de « fausse conscience » portée par le commissaire du gouvernement, l'avocat, dans une réponse indignée, fait ce beau et véridique portrait : « Une hypocrite, s'écrie-t-il, Adélaïde de Cicé, elle qui loin de se parer de ses vertus et de ses bienfaits pour se faire valoir, n'en montre rien au monde, et n'a rien voulu de lui ! Vivant toute sa jeunesse parmi les pauvres, elle, fille de haut rang ! menant la vie du cloître, quant à son austérité, et n'en voulant pas les honneurs et les dignités ! » Et les traits s'accumulent, rappelant surtout l'humble charité de l'accusée et amenant cette conclusion : « Non, Adélaïde de Cicé n'est pas une hypocrite, son vrai nom est la Femme chrétienne. Et une telle femme aurait fait adorer le Christianisme par tout le monde, si tous ceux qui le professent avaient su l'honorer comme elle fit ! »

Si éloquente que fut la chaude parole de Bellart, elle n'avait rien exagéré, elle avait eu cette bonne fortune, rare dans les plaidoyers, de n'avoir à exprimer que la vérité. Quand il se tut, après une vibrante péroraison, la conviction était faite dans une assistance que la salle d'audience ne pouvait plus contenir et qui attendait, haletante, la délibération du Jury. L'attente fut courte et quand les jurés reprirent leurs places, le Président du Tribunal prononça l'acquiescement pur et simple. « Trente ans se sont écoulés, écrira en 1833, le poète Roger, de l'Académie française ; et cette séance m'est aussi présente que si j'en avais été témoin hier. Je vois encore les juges émus, l'auditoire attendri, et jusqu'aux vieux gen-

darmes, oubliant la consigne, laissant tomber le fusil de leurs mains pour essuyer leurs yeux mouillés de larmes ».

A sa sortie, l'humble héroïne fut l'objet d'une ovation, contre laquelle le voile de gaze mouchetée qu'elle portait ce jour-là était une bien impuissante défense. Tous voulaient la voir et l'approcher. Ailleurs, dans la prison où elle ne séjournera plus, quel mélange de joie et de regrets ! Mais on a trop senti son cœur charitable pour ne pas espérer ses visites, et l'espoir ne sera pas déçu. Un peu plus tard même, l'ancienne compagne des détenues, devenue leur douce visiteuse, recevra volontiers le titre de « directrice des Filles de S<sup>t</sup> Lazare ».

Après ces trois mois d'épreuve et cette sorte d'apothéose, M<sup>lle</sup> de Cicé n'avait pas de plus grand désir que de se faire oublier, et de fait, les regards qui s'étaient de toutes parts concentrés sur elle n'allaient pas tarder à être absorbés par d'autres objets. Mais un regard moins sympathique ne l'oubliera pas, celui de la police, tenu sans cesse en éveil par Fouché. Trop adroit pour avoir voulu contre elle une condamnation, il va la poursuivre de cette surveillance dont il obsède ceux qu'il suspecte. Son âme de policier, doublée de celle d'un ancien terroriste, est, semble-t-il, incapable de comprendre une innocence au-dessus de tout soupçon. Dès le 3 Floréal, il envoie une note au Préfet de police pour s'informer de ce que devient la citoyenne ; quelques jours après, la réponse déclare qu'elle est toujours rue Cassette, qu'elle est malade, et ne voit absolument que son médecin et quelques religieuses, particulièrement celles de la rue Notre-Dame des Champs. Nous reconnaissons là les « dames de S<sup>t</sup> Michel » venant l'assister dans la maladie, suite de ses souffrances et de sa détention.

Comme il faut avant tout lui éviter de nouvelles tracasseries, il est fort douteux que le P. de Clorivière ait pu lui apporter le réconfort de sa présence. Il est lui-même objet de suspicion, et tout est douleur pour lui. Ce Limoëlan, accusé d'être un des auteurs du complot, c'est son neveu Joseph, celui que, avant la révolution, il

suivait d'un si affectueux intérêt, avec l'espoir d'en faire un chrétien fervent. L'orage les a séparés pendant des années, et, quand Limoëlan a revu son oncle, celui-ci a déconseillé de rester dans la Chouannerie. L'avis n'a pas plu, le jeune homme est rarement revenu. Ce sont des détails que le Père lui-même a donnés dans une lettre. Depuis lors, dans ses visites clairsemées, Limoëlan a évité le sujet brûlant pour en aborder un autre, de nature à faire espérer pour lui un avenir calme et bien ordonné : le jeune homme était alors, en effet, fort occupé de faire sa cour à une charmante fiancée qui résidait à Versailles. A sa mère elle-même, qui était dans cette ville, et qui figurait parmi les plus ardentes admiratrices du Premier Consul, il donnait le change sur ses vues politiques.

Pendant ce temps, à Paris, l'agent de Cadoual, S<sup>t</sup> Régent, après avoir perdu des jours en trop faciles plaisirs, précipitait, au cours de décembre 1800, son fatal projet. Cadoual rêvait l'enlèvement du Premier Consul ; S<sup>t</sup> Régent avait trouvé plus simple de bâcler une tentative d'assassinat. Limoëlan, à qui le chef avait confié le rôle de garder les fonds et de ravitailler peu à peu les conjurés, a protesté, à toutes les époques de sa vie, qu'il n'avait pas trempé dans le projet de la machine infernale, qu'il l'avait même nettement blâmé.

Il n'en devait pas moins se trouver compris, et sous l'inculpation la plus grave, dans les poursuites d'une police avisée qui a déjà suivi sa trace, comme étant venu à Paris après avoir refusé l'acte de pacification de l'Ouest. Il se trouvait donc dans des conditions déjà fort critiques quand Carbon l'avait pressé de le mettre en sûreté. Ici une chose incertaine s'éclaircit : M<sup>lle</sup> de Cicé disait la pure vérité en affirmant que la personne qui lui avait recommandé le malheureux n'était pas Limoëlan. Cependant c'était bien lui qui, connaissant ses nombreuses relations de charité, avait compté sur elle pour trouver asile à Carbon. Dans ce but, il avait passé par son oncle, en le trompant par cette fausse histoire d'émigré, d'ailleurs si vraisemblable, nous l'avons vu. Quand plus tard il exprimera ses regrets de sa conduite, le Père lui répon-

dra : « J'ai toujours été persuadé de ce que vous dites, qu'il y avait alors un bandeau sur vos yeux ».

Le jour où la prise de Carbon était venue révéler la vérité, le serviteur de Dieu avait pu d'autant mieux mesurer les conséquences possibles de l'abus fait de sa bonne foi, qu'un autre fait s'était déjà produit. Le soir du 3 Nivôse, quelques heures à peine après l'attentat, on était venu le chercher en hâte pour un malade. A travers l'obscurité de cette veille de Noël, il se rendit au lieu indiqué, dans l'espèce de petite hôtellerie d'un courrier de la Malle, Leguilloux. Là gisait un homme qui vomissait le sang. Il était de très petite taille, osseux et pâle. Introduit aussitôt près de lui, le Père le confessa. « Je ne sus pas son nom », dira-t-il plus tard. De fait, l'entourage avait toutes sortes de raisons pour ne pas s'étendre sur l'identité du malade, car il n'était autre que St Régent, dit Pierrot, qui, après avoir allumé la mèche de son terrible engin, n'avait pu s'enfuir assez loin pour n'en pas ressentir la commotion. On comprend le reste, et comment le Père de Clorivière ne dut connaître que par la confession les errements de celui dont, sans doute, la crainte de la mort avait réveillé la conscience. Selon toute probabilité, c'était Limoëlan qui avait désigné son oncle pour ce compromettant ministère. Il faut l'avouer, il est d'autant plus surprenant et moins excusable qu'il l'ait ensuite engagé dans l'affaire du prétendu émigré, accumulant ainsi les dangers sur sa tête. Limoëlan avait agi dans l'affollement de l'homme que sa bravoure militaire ne défend pas, devant l'horrifiante perspective de mourir comme un assassin. Il n'eut pas tardé certainement à être aux mains de la Justice, si la maladresse d'un agent n'avait fait perdre sa filature.

Quant au Père de Clorivière, tandis que son neveu errait comme une bête traquée, et que M<sup>lle</sup> de Cicé comparaisait au banc des accusés, on comprend ce qu'il a dû souffrir. En ce qui le concerne, il n'est pas homme à se dissimuler qu'il peut fort bien être recherché par la police, et que, s'il est saisi, son silence même au sujet des démarches de son neveu sera une nouvelle charge



pour celui-ci, sans dégager la noble détenue de S<sup>te</sup> Pélagie du soupçon de complicité. Au milieu de ces tragiques circonstances, il s'est seulement un peu éloigné de la capitale, il a donné une retraite à Clermont-sur-Oise, il a changé de lieu, mais toujours dans un rayon restreint. Se contentant de ces précautions élémentaires, il reste à même d'être promptement renseigné par les discrets dévouements qui, des abords du Palais de Justice, vont le trouver dans son refuge.

Pendant ce temps, dès le 17 Ventôse, an IX, il a été signalé au Ministre de la Police, par une dénonciation venant du maire de Josselin, car une lettre interceptée le désigne comme ayant procuré asile à un des conjurés. On sait qu'il est à Paris ou aux environs, et le Préfet de Police écrit : « Cet abbé est celui que M<sup>elle</sup> de Cicé n'a pas voulu nommer. C'est le fanatique le plus dangereux de France, et un ennemi du Premier Consul ». Comment après tout cela, Fouché qui dispose d'une meute policière dont l'organisation fait sa gloire, et d'une gendarmerie qui est entièrement sous sa main, a-t-il manqué une telle capture ? Cela ne s'explique guère sans une disposition toute spéciale de la Providence. Il nous est permis d'en chercher le motif. Le Père de Clorivière doit maintenant être libre, pour une partie essentielle de sa mission. On ne touchera pas à lui avant l'heure marquée par Dieu.

\* \* \*

La tâche qui incombe au Serviteur de Dieu, et que les événements ont retardée, c'est de faire connaître aux deux Sociétés l'approbation et les volontés du Souverain Pontife, c'est de leur apprendre à s'y adapter pleinement. Pie VII ayant déclaré, comme nous l'avons vu, qu'il s'en remettait à Monsieur l'Évêque de S<sup>t</sup> Malo, de disposer le régime des Sociétés d'accord avec Monsieur de Clorivière, celui-ci a d'abord correspondu avec son ancien évêque. Dans ces lettres d'une confiante intimité, le fondateur exprime son humble reconnaissance pour la faveur obtenue qu'il tient à si haut prix ; il se déclare avant

tout désireux d'entrer dans le vues de Sa Sainteté. Puis, ouvrant son cœur, il fait cet aveu : « Un seul article me ferait de la peine, celui des vœux émis seulement pour un an, si cela devait s'entendre en ce sens qu'on ne put prétendre, dans les Sociétés, à faire un jour des vœux perpétuels. Mais cette peine, ajoute t-il, ne m'empêcherait pas de soumettre pleinement ma volonté et mon jugement à la volonté et au jugement du Vicaire de J. Ch. ». Il dit les motifs de son regret, les vœux perpétuels étant nécessaires pour constituer un corps religieux véritable et stable, et il exprime l'espoir que la « restriction est seulement provisoire ».

Une fois que tout est étudié entre le Prélat et lui, il adresse aux deux Sociétés, au début de mai 1801, une circulaire qui expose ce que nous savons déjà et donne la relation de l'Audience du St Père, telle que les deux envoyés l'ont certifiée sous la foi du serment devant M<sup>sr</sup> de Pressigny. Les avis de ce dernier sont également cités dans cette lettre, où domine la note de l'obéissance hiérarchique.

Quelques-uns avaient espéré plus que le St Siège pour le moment n'accordait, en particulier par rapport aux vœux perpétuels. Le serviteur de Dieu a prévu cette déception et il fait taire son propre regret pour donner cette religieuse réponse : « Je crois que plusieurs d'entre vous pourront voir avec peine qu'il ne leur soit permis, au moins quant à présent, que de faire des vœux annuels. Le principe de cette peine est bon, mais il faut la régler et la tenir dans de justes bornes, hors desquelles elle n'aurait plus rien que de vicieux. Que désirons-nous, en effet, sinon faire la volonté du Seigneur? Si, pour nous y conformer, nous avons à renoncer à nos désirs les plus saints, ce sacrifice ne peut que rehausser le mérite de notre fidélité.... Si la nature de ces Sociétés demande, comme nous nous l'étions persuadés, qu'on y fasse un jour des vœux perpétuels, reposons nous avec entière confiance sur les soins de sa Providence.... Lorsqu'il en sera temps, N.-S. saura bien inspirer à son Vicaire la volonté de condescendre à nos désirs ».

Un tel langage est compris, et les difficultés ne naissent pas de ceux qui aspiraient à se lier plus étroitement. Mais un différend s'est élevé qui a pour auteur un des deux envoyés, M<sup>r</sup> Astier. L'objet précis du conflit ne nous est pas connu, une mince partie de la correspondance étant seule parvenue jusqu'à nous. « L'esprit de malice, confie le Père de Clorivière à un de ses fils de Chartres, en date du 17 Août 1801, a jeté le trouble dans la famille. Je n'oserais presque vous dire d'où vient le mal... de celui sur qui je comptais comme sur moi-même, et à qui nous avons tous de grandes obligations. On n'a voulu faire aucune des démarches que je voyais nécessaires auprès des Supérieurs ecclésiastiques, pour nous conformer aux ordres du Souverain Pontife. Cela m'a obligé de revenir à Paris ». La constatation est, on le voit, aussi calme que douloureuse. Un retour à Paris s'est donc alors imposé au Fondateur, en dépit des très gros risques qui l'y menacent et qui gênent beaucoup son action : la moindre imprudence compromettrait son œuvre avec lui.

A Rome, M<sup>r</sup> d'Auribeau est au courant. M<sup>r</sup> Astier, aveuglé par l'illusion, a cru qu'il rendrait service à la Société du C. de J. en se faisant nommer par le S<sup>t</sup> Siège Vicaire général de cette Société. Et là-dessus, l'ami romain, si dévoué à l'Institut, écrit avec stupeur : « Cette demande d'être Vicaire général de la Société m'effraie profondément, de la part d'un prêtre qui m'avait paru si mort à lui-même et à de telles idées de domination ». M<sup>r</sup> d'Auribeau cite d'autre part ce qu'il a écrit à M<sup>r</sup> Astier lui-même : « Quant à vos démêlés avec M<sup>r</sup> de Clorivière, j'ai consulté qui de droit. Réponse, que vous n'avez été chargé que de porter des paroles de paix et de sagesse... Après cela votre mission est remplie, et la confiance à l'abri » Ne pouvant réaliser ses prétentions, M<sup>r</sup> Astier se sépara de la Société, à laquelle il semblait la veille si inviolablement attaché. Il ne paraît pas qu'il ait été suivi dans sa défection, du moins d'une manière marquante, car nous retrouvons dans la suite les noms des principaux membres déjà connus.

Cependant, une vague de trouble avait passé sur les

deux Sociétés, juste au moment où les relations avec les fondateurs étaient de nouveau plus rares et plus difficiles. Nous trouvons l'indice de ces heures de malaise dans le mémorial d'un prêtre du S.-C. Ce qu'il a su du résultat de la mission des deux envoyés le laisse inquiet, des éclaircissements lui manquent, il s'en ouvre dans une lettre à son Supérieur, et celui-ci répond : « Je n'ai qu'à vous remercier de l'ouverture que vous me faites, je suis seulement fâché de la peine que je vous ai causée ». Et le Père explique qu'il n'a pu, comme il l'aurait voulu, envoyer toutes les précisions désirables ; il en donne alors de très nettes sur les divers points concernant l'approbation du S<sup>t</sup> Père.

Les épreuves qui avaient entravé la liberté du chef, les agissements de son fils égaré, les tentations qui semblaient alors, nous disent quelques lettres, se multiplier pour plusieurs, tout avait semblé concourir à ébranler ce que le Vicaire de J.-Ch. venait d'affermir. « Il y a peu de lieux où l'orage ne se soit fait sentir, constate le Supérieur général, mais j'ai la consolation de voir la paix et la ferveur rétablies ». Presque tous avaient tenu ferme ; et à ceux-là d'autres venaient se joindre, dont les noms marqueront dans la Société du C. de J. Ainsi l'épreuve qui, de tous côtés à la fois, avait assailli l'œuvre de Dieu, au lieu de la ruiner, lui valait un nouvel essor.

Il en est de même chez les Filles du C. de M. Toutefois la tracassière surveillance de la police s'est marquée telle que M<sup>elle</sup> de Cicé s'est, pour un temps, retirée à Rouen. C'est là aussi que le Père de Clorivière a pu la rejoindre et conférer en paix avec elle. Rappelé par les difficultés dont nous venons de parler, il est rentré à Paris, laissant la Mère au milieu de ses filles de Normandie, si heureuses de la posséder. Bientôt il lui écrit de la capitale : « On vous désirerait beaucoup ici, surtout moi qui souffre de votre éloignement. Vous y feriez beaucoup de bien, mais il n'en est pas encore temps ». Et ce détail significatif est donné : « On a renforcé la surveillance dans votre rue et on est venu apporter pour vous de fausses lettres ». Si l'absence doit encore se prolonger, du moins

la mère aura la consolation de recevoir cette assurance : « En attendant vous êtes aussi bien suppléée qu'on peut l'être ». Celles qui s'y dévouent ne sont indiquées qu'en termes voilés, mais on voit, à la satisfaction avec laquelle le Père en parle, que les soins de Mère de Cicé pour la formation de ses premières filles ont déjà préparé des âmes capables de la continuer. Et cependant, dit encore le Père dans une autre lettre : « Quoiqu'on fasse de son mieux, rien de tel pour les enfants que d'avoir leur Mère à leur tête ». Il se plaît à lui donner autant que possible, toutes les « petites nouvelles domestiques » selon son expression : à lui parler de celles qui ont pu venir au centre, en particulier de M<sup>elle</sup> d'Esternoz « toujours bonne, aimable, obéissante. Ce que je souhaite pour vous et pour moi, ajoute-t-il, c'est que le Seigneur nous donne toutes les grâces nécessaires pour bien régir les petites familles. N'est-ce pas pour nous les communiquer que, dans sa grande miséricorde, il nous a fait quelque part de sa croix. Recevons-la avec un grand amour. elle opérera de grandes choses, même au delà de nos espérances. »

\* \* \*

Quelques mois ont passé ainsi, sans que ni la présence du Père de Clorivière à Paris ni ses voyages ne lui aient attiré d'ennuis, de sorte qu'il peut travailler efficacement au bien spirituel de ses deux familles religieuses. Il habite alors rue de Vaugirard avec un nouveau confrère, M<sup>r</sup> Perrin, homme dans la maturité de l'âge et du talent, qui, après avoir séjourné quelque temps Rome, où il a été fort apprécié, a rempli les fonctions d'administrateur du diocèse de Poitiers. Qu'il sortit de la capitale ou qu'il y rentrât, le fondateur trouvait généralement les siens très pénétrés de zèle pour la perfection religieuse et le salut du prochain. Dans la paroisse de M<sup>r</sup> Lefèvre, près d'Elbeuf, il avait admiré les fruits d'un apostolat qui, au dire de l'Abbé de Lange, s'exerçait « d'une manière vraiment exceptionnelle. L'usage de l'oraison était commun dans cette paroisse, les sacrements très fréquentés,

l'office divin accompli avec un ordre bien rare. De nombreux prêtres, même en dehors de ses frères de la S. du C. de J., lui donnaient leur confiance et certains venaient de loin faire près de lui les Exercices spirituels ». Contentons-nous de cet exemple, mais citons-en un autre qui se rapporte à l'humble action des F. du C. de M. « Une de nos jeunes sœurs, écrit de Paris le Père, fait aux environs d'ici des merveilles. Elle a converti à elle seule deux villages presque entiers ».

Très près du centre de la S. du C. de J., M<sup>lle</sup> Deshayes et M<sup>me</sup> de Carcado ont, dès 1801, des appartements contigus, qui favorisent les rendez-vous de la famille du C. de M. Tout étant ainsi disposé, Mère de Cicé peut reparaître enfin au milieu de ses filles, avec ce rayonnement de sérénité qui met de la joie au cœur des autres, au prix de sa propre souffrance. De nouvelles recrues vont lui être présentées, dont l'une tiendra grande place dans les destinées de la Société. Toutefois, le séjour de la première Mère ne va pas être de longue durée. Il vaut mieux laisser à la Police le temps d'un oubli, que l'éclipse de Fouché et la suppression de son ministère en 1802 vont singulièrement faciliter. L'ancien archevêque de Bordeaux devenu à la suite du Concordat archevêque d'Aix, invite sa sœur Adélaïde à le rejoindre dans cette ville. Chargé de lui transmettre la lettre de son frère et parrain, le Père de Clorivière l'encourage à accepter, pour un temps, l'invitation. Il espère d'ailleurs que ce séjour dans le midi ne sera pas sans utilité, d'autant plus qu'un concours de circonstances lui ouvre le chemin dans la même direction. M<sup>r</sup> Perrin est alors en réputation d'éloquence, et le diocèse d'Aix l'appelle. La tâche s'annonce considérable, il ne saurait y suffire seul, son Supérieur est prêt à prendre sa part de labeur, et M<sup>gr</sup> de Cicé agréé la combinaison.

Pour le temps de cette nouvelle séparation, la sollicitude des fondateurs organise tout avant le départ. Le Père de Clorivière laisse le principal soin de la S. du C. de J. à l'abbé Bourgeois, prêtre de vertu éprouvée et de grande sagesse, qui sera aussi le conseiller des F. du C. de M. A la tête de celles-ci, M<sup>me</sup> de Carcado, maintenant

assistante de Mère de Cicé, est chargée de la remplacer, en s'appuyant sur l'expérience de la vénérable M<sup>lle</sup> Deshayes et de celles qui se sont dévouées, depuis quelque temps déjà, au service le plus direct de la Société. Nous les retrouverons plus tard.

Le P. de Clorivière peut donc s'éloigner, et, entrant courageusement dans la voie que, lui semble-t-il, la divine Providence lui indique, il reprend, à 67 ans, le bâton de missionnaire et se fait à l'extérieur le second de son fils en religion. Si nous voulons savoir les règles qui vont guider l'homme de Dieu dans le labeur qu'il embrasse, lui-même les a tracées quelque temps auparavant. Méditant sur les conditions du relèvement religieux qui devra suivre la Révolution, il traite d'abord de l'instruction nécessaire à tout un peuple tombé dans l'ignorance. « Ceux qui sont restés fidèles, écrit-il, devront être le premier objet des soins dont ils se sont vus trop longtemps privés : bien préparés, ils aideront beaucoup à ramener ceux qui ont abandonné la foi. Avec ces derniers, il faudra procéder prudemment. Le point important est de gagner le cœur. Aussi, après les preuves physiques et métaphysiques de l'existence de Dieu insistez sur les preuves du sentiment. Faites reconnaître à chacun le sentiment qu'il a de sa grandeur d'homme, de l'idée du bien et du mal, du juste et de l'injuste ; et de là montrez lui qu'il faut nécessairement remonter à un Maître tout puissant, infiniment sage et bon.... Au plus intime de lui-même, faites-lui reconnaître ce tribunal, qui malgré lui, lui intime des arrêts parce qu'il est institué de Dieu.... Ensuite viendront les vérités révélées.... ». Les circonstances vont favoriser, pour l'apostolat du vieux missionnaire, la marche qu'il a préconisée, et on le verra surtout occupé à renouveler ceux qui doivent être le sel de la terre.

A leur première étape, les deux voyageurs sont reçus au grand séminaire de Lyon. M<sup>gr</sup> de Cicé les y a devancés, il expose ses vues, qui laissent aux missionnaires un délai avant le début de leurs travaux en Provence. Présenté par lui à l'Évêque de Grenoble, alors administra-

teur du diocèse de Lyon, le P. de Clorivière profite de cette halte pour prendre contact avec des ecclésiastiques, tout prêts à entrer dans ses vues de perfection religieuse. A Lyon, à Vienne, il rencontre de belles vocations qu'il espère pouvoir cultiver un jour. Il en trouve aussi au collège St Symphorien, fondé par M<sup>sr</sup> d'Aviau, et qui est un foyer de ferveur et de zèle. De cette maison dont ils emportent un parfum d'édification, nos deux pèlerins se dirigent à pied vers le tombeau de St François Régis. C'est une montée de trois heures à jeun par une froide matinée. Le P. de Clorivière a trop présumé de ses forces, il tombe épuisé en arrivant. Après avoir pris quelque repos sur un lit de feuilles sèches, il peut cependant monter à l'autel, mais il faut le soutenir pendant le St Sacrifice. Les faveurs célestes dont il est alors inondé ravivent ses forces et lui sont comme un viatique pour la mission près de s'ouvrir. Peu après ce laborieux pèlerinage, c'est la descente du Rhône et bientôt l'arrivée à Aix.

M<sup>lle</sup> de Cicé a devancé son Père dans la vieille capitale de la Provence ; il la retrouve sous le toit de la belle résidence épiscopale où son frère aime à la posséder près de lui, et où elle est heureuse de le voir très différent du prélat de jadis, très soucieux de travailler au relèvement de son vaste diocèse. Le cœur est changé, le fond du caractère naturellement reste le même, plus porté aux habiletés oscillantes qu'aux déterminations hardies. « C'est un prélat d'une grande pénétration et d'une vaste étendue de connaissances, disait de lui vers cette époque le P. de Clorivière, mais on ne peut se dissimuler qu'il aura encore à combattre les vues toujours limitées d'une politique humaine ». De fait, on ne verra plus de ces compromissions qui avaient perdu le Garde des sceaux, mais plus d'une fois sa prudence ira encore jusqu'à des attermoiements dont Mère de Cicé elle-même souffrira. Il faut présentement qu'elle se prête à des réceptions dans les salons de l'Archevêque ; elle y paraît donc avec cette distinction innée et comme auréolée de recueillement, dont longtemps après on gardera le souvenir. « Ne craignez



pas ce peu de dissipation », lui a écrit son Père, et il lui fait remarquer le bien qu'elle est appelée à faire dans ces nécessaires relations et l'avantage qui en peut résulter pour sa chère Société. Il n'hésite pas à lui rappeler les dons que Dieu lui a fait pour gagner les cœurs dans la conversation, car il sait que son humilité n'en sera pas compromise, qu'elle risquerait plutôt, toujours craintive à l'excès, d'empêcher un peu le simple exercice de ces dons.

Quelques âmes d'élite, « dont plusieurs de premier rang », ne tarderont pas beaucoup à s'approcher plus intimement de la sœur de l'Archevêque, et son action discrète va s'exercer peu à peu, tandis que les deux missionnaires, accrédités par les lettres de M<sup>gr</sup> de Cicé, comme « prêtres missionnaires du S. C., » vont entreprendre et poursuivre la tâche qui leur est confiée. Ils sont munis « des plus amples pouvoir » pour la réconciliation des âmes, mais le champ qui s'offre à eux quant au ministère de la parole, se présente plus restreint qu'il ne s'était d'abord annoncé, l'Archevêque écartant l'idée de ces grandes prédications publiques où le zèle de M<sup>r</sup> Perrin eut pu se développer à l'aise..

Le fécond apostolat des retraites à diverses catégories de personnes restait largement ouvert. C'était par excellence le terrain qui convenait au P. de Clorivière. Retraites sacerdotales où on vit assister des assermentés de la veille et même l'ancien évêque constitutionnel ; retraites de religieuses, débris d'anciennes communautés, depuis longtemps privées de la parole de Dieu donnèrent aux ouvriers de la Bonté divine un écrasant mais très consolant labeur. M<sup>gr</sup> de Cicé, encouragé par ce succès, qui avait dépassé toutes ses espérances, voulut que le même bien s'accomplît dans les principales villes de son diocèse qui, à cette époque, avait une grande étendue. Arles, Toulon, Marseille, virent successivement nos deux apôtres, toujours avec les mêmes bénédictions. Ce fut, pour le P. de Clorivière, l'occasion de voyages pénibles et mouvementés, à travers les plaines de la Crau ; et lui qui, dès sa jeunesse, avait connu sur les côtes bretonnes les âpres

caresses du vent de mer, trouva étrangement dure l'emprise glacée du mistral.

Arrivé à Marseille, il se remit à l'œuvre sans chercher de repos, mais il fut « peu content » de quelques sermons qu'il donna en novembre dans l'église St Martin. Par suite, craignant que la fatigue ne nuisît à son ministère, il voulut se contenter de donner les exercices à des religieuses, et se récusa humblement pour la retraite sacerdotale. Mais l'Archevêque, qui avait constaté les résultats précédents, maintint son intention. Le Père alors écrit à Mère de Cicé : « J'ai reçu, comme des mains de la divine Providence, ce qu'il a plu à M<sup>gr</sup> d'ordonner de moi. J'éprouvais une pusillanimité qui me faisait regarder comme impossible la poursuite de la carrière commencée..... Je commence donc la retraite, mais j'accepterais, je crois, sans beaucoup de peine, l'humiliation qui me reviendrait d'avoir entrepris une chose au-dessus de mes forces ». Quelques jours après, à la fin d'une soirée toute prise par les confessions, il rassure sa correspondante : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dieu a béni ma soumission. Il me semble que je n'ai jamais parlé d'une manière plus libre et avec plus d'onction, et j'en ai vu des fruits bien consolants. Dieu en soit loué ! C'est uniquement son ouvrage ».

Parmi les prêtres, parmi les personnes pieuses, l'homme de Dieu avait rencontré des vocations qui ne demandaient qu'à éclore : il dut même calmer le zèle trop ardent de plusieurs. Une visite de M<sup>lle</sup> de Cicé paraissant alors très utile, elle vint, elle aussi, à Marseille et y demeura quelque temps pour donner une première initiation à celles qui aspiraient à la Société du C. de M. Là comme à Aix, mais surtout à Aix, le moment semblait proche où quelques consécutions pourraient avoir lieu. La sympathie de l'Archevêque pour une œuvre sainte qui était toute la vie de sa sœur, ne serait-elle pas une garantie de succès confirmant toutes les autres ? Et ce fut de l'Archevêque que vinrent les difficultés. D'abord sincèrement favorable, les craintes que lui inspire maintenant l'attitude du gouvernement vis-à-vis de toutes les associations re-

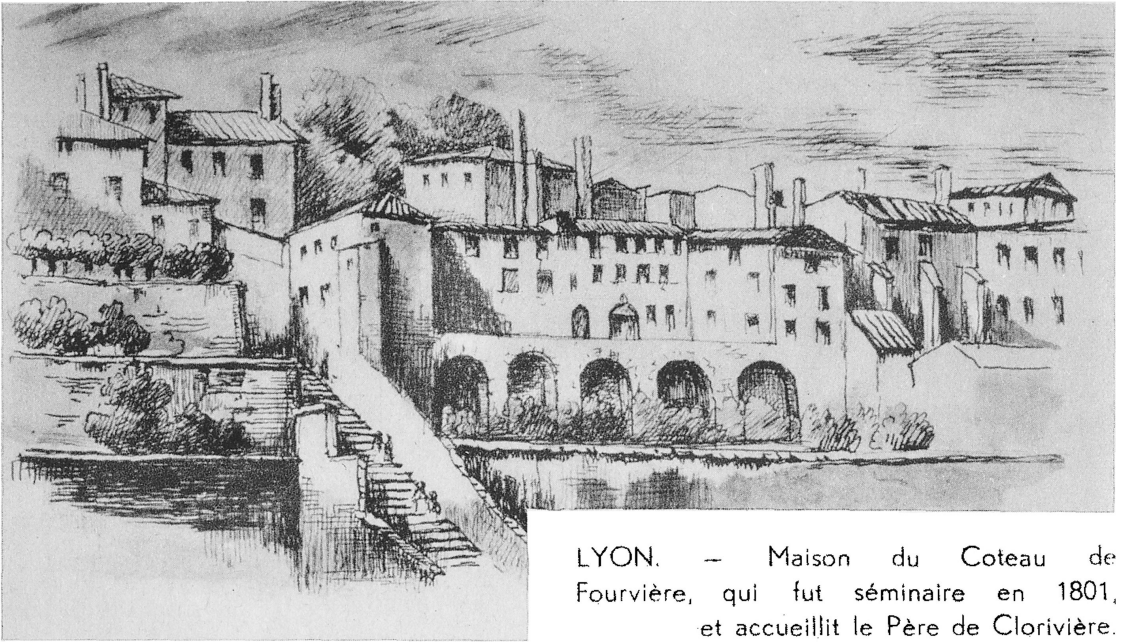
ligieuses, de quelque genre qu'elles soient, le fait changer d'avis. C'est lui cependant qui réussit à obtenir du Ministre des cultes, Portalis, que la Société du Cœur de Jésus ne soit pas comprise dans le décret d'interdiction. Une fois ce service rendu, il se renferme dans une attitude de temporisation et, sans retirer explicitement ce qu'il a dit dans ses précédentes entrevues avec le Père de Clorivière, il évite de le voir et fait entendre que les espérances esquissées ne peuvent pour le moment avoir de suite.

L'attente a traîné en longueur et la tournée missionnaire étant terminée, le P. de Clorivière s'est dévoué dans la ville d'Aix à de multiples ministères, « militant à ses frais » selon son expression. Comprenant que, au point de vue de ses deux familles, son séjour est actuellement inutile, il songe à ceux qui ailleurs attendent sa venue, ses fils et ses filles dispersées en divers lieux. Il prend donc discrètement congé de M<sup>gr</sup> de Cicé, et, laissant sa sœur auprès de lui, il s'en va comme le moissonneur qui a semé sans pouvoir récolter. Il laisse à ceux qu'il doit quitter l'espoir qu'en des jours plus propices il pourra revenir. Pour le moment Dieu a montré sa volonté.

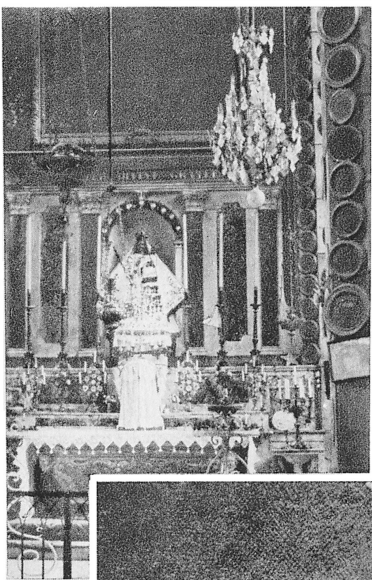
Tantôt dans des diligences qui versent ou s'embourbent, tantôt à cheval, le vaillant apôtre de la perfection évangélique va couvrir, d'étape en étape, un itinéraire considérable. C'est d'abord Besançon où son cœur de père goûte la joie de trouver florissantes ses deux familles religieuses. Celle du C. de J. compte des prêtres d'élite, dont quelques-uns occupent des fonctions importantes dans des conditions ingrates, et, à force d'abnégation et de sagesse, accomplissent un bien profond parmi le clergé et les fidèles du diocèse. La Société du C. de M. que la direction et les exemples de M<sup>elle</sup> d'Esterno entraînent dans les voies de la vie intérieure et du zèle apostolique fleurit dans l'ombre et porte aussi de beaux fruits de salut. A Orléans, les consolations ne manquent pas, et le Fondateur donne tout le temps qu'il peut à éclairer et fortifier encore ce qui depuis quelques années a pris racine. Il est attendu aussi à Tours, où déjà il a quelques confrères

de marque et où d'autres vont s'enrôler, qui sont de l'entourage même de l'Archevêque. Celui-ci, M<sup>gr</sup> de Boisgolin, l'a accueilli chaudement et lui a confié des ministères de rénovation dans sa ville épiscopale. C'est dans le même but que l'appelle l'Évêque de Poitiers, en le menaçant aimablement de n'être plus de ses amis s'il ne se rend à l'invitation.

Ce diocèse qui, aux jours de sang, s'est distingué par sa fidélité dans la Foi, se voit depuis un an déchiré par les luttes des constitutionnels et des anti-concordataires. Ceux-ci s'obstinent à créer cet îlot noir qui s'appellera longtemps la petite Église. Joignant ses efforts à ceux du Pasteur désolé, le P. de Clorivière va s'employer à circonscrire du moins le mal. Il le fait avec la conviction émue d'un cœur qui a senti, non moins vivement que qui que ce soit, les sacrifices imposés à Pie VII, mais qui, pas un instant, n'a vacillé dans sa soumission. Au lendemain de la promulgation du Concordat, il avait écrit à Mère de Cicé : « Je viens de lire le Concordat, j'ai le cœur navré de douleur. Le dogme catholique est à couvert, et la religion pourra être et sera publiquement exercée. Mais l'Église et ses ministres seront exposés à toutes sortes de vexations. Le Chef de l'Église, en qui je révère l'autorité de J.-Ch., a le pouvoir de tolérer tout cela pour le salut du peuple et le bien de la paix. Je me soumetts et ne veux rien examiner. Ce premier pas peut nous conduire à quelque chose de meilleur ». Ailleurs, répondant à un prêtre qui lui a confié sa peine, il écrit : « Faisons attention que, si nous n'avons pas à beaucoup près tout ce que nous désirions pour la religion, ce n'est pas cependant peu de chose en soi, c'est même beaucoup, c'est presque un triomphe, si nous considérons que cela a été, en quelque sorte, arraché de mains antichrétiennes ». Le cœur sacerdotal qui se révèle dans ces lignes, à la fois si docile et si vibrant, avait bien ce qu'il fallait pour toucher des égarés et les ramener dans la voie de l'humble soumission. Rien malheureusement n'était plus difficile, les soins de tous ceux qui s'y dévouèrent devaient rester inefficaces pour un groupe d'irréductibles.



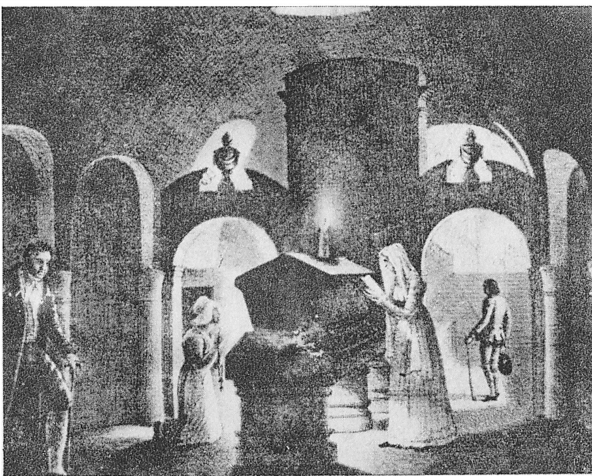
LYON. - Maison du Coteau de Fourvière, qui fut séminaire en 1801, et accueillit le Père de Clorivière. Pie VII s'arrêta sous ce toit en 1805 et bénit son avenir



AIX - Cathédrale du XV<sup>e</sup> siècle

et

chapelle Notre Dame de Grâces



POITIERS - La crypte et le tombeau de sainte Radegonde vers 1800

Madame,

J'ai lu votre lettre avec toute l'attention, qu'elle mérite, et à plus grand desir de répondre à la confiance, que vous me témoignez, et que je mérite si peu.

Il son fait bien, Madame, que je dois tel, que votre charité ne peint à votre imagination, cependant, après avoir imploré la bénédiction de Dieu, je vais vous dire simplement en sa présence, et avec la même familiarité, dont vous êtes avec moi; ce que j'ai écrit de vous répondre à votre demande, et au contenu de votre lettre, et le faire brièvement, — parce qu'on me me l'écrit pour cela, que peu de moments. Personne ne verra une réponse, et ne saura rien de ce que vous me écrivez. J'en ai — point vu M<sup>lle</sup> Ducter, et j'ai lu sans peine votre écriture.

Il me serait mille fois plus agréable, que vous qu'il m'écrivait votre habitation. N'y pensez pas, si — j'étais libre, je n'aurais point de difficulté à me rendre

chez vous. Que ne doit-on pas faire pour se bagner et pour consolider une ame? Nécessaire à en juger par mon sentiment actuel, et selon les usages, que — donnent tous les bons Moralistes; je vous de M<sup>lle</sup> Ducter de faire une nouvelle Confession générale, et je vous — dirais, de vous contenter d'une Confession ordinaire, en y joignant seulement quelques mots de satisfaction, et de ce qui vous fait de la peine. C'est à moi il que je vous donne; et vous le devez simplement, et vous allez maintenant à la mémoire de Dieu, vous faites une chose très agréable à Dieu; et la chose que Dieu propose à procurer le pays de votre ame. Je vous prie au nom de Dieu, et comme son Ministre,

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très humble et  
très obéissant serviteur

Le 16 ~~juin~~ 1745

P. P. Rica de Clorivière.

Nombreux étaient, même dans cette région, ceux qui avaient donné dans l'impiété et dans les excès révolutionnaires, plus nombreux encore ceux que l'ignorance retenait dans une vie toute terrestre. Sur ce terrain, notre missionnaire eut de plus amples consolations, il vit les auditeurs se presser nombreux autour de sa chaire et de son confessionnal. De ses sermons de cette époque, un seul a laissé trace dans ses papiers ; c'est un précis difficile à lire, mais riche de substance, qui nous offre de nouveau un aperçu de sa manière d'alors. La mission qu'il a donnée dans une église de Poitiers, en Décembre 1803, va se clore par une cérémonie solennelle de rénovation des vœux du Baptême. Aux fidèles qui ont eu le courage de garder au péril de leur vie ces promesses saintes, à ceux qui les ont oubliées et reniées, le prédicateur rappelle le sens plein de ces promesses et leurs conséquences. Il fait passer devant leurs yeux le détail des cérémonies du Baptême et leur signification, qui éveille en eux la conscience de leur dignité de chrétien ; il met en lumière ce qu'est la grâce sanctifiante, ce que vaut l'adoption divine. C'est une catéchèse serrée, pleine de hautes vérités mises à la portée de tous. Et quand on se rappelle quel foyer de prière et de zèle était le cœur du vieil apôtre, on ne s'étonne pas qu'il puisse, dans ses lettres, redire cette laconique action de grâces : « Dieu a donné sa bénédiction à mon ministère ».

Laissant M<sup>r</sup> Perrin, qui l'a rejoint depuis peu, continuer sa vie de missionnaire, le fondateur va se diriger vers Angers et Nantes, d'où il doit remonter à Rennes, pour retrouver enfin, à St Malo, ses premiers disciples. Mais des lettres de Paris le pressent d'y revenir et l'agitation qui règne alors en Bretagne lui conseille de remettre son projet à un temps plus favorable. Dès les premiers jours de 1804, il reprend donc le chemin de la capitale.

Mère de Cicé y était rentrée déjà depuis quelque temps. Elle n'avait plus eu d'autre pensée depuis qu'elle avait vu l'Archevêque son frère lui refuser, même à titre exceptionnel, l'admission dans la Société du Cœur de Marie de quelques âmes qui le désiraient ardemment. « Soyez

constante et courageuse, lui avait alors écrit le P. de Clorivière. Mais que cette constance et ce courage soient réglés par la prudence. Ne précipitez rien, mieux vaut attendre avec patience que de rompre en se hâtant. Vous avez de bonnes raisons, mais il faut au moins qu'on paraisse les goûter ». La sainte Mère sut, en effet, ne rien rompre et, usant de ce délicat savoir faire qui pouvait se mesurer avec la savante habileté du Prélat, elle lui fit accepter son départ. Après un arrêt à Lyon, elle revint directement à Paris, sans pouvoir se rendre aux appels qui lui venaient de Besançon.

Dans la capitale, des filles l'attendent, dont quelques unes la connaissent peu ou point. Longtemps après, l'une d'elles, M<sup>me</sup> de Saisseval, aime à narrer la joie de ce retour, et elle nous confie, avec sa charmante candeur, que cette joie pour elle ne fut pas sans quelque réserve. Nouvelle venue de la famille quand la première Mère était partie pour la Provence, elle en avait eu à peine quelques entrevues, et elle se trouvait si bien de ses rapports avec M<sup>me</sup> de Carcado, qu'elle ne souhaitait pas autre chose. Cependant elle ne tarda point à éprouver, comme ses sœurs, l'exceptionnelle influence qui suavement, discrètement, prenait les âmes pour les tourner vers Dieu Seul. Se rappelant les énergiques leçons de M<sup>me</sup> de Carcado, M<sup>me</sup> de Saisseval écrit : « La vue seule de Mère de Cicé m'en disait bien plus encore ».

Impondérable, insaisissable comme un parfum, mais pénétrante et efficace, l'action de la première Mère sur la Société naissante est faite surtout de ses exemples et de la force mystérieuse d'une vie cachée en Dieu avec J.-Ch. crucifié. Cependant elle donne aussi l'enseignement qui répond aux actes, elle conduit puisqu'il le faut, et avec une fermeté qui ne tient pas compte de ses craintes intimes. Elle continue, en ces jours où l'Institut est encore à ses débuts, de prendre par elle-même un soin particulier de celles qui entrent dans la carrière, de celles surtout qui doivent ensuite guider les autres. C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Saisseval a été initiée par elle aux pratiques de la pauvreté, ainsi que M<sup>me</sup> de Carcado n'oubliera jamais



la leçon d'obéissance qu'elle reçut un jour. « C'est le bout du monde », s'était-elle exclamée en abordant un domicile où elle devait résider porte à porte avec Mère de Cicé. Et celle-ci de répartir doucement : « C'est moi qui vous l'ai choisi ». Le mot avait suffi, il partait d'un cœur qui ne vivait plus que de la Volonté divine, mais aussi en quel cœur généreux il était tombé !

Des auxiliaires qui l'entourent, de celles qui devront plus tard assumer des responsabilités dans la formation des sujets, la Supérieure générale veut une haute idée de cette office, un soin constant de mettre en œuvre les moyens nécessaires, et elle en signale deux qui renferment les autres : la pleine et intime connaissance des règles à faire pratiquer, et l'étroite union de l'instrument à la main du divin Ouvrier qui seul, en réalité, forme l'âme religieuse. Cueillons, dans une de ses instructions, ce passage qui s'adresse aux maîtresses des novices : « De cet emploi important dépend en grande partie le bien de la Société. Il demande de celle qui l'exerce le plus grand soin, une étude particulière des règles, une vigilante attention et une intime union avec Notre-Seigneur. A mesure que nous serons plus unies à Lui, nous serons plus propres à faire avancer les autres. C'est le grand secret de la vie spirituelle. Chassons de nos entretiens les pensées inutiles pour nous occuper de Jésus-Christ ! Ces considérations allumeront dans les cœurs le feu de l'amour divin. Elles nous exciteront à tous les sacrifices pour la sanctification des âmes. Nous ne verrons rien au-dessus d'un emploi qui nous est donné pour coopérer, autant que notre faiblesse le permet, aux desseins du Seigneur sur les âmes qu'il appelle à la haute dignité de ses épouses. Nous devons nous y appliquer comme font les personnes chargées de l'éducation de filles de roi destinées à épouser des princes de ce monde. Et certes la différence est grande, autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre ».

A toutes ses filles en général, elle demande une juste appréciation de la fin de la Société, elle y insiste comme si elles craignait qu'on en perde de vue la valeur. « Avez-

vous bien songé, dit-elle, à quoi nous engageant les vues de Dieu à notre égard? La grandeur d'un pareil dessein aurait de quoi nous effrayer si nous ne comptions sur la grâce ».... La Société est née en des jours mauvais, elle est faite pour de tels jours, et « ces jours mauvais, dit sa fondatrice, demandent de grands courages et de grandes vertus.... Filles du C. de M., ne devons-nous pas ressentir comme Elle les outrages de son divin Fils? Pour quelle autre chose le Seigneur nous retient-il au milieu du monde? »

Mais pour remplir ce rôle réparateur et apostolique au milieu même du monde, combien devront-elles être séparées du monde, et non seulement, dit Mère de Cicé « du monde ennemi de J. C., mais du monde qui ne se gêne pas avec Dieu ». L'expression vaut d'être soulignée, et aussi l'énergie des termes qui s'opposent aux illusions et aux vains prétextes de l'esprit du monde. « Raidissons-nous, mes sœurs, contre de semblables prétextes. Attachons-nous à J. Ch. comme à notre unique Maître, aux saints comme à nos modèles, à Dieu comme à notre seul Juge. Vivons de la foi, professons-la sans crainte de paraître nous distinguer. Distinguons-nous, s'il le faut, pour mériter d'être un jour distinguées par Celui qui nous reconnaîtra comme siens devant son Père. Nous ne devons rechercher que le regard de Dieu. Que d'autres soient, comme on dit, des gens de la circonstance ; nous serons, nous, des gens de principes, ceux du S<sup>t</sup> Evangile, que notre profession nous fait suivre de plus près que les simples fidèles ».

Plus encore que d'autres, les âmes appelées dans cette voie ont besoin d'une force à la fois très puissante et très intime, car il leur faut avancer sans certains appuis extérieurs, et Dieu permettra parfois qu'elles se trouvent comme seules dans des heures difficiles, mais quelqu'un est avec elles et son amour sera leur force. « L'amour de N. S., leur dit Mère de Cicé, est la vie même de la Société. Il est pour chacune de nous la vie, l'excellente vie, dont elle doit vivre plus que de sa vie naturelle. Il est au commencement comme la meilleure marque de notre voca-

tion, il est au terme comme le sommet de la perfection. Et tout l'ouvrage de la Grâce est de faire de cet amour l'âme de toutes nos actions, jusqu'à ce que nous n'ayons plus, comme l'Apôtre, d'autres sentiments que ceux de Jésus et que son Cœur, pour ainsi dire, soit passé dans le nôtre »,

Celle qui s'exprime ainsi n'a-t-elle pas tracé sans le savoir son propre portrait? Ce qu'elle vient de dire ne se réalise-t-il pas en elle? Le Cœur de J. Ch. n'a-t-il pas en toute vérité passé dans le cœur de sa servante, ce cœur qui est tout amour pour Lui et tout amour pour le prochain?

Elle se consume de cet amour et des travaux qu'il lui inspire. Elle s'est tant donnée pour le bien de ses filles dès son retour à Paris, tant oubliée pour le service de tous, qu'au bout de quelques mois ses forces ont de nouveau trahi son courage. Le mal qui la mine depuis longtemps, et surtout depuis sa détention, prend, au printemps de 1804, une marche inquiétante. Elle-même écrit à M<sup>lle</sup> Chenu, le 27 Avril : « Mon état me met aux portes du tombeau, et pour peu qu'il continue quelque temps, je ne puis pas aller loin. Dans cette extrémité, j'ai besoin plus que jamais du secours de vos prières pour m'obtenir les grâces nécessaires, surtout celle qui renferme toutes les autres, une conformité entière à la volonté de Dieu ». Et comme si peut-être cette lettre était un dernier adieu, elle se termine par ces mots : « Je ne veux former avec vous qu'un cœur et une âme, pour le temps et pour l'éternité, dans les cœurs sacrés de Jésus et de Marie ».



## XIII

### CRUX FIDELIS

Après sa longue absence, le Père de Clorivière n'a pas repris son domicile de la rue de Vaugirard, mais un petit appartement dans l'ancienne maison des Frères ignorantins, rue Notre-Dame des Champs, en face de la rue de Fleurus, immeuble qui depuis a disparu. De là, il pourra discrètement communiquer avec la rue de Mézières, chose qui lui importe avant tout. Il se trouve du même coup à deux pas de cette maison et de cette église des Carmes, si pleines de précieux et sanglants souvenirs, que vient de racheter M<sup>me</sup> de Soyecourt. Toute jeune religieuse au Carmel de la rue de Grenelle, elle a connu l'ancien Jésuite, et elle le retrouve aux époques les plus graves de son admirable existence. A l'autre extrémité de la rue Notre-Dame des Champs, qui est alors presque la campagne, le Monastère de la Visitation de la rue du Bac s'est reconstitué dans un asile provisoire. Thérèse de Gonzague s'y console d'avoir échappé au martyre du sang, en se livrant plus généreusement que jamais à celui de la vie commune ; et son frère est là, tout près, pour l'y encourager en redisant une de ses maximes familières : « La volonté de Dieu vaut mieux que tout ». Lui aussi n'a-t-il pas été frustré dans ses désirs de rendre témoignage à J. Ch. ?

Absorbé par le service des âmes, dans les premiers temps de son retour dans la capitale, le Père de Clorivière, dès qu'il le peut, se réserve un certain temps pour une œuvre qui lui tient à cœur : revoir et compléter ce qui concerne les règles des deux Sociétés. Il a commencé et il espère poursuivre tranquillement ce travail, il peut croire que la Police, mise alors sur les dents pour d'autres

objets, ne s'occupe nullement de lui. On avait semblé l'oublier, on le guettait. Dressés par leur maître, les agents du Ministère de la police étaient habiles à mener sans bruit leurs investigations et à créer, autour de ceux qu'ils tenaient presque dans leurs filets, une sorte d'atmosphère de fausse sécurité. Un des premiers actes de Fouché, quand il s'était retrouvé au ministère après deux années de disgrâce dorée, avait été de ressaisir les affaires restées plus ou moins en sommeil. C'est ainsi que le 8 Germinal, an XII (Mars 1804) le Ministre rappelle dans une lettre au général Moncey, Inspecteur général de la Gendarmerie, les dénonciations faites au sujet de l'abbé Picot de Clorivière après l'attentat du 3 Nivôse ; il croit savoir que cet ecclésiastique a séjourné à Aix et il poursuit : « Le Premier Consul, auquel j'ai communiqué ces renseignements, m'a donné ordre de faire arrêter Picot Clorivière. Je vous invite donc, Général, à charger un officier sûr et intelligent de vérifier si cet abbé est encore à Aix, et il devra, dans ce cas, prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de sa personne et de ses papiers et le faire conduire auprès de moi ».

Dès le lendemain, le général Moncey répond avec zèle que, pour mieux assurer cette arrestation, il « envoie ses ordres par un courrier extraordinaire ». On ne tarde pas à répondre que l'abbé Rivière n'est plus à Aix, on croit qu'il doit revenir pour des prédications. On a su que des lettres lui étaient adressées à Paris. Adroitement, un fonctionnaire d'Aix s'est présenté chez une personne de cette ville, porteur d'une lettre qu'il a demandé de faire passer à l'abbé Rivière, et il a vu qu'on complétait l'adresse : Maison des Frères, rue Notre-Dame... à Paris. Désormais la découverte du proscrit n'est plus qu'un jeu, et l'ordre donné au Préfet de Police, le 6 Floréal, aux fins de recherches et d'arrestation, ne peut tarder à se réaliser. Au soir du 4 Mai, le Père de Clorivière, dans son tranquille appartement de la rue Notre-Dame des Champs, vient de terminer son explication latine du Sommaire, destinée aux prêtres de la Société du C. de J. Le lendemain matin, fête de St Pie V, et au calendrier ré-

publicain 15 Floréal de l'an XII, dès la première heure, la Police pénètre chez lui, fait main basse sur tous ses papiers et l'emmène à la Préfecture de Police.

Une autre arrestation est ordonnée qui doit s'exécuter le même jour, dans le même temps ; et à cet effet une descente de Police a lieu rue de Mézière. Là, dans la maison de M<sup>me</sup> Guillemain, M<sup>elle</sup> de Cicé a son appartement. Elle y languit à cette époque dans un état qui, a-t-elle écrit huit jours auparavant, la met « aux portes du tombeau ». Quand les agents de la force publique se présentent au nom de la loi, elle est au lit et son médecin, M<sup>r</sup> de Jussieu, se trouve à son chevet assisté d'un de ses confrères du nom de Marmier. Tous deux déclarent que son état ne peut permettre de la transporter. Néanmoins ses papiers sont aussitôt saisis, et un agent est laissé à son domicile en attendant de nouvelles instructions. Le lendemain soir seulement, la malade sera délivrée de cette présence et les vexations n'iront pas plus loin. L'examen de ses papiers à la Préfecture de Police a donné un résultat absolument négatif, l'interrogatoire du P. de Clorivière n'a rien fourni qui puisse servir contre elle ; l'interner de nouveau est actuellement impossible et serait chose odieuse devant l'opinion publique : on la laissera donc tranquille, au moins en apparence. Le compte rendu du Préfet de Police insiste sur son état de maladie et de faiblesse, et sous cette insistance, on sent de la pitié. Fouché et Réal ne songent guère qu'à surveiller cette victime à demi mourante, ils donnent des ordres en conséquence.

Si l'affaire en reste là de ce côté, en ce qui concerne le Père de Clorivière elle va suivre un cours qu'aucune loi n'a prévu. Dès le jour de son arrestation, 5 Mai, le prévenu a comparu devant le Préfet de Police. Après l'interrogatoire d'identité, Dubois lui a demandé « ce qu'il a fait autrefois et sous quel rapport il est employé dans le culte » ? — « J'ai été et je suis encore Jésuite » se plaît à répondre le fils de St Ignace : « je ne me donne point cette qualité, parce que les jésuites ne sont pas encore reconnus en France ». Suit une brève énumération des diverses étapes de sa vie, mais le scribe qui relève les ré-

ponses y a mêlé des erreurs de dates <sup>(1)</sup>. Puis vient l'affaire du 3 Nivôse et l'insistance porte d'abord sur le domicile occupé à cette époque, non sans que Dubois use du subterfuge de nommer un lieu pour en faire dire un autre. « Je répondrai pour ce qui me regarde, non pour ce qui regarde les autres, a déclaré dès le début l'homme de Dieu ». En ce qui touche son neveu, il se contente d'affirmer « qu'il le voyait rarement, et il ne dira pas où ». — « Mais qui donc est venu vous chercher pour confesser quelqu'un rue des Prouvaires ? » — « Je n'ai rien à dire là dessus et je ne dirai rien », répond à deux reprises le prêtre, malgré le ton comminatoire qu'affecte alors le Préfet de Police.

Les questions portent ensuite sur les lieux où le prévenu a résidé après le 3 Nivôse, pour en revenir encore à la confession de St Régent. Le P. de Clorivière jugeant qu'il peut à ce moment se mettre seul en cause, répond : « Ce ne serait point un crime de prêter mon ministère dans un temps ou lieu quelconque à un individu que je ne connaîtrais pas, que je n'aurais jamais vu, et s'il y avait pour moi un danger à le faire, c'est plutôt un acte héroïque, qu'on ne pourrait me reprocher ». Aux fatigantes questions qui voudraient lui faire dire qu'il connaissait St Régent avant de le confesser, qu'il connaissait Carbon, et qu'il l'a recommandé à M<sup>elle</sup> de Cicé, le Père est à l'aise pour opposer toujours la même affirmation : « Jamais ni vu, ni connu, ni entendu leur nom que dans les journaux ». Les autres réponses sont équivalentes.

Le Préfet de Police, à bout d'artifices sans résultat, va passer à un autre genre d'affaire : « Quelle est la Société dont vous êtes le fondateur ? » Et le fondateur, en quelques mots précis, donne l'idée générale de cette « association non claustrale, dont le but est de joindre la perfection de l'état de chacun de ses membres à la perfection évangélique ». Il ajoute : « C'est un projet dont vous trouverez un aperçu imprimé dans mes papiers ».

Ses papiers sont là, en effet, dans un coffre. Les deux jours suivants on en fait à la Préfecture de police l'objet d'un premier examen en présence du prévenu lui-



même, et de nouvelles questions lui sont adressées, dont nous ne possédons pas la minute. En rendant compte du premier interrogatoire au Grand Juge, Ministre de la Police générale, le Préfet de Police fait remarquer que l'abbé de Clorivière « s'est circonscrit dans un système de défense dont on n'arrive pas à le faire se départir » (1).

Fouché, avec son génie de policier et son âpre tenacité, va-t-il tenter d'autres moyens pour faire parler un homme dont la capture lui avait tenu si à cœur? Rien de tel. Le compte rendu de Dubois a dû le fixer sur le caractère du prévenu et sur l'impossibilité de trouver matière à condamnation. Ce sera le P. de Clorivière qui, fort de son innocence et de son bon droit, et voyant qu'il n'en est pas tenu compte, prendra l'initiative d'adresser un jour à son « Excellence, le Ministre de la police » ces nettes affirmations : « Je n'ai à me justifier d'aucun délit. On n'en a produit ni pu produire aucun contre moi. Le soupçon qu'on eut que j'avais quelque connaissance de l'affreux complot n'étant fondé que sur les liaisons de parenté que j'ai avec un de ceux qui sont présumés ou trouvés coupables, il suffit pour le dissiper qu'on sache et que j'atteste, comme je le fais devant Dieu : que je n'ai rien su du complot, que je n'en eus connaissance que par la voix publique et seulement après son exécution, que j'ai frémi en l'apprenant, que si mon neveu a eu le malheur de tremper dans cette horrible affaire, il me l'a laissé tout-à-fait ignorer, que je le voyais bien rarement et peut-être jamais sans lui parler de la soumission qu'on doit au gouvernement actuel. Enfin que je n'ai rien su, ni connu aucun de ceux qui ont été traduits en jugement pour cette affaire, que je ne leur ai ni parlé, ni écrit, ni eu avec eux aucune relation. Cela répond et obvie à tout ; et je ne crois pas, après cela, qu'il puisse rester à qui que ce soit aucune apparence de soupçon à cet égard. »

La même affirmation est résumée en peu de lignes dans une lettre au Conseiller d'État, Réal, chargé de la police intérieure de l'Empire, en date du 8 Messidor an XII. Ces déclarations sont datées de la prison de la Force, où

la laide voiture cellulaire a transféré, le 8 Mai, le serviteur de Dieu. Le vieil hôtel, jadis princièrement occupé, qui s'était vu transformer en lieu de détention, avait au siècle précédent, la réputation d'offrir un séjour assez doux à une clientèle d'endettés. Mais au temps dont nous parlons, il est, paraît-il, particulièrement redouté des prisonniers, à cause de la rigueur de son régime disciplinaire et de l'état sordide de ses vétustes locaux. Laurence Paumier a fait sans retard, pour porter à son maître ce qui peut lui être nécessaire, une demande qui est revenue du Ministère de la Police avec la mention « ajourné ». Cependant les siens pourront, un peu plus tard, correspondre discrètement avec lui. Au bout de six semaines, en effet, de son cachot il écrit : « Ce que je souffre est assez peu de chose. S'il plaît au Seigneur de m'envoyer de plus grandes peines et humiliations, comme j'en ai quelquefois la vue, il me donnera dans sa miséricorde plus de grâces pour m'aider à les supporter, non seulement avec patience, mais avec joie... Cette croix nous est commune, recevons-la de la main de notre Père, c'est lui qui nous l'envoie pour des desseins qui tendent à sa plus grande gloire, et au plus grand bien de ceux qu'il aime... Le divin Chef des élus a paru succomber sous les coups de ses ennemis, ceux-ci ont triomphé, ses amis ont été dans les larmes ; mais c'est en paraissant succomber qu'il est entré dans sa gloire... Quand nous serions traités de la même manière, aurions-nous à nous plaindre ? Peut-il y avoir pour nous de sort plus honorable que celui qui nous donne plus de ressemblance avec Jésus souffrant et humilié ».

Cependant des démarches ont été tentées en vue de sa libération, mais sans succès, et voici comment il en accueille la nouvelle : « J'ai béni le Seigneur de ce qu'Il me donnait l'occasion de lui renouveler mon sacrifice. On obtient toujours ce qu'on désire, quand on veut tout ce que Dieu veut, et comme Il le veut » Privé de son grand trésor, le sacrement de l'autel, il redit : « La croix tient lieu de tout ».

Pendant que le vénérable vieillard souffre sans se plaindre, on procède à un plus complet examen de ses

papiers, qui sont cependant de nature et d'étendue à décourager les investigations. Il est curieux de relever ce qui a retenu l'attention, en lisant les notes provenant du Ministère de la police. L'une concerne les lettres adressées au prévenu. « Tout en elles exprime, en faveur de Clorivière, la déférence la plus absolue et la résignation la plus entière. Les sentiments qu'on lui témoigne vont jusqu'à la vénération. On ne connaît pas de plus grande joie que de le posséder ou d'être dirigé par lui. Il est consulté sur la moindre démarche, on lui demande des éclaircissements sur le moindre doute ; l'obéissance à ses avis ne trouve aucun obstacle ; cette dernière vertu est une des conditions les plus expresses du règlement qui constitue ses sociétés ; il la regarde même comme si essentielle, qu'il n'hésite pas à déclarer à un novice, en qui d'ailleurs il reconnaît beaucoup de mérites, puisqu'il le croit fait pour remplir un jour les premières dignités dans l'Église, que sa conduite est si peu conforme à l'obéissance qu'il en résulte que son esprit n'est pas propre à la Société, et qu'il est appelé à un autre état, peut-être plus parfait, mais dans lequel une si grande obéissance n'est pas nécessaire ».

Une seconde pièce a pour titre : « De la nature des deux Sociétés dont Clorivière paraît le fondateur. Voici ce qu'il en dit lui-même dans un projet de lettre au Pape qu'il a écrite de sa main et qu'il date du 4 Septembre 1800 : « Si d'autres sociétés nous ont en cela prévenus, nous en ressentons la joie la plus vive ; reconnaissant comme elles St Ignace pour père, nous nous félicitons d'avoir avec elles l'union la plus intime.... Nous nous ferons toujours un devoir de leur céder le premier rang et nous nous croirons heureux qu'il nous soit permis de combattre sous leurs ordres.... jusqu'à ce que le temps soit venu où, comme des filles reconnaissantes, elles pourront rendre à leur Mère les bons offices qu'elles en ont reçus ».

Une autre feuille volante porte ces lignes : « Il paraît que Clorivière, qui reconnaît St Ignace pour père, s'occupait aussi du rétablissement des Jésuites, qu'il était en correspondance à ce sujet avec tel ou tel disciple de

Loyola dont l'un lui écrit de Vienne et l'autre de Rome. — Mettre les noms et copier ce qu'il peut y avoir dans ces lettres de relatif aux espérances ou craintes qu'on éprouve sur ce prochain rétablissement, tant de la part du St Père que des Puissances ». Avec ces notes, on a eu soin de retenir un « Aperçu des deux Sociétés » imprimé, et la Police s'est chargée de nous garder la formule des vœux, telle que le P. de Clorivière l'avait écrite après l'approbation de Pie VII (').

Enfin le dossier contient une longue lettre de M<sup>r</sup> d'Auribeau, celle dont déjà nous avons cité quelque chose. Le correspondant romain y enveloppait d'un style amphigourique à souhait ce qu'il voulait dire pour le service des deux Sociétés. Il parlait aussi de la lettre remise par Bernier, en Décembre 1800, aux deux envoyés de la Société du C. de J., lettre qui, on s'en souvient, insistait près de Pie VII en vue de la conclusion du Concordat. Bernier s'était plaint de n'avoir rien reçu en réponse à cette lettre, et M<sup>r</sup> d'Auribeau l'ayant appris, lui a fait parvenir une missive complimenteruse, où on lit en particulier : « Je recueillis respectueusement les expressions touchantes de sensibilité du St Père à votre égard, après la lecture de la belle lettre latine que vous lui aviez adressée, et je n'ai pas oublié le passage frappant où votre vérité sacerdotale lui garantissait *Protoconsulis mentem* en faveur de la religion catholique. Ce passage n'aura pas peu contribué, sans doute, à accélérer les opérations de sa conciliante sagesse ».

Ce passage, intéressant au point de vue historique, ne semble pas, à première vue, de nature à être de quelque portée en ce qui concerne le cas du P. de Clorivière ; peut-être cependant ne sera-t-il pas négligeable de le rapprocher bientôt d'autres indices. Mais enfin, tout cela n'a plus rien à voir avec l'affaire de la Machine infernale, et ne présente quoi que ce soit qui justifie l'internement d'un homme dont les écrits, de quelque genre qu'ils soient, le montrent uniquement occupé du bien de la religion. Il y a là de longs commentaires d'Écriture Sainte, dont quelques-uns en latin, et il est fort probable qu'on aura employé à les déchiffrer tels de ces prêtres défroqués, dont la Po-

lice se faisait alors de tristes et souvent trop zélés auxiliaires. En ce cas, qu'ont pu penser ces dévoyés en rencontrant, à travers ces pages, une âme sacerdotale qui s'y révèle si ferme dans sa doctrine, si haute dans ses vues ? La leçon a-t-elle paru insupportable, ou bien a-t-elle touché quelques cœurs ? On sait seulement qu'un de ces chercheurs a enfin fait une trouvaille, et le détenu en est informé. « J'ai vu hier M<sup>r</sup> Crétet. Il m'a dit qu'on cherche dans mon apocalypse des rapprochements avec la Machine infernale. Qu'on me les montre, j'y répondrai sans peine. On ne pourrait tout au plus en imaginer que dans la seconde partie, et elle était finie en 1795 ». Le manuscrit lui-même porte cette date.

\* \* \*

La lettre citée tout à l'heure est du mois de Septembre et datée du Temple, où on a transféré le prisonnier après un peu plus de trois mois. C'est un adoucissement à sa détention, c'est plus d'air et de lumière, c'est une facilité plus grande de communiquer avec quelques personnes. Ce n'est pas la liberté. Au lieu de s'escrimer en des rapprochements qui ne tiennent pas debout, les éplucheurs des écrits du P. de Clorivière auraient pu, s'ils y avaient mis quelque impartialité, relever maints passages où il montre sa ferme intention de ne se mêler jamais aux affaires d'ordre purement politique, même pour en disserter, celui-ci par exemple : « Il n'est pas de notre ministère d'influer sur les affaires politiques. Nous devons nous accommoder, pour notre conduite extérieure, selon les règles de la prudence chrétienne, aux changements qui, par une disposition de la Providence, arrivent dans les états où nous sommes ». Mais ce ne sont pas des motifs de libération que les gens commis à la besogne en cours se sentent chargés de découvrir. Ils savent que le Maître a ses raisons d'immobiliser dans les geôles d'État toute une catégorie de personnages, détenus par mesure de haute police, catégorie qui, dans les comptes rendus présentés à l'Empereur, est ainsi désignée : « Détenus non jugés,

et non traduits en jugement, dans la crainte de les voir acquittés faute de preuves juridiques ». C'est clair, c'est cynique même, et nous voyons où se classe le cas de notre prisonnier.

Mais pourquoi Fouché va-t-il maintenir si obstinément ce prêtre sous les verrous ? Satisfaire sur l'oncle de Limoëlan, la vindicte de Bonaparte à laquelle le neveu a échappé ? Sans doute. Mais l'étude attentive des faits dénote encore tout un ensemble de motifs, en rapport avec la politique et les procédés habituels du Ministre de la Police. Et d'abord il suffit qu'un prêtre soit « ultramontain » pour lui être suspect, et l'Abbé de Clorivière se montre bien tel ; tout s'accorde pour témoigner de son souci d'union étroite avec le St Siège. Il y a pire, il est Jésuite, il l'a lui-même déclaré dans son interrogatoire, et Jésuite dont la correspondance de Vienne et de Rome révèle son désir du rétablissement de la Compagnie en France. Cela seul a suffi pour que, selon la note de Police déjà citée, on dresse l'oreille et on s'inquiète d'en savoir plus long. Les Jésuites, le rétablissement de la Compagnie, c'est précisément le cauchemar de Fouché, il n'en veut à aucun prix. Ce Jésuite, auquel Dubois avait fait précédemment l'honneur de le qualifier de « fanatique le plus dangereux de France », paraît maintenant d'autant plus dangereux que le dépouillement des lettres à lui adressées a montré, nous avons vu comment on le souligne, l'influence qu'il exerce sur ceux qui recourent à lui. Raison de plus, cela va sans dire, pour le tenir à l'ombre. Nous comprenons ainsi comment, tout cela réuni, la cause est jugée sans jugement. (1)

Sur un point spécial, les griefs soulevés contre le P. de Clorivière présentent une contradiction, à première vue peu explicable. On lui a demandé plusieurs fois s'il acceptait le Concordat, on a même manifesté de sa réponse très affirmative une surprise que ne justifient en rien ni ses écrits, pleins en tous temps de soumission au Souverain Pontife, ni sa conduite qui n'en est pas une moindre preuve, particulièrement par rapport au Concordat. Il y a tout lieu de penser qu'on n'eut pas été fâché de faire

passer ce prisonnier pour un anti-concordataire, vis-à-vis des hautes autorités ecclésiastiques qui s'intéressaient à sa situation, à commencer par l'Archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> de Belloy. Vers la fin de l'année 1804, M<sup>gr</sup> d'Aviau, archevêque de Bordeaux, à qui on a dû faire entendre ce singulier son de cloche, mais pour qui le P. de Clorivière n'est pas un inconnu, va le visiter au Temple et remet ensuite au Ministère une note où il atteste la parfaite soumission du détenu au Concordat. Cette démarche reste d'une entière inefficacité, en dépit du rappel d'un des chefs de la Police favorable à la libération. Un sec « Ajourné » s'inscrit en marge.

De la soumission au Concordat, Fouché n'en a cure. Ce Concordat, il l'a combattu dans les conseils de Bonaparte, en faveur du maintien d'une église constitutionnelle ; une fois le fait accompli, il est trop habile pour ne pas faire montre d'un certain zèle concordataire, qui a surtout pour objet de tirer parti de tout ce qui, dans le Concordat, lui paraît propre à asservir l'Église de France. Pour y travailler sans bruit il n'aime pas les gêneurs ; « l'ultramontain » qu'il a envoyé au Temple en serait un, et un qui en sait trop sur ces premières négociations où le gouvernement semblait prêt à favoriser le catholicisme, plus sincèrement qu'il ne l'a fait depuis. Les allusions de M<sup>r</sup> d'Auribeau dans sa correspondance, d'autres indices encore dénotent, en effet, que le P. de Clorivière a su bien des choses, et ne peut manquer de se rendre compte des déviations que le Ministre de la Police tend obstinément à promouvoir. Celui-ci donc n'a garde de relâcher un homme chez qui tout révèle, point du tout une opposition quelconque au Concordat, mais un caractère que rien ne fait dévier et un attachement à l'Église qui pourrait bien éclairer et affermir d'autres esprits. Que ce vieux prêtre reste donc là où il est !

Il restera là longtemps, le vieux prêtre, mais toujours aussi tranquille que s'il était chez lui, et, pour encourager les siens, il fait passer ainsi de ses nouvelles : « Elles sont bonnes, très bonnes, d'autant meilleures que le Seigneur me donne quelque part, quoique bien légère, à son Calice.

J'ai la consolation de pouvoir me rendre le témoignage que je suis tout à fait étranger à l'affaire qui a motivé ma détention, et je crois pouvoir l'attribuer, en grande partie, à la malice de celui que l'Évangile appelle le Prince de ce monde. Il a cru, sans doute, détruire l'œuvre que le Seigneur nous a confiée, mais nous savons que le propre de la Sagesse divine est de faire servir à ses desseins les moyens qu'on emploie pour les détruire. Que cela relève notre espérance et nous anime d'un nouveau courage, pour poursuivre ce que nous avons entrepris uniquement pour sa gloire et pour notre avancement. Si le Seigneur veut se servir un jour, dans les temps les plus fâcheux, de ces petites Sociétés, comme nous avons lieu de l'espérer, il n'est pas douteux qu'elles doivent être en butte à bien des orages et donner à l'Église des martyrs, comme elles ont commencé à le faire étant à peine au berceau. Il est donc bien juste et convenable qu'elles soient persécutées dans ceux dont il a plu à Dieu de se servir pour les former. C'est pour nous un grand sujet de joie, pour vous un grand sujet d'espérance ».

Une telle confiance, un si imperturbable abandon, ne pouvaient s'aider d'aucun motif, si légitime qu'il fut, du côté de ce monde. Sur qui s'appuiera l'œuvre entreprise, maintenant que son fondateur est sous les verrous ? Les amis les plus dévoués seront bien impuissants, à commencer par M<sup>sr</sup> de Pressigny, celui dont Dieu avait fait au début le principal protecteur des Sociétés naissantes et à qui Pie VII avait confirmé ce rôle. Maintenant il n'a plus aucune juridiction et est tenu à une grande réserve. Parmi les évêques en fonction, nul ne peut, en réalité, veiller sur les deux familles. Il faut, en vérité, compter sur Dieu seul. Et c'est ce que fait, sans fléchir, son fidèle serviteur.

Il a commencé la lettre citée tout à l'heure et qui est d'octobre 1804, en disant que ses nouvelles sont très bonnes, mais cette expression ne s'appliquait point à sa santé qui alors, au contraire, était altérée par les rudes premiers mois d'emprisonnement. « Le vieil édifice tombe en ruines, avoue-t-il, à la même date ; une crevasse est



à peine réparée qu'il s'en forme une nouvelle ; réjouissons-nous en, nous attendons une meilleure habitation dont nous ne pourrions jouir que quand celle-ci sera tout-à-fait à bas ».

Le Temple cependant ne sera pas son tombeau, si longtemps qu'il doive y résider. Ce lieu historique a vu au cours des siècles, des événements fort divers. Le vaste domaine des Templiers a passé, après leur suppression, aux mains de l'ordre de Malte. Séparée d'autres constructions de différentes époques, la Tour féodale se dresse haute et sévère, bien faite pour servir de prison. Elle était depuis longtemps déserte quand on y enferma Louis XVI et la famille royale. D'après un mémoire, la chambre même qu'avait occupée le monarque, devint le lieu de détention de notre prisonnier. Mais il devra, durant les premières semaines, partager cette pièce avec un autre, car les pensionnaires du Ministère de la Police étaient nombreux. Il leur fallait même subir mille choses fort incommodes. L'une des plus éprouvantes était la présence, dans les vieilles murailles, d'un pullulement d'insectes, contre lesquels on avait grand peine à se défendre à peu près.

Quels que soient les inconvénients de sa demeure, en homme habitué aux vicissitudes et aux changements de toutes sortes, le P. de Clorivière a tôt fait de se créer au Temple une vie qui, comme partout, sera toute de prière et de travail. Et puis, l'Ami fidèle par excellence, Jésus Lui même, n'a pas tardé à venir partager sa captivité. Des cœurs dévoués savaient trop bien quelle serait la grande privation du captif, pour que leur premier soin n'ait pas été de lui procurer le don Eucharistique. Il y fallait des autorisations faciles à obtenir de l'Archevêché pour un tel cas, mais aussi des précautions mal aisées à réaliser. Tout cependant put se faire et se continuer, sans que jamais rien de fâcheux soit venu empêcher les visites du Dieu anéanti à son pauvre serviteur. Confié par un prêtre, ordinairement M<sup>r</sup> Bourgeois, aux mains tremblantes de Filles du Cœur de Marie, le précieux dépôt arriva toujours.

Ce n'était pas à Mère de Cicé que la consolation était

réservée de se faire le porte-Christ de la prison. Nous l'avons laissée dans un état de maladie qui, croyait-elle, ne tarderait pas à la conduire au terme et qui a été l'obstacle providentiel à une nouvelle arrestation. Dieu a voulu la garder à la famille privée de son Père, et Il lui rend des forces contre toute attente. Après des émotions qui, semble-t-il, auraient dû l'achever, on la voit comme revêtue d'un courage surnaturel, pour faire face aux circonstances. Dès qu'elle a connu l'emprisonnement du P. de Clorivière, la vaillante Mère a réuni son conseil, donné des instructions précises, et désigné M<sup>me</sup> de Carcado pour établir et assurer les relations avec le captif. Quant à elle, la prudence lui commande de ne point tenter de pénétrer au Temple, et il faut se borner à une correspondance qui devra être telle que, si elle tombait en d'autres mains, elle ne puisse rien compromettre. Aussi les lettres du P. de Clorivière, au début surtout, ne touchent d'ordinaire qu'en termes voilés et incomplets aux affaires de la Société. Celles-ci se traiteront surtout de vive voix par l'intermédiaire de M<sup>me</sup> Carcado.

Accompagnée de M<sup>lle</sup> Anger ou de quelqu'autre, l'assistante fait régulièrement le long chemin qui sépare la rue de Mézière de l'enclos du Temple, alors assez isolé. Les deux femmes ont marché en silence et le cœur en adoration. Ce vulgaire panier que porte l'une d'elles vaut un tabernacle. Et il va falloir qu'en arrivant elles le déposent au greffe, elles ne peuvent le remettre directement au destinataire. Lorsque celui-ci arrive à la grille du parloir avec sa gravité religieuse, on se croirait dans un monastère. Malgré des voisinages souvent gênants, M<sup>me</sup> de Carcado expose les questions dont elle est chargée. Si elles sont de quelque importance, elle voit le Père tracer une croix sur son cœur et se recueillir un instant en silence. Il parle ensuite, « plutôt en exposant le pour et le contre » qu'en tranchant le cas d'un seul mot. Ainsi instruit-il celle qui l'écoute, selon les règles d'une bonne élection. Souvent même, au lieu de formuler l'avis décisif, il tient à en laisser le soin à Mère de Cicé, et il l'encourage dans ses lettres à user avec confiance des grâces

que Dieu lui octroie visiblement pour gouverner le petit troupeau

Le rôle de la première Mère prend en ce temps une importance plus grande du fait de l'incarcération du fondateur. Nous allons les voir tous deux à l'œuvre, dans cette étroite union que rien ne réussit à empêcher car elle est l'œuvre de Dieu. Lui de sa prison, elle de sa retraite toujours suspectée, et parfois de son lit d'infirmité, vont conduire toutes choses à travers des circonstances incertaines et hérissées de difficultés.

\* \* \*

Aux derniers jours de 1804, le Pape est à Paris. Après la proclamation de l'Empire, Bonaparte a voulu être couronné des mains de Pie VII, et Pie VII, en vue du bien de la religion, a répondu à l'appel. Plusieurs avaient cru que ce serait l'occasion d'une large amnistie, il fallut se détromper. M<sup>elle</sup> de Cicé, espérant qu'un mot du S<sup>t</sup> Père obtiendrait la libération du P. de Clorivière, avait préparé une supplique. Ce fut le captif lui-même qui la rejeta, craignant, dans sa vénération pour le Vicaire de J. Ch. qu'il n'eut à essuyer un refus. Par contre, il va faire, de son propre mouvement, un autre genre de démarche. « J'ai cru, écrit-il, le 7 décembre, que je devais travailler à un mémoire latin qu'on ferait parvenir entre les mains de Sa Sainteté. Je rendrais compte le plus succinctement possible de ce qui s'est passé depuis la députation, de l'état présent des Sociétés et de la manière dont j'ai cru devoir agir. Je supplierais Sa Sainteté de me faire savoir ses intentions. Si sa prudence lui suggère de garder le silence, je croirai devoir continuer d'agir comme je l'ai fait ». Au bout de cinq jours, le mémoire est prêt, et M<sup>elle</sup> de Cicé reçoit un billet où il lui est dit, quasi en sorte d'excuse : « Il m'a bien fallu dire un mot de vous, sans cependant vous nommer, j'en ai parlé comme tout le monde. J'ai parlé de moi à peu près comme vous me l'aviez insinué. M<sup>gr</sup> de Namur nous rendra un important service s'il veut bien présenter le mémoire au S<sup>t</sup> Père »,

Charles François Pisani de la Gaude, Evêque de Vence avant la révolution, et transféré au siège de Namur depuis le Concordat, était un docte et saint prélat, déjà au courant de ce qui concernait les deux Sociétés. Son neveu M<sup>r</sup> de Vernègues, attaché d'ambassade, était à ce moment là même un des hôtes du Temple. Le P. de Clorivière parle avec affection de ce jeune homme qui, dit-il, « a déplu au gouvernement on ne sait à quelle occasion. » (1).

L'Évêque de Namur reçut, par les mains de M<sup>lle</sup> de Cicé, le mémoire qu'il se chargea d'appuyer près du S<sup>t</sup> Père. « Je n'en ai gardé qu'un brouillon informe » avait remarqué le P. de Clorivière. Nous pouvons néanmoins, nous rendre compte de ce qu'il était : vraiment la lettre d'un fils qui ouvre son cœur, avec une confiante simplicité, au Père commun des fidèles. D'abord il rappelle l'approbation donnée, près de quatre années auparavant, dans les termes qui avaient été certifiés par les deux envoyés ; ensuite il met sous les yeux du S<sup>t</sup> Père les conditions où se trouvent les deux Sociétés ; il lui faut bien dire quelque chose de ceux qui sont à sa tête. C'est là que, parlant de Mère de Cicé « à peu près comme tout le monde en parle », il la présente ainsi : « Cette digne servante du Christ, cette personne si vénérée de tous les gens de bien, qui conduisait la Société du S. C. de Marie, a été traduite en justice et jetée en prison. Les ennemis de la religion s'appliquaient à sa perte, mais écoutant les prières que les fidèles faisaient pour elle de tous les points de la France, Dieu nous l'a rendue saine et sauve. Le nuage qui enveloppait cette affaire ayant été dissipé, l'innocence victorieuse a brillé du plus vif éclat. Cependant on ne l'a pas laissée reposer en paix, et jusqu'à présent elle est restée en butte aux embûches, Dieu le permettant pour illustrer sa vertu. Moi-même aussi, quoique je ne me sente coupable d'aucune faute, même la plus légère, ni contre la République, ni contre son Chef souverain, j'ai dû échapper par la fuite à un danger imminent. C'est dans les provinces les plus retirées de France que j'ai exercé le ministère

évangélique. Revenu ici, je paraissais en public fort de mon innocence, lorsque le cinquième jour de Mai, fête de St Pie V, je me suis vu jeté dans un lieu de détention. Je n'en suis toutefois nullement attristé, par un bienfait particulier de Dieu et parce que, le dirai-je, je souffre pour J. Ch., ce qui m'est une douce consolation ».

Passant à ce qui concerne les Sociétés elles-mêmes, le fondateur est heureux de dire que dans l'épreuve « les membres ont pris plus de vigueur et de confiance, et il y a eu quelques développements, bien que lents ». Puis vient l'exposé de l'état des choses dans chacun des diocèses où les Sociétés sont établies. C'est là dessus que le P. de Clorivière a voulu surtout attirer l'attention du Souverain Pontife, afin d'être sûr de suivre une ligne de conduite conforme à ses volontés. En effet, les Sociétés restant sous la juridiction des évêques, et ceux-ci se trouvant en face d'un gouvernement qui prend ombrage de toute association religieuse, de quelque forme qu'elle soit, il en résulte, surtout pour la Société du C. de J., une situation incertaine et fâcheuse. Les prélats mêmes qui lui sont le plus favorables, estiment qu'il est de la prudence d'ignorer en quelque sorte cette Société, et que c'est pour elle-même la meilleure manière de protéger son existence. Le Mémoire se termine par ces mots : « Maintenant, que Votre Sainteté dispose de ces deux Sociétés à peine naissantes comme il lui plaît, comme elle le veut. Je me soumettrai volontiers à tout, avec l'aide Dieu, j'espère le faire toujours et je le promets ».

De ce plein abandon, le fondateur donne encore la preuve, quand il écrit à Mère de Cicé : « Ne soyez pas trop ardente à vouloir que le St Père s'explique sur le Mémoire. S'il nous est favorable, comme nous avons tout lieu de le présumer, il ne peut guère le faire connaître dans les circonstances où il se trouve. Ce que nous pouvons attendre de mieux, ce serait qu'il dit, comme en passant, quelques paroles marquant qu'il est toujours dans les mêmes sentiments de bienveillance à notre égard. A cela près, son silence est ce qu'il y aurait de

plus opportun pour nous : 1<sup>o</sup> Parce que l'approbation qu'il a donnée reste dans toute sa force, — 2<sup>o</sup> parce que ce serait un consentement tacite à ce que nous disons dans le mémoire. — 3<sup>o</sup> parce que, s'il, ne nous était pas favorable, il serait naturel qu'il le dit, cela entrant dans les vues actuelles du gouvernement. S'il s'expliquait d'une manière défavorable, nous nous ferions un devoir de nous conformer à ses intentions et d'abandonner une œuvre que nous avons crue jusqu'à ce jour si agréable à Dieu ».

Ce ne fut rien de défavorable, mais au contraire une confirmation de ses faveurs précédentes que Pie VII daigna confier à l'Evêque de Namur, et que celui-ci eut la joie de transmettre. Une autre faveur suivit de près : Mère de Cicé elle-même se vit admise en audience par le S<sup>t</sup> Père. Sans doute ce fut M<sup>gr</sup> Pisani qui la présenta et servit d'interprète. Alors aussi fut remise au Souverain Pontife une courte lettre latine, où le P. de Clorivière épanchait sa reconnaissance. Plus tard, écrivant à un ecclésiastique, il dit s'être servi en ce temps de « l'entremise d'une demoiselle que le S<sup>t</sup> Père honorait singulièrement de sa bienveillance ». Ainsi le cœur du Vicaire de J. Ch. s'était incliné, avec une bonté spéciale, vers l'humble première Mère qui, en cette émouvante minute, portait toute la Société dans son cœur. C'est elle-même qui s'exprime ainsi en écrivant peu après à M<sup>lle</sup> Chenu. Elle lui dit en même temps avec quelle consolation il lui a été donné d'assister à la messe de Pie VII. Comme preuve de sa faveur, le S<sup>t</sup> Père lui a fait remettre « une précieuse relique ».

Tous ces détails apportaient au prisonnier du Temple des joies qui lui faisaient presque oublier sa captivité. « Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance pour M<sup>gr</sup> de Namur, écrit-il, deux ou trois fois. Il nous a rendu un service signalé et que lui seul pouvait nous rendre ». Et s'adressant à Mère de Cicé : « Vous vous montrez aussi, ma chère fille, la digne Mère de l'une et de l'autre Société, et je bénis Dieu de tout mon cœur de nous avoir donné une aussi bonne coopératrice »,

Voici comment ensuite le Père de Clorivière résumait les précieuses assurances reçues : « Un de nos anciens évêques, qui occupe encore un siège, a été l'intermédiaire que la divine Providence nous a ménagé auprès de Sa Sainteté. Ce digne Prélat nous a fait connaître que le Souverain Pontife ratifiait ce qu'il avait fait à Rome en notre faveur, qu'il était satisfait de notre conduite et que nous pouvions continuer ». Un prêtre de la S<sup>té</sup> du C. de J., du diocèse de Besançon, eut la joie d'entendre la même assurance de la bouche de Pie VII, avec lequel il lui fut donné d'avoir un court entretien en italien, alors que le Pape était sur la voie du retour dans ses États. « Cette réponse, écrit Mère de Cicé, était parfaitement analogue à celle qu'il a daigné nous faire ici ». Elle avait dit déjà : « La nouvelle approbation que nous avons eu le bonheur d'avoir du Souverain Pontife pendant son séjour à Paris est pour nous un nouvel aiguillon. Il nous a recommandé la prudence par rapport aux réunions ; mais il ne faut pas cesser de se réunir d'une manière religieuse ; il faut seulement éviter tout ce qui peut faire remarquer ces réunions ». La même lettre contient ce passage : « Le S<sup>t</sup> Père est parfaitement informé de tout ce qui concerne notre Père, il y prend un grand intérêt, et si sa liberté eut dépendu de lui, il nous serait rendu ». Une année plus tard, pour détourner la Princesse de Hohenloë d'une démarche qu'elle eut voulu faire en vue de sa libération, le prisonnier lui écrit nettement : « C'est une chose dont il ne faut pas parler, mais le S<sup>t</sup> Père pendant son séjour a demandé ma liberté à l'Empereur et ne l'a point obtenue ».

Ainsi, Pie VII lui-même avait essuyé un refus. Le captif, plein de reconnaissance et, heureux de l'approbation confirmée qui lui est plus précieuse que sa liberté, se contente de dire en ce qui le concerne : « Ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu qui me retient ici, il me délivrera quand il lui plaira ». A un prêtre de la Société du C. de J., il écrit le 26 mars : « Le séjour du S<sup>t</sup> Père a été comme une mission pour cette ville et pour tout le royaume. Quant à nos familles du C. de J. et du C. de M.

nous avons beaucoup à nous en louer, ce qui nous oblige d'autant plus à prier pour lui. Son départ me fait plaisir, il me paraissait ici hors de son élément et il doit se féliciter beaucoup de rentrer à Rome ».

\* \* \*

Déjà des mois ont passé. « Ces mois n'ont paru courts, a confié le prisonnier à un de ses confrères, ils n'ont fait qu'accroître ma paix et ma confiance. Je n'ai pas été oisif, et le Seigneur a daigné faire quelque bien par mon ministère ». Il a des compagnons de captivité, ce sont des âmes auxquelles il s'estime redevable, et aux heures où les portes s'ouvrent pour la promenade, sous les yeux d'un géolier bon enfant, le contact n'a pas tardé à s'établir. Causeur agréable, il va faire passer quelques bons moments à des hommes qu'impatientent ou dépriment les longueurs de leur détention. Il les étonne de ne pas s'ennuyer, de paraître aussi content que s'il était là par son choix ; il les attire par son affabilité, et ainsi il peut les ouvrir à des vues plus hautes, à des vérités souvent trop oubliées, peut-être jamais bien connues. Les circonstances et le lieu prêtent aux confidences ; le préau ou les vieux arbres du Temple verront de ces causeries à deux où les voix s'éteignent discrètement, de ces confessions qu'on fait en marchant côte à côte. Alors Mère de Cicé est mise à contribution : il faut des prières, des crucifix, des livres. Un jour le Père lui écrit à propos d'une de ses conquêtes : « Les choses vont à merveille, et même au delà de mes espérances. Il me paraît que le bon Dieu s'en mêle d'une manière bien particulière, tant il s'est fait de grands et subtils changements dans la personne. Ce qui paraissait comme impossible, il y a peu de jours, lui paraît maintenant facile. Dieu seul peut opérer ces choses, l'homme n'y est pour rien. Rendons-lui de grandes actions de grâces, et aussi à sa Sainte Mère, qui nous a obtenu cette faveur ».

Le gardien en chef de la Tour, M<sup>r</sup> Fauconnier, un brave homme, n'a garde de gêner des relations qui pa-



cifient ses pensionnaires. Gagné lui-même par la bonté toujours égale et la sage réserve du saint prêtre, il favorise, autant qu'il le peut, sa tranquillité. Un jour même que les gens de la police font encore une ronde de perquisitions dans les chambres, il refuse tout net d'ouvrir celle du P. de Clorivière, et se porte garant pour lui. Quant aux communications avec l'extérieur, les ordres venus de haut leur laissent fort peu de place. Nul prêtre n'est attaché au Service religieux du Temple, nul n'y peut pénétrer, à moins que ce soit pour y être interné. On y voit arriver l'ancien aumonier des Dames de St Michel, l'abbé de Laneufville, qui a été arrêté plusieurs mois après le P. de Clorivière, sous inculpation d'avoir écrit des libelles séditieux. Les notes du Ministère recommandent bien d'écarter l'abbé de l'ancien jésuite, dont on craint décidément toujours et partout l'influence. Un vicaire général, M<sup>r</sup> de l'Espinasse et M<sup>r</sup> Fabrègues, curé de St Merry, tentent cependant un jour d'arriver jusqu'à lui, l'autorisation est catégoriquement refusée. Ainsi privé de rapports avec ses frères dans le sacerdoce, le captif trouve tout son réconfort dans les visites du Prêtre par excellence, caché dans l'Hostie. L'honnête gardien dont nous parlions tout à l'heure a soin de n'en rien savoir, de sorte que celles qui, chaque semaine, font l'échange des correspondances et apportent le Trésor divin peuvent s'en aller plus rassurées. D'ailleurs de minces billets suivent de près leurs visites, et qui donc devinerait quelle action de grâce se cache sous le détail des petits objets dont ils remercient ?

Au printemps de 1805, dans un paquet de lettres qu'on lui a glissé, il s'en trouve une qui remue profondément le cœur du religieux, c'est la Compagnie de Jésus qui par là lui rend la plénitude de sa vie religieuse. Dès qu'il avait vu la voie ouverte par un premier acte de Pie VII, il avait renoué les relations. Si longtemps interrompues, elles auraient semblé de la veille, tant sa fidélité à l'Institut était demeurée pleine et aimante. Au début de 1805, profitant du départ d'un de ses compagnons du Temple, un de ceux qu'il avait rappro-

chés de Dieu, M<sup>r</sup> Christine d'Yverdun, il avait écrit au Général de la Compagnie en Russie, une lettre où il rendait compte et de lui-même et des deux Sociétés. Quand cette lettre était arrivée à St Pétersbourg, le Père Grüber venait de mourir, mais le Père Lustyg, Vicaire général de la Compagnie répondait. Cette réponse contenait deux assurances précieuses. Le Père de Clorivière était agrégé à la province de Russie sans qu'il dut pour cela quitter la France. Son œuvre des deux Sociétés, dont il avait exposé les grandes lignes au P. Grüber, était approuvée et il était encouragé à la continuer, « comme étant l'œuvre de Dieu ».

La lettre du Vicaire général de la Compagnie de Jésus contenait de plus une commission, dont le Père charge Mère de Cicé, car il apprend que M<sup>rs</sup> Varin et de Sambucy sont à Paris et doivent aller la voir. Ils sont conviés par le P. Lustyg à faire passer en Russie ceux des leurs qui désirent embrasser l'Institut de St Ignace. Si vif que fut ce désir chez le P. Varin et d'autres Pères de la Foi, la disette de prêtres est telle en France qu'elle les retient, et dix années vont s'écouler sans que rien puisse se réaliser. Les délais providentiels ne feront cependant jamais perdre de vue à ces généreux serviteurs de Dieu le dessein qu'ils ont formé, non plus qu'ils ne déconcertent la longue attente du captif du Temple.

Pour lui, toute sa confiance est dans la Croix du Seigneur. Dès sa jeunesse religieuse il l'a « choisie pour épouse », et depuis lors il y a eu entre elle et lui une fidélité sans déclin. Elle l'a suivi partout et il l'a toujours embrassée avec amour, sous quelque forme qu'elle se présentât. Maintenant, sans craindre de lasser sa patience, elle le tient immobilisé, et bientôt, semble-t-il, le temps qui fuit ne lui laissera plus qu'elle. Entre ses bras, il abandonne le soir de sa vie, par elle il parviendra enfin à la consommation des espérances que Dieu lui avait données,

## XIV

### A EUX DEUX

En vrai serviteur de Dieu, le P. de Clorivière, sans empiéter inutilement par la pensée sur l'avenir, songeait surtout à donner au moment présent toute sa plénitude, au service de l'Église et des âmes tout ce qui dépendait de lui, et dont sa plume était le principal instrument. La correspondance lui apportait souvent de consolantes nouvelles, qui lui font dire : « Dieu daigne faire porter des fruits de salut et de sainteté à toutes les branches qui tiennent aux deux petits arbrisseaux dont les racines sont fixés dans les Sacré Cœurs de Jésus et de Marie ». Cependant, les épreuves ne pouvaient manquer. Elles vinrent surtout du diocèse de Chartres. M<sup>r</sup> Simon, ce supérieur que le P. de Clorivière tenait en si haute estime, était mort en 1804, « canonisé par la voix du peuple. Dieu dans ses dernières années, l'avait traité comme il traite ses plus grands saints, il l'avait chargé de croix très pesantes ». Sa perte fit un grand vide pour les deux Sociétés, qu'il avait guidées dans sa région selon la sagesse d'En-haut.

Parmi ceux qui dépendaient de lui, nous retrouvons M<sup>r</sup> Beulé, que nous connaissons, et qui se livre aux missions, et M<sup>r</sup> Frapaise que nous avons aperçu déjà, maintenant chargé du groupe de Chartres. Il a confessé la foi dans les prisons et en est sorti avec une santé ruinée. Sa nature un peu timide contraste avec le caractère décidé de M<sup>r</sup> Beulé. Celui-ci s'accomode mal de la situation incertaine où la S<sup>té</sup> du C. de J. reste vis-à-vis d'évêques comme le sien, qui, sans être défavorables gardent une sorte de silencieuse neutralité. Il en est venu à penser que, dans ces conditions, il n'a pas à renouveler

ses vœux annuels, et deux autres membres de la S<sup>té</sup> du C de J se rangent à son avis, M<sup>r</sup> Frapaize lui-même. Ces Messieurs du reste protestent ne point vouloir se séparer de la Société, mais rester seulement sous la consécration.

« Je ne prête aucune mauvaise intention à M<sup>r</sup> Frapaize, écrit le fondateur, mais par excès d'humilité, il a trop déféré aux lumières d'un homme qui n'avait point autorité pour décider. Je crains qu'il y ait de la faiblesse humaine dans les deux autres, à en juger par leur conduite et leurs propos. C'est à Dieu à les juger ».

La semi défection de ces prêtres de la S. du C. de J. eut sa répercussion parmi les filles du Cœur de Marie. Devant cet état de choses, et bien que la surveillance policière sur ses moindres démarches lui rendit le voyage difficile, Mère de Cicé fit part au P. de Clorivière de sa pensée d'aller à Chartres. « Je réponds à votre demande pour Chartres, lui fut-il écrit aussitôt. Partez, ma chère fille, avec la bénédiction du Père, du Fils et du S<sup>t</sup> Esprit et en la compagnie de notre sainte Mère et des Saints Anges. Puissiez-vous être la consolation de notre saint malade et de tous nos enfants. Daigne le Seigneur, si c'est son bon plaisir, se servir de vous pour le rappeler à la vie ».

Ce saint malade, c'est M<sup>r</sup> Frapaize auquel son supérieur, qui a souffert de sa faute mais qui connaît la droiture de son âme, n'attribue qu'une erreur. Alors qu'on croit sa mort prochaine, le Père trace encore à son sujet ces lignes émues : « Il est tout excusé dans mon cœur. Que le Dieu de Miséricorde le récompense au centuple de tout ce qu'il a fait pour son petit troupeau. Que les S. S. C. C. de J. et de M. lui servent maintenant de lieu de refuge, qu'ils le remplissent de confiance, qu'ils décorent et enrichissent son âme de la splendeur de leurs mérites, et si le temps d'être couronnée est venu pour elle, qu'ils la reçoivent dans le sein de la gloire et de la félicité. Jusqu'à ce moment je me propose de ne plus perdre de vue ce cher confrère ».

Le fondateur restait ainsi le cœur élevé au ciel, pendant l'absence de la première Mère, absence dont on

attendait le terme non sans anxiété. Dès son arrivée, elle reçoit cette lettre paternelle : « Je vous félicite, je me félicite moi-même et toute la famille, de votre bon retour et je remercie le Seigneur de toutes les bénédictions qu'Il a versées sur vous pendant ce voyage, elles ont été plus grandes que vous ne paraissez le penser. Vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir, et si vos démarches n'ont pas eu tout le succès que vous auriez désiré, elles n'ont point été inutiles ». Et un peu plus tard : « Je viens de lire les lettres de Chartres, vous avez du voir par ces lettres tout le bien que votre voyage a fait ».

Le bon M<sup>r</sup> Frapaize dont l'état oscillait depuis quelque temps entre la vie et la mort, n'allait pas tarder à s'éteindre sous la bénédiction que son Père captif lui avait envoyée « du plus intime de son âme ». Quant à M<sup>r</sup> Beulé et à un autre, le Père de Clorivière ne les perd pas de vue : « Ils tiennent encore à la chose, écrit-il, par leur consécration et leur protestation de vivre sous l'obéissance. Dieu veuille que cette protestation soit bien sincère ! Les raisons qu'ils allèguent sont celles de personnes qui veulent se faire illusion. Ils ont besoin qu'on prie pour eux ». Il les attend, il les ménage pour « ne pas choquer leur faiblesse ». Apprenant leurs meilleures dispositions au début de 1807, il écrit à M<sup>r</sup> Beulé. « Ma lettre, dit-il d'autre part, a pour but de l'engager à renouveler ses vœux, à se renouveler lui-même, à reconnaître M<sup>r</sup> Presleur comme supérieur, et à porter les autres à faire de même ».

Enfin M<sup>r</sup> Beulé lui a ouvert son âme. « Je ne puis approuver les raisons qui vous ont porté à garder vis à vis de moi un si long silence, répond le Père. Ce silence m'a été d'autant plus sensible que votre mémoire n'a jamais cessé d'être chère à mon cœur, et qu'il me faisait appréhender, de votre part, la rupture tacite mais entière, de l'union sacrée que le Seigneur lui-même a formée entre nous dans son divin Cœur. Peut-être ai-je eu tort de concevoir cette crainte ; ce que vous me dites me le fait penser..... Quant aux raisons qui vous ont fait in-

terrompre vos vœux : ma détention, mais vous avez pu savoir qu'elle n'avait aucune connexion avec notre Société. Comment avez-vous pu craindre que la Société restât sans chef et cessât d'être ? Ne pourrais-je vous dire : *Modice fidei* ! Assurément, vous ne regardez pas cette œuvre comme celle de l'homme, autrement vous ne vous y seriez pas associé. Or vous ne pouvez pas ignorer que les épreuves sont le sceau des œuvres de Dieu. Dans le même temps, la plupart nous écrivaient qu'ils n'étaient que plus affermis dans leur vocation. D'où cette différence entre eux et vous ? Je me crois obligé de vous le dire, si vous aviez été constamment fidèle à remplir vos saints engagements, vous n'auriez pas fait un si grand pas en arrière... Autre chose qui vous déconcerte : « au lieu de s'augmenter, le corps paraît s'affaiblir ? »... Dieu est-Il tenu de s'accommoder à l'impatience humaine ? N'est-ce pas à nous plutôt à attendre ses moments avec longanimité?... L'état actuel des choses présente une infinité d'obstacles à l'établissement d'un nouveau corps religieux si différent de ceux qui l'ont précédé. Mais il nous est plus avantageux de rechercher en nous-mêmes la cause de notre peu de progrès. Je dois être le premier à en rejeter la cause sur mon peu de ferveur et de vertu. Mais après cet aveu, j'ai quelque droit de vous dire que votre peu de constance et de confiance en Dieu y a pu contribuer en quelque chose. Que chacun de nous se hâte d'ôter les obstacles qu'il a pu mettre aux progrès de l'œuvre de Dieu, nous pourrons espérer que les choses en iront mieux ».

La longanimité paternelle a enfin triomphé : « Les prières pour notre cher confrère n'ont pas été vaines. Ma lettre a eu l'effet que je pouvais désirer, il me le marque avec beaucoup d'humilité et M<sup>r</sup> Presleur me le confirme. Il a renouvelé ses vœux à l'Assomption, il me promet obéissance en tout. »

C'est avec la même modération et la même sagesse que le Père écrit au sujet d'une fille du C. de M., qui, troublée par l'attitude des prêtres dont nous venons de parler, était entrée ailleurs et le regrettait déjà : « Dites

à Victorine que je ne puis approuver ce qu'elle a fait. Quand une vocation a été éprouvée et approuvée, nul homme sur la terre n'a le droit de la changer. Cependant, j'excuse son intention... La démarche ayant été faite imprudemment mais de bonne foi, elle peut présumer que Dieu pardonnera tout à cette bonne foi. Ce serait une autre imprudence et marque d'inconstance et de légèreté de revenir si promptement sur ses pas, vu surtout que son nouvel état est saint ».

Le retour de M<sup>r</sup> Beulé avait été sincère, comme son attachement à la Société du C. de de J., son supérieur lui avait rendu sa confiance avec une largeur qui paraît excessive à la douce Mère de Cicé. Avec cette simplicité que le Père encourageait, elle lui oppose même des objections auxquelles il répond : « Ce que vous m'écrivez au sujet de M<sup>r</sup> Beulé est très juste et très vrai. J'y réfléchissais en lui écrivant, et, dans d'autres circonstances, je ne lui aurais pas fait la même proposition. Mais en examinant la chose devant Dieu, j'ai cru devoir le faire... Peu de personnes dans la Société savent les justes griefs que nous avons contre lui et il ne siérait pas de les divulguer. Tous savent les services qu'il nous a rendus, et il a plus d'une fois exposé sa vie pour nous. J'aurai soin de prévenir M<sup>r</sup> Presleur de veiller à ce qu'il ne fasse rien qui ne soit conforme à nos réglemens, et vous, de votre côté, vous y veillerez vis à vis de vos filles ».

Mère de Cicé eut beau veiller, l'entrepreneur ecclésiastique intervint de telle sorte dans ce qui concernait les Filles du C. de M. que, à diverses reprises, son supérieur se vit obligé de l'arrêter : « Je lui ai dit, écrit-il à Mère de Cicé, que, par rapport à vos filles, il ne doit rien faire que de votre avis ; que moi-même je ne voudrais rien me permettre en ce genre, sinon d'accord avec vous ».

On le voit, aux riches qualités qu'il avait déployées sur divers terrains, l'ardent prêtre chartrain joignait un caractère qui ne connaissait pas d'entraves. Les héroïques aventures qu'il avait courues pendant la révolution, avaient encore développé en lui l'esprit d'ini-

tiative et l'audace de sa prime jeunesse. Il eut fait un beau martyr : il échappait, comme sans le vouloir, entraîné par un zèle trop actif, à l'immolation de la volonté. Il fallut bien le constater encore quand son Évêque voulut lui confier une paroisse et que, ses vues d'apostolat s'y trouvant à l'étroit, il oublia le devoir de la résidence et se fit presque tout le temps suppléer. De nouveau, le P. de Clorivière cherche à l'éclairer : « Vous aviez fait un acte d'obéissance en acceptant cette paroisse, le sacrifice de vos goûts et de vos répugnances avait rendu cet acte très agréable à Dieu. Si le Seigneur vous destinait ailleurs, il saurait bien faire connaître sa volonté, mais vous deviez attendre qu'elle s'expliquât par la voie de l'autorité. Votre Évêque, votre supérieur dans l'ordre hiérarchique, vous avait fait clairement connaître sa volonté ; en qualité de supérieur dans l'ordre religieux, il n'était pas en mon pouvoir de m'y opposer, il était de mon devoir de vous exhorter à la suivre et à vous dépouiller de toute affection opposée, je l'ai fait.... L'esprit de malice vous a porté à préférer votre jugement propre, vos réflexions, les talents que Dieu vous a donnés, le bien que vous avez déjà fait et que vous pouvez faire encore. Vous savez mieux que moi les illusions flatteuses qu'il a fait briller à votre imagination. Vous êtes trop expérimenté dans les voies spirituelles pour ignorer que c'est avec ces sortes d'armes qu'il nous éloigne de Dieu »... Après d'autres considérations encore, qui sont « les avertissements d'un ami », le Père conclut par ces mots : « Si vous travaillez à vous anéantir Dieu fera en vous et par vous de grandes choses quand le temps sera venu. Si vous vouliez prévenir ce temps, il retirerait de vous sa conduite ».

Peut-être cette lettre n'arriva-t-elle que quand l'Évêque eut déjà renoncé à retenir cet homme de feu dans les limites d'une paroisse de campagne. On trouve en effet, dès 1809, l'abbé Beulé à Nogent d'où son activité rayonne de divers côtés et où il fonde une congrégation féminine enseignante. Aucune lettre ne nous parle de lui depuis celles dont le P. de Clorivière avait gardé le double,



aux heures critiques, et qui nous ont permis de l'observer opposant aux illusions d'un des siens la bonté et la vérité unies. Nous pourrions saisir d'autres traits semblables, nous avons pris celui-ci qui présentait un tableau plus complet.

Au résumé, de quelque côté que ses regards se portent, le Fondateur rencontre partout des sujets d'action de grâces, mais aussi, parmi les nouvelles qu'il reçoit, il n'en est guère auxquelles ne se mêle un goût d'épreuve. « J'ai appris que l'Évêque d'Orléans avait donné des ordres qui nous sont bien contraires pour son diocèse. Dieu lui fasse miséricorde ». Là, cependant on souffrait en paix sans se déconcerter.

L'année 1806 fut marquée par deux pertes qui déchirèrent le cœur des fondateurs. A Besançon, M<sup>lle</sup> d'Esternoz, dont la carrière s'annonçait si pleine de promesses, mourut victime de son dévouement pendant une redoutable épidémie. Quelques mois après, s'éteignait à S<sup>t</sup> Malo celui qui le premier avait connu l'inspiration de la Société, et, le premier, s'y était enrôlé, le vénérable M<sup>r</sup> Engerrand. Mais il faut dire ici ce qu'il a su faire encore avant de succomber à la tâche. Sa chère *Préceptorie*, cette œuvre plusieurs fois séculaire qu'un saint Évêque avait fondée et des rois de France dotée, pour qu'on y enseignât « gratuitement et sans faillance, lettres et religion », a été balayée par la révolution. Dès qu'un certain calme renaît, il veut la relever. Il n'a pas d'autre aide que sa sœur, dévouée fille de Marie, qui se multiplie pour recevoir les élèves et leur rendre service. Encore ne faut-il pas se montrer. Un grenier sert de classe, tout manque. C'est misérable, c'est piteux, et c'est magnifique. Des prêtres sortiront de là, qui auront reçu les enseignements de la pauvreté, les leçons du courage, en même temps que les connaissances nécessaires. Le vieux maître a tenu bon, en dépit de tout, et enfin le secours lui est venu, d'abord du vaillant M<sup>r</sup> Vielle, et bientôt d'un jeune abbé, Jean-Marie de la Mennais, enrôlé dans la Société du C. de J. Maintenant le Grand Ecolâtre peut mourir. En apprenant la maladie qui devait em-

porter son vieil ami, le P. de Clorivière écrivait : « Il est bien de ceux dont il est dit, « Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur » car il y a déjà longtemps qu'il était mort à lui-même et ne vivait plus que pour Dieu. »

Outre les préoccupations dont nous avons donné quelque idée, d'autres encore assaillirent plus d'une fois le fondateur au cours des années qui suivirent, et alors, sentant avec plus d'acuité l'impuissance où le réduisait sa détention, il disait à sa confidente ordinaire, et sa peine, et sa résignation. C'est ainsi que le trop long silence d'un de ses plus chers confrères lui ayant fait craindre une défection nouvelle, il s'en ouvre à Mère de Cicé, et sans doute les circonstances sont alors particulièrement pénibles, à en juger par ce qu'il écrit : « Dieu me fait la grâce de tout prendre de sa main et de ne vouloir que du bien à tout le monde. Mais j'ai besoin de consolation et de conseil, et je ne puis l'attendre après Dieu que de vous, ne croyant pas devoir m'ouvrir à d'autres du sujet de ma peine. Remplissons-nous en ce temps de l'esprit de Jésus crucifié ». Les réponses ne sont point là, mais nous n'en avons pas besoin pour comprendre combien, humble et compatissante, la fille spirituelle priait et se dévouait plus que jamais. Elle multipliait ses sollicitudes là où le besoin s'en faisait davantage sentir et le Père se plaisait à lui redire : « Dieu répand sa bénédiction sur tout ce que vous faites ». Elle avait réussi à soutenir ses filles de Chartres dans la vraie voie de l'Institut ; ses lettres portaient ailleurs, aux éloignées, quelque chose de la consolation et de la paix qu'on respirait auprès d'elle.

Elle-même se sentait parfois faiblir sous le double fardeau de sa charge et de ses peines intérieures, qui étaient grandes. Elle eut voulu se voir dégagée de la supériorité, ne vivre plus que d'obéissance et comme la dernière de toutes. Il lui semblait être toujours exposée, dans ce poste difficile, à offenser Dieu et à nuire à l'œuvre sainte plus qu'à la servir. Son état de santé, la surveillance policière qui entravait sa mission et suivait tou-

tes ses démarches, voilà des motifs qu'elle faisait valoir aussi, non sans apparence de bien fondé. D'autres, d'ailleurs, n'étaient-elles pas là maintenant, qui pourraient si bien lui succéder, à commencer par son assistante, M<sup>me</sup> de Carcado, et elle était sincèrement convaincue que ce serait un grand avantage pour la Société.

Si répétées que fussent alors ses instances et touchante la détresse de son âme, le P. de Clorivière lui oppose toujours de fortes raisons basées sur les vues les plus hautes. C'est l'appel de Dieu, c'est tout un ensemble de conduites providentielles qui l'ont désignée, elle, et non pas une autre, pour être la première pierre, celle sur laquelle les autres doivent s'appuyer et s'édifier. Elle a soif d'obéissance, mais elle la doit vouloir telle que Dieu la demande, et non telle qu'elle la conçoit elle-même : « Plus d'une fois déjà je vous l'ai déclaré, une telle obéissance, douce, aisée, commune, n'est pas de votre vocation. Celle que Dieu veut de vous est plus crucifiante et plus parfaite, c'est celle que vous pratiquez dans la charge où les circonstances, où Dieu, où moi-même, comme tenant sa place, je vous ai établie, et où vous avez constamment à sacrifier votre volonté et votre entendement ». Elle croirait en se retirant du gouvernement, rendre service à la Société, et elle risque par là de lui porter, sans le vouloir, un coup fatal. Elle objecte son peu de talent pour la charge. « De cela ce n'est pas à vous de juger, c'est à nous, répond le Père. Et après tout, Dieu a-t-il besoin de ces choses ? Soyons humbles ; il est dans l'habitude de ce Maître de choisir ce qui n'est rien pour en faire l'instrument de sa gloire ».

Soutenue par la forte main de son guide, Mère de Cicé, malgré la persistance et l'amertume de la tentation, continue fidèlement sa tâche maternelle. Le Père la loue de s'être fait « cette sainte violence qui a été si agréable à Dieu » ; et un peu plus tard, en la fête du Sacré-Cœur, il lui écrit encore : « Vous êtes vraiment une fille de la Croix, et c'est à quoi doit s'attendre toute véritable fille du Cœur de Marie. Leur cœur doit être, comme celui de leur auguste Mère, transpercé du glaive de

douleur, la douleur doit être leur couronne. Et Dieu qui vous a choisie pour être leur mère, veut aussi qu'en cela vous leur serviez d'exemple. C'est pour cela qu'il vous fait une si bonne part de la croix de son Fils. Que le bois de la croix serve donc d'aliment au feu de votre amour. Vous trouverez dans le Cœur de Jésus tout ce qui peut alléger le fardeau de vos souffrances ».

La sainte Mère ne cesse pas, en effet, d'être éprouvée au dedans d'elle-même d'une manière qui la rend de plus en plus apte à guider ses filles, et c'est d'expérience qu'elle écrit : « L'ange des ténèbres a beaucoup de pouvoir en ces jours, il moleste et afflige grandement ceux qu'il ne peut détourner de la voie ». Et ailleurs : « Il n'est pas étonnant de trouver, au temps où nous sommes, des personnes en assez grand nombre qui sont dans des peines extraordinaires... Il faut se garder surtout de la tyrannie que le démon peut exercer sur l'intérieur. Celle-ci ne paraît pas aux yeux des hommes, mais elle est la plus funeste. Une grande horreur du péché, une étroite union à N. S., une exacte fidélité à lui rapporter tout ce que nous faisons, nous garantiront ».

Écoutons encore l'écho de cette douce voix, encourageant une de ses filles qui est supérieure : « Vos peines paraissent être des preuves des desseins miséricordieux du Seigneur, tant pour le bien de votre âme que pour celui des âmes qui vous sont confiées. Quand vous verrez vos sœurs en de semblables peines, vous serez plus apte à relever leur courage, à les fortifier et à les animer à la vertu, qui ne se pratique jamais mieux que dans ces temps d'épreuve. Vous leur apprendrez à sortir d'elles-mêmes par la confiance en Dieu, à tout attendre de sa bonté malgré l'extrémité où on se trouve quelquefois réduit.... Les services que vous rendez à vos sœurs sont très agréables à N. S. et à sa S<sup>te</sup> Mère, ne les omettez pas, quelque répugnance que vous en éprouviez. ». « Ne vous troublez pas si vous n'avez pas encore acquis cette égalité d'âme qui est si désirable. Humiliez-vous, l'humilité répare tout ».

Une autre reçoit cette pacifiante réponse : « Jamais

vous ne devez vous exciter plus fortement à l'espérance du bonheur éternel qui vous est destiné, que quand vous sentez plus vivement la crainte du contraire. Vous avez raison de regarder cette peine comme une grâce ; elle vous tient dans l'humilité et vous fait pratiquer les actes du pur amour. Elle est le correctif de la disposition où vous craignez d'être quelquefois de sentir trop vivement, c'est à dire d'une manière pas assez pure et dégagée, le bonheur de faire quelque chose pour Dieu ». Voici une lettre qui exhorte à la générosité : « Je regarde comme la plus grande grâce la fidélité aux inspirations du Seigneur, en s'élevant au-dessus de soi-même, sans consulter ce qui plaît ou déplaît, mais uniquement ce qui est agréable à Dieu. Il faut toujours prendre le parti de Dieu contre soi-même. Cela demande une force surnaturelle, qu'il ne faut pas se lasser de solliciter par le cœur de notre S<sup>te</sup> Mère ».

Le soin de faire tout pour Dieu, et rien que pour Dieu, qu'elle pratiquait depuis sa jeunesse, Mère de Cicé le recommandait souvent, dans des lignes comme celles-ci : « N'ayez point égard à la substance des choses que vous faites, mais au motif qui vous les fait faire, lequel doit être celui de l'amour ». Voici comme un chant de l'âme crucifiée en l'honneur de la croix : « Rien n'est grand et glorieux pour Dieu et salutaire pour nous, comme d'endurer quelque chose pour le nom de Jésus et pour le salut des âmes. Heureux, et très heureux le cœur qui sait souffrir avec Jésus ». Il faut agir aussi, et agir virilement : elle savait le faire, elle savait le dire : « Les obstacles, écrit-elle, loin de nous décourager doivent augmenter notre espérance. Quand il dépend de nous de les surmonter, Dieu l'attend de notre fidélité ».

En âme qui joint la vraie humilité à l'expérience, la Mère générale apprécie, d'un cœur sympathique, les différentes dispositions de ses filles et y harmonise ses avis. A propos du choix récent de deux supérieures, elle écrit : « Je loue la première d'avoir accepté avec simplicité, je ne suis pas surprise de la peine qu'éprouve la seconde, mais il faut que tout cède à la volonté de Dieu. Dites-lui

de ma part qu'elle mette toute sa force dans l'obéissance et dans la confiance en Dieu ». Ce qui suit s'adresse à une mère jeune et ardente ; « Vous avez raison de vous humilier beaucoup. Quelque succès que vous puissiez avoir, ne cessez de vous regarder comme un chétif instrument entre les mains de Dieu. Il fera de grandes choses par vous si vous dépendez absolument de lui. Mettez vous toujours intérieurement au-dessous des personnes qui vous font les plus humiliants aveux... Ne vous surchargez pas de manière que cela vous fasse manquer à vos devoirs envers vos sœurs. Travaillez à ne pas suivre l'activité naturelle dans les meilleures choses, mais à n'agir que par le mouvement de Dieu. J'ai bien besoin de mettre moi-même en pratique cette leçon ».

Le mot qui relève se hâte au secours de celle qui a rencontré la contradiction : « Ne vous découragez jamais pour tout ce qu'on pourrait vous dire, faites-en votre profit pour entrer dans de profonds sentiments d'humilité. Mais ne vous troublez pas de la charge où vous êtes. Celui qui vous y a mise saura bien vous y conduire pour votre perfection et celle des personnes qu'Il vous confie. Le grand point est de vous tenir très unie à N. S. et à sa S<sup>te</sup> Mère ». Et encore : « Quelle que soit la cause de la tristesse que vous éprouvez parfois, que la conformité au bon plaisir divin vous la fasse supporter avec douceur et avec paix ».

Le conseil que nous venons de lire a la valeur de ce qui est réalisé au plus intime d'une âme, qui porte la douleur comme elle engage les autres à la porter. Cette âme aussi est apostolique, et elle se montre bien telle dans ses avis : « Mon Père et moi trouvons très bon que vous suiviez votre attrait et la vocation que vous avez reçue de Dieu, qui est de travailler de tout votre pouvoir à le faire connaître et aimer et de procurer, dans ce but, tous les secours aux personnes du monde que la Providence vous adresse. Je crois que vous ne devez pas vous inquiéter des liaisons que vous ne contractez que dans le but de gagner des âmes à Dieu... Consultez l'obéissance, il y a des occasions où la plus grande gloire de Dieu et la

vraie charité demandent que vous préféreriez le service du prochain pour le spirituel à tout le reste ».

Plusieurs fois des conseils ont été demandés, qui concernent la conduite des âmes, et la Mère générale y répond avec son sens fin et tout surnaturel : « Il arrive assez souvent qu'on éprouve de l'opposition pour les personnes qui vous sont les plus utiles dans l'ordre de Dieu. Loin que ce soit une raison pour nous en éloigner, nous devons alors nous attacher plus fortement à leur conduite et triompher par cette constance de l'ennemi du salut. Dieu permet aussi ces difficultés pour qu'il ne se glisse rien d'humain dans les communications spirituelles. Enfin, on éprouve quelquefois l'impossibilité de faire connaître certaines choses, parce que ce n'est pas l'esprit de Dieu qui porte à les dire mais le désir de se soulager, de se satisfaire ». — « Il ne faut pas, écrit-elle encore, s'arrêter à une confiance toute naturelle ; le mérite est d'autant plus grand, quand, dans les communications spirituelles, on s'élève au-dessus de soi-même pour n'envisager que le Seigneur. Cette pureté d'intention, cette simplicité sont suivies de grandes bénédictions ».

Elle comprend le regret qu'inspire l'éloignement d'un saint directeur, mais elle veut que ses filles profitent de cette occasion de détachement, sans s'attarder aux répugnances qu'elles éprouvent pour s'adresser à tels autres prêtres qui, d'ailleurs, dit-elle, « ont bien ce qu'il faut pour leur inspirer confiance ».

A une supérieure qui pensait à renvoyer ses filles au confesseur dans des choses qui étaient de sa charge à elle-même, Mère de Cicé répond : « Je ne croirais pas que ce fut à propos, d'autant que cela prendrait un temps assez considérable à des ecclésiastiques chargés d'œuvres saintes ». Ailleurs, s'appuyant sur l'avis du P. de Clorivière, elle rappelle encore que les détails qui concernent la conduite des F. du C. de M. doivent rester soumis à la supérieure. « Si celle-ci venait, dans quelque occasion à se trouver embarrassée pour donner une décision, elle consulterait elle-même ; mais quant à l'inférieure, elle n'a autre chose à faire que d'obéir à sa supérieure. Cette déci-

sion est motivée sur ce que les Filles de Marie doivent être conduites par leur mère, sans embarrasser les ecclésiastiques de soins dont quelquefois ils ont peu de connaissance ».

Les difficultés résultant de la défiance du Gouvernement à l'égard de toutes les associations religieuses, et de l'attitude inspirée à certains évêques par cette défiance, prenaient de temps en temps une forme plus aiguë. Il en fut ainsi, pendant une certaine période, dans le diocèse de Rouen, où M<sup>gr</sup> de Cambacérés avait adressé à ses prêtres des instructions confidentielles, interdisant aux confesseurs des F. de M. de les diriger selon les règles de leur Société et de permettre qu'elles prononcent des vœux. La rénovation avait eu lieu à l'Assomption, et ce fut vers la fin de septembre que les intéressées eurent connaissance de ces douloureuses interdictions. Dans leur détresse, elles se tournèrent aussitôt vers leur supérieure générale. Elles connaissaient d'autant mieux son cœur que, quelques années auparavant, elles avaient joui plusieurs mois de sa présence à Rouen, et ce temps de grâce avait fortifié leurs âmes pour l'épreuve qu'elles devaient traverser maintenant.

Dans sa réponse, Mère de Cicé s'élève au-dessus de sa propre douleur pour les élever avec elle, en leur donnant ces directives, d'un calme et d'une netteté si surnaturels : « Pour ne compromettre en rien vos confesseurs, il ne faut plus leur parler de la Société. En conséquence, mes chères Amies, conduites désormais par un pur esprit de foi, vous devez, chacune en votre particulier, remplir vos obligations religieuses avec plus de fidélité que jamais, une vive confiance en N. S. une intime union avec lui, un recours fréquent à sa très S<sup>te</sup> Mère, dont l'assistance est assurée à chacune de vous, tant qu'elle sera fidèle à la volonté de son divin Fils. Vous trouverez vous-mêmes la voie que vous devez suivre dans la règle que vous avez entre les mains, vous en pénétrant d'autant plus que vous serez privées d'autres guides humains. Ainsi, avec la grâce de Dieu, votre fidélité suppléera à tout le reste. En vous conduisant ainsi



par rapport à vos confesseurs, vous leur épargnerez toute inquiétude au sujet de la défense qui leur a été faite, laquelle d'ailleurs, ne peut jamais vous empêcher de déclarer, au tribunal de la pénitence, les fautes que vous pourriez avoir à vous reprocher comme étant contraires à vos engagements. Vous devez vous abstenir des assemblées régulières. Cependant, ce que nulle puissance ne saurait interdire, c'est que deux ou trois personnes de piété s'entretiennent entre elles des maximes de perfection qu'elles peuvent pratiquer, s'efforçant de retracer au milieu du monde la vie des premiers chrétiens, s'encourageant au détachement, au mépris des richesses, à la charité, enfin tendant de concert à ce généreux renoncement à soi-même demandé par N.-S. dans cette parole qu'elles méditeront au pied du crucifix : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même qu'il prenne sa croix tous les jours et qu'il me suive ».

« En ce qui est des vœux, vous les avez faits pour un an à l'Assomption. Ainsi engagées, jusqu'à ce terme, il ne vous faut penser qu'au moment présent, pour l'employer à aimer Dieu par dessus toutes choses, en lui abandonnant l'avenir qui ne dépend pas de nous ».

« Quant à vos dispositions pendant cette épreuve, soyez pleines de respect pour la main qui vous frappe, soumettez-vous d'esprit et de cœur à celle qui éprouve, et implorez celle qui soutient. Cela demande que vous vous interdisiez toute parole de plainte et même toute réflexion sur ce qui se passe. Les intérêts les mieux abandonnés à Dieu sont les mieux gardés ».

« Voilà, mes chères Amies, les avis que je crois devoir vous donner au nom du Seigneur, pour la paix de vos âmes, dans la confiance qu'une conduite si droite engagera sa bonté à abrégier l'épreuve. S'Il l'a permise, c'est pour que vous soyez plus à Lui et à Lui seul ».

Ainsi la première Mère ne craint pas, à l'heure même où les secours les plus nécessaires vont manquer en grande partie, de demander aux âmes non seulement de maintenir leur vie religieuse, mais encore de s'élever, par l'épreuve même, à une perfection plus haute. Avec

sa douce énergie, elle leur montre que c'est là ce que Dieu lui-même attend d'elles, elle leur dit le vrai mot qui est le sommet de leur vocation : être à Dieu seul, savoir se contenter de Dieu seul.

Les lettres dont nous venons de citer des extraits sont peu nombreuses, mais il paraît bien que l'abbé Carron en a connu davantage, car il parle d'un « long et précieux commerce épistolaire » et voici l'appréciation qu'il en donne : « On voit la pieuse Adélaïde descendre admirablement dans le fond des âmes, dans leur plus secrète situation, dans leurs dispositions passées et leurs sentiments actuels, leur apprendre les progrès qu'elles ont faits à leur insu dans la pratique de telle vertu, ou bien leur ralentissement soit dans l'acquisition soit dans la conservation de plusieurs autres ». Il fait remarquer encore que beaucoup de ces lettres ont été écrites « pendant les années les plus orageuses de la Révolution, et partout l'on n'y trouve, dit-il, que le langage d'une paix parfaite, l'expression d'une résignation céleste, le silence le plus généreux sur ses propres maux, l'intérêt le plus maternel pour les tribulations des autres, de vives exhortations à l'abandon sans réserve et aux bénédictions continuelles envers le bon Maître. »

Si nous ne possédons pas tout ce que l'abbé Carron a eu en mains, du moins nous en savons assez pour souscrire à son jugement. Nous avons vu combien forte et suave, combien sûre et élevée, se marque la direction de la première Mère. Elle est simple aussi, même quand elle dit les choses les plus hautes de la vertu, car elle a coutume de les vivre et qu'elle possède ce que, selon son expression, elle souhaite par dessus tout à ses filles, « le sublime esprit de la croix ».

\* \* \*

Les mois sont devenus des années, les portes du Temple ne s'ouvrent point. Ce n'est pas que les démarches aient manqué pour obtenir la libération du P. de Clorivière, de temps en temps on les voit se renouveler. Mais là

où Pie VII avait échoué, nul n'a pu réussir. La famille cependant, a cherché encore des moyens d'intervenir ; en particulier mesdames de Virel et d'Allérac ont tout essayé. Le captif écrit en 1806 au sujet de la première : « Ne serait-il pas à craindre que ses démarches lui fassent quelque tort ou qu'on ne lui fit quelques questions captieuses ? Elle sait fort bien qu'elle doit ignorer tout ce qui porterait préjudice à un tiers, cela exige de la circonspection ». Sa nièce cependant n'a pas craint d'aller droit au Ministre de la police lui-même, mais Fouché l'éconduit brusquement et la renvoie à Réal, que cela regarde, dit-il. L'ancien conventionnel, maintenant conseiller d'État chargé de la sûreté de l'Empire, est plus brutal encore que son chef. A peine le P. de Clorivière est-il nommé, qu'il répond : « Oui, il est au Temple et il y restera, c'est un vieux fou ». Et la noble femme protestant contre cette fausseté injurieuse, son interlocuteur reprend : « C'est un vieux fou, il bavarderait ». Étrange parole ! De quoi donc craint-on que le captif puisse parler, et où Réal entend-il en venir par une semblable sortie ? Elle contraste, du reste, avec ce passage d'un rapport de Police qui déclare que la conduite du détenu « a toujours été très réservée ». On a parlé, à ce sujet, d'un assassinat dont on voulait étouffer l'histoire au Temple, mais quel que soit le prétexte de l'insolente boutade, il n'était pas besoin de cela, nous avons percé plus haut le fond des motifs d'une détention si obstinément maintenue. Lorsque sa nièce vient lui conter l'insuccès de sa tentative et cite les inqualifiables paroles du Conseiller d'État, l'oncle se contente de répondre en souriant : « Pas si fou que lui, ma nièce, pas si fou que lui ».

Depuis cet incident, le Père insiste plus encore pour que ses amis ne s'exposent pas, à son sujet, « à des rebuts mortifiants ». Cependant des influences de milieux différents tentent la fortune. Un M<sup>r</sup> Roux, qui a de faciles entrées au ministère, se croit sûr d'obtenir l'élargissement, et presse le prisonnier de lui remettre un mémoire pour le Ministre. Le Père ne veut pas refuser, mais il y va sans entrain. « Il a fallu me prêter à ce que

désire M<sup>r</sup> Roux et faire un nouveau mémoire. Peut-être trouvera-t-on que je parle un peu trop de religion, mais il faut bien que chacun parle son langage ». Nous ignorons ce que trouva Fouché, mais sûrement il dut se dire : « Cet homme est toujours le même ! » Et ce genre d'hommes-là ne lui convenait pas.

Cependant il se rencontrait, jusque dans la police, des gens qui s'intéressaient au sort du respectable détenu. Le 7 janvier 1807, le secrétaire général de la police, chef du bureau de la division chargée de veiller à la sûreté de l'État, M<sup>r</sup> Desmarets, le vit au Temple et lui posa des questions, en particulier au sujet de l'asile procuré à Carbon après le 7 nivôse. Se référant à ce qu'il avait dit lors de ses premiers interrogatoires, le P. de Clorivière répondit en renouvelant les mêmes déclarations et en faisant remarquer, une fois de plus, que ni dans ses papiers et sa correspondance la plus intime, ni de quelque manière que ce soit, on n'avait jamais rien trouvé qui favorisât les soupçons élevés contre lui. « Le secrétaire de la police en a convenu », écrit le Père, et, ajoute-t-il « nous nous sommes quittés mutuellement satisfaits ». Desmarets avait cru pouvoir faire espérer au captif qu'il serait le premier à sortir du Temple, et il avait fait en ce sens un rapport favorable. Ce fut en vain. Peut-être l'intéressé en fut-il moins déçu que personne, car ses lettres montrent toujours qu'il compte fort peu sur une prompte libération. Une fois même il a écrit : « Il me semble que ce ne sera pas encore, ni de la manière qu'on pourrait l'espérer. Je parle au reste sans certitude, seulement par je ne sais quel sentiment intérieur qui peut me tromper ». Il n'en témoigne que plus de reconnaissance envers ceux qui agissent pour lui sans avoir la satisfaction du succès.

A mesure que l'âge avance, les incommodités de la réclusion ne peuvent manquer de peser davantage et, de temps en temps, le Père avoue son état de santé assez fâcheux. Quand elles le savent malade, ses filles redoublent d'attentions, envoient des remèdes et s'ingénient à améliorer l'ordinaire. Aux hôtes du Temple, prison-

niers politiques, l'État n'offrait que leur lieu d'internement, ils avaient à pouvoir par eux-mêmes à leurs nécessités. Un petit traiteur du voisinage les servait « fort convenablement, à vingt sous par tête » dit le Père, parlant de lui et d'un compagnon de captivité qu'il eut quelque temps, M<sup>r</sup> de la Rouzière, ami de M<sup>me</sup> de Saisseval. Le midi, ils prenaient leur repas ensemble. Le soir un morceau de pain et du fromage faisaient le menu de notre captif. Mais pour le jeudi un panier arrivait, dont le Père entendait limiter le contenu et faire les frais. Il s'y glissait néanmoins des surplus, et quelquefois abondants. Mère de Cicé, en qualité de principale coupable, reçoit les admonitions. « Dieu ne m'a point mis ici pour faire bonne chère mais pour faire pénitence, dont j'ai grand besoin », lui écrit-il, et il lui demande aimablement si elle n'a point à se reprocher devant le bon Dieu d'empêcher cette nécessaire pénitence. Il proteste contre ses générosités : « Vous faites des œuvres de miséricorde, et vous vivez de privations ». Une fois qu'elle a cru pouvoir ne point tenir compte des recommandations, voici qu'elle reçoit cette grosse pénitence de ne rien envoyer pendant la période des fêtes pascales. La défense est trop catégorique, pour qu'on ose même la tourner habilement.

Ainsi se poursuivaient des relations et des échanges où les grandes choses passaient discrètement à la faveur des petites. De temps en temps arrivait l'annonce d'un départ pour le ciel. Un prêtre écrit qu'une des sœurs « Thérèse de Bains est morte comme une prédestinée ». « C'est l'ordinaire des F. du C. de M. » note le P. de Clorivière. On trouve en un autre temps la même action de grâce sous la plume de Mère de Cicé. « Mort de prédestinée », ce mot peut s'appliquer tout particulièrement à celle de la chère doyenne du groupe parisien, M<sup>lle</sup> Deshayes. Le fondateur qui l'affectionnait d'une manière nuancée d'une sorte de respect, et qui la louait d'avoir toujours gardé une simplicité d'enfant, écrit un jour qu'il croit très véritables les faveurs divines qu'elle reçoit et que sa vertu en est la meilleure garantie. Nous

voudrions bien en savoir davantage, mais, tout à l'encontre de notre époque, on était très silencieux alors d'ordinaire sur tout ce qui touchait « le secret du roi ». On nous a laissé cependant quelques détails sur les dernières grâces qui marquèrent la fin précieuse de l'humble maîtresse des novices. Au début du temps pascal, 1807, elle reçut un matin, dans son oraison, la connaissance très distincte que Dieu l'appellerait à Lui avant la Pentecôte. Cette heureuse nouvelle la pénétra d'une joie qu'on remarquait autour d'elle. Atteinte le 2 Mai d'une fièvre dont nul n'aurait pu deviner l'issue, elle s'éteignit doucement le 7, au matin de l'Ascension. C'était le fruit mûr détaché par la main du Père céleste.

L'année suivante, un grand vide se creusa pour la Société. En plein élan de sa ferveur religieuse et de ses fécondes initiatives d'œuvres, M<sup>me</sup> de Carcado, terrassée par une congestion pulmonaire, succomba le 25 janvier 1808. Nous reviendrons ailleurs sur cette physionomie qui demande, comme d'autres, une place toute à part. Quand il apprit cette perte, le P. de Clorivière eut le sentiment des grandes douleurs portées à se renfermer dans le silence. On le sent dans ce début de lettre à Mère de Cicé : « Mon premier soin doit être de vous consoler, et en vous toute la famille affligée. Mais comment le ferais-je, étant moi-même atteint par ce coup ? Je juge de votre douleur par la mienne qui est grande » ... Puis, les dispositions habituelles de pleine conformité à la volonté divine se font jour, s'achevant par ces mots : « Dieu nous reste et sa S<sup>te</sup> Mère ».

M<sup>me</sup> de Carcado fut remplacée dans la charge d'assistante par M<sup>lle</sup> d'Accosta, que Mère de Cicé avait reçue dans la société une dizaine d'années auparavant, et qui jusqu'au bout la seconda d'un dévouement discret autant que sage et attaché à l'Institut. Quant aux visites à la tour du Temple, elles incombèrent à M<sup>me</sup> de Saisseval qui put obtenir l'autorisation précédemment accordée à son amie. Mais l'heure était toute proche d'un grand changement pour le prisonnier. La démolition du Temple était décidée, les détenus de la Tour devaient

être transférés ailleurs, la plupart au donjon de Vincennes. C'est le sort qui attend le Père de Clorivière, et bien qu'il en mesure les conséquences, cette prévision ne lui fait rien perdre de sa sérénité tout abandonnée. « Notre translation n'est pas éloignée, mande-t-il le 3 avril 1808, on assure qu'elle doit avoir lieu le 20 de ce mois. Elle aura sans doute bien des inconvénients pour nous, nos communications ne pourront plus être les mêmes, mais Dieu le veut. Ne doit-on pas s'estimer heureux d'avoir quelque chose à lui offrir ? » Et il invite à redire avec lui cette prière qu'il dit tous les jours depuis sa détention : « Je vous rends, Seigneur, de très humbles actions de grâces pour cette croix précieuse que vous m'avez envoyée dans votre grande miséricorde, et je vous demande une grâce abondante pour la porter avec joie, par J. Ch. N. S. Ainsi-soit-il ». Déjà la pioche commence à faire tomber les vieilles murailles, le captif qui a vu partir nombre de ses compagnons reste dans l'ignorance de son sort. Cependant des amis agissent, et cette fois ils obtiendront quelque chose. Le donjon de Vincennes sera évité.

Nous voici sur l'ancienne place du Trône, et près de la barrière de même nom, de sanglant souvenir. Une maison de santé dirigée par le docteur Dubuisson a pour pensionnaires toute une variété de fous et de détraqués. C'est là que, par grande faveur, vers la mi-mai, le P. de Clorivière va être interné. Le docteur s'engage à le tenir sous bonne garde et la famille du détenu à couvrir tous les frais. Quelques autres captifs du Temple bénéficient de la même mesure, et on s'en congratule, bien que le séjour manque de charmes (1).

Mais, o bonheur ! la maison, sans doute une ancienne communauté, possède une chapelle, le Père va pouvoir monter à l'autel. Il est si touchant dans son désir que le directeur, après s'être demandé d'abord s'il en devait référer au ministère de la police, laisse faire en silence. Ce bon docteur ne va pas tarder à être plus complètement conquis, le Père guérit lui et sa famille d'idées fort jansénistes, il a la joie de les voir assister à sa messe et, de temps en temps, y communier. Et ces pauvres

aliénés qui le croisent un peu partout, il ne négligera point de profiter des lueurs de raison qu'ils présentent. Tout d'abord quelques uns ont paru le prendre pour cible. On fait tomber son chapeau, il le relève et salue. On bouscule son bréviaire, il reprend tranquillement la page et l'oraison commencées. Le reste à l'avenant. Cette imperturbable patience gagne les cœurs et calme un peu les agités. Ce vieux prêtre qui, sans broncher, écoute d'in vraisemblables histoires, supporte d'assommantes manies et compatit à tous les chagrins, fussent-ils chimériques, pénètre par là jusqu'aux âmes et y sème quelque chose de cette conformité à la Volonté divine dont il est si riche.

Les relations extérieures sont maintenant plus faciles, Mère de Cicé elle-même peut enfin revoir le Père de son âme et de la Société. L'abbé Bourgeois a également accès auprès de lui. La bienveillance du directeur favorise tout ce qui est possible. Cependant, le Ministère de la police sera plus vite lassé de retenir captif ce vieillard de 75 ans que les siens de réclamer sa libération. On commence à trouver, sans doute, qu'il est suffisamment hors de combat, que son influence est devenue bien négligeable. De quoi pourrait-il désormais être l'instrument? C'est ce que Dieu se chargera de montrer plus tard. Pour le moment on va enfin relâcher son fidèle serviteur.

Le 11 avril 1809, M<sup>me</sup> de Saisseval et M<sup>lle</sup> d'Acosta viennent à la maison Dubuisson, et, les dernières formalités administratives étant accomplies, sont conduites par le directeur à la chambre du Père, il ne s'y trouve pas. Il est à la chapelle, agenouillé sur les marches du sanctuaire, et c'est là qu'il reçoit, des mains du directeur, l'acte qui le libère. Puis sortant avec lui et lui prenant les mains, il lui adresse d'affectueux remerciements, auxquels l'excellent homme répond les larmes aux yeux. Mais voici qu'accourent les pauvres aliénés, ils barrent le chemin, et on les entend dire : « Bon Père, qui donc nous écouterà, qui nous consolera quand vous ne serez plus là? » Le Père calme d'un mot consolant et rapide et, tout ému, il sort avec celles qui sont venues le chercher.



La voiture est là. D'un geste d'abord tout de courtoisie, puis d'autorité, il les fait monter au fond, et il s'assied en face d'elles.

Selon sa coutume des heures les plus sérieuses, il se tourne d'abord vers Dieu en silence ; ensuite il sort de son recueillement pour dire à ses compagnes : « Quelle sainte âme le ciel vous a donnée pour mère ! Vous avez toutes gagné à vivre ces années-ci sous sa direction plutôt que sous la mienne. La mienne, ajoute-t-il, dont elle a supporté la rigueur avec une soumission vraiment admirable ». Et un peu après : « Quelle reconnaissance ne dois-je pas à sa courageuse discrétion qui a préservé ma vie au risque de la sienne ! »

Mère de Cicé l'attend, entourée de ses filles. Dès son arrivée elles se mettent à genoux pour recevoir une bénédiction longtemps désirée. Le Père éprouve une visible émotion, il se raidit pour la dominer. Il se dérobe au fauteuil et repousse du pied le petit tapis préparés pour le recevoir, et prenant une chaise, il s'assied au milieu de ses filles pour les entretenir des choses de Dieu. Il veut que cette première rencontre avec celles qui depuis longtemps ne l'ont pas vu, ou qui même ne le connaissent pas encore, ait un caractère de simplicité toute religieuse et même quelque peu austère. C'est ce que fit remarquer ensuite Mère de Cicé, à propos du petit incident du début, aussitôt suivi de paroles qui pénétrèrent les cœurs.

Dès que sa libération avait semblé assurée, le P. de Clorivière avait retenu un petit appartement dans les locaux de l'ancienne maison des Carmes. Là, d'autres ecclésiastiques habitaient côte à côte. Des cardinaux noirs y avaient trouvé une résidence en attendant d'être dispersés et séquestrés par Napoléon. M<sup>me</sup> de Soyécourt, qui avait cloîtré son Carmel, dans une autre partie des bâtiments, devait aussi subir l'effet des colères impériales. D'abord internée, puis exilée hors de Paris, loin de ses sœurs, elle sentit son cœur se briser et eut recours au P. de Clorivière pour la soutenir dans cette épreuve. Le matin du départ, avant l'aube, elle reçoit encore de lui des paroles qui lui donnent un nouveau courage, et,

munie du pain des forts, elle part pour un exil dont on ne peut prévoir la fin.

A peine rendu à la liberté, le serviteur de Dieu a reçu des appels au travail, et combien volontiers son âme apostolique y répond. Le voici de nouveau donnant des retraites. Il prépare des Séminaristes à recevoir le sacerdoce et, d'un cœur très chaud, il propose à leurs méditations, comme thème principal, « Jesus-Christ, modèle du prêtre ». Ailleurs, des religieuses le réclament. Il ne se refuse à personne. Près de Provins, ce sont des membres de sa famille qui l'attendent « comme un ange du Ciel », et qui, avec leurs domestiques, avec les gens d'alentour, profitent largement de sa présence pour entendre la parole de Dieu et recevoir les Sacrements. Il est tout heureux de rencontrer des âmes avides de s'approcher de Dieu.

Pendant ces années incertaines où l'Empire se débat comme un aigle blessé, contre les événements qui présagent sa chute, le fondateur des deux petites Sociétés travaille discrètement à les affermir. Ce n'est pas sans connaître encore les gênes qu'impose la surveillance d'une police soupçonneuse. Il eut à subir aussi en ce même temps une épreuve qui entrava ses travaux : peu à peu ses yeux se voilèrent, la cataracte les envahit l'un après l'autre. Il dut par suite se soumettre à des traitements prolongés et, plus tard, à une opération dont le résultat fut médiocre. La correspondance n'est plus là pour nous permettre de suivre les relations du Père avec ses enfants. C'est sa parole qui maintenant les instruit et les guide, elle a gardé la même conviction, la même flamme qu'aux jours où la famille venait seulement de naître, et ses vues sur elle n'ont pas varié.

La Société du Cœur de Jésus reprend une vie plus intense depuis que son père est au milieu d'elle. Bientôt M<sup>lle</sup> de Cicé pourra écrire que d'excellents sujets y sont entrés. La Société du Cœur de Marie est sur la voie d'un nouvel affermissement, car, les circonstances le permettant, la mère Générale a convoqué auprès d'elle en 1812 les supérieures des réunions de Province. Aucun

écrit, aucun détail n'est resté de cette assemblée ni des lumières qu'elle reçut du fondateur.

L'année suivante fut marquée d'un nouveau et précieux témoignage de la protection divine sur les deux Sociétés. On sait en quelles néfastes circonstances Pie VII revit notre pays. Obtenir de lui de plus amples faveurs, il n'en pouvait être question alors, mais se jeter enfin aux pieds du Pape et du Pape opprimé, quel désir pour le cœur du P. de Clorivière ! Près de l'auguste captif de Fontainebleau se trouvait le Cardinal di Pietro. C'était lui qui, en 1801, avait rédigé une note relative aux deux Sociétés. Ce fut lui aussi qui facilita l'audience. Elle eut lieu le 17 Mars. Introduit en présence du Souverain Pontife, le Père lui adressa la parole en latin et fut heureux de voir « sa physionomie s'éclairer », quand il lui rappela l'approbation donnée en 1801 et renouvelée en 1805. Pour la troisième fois, le Vicaire de J. Ch. confirma ce qu'il avait fait, et ce jour-là ce fut le fondateur lui-même qui eut le bonheur de l'entendre, en recevant pour lui et pour ses deux familles la bénédiction apostolique. Ainsi se terminait une longue période, si pleine d'adversité que, sous leurs coups, les petites sociétés à peine formées, auraient dû vingt fois succomber. Cependant elles vivent, car l'œuvre est de Dieu, et, le triple sceau que l'autorité pontificale a mis sur cette œuvre est le prélude et le gage des bénédictions de l'avenir.



## LIVRE QUATRIÈME

### XV

#### LIVRES ET MANUSCRITS

L'œuvre écrite du Père de Clorivière est trop considérable pour ne pas lui consacrer une place à part. Simple aperçu cependant et non étude approfondie, en attendant que celle-ci tente un jour, espérons-le, une plume autrement compétente. Des travaux accumulés au cours d'une longue vie, et dont plusieurs ont disparu, il reste quelques livres et de nombreux manuscrits. Ceux-ci comptent des pages détachées, des ébauches, des plans d'instructions, de courts opuscules, mais aussi des travaux de longue haleine. On peut, et c'est la plus pure gloire de leur auteur, on peut les parcourir d'un bout à l'autre, sans y découvrir rien qui ne tende au service de la vérité et à la gloire de Dieu.

Depuis ses études dans ce scolasticat de Liège dont les maîtres étaient réputés, même en dehors de la Compagnie, l'homme de Dieu n'a cessé de développer encore les connaissances acquises, et de les approfondir par la réflexion et par un recours assidû à la source de toute vérité. Ses contemporains ont remarqué l'étendue et la variété de son savoir, surtout en matière théologique et patristique. « Véritablement savant », disait de lui, vers la fin de sa carrière, un témoin qui lui était d'ailleurs peu sympathique. Mais déjà, dans l'Église romaine, le P. de Clorivière avait eu des juges comme les cardinaux di Pietro, Fontana, Pacca et autres, qui tous avaient rendu hommage à l'orthodoxie d'écrits sur lesquels nous aurons occasion de revenir.

Très traditionnel quant à la doctrine, l'écrivain accuse sa personnalité dans la manière de la présenter, selon les buts qu'il poursuit. Il ne procède pas en compilateur ;

il cite même fort peu, ou, quand il le fait pour appuyer ce qu'il avance, c'est, le plus souvent, par des notes séparées du corps même de son travail, D'ailleurs, dans les temps où il eut le plus de loisirs pour écrire, sa bibliothèque était forcément très restreinte, que ce fut à la rue Casette ou au Temple. Parfois une autorité est invoquée d'un mot, par exemple S<sup>t</sup> Thomas en matière théologique ; par rapport aux obligations de la vie religieuse, Lessius et Suarez, théologiens de la Compagnie ; quant à l'Écriture Sainte, après les Pères, Cornelius a Lapide. De celui-ci il donne de nombreuses références.

Quant à la forme que revêt, d'ordinaire, l'œuvre écrite du serviteur de Dieu, disons tout de suite qu'elle peut déconcerter, de prime abord, le goût de notre époque. Les idées s'y pressent drues, dans un style moins soucieux de plaire que de rendre aussi exactement, aussi pleinement que possible, une doctrine substantielle. La phrase s'étend, alourdie d'incidentes, et liant les unes aux autres plusieurs propositions qui réclament une attention soutenue. Les images sont rares, on tournera des pages sans en rencontrer une seule, et c'est dommage, car celles qui surgissent parfois sont justes et parlantes, quelques unes poétiques et belles. Au demeurant, les défauts littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sans rien de ses tendances ni de sa fausse sensibilité.

L'œuvre se présente ainsi, dans son ensemble, à la fois massive et dépouillée. Elle n'a pas ces jeux de lumière qui font remarquer, comme sans effort, les principales valeurs. Mais si on se familiarise avec elle, si on prend la peine de la creuser, elle offre une mine où on reviendra volontiers, car elle est riche en métal de choix, et ce n'est pas sans un intérêt renouvelé qu'on y découvre des filons d'abord inaperçus.

Cela dit, nous aborderons, en les groupant par catégories, les écrits du P. de Clorivière. La partie biographique y tient peu de place. Quelques essais, sur l'histoire des Carmélites de la réforme et autres sujets, sont restés dans les cartons sans être poursuivis. Seule la Vie de M<sup>r</sup> Grignon de Montfort a été achevée et publiée. C'est un fort

volume, dont un autre historien du grand missionnaire, l'abbé Pauvert, a dit : « la vie d'un saint écrite par un saint ». Plus tard, M<sup>sr</sup> Laveille, présentant à notre époque l'originale et puissante figure qui porte maintenant l'aurole, cite l'ouvrage du P. de Clorivière comme le mieux composé et le plus documenté de son temps.

« Le modèle des pasteurs, vie de M<sup>r</sup> de Sernin », publiée en 1775, n'est pas une biographie, mais une fiction qui a pour but de mettre en lumière les devoirs d'un curé. Ce petit livre, d'une forme très vieillie, a cependant cet intérêt qu'il donne un raccourci des idées de l'auteur en matière d'action sociale quant au rôle du prêtre.<sup>(1)</sup>

Enseignement dogmatique et moral, ascétisme, piété, tiennent large place dans les écrits du serviteur de Dieu, et ceux qui les ont examinés y ont toujours remarqué la pureté de la doctrine et la justesse de l'exposition, comme la solidité des principes jointe à l'évélation des idées. L'auteur a soif de faire connaître et aimer ce qu'il aime, c'est là ce qui rayonne encore dans ces feuillets jaunis, sur lesquels il jetait, surtout dans la première période de sa vie apostolique, les vues d'une foi ardente qu'il voulait contagieuse.

C'étaient, le plus souvent, des instructions ou séries d'instructions, et non un ouvrage tout d'une pièce destiné à la publicité. Quelques uns de ces opuscules forment de véritables petits traités, par exemple sur l'Esprit intérieur, sur les vœux de religion, sur la Passion de N.-S. Quand il s'adresse à de simples fidèles, le P. de Clorivière, sans leur exagérer les obligations de la vie chrétienne, leur en dévoile cependant l'idéal dans sa vraie grandeur. Il cherche à les persuader de tendre à cette perfection qui s'offre à tous dans les paroles même de l'Évangile. Il montre le vrai chrétien, dans toute la force du terme, beau, noble, généreux, homme accompli. Mais quand il se tourne spécialement vers ces âmes qui ont fait de la tendance à la perfection leur unique affaire, leur état, il est encore mieux dans son élément. C'est à ces dernières qu'il réserve la meilleure part de ses exhortations, et en particulier depuis la fondation de ses deux sociétés.

Pour ceux que Dieu lui a confiés, afin qu'il en formât une troupe sainte et sanctificatrice au milieu même du monde, il multiplie les instructions, et, par ses lettres circulaires, il les prémunit contre les écueils, il les convie au don total, il va des devoirs les plus communs de leur état providentiel aux vertus les plus hautes qu'ils doivent pratiquer sous une forme cachée. Rien ne lui paraît plus nécessaire et ne lui tient plus au cœur que de les initier à une profonde vie intérieure. Ne leur est-elle pas d'autant plus indispensable qu'ils devront puiser au dedans toute leur force, sans être défendus par les clôtures extérieures? N'est-il pas lui-même, à un degré élevé, l'homme intérieur? et si Dieu l'a, dès sa jeunesse, admis à son admirable familiarité, n'est-ce pas beaucoup à cause de la mission qu'il voulait lui confier? Le S<sup>t</sup> Esprit a formé son âme en vue de la formation qu'il devait ensuite donner aux membres de ses Sociétés. Sa spiritualité se révèle d'abord dans ses propres papiers spirituels; elle s'affirme, toujours avec les mêmes caractères, dans ses divers écrits et dans ses lettres de direction, mais, comme de ces dernières nous aurons à parler un peu plus loin, il suffit d'en faire mémoire.

Ce qui nous arrêtera un instant, c'est un ouvrage qui, sous son petit format, nous livre toute la doctrine de l'homme de Dieu sur l'Oraison. De l'exercice le plus élémentaire de la prière, il passe aux diverses formes d'oraison mentale, pour apprendre à l'âme comment elle doit s'y comporter selon les différents états et les épreuves où il plaît à Dieu de la faire passer. Rien d'inutile, point de surcharge; un exposé très simple, tout uni, de très grandes choses. Elles sont familières à l'auteur, il en parle d'expérience, si bien que parfois, quand il traite des dons de Dieu, on retrouve, presque mot pour mot, ce que longtemps avant il écrivait de lui-même.

Ce livre dont nous avons dit quelque chose, à propos des séjours du Père au Mont-Valérien, portait, dans sa première rédaction le titre de « Directoire des Hermites », Nous avons vu pourquoi il ne fut pas alors livré à l'impression. Ainsi resta-t-il manuscrit jusqu'au jour où, sans



rien changer au fond, l'auteur en modifia la forme pour en faire profiter un plus grand nombre d'âmes, mais surtout celles qui sont appelées de Dieu à ses deux Sociétés. « Ces considérations vous appartiennent, leur dit-il, parce que je vous appartiens moi-même et aussi parce que vous ne pouvez répondre aux desseins de Dieu sur vous, sans mener une vie de prière, de recueillement et d'entière mort à vous-mêmes ».

Ainsi transformé, ce *Manuel* fut imprimé en 1802, sous son nouveau titre : *Considérations sur l'exercice de la Prière et de l'Oraison*, Parti pour le midi, l'auteur n'a pu suivre de près les choses, et quand son œuvre lui revient, il constate qu'elle « fourmille d'erreurs », et il n'a d'autre ressource qu'une feuille d'*errata*. Malheureusement, des éditions suivantes ont reproduit plusieurs des fautes et oublié des *errata*, jusqu'au jour où le R. P. Bainvel a publié une édition sans reproche (1).

Son cœur plein d'amour pour la très sainte Vierge ne pouvait manquer d'inspirer au P. de Clorivière des pages en son honneur. Ce fut d'abord une neuvaine qui eut plusieurs éditions. Ce fut plus tard un recueil où, sous le titre « Les excellences de Marie tirées des prières que l'Église lui adresse », il donne une paraphrase de plusieurs de ces prières. Certaines infiltrations protestantes et le virus janséniste avaient diminué, dans l'esprit des fidèles, l'idée des prérogatives de la Très Sainte Vierge ; son dévoué serviteur, pour en relever la beauté, prend texte des louanges que l'Église elle-même adresse à Marie. Dans toute son œuvre, on retrouvera, soit des instructions particulières, soit des passages où s'exprime sa dévotion filiale envers la Mère de Dieu, sa douleur devant les amoindrissements de son culte, son désir et son ferme espoir d'un nouvel et plus grand essor de ce culte béni. « O divine Mère, s'écriait-il, quand donc la langue de vos enfants sera-t-elle déliée ? »

Il est un moyen d'instruire le peuple et d'éveiller la dévotion, à quoi cet inlassable zèle a donné aussi ses soins : c'est le cantique. A chacun des articles du Credo, aux grands devoirs du chrétien, aux principaux objets

de la piété catholique, il a consacré de nombreuses strophes, dont le premier souci est de rendre exactement la doctrine, fut-ce aux dépens de l'harmonie poétique. Toujours cependant, il y passe un souffle de piété élevée, et parfois, tel chant ouvre ses ailes avec plus d'aisance. Mais enfin, ces volumineux recueils de Cantiques affronteraient, ce semble, plus volontiers l'examen d'un jury de théologiens que celui d'un aréopage de poètes.

Dans un autre genre, il avait traduit en vers français le *Paradis perdu* de Milton. Un contemporain avance que, d'après des juges compétents, la traduction était digne de l'original, mais que le traducteur la prêtait difficilement, parcequ'il la tenait pour œuvre de jeunesse, non exempte de vanité. Ce scrupule nous explique peut-être pourquoi, le plus souvent, il néglige l'art, bien qu'il ait le goût du Beau. La poésie latine a maintes fois occupé ses loisirs non sans succès, dit-on, et on cite en ce genre un poème latin : *Ros matutinus*, « plein de grâce et de fraîcheur (1).

Le P. de Clorivière, c'est là un de ses traits les plus caractéristiques, a la passion de la vérité et, venu en un temps où elle est attaquée dans tous les domaines, il se porte à sa défense avec un zèle vigoureux et calme, qui s'attache à la solidité de l'argumentation plus qu'à son brillant. Dès le temps de sa régence au collège de Compiègne, il s'en était pris, paraît-il, aux faux maîtres de la pensée d'alors, dans « des pièces satiriques pleines de verve », et qui circulèrent beaucoup. Un peu plus tard, il donna un « poème sur le véritable amour de la Patrie ». De ces œuvres fugitives, l'indication seule nous est parvenue, et de celles du même genre que composa le P. de Clorivière au fil des circonstances, pendant l'époque de la Révolution, quelques unes seulement sont arrivées jusqu'à nous. Nous avons signalé le courage avisé avec lequel, pour préserver les âmes des opinions erronées et des lâchetés opportunes, il écrivait des sortes de tracts exposant la vraie doctrine et le devoir catholiques.

Un opuscule portant la date de 1793, traite de la *Déclaration des droits de l'homme*. Cette œuvre a revu

le jour, avec d'autres pages écrites en 1794, le tout précédé d'une belle et vivante notice biographique due au talent de René Bazin. Ce livre a fait apprécier, par d'excellents esprits, l'homme de Dieu dont le regard avait pénétré et la plume signalé, dès ce temps là, toute la nocivité des faux principes et tous les ravages qu'ils continueraient de faire. Avec l'éminent académicien, nous ne pouvons que regretter la disparition d'une autre œuvre : « Signes du progrès et du déclin des lumières dans une nation », que le P. de Clorivière présentait sous forme de « Pensées détachées », Lui-même, dans la lettre qui le désigne, semble avoir des préférences pour cet opuscule, et la forme brève qu'il avait choisie était propre à donner à ses vues tout leur relief. D'allure didactique, un autre traité, dont une copie non tout à fait achevée subsiste, a pour objet *Le Serment de la Liberté et de l'Égalité*. Dans cette question très discutée, le P. de Clorivière avait pris position avec autant de netteté que de modération. En 1795, il étudie à fond les arguments pour et contre, et il y apporte une logique serrée et une précision de juriste. M<sup>r</sup> le chanoine Uzureau, du diocèse d'Angers, a publié cet opuscule, à propos de la cause de béatification des prêtres mis à mort sur refus de ce serment.

Le souci de garder les âmes, non seulement de l'erreur évidente, mais des mélanges plus ou moins captieux, des vérités diminuées, des accommodements avec le mensonge, revient sous des formes diverses dans les écrits du serviteur de Dieu, surtout en ce qui touche de plus près à la Foi. Il ne veut pas qu'on invoque le prétexte d'une fidèle adhésion au Credo pour se dispenser de toute autre obligation à l'endroit de la vérité. « Vous faites profession, écrit-il à un confrère, de vous attacher à « la pure vérité » : fort bien ! Je fais la même profession, mais il ne me paraît pas que nous entendions tous deux la même chose. J'entends par pure vérité, tout ce qui est vrai en soi, que ce soit un dogme de foi ou non, car ce qui serait mêlé de mensonge ne serait plus vérité »..... Il poursuit en insistant sur les devoirs envers ces vérités qui « approchent de la foi », qui sont universellement reçues et enseignées dans l'É-

glise, et qu'il serait téméraire et dangereux de contester.

Pour lui, fortement attaché à la tradition catholique, il aime à en scruter les richesses, sans s'émouvoir des opinions qui prévalent à son époque. Il a toujours ignoré l'obsession « d'être de son temps » et par là, tout simplement, il a devancé beaucoup de ses contemporains, en ce sens que, dans ses écrits comme dans la pratique qu'il a suivie, il s'est trouvé en pleine harmonie avec les décisions que l'Église devait tirer un jour de son éternel trésor, pour trancher des questions longtemps controversées. Qu'il s'agisse, en effet, des prérogatives de la Sainte Vierge, de l'infaillibilité pontificale, de la communion fréquente et quotidienne, il s'exprime comme il le ferait depuis qu'un rayon de pleine lumière a dissipé les brumes des anciennes discussions. On le voit souhaiter que la liturgie romaine soit adoptée et que disparaissent « certaines erreurs et bizarreries » qui se sont glissées dans des bréviaires. En un mot, c'est un plaisir de constater combien, de quelque chose qu'il traite, il fait preuve d'un sens catholique sûr et élevé.

Ce zèle de la vérité dont nous venons de parler, ce désir de la faire jaillir plus éclatante sur les points où ses ennemis cherchent davantage à l'obscurcir, suit et inspire le P. de Clorivière dans ses commentaires d'Écriture Sainte. Nous touchons ici à son œuvre la plus considérable. Une seule partie en a été livrée au public, « *l'Explication des Épîtres de S<sup>t</sup>. Pierre* » qui fut imprimée en 1809, et eut dans la suite trois éditions. Les cardinaux noirs, exilés par Napoléon dans la forteresse de Fenestrelle, et notamment le cardinal Pacca, goûtèrent ce livre, et ce fut peut-être à cette circonstance qu'il dut d'être traduit en italien. La matière des Épîtres du saint Apôtre donnait lieu surtout à une œuvre d'instruction et d'édification, dont les pages sont utiles à tous.

Plus ardues sont les manuscrits où notre auteur étudie les livres de l'Ancien Testament, et en particulier les Prophètes. Pas un de ces derniers qu'il ne commente plus ou moins longuement, mais il s'arrête plus spécialement

à la vision d'Ezéchiel dont il donne un commentaire latin soigné.

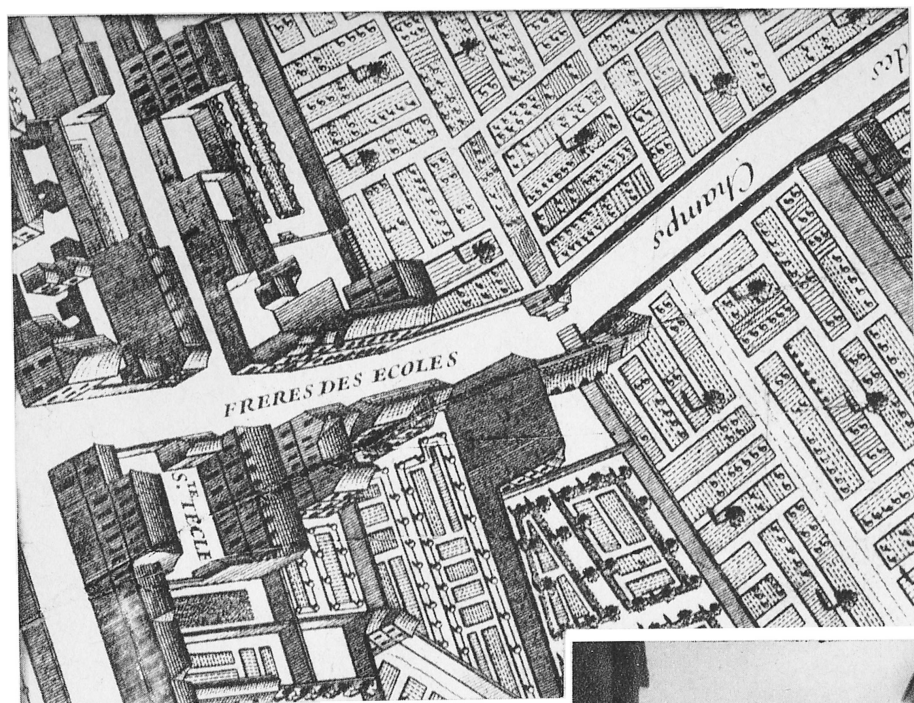
« Tout commentateur de l'Écriture Sainte, déclare saint Grégoire le Grand dans ses *Morales*, doit se comporter comme un fleuve, et ne pas hésiter à déborder pour édifier ». Le P. de Clorivière a suivi ce conseil, et plus d'un lecteur reculerait devant l'étendue de ses développements. Mais surtout il a eu fortement à cœur d'observer en tout les règles les plus sûres, en cette difficile matière de l'interprétation des Livres Saints. « Avec un respect profond pour la tradition ecclésiastique, écrit-il, nous ne nous sommes jamais écarté des saints Docteurs quand ils sont d'un sentiment unanime, ni de l'opinion commune de l'Église. Mais, sur des points où les opinions restent entièrement libres, nous avons cru devoir adopter un sentiment différent de plusieurs interprètes ». Ces différences existent surtout dans deux commentaires importants, mais il n'y a pas lieu d'y insister ici. Contentons-nous de relever quelques uns des préliminaires que pose notre auteur, avant d'aborder l'étude des Saintes-Lettres. Traitant de l'examen qu'il faut faire du sens dans lequel doivent être prises les paroles de l'Écrivain sacré, il fait cette remarque : « Il importe de ne pas s'y méprendre : les Juifs, pour avoir pris trop à la lettre, dans le sens naturel, ce que les prophètes avaient prédit du règne du Messie, sont tombés dans une erreur grossière... Ceux, au contraire, qui veulent tout entendre, sans distinction, dans un sens figuré, infirment par là tous les témoignages pris de la Sainte Écriture et sapent les fondements mêmes de la religion ».

C'est surtout dans la préface de son œuvre la plus considérable, le « Commentaire de l'Apocalypse », que le P. de Clorivière expose ses vues d'ensemble. Il faut citer encore. Après avoir rappelé les éloges que font de ce livre admirable les Pères et les Docteurs de l'Église, et parlé de son auteur et du temps où il fut écrit, le serviteur de Dieu s'étend sur l'objet principal de l'Apocalypse, selon la tradition, à savoir « l'histoire prophétique de l'Église depuis son établissement jusqu'à la fin des

siècles ». Il avertit qu'il s'attachera presque uniquement à cet objet, sans méconnaître les autres sens cachés sous la richesse mystérieuse du Livre sacré. Il s'arrête un instant à réfuter « la prévention de plusieurs contre tous les écrits qui ont pour but d'éclaircir l'Apocalypse, prévention qui a sans doute pour fondement l'abus qu'en ont fait des hérétiques, des illuminés, des têtes exaltées, mais qui serait aveugle et injuste si elle confondait ensemble des productions ténébreuses et les écrits d'hommes savants et pieux ». — « Je ne prétends pas, certes, continue-t-il, justifier tout ce qui se trouve dans ces derniers écrits ni les concilier les uns avec les autres... Mais lors même que leurs auteurs prennent des routes différentes, il se pourrait que chacun fut dans le vrai, parce que la Sainte Écriture, et surtout l'Apocalypse, est susceptible d'un grand nombre de sens et que le sens littéral lui-même est souvent multiple ».

Quant à lui, notre auteur, passant assez rapidement sur ce que de précédents commentateurs ont longuement exposé, s'attache à l'étude de textes jusqu'alors moins explorés. Dans ce que cette étude aura de nouveau, que son lecteur, il l'en prévient, ne s'attende pas à trouver la satisfaction d'une vaine curiosité. Ce serait offenser « la Majesté des Écritures ». Ce que l'Esprit Saint se propose, sous le voile des figures, c'est de préparer à l'Église et à ses enfants des lumières toujours plus nécessaires, à mesure que les siècles avancent dans leur marche. Et c'est dans le désir de contribuer à la connaissance de ces divines lumières, que le serviteur de Dieu a entrepris une œuvre dont il sait qu'elle est difficile, qu'elle est sainte, et que, par suite, elle réclame une grâce spéciale et des dispositions qui attirent le secours divin.

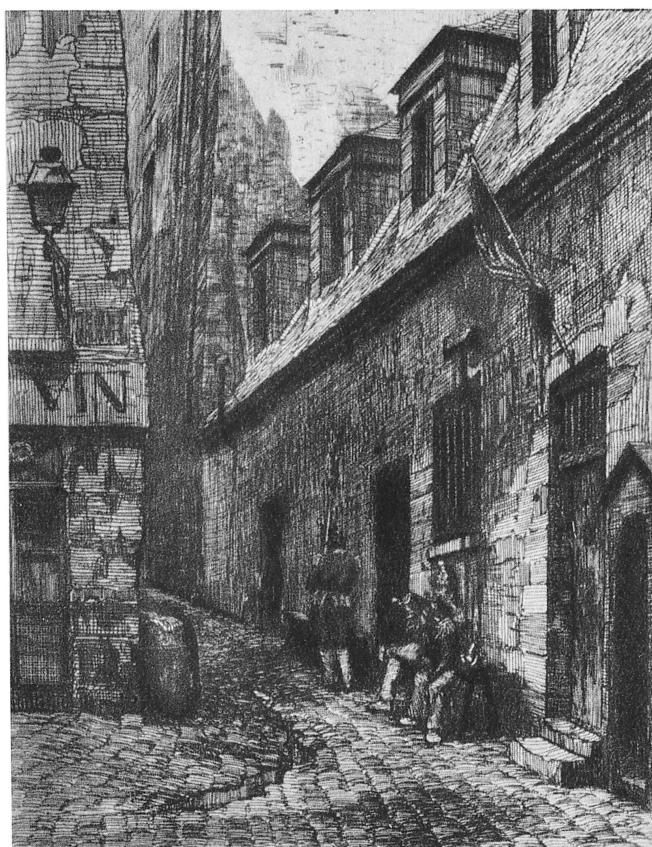
« Voici, nous dit-il, quelles sont ces dispositions : Se défier d'une certaine activité d'esprit, d'une propension naturelle qui porte à vouloir pénétrer à tout prix, à vouloir dire des choses nouvelles et surprenantes. Reconnaître en soi, par les moyens que donne une saine spiritualité, si c'est l'esprit de Dieu qui porte à ce travail... Voir si l'on possède le fond de connaissances requis, sans ce-

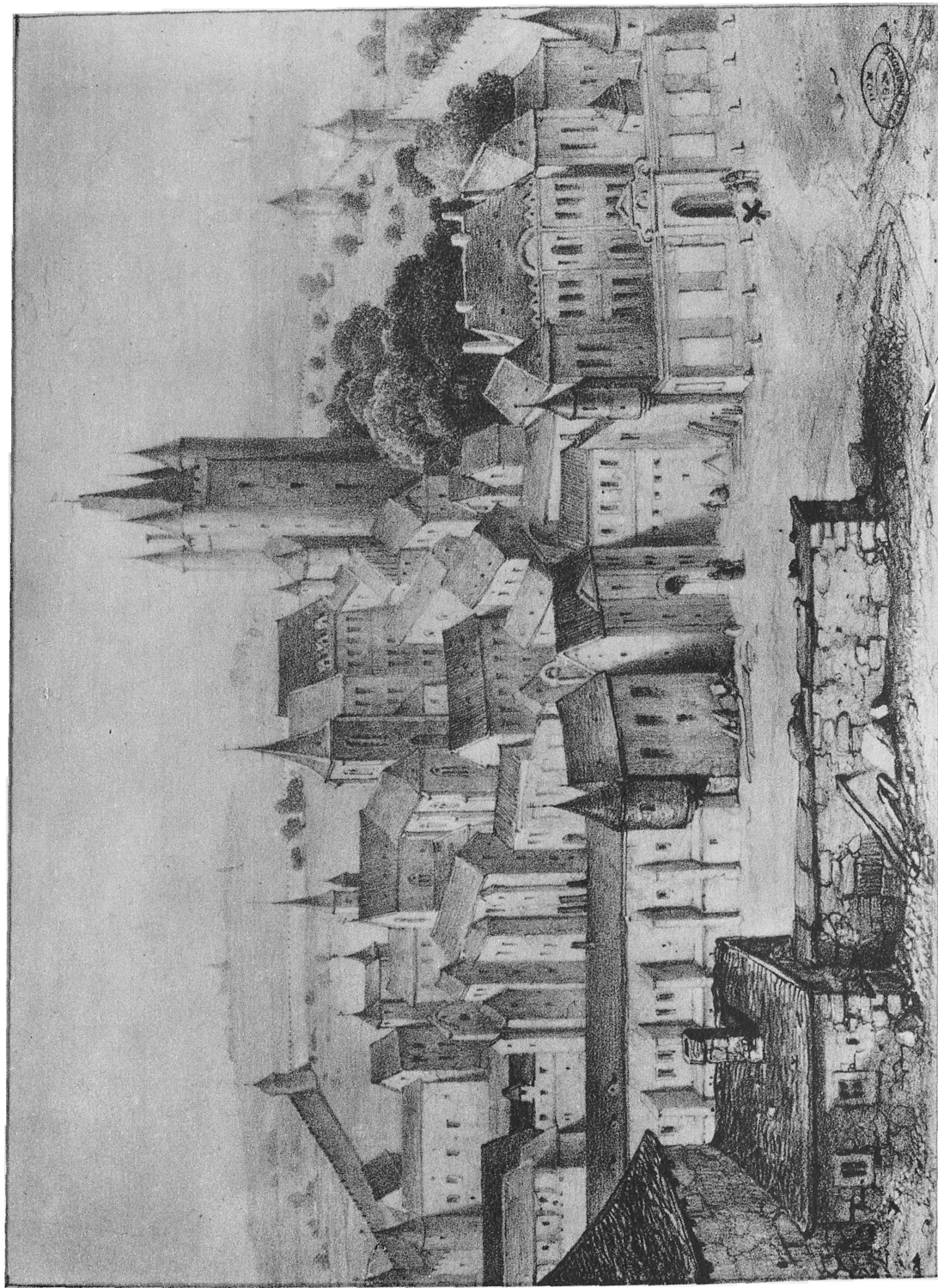


De la rue Notre-Dame des Champs,  
à la vieille Préfecture de Police  
(rue de Jérusalem)



Puits à la Prison de la Force  
(rue du Roi de Sicile)





Le Temple. — Tour construite par les Templiers — X Maison du Grand Prieur de l'Ordre de Malte



pendant compter sur ses talents naturels. C'est de la lumière divine et non de ses efforts qu'il faut attendre l'intelligence des Écritures. Il ne faudrait pas non plus compter sur des lumières portant avec elles une pleine assurance de la vérité. Dieu les donne quelquefois à ceux qu'il conduit par des voies extraordinaires, mais ces sortes de lumières sont rares et justement suspectes aux hommes vraiment spirituels... Il suit de là que trois choses sont principalement nécessaires : une grande pureté d'intention, la confiance en Dieu qui suppose la défiance de soi, et la prière humble et assidue ».

« Ces dispositions dont une saine raison, dont la nature même et la sainteté de la chose font un devoir absolu, les ai-je toujours eues moi-même dans l'exposition que je donne ? Ces moyens si nécessaires, les ai-je toujours employés ? Je n'oserais répondre trop affirmativement. Dieu le sait. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois pouvoir me rendre le témoignage que j'ai toujours désiré m'y conformer. Mais ce témoignage ne suffit pas pour me rassurer entièrement, ni pour rassurer les autres... Il peut se faire qu'en bien des choses, au lieu de suivre comme je le voulais l'esprit de Vérité, j'aie suivi mon esprit propre. Je le crains, je ne doute même pas que cela ne me soit plusieurs fois arrivé, parce que tout homme est sujet à se tromper, et moi plus que personne : *Omnis homo mendax*. C'est à ceux qui sont maîtres en Israël, c'est à nos légitimes pasteurs de me juger ; j'ai besoin de leur indulgence, mais je souscris d'avance à leur jugement. Je le fais avec d'autant plus de confiance que je crois m'être pleinement conformé aux règles que prescrit l'Église à tous ceux qui enseignent la doctrine contenue dans la Sainte Écriture.... ».

En cet esprit d'humilité, avec ce religieux respect, l'homme de Dieu pénètre dans les arcanes du livre inspiré. « Les difficultés se rencontrent à chaque pas dans l'étude de l'Apocalypse, confesse-t-il. Ma manière de les aborder a été d'en pénétrer le sens, de les envisager sous toutes sortes de rapports, de les comparer avec ce qui précède et ce qui suit, et de considérer la fin que se proposait l'écri-

vain sacré ». Et, un peu plus loin : « Pour expliquer le texte saint, il faut discerner ce qui n'est que faiblement insinué, il faut avoir recours à des conjectures, qui, n'étant pas appuyées sur des bases aussi solides, sont plus sujettes à l'erreur. Je ne l'ai fait qu'avec beaucoup de réserve. Mais, en ce cas là même, je crois n'avoir rien avancé qui n'eut au moins quelque fondement dans le texte ».

Dès 1792, le P. de Clorivière, au cours de ses loisirs forcés de Villers-St-Leu, s'était livré à une nouvelle et studieuse lecture de l'Apocalypse et, dans la suite, quand il était obligé de se renfermer davantage, il revenait encore au texte de S<sup>t</sup> Jean. Il avait ainsi fait un premier travail, et nous avons vu que des censeurs d'un nouveau genre, ceux de Fouché, avaient imaginé certains rapprochements entre l'affaire de la Machine infernale et les pages datant de 1793-94. L'auteur sourit de ces découvertes fantaisistes, et remit tranquillement sur le métier une œuvre qui fut ainsi comme faite à nouveau et très augmentée. Le commentaire littéral forme cinq gros in-folio d'une écriture serrée. Quant aux deux volumes du Commentaire moral, écrit dès 1793-94, l'auteur les a laissés tels qu'ils étaient. On y rencontre même telle phrase qui n'a pas été achevée.

Le commentaire de l'Apocalypse constitua donc le travail de fond du Serviteur de Dieu aux longs jours de sa détention. Quand il fut libéré, il pria le Cardinal di Pietro de lui désigner un censeur : ce fut le P. Fontana, alors Général des Barnabites, et depuis cardinal. Voici le jugement qu'on trouve tracé en latin de la main de ce dernier : « Partout apparaît la même vigueur et perspicacité d'esprit, la même solidité de jugement, la même sublimité de pensée, la même onction puisée dans la méditation assidue de la Parole divine ».....

« En ce qui touche mes remarques, écrit-il à l'auteur, elles ont trait surtout au texte grec, et je vous les présente afin que vous voyiez si elles peuvent ajouter quelques lumières et quelque poids à vos sagaces conjectures ». Les notes se renouvellent semblablement élogieuses pour

chacune des trois parties du Commentaire. Dans l'une de ces notes, le P. Fontana déclare même que, plus il avance dans cette lecture, plus il adopte l'interprétation proposée, et il ajoute : « Je vous félicite donc grandement, d'avoir été, comme il me semble, choisi de Dieu, pour pénétrer, en quelque sorte la lampe à la main, dans les arcanes sacrées des mystères les plus cachés. »

Pourvu des autorisations de droit, le P. de Clorivière songea un instant à faire imprimer son Commentaire ; il dut y renoncer faute de ressources suffisantes. Ensuite les gros volumes dormirent, presque oubliés. Il en alla de même d'un autre ouvrage, écrit en 1800, et qui étudie le Cantique des Cantiques, comme offrant, parmi ses multiples sens, la mystérieuse histoire de l'Église, Épouse de J.-Ch. Le P. de Clorivière établit, à ce point de vue, des rapprochements entre l'Apocalypse et le Cantique sacré, et il fait cette remarque : « L'Apocalypse nous montre l'Église dans sa totalité, composée de tous les fidèles, bons et mauvais. Le Cantique considère l'Église comme l'Épouse fidèle de Jésus-Christ, il parle de leur mutuel amour, et c'est à ce point de vue qu'il envisage tout ce qui lui arrive au cours des temps » (1).

Après avoir fait l'éloge de ces deux commentaires, une notice des archives de la Compagnie de Jésus remarquait que le temps pourrait seul démontrer la justesse de certaines vues de l'auteur. Ceux qui, au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, ont été appelés à faire les premières investigations en vue de la cause du serviteur de Dieu, ne pouvaient manquer d'explorer ses écrits. Or ils y ont trouvé des pages qui semblaient tracées de la veille, tant elles rendaient avec vérité des choses dont la réalisation n'avait eu lieu qu'après la mort de l'auteur, pages qui, ainsi, témoignaient tout au moins, chez lui, d'une perspicacité remarquable. Le R. P. Ory, S. J. au premier *Procès informatif sur la vie et les vertus de Pierre Joseph Picot de Clorivière*, en a parlé en des termes que l'on peut lire aux articles imprimés de sa Postulation (1145-1148). Citons ce qui concerne le culte de la St<sup>e</sup> Vierge : « Le Serviteur de Dieu avait promis de le promouvoir et de travailler à

lui faire rendre son antique splendeur, il gémissait de ce que le souffle glacé du Jansénisme eut refroidi les cœurs à l'égard de Marie. C'est cependant en de telles conditions qu'il annonce « le siècle de Marie », titre qui paraissait invraisemblable à l'époque où il l'annonçait. Or. aucune période de l'histoire ecclésiastique ne fut marquée par une expansion et un éclat aussi grands du culte de Marie que le XIX<sup>e</sup> siècle ».

Sans appuyer sur d'autres « conjectures », pour employer l'expression chère à notre auteur, nous grouperons cependant ici, en un bref tableau, quelques traits généraux par lesquels il a, en quelque sorte, décrit par avance les maux et les erreurs de l'époque où nous vivons. De la Révolution qui a éclaté sous ses yeux, il a prévu dès 1794, il a redit, en termes exprès, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'on la croyait arrêtée dans sa marche : « Elle ne se bornera pas à bouleverser les royaumes et les empires, à changer la forme extérieure des gouvernements, c'est une révolution qui doit s'opérer surtout dans l'esprit des hommes, dans leurs principes religieux aussi bien que politiques, dans leur morale et dans leur manière de juger ». — « L'esprit de mensonge, déclare-t-il encore, sera le caractère propre du mal de cette époque ».

Après avoir rappelé le schisme constitutionnel, il écrit : « Une autre épreuve sera plus terrible encore, lorsque des chrétiens devenus infidèles ne se contenteront point de rejeter quelques points de la doctrine catholique, mais les battront en brèche tous à la fois... cela sous l'extérieur d'un même culte ». — « La mort spirituelle qu'en ce temps-là les démons s'efforceront de donner aux hommes, consiste à leur ôter, autant qu'il se peut, toute possibilité de retrouver la vie surnaturelle, par le renoncement général à toutes les vérités révélées et en particulier à la divinité de Jésus-Christ ».

— « Séparé de J. Ch. le monde intellectuel tombe alors dans un état analogue à celui où serait le monde physique privé de la lumière du soleil. C'est le règne du chaos : confusion dans les idées, erreurs dans les principes, fausseté dans les jugements, mensonge dans la manière de parler et

d'agir. Par un prestige devenu presque universel, on fabrique sur la divinité, sur l'homme, sur l'existence du monde, des systèmes incohérents ».

« Le monde sera souillé d'homicides et ne s'en mettra point en peine, la vie des hommes étant comptée pour peu de chose quand on oublie Celui qui donne la vie à l'homme » — « Le démon qui se plaît à pousser l'homme vers tout ce qui peut le dégrader davantage, profitera de son plus grand pouvoir pour faire régner la fornication... Le monde antichrétien ira plus loin que n'avait fait le monde païen, et, après avoir aboli l'indissolubilité du mariage, portera le désordre jusqu'à vouloir abolir toute société légitime et exclusive entre l'époux et l'épouse ». — « La persécution de ce temps sera dirigée principalement contre les ordres religieux et tout sera mis en œuvre pour les détruire ». — « L'Église n'aura plus alors la même puissance extérieure, bien qu'elle ne perde rien de son autorité ».

Il n'est rien sur quoi l'homme de Dieu revienne avec une insistance plus épouvantée que sur l'apostasie des États de l'Europe. Il a vu son propre pays ouvrir cette ère de renoncements officiels à toute religion, il assiste en esprit aux défections successives, il voit les châtements qu'elles attirent nécessairement, et, dès lors il en parle dans le sens où le Cardinal Mercier proclamera, plus d'un siècle après : « Le principal crime que le monde expie en ce moment, c'est l'apostasie officielle des États ». (Lettre pastorale 1918).

Ce tableau si sombre mais trop véridique, laisse-t-il donc son auteur comme sans consolation ? Loin de là ! Sa foi inconfusable contemple, à travers les prévisions terribles, les ressorts cachés de cette Providence de Dieu « dont la Miséricorde éclate plus que tous les autres attributs ». De là, il déduit les motifs de confiance qui reposent sur la Parole divine, et il montre ces beaux rayons de lumière qui, pour la sainte Église, percent toujours les ombres les plus épaisses. Après avoir parlé de ces peuples qui, officiellement, rejettent toute croyance, il écrit : « Loin de nous scandaliser, cela ne doit même

pas nous surprendre. L'Église devait être abandonnée, reniée, opprimée, par ces mêmes nations qui pendant des siècles se faisaient gloire de l'avoir pour mère. Ces nations apostates, en croyant travailler à détruire l'Église, travaillent à sa gloire ». — « Purifiée et fortifiée par ces jours d'oppression, l'Église sera plus brillante et plus étendue que jamais ». — « La divinité de J. Ch. jettera un nouvel éclat pour confondre l'orgueil des faux sages, et la terre connaîtra que le Dieu de paix a visité son Église ».

Le serviteur de Dieu se plaît à insister sur cette grande vue de foi : ce qui est châtement pour les nations et les individus prévaricateurs, devient, pour l'Église et ses fidèles enfants, épreuve purificatrice, renouvellement, « grâce de choix » qui les unit plus étroitement à l'Époux divin dont le signe est la croix. Il aime aussi à penser que « les fidèles seront redevables à la Mère de Dieu d'insignes faveurs » en ces temps troublés, où « la perversion sera si générale qu'elle se montrera ouvertement, tandis que le bien sera obligé de rester dans l'ombre ». — « Mais comment peut-il se faire, ajoute-t-il, surpris lui-même de cette prévision, que dans des pays qui ont rejeté la religion, cette religion puisse néanmoins encore être professée d'une manière publique, et que l'Église soit même reconnue par l'autorité civile ? La chose est difficile à comprendre... On ne peut l'attribuer qu'à une faveur de Dieu, due sans doute à la prière des âmes saintes et à la protection de la Mère de Miséricorde ».

Ces choses, et d'autres encore que le P. de Clorivière prévoyait, ne nous étonnent pas, c'est pour nous le présent ; au temps où il écrivait, c'était l'incertain avenir. Nous arrêterons là nos citations. On en trouve davantage dans *Pierre de Clorivière contemporain et juge de la révolution*, par René Bazin.

Tout ce que le serviteur de Dieu a encore « conjecturé » se réalisera-t-il exactement ? Il ne le prétendait point, il a le visible souci de répéter qu'il a « pu souvent se tromper ». Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il a « cru avoir des intentions pures », qu'il n'a écrit « qu'après avoir

imploré les lumières de l'Esprit-Saint et en tenant son esprit habituellement élevé vers Dieu », qu'il s'est uniquement proposé « de prémunir les fidèles » pour des temps où leur Foi serait particulièrement attaquée. Dans ce but, il a traité amplement, au cours de son Commentaire moral de l'Apocalypse, des vertus nécessaires en temps de persécution.

Il reste à dire un mot de la dernière œuvre du P. de Clorivière, son commentaire du Discours après la Cène. Entrepris à la demande des religieuses de la Visitation, mais bientôt débordant cet auditoire, ce travail subit de longues interruptions, en particulier pendant les années où le serviteur de Dieu se donna tout entier au rétablissement de la Compagnie de Jésus. Mais il le reprit et l'acheva, avec l'aide d'un secrétaire, alors que, déchargé de soins écrasants et devenu aveugle, il entra dans le suprême recueillement d'un soir qui semblait déjà tout près de l'aurore éternelle. St Jean a recueilli avec amour les paroles de son divin Maître, il se plaît à les redire, parfois presque dans les mêmes termes. Pénétrant à sa suite dans ces profondeurs où le Verbe de Vie dévoile quelque chose de ses relations avec le Père et l'Esprit-Saint, notre auteur, lui aussi humble disciple du Cœur de Jésus, ne se lasse pas d'écouter ces « choses toujours nouvelles » et de les commenter. Tantôt contemplant dans le miroir de la Foi les secrets divins, tantôt savourant la doctrine de Charité, testament du Sauveur, il en traite avec sa science théologique et plus encore avec ce goût et ce zèle toujours jeunes de l'ami de l'Époux qui voudrait, jusqu'à son dernier souffle, procurer la louange et le service de la divine Majesté. Rien vraiment ne convenait mieux qu'une telle œuvre à la fin d'une telle vie.

Dans la présentation des écrits du P. de Clorivière, plus encore que l'auteur nous avons rencontré l'homme, et l'homme de Dieu. Ne pouvons-nous pas tout résumer en disant qu'il s'y est montré, comme le demande St Paul, « ouvrier inconfusable, dispensant avec droiture la parole de Vérité »,





## XVI

### DIRECTEUR ET DIRIGÉS

Humble collaboration à la conduite du Saint Esprit sur les âmes, l'action du directeur reste en bonne partie cachée. Cependant on peut la saisir, et dans les avis où elle s'exprime, et dans les résultats qu'elle opère. C'est ce que nous essaierons de mettre dans son vrai jour par rapport au P. de Clorivière, bien que les vestiges de sa direction soient relativement peu de chose, eu égard à sa longue vie de directeur d'âmes. Rien, peut-être, en effet, n'eut plus de place, et une place plus décisive dans son activité apostolique. Il n'était pas encore prêtre que déjà un de ses frères recourait à ses conseils. Après son sacerdoce, et à la fin de ses études de théologie, il est surtout appliqué, par ses supérieurs, à la conduite des vocations religieuses. Les notes de la province d'Angleterre le désignent comme spécialement apte au soin des novices. Des années pendant lesquelles il s'y dévoua comme socius, le souvenir resta vivace, puisque, quarante ans plus tard, il est demandé en Amérique pour jeter les bases d'un noviciat de la Compagnie renaissante. C'est la pure doctrine évangélique d'une de ses lettres de direction qui a servi de premier motif aux poursuites dirigées contre lui et à son expulsion de Belgique.

En suivant les étapes si variées de sa carrière, on verra se développer, en quelque milieu qu'il se trouve, son action intime. « Doué d'une rare prudence et d'un grand discernement, dit son premier biographe, il ne négligeait jamais de travailler à l'avancement des âmes les plus simples et ordinaires, mais il excellait principalement dans la conduite de celles que Dieu attire par des routes élevées et souvent extraordinaires ».

Pour peu qu'on les étudie, les grandes lignes de la spiritualité du serviteur de Dieu se dégagent facilement et s'accusent nettes, simples, élevées. Il condense ce que l'âme doit faire pour répondre à la grâce, en ces deux mots : « Renoncement, Recueillement. L'un et l'autre, dit-il, s'étendent à tout et doivent être continuels. Le premier nous fait mourir à nous-mêmes, le second nous fait vivre de Dieu et pour Dieu ». Jamais il n'isole l'un de l'autre ces deux éléments de la perfection. Toujours il les montre inséparables, d'une manière qui donne à sa doctrine, comme à sa vie elle-même, leur unité lumineuse et solide. De là, il apprend à l'âme à se disposer à l'action de Dieu, à la recevoir, à s'y livrer docilement, à vivre d'une continuelle union à la volonté divine, pour l'extérieur comme pour l'intérieur. Rien sur quoi il insiste davantage que sur cette union, comme étant l'essentiel de toute perfection, son commencement et son sommet, le véritable lien du divin Amour.

Très imprégnée de saine tradition, bien marquée de la frappe de son Ordre, sa doctrine spirituelle porte en même temps, non moins nets, le cachet de sa personnalité et le reflet de la conduite du Saint Esprit sur son âme. En matière de solide vertu comme en matière d'oraison, il s'est assimilé de telle sorte les enseignements de St Ignace, qu'il les suit moins en les citant qu'en les appliquant avec justesse, un peu comme on le fait des premiers principes. Aussi pourrait-on dire qu'il est à la fois un religieux et un mystique ignatien. C'est ce qui nous semble ressortir de sa direction comme de ses écrits.

Familiarisé, par la lecture et par l'expérience, avec les autres maîtres de la vie spirituelle, il fait rarement appel à leurs textes, mais il se trouve comme naturellement en harmonie avec eux. Parfois un nom vient sous sa plume : St François de Sales, Ste Thérèse ou St Jean de la Croix. Parmi les écrivains de son Institut qu'il recommande, on trouve avec Rodriguez, Huby, et à côté de Bourdaloue, Surin ou Rigoleuc. De ces trois derniers, il avait traduit de longues pages en anglais au bénéfice de ses frères.

Dans la direction, un de ses premiers soins est que les âmes, même les plus simples, soient instruites à fond, selon leur portée, de la doctrine chrétienne, de telle sorte qu'elle devienne le phare de toute leur vie spirituelle, et qu'elles puissent rendre raison de leur foi. Il les porte à la connaissance intime de J. Ch., de ses mystères, de sa grâce. Il les ramène souvent au Calvaire, pour leur inculquer l'amour pur de Jésus et de sa Croix.

Lorsque des principes il passe aux conseils particuliers, on le voit en diversifier beaucoup l'adaptation, mais toujours avec cette note dominante : mettre l'âme dans la vérité ; vérité de la vie de Foi et de l'Amour de N. S., vérité de ses divins vouloirs et de la fidélité à y répondre. Cela suppose que l'âme accepte la vérité sur elle-même, et le guide dévoué n'hésitera pas à la lui mettre sous les yeux, qu'il s'agisse d'écarter le factice ou de calmer de vaines craintes, d'amener à correspondre aux dons de Dieu ou de déjouer de commodes illusions. « Croyez bien, assure-t-il, que la charité ne nous rend point aveugle. Née dans le sein de Dieu, la charité a pour sœur et inséparable compagne la vérité. Soyez donc persuadé que ces deux sœurs seront également consultées dans ce que je dois vous dire ». Tant qu'il ne voit pas assez nettement, il observe, mais lorsqu'il sort de l'expectative, qu'il a reconnu l'état d'une âme, il s'exprime avec une assurance paternelle et comme sans réplique. Il sait bien que cela ne sera pas toujours du goût de la nature, aussi, s'adressant aux siens, il s'appropriera le mot de S<sup>t</sup> Paul : « Dussè-je en vous aimant davantage, être moins aimé de vous ». Il est aimé cependant, ce maître dont la main si ferme obéit à un cœur si dégagé du terrestre et si fidèle. On pourrait bien parfois le trouver rigoureux, et cependant la confiance demeure toute filiale, car on sent dans sa force une onction qui vient de plus haut.

Observons-le dans cette tâche, délicate entre toutes, d'éclairer les âmes sur elles-mêmes. Voici une de ses dirigées qu'il va inviter à creuser plus avant dans l'humble connaissance de sa misère : « Vous faites bien de reconnaître les dons que Dieu vous a faits. C'est un devoir

de Lui en rendre grâces et, quand on en rapporte la gloire au Seigneur, on peut sans orgueil apercevoir les bons sentiments et les vertus dont il lui a plu d'enrichir nos âmes.... Mais ce n'est pas assez. On peut aussi, et cela est très avantageux, envisager les défauts sans nombre qui viennent de nous... et qui défigurent étrangement aux yeux de Dieu le peu de bien que nous pouvons faire. Plus on est saint, plus on en est convaincu. Si nous ne les voyons pas avec la même clarté, nous devons en conclure que nous ne sommes pas saints, nous devons même craindre, mais sans trouble, d'être dans une sorte d'illusion ; elle proviendrait de ce que, contents d'une humilité spéculative et générale, nous n'avons pas recherché en détail nos défauts et imperfections, ou que même nous avons craint de les bien découvrir... Demandez comme une grande grâce, une vive lumière qui vous fasse connaître le fond de misère et d'aveuglement qui, jusqu'ici, s'est dérobé à vos regards... Je ne veux pas dire que vous soyez pour cela hors de la grâce, je suis au contraire persuadé que le Dieu de bonté voit avec amour la droiture de votre cœur et qu'il excuse votre ignorance, mais vous lui seriez bien plus agréable avec cette lumière... elle vous sera sûrement donnée à l'heure de la mort, il vous serait grandement avantageux de la recevoir avant »...

Un autre jour, Mère de Cicé lui a communiqué le compte rendu envoyé par une de leurs filles. Et le Père de répondre, quasi indigné : « Je viens de lire la lettre de X. et je n'y trouve que des vertus ! » Suit un petit réquisitoire détaillé et qui va droit au fait : Elle pratique telle chose, mais a-t-elle soin de telle autre ? et de telle autre encore ?

Mais qu'une âme se trouble de sa misère, qu'elle en soit trop occupée, ou qu'elle ne reconnaisse pas assez les grâces que Dieu lui fait dans sa miséricorde, le Père va la ramener à son cœur, non plus pour regarder ses défauts, mais pour apprendre à s'en servir, pour trouver en elle-même Dieu et son action et pour y correspondre. « Ne vous troublez pas de vos faiblesses, soit présentes

soit passées. Ce n'est pas en soi, c'est en Dieu qu'il faut mettre sa confiance. L'âme ne doit jamais se considérer comme isolée, mais toujours en union avec J. Ch. avec qui elle ne fait qu'un devant Dieu, quand elle veut sincèrement être à Lui. Les richesses, la charité, les vertus, les mérites de J. Ch., tout en J. Ch. et J. Ch. lui-même est tout entier à nous. C'est parce que vous ne vous considérez pas à ce point de vue que vous êtes sujette aux inquiétudes, aux craintes, aux scrupules. Prenez-y garde, si vous ne travaillez pas sérieusement, avec le secours de la grâce, à vous défaire de ces défauts qui sont considérables dans la dévotion, vous serez hors d'état de travailler à la perfection, à charge à vous-même, importune aux autres ; vous vous dégoûterez de la piété, et vous courrez risque de vous égarer. Allez droit à Dieu par l'amour, l'espérance et la foi. C'est le grand chemin de J. Ch. ».

D'une autre, il demande cette attitude sage et généreuse : « Ne vous étonnez pas de vous voir tomber tantôt dans un extrême, tantôt dans un autre ; ces vicissitudes servent à vous faire connaître votre faiblesse, sans avoir de quoi vous alarmer. Accoutumez-vous à regarder comme l'apôtre vos propres misères avec une sorte de complaisance, en tant qu'elles font éclater davantage à votre égard les miséricordes du Seigneur. Au milieu de tout cela, Dieu fera son œuvre en vous ». Surtout, qu'on n'ait pas le malheur de ressasser d'inutiles jérémiades, ou bien on recevra cette courte mercuriale : « Pourquoi revenir toujours sur vos misères ? Ne croyez-vous pas que je n'en sois persuadé ? Je sais que vous êtes très misérable, et que je le suis encore plus que vous. Mais, après cela, supportons nos misères, Dieu en aura pitié. Ce n'est point un acte d'humilité que vous faites, il vous abat. Si c'était un véritable acte d'humilité, il vous remplirait de force et de confiance en Dieu ».

Il faut avoir de bas sentiments de soi-même, non pas des idées médiocres des vues de Dieu sur soi-même. La princesse de Hohenlohe a fait parvenir au serviteur de Dieu dans sa prison une missive où elle lui exposait

ses peines de conscience. La réponse qu'elle a reçue contenait des solutions très nettes et rassurantes. Elle s'y conforme avec simplicité, et dans une autre lettre, le Père l'en félicite. « Dans l'état de perplexité où vous étiez, vous n'avez pu agir ainsi sans beaucoup de courage et de docilité aux lumières de l'Esprit-Saint. » Après quelques considérations générales, il poursuit : « Le Seigneur vous cache en partie ce que sa grâce opère en vous et ne vous fait entrevoir que ce fond de misère et de corruption que nous portons tous. Il n'est cependant pas difficile de voir que vous voulez plaire à Dieu, que c'est le but de tous vos désirs et la fin générale de vos actions... Quelle reconnaissance ne devez-vous pas à Celui qui vous a inspiré de tels sentiments ! Et à quelle perfection n'êtes-vous pas appelée ?... Je sais que chaque âme doit se contenter de la perfection que la bonté divine lui destine... mais qui peut limiter les effets de cette bonté ?... Je craindrais donc que vous mettiez quelque obstacle aux vues de Dieu sur vous... ». La lettre continue en montrant à la princesse que, dans la situation où elle est, une grande perfection est néanmoins possible, et en l'exhortant par dessus tout à l'esprit intérieur.

Nous citons cette lettre comme un des rares vestiges des rapports écrits du P. de Clorivière avec des personnes du monde. Quant aux communautés où, soit à Paris, soit à St Malo, Dinan ou autres lieux, il exerça si longtemps la direction, les rapports de Police se sont chargés de nous apprendre qu'il recevait « une infinité de lettres de religieuses », mais de ces lettres et des réponses du Père, rien n'est parvenu jusqu'à nous. Nous avons seulement quelques indices de la longue et profonde influence qu'il exerça sur des âmes consacrées à Dieu. Des Carmélites de la rue de Grenelle réfugiées en Belgique, à Termonde, trouvaient moyen de recourir à lui, pour obtenir une ligne de conduite importante. Il raffermissait des vocations qu'un trop long isolement risquait de faire dévier. On attendait de lui le mot décisif de telle entreprise pour la gloire de Dieu. Mais rien d'assez suivi ne permet une

étude intéressante de l'action du serviteur de Dieu sur le terrain du Cloître.

Nous trouvons davantage dans ses relations avec des ecclésiastiques, bien que les lettres adressées aux membres de la S<sup>té</sup> du C. de J. ne présentent qu'une collection relativement peu considérable et très coupée. Une des premières choses qu'on y remarque, c'est la nuance de déférence du prêtre parlant à des frères dans le sacerdoce. Cela n'empêche pas toutefois la sainte liberté du Père spirituel et du Fondateur. Nous en avons vu déjà des traits, à propos des difficultés qui se produisirent au sein de la S<sup>té</sup> du C. de J. Citons encore cette lettre très caractéristique, partie de la prison du Temple, qui presse un confrère de ne pas se dérober aux intentions de son évêque, et déchire le voile sur son état d'âme. « Je sais que l'esprit de malice qui tourne principalement ses efforts contre ceux qu'il a plus sujet de redouter, a mis tout en œuvre pour vous empêcher de suivre la lumière divine, qui se communique aux humbles... Vous savez mieux que moi les illusions flatteuses qu'il a fait briller à votre imagination. Vous êtes trop expérimenté dans les voies spirituelles pour ignorer que c'est avec ces sortes d'armes qu'il nous éloigne de Dieu... La disposition où vous croyez être de préférer la volonté divine à la vôtre n'est pas réelle ; c'est une volonté vague et générale qui vient de la conviction que vous avez de sa nécessité ; elle reste dans votre esprit et votre imagination et n'influe que faiblement sur votre conduite, soit intérieure soit extérieure... Réfléchissez qu'il n'y a pas de véritable soumission à la volonté de Dieu sans un renoncement continuel à nous-mêmes. Si vous travaillez à vous anéantir, Dieu fera en vous et par vous de grandes choses... ».

Un autre membre de la S<sup>té</sup> du C. de J., M<sup>r</sup> de Lange, ancien chartreux, n'a péché que par imprudence ; et quoiqu'il déplore, dans une lettre à Mère de Cicé, la situation fâcheuse qui en résulte pour les deux Sociétés, le compatissant Supérieur ne songe, en écrivant à son confrère malheureux, qu'à le consoler par des vues éle-

vées : « Votre situation actuelle est très précieuse et très méritoire. Il est bon d'être oublié, délaissé, méprisé des hommes, quand on peut se rendre à soi-même le doux témoignage qu'on n'avait cherché que la gloire de Dieu, et que c'est même pour l'avoir cherchée qu'on est traité de la sorte... Je vous dirai volontiers que, pour vous, il n'y a rien de mieux que de vous tenir dans le silence, et de remettre tout-à-fait votre cœur entre les mains du Seigneur. S'il permet que les pouvoirs nécessaires pour exercer le saint ministère vous soient ôtés en partie, Il le fait afin que vous vous adonniez entièrement aux exercices de la vie contemplative, selon votre première vocation qui persiste toujours ».

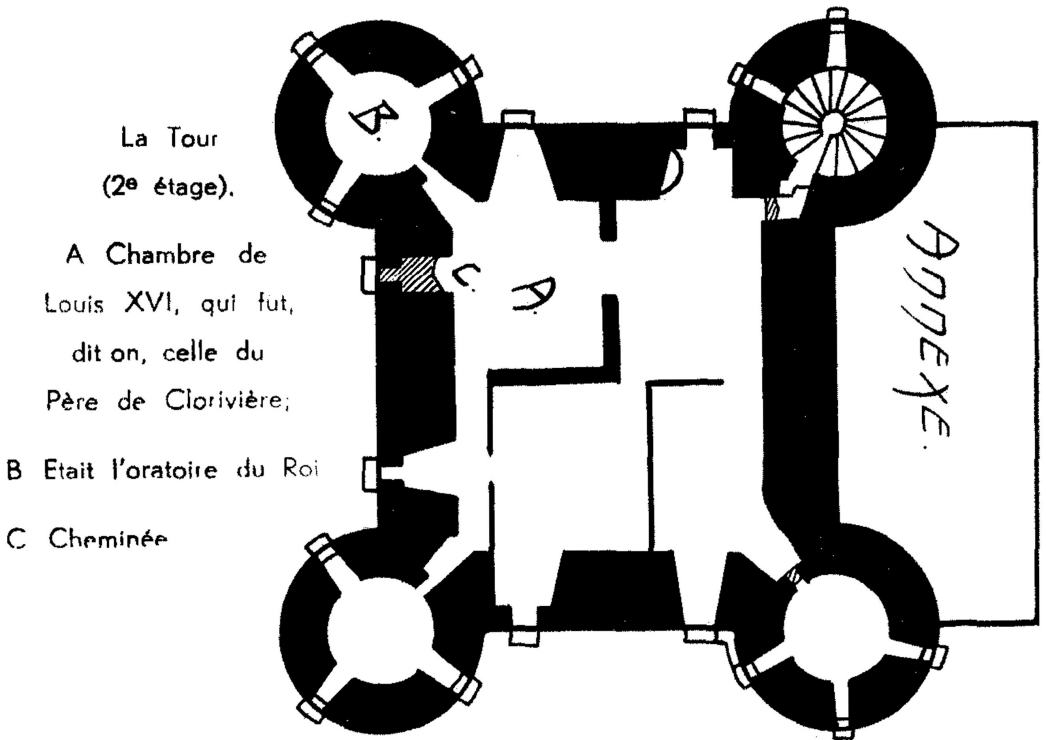
Pour eux-mêmes, et aussi pour les cas de direction qu'ils lui soumettent, les fils du P. de Clorivière reçoivent des réponses où nous relevons quelques aspects de ses principes en matière de conduite spirituelle. « Je souhaiterais un plus grand dégagement dans le zèle que vous avez pour les âmes qui sont sous votre conduite, écrit-il à un prêtre. N'omettez rien de ce que vous croyez pouvoir faire pour leur perfection ; mais lorsqu'elles ne vous paraissent pas y répondre assez, attendez patiemment le moment de Dieu. Vous devez être bien aise que quelquefois elles s'adressent à d'autres qu'à vous, et que même elles leur donnent toute leur confiance, car vous ne pouvez pas être assuré si cela ne serait pas plus avantageux pour ces âmes, et si l'esprit de Dieu ne les porte pas à le faire. Par là, votre paix ne sera pas troublée, et ne dépendra en aucune manière de ceux ou de celles que vous dirigez ».

Le P. de Clorivière tenait fort à ce respect surnaturel de la liberté des âmes. Indiquant à Mère de Cicé, comme confesseur de leurs filles, un prêtre de la S<sup>t</sup>e du C. de J. préférablement à un autre, il dit : « Une raison de cela que nous garderons pour nous, c'est la conduite despotique que X. a tenue à l'égard de celles qu'il dirigeait, conduite qui n'est nullement conforme à l'esprit de la Société, ni, je crois, à celui de notre divin Maître ». Lui-même observe, en cette matière, la discrétion qu'il re-





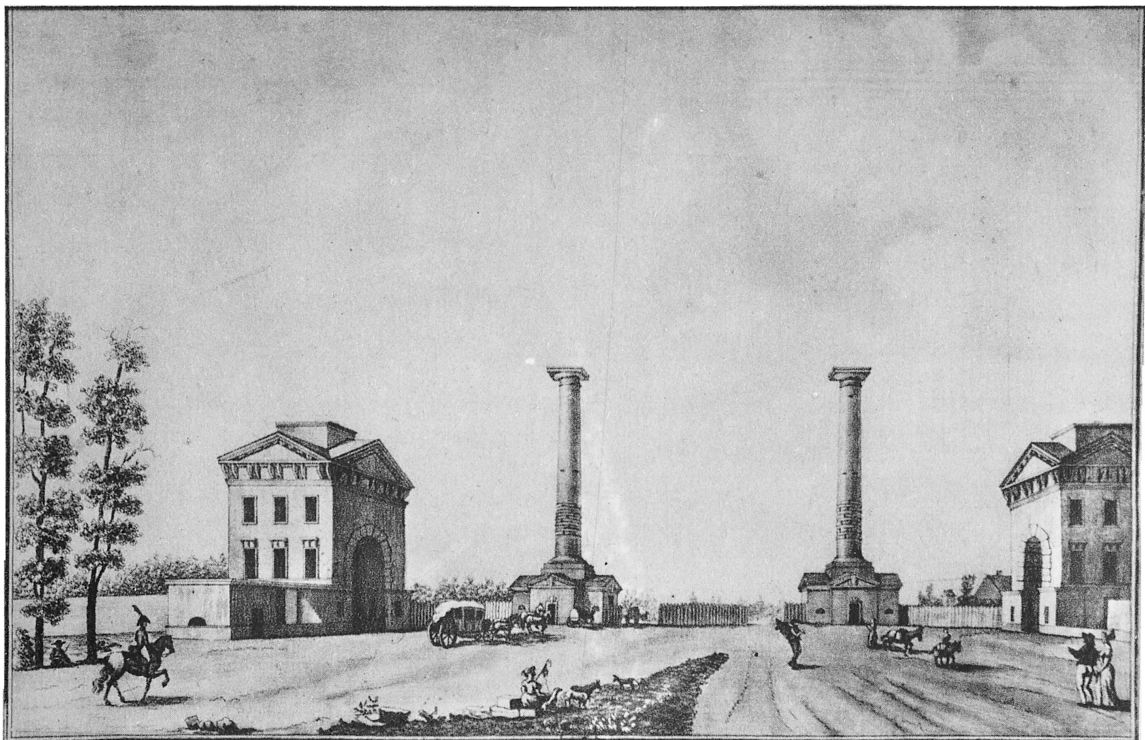
Le Temple -- Côté de l'ancienne Église



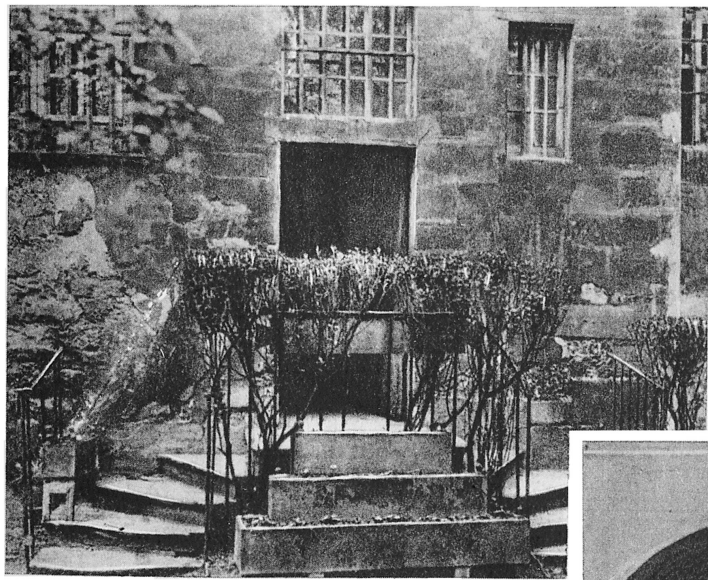
*Omnia sub correctione sanctae Romanae Ecclesiae*

*per Alon. Apoll. AbD 1608 in Testa Templi, P. 2. B. et*

Fait simulé de l'écriture du Père de Clorivière



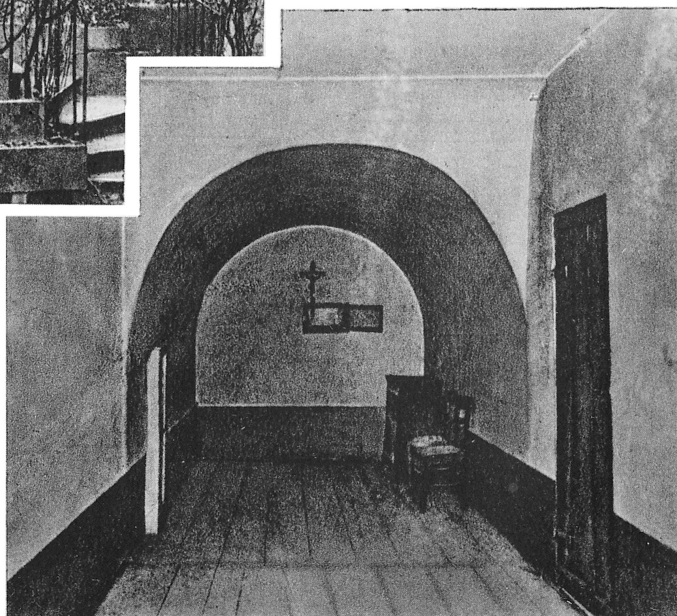
La Barrière du Trône - Là, se dressait l'échafaud, en 1794  
Non loin, le cimetière de Picpus.



Une nouvelle étape.

—  
Maison des Carmes.  
Escalier des martyrs.  
Là furent massacrés la  
plupart des prêtres

Salle des Gardes  
où l'on conserve les  
traces du sang des  
martyrs.



commande aux autres, car autant il parle avec autorité quand il faut juger d'un cas de conscience, couper court à des scrupules, redresser un esprit qui s'égaré, autant il se garde de peser sur la volonté lorsqu'il est question d'une décision à prendre, d'une démarche dans les voies de la perfection, d'un cas où la conscience dûment éclairée doit juger elle-même de la conduite à tenir. Alors il énonce seulement les principes généraux, et fidèle aux avis de S<sup>t</sup> Ignace, se contentant d'aider l'âme à se dégager des obstacles, il la laisse en tête-à-tête « avec son Créateur et Seigneur ».

Le pur surnaturel de sa manière de conduire se marque encore en ceci ; qu'il veuille consoler un cœur affligé, rappeler au devoir une âme qui s'attiédit, faire accepter un sacrifice devant lequel la nature recule, jamais il ne s'attarde aux motifs seulement humains. S'il y fait appel, c'est en ce qu'ils ont de plus noble et légitime, pour de là monter à des considérations d'ordre supérieur. Et jamais il ne laisse l'âme qu'il ne l'ait amenée aux pieds de Celui à qui on ne peut rien refuser, mais dont on doit tout espérer. Le serviteur de Dieu met en cela une bonté qui vient du fond, une délicatesse de cœur qu'on sent s'émouvoir en face de la souffrance, bien qu'elle reste sobre et plutôt austère dans son expression.

Écoutons-le encore, et sur un point de première valeur, nous révéler lui-même sa doctrine. A un prêtre fervent qui lui a exposé ses doutes en matière d'oraison, le Père expose à son tour ses principes à ce sujet, d'une manière qui dépasse l'application personnelle : « Je vous ai dit, mon cher confrère, que, dans l'oraison, il fallait savoir s'abandonner à l'esprit de Dieu... On prescrit à ceux qui commencent des méthodes d'oraison, qu'il leur est très avantageux de suivre exactement : et, en agissant ainsi cet exercice est saint, mais on ne peut pas dire qu'ils s'abandonnent à l'esprit de Dieu, ils n'en sont pas encore capables. L'esprit de Dieu suit leur opération plutôt qu'il ne la dirige. Il n'en est pas ainsi dans la suite : lorsqu'il remplit davantage une âme, lorsqu'il la possède, il veut être maître de son oraison, il éclaire l'esprit,

il échauffe le cœur, il excite quelquefois l'âme à l'action ; d'autres fois, il la tient dans le repos et le silence ».

« Si l'âme, comme il n'arrive que trop souvent, veut rester maîtresse de ses opérations, si elle veut substituer son action à celle de l'Esprit-Saint, et se l'assujettir plutôt que de lui être assujettie, cette âme se fait à elle-même un tort infini... Elle vit toujours en elle-même au lieu de vivre en J.-Ch. Voilà le piège que je vous ai averti d'éviter, quand je vous ai dit d'apprendre à vous abandonner à l'esprit de Dieu dans l'oraison. Sachez l'écouter en silence, et réprimer l'impétuosité de la nature qui veut toujours agir. Le souffle de l'Esprit-Saint au dedans de nous est quelquefois bien délicat : *sibilus auræ tennis*, et il faut un esprit attentif pour le percevoir, un cœur souple pour en suivre les mouvements. C'est par là que vous parviendrez à établir en vous son règne et à vivre dans une dépendance continuelle de sa volonté, marque à laquelle l'Apôtre veut qu'on reconnaisse les vrais enfants de Dieu : *Qui Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei....* »

« On m'a dit que vous aviez de l'éloignement pour les voies extraordinaires. Vous ne méritez pas d'en être repris, mais vous avez sans doute besoin d'être éclairé. Il ne faut ni désirer, ni craindre ces sortes de voies. Il ne faut ni les admettre, ni les rejeter aisément. Il faut les examiner. C'est la règle que donne l'Esprit-Saint et que l'Église a toujours suivie : *Probata spiritu si ex Deo sunt*. Prétendons-nous assujettir l'Esprit de Dieu à suivre une route commune ? N'est-il pas infiniment libre dans ses opérations ? Parmi les saints dont nous connaissons la vie, il en est peu qui n'aient eu une connaissance expérimentale de ces voies extraordinaires. Il faut en avoir quelque connaissance, au moins spéculative, pour bien conduire les âmes. Faute de cette connaissance, on pourrait leur nuire beaucoup ».

Ailleurs, il écrit encore : « La méditation est le seul mode d'oraison mentale qui puisse être enseigné et qui dépende vraiment de notre industrie. C'est ainsi que S<sup>t</sup> Ignace enseigne à faire usage des trois puissances de

l'âme. Mais son intention est de préparer l'âme à l'action divine, son exemple même le prouve.... Si beaucoup ne vont pas plus loin, c'est ordinairement leur faute, et non parcimonie de Dieu dans la distribution de ses biens ». — « La connaissance de la théologie mystique est, en certains cas, nécessaire, soit pour notre conduite propre, soit pour aider les âmes en qui Dieu opère particulièrement.... Elle s'obtient par l'étude des ouvrages qui en traitent, comme St<sup>e</sup> Thérèse, St Jean de la Croix, et autres, mais bien plus encore par une continuelle tendance à la perfection et par l'usage ininterrompu du recueillement et de la prière. — Les grâces extraordinaires doivent être estimées, comme des marques d'une faveur singulière de Dieu, mais il y aurait présomption et danger à les désirer, comme si nous les méritions. L'humilité et l'obéissance sont la pierre de touche de celles qui sont véritables. L'âme ne doit point s'y ingérer d'elle-même mais elle ne doit point se soustraire à l'action de Dieu quand il l'y attire puissamment ».

De ces principes généraux, des règles de discernement, le serviteur de Dieu demande que les âmes soient sagement instruites, mais il met en garde contre les vaines investigations et contre la curiosité spirituelle. « Que l'âme favorisée, dit-il, ne cherche point à découvrir les opérations secrètes de Dieu dans son intérieur ; cette curiosité forcerait l'Esprit-Saint à se retirer ». C'est d'après ces vues que lui-même conduit ses dirigés. Soucieux à la fois de ne pas étouffer l'action de Dieu et d'apprendre à l'âme à y répondre généreusement, il ne disserte ni même il n'appuie longuement sur les faveurs divines dans ses réponses ordinaires. « L'aveu des grâces que vous recevez, malgré votre indignité, a été bien agréable à Dieu », écrit-il à une Fille du C. de M., en laquelle sans doute il a senti cette confusion de dire « le secret du roi », qu'éprouvent d'ordinaire les âmes vraiment favorisées. Et tout aussitôt, il l'exhorte à être fidèle et à se disposer à de nouvelles grâces par un entier détachement d'elle-même et de toutes choses ».

Une autre a trouvé, sans doute, que le Père ne sem-

blait pas tenir compte de ses ouvertures ; et lui de son côté, trouve qu'elle pourrait bien s'y arrêter trop et pas assez à corriger ses défauts. « Je n'ai pas oublié, répond-il, la parole intérieure que vous avez entendue ni les hautes idées que vous avez conçues de votre vocation. Mais la conduite de Dieu veut être louée dans le silence. Ne vous permettez pas facilement de juger les autres. Dieu seul lit dans les cœurs ». Sous une direction de ce genre, les paroles intérieures risquaient moins de se multiplier de façon inquiétante, et la naïve vanité spirituelle n'avait guère ses aises pour se développer.

« Soyez bien pénétrée de reconnaissance pour toutes les grâces que Dieu daigne encore vous faire, recommandait-il à une de ses filles, réduite à une pénible obscurité, contentez-vous en, regardez-les comme au-dessus de vos mérites, n'en enviez pas d'autres.... Les grâces dont l'effet est de vous rendre plus petite à vos propres yeux sont, pour vous, bien préférables à celles qui vous feraient sortir de votre abjection et produiraient un germe de vaine complaisance.... C'est par un effet de miséricorde que Dieu nous conduit par un chemin bas et obscur où nous ne voyons rien qui ne nous rappelle notre pauvreté. Heureux si bien convaincus de cette vérité, nous ne réclamons pas autre chose comme un bien qui nous appartienne, et que nous rendions à Dieu tout ce qui est à lui, sans rien nous en approprier. Nous prendrons la dernière place, nous ne nous préférons à personne ; alors, quand Celui qui invite au festin des noces, nous appellera à l'heure de la mort, nous voyant occuper l'humble place dont nous aurons fait choix à son exemple, Il nous dira : « Monte plus haut ».

Entrer ainsi dans les vues si variées de Dieu sur les âmes, faire apprécier à chacune la voie par laquelle Dieu la conduit, lui apprendre que, quelle que soit cette voie elle y doit marcher à la suite de J.-Ch. souffrant et humilié, et que même les grâces les plus élevées n'ont pas d'autre but, c'est à quoi tend, c'est ce que recommande constamment le serviteur de Dieu. Jamais sa parole n'est plus incisive et pénétrante que quand il inculque cette

doctrine : « Ce ne sont pas les faveurs qui sont inscrites au livre de vie, mais bien les privations, les peines de toutes sortes, quand on les porte en union avec J.-Ch. » — « Souffrir injustement et en même temps être l'objet du mépris, sans consolation intérieure ni extérieure, c'est la plus grande ressemblance que l'âme puisse avoir avec J.-Ch. Mais ce privilège n'est que pour ses plus chers serviteurs ».

On le voit, si le père spirituel n'a garde de fermer aux âmes les voies privilégiées, cependant, avec l'auteur de l'Imitation, il leur rappelle surtout qu'il n'est « point au-dessus de voie plus élevée ni au-dessous de voie plus sûre que la voie royale de la croix ». Il ramène aussi, fréquemment, à ce principe fondamental : « On ne peut pas prétendre à bien faire oraison sans la pratique de la mortification, surtout de celle de l'esprit et du cœur. Le don d'oraison n'est promis qu'à ceux qui ont le cœur pur, c'est-à-dire au cœur dégagé de toutes les choses de la terre et de soi-même ». Et encore ; « Regardez comme quelque chose de très utile et précieux tout ce qui contredit, afflige et humilie votre amour-propre et votre sensibilité ; c'est là un devoir essentiel pour tous ceux qui désirent avoir l'esprit intérieur, sans lequel il n'y a pas de perfection ».

A une pareille école, les âmes apprennent à ne pas chercher ici-bas un Thabor, sur lequel il leur soit permis de s'établir, mais bien cette parfaite union où, par delà les consolations et les épreuves, la volonté de la créature, toute dégagée d'elle-même, se fond dans la volonté de son Dieu par un amoureux abandon. Et pour que rien, autant qu'il se peut, ne gêne et ne diminue cette union, que l'âme reste attentive à mourir chaque jour, même à ses meilleurs désirs. « Dès que vous apercevez en vous-même, écrit le serviteur de Dieu, un désir même bon, même involontaire, qui vous agite et trouble votre paix, retranchez-le sans pitié. Un *Fiat* universel et fortement prononcé, en union avec Jésus et Marie. Je dis ceci à tous ». C'est ainsi que se préparent les triomphes de l'Amour divin, et que les vrais et généreux disciples

de la perfection peuvent, c'est encore un mot du Serviteur de Dieu « espérer de parvenir à cette sainte montagne où Dieu s'unit aux âmes et les transforme en Lui ».

\* \*

Quelques lettres du P. de Clorivière, d'époques et de destinations variées, nous ont permis de dégager plusieurs caractères généraux de sa direction. Nous la connaissons mieux encore si nous surprenons son empreinte en des personnes dont nous pouvons suivre la vie, à partir du moment où elles ont donné leur confiance à l'homme de Dieu. Entre celles qu'il dirigea pendant son rectorat de Paramé, il en est trois faciles à observer : Amable et Thérèse Chenu et Céleste Mettrie-Offray. Elles étaient presque des enfants quand il les a prises sous sa conduite, et, si différentes que fussent leurs natures, on les trouve pénétrées d'un même esprit, animées d'un même élan joyeux d'amour de Dieu, de confiance en lui et de zèle pour son service. Leur guide les a gardées de la contagion janséniste, qui était alors si générale et tenait trop souvent les meilleurs sous son étouffante et froide étreinte.

Nos jeunes filles forment entre elles une « société de perfection » préludant ainsi, sans le savoir, à la vocation spéciale qui sera la leur. Ce n'est pas dans des lettres de leur Père, c'est dans les billets qu'elle échangent, c'est en elles-mêmes que nous trouvons le reflet de sa direction. Habitues à penser à Dieu, elles en parlent comme naturellement, échangeant avec une naïve simplicité leurs pensées intimes. Ardente et pleine d'initiative, Thérèse déjà, sans y prendre garde, a un rôle prépondérant dans le cercle de ses amies. Cueillons dans les effusions de sa piété, dans les avis qu'elle donne gentiment, quelques courts passages : « Demandez pour moi l'humilité que je ne connais point, demandez l'amour que je ne sens point et la grâce de souffrir un peu pour Dieu. — Humilité, vertu sublime et peu pratiquée ! On vous aime et on vous craint, on vous admire et on s'éloigne de vous, vos pratiques sont dures à l'orgueil, mais douces à l'âme qui vous désire sincè-



rement.— L'humilité donne l'obéissance, l'obéissance donne la paix et la paix trouve Dieu.... La patience à tout supporter conduit à la joie que donnent les humiliations aux âmes vraiment éprises de l'amour divin ». A une amie privée de certains moyens de perfection, Thérèse témoigne sa compassion, puis aussitôt : « Il est un moyen puissant de nous consoler : c'est de tout quitter pour Dieu, de former au dedans de nous-mêmes une demeure inaccessible et de faire mourir notre volonté propre pour vivre de celle de Dieu ». Une autre de ses correspondantes qui se décourage reçoit ce mot : « O pur amour, incendiez nous ! Tu m'affliges, ma chère amie, toujours troublée ! si tu te sens froide, venge toi de l'amour divin en lui donnant tous les instants de ta vie. Agis en tout comme si tu aimais beaucoup.... La perfection est toute simple, ce sont nos idées qui l'embrouillent ».

Ces quelques lignes suffisent. On y retrouve bien, sous la note si personnelle qu'y donne la vibrante Thérèse, la doctrine spirituelle dont elle a été nourrie, jointe à un zèle apostolique chaud et solide ; nous avons dit un mot ailleurs des fruits qu'il porta et de la bienheureuse mort qui termina une vie tôt consumée comme un cierge ardent. Il faudrait pouvoir étudier un peu Amable, dont la nature calme contraste avec celle de sa sœur, et qui cependant lui est semblable quant à l'esprit dont elle vit et à la générosité de son amour pour N.-S. Les années ne la ralentiront jamais, et un jour son ancien évêque la félicitera d'avoir reçu et gardé « l'esprit de Monsieur de Clorivière ».

Chez Céleste Mettrie-Offray, on trouve une vive et riche nature dont l'élan, très tôt, a été porté vers la prière, la mortification, le don de soi. Elle était de la même famille que ce docteur Offray dont la philosophie voltairienne avait fait tant de mal dans la société malouine. Le monde n'eut rien d'elle, bien qu'il remarquât son charme et sa beauté. Ange des hôpitaux pendant la période révolutionnaire, catéchiste des gens du peuple, Céleste s'usa vite. Atteinte d'un mal dont elle avait horreur, elle alla puiser près du fondateur et de la pre-

mière mère, la force d'une cruelle opération. Les paroles de son Père la soulevèrent, c'est elle qui nous l'apprend, comme au-dessus d'elle-même. Tendrement assistée par Mère de Cicé, elle passa ainsi des semaines qui lui parurent, en dépit de l'épreuve, les plus heureuses de sa vie. Ce souvenir l'aïda encore pendant plusieurs mois de souffrance, et quand elle mourut, le sourire aux lèvres, un matin d'Ascension, elle laissa autour d'elle un parfum de sainteté (1).

Nous voici en présence d'une physionomie qui nous retiendra plus que toute autre, car elle a le premier rang parmi les dirigées du P. de Clorivière. Dieu la lui a confiée par une conduite très marquée de sa grâce, comme une âme qui lui est chère entre mille, et dont les épreuves, non moins que la mission, demandent un appui très particulier. Déjà nous avons assisté à la rencontre du directeur avec celle qui vint à lui au mois d'Août 1787 ; nous avons vu comment il avait compris ses désirs, avec quel mélange de réserve et de dévouement il les avait amenés à une première réalisation ; comment à lui d'abord, et par lui à elle, Dieu a manifesté la plénitude de ses desseins quant à une nouvelle forme de vie religieuse. Mais ici, c'est de la vie intime de Mère de Cicé que nous avons à parler, et de cette direction qui devait se prolonger jusqu'aux derniers jours de son existence crucifiée.

Il nous souvient de ce qu'étaient déjà les vertus et les mérites de cette fille de Dieu quand elle rencontra le guide longtemps attendu, et celui-ci avait promptement discerné ce qu'elle valait. Il la prend où elle en est, c'est-à-dire ne cherchant que la volonté divine et d'une générosité touchante, mais comprimée, et son principal soin est de lui donner un essor plus large, plus aisé, plus confiant. Qu'elle ne craigne pas, qu'elle se regarde moins et seulement en J.-Ch. Qu'elle ait avec Lui une intimité toute simple, que chaque jour elle s'unisse à Lui par la sainte communion. Et elle, toute réconfortée, bénit celui qui lui ouvre de la sorte « les fontaines

du Seigneur », et qui la soutient d'une main assurée.

Cependant, les épreuves déjà traversées n'étaient qu'un prélude ; elle doit en connaître d'autres, et rudes, et longues. Elles nous seront révélées par une précieuse correspondance qui, toutefois, embrasse seulement quelques périodes, dont la plus longue est celle des cinq années de détention du Père. Telle qu'elle nous apparaît ainsi, la voie de cette âme choisie se déroule presque toujours comme en une terre désolée. A peine y aperçoit-on jaillir l'eau vive qui pourtant fait sa force mystérieuse. Elle ne peut se passer de la prière, les heures où elle est prosternée devant le S<sup>t</sup> Sacrement sont pour elle le seul réconfort. Mais Celui qui l'attire se dérobe aussi, caché en son cœur sous un voile obscur. Sa nature fine, délicate, sensible, est très accessible à l'inquiétude, au pénible resserrement du cœur ; l'ennemi profite de ce point faible, il voudrait miner l'étonnante énergie dont est douée cette frêle créature, que Dieu semble laisser aux prises avec lui. Tel est, en quelques mots, « l'état qui dure bien des années, quoi qu'avec des intervalles » ainsi qu'en témoigne le Père. Et il ne se lasse pas, compatissant et fort, de redire les mêmes choses, aussi souvent, aussi longtemps que c'est nécessaire.

Voici une page qui déjà éclaire ce qui suivra : « Il n'y a pas de voie plus excellente et plus sûre que la voie de l'humilité. C'est pour cela qu'il permet que vous ressentiez des répugnances, des retours d'amour-propre, des soulèvements. Ces révoltes, le démon les suscite en vous d'une manière qui n'est pas ordinaire et qui fait bien voir que le Seigneur, pour vous donner le mérite de la croix et faire servir cette croix à votre propre bien et à celui de plusieurs, a laissé à l'esprit de ténèbres le pouvoir de vous assaillir avec beaucoup de violence... C'est par suite de cette même conduite du Seigneur, qu'il ne vous donne pas immédiatement certaines lumières et certains goûts... C'est encore pour cela qu'il vous laisse ressentir vivement vos moindres défauts et vous cache les dons et les vertus qu'il a mis en vous.

Vous faites bien d'entrer dans cette conduite du Seigneur. Je ne reprends pas les bas sentiments que vous avez de vous-même... L'estime que vous avez des autres et la préférence que vous leur donnez sont aussi des sentiments très louables. Mais l'humilité a ses règles comme les autres vertus, et il faut se garder des pièges que l'ennemi tend sous le voile de l'humilité.... Ceux qui sont conduits par une voie de consolation et de lumière ont à se défendre de la présomption.... Ceux que Dieu mène par une voie d'humilité doivent être en garde contre l'abattement.»

Voici, écrit encore le Père, quelques règles qu'il faut soigneusement observer : 1° Rejetez aussitôt, avec courage, tout sentiment qui, sous prétexte d'humilité, tendrait à diminuer la grande confiance que vous devez avoir en Dieu. 2° Reconnaissez, avec l'humilité la plus profonde, les grâces dont le Seigneur vous a libéralement comblée, et ne doutez point qu'il n'ait de grands desseins sur votre âme. 3° Ces grands desseins, c'est en particulier, l'œuvre qu'il vous a confiée. Cette œuvre n'est pas de votre choix, mais du sien. Il veut que vous y donniez tous vos soins, c'est en partie de ces soins que dépend le succès de l'œuvre, et ne doutez pas qu'en vous choisissant il ne vous ait donné tout ce qui vous était nécessaire pour cela ».

Cette ligne de conduite si claire, le directeur la rappellera souvent. Plus souvent encore, il enverra de paternelles consolations. « Les croix dont le Seigneur favorise ceux qu'il aime sont toujours bien assaisonnées. La plus grande des miennes est de vous savoir souffrant ainsi sans pouvoir vous soulager. Mais, en cela même, j'ai une consolation que Dieu ne vous accorde pas, celle de savoir qu'au milieu de toutes vos peines, vous n'en êtes pas moins agréable à N.-S. et à sa très Sainte Mère. Puissè-je la partager avec vous sans altérer votre humilité ». — « Vous ne souffrez pas seule, J.-Ch. est avec vous, Il souffre en vous, souffrez avec lui. Il prend plaisir à vous voir supporter avec amour les peines qu'il vous envoie. Il les offre à son Père unies aux siennes, ce qui

les rend infiniment agréables à la divine Majesté. Occupez-vous de ces pensées, et fortifié par la grâce, que votre esprit s'élève au-dessus des faiblesses de la nature et prenne plaisir en quelque sorte à la voir dans l'impuissance ».

Les motifs les plus purs sont invoqués pour animer le courage : « Nous sommes dans les jours de la justice de Dieu, mais une justice miséricordieuse pour tous ceux qui sont véritablement à lui. Il faut que, à l'exemple de notre divin Maître, ceux qui se font gloire d'être ses membres, soient disposés à porter avec lui, chacun selon qu'il est plus uni à ce divin Chef, le poids de la justice divine ». Ces lignes et d'autres semblables sont écrites en pleine période révolutionnaire. De telles vues, si familières au serviteur de Dieu, il les confiait surtout à celle qui, plus que personne, était capable de s'y associer. Il savait bien que rien ne pouvait l'aider davantage à porter l'épreuve.

Il savait aussi que Dieu seul pouvait alléger cette épreuve, et il ne s'étonnait pas de se retrouver en face des mêmes douleurs et des mêmes transes chez l'éprouvée : « Je voudrais adoucir vos peines intérieures, écrit-il alors, mais quand il plaît à Dieu d'appesantir sa main sur une âme, rien ne peut empêcher cette âme d'en sentir le poids. Je vous dirai cependant encore ce que j'en pense, et je n'irai point en cela contre son esprit ; si vous pouviez voir les choses comme je les vois à la lumière de Dieu, tout ce qu'il y a de plus amer dans vos peines serait bientôt dissipé. Ces croix que vous endurez intérieurement, sont des preuves solides et très précieuses que Dieu vous donne de son amour, elles sont des parcelles de la croix de son Fils, elles servent à retracer en vous plus parfaitement l'image de Jésus souffrant ». Il ne craint pas de l'inviter à s'abandonner à Dieu pour porter cet état d'épreuve jusqu'à la mort, si tel est son bon plaisir, et il l'exhorte à recevoir la souffrance « avec reconnaissance et avec joie ».

La vertu d'Adélaïde de Cicé était à la hauteur de tels sentiments, mais ils étaient combattus en elle précisé-

ment par ce qu'il y avait de plus amer dans ses souffrances, une crainte tenaillante d'offenser Dieu, plus que cela, une quasi évidence d'être dans sa disgrâce. « Le seul remède que vous pouvez et que vous devez y apporter, lui dit son guide, c'est de croire ce que je vous dis du bon état de votre âme, comme venant de Dieu même dont je tiens la place...Regardez toutes les impressions contraires, si évidentes qu'elles paraissent, comme venant du Père du mensonge dont elles portent évidemment le caractère, puisqu'elles vous incitent au désespoir ». Il exprime, sur les reproches qu'elle se fait, un jugement qui témoigne de la pureté de cette conscience. « J'ai lu avec attention vos deux longues listes d'accusations, et je vous proteste devant le Seigneur et comme étant plus spécialement chargé de lui rendre compte de votre âme, que je suis persuadé que vous parlez avec sincérité et comme vous êtes véritablement affectée ; mais je vous dis en même temps qu'en supposant la vérité de toutes ces accusations, elles ne renferment même pas la matière d'une absolution, qu'elles ne retarderaient pas d'un instant votre entrée dans le séjour bienheureux. Ce n'est pas sur ces choses que votre contrition et votre humilité doivent être fondées. Humiliez-vous de toutes les fautes de votre vie et de celles qui sont encore en quelque manière de votre volonté. Humiliez-vous surtout de cette fausse et pernicieuse humilité que le démon vous suggère ».

Après ces nettes décisions, vient ce non moins lumineux tableau : « Voici quel est l'état de votre âme : Dieu est maître de votre volonté et de vos facultés intellectuelles ; il y réside, mais d'une manière inconnue aux sens, et il influe sur toutes vos opérations spirituelles. Il permet en même temps qu'en votre âme le siège des sentiments et des affections sensibles soit comme sous la possession de l'esprit de ténèbres, qui produit en vous cette dureté de cœur et ces impressions que vous ressentez. Dieu le permet pour des vues dignes de sa Sagesse. Que devez-vous faire ? Vous joindre à Dieu, vous retirer dans la partie supérieure de votre âme, agir uni-

quement par la foi, l'espérance et la charité non senties, et de là voir d'un œil paisible toutes les tempêtes que l'esprit de malice excite dans la partie inférieure de l'âme. Vous avez fait souvent le contraire, corrigez-vous, soyez plus spirituelle. L'acte que contient votre lettre vient de l'esprit de Dieu, il faut vous en tenir là. C'est l'acte véritable et intime de votre volonté, soumise à l'Esprit Saint, quoiqu'il vous semble ne venir que des lèvres et non du cœur ».

Lire de telles lignes, c'est lire dans l'âme si belle qui est à la fois le théâtre et l'enjeu d'une de ces luttes entre le Ciel et l'Enfer, qui sont les drames divins de la vie intérieure. Dans un tel état, la prière est à la fois un besoin et un tourment, car le cœur n'y trouve son Dieu que d'une manière absolument inconnue aux sens. Le Père de Clorivière le sait bien, et il exhorte sa fille à faire « ses exercices dans la pure foi, sans y chercher d'appui ni de consolation sensible ». Qu'elle mette « sa consolation à n'en avoir aucune », que malgré ses peines, elle reste « dans l'oraison plus passive qu'active, soutenant l'action du Seigneur ». Si parfois, dans sa détresse, elle cherche à exciter en elle des sentiments de dévotion, il lui montre l'inutilité de ses efforts qui ne sont point ce que Dieu veut d'elle. « Supportez les délaissements, lui écrit-il, et craignez plutôt de substituer votre opération propre à celle de Dieu... Soyez passive et soumise au fond du cœur, c'est tout ce que le Seigneur demande de vous et c'est tout ce qu'Il vous permet de faire. Avec cela, il sera glorifié en vous, et ses desseins sur vous et sur d'autres s'accompliront. Vous le verrez un jour et votre âme sera dans l'étonnement de si grandes miséricordes de Dieu, mais peut-être ne sera-ce pas en cette vie ».

Quand parfois il y a quelque relâche dans l'épreuve, le Père se réjouit. « N'en doutez pas, écrit-il, c'est le Seigneur qui dispose à son gré de l'état de votre âme, qui la conduit aux portes du trépas et qui lui rend la vie. Pour vous, Il fait succéder les ténèbres à la lumière et la lumière aux ténèbres ; c'est Lui qui vous abat et

vous relève, qui vous afflige et vous console, Lui qui se montre à vous comme en colère et qui n'a pour vous que les sentiments du Père le plus tendre ». Et de nouveau, il lui redit la joie parfaite et sans déclin qui lui est déjà préparée. Mais maintenant que les temps de lumière ne sont que de « faibles rayons », et fugitifs, il rappelle comment la confiance doit s'établir au-dessus de ces vicissitudes et de quel prix sont les heures les plus sombres, et la « voie de pures croix » qui est la sienne.

Les haltes n'ont été données, en effet, que pour la préparer à de nouveaux et plus terribles assauts. Le démon cherche, après avoir excédé cette âme, à la jeter dans de désespérantes illusions. Elle semble, en de tels moments, ne plus tenir que par un fil, celui de l'obéissance à son guide, mais de quelle main vigoureuse il la ressaisit ! Elle n'a en réalité qu'une crainte, celle de déplaire à son Dieu, l'ennemi a voulu s'en servir pour la perdre : le Père spirituel retourne ce moyen contre l'ennemi lui-même, quand il s'aperçoit que rien autre n'agit plus. Alors, de consolant le ton se fait un instant sévère, comme dans ces lignes, les plus virulentes que présente cette correspondance. « Vous ne sentez pas ce que vous dites, quand vous désirez que « je connaisse l'état de votre âme, et que vous craignez d'en venir à une fausse paix ». C'est le langage d'un enfant, je veux dire d'une personne qui ne connaîtrait rien aux voies de Dieu. Il est offensant pour mon ministère, il est outrageant pour J.-Ch. même ; vous refusez en pratique d'ajouter foi à ce qu'il dit dans l'Évangile... Il est dangereux pour vous, il montre que vous êtes trompée par une humilité fausse et diabolique qui vous retient dans l'abattement ». De tels avertissements, le Père y compte bien, vont réveiller au fond du cœur, une autre humilité, la vraie, si profondément enracinée en ce pauvre cœur, et le ramener à une pleine docilité.

D'ailleurs les encouragements accompagnent les remontrances, et de nouveaux billets suivent de près le premier pour en adoucir l'effet, pour soutenir l'âme après



l'avoir fortement relevée. C'est ainsi qu'un jour, le Père après avoir répondu encore au langage inspiré par une angoisse extrême, ajoute : « J'excuse, ma chère fille dans mon cœur et dans mon esprit, tout ce qui m'a paru devoir être blâmé dans votre lettre. Je l'excuse sur la connaissance parfaite que j'ai des dispositions de votre cœur, de l'état où vous êtes et d'un certain aveuglement que Dieu permet quelquefois »... Cependant, dès le surlendemain, craignant d'avoir trop appuyé, il écrit : « Je suis mortifié, ma chère fille, de vous avoir dit dans ma dernière lettre des choses qui ont pu vous affliger. J'en ai éprouvé le premier la peine, mais j'ai cru devoir vous faire sentir les suites de votre peu de confiance. Je l'ai cru d'autant plus nécessaire que je dois répondre à Dieu de votre âme ». Deux jours après arrivent encore à l'éprouvée des lignes toutes réconfortantes. Et enfin le Père peut écrire : « Je remercie le Seigneur de ce qu'il veut bien se servir de moi pour vous donner quelque consolation au milieu de vos peines, si précieuses, vues des yeux de la foi. — « Votre cœur n'a jamais manqué », lui assure-t-il ailleurs, mais vous vous lassiez de résister toujours à des illusions cachées sous l'apparence du bien et même du plus parfait ».

Ainsi la main paternelle versait-elle le baume quand il avait fallu trancher dans le vif pour écarter le danger. Après cette intervention, elle se retirait en quelque manière pour laisser à la servante de Dieu la spontanéité de ses actes. Cette discrète mesure dans la direction, se marque en particulier dans une circonstance délicate. Alors qu'elle ne peut rentrer à Paris en 1801, et que le Père a dû, au contraire, y retourner, elle s'en va faire sa retraite dans un monastère de Trappistines, fondé vers cette époque par dom Augustin de Lestrangle. Comme le P. de Clorivière lui-même, elle estimait cet éminent Abbé de l'ordre cistercien. Elle avait été heureuse de seconder son zèle dans la croisade qu'il entreprenait alors pour la récitation du Rosaire (1). C'est ce qui explique le choix qu'elle fit du lieu de sa retraite, choix dont elle ne référa pas d'avance à son père spirituel. Cette

omission, excusée par la difficulté où elle était alors de correspondre, était cependant regrettable, vu l'état exceptionnel de son âme.

De fait, le résultat fut loin d'être heureux. Sa santé mal remise des secousses encore récentes, souffrit de son séjour à l'hôtellerie des bonnes Trappistines, elle en revint épuisée. Il advint aussi qu'elle éprouva une recrudescence de désolation, elle l'écrivit au Père. — « Jamais, ma chère fille, répond son guide, je n'ai désiré davantage et demandé de meilleur cœur à Dieu qu'il me fasse la grâce de vous apporter quelque consolation. Jamais peut-être n'en avez-vous eu plus besoin ». Après avoir renouvelé ses avis ordinaires, le Père continue : « Je ne comptais pas d'abord vous parler de votre retraite à la Trappe, mais la franchise demande que je le fasse. A Dieu ne plaise que ce soit pour vous la reprocher, je suis persuadé que vous l'avez fait croyant agir par le mouvement de Dieu ; aussi, bien loin de l'offenser, vous n'avez pu que mériter par là. Mais je crains que vu votre état actuel, cela ne vous soit nuisible. Dieu veut maintenant que vous songiez tout de bon à rétablir votre santé par un bon régime. Cherchez un peu à vous distraire et recommencez, peu à peu, à voir vos filles. Partout où j'ai été, vous étiez bien désirée ».

Mais enfin, qu'est donc, au milieu d'une si forte et si longue épreuve, celle qui en est l'objet ? Ne voit-on point autour d'elle combien elle est tourmentée, et parfois comme désemparée ? Son état ne réagit-il point sur la conduite qu'elle donne aux autres ? Nous connaissons déjà la réponse, pour peu que nous nous rappellions ce que nous avons vu d'elle : sérénité, indulgence, sages conseils, pacifiante influence, voilà ce qu'on trouve auprès d'elle, et d'une manière constante, car tel est le témoignage unanime de ceux qui l'ont connue. Misérables qui la chérissent, gens de son monde qui la vénèrent, parlent d'elle comme ses filles elles-mêmes. L'une de celles-ci nous dit qu'on voyait en elle « tout ce que la vertu peut avoir d'aimable », une autre qu'elle rendait « les âmes heureuses », une troisième s'écrit naïvement :

« L'amour de Dieu lui sortait par tous les pores ». Ainsi donc, Dieu la possédait toute entière, cette âme crucifiée, puisqu'Il rayonnait à travers elle, comme à travers un cristal qui n'oppose pas d'obstacle, et cela aux heures mêmes où elle ne sentait plus en elle qu'un étrange « endurcissement de cœur », ou des bouleversements qui la mettaient aux abois.

« Ne vous inquiétez pas de ces violents transports que vous éprouvez, recommande le directeur. Cette violence, qui n'est pas dans votre caractère, fait assez voir quel en est le principe et combien rudes sont les assauts du démon ». Mais, de ces « violents transports » de ces peines qui sont « extraordinaires », affirme l'homme de Dieu, disons-le une fois de plus, rien ne paraît. Mère de Cicé supporte tout sous le seul regard de Dieu. Aussi son Père peut-il lui écrire : « Je vous loue beaucoup de ce que vous n'avez pas fait connaître vos peines à d'autres qu'à nous », et il lui parle de ce qui lui a été rapporté à lui-même, du contentement qu'elle a donné aux autres, en un jour de fête où elle souffrait plus encore que de coutume. « Est-il étonnant, lui dit-il en un autre temps, que le démon vous poursuive avec acharnement, puisque vous êtes son ennemie déclarée, et que tout ce que vous faites ne tend qu'à la ruine de son empire. Cette permission qui lui est donnée n'est point une preuve de la colère mais de la prédilection de Dieu ». « Qu'elle n'en doute pas, c'est une affirmation qui revient à plusieurs reprises, « elle est une victime en laquelle se plaît le divin Amour ».

Tant son guide compatit à ce qu'elle endure, tant il en sait le prix, qu'il lui dit, à la fois humble et paternel, des choses comme celle-ci : « Je demande au Seigneur de soulager l'excès de vos peines, si tel est son bon plaisir. Je souhaiterais bien sincèrement, si Dieu m'en trouverait digne et capable, de prendre sur moi une partie de ces peines sans que cela diminuât votre mérite ». N'avait-il pas déjà montré ailleurs combien cette « voie de pures croix » est un excellent privilège ?

De ce douloureux mais beau spectacle, dont le fond reste le secret de Dieu, la correspondance nous a dévoilé

quelque chose. Quand elle s'arrête, une dizaine d'années avant la mort de Mère de Cicé, notre regard ne pénètre plus dans le jardin fermé où « l'Époux cueille sa myrrhe et ses aromates ». La sainte mère souffrit-elle encore de violents combats ? Que se passait-il durant ces heures où, chaque jour, on la voyait abimée dans la prière devant le Saint Sacrement ? Rien ne permet de le dire, précisément parce que, semblable à la symbolique image du Cœur de Marie, elle sut toujours cacher sous les roses de sa charité les épines qui transperçaient son cœur.

Si intéressantes que soient d'autres liasses de lettres du P. de Clorivière à plusieurs de ses filles spirituelles, nous ne pourrions nous y arrêter longuement. Sa correspondance avec M<sup>lle</sup> d'Esternoz nous le montre dirigeant l'élan d'une âme richement douée et prévenue de grâces de choix. Il lui apprend à calmer ses juvéniles impatiences dans les voies de la perfection, et lorsque, après une période de faveurs divines, elle est comme laissée à elle-même et se voit tomber en mille petits défauts, il lui écrit : « Ce qui vous afflige surtout, c'est que, après avoir été comblée de grâces spéciales, vous résistez encore en bien des choses et même avec connaissance, à l'esprit de Dieu... Je ne veux certes point diminuer l'horreur que vous avez de vos infidélités, vous devez vous en humilier beaucoup et vous appliquer à les supprimer, mais je vous dirai qu'il n'y a là rien qui doive vous surprendre et vous troubler... Auparavant Dieu s'accommodait à votre faiblesse. Il vous laissait dans l'ignorance de ce que la pureté de son amour exigerait de vous.... Maintenant il veut bien davantage.... Cela demande un combat rude et continuel et il n'est pas étonnant que vous n'en sortiez pas toujours victorieuse, mais, ce qui doit un peu vous consoler, cela n'arrive guère qu'en choses qui sont de pur conseil... et Dieu le permet pour vous tenir dans l'humilité ».

Conscience éclairée, saintes ambitions encouragées et sagement conduites, tel fut le secours que donna le serviteur de Dieu à cette âme d'élite qui avança rapidement et dont la carrière se termina par une mort ad-

mirable. Un prêtre de Besançon dont, alors, les vertus et les talents restaient dans l'ombre, M<sup>r</sup> de Chaffoy, eut soin de faire un recueil des lettres du P. de Clorivière à M<sup>lle</sup> d'Esternoz. Dans une courte préface, adressée aux membres des deux Sociétés, il faisait remarquer que, dans ces lettres, dont l'auteur leur est bien connu, ils trouvent un vrai traité de spiritualité, guidant l'âme, de degrés en degrés, vers les sommets de la perfection.

Pour nous faire une idée de la manière dont le fondateur des deux Sociétés inculque aux siens les vertus religieuses, lisons ce passage d'une de ses lettres : « Vous parlez de pertes pécuniaires, remercions-en le Seigneur. La pauvreté a été le trésor de J.-Ch., il doit être celui de tout vrai chrétien. Ces pertes, si nous sommes pauvres de J. Ch., nous devons les regarder comme autant de gains. Elles ôtent un obstacle à la pureté de notre amour pour Dieu. Entrons bien avant dans cet esprit. On n'est à J. Ch. on ne l'aime purement qu'à proportion qu'on aime sa croix, et la pauvreté en est une des principales branches ». Ceci s'adressait à M<sup>me</sup> de Clermont-Tonnerre.

Des dispositions intérieures, les conseils passent à la ligne de conduite extérieure pour la régler ou la redresser. Par exemple, si le zèle qui a inspiré telle démarche est loué comme sincère, cependant ces démarches elles-mêmes ne sont pas approuvées, vu le terrain sur lequel on intervenait ainsi hors de propos. Ailleurs le P. de Clorivière indique nettement la mesure à garder au milieu des courants d'opinion qui se heurtent. — « Laissez à chacun, quant aux affaires, la liberté de penser comme il lui plaît et, sans vous laisser entraîner par des intérêts personnels, accoutumez vous à ne rien voir que selon Dieu ». Au lendemain de la Révolution, la division des esprits parmi les catholiques s'accroissait d'autant plus qu'ils avaient été plus longtemps réduits au silence. Voici les recommandations que fait alors le serviteur de Dieu. « La désunion que vous voyez dans les sentiments des différents ministres de J.-Ch. ne doit point altérer votre paix ni diminuer votre charité envers les uns et les autres. Ils peuvent tous être agréables à Dieu, parce

que cette désunion n'est pas dans le cœur ni dans les choses qui atteignent le dogme et la morale. Ainsi, quant à l'intérieur, chacun peut garder son sentiment ; mais quant à la discipline et à la conduite extérieure et publique, on doit se conformer à l'autorité de ceux qui gouvernent le diocèse où l'on est ».

Dans sa propre famille, où tous le vénéraient, le serviteur de Dieu avait souvent rempli le rôle de conseiller et de guide. Nous l'avons vu, en 1790, exercer une influence profonde sur son neveu, Joseph de Limoëlan ; il l'avait amené d'abord à cette étude sérieuse de la religion, dont il déplorait si vivement l'absence dans la jeunesse de cette époque. Joseph en était arrivé à lui confier ses faiblesses de jeune homme et il semblait près de revenir à la pratique des sacrements. Mais la Révolution était survenue, séparant pour plusieurs années l'oncle et le neveu. Quand ils se retrouvèrent, sous le Consulat, Limoëlan, qui restait engagé dans la Chouannerie, ayant senti chez son oncle une désapprobation dont il ne voulait pas tenir compte, le revit rarement et lui donna le change comme au reste de sa famille. Sa conduite, d'autre part, restait irréprochable au point de vue des mœurs, Desmarets, chef de la Police, le reconnaît dans ses mémoires. Quant à sa complicité dans l'affaire de la Machine infernale, ce n'est pas le lieu de chercher à en démêler la mesure. Nous avons déjà vu par quelle imprudence coupable il compromit son oncle en le trompant, pour sauver un des criminels.

Lorsque sa romanesque histoire de fiancé et de conspirateur, sur laquelle nombre de plumes ont écrit des variations fantaisistes, vint se terminer en Amérique, Limoëlan vit clair dans son passé. Il écrivit à son oncle pour lui exprimer son repentir. Celui-ci, dans sa réponse, fait d'abord allusion à la sévérité dont il a été obligé d'user pour l'éclairer. Il lui dit ensuite : « J'étais persuadé de ce que vous me dites, qu'il y avait un bandeau sur vos yeux, qui vous empêchait de voir le mal que votre cœur a toujours détesté. Cela m'a toujours fait espérer que

Dieu aurait pitié de vous et que vous pourriez dire un jour : *Misericordiam consecutus sum quia ignorans feci* ». Et comme il ne voudrait pas que l'amertume du regret abattit le cœur du jeune homme, le Père le console : « Il ne m'est jamais arrivé, assure-t-il, de me plaindre de ce que je pouvais souffrir à votre occasion. Je n'ai vu en tout cela qu'une conduite amoureuse de mon Dieu. Tels ont été aussi les sentiments des personnes qui ont souffert plus que moi ».

Un pardon si noblement accordé inspira au neveu une confiance accrue et la correspondance reprit, bien qu'avec de multiples précautions. Grâce à M<sup>gr</sup> Carroll, ce fidèle ami de son oncle, Joseph de Clorivière, car il ne porta plus que ce nom patronymique, ne manqua pas d'appui pour affermir sa vie chrétienne. De loin, le Père attentif en suivait les progrès et voyait avec joie, mais sans surprise, se développer une vocation sacerdotale. Joseph fit ses études de théologie à Baltimore et il fut ordonné prêtre en 1812. Il avait demandé à son oncle de lui tracer son programme de vie sacerdotale : il le reçut complet, fort, élevé, et il le réalisa. C'est le témoignage que lui rendent les historiens de l'Église des États-Unis.

Dès sa sortie du séminaire, M<sup>gr</sup> Carroll lui avait confié à Charleston, un poste très difficile où il sut allier la prudence au zèle. Son ministère produisit dans sa paroisse de grands fruits de salut, au prix de beaucoup de souffrances. Plus tard, nommé aumônier de la Visitation de Georgetown, il y fut, à la fois, modèle de hautes vertus, excellent directeur d'âmes, et promoteur d'œuvres importantes. Ce fut dans ces travaux que mourut, en odeur de sainteté, l'ancien conspirateur devenu un vrai ministre de J.-Ch. Le nom de Joseph de Clorivière est resté en bénédiction à Georgetown ; sa tombe a continué d'être visitée et souvent couverte de fleurs. Ce n'était pas en vain qu'avait souffert pour lui l'oncle généreux qui lui écrivait : « Je vous ai toujours aimé comme un père aime son fils unique ».

L'amour des âmes, un amour profond et fort, qui, du Cœur même du Christ, a passé dans le cœur généreux

de son serviteur, c'est bien là le secret de toute cette longue carrière donnée à leur service. Elle nous a livré ses principales directives, et nous avons aperçu une partie de ses labeurs et de ses fruits. Le reste est écrit dans cette mémoire éternelle où nous lirons un jour ce qu'il a plu à Dieu de faire pour ses amis et par eux.



## XVII

### ŒUVRES ET OUVRIÈRES.

Inspirée à son fondateur pour conserver la vie religieuse, à des heures et dans des conditions où elle paraîtrait ne pouvoir subsister, la nouvelle forme de vie parfaite des deux Sociétés avait aussi pour fin le service de l'Église, surtout en des temps troublés. La Société du Cœur de Jésus remplissait cette fin, par l'admirable dévouement de prêtres qui s'épuisaient en des ministères d'une portée très étendue, et dont on a pu dire que là où on les rencontrait, ils étaient comme un ferment de perfection sacerdotale.

La Société du Cœur de Marie répondait aussi à sa mission dans son humble sphère. Elle le faisait selon l'esprit dont sa sainte Mère avait reçu les prémices quand, jeune fille, elle écrivait : « Toutes livrées à la prière et aux bonnes œuvres qui se présenteraient, elles s'offriront à Dieu par le moyen de l'obéissance, sans se proposer rien de particulier que le bien spirituel et temporel du prochain, le bien spirituel toujours premier ». Les avis du Père de Clorivière venaient compléter ce programme, en apprenant à ses filles quelles vertus devaient accompagner et caractériser leur zèle pour le service de Dieu. Il l'excitait ce zèle, il le voulait grand, mais sage, mais tranquille, mais humble et abandonné à toutes les dispositions de la Providence.

« Il faut plutôt attendre que Dieu nous amène les Œuvres, qu'il ne faut les rechercher soi-même, disait-il. C'est un moyen d'éviter la légèreté et l'inquiétude de l'esprit, qui se repaît de nouveautés. Il faut une grande patience, une grande confiance, quand on entreprend quelque chose pour Dieu. Les obstacles naissent et se

multiplient lorsqu'on s'y attend le moins, et souvent de la part des personnes qu'on aurait cru devoir favoriser nos desseins. Le meilleur moyen de tenir alors son âme en paix, est de se rappeler que c'est l'œuvre du Seigneur qu'on se propose, qu'elle est toute entière entre ses mains. Faisons tout ce que nous croyons devoir faire, mais souvenons-nous que lui seul est le maître... Sa conduite est bien opposée à l'impatience de l'homme, elle est lente et pleine de douceur ; très souvent il attache la réussite des entreprises faites en vue de sa gloire, à des événements qui sembleraient devoir les renverser ». — « Ne soyons point artificieux, mais contentons-nous de seconder l'action de Dieu, parce qu'il le veut ainsi. Il ne faut ni s'inquiéter du succès puisqu'il dépend de Lui, ni vouloir percer l'avenir puisqu'il s'en réserve la connaissance, ni même exagérer la prévoyance parce que lui seul sait les moyens qui conviendront le mieux. On ne ferait rien, si pour agir, il fallait obvier à tous les inconvénients qui se présentent à l'esprit ».

Voici encore des recommandations, plus d'une fois renouvelées : « Sachons nous garder de « l'esprit de corps » qui fait préférer des intérêts particuliers à ce qui serait plus avantageux au service de Dieu ». — « Il ne faut pas vouloir en faire trop ni vouloir en faire toujours davantage. C'est mal entendre ses affaires, on les avance souvent beaucoup mieux en entreprenant moins. En faisant beaucoup, on se contente davantage, mais Dieu n'est pas plus content ». — « En travaillant au salut du prochain, faites en sorte que ce travail tourne au profit de votre âme. Le mystère du Verbe incarné, si vous le méditez bien, vous apprendra ce que vous devez faire pour cela ». Ces préceptes reçus avec un religieux et filial respect, passèrent-ils dans la pratique ? On s'en rendra compte si on jette un regard sur quelques œuvres des premières Filles du Cœur de Marie, que nous avons jusqu'ici seulement signalées au passage.

Du zèle de la première Mère, nous avons saisi déjà des preuves multiples. Nous avons vu qu'il n'était pas une nécessité, surtout d'ordre apostolique, à laquelle son

dévouement ne fut prêt, pas une détresse qui n'émût sa charité. On ne la voit point organiser et diriger telles ou telles œuvres spéciales, sa mission est autre. Comme Mère de la Société, elle encourage, l'heure venue, elle dirige dans la voie celles qui sont appelées à de telles fondations. Elle-même, dans son action, restera surtout le modèle de celles que Dieu mène en quelque sorte par la main, d'un bien à un autre, selon que se présentent les circonstances et les personnes. Un tel bien reste plus que nul autre pour le seul regard de Dieu, et Dieu seul sait ce que devient la semence ainsi jetée.

Mère de Cicé semait dans les cœurs, et cela n'est jamais stérile. Elle faisait des choses qu'elle seule pouvait faire, et si humble et effacée que fut son action, elle était cependant très personnelle à cause de la double attirance de son charme si simple et de sa haute vertu. Toutes sortes de personnes venaient lui recommander une œuvre, lui confier une peine, et, sans nul doute, réclamer d'elle l'impossible. Elle eut tant voulu ne rien refuser. « Il est incroyable combien elle entreprend de bonnes œuvres qui, presque toutes, réussissent entre ses mains » écrivait le P. de Clorivière, à M<sup>me</sup> Rosalie de Goësbriand, et sans un secours tout spécial de Dieu, il serait impossible de comprendre comment elle suffit à tout, avec si peu de santé et si peu de ressources temporelles ». Mais constatant qu'elle avait « grâce pour cela », que le principal objet de ses soins n'en souffrait pas, il approuvait et louait. Lui-même adressait quelquefois à cette habile charité, des cas qui demandaient une délicate et discrète manière d'agir. Il en est question dans les lettres, et aussi des soucis que donnent certains clients. On la voit s'occuper de jeunes gens de bonne famille, dont le passé n'est pas précisément édifiant. Il y en a un « dont les journaux parlent fort mal », un autre qu'elle rend à sa famille après lui avoir fait faire un utile séjour à la Trappe. On rencontrait aussi chez M<sup>lle</sup> de Cicé des visiteurs qui ne venaient rien demander, sinon la gracieuse édification de ses entretiens, et quelques uns se faisaient un plaisir de seconder ses œuvres. Tel le

jeune duc de Rohan qui, devenu veuf, se fera prêtre et deviendra Cardinal. Quand, après la période encore si troublée où les œuvres n'avaient pu être que des moyens transitoires de relèvement, il fut permis de songer à quelque chose de plus stable, quelques filles du C. de Marie se trouvèrent prêtes à être les instruments de la Providence, pour des entreprises alors très nécessaires. C'est sur ce terrain que nous allons entrer.

Nous voici de nouveau en 1790. A St Malo, en cette année-là, un ancien jésuite reçoit l'inspiration d'une forme de vie religieuse dont nous connaissons la fin. A Paris, en cette même année, Dieu met au cœur d'une fille de la Maison de France, la pensée d'un vœu pour la conservation de la Foi dans son malheureux pays. Bien qu'elle voie mieux que d'autres les périls qui menacent la monarchie et sa propre famille, Madame Elisabeth pense par-dessus tout à la religion en danger, aux âmes engagées dans une voie de perdition. « Si on l'eût écoutée, écrivait plus tard l'Internonce, jamais le roi n'aurait donné sa sanction à la Constitution civile du Clergé ». Mais d'autres conseils, et qui paraissaient qualifiés, devaient prévaloir.

La princesse n'avait pas attendu la néfaste signature du 8 Août, pour se tourner vers le Ciel. Dès le mois de Juillet, elle avait émis le vœu dont nous parlons, avec M<sup>mes</sup> de Carcado, d'Albert de Luynes, de Bourdeilles et quelques intimes de son entourage. D'autres bientôt furent conviées à s'y unir, et M<sup>me</sup> de Saisseval, alors loin de la capitale, reçut de son amie de Carcado, une lettre qui lui exposait l'objet du vœu et ses clauses. Ce vœu était fait sous l'invocation du Saint Cœur de Marie, et le choix de ce vocable était appuyé du beau motif que voici : « Considérant que le sacré Cœur de Marie fut comme l'arche où se conserva la foi dans le temps de la Passion de N.-S. ». Le vœu comportait trois promesses. La première était de consacrer, au bout d'un an, une somme aussi considérable que possible, à la bonne œuvre qui paraîtrait alors devoir être plus agréable à Dieu.

L'année révolue, c'est-à-dire en 1791, les associées avaient réuni entre elles soixante mille francs, somme considérable eu égard à la situation où elles se trouvaient déjà. Cette somme fut employée aussitôt à aider la noble détresse des prêtres qui avaient refusé le serment schismatique.

Deux autres promesses ne devaient avoir leur accomplissement qu'à l'heure où il serait possible. L'une était d'élever gratuitement au moins un garçon et une fille pauvres, l'autre concernait l'érection d'un autel en l'honneur du Très Saint Cœur de Marie. M<sup>me</sup> de Carcado se trouve encore aux côtés de Madame Elisabeth, pour accompagner le roi et la reine à Notre-Dame le 10 Février 1791. La famille royale, déjà presque prisonnière aux Tuileries, vient assister ce jour-là au saint Sacrifice, célébré à l'autel de la S<sup>te</sup> Vierge, pour la clôture d'une neuvaine relative au vœu dont nous venons de parler. C'est aussi entre les mains de M<sup>me</sup> de Carcado qu'est remis, pour être déposé au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, le cœur en or pur où est contenue la formule du vœu, avec les noms de celles qui l'ont émis. Et enfin, lorsqu'est découvert pendant la Révolution, le lieu où était cachée la statue miraculeuse, l'ex-voto échappé au pillage, revient sous la garde de celle qui l'avait apporté. M<sup>me</sup> de Carcado habitait alors le château des Forts, au pays chartrain, et elle y recevait des prêtres proscrits. Ce fut ce qui la conduisit dans les prisons de Chartres, puis de Paris, où elle passa plusieurs mois.

Pendant ces sombres jours, combien le vœu de 1790 paraissait loin d'avoir été agréé du Ciel ! Sa généreuse promotrice avait assisté à la ruine de la religion en France, elle avait bu au calice de toutes les amertumes, et, comme dit une complainte bretonne, la Révolution n'épargnant rien, avait « fait rouler la tête d'Elisabeth, la sainte dame ». Le vœu scellé d'un sang si pur, était inscrit dans le cœur de Marie, reine de France. Elle ne saurait l'oublier. Vers la fin de l'ère sanglante, l'ancien jésuite auquel fut inspiré, en 1790, le plan de la Société du Cœur de Marie, reçoit parmi ses filles celle qui est la

dépositaire des promesses faites au saint Cœur de Marie en 1790. Dès lors ce dépôt sacré vient se joindre aux fins du nouvel Institut, comme un maillon de la même chaîne. Et ce sera là le point de départ d'œuvres que nous verrons s'organiser et se développer, par les soins de la petite Société du Cœur de Marie.

Quand M<sup>me</sup> de Saisseval revint en France, veuve et avec des enfants encore jeunes, une de ses premières pensées fut de retrouver l'amie des jours de Versailles, M<sup>me</sup> de Carcado. Tant de liens les unissaient. Celle que la cour appelait la céleste Saisseval, s'était, dès la brillante époque de sa vie de dame d'honneur, engagée dans les voies de la perfection chrétienne. Levée à cinq heures du matin, la messe et la visite des pauvres prenaient le temps matinal, et quand la vaillante femme rentrait chez elle, la journée commençait à peine pour son entourage. Un jour elle avait entraîné la comtesse de Carcado à un sermon du célèbre Père Beauregard ; l'ardente jeune femme avait été remuée jusqu'au fond de l'âme par la parole de l'ancien jésuite. Alors, avait commencé, pour elle aussi, une vie toute nouvelle. C'était sa haute piété qui l'avait attirée et fait apprécier dans le cercle intime de Madame Elisabeth, où nous l'avons rencontrée.

Maintenant, au lendemain des jours mauvais, c'est M<sup>me</sup> de Carcado qui, à son tour, va ouvrir à M<sup>me</sup> de Saisseval un nouvel horizon de vie parfaite. Elle la met en rapports avec le P. de Clorivière, et bientôt elle est chargée de l'initier à cette vie religieuse où elle l'a devancée. Dieu continuait ainsi d'unir étroitement ces deux âmes de nature très différentes et bien faites pour se compléter. Douée des qualités d'esprit et de cœur qui conviennent aux initiatives fécondes, M<sup>me</sup> de Carcado sentira vite germer en elle de beaux projets pour le service des âmes. Timide, réservée, plus portée à suivre qu'à entreprendre, M<sup>me</sup> de Saisseval aura cependant aussi le zèle et le sens pratique des œuvres, et elle saura passer sur sa défiance d'elle-même et aller de l'avant dès qu'elle verra le bon plaisir divin.

« Apprenez-lui à ne faire qu'une chose à la fois », écrivait un jour le P. de Clorivière à Mère de Cicé, en parlant de M<sup>me</sup> de Carcado. Et la première Mère avait eu, en effet, à poser sa douce main sur ce zèle pour qu'il se réglât pleinement. Elle y réussit, car elle rencontrait une docilité parfaite, un jugement droit et une âme en laquelle la fougue naturelle s'apaisait facilement dans la prière. La fervente novice ne prenait pas tous les jours le temps de dîner, à moins que l'obéissance ne l'en fît souvenir, mais elle trouvait largement le temps de l'oraison. « Une demi heure, disait-elle, c'est à peine commencer ». La direction du P. de Clorivière, insistant sur la vie intérieure avant tout, avait encore développé l'attrait de la grâce.

Dans ce cœur, tout pénétré maintenant d'esprit religieux, un souvenir vivait, dont il était question entre les deux amies. Elles voudraient réaliser une promesse du vœu de 1790. Mais comment se charger d'élever un garçon et une fille pauvres, alors qu'on est pauvre soi-même ? Car nos deux anciennes dames de la cour, sont encore presque dans l'indigence. Madame de Saisseval a pour toute réserve, un « double Louis » seul héritage d'un oncle mort sur l'échafaud, ce sera le premier fond de l'œuvre. Le Ciel encourage, car il envoie d'abord, non pas un secours, mais un petit garçon de quatre ans, Henri, un orphelin qui n'a personne pour s'occuper de lui.

Dès lors une sainte ambition dépasse le strict accomplissement des promesses : elle en prend l'esprit, elle veut en atteindre le but dans toute la mesure possible. Pour sauver la Foi en France, il faut sauver la jeunesse qui se perd, car les écoles, les institutions catholiques manquent pour la recueillir. Pour leur part, les généreuses femmes se proposent d'aller aux enfants qui sont en plus grande détresse, en plus pressant danger. Ce sera « l'Œuvre des enfants délaissés ». Il faudra de l'argent ; on tendra la main. Il faudra des dévouements, on en trouvera, il en germe toujours en France. Dès l'abord, les fondatrices s'adressent à celles qu'elles rencontraient

jadis dans les appartements royaux, et dont quelques unes ont pris part au vœu de 1790, et ainsi se lèvent des auxiliaires qui apportent un concours précieux. Plus utile encore, parce que sans partage, sera le concours de quelques filles du Cœur de Marie, dont plusieurs d'humble condition, mais malheureusement trop peu nombreuses.

Rapidement M<sup>me</sup> de Carcado a dressé un plan qui unit l'ampleur à la simplicité. Il n'est pas question de créer un asile spécial pour y rassembler des enfants, l'entreprise serait difficile et ne répondrait pas à ce qu'on se propose alors. L'œuvre veut ouvrir ses bras aux enfants des deux sexes, et, s'il se peut, n'en repousser aucun. Il se rencontrera de grandes diversités parmi ces petits, et il faudra en tenir compte dans le choix qu'on fera du mode d'éducation à leur appliquer. Pour les garçons, on entrevoit qu'il peut s'en trouver dont les aptitudes et les qualités donneraient espoir de bonnes études et de quelques vocations pour l'avenir. Les autres seront placés chez des patrons chrétiens de divers états ; les filles seront confiées à des maîtresses dévouées. Mais, où qu'ils soient, les adoptés de l'œuvre seront suivis d'un regard attentif par leurs mères adoptives. Celles-ci se divisent en dames de quartier qui entretiennent des relations suivies avec ceux auxquels les enfants sont confiés, de manière que l'éducation se fasse par un concours étroit des volontés. Chaque dame visite ses enfants, s'assure de leur santé, de leurs besoins, et veille spécialement à leur instruction religieuse. Si des difficultés surviennent, le conseil s'occupe des moyens d'y obvier, des changements qui seraient à effectuer. Mais, avant tous les moyens, si nécessaires qu'ils soient, l'initiatrice met la prière, car, dit-elle « c'est là le fondement de toute bonne œuvre, et toutes les dames sont conviées à user fidèlement de ce premier moyen ».

De loin, car nous sommes en 1803, les fondateurs de la Société du Cœur de Marie, alors dans le midi, ont encouragé le plan. L'autorité ecclésiastique l'approuve aussi. Dès 1804, l'organisation est effective ; elle fonc-



tionne pour le grand bien d'un certain nombre d'enfants, et quand, à la fin de cette même année, le Souverain Pontife est à Paris, l'œuvre peut se présenter à lui dans sa jeune existence. Pie VII, en gage de sa bienveillance paternelle, fit écrire par son secrétaire M<sup>er</sup> Sala, une lettre qui resta comme un précieux gage, dans les archives de l'œuvre : « Madame, le Souverain Pontife a daigné accueillir avec bonté l'hommage que vous lui avez adressé de concert avec vos respectables coopératrices. Les touchantes expressions de votre piété et de votre charité ont attendri le Père commun des fidèles. Il voit avec satisfaction votre belle œuvre prospérer : il espère que votre zèle, en donnant au monde un rare exemple, procurera des biens solides à la religion. Sa Sainteté vous exhorte à soutenir courageusement ce que vous avez si bien commencé pour la bonne institution des enfants, et elle accorde à leurs mères adoptives sa bénédiction apostolique ».

Parmi ces mères adoptives que bénissait Pie VII, M<sup>me</sup> de Carcado, plus que toute autre, remplissait pleinement cet office. Qu'un cas fut plus douteux ou plus difficile, qu'un enfant lassât la patience de tous, elle recueillait la pauvre petite épave, jusqu'au jour où on trouvait moyen de la placer. Il n'était pour cela nul soin qu'elle dédaignât, écrit l'abbé Legris-Duval, et à force de patient savoir-faire, elle réussissait. Le prêtre admirable que nous venons de nommer, nous dit aussi les dons et les vertus de M<sup>me</sup> de Carcado et comment elle formait ses collaboratrices. Laissons-le nous en parler avec son cœur d'apôtre, si bien fait pour comprendre celle qu'il a vue de près. « Qui de vous, demande-t-il, aux dames de l'œuvre, en les prenant à témoin, après la mort de la comtesse de Carcado, qui de vous n'a souvent admiré cette pénétration vive qui comprenait tout au premier coup d'œil? cet esprit net, étendu, qui saisissait les nuances les plus délicates, pressentait les difficultés et savait créer les ressources? cette élocution entraînant et persuasive, si utile instrument du bien quand la charité s'en empare?... Il fallait un grand

courage, que ni dégoûts, ni alarmes, ni traverses ne ralentît... Mais il fallait aussi cette sensibilité profonde et généreuse, qui sait agir et se priver, qui ne redoute ni soins ni sacrifices... Telle était cette âme choisie »...

Et M<sup>r</sup> Legris-Duval montre la religion pénétrant ces belles qualités, à l'heure même où elles auraient pu briller d'un éclat mondain, puis les élevant, à travers de rudes épreuves jusqu'à un degré éminent. Il l'a vue ne regrettant rien des biens terrestres et prête même « à renoncer, si Dieu l'exigeait, au seul bonheur qui put la toucher, celui de répandre des bienfaits ». Mais il a été aussi l'un des confidents de l'appel qui la portait à se dévouer pour l'enfance en péril. « Il y a dans la Charité de J.-Ch. dit-il à ce propos, un instinct divin, qui est à la fois ardeur et lumière, il éclaire et il entraîne ». Une fois la volonté divine confirmée par des voix autorisées, M<sup>me</sup> de Carcado « s'y dévoua au pied de l'autel et remercia Dieu d'avance des travaux, des rebuts et des souffrances qu'il devait lui en coûter »... Les rebuts, cette monnaie que l'on rencontre si souvent quand il faut quêter — c'est encore M<sup>r</sup> Legris-Duval qui va nous le dire — « les rebuts elle les disputait aux compagnes de son zèle, et, laissant aux autres l'estime, la considération et les éloges, elle ne souffrait pas que l'on partageât avec elle cette portion pénible qu'elle s'était réservée et que son humilité regardait comme inestimable ».

« On observait qu'elle n'était jamais plus tranquille que quand les ressources semblaient lui manquer ; moins il y avait de l'homme dans son entreprise, plus elle croyait y voir Dieu, et voir Dieu dans ce qu'elle faisait était tout pour elle... Dans les déceptions elle disait : « J'aime que notre foi soit exercée ; notre œuvre a pour base la confiance en Dieu », et elle allait le remercier de l'épreuve.... On s'étonne qu'elle ait réussi sans moyens : voilà ses moyens ! Ceux qui triomphent du cœur de Dieu et lui arrachent toutes ses grâces.... Sa confiance n'était pas cependant celle qui néglige ce qu'il faut faire, mais elle le faisait avec tranquillité d'esprit ».

« A la prière, à l'action modérée, elle joignait ce qui est l'âme, la vie, le principe premier de tout bien et de tout succès solide, moyen trop négligé parce qu'il est plus difficile et plus rare que l'intrépidité naturelle et l'activité extérieure : ce moyen, c'est la pratique constante des vertus surnaturelles. Elle a consigné par écrit quelques observations sur les moyens de soutenir son œuvre. On n'y trouve rien sur la manière de se procurer des secours ou de se faire des amis, tout y est consacré aux vertus chrétiennes. « Il y a trois ennemis, déclarait-elle, qui sont plus à craindre dans une œuvre que l'opposition du monde entier. Ce sont l'esprit de domination, l'esprit de contradiction et l'impatience, cette ardeur imprudente qui ne sait ni attendre Dieu, ni prendre patience avec les hommes »... — « Loin d'elle surtout, cette recherche de soi-même, qui se glisse trop souvent dans les œuvres les plus saintes. Le zèle alors n'est plus que l'amour-propre devenu propriétaire dans le domaine de la Charité. Il semble qu'il n'existe plus au monde qu'un bien à faire, celui auquel on s'est attaché »... — « Quand, au contraire, dans la route semée d'obstacles où marchait M<sup>me</sup> de Carcado, il se rencontrait une œuvre dont la concurrence semblait devoir nuire à la sienne, elle encourageait sincèrement, elle donnait son appui ou tout au moins ses prières » ....

Sous ce portrait de la femme d'œuvres accomplie, on sent celui de la religieuse, dont l'abbé Legris-Duval n'a pas parlé, mais dont il souligne, d'un mot discret, les traits marqués du sceau des conseils évangéliques, et en particulier de l'esprit de pauvreté. Celui-ci allait jusqu'à la privation, même parfois du nécessaire, et, dépouillée de ses biens par la Révolution, cette sainte fille du Cœur de Marie trouvait le moyen de se dépouiller encore elle-même en faveur de la charité.

Un tel exemple était entraînant, non seulement pour ses sœurs mais pour ses coopératrices du monde, il suscitait des dévouements dignes du sien. Cinq années à peine après la fondation, l'œuvre a un tel épanouissement que l'abbé Legris-Duval peut déclarer : « Cette entre-

prise est désormais consacrée par la reconnaissance publique ». Le journal des Curés de France en parle également avec admiration. Dans les premiers mois de 1808, l'éloge de la fondatrice s'élève de toutes parts, mais enveloppé de deuil. M<sup>me</sup> de Carcado vient de mourir après une courte maladie. Voyant venir sa fin, elle a tout remis paisiblement entre les mains du Père céleste, avec cet abandon qui était devenu sa vertu dominante et la source de sa sérénité. « La conformité à la volonté divine, disait-elle, c'est le noviciat de l'éternité bienheureuse ».

La désolation fut grande dans l'œuvre fondée par elle, plus grande encore dans sa famille religieuse. Le P. de Clorivière qui, au premier jour, s'était senti comme muet devant cette perte « humainement irréparable », surmonte sa douleur pour donner quelques consolations à ses filles, par une lettre sur les vertus de M<sup>me</sup> de Carcado. « Du jour où elle s'était donnée au service de Dieu, écrit-il, sa vie n'avait plus été qu'un tissu d'œuvres saintes, souvent héroïques... Ses progrès dans la perfection furent plus sensibles encore depuis qu'elle se fut entièrement soumise à l'obéissance dans la Société du Cœur de Marie. Elle s'est alors dépouillée de ce qu'une imagination féconde en projets avait de trop vif, elle n'a plus eu d'autre volonté que celle de ses supérieurs, qu'elle aimait et en qui elle ne voyait que Dieu même. Elle se laissait conduire comme un enfant. Son zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes, pour le bien de la Société n'avait pas de bornes... Patience, douceur, humilité, elle portait toutes ces vertus à un très haut degré. Sa foi était admirable, son espérance sans limites... son cœur n'était que charité pour Dieu et le prochain » ...

Quand M<sup>me</sup> de Carcado disparut, son œuvre était loin encore d'être au point où elle désirait l'amener, quelques uns de ses plus chers projets restaient irréalisés. Il en était ainsi, en particulier, de son désir d'offrir au service des autels une élite de ses chers pupilles. C'est à M<sup>me</sup> de Saisseval qu'il va être donné, quelques années plus tard, de reprendre et de mener à bien cette partie, la

plus belle, du programme conçu par son amie. Mais auparavant, elle aura continué et affermi ce qui existait déjà, sans négliger une autre entreprise dont elle a été l'instrument.

Dès 1801, en effet, M<sup>me</sup> de Saisseval et sa fille Aline se sont employées à relever l'œuvre de la Visite des hôpitaux, en reprenant les bases mêmes qu'avait posées S<sup>t</sup> Vincent de Paul. Cette œuvre allait s'étendre, de l'Hôtel-Dieu aux autres hôpitaux, et, solidement constituée, elle était destinée à durer ; elle devait même, de nos jours, être plus nécessaire et plus importante que jamais, après la laïcisation des hôpitaux. Mais précisément parce qu'elle fonctionne encore, parce qu'elle a conservé son organisation, sinon sa cohésion première, il n'y a pas lieu de s'y étendre longuement ici. Ses fondatrices lui avaient infusé profondément cet esprit de zèle persévérant, sage et discret, qui fait la durée des entreprises charitables et en assure le fruit.

D'autres œuvres qui eurent vite toute leur expansion, étaient destinées à disparaître ou à se transformer avec les nécessités qui les avaient inspirées. Car c'est un trait caractéristique de la Société du C. de M., d'aller au plus urgent du service de Dieu, de se dévouer à des tâches en apparence sans lendemain, de disparaître ici pour reparaître là, selon que le veut le courant providentiel, et de rester toujours stable dans sa tendance vers l'unique but, au milieu même de l'instabilité des conditions où elle se meut.

En relations constantes avec les ecclésiastiques les plus distingués et les plus zélés de la capitale, M<sup>me</sup> de Saisseval était toujours prête à répondre à leur appel et à entraîner, avec ses amies, d'autres bonnes volontés à sa suite. C'est ainsi qu'elles devinrent, sous l'impulsion de l'abbé Legris-Duval, les promotrices effacées de ce qu'on appela en ce temps l'œuvre des cardinaux noirs, car elle avait pour fin d'aider discrètement la noble détresse des Princes de l'Église, victimes du ressentiment de Napoléon. La Police eut vent de la collecte et s'en prit à M<sup>me</sup> de Soyecourt, mais celle-ci n'en ayant pas

eu l'initiative, put répondre que l'honneur ne lui en revenait point. Il fut, cet honneur, partagé par toutes les personnes qui, nombreuses, rivalisèrent de générosité. Quelques années à peine, et les Cardinaux noirs se retrouvèrent autour de Pie VII, à Fontainebleau, et bientôt lui-même put rentrer dans ses États. Son grand cœur ne voudra plus se souvenir alors que des pieux dévouements dont lui et le Sacré Collège ont été l'objet, et dans son allocution consistoriale du 26 Septembre 1813, on l'entendra dire : « Nous parlerons avec éloge de la France, dans laquelle nous avons éprouvé, principalement de la part d'illustres dames, les témoignages les plus grands de vénération et de munificence, si fort au-dessus de tout éloge qu'oubliant, en quelque sorte, notre captivité, nous rendions grâces à Dieu qui nous permettait d'être témoin de tant de vertus ».

La France, toujours et quand même fille aînée de l'Église, les femmes de France toujours là pour se dévouer sans compter, c'est la consolation et l'espérance. Mais les enfants de France privés du pain de la doctrine, mais les tabernacles de France vides en bien des lieux, faute de prêtres, c'est l'angoisse des âmes éclairées et fidèles, en particulier de celles que nous suivons ici. Elles le comprennent, rien n'importe autant pour la conservation de la Foi, objet principal de leurs pensées de zèle, que le recrutement du clergé. Elles prient. Elles inclinent le cœur de Dieu à susciter de nouveaux moyens et à se servir d'elles. M<sup>me</sup> de Saisseval est heureuse, en 1815, de se dépenser pour organiser les quêtes destinées à soutenir le grand Séminaire. Elle ne se lassera jamais de recommencer l'effort ; sans s'arrêter à ce que la tâche a d'ingrat, elle ne voit que le but. En retour de son humble générosité, N.-S. va lui demander davantage.

Le Vendredi Saint de l'année 1816, comme elle priait au Tombeau, le cœur encore occupé de la détresse de l'Église de France, une voix lui dit intérieurement : « Travaille à rendre des pasteurs au troupeau ». D'abord comme effrayée à la pensée d'une initiative ayant un tel but, elle cherchait à l'écarter de son esprit, mais sans y

réussir, et elle se sentait pénétrée de l'assurance que, ne faisant rien par elle-même, mais par le conseil des autorités légitimes, la grâce la soutiendrait. Ses ouvertures se virent encouragées à la fois par ses supérieurs religieux et par de hautes autorités dans l'ordre hiérarchique. Les écoles ecclésiastiques fondées par les évêques venaient d'être exemptées de la tyrannique tutelle de l'Université, l'heure était venue d'agir. C'est ainsi que naquit, pour permettre à ces écoles d'élever une élite de candidats au sacerdoce, l'œuvre des petits Séminaires, vouée au Sacré Cœur de Jésus et à N.-D. de Paix. Aussitôt s'élabora, par les soins de M<sup>me</sup> de Saisseval et de sa fille Aline, une de ces modestes et patientes organisations pour lesquelles toutes deux étaient si bien douées. Un appel fut lancé, écho de la détresse de l'Église de France. « Le nom de Dieu est à peine connu du peuple dans la plupart de nos Provinces, les habitants de nos campagnes sont tombés dans l'ignorance et deviennent vicieux et sauvages... Qui peut répondre, dans l'état où se trouve le clergé de France, que notre lit de mort sera visité par un prêtre de J.-Ch. ». On savait la vérité de ce tableau en 1816, et des dévouements s'empressèrent de répondre, qui permirent à l'œuvre de prendre un rapide essor. Premièrement destinée à procurer l'éducation des sujets de Paris, elle s'étendit un peu plus tard aux sujets de Province. Et ce fut un vrai réseau, aux mailles soigneusement combinées, qui s'offrit ainsi au divin Maître. pour prendre ceux que Lui-même choisirait, ses futurs pêcheurs d'hommes.

Il fallait, pour tout le détail de l'œuvre, non seulement trouver des auxiliaires, mais, ce qui est plus, éclairer et guider délicatement leur zèle, le tenir en éveil, lui faciliter la tâche par des rapports régulièrement entretenus. Il fallait se procurer les premières informations sur les sujets qui seraient aptes à profiter du bienfait de l'Œuvre, entrer en relations avec les parents et servir de lien entre les petits Séminaires et eux. Car, remarque M<sup>me</sup> de Saisseval, dans ses souvenirs « comme il en est dans les œuvres gratuites de ce genre, ce sont les dames

de l'œuvre qui peuvent se charger de faire à la fois l'office de secrétaires, de commissionnaires, et, plus souvent encore, de petites servantes à tout faire ».

Une telle organisation demandait d'autant plus de doigté que, souvent, les sujets appartenaient à de vieilles familles catholiques, quelques unes portant de grands noms, toutes ayant subi de durs revers. Quand, après des informations favorables, un sujet avait été admis à l'essai, il arrivait encore que, la suite ne répondant pas aux premières espérances, il y eut à le rendre doucement à sa famille. Le rare mélange d'abnégation et de savoir-faire que tout cela exigeait, s'alliait encore chez M<sup>me</sup> de Saisseval à la plus franche dépendance vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Tout ce que le clergé de France comptait en ce temps de plus distingué s'intéressait à une telle œuvre, et se plaisait à l'aider de son appui et de ses conseils. Dans chaque diocèse où elle avait une branche, un Vicaire général était spécialement chargé de la protéger. Certains diocèses présentaient un terrain plus favorable au recrutement des sujets, d'autres procuraient plus de ressources, d'où un meilleur résultat d'ensemble. « Nous fîmes, ma fille et moi, écrit M<sup>me</sup> de Saisseval, bien des voyages dans ce but, en diverses provinces, allant de ville en ville, et quelquefois, d'habitation en habitation ».

Une œuvre de cette portée, et adaptée aux circonstances de l'époque, devait nécessairement se modifier avec les circonstances. Nous n'avons ici à parler que du temps où, pendant une douzaine d'années, elle fut en pleine valeur. Durant cette période, parmi ses pupilles, tous n'accédèrent point au sanctuaire, loin de là, mais de belles et solides vocations se développèrent. Cette élite donna des prêtres fervents, et parmi eux, on compta trois évêques. Ainsi se réalisait ce qu'un jour Aline de Saisseval avait cru, elle aussi, entendre au fond de son cœur « Donne-moi le plus pur froment ».

« Chose remarquable, dit un compte-rendu de cette époque, une œuvre d'une telle étendue a été conçue et mise à exécution par deux femmes dont l'une était



très défiante d'elle-même, et l'autre toujours malade ». Tant il est vrai que ce qui compte devant Dieu pour de telles entreprises, c'est la pureté dans l'intention, la droiture et l'humilité dans l'action. Nulle n'était plus modeste que M<sup>me</sup> de Saisseval ; elle avait pour principe de déférer toujours les fonctions les plus honorables à d'autres dames des œuvres dont elle était la promotrice. Mais tout le monde savait le prix de son action directrice, et moins elle s'imposait, plus on tenait à ne rien faire sans elle. Un jour devait venir où son inséparable collaboratrice, sa chère Aline enlevée encore jeune à son affection, laisserait aussi un grand vide dans le cadre des œuvres. Aline n'était pas entrée dans la S. du C. de M., elle n'avait jamais éprouvé d'attrait pour aucun genre de vie religieuse, bien que son cœur pur fut tout entier porté à se dévouer pour Dieu et pour les âmes. Privée d'une si précieuse auxiliaire et chargée, depuis 1818, d'un important fardeau dans la S. du C. de M., M<sup>me</sup> de Saisseval ne discontinua cependant pas de consacrer son dévouement, dans toute la mesure possible, aux belles fondations que sa charité avait inspirées et mises en marche. Son nom seul resta longtemps une égide pour ces œuvres, alors même que son premier devoir et son âge ne lui permirent plus de s'en occuper activement.

Cette sainte femme eut une longue carrière, toujours égale à elle-même, admirable de régularité, d'oubli de soi, d'esprit de mortification et de pauvreté. Elle se livra, pour affermir la Société du C. de Marie, à des soins incessants. Elle se rendit partout où elle était établie, et ses visites, qui ravirent ses filles, donnèrent un nouvel élan à leur ferveur, en même temps qu'elles firent apprécier davantage, par des autorités ecclésiastiques, un genre de vie religieuse encore difficilement compris. Dans plusieurs diocèses cependant, les services rendus par la Société du C. de M. avaient montré ce qu'on en pouvait attendre. En province, en effet, cette petite Société s'était montrée fidèle à son esprit et s'était multipliée, parfois presque seule à la tâche, pour ré-

pondre aux besoins du moment. « C'est la bonne manière de nous faire connaître », avait écrit Mère de Cicé. Que de fois sa plume avait encouragé les œuvres les plus apostoliques : catéchisme aux ignorants, éducation de la jeunesse, soin des jeunes filles pauvres, maisons de retraites. Tout cela, elle n'avait pu en voir de près la laborieuse éclosion, alors que, déjà minée par la maladie, elle approchait du terme de sa sainte vie.

Ce fut donc M<sup>me</sup> de Saisseval qui fit cette première visite des réunions éloignées et de leurs œuvres. Aux fatigues que présentaient alors de tels voyages, son esprit de pénitence ajoutait encore. « Les plus mauvaises voitures, les plus mauvais gîtes, c'était ce qu'elle choisissait de préférence », a écrit sa compagne ordinaire, M<sup>me</sup> de Falaiseau. Ainsi la vertueuse Mère portait-elle à ses filles de Province, avec le bienfait de ses conseils, celui de ses religieux exemples. La suivre dans ses voyages, voir avec elle les œuvres qui prenaient en divers lieux une organisation plus complète et plus stable, nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise d'avoir présenté celles des œuvres du centre qui se dessinaient avec plus d'ampleur. Quant aux autres, nous citerons, pour tout résumer, le mot de M<sup>gr</sup> de Prossigny, alors archevêque de Besançon écrivant à un de ses collègues dans l'épiscopat, l'archevêque de Tours : « Partout où j'ai trouvé cette Société établie, je l'ai vue faire beaucoup de bien avec intelligence et simplicité ».

Celui qui écrivait ces lignes, était le premier à savoir quelle était la principale origine et l'esprit auxquels se rattachait le bien accompli. Aussi, quand il s'adressait à des Filles du Cœur de Marie, sa grande recommandation était celle-ci : « Ayez soin de garder fidèlement le bon esprit de Monsieur de Clorivière ».

## LIVRE CINQUIÈME

### XVIII

#### OUVRIER DE RELÈVEMENT

Lorsque S<sup>t</sup> Alphonse de Liguori, ami dévoué de la Compagnie de Jésus, avait appris sa suppression, il s'était écrié avec un grand soupir : « Nous devons adorer les impénétrables jugements de Dieu et être tranquilles, car je vous déclare que, quand il ne resterait dans la suite qu'un seul jésuite, celui-ci serait encore assez puissant pour rétablir la Compagnie ». La Providence n'avait pas laissé l'épreuve en venir jusque là. Le tronc mutilé de l'Ordre subsistait, on le sait, en Russie.

Dès 1793, un rameau avait reverdi sous la bénédiction de Pie VI. Le Vicaire Général de la Compagnie avait reçu, à cette époque, une lettre signée : « Ferdinand, Infant d'Espagne, duc de Parme ». Le petit fils de Charles III d'Espagne demandait le rétablissement de la Compagnie de Jésus dans ses États. Bien que le S<sup>t</sup> Père ne put alors donner qu'une autorisation secrète, le projet se réalisa aussitôt. En 1804, à la demande d'un autre Bourbon, le roi de Naples, voulant réparer lui aussi l'injustice de ses pères, un bref de Pie VII faisait revivre l'Institut dans le royaume des Deux-Sicules. Deux années s'étaient à peine écoulées, que les troupes de Bonaparte chassaient les Jésuites ; ils trouvèrent alors un refuge dans les États pontificaux. D'autres bouleversements encore devaient les atteindre. Néanmoins deux Provinces déjà reconstituées, et le nombre considérable d'anciens religieux réfugiés en Italie, allaient y faciliter singulièrement la renaissance, dès que parut la bulle de Pie VII du 7 août 1814. Les choses étaient loin d'être aussi avancées ailleurs. Cependant, même en Angleterre, nombreux étaient encore les membres de l'ancienne

Compagnie, et l'Académie anglaise transférée de Liège à Stonyhurst, avec son florissant collège, et favorisée de rescrits de Pie VI, avait offert un point d'appui et un centre à la restauration de l'Ordre, dès que, en 1803, elle avait pu s'esquisser.

Rien de tel en France, loin de là. Ceux des anciens jésuites qui, au moment de la Révolution, restaient encore plus actifs avaient pour la plupart disparu, que ce fut par la mort sanglante, par l'épuisement ou par l'exil. Ceux qui demeuraient dispersés en divers lieux, achevaient leur vie dans le ministère ou dans l'infirmité, sans même savoir où retrouver la trace les uns des autres. Rien sous l'Empire n'était venu leur offrir facilité ou espérance de prochaine reconstitution, Bonaparte avait écrit : « Jamais je ne le permettrai ».

Le P. de Clorivière savait que Dieu se passe de la permission des hommes, et gardant toujours au cœur les mêmes espoirs avec les mêmes désirs, il ne considérait qu'une chose : où et comment Dieu voulait-il se servir de lui ? Sûr de le savoir par l'obéissance, il ne se contente pas de l'interroger, il se livre à elle pour quelque chose et quelque lieu que se soit. Nous avons vu son empressement à rentrer en relations avec les supérieurs de l'Institut dès le temps de sa captivité. A peine libéré, il s'était offert à les rejoindre en Russie, et le Général, P. Thadée Brzozowski, l'avait engagé à rester dans sa patrie et à y continuer l'œuvre entreprise. Un peu plus tard, demandé de nouveau par M<sup>gr</sup> Carroll et par le Père Sewal, un de ses anciens novices de Gand, en vue de la formation d'un noviciat aux États-Unis, le généreux vieillard s'était déclaré prêt à répondre à l'appel ; et, une fois encore, le Père Général avait dit un non très net. C'est que, dans ses vues, tout l'espoir du rétablissement de la Compagnie de Jésus en France, reposait sur cet ancien profès.

Ce fut aussi la pensée de ceux qui, en France même, désiraient ce rétablissement, en particulier du Père Varin. Celui-ci, et avec lui un groupe de Pères de la Foi, avaient déjà obtenu du Père Brzozowski une réponse fa-

vorable à leur humble demande d'admission individuelle dans la Compagnie. Devraient-ils pour cela passer en Russie, ou fallait-il attendre encore ? Le Père Varin voulut consulter, à ce sujet, M<sup>er</sup> della Genga, délégué par Pie VII près de Louis XVIII, et le Père de Clorivière avec lequel il avait déjà noué les liens d'une estime et d'une affection réciproques. Le représentant du Pape se prononça nettement pour l'attente, le Jésuite aussi. Le prélat connaissait les dispositions du Pape quant au rétablissement universel de la Compagnie ; le religieux avait une ferme conviction qu'elle devait renaître en France même. Il souhaitait, non pas que des Français dussent quitter un pays menacé de perdre la Foi, faute de prêtres, mais au contraire, que quelques-uns au moins des apôtres formés par la Compagnie en Russie revinssent vers leur patrie, pour jeter les bases de la reconstitution si désirée. Ce désir ne présentait rien de chimérique, puisque déjà nombreuses étaient les vocations qui avaient dû s'expatrier. On en comptait une quarantaine depuis le commencement du siècle. C'était avec un tel espoir que le serviteur de Dieu avait écrit au Père Général : « S'il se fait ici selon nos désirs, je ne demande, je n'ambitionne qu'un tout petit coin où je puisse mourir obscur et inconnu ».

Le Père Varin, cependant, sachant que déjà la Compagnie se reconstituait en Belgique, alla trouver le Père Fonteyne qui était chargé de cette œuvre. Celui-ci donna le conseil d'écrire au Père Général pour le prier de désigner un fondé de pouvoirs pour la France, ou mieux encore d'aller lui-même porter cette demande à S<sup>t</sup> Pétersbourg. Le Père Varin adopta sans hésiter ce parti, et malgré une santé délabrée, prépara son départ en vue de demander que le Père de Clorivière fut chargé de relever la Compagnie en France. Ceci se passait dans les derniers jours de Mai et premiers de Juin.

Déjà une lettre était partie de S<sup>t</sup> Pétersbourg : ce que le Père Varin voulait solliciter s'y trouvait par avance accordé. En date du 7/19 Mai 1814 en effet, le Père Général donnait mission au Père de Clorivière de s'em-

ployer à la renaissance de son Ordre, « car, disait-il, obligé par ma charge de prendre en mains les intérêts de la Société de Jésus, je ne puis, en raison de l'éloignement, y pourvoir par moi-même ».

Quand il apprit cette heureuse nouvelle, le P. Varin, déjà près de s'embarquer à Amsterdam, renonça au voyage et vint se mettre à la disposition du restaurateur de l'Ordre. Celui-ci, après l'examen prescrit par la Règle, admit, avec le P. Varin, trois anciens Pères de la Foi. C'était le 19 Juillet. A la même date, vingt-quatre années auparavant, l'homme de Dieu, préoccupé des chances que présenterait une restauration de la Compagnie en Amérique, avait entendu, au-dedans de lui, une surprenante réponse : « Pourquoi pas en France ? »... Fidèlement gardée, cette espérance enfin se réalisait, et se réalisaient aussi ces lumières qui, dès 1767, faisaient prévoir, en dépit des apparences, que Dieu l'avait choisi lui-même pour cette grande œuvre. En la fête de St Ignace, 31 Juillet, il recevait encore d'autres aspirants dans la famille renaissante. Ils se trouvèrent ce jour-là dix réunis autour de leur supérieur, à l'ombre de cette maison des Carmes où, en 1792, lors des massacres de Septembre, quatorze membres de l'ancienne Compagnie avaient donné leur sang pour la Foi.

Tant d'autres avaient été fauchés ou jetés hors de leur patrie par la révolution que, quand le P. de Clorivière avait entrepris de rechercher des frères d'autrefois, il n'avait plus trouvé que quelques hommes brisés par l'âge, et nul dont il put se faire un aide. Se tournant alors vers son ami de jadis, le P. Fleury, il lui avait adressé, d'une écriture qui était déjà presque celle d'un aveugle, un touchant appel, appuyé de loin par le P. Général. Il demandait aussi le retour en France des Pères qui avaient appartenu à l'ancienne Province de Paris. Mais le provincial d'Angleterre fit valoir de graves raisons, et qui prévalurent, pour surseoir à ce sacrifice. Ce serait donc seul, aidé de Dieu seul, que « le Commissaire général de la Compagnie de Jésus en France » devrait poursuivre le relèvement. Nous venons d'énoncer

le titre spécial qui avait été donné au P. de Clorivière, car les éléments d'une Province régulièrement constituée n'existaient pas encore. Les documents de la Compagnie emploient souvent, à cette époque, l'expression « Supérieur général », et dans le public, on disait couramment le Provincial, nom dont les Pères eux-mêmes usaient, et que nous rencontrerons plus d'une fois.

Maintenant, il fallait tout organiser, et tout manquait ; non seulement les auxiliaires, mais le local et les fonds, tout, excepté le secours de la Providence et la confiance de son serviteur. Les religieuses de ce fervent essaim de la Visitation où avait vécu sa sœur, lui cédèrent l'hôtel de Juigné attenant à leur nouveau monastère, rue des Postes. Dès le mois de Septembre 1814, soixante-sept novices se trouvaient rassemblés sur la motagne Ste Geneviève, des novices qui, presque tous, étaient des hommes faits, coupant court à leurs travaux apostoliques, pour devenir, sous la discipline religieuse, plus aptes encore à promouvoir le royaume de Dieu. Ce noviciat, exceptionnel par sa composition, se créa dans des conjonctures et dans un temps où tout aussi est exceptionnel. Il en résultera d'inévitables différences dans la manière dont le supérieur devra pourvoir à la formation des sujets, et faire face aux difficultés qui surviennent de toutes parts. On serait presque tenté de crier à l'impossible, quand on considère divers côtés de l'entreprise telle qu'elle se présente alors.

La volonté divine cependant ne fait pas de doute : cela suffit, le P. de Clorivière ne se déconcerte pas. Il se fait aider pour l'organisation de la maison par d'anciens Pères de la Foi, mais tout, dans ces premiers temps, en ce qui concerne la mise en vigueur des règles et de l'esprit de l'Institut, repose nécessairement sur lui. Il s'y emploie par la parole et par l'exemple, car il n'a jamais cessé de vivre des fortes règles auxquelles maintenant il doit former ses fils. D'une main vigoureuse, et qui parfois pèse à leur longue habitude de se gouverner beaucoup par eux-mêmes, il les assouplit à l'obéissance, car il sait que le temps est compté, que d'impérieuses né-

cessités les éloigneront de lui plus vite qu'il ne le voudrait.

Trois mois après l'installation rue des Postes, il donne lui-même les Exercices de trente jours. Le Père Cuenet « de douce et sainte mémoire », que son supérieur s'était associé pour le soin des novices, écrivait alors : « La régularité la plus grande, la ferveur la plus vive règnent ici. Et le bon vieillard qui se rajeunit, tout en étant dans une action permanente depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et nos anciens pères qui disputent aux jeunes les pénitences, les humiliations, quel spectacle !... Aucun de nous n'a pu trouver le temps long ; pour mon compte, il me semble que j'aurais allongé volontiers. Je voyais déjà mes collègues et nos jeunes bien fervents avant cette retraite, mais actuellement ils paraissent comme embrasés ».

Cette généreuse ferveur était d'autant plus édifiante que les retraits étaient pauvrement installés, dans une maison insuffisante pour leur nombre. Plusieurs n'y devaient pas demeurer longtemps, puisque leur Supérieur se voyait dans la nécessité de les rendre à d'inévitables tâches. Avec quelques hommes graves, que le P. de Clorivière garde autour de lui, les sujets jeunes et non encore prêtres vont bénéficier dans une plus large mesure du noviciat de la rue des Postes, en ces débuts difficiles.

Ici, l'exposé de la situation générale de l'Église de France, comme des conditions spéciales au rétablissement de la Compagnie de Jésus, demande à être présenté avec assez d'étendue pour qu'on puisse se former une idée juste et nette des faits qui vont suivre. Nous chercherons simplement à remettre en lumière les circonstances qui ont inspiré et, dans une large mesure, imposé au restaurateur de la Compagnie en France sa ligne de conduite.

Et d'abord, quant à la situation générale, elle présentait l'aspect d'un sol bouleversé, miné, couvert de ronces, sur lequel cependant germaient de riches espérances. Pendant dix années terribles, l'Église de France



avait perdu son sang par toutes ses veines. Beaucoup de ses meilleurs prêtres lui avaient été enlevés par la mort violente de l'échafaud et des noyades, ou par la lente agonie des prisons meurtrières, des pontons cruels, de la déportation prolongée. Ceux qui étaient restés n'avaient pu qu'à la dérobée évangéliser les fidèles, l'ignorance religieuse s'était étendue comme l'ivraie dans un champ abandonné.

Quand, après la tourmente, le Concordat de 1801 rétablit vingt cinq mille cures ou succursales, un grand nombre restèrent sans titulaires, et ce nombre, au lieu de se réduire, alla croissant jusqu'à dépasser de beaucoup la moitié. Chaque année, en effet, « un effrayant nécrologe » marquait les vides faits par l'âge et l'épuisement dans un clergé qui se recrutait à peine, tandis que l'oubli des choses de la foi allait grandissant, et aussi la corruption de la jeunesse. « Il n'y eut que six mille ordinations sacerdotales durant tout l'Empire » dit un rapport officiel de M<sup>r</sup> Roux de Laborie (8 février 1816). Encore, avouera plus tard avec tristesse le futur Cardinal Archevêque de Lyon, l'abbé de Bonald, parmi ceux qui avaient été admis, il s'en trouvait trop qui étaient peu aptes à exercer avec fruit le ministère. Et après avoir fait, devant les membres de l'œuvre des Séminaires, un navrant tableau des conséquences de cette pénurie de prêtres, alors cependant que déjà de grands efforts avaient été réalisés, il ajoutait : « Il faut que nous ayons bien compté sur la vivacité de votre foi pour vous montrer ainsi à découvert les plaies de l'Église de France. »

Ces plaies, le regard du P. de Clorivière les avait sondées, à l'heure même où elles se creusaient de plus en plus ; son cœur sacerdotal en souffrait profondément et, en ces jours de 1814, sa conscience comme son zèle lui disaient l'urgence d'y porter remède à la faveur des circonstances. Comment eut-il été surpris que les Evêques, ceux même qui souhaitaient davantage le rétablissement de la Compagnie, ne voulussent le favoriser que dans la mesure où la Compagnie elle-même répondrait à leur appel. Ce qu'ils lui demandaient surtout, à l'heure

où enfin un décret leur donnait faculté d'ouvrir des écoles ecclésiastiques, qui échappaient à la servitude de l'Université, c'était d'accepter, à bref délai, la direction de petits séminaires pour la préparation des vocations sacerdotales. Que devait, qu'allait répondre le P. de Clorivière ? Ceux qu'il avait admis les premiers étaient pour la plupart, nous l'avons vu, des hommes dans la pleine maturité de l'âge, du talent et de l'expérience, ils avaient donné les gages de vertus élevées, et en particulier d'une obéissance prompte à tous les sacrifices. Parmi eux, pour satisfaire à quelques uns des plus pressants appels et des plus graves nécessités, leur Supérieur choisit ceux qui ont déjà rempli de semblables tâches. C'est avec eux qu'il fonde et organise les petits séminaires de St Acheul, Bordeaux et Montmorillon, les premiers en date, et donne au grand séminaire de Soissons ses principaux directeurs.

Les postes assignés à ces généreux ouvriers, en ces jours de laborieuse reconstitution, leur offriront abondamment les privations et les épreuves qui sont le pain des forts et l'aliment du sacrifice religieux. Quant aux sujets plus jeunes, dont quelques uns devront être adjoints aux premiers, ils seront l'objet d'une sollicitude spéciale et, si les exigences du présent retardent la fin de leur formation, celle-ci reprendra son cours plus régulier après un expériment que les Constitutions n'ont pas prévu, mais dont les circonstances créent la nécessité transitoire. Il eut été impossible, d'ailleurs, de garder à la rue des Postes les nombreux sujets qui formaient le premier noyau : les conditions faites à l'existence de la Compagnie ne le permettaient pas, non plus que l'exiguité du local et le manque de ressources.

Dans la lettre qui était comme le premier acte du rétablissement de la Compagnie en France, le T. R. P. Bzrozowski avait exprimé l'espoir que le roi très-chrétien donnerait plein et ostensible appui ; c'était en ce temps-là plus qu'on ne pouvait attendre. Le P. de Clorivière discrètement fit sonder le terrain, et Louis XVIII répondit : « Que les Pères ne reprennent ni le nom, ni

l'habit de la Compagnie ; qu'ils s'occupent sans bruit de leurs affaires, et ils n'ont rien à craindre ».

Tout donc se réunissait pour dicter, dans ces débuts, au restaurateur de la Compagnie, la ligne de conduite adoptée. Il ne l'avait suivie, d'ailleurs, ni sans en référer au Père Général, ni sans témoigner, dans ses lettres, qu'il ne la regardait que comme un expédient provisoire mais actuellement inévitable.

Si prudente cependant que fut la première organisation, le brusque coup de théâtre des « Cent-jours » vint la bouleverser dès cette époque. Sachant, par ses nombreuses relations, que cet événement se préparait, le P. Barruel en informa le Père de Clorivière. Dès que celui-ci apprit le retour de Napoléon, il dispersa ceux qui le secondaient et les novices, dont les plus jeunes, au nombre d'une quinzaine, trouvèrent asile avec leur Père Maître dans un château de Normandie. Le Supérieur ne garda près de lui, à la rue des Postes, que le P. Coulon, ministre, et le frère Mallet. Par cette prompte mesure, il évitait tout éclat. « L'épreuve, dit une des rédactions de sa première vie, ne l'avait pas surpris, il sembla même avoir reçu à cet égard des lumières particulières, car, à quelqu'un qui le consultait, il en avait annoncé l'événement et la fin plus positivement qu'aucun politique ou homme d'État n'eut osé le faire ».

Plus exposé que personne aux tracasseries de la police impériale, il attendait de pied ferme. Un matin de bonne heure, comme il venait de finir sa messe, un commissaire se présenta, réclama ses papiers et s'étant fait introduire dans son bureau, en emporta des pièces qui, on le pense bien, étant restées là, ne contenaient rien de nature à intéresser la Police. « Je ne puis ni lire ni écrire » avait dit tranquillement celui qui était le point de mire de cette fiévreuse perquisition. Quelques jours après, il recevait ordre de comparaître. Il termina son repas sans s'émouvoir, puis, ayant pris le frère Mallet pour l'accompagner, il lui dit, chemin faisant : « Il est probable qu'on me gardera, je n'ai point d'argent, vous en demanderez au P. Coulon et me l'apporterez ». Le

bon Frère protesta qu'il ne quitterait pas son vénérable Supérieur. Celui-ci, après avoir refusé, finit par consentir aux instances de ce dévoué compagnon. Ensemble ils attendirent deux longues heures, après lesquelles, sans autre explication, un commissaire ayant en mains les papiers saisis, dressa un nouveau procès-verbal et dit : « Nous prendrons connaissance de toutes ces pièces, et nous vous les renverrons ». Un sourire perce dans la réponse : « C'est inutile, je n'en ai aucun besoin ».

Lorsque, selon les pronostics du saint vieillard, l'éphémère retour de l'Empire eut pris fin, la famille dispersée ne tarda pas à se rassembler, partie sous le toit de l'hôtel de Juigné, partie dans les séminaires déjà aux mains de la Compagnie. Ceux qui s'y trouvaient avaient pu rester ensemble et continuer leur tâche, sans que les décrets impériaux, remis un instant en vigueur, aient eu le temps de porter conséquences.

Le monopole universitaire, auquel échappaient les écoles ecclésiastiques diocésaines depuis le décret royal du 5 octobre 1814, continuait cependant de peser sur l'enseignement secondaire, et les lycées étaient alors, chacun le savait, des foyers d'incrédulité et de corruption. Aussi les familles catholiques se tournaient vers les petits séminaires comme vers un port de salut pour leurs enfants. De là le nombre d'élèves qui afflua bientôt dans les établissements dirigés par les Jésuites, de là les demandes dont le P. de Clorivière était assailli de tous les points de la France. C'était avec douleur qu'il ne pouvait satisfaire à la plupart de ces instances. Celles du diocèse de Belley avaient été appuyées cependant par son ancien et cher évêque de St Malo, mais la situation du collège paraissait trop incertaine, encore dépendante qu'elle était de l'Université. Il fallut aussi renoncer à relever dès lors à Dôle l'ancien collège de la Compagnie. Le choix à faire, entre les divers appels, dépendait souvent de circonstances complexes et spécialement des conditions posées par l'ordonnance royale du 5 octobre 1814. Celle-ci stipulait que les petits séminaires pourraient être situés à la campagne ou dans des villes n'ayant ni

lycée, ni collège communal ; sinon, ils retombaient sous des exigences gênant leur extension et leur liberté (1).

La fin de l'année 1815 vit la fondation du petit séminaire de S<sup>te</sup> Anne d'Auray, celui de Forcalquier s'ouvrit en 1816. Avec les trois qui existaient déjà, les différentes régions de la France possédaient ainsi un établissement sous la direction de la Compagnie renaissante. Le grand et le petit séminaires de Soissons, confiés très tôt à la conduite de quelques Pères, ne les possédèrent pas longtemps. Sous l'influence de plusieurs ecclésiastiques, l'évêque, M<sup>gr</sup> Leblanc de Beaulieu, craignant que des vocations religieuses vinssent lui enlever de bons sujets, voulut poser des conditions que le P. de Clorivière ne pouvait accepter. Celui-ci retira donc ses sujets sans rien brusquer : « Nous y avons mis les formes les plus respectueuses, écrit-il, et nous sommes assurés que Monseigneur nous conserve une amitié sincère ».

\* \* \*

Le champ d'action était vaste, et le restaurateur de la Compagnie ne voyait pas venir les hommes longuement pénétrés des traditions de l'Institut, dont il sentait le besoin pour encadrer et guider les autres. Ses instances réitérées et fortement appuyées par le P. Général auprès de la Province d'Angleterre, restaient encore sans résultat. Déçues aussi ces espérances du côté même de la Russie. Les sujets français qui, depuis quelques années avaient franchi les frontières pour s'enrôler sous la bannière de S<sup>t</sup> Ignace, n'avaient pas tardé à être employés soit à la prédication, soit à l'enseignement, surtout à S<sup>t</sup> Pétersbourg, et « loin que le P. Bzozowski consentit à en laisser partir », les lettres qu'il écrivait, de côté et d'autre, réclamaient plutôt de nouveaux renforts. Puis, quand un ukase impérial atteignit les établissements de la Compagnie en Russie, et que par suite, les sujets se trouvèrent disponibles, les passeports devinrent difficiles à obtenir. Le P. Général n'oubliait cependant pas les appels du P. de Clorivière, car, écrivait-il au Pro-

vincial d'Angleterre, « s'il succombait à la tâche, c'en est fait des espérances de la Compagnie en France ».

A cette inquiétude s'en joint une autre dans l'esprit de ce Supérieur d'un grand Ordre, à qui il n'est donné de suivre que très imparfaitement les phases d'une reconstitution difficile. Il a reconnu qu'il ne pouvait demander de mettre en vigueur, dès le début, divers points de l'Institut, mais il aurait hâte qu'on y revint et dès la fin de 1815, il commence à insister dans ce sens, alors que, sur place, le P. de Clorivière voit des impossibilités, dont la première naît du manque d'aide où il reste. Le P. Général et son représentant poursuivent le même but, avec un égal amour de la Compagnie, mais aux extrémités opposées de l'Europe. Entre ces deux hommes de Dieu qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient pas entretenu précédemment de relations suivies, seul l'échange de lettres est possible, mais combien insuffisant, avec la lenteur et les risques des courriers d'alors, et quand il s'agit d'un état de choses sans exemple, avec ses complications changeantes, et dans un pays totalement étranger au P. Général.

Le P. Brzozowski, écrit le P. Zalinski, historien des « Jésuites dans la Russie blanche », était noble et accessible à chacun... Religieux d'une piété sincère, il travaillait, avec une ardeur infatigable, à remédier au moindre relâchement dans l'observation des Règles de l'Institut, chaque infraction le faisait souffrir ». Et il voit de loin, de trop loin, un début qui réclame nécessairement des dérogations. Car, en réalité, ce début se fera ainsi, ou il ne se fera pas : c'est ce qui paraît évident au P. de Clorivière, c'est ce qui inspire la hardiesse même de son plan. Mais ce plan, qui comporte, quant au travail immédiat, les premières lignes déjà rapportées plus haut, il ne le concevait et ne le poursuivait qu'en perspective de la reconstitution plus complète. C'est toujours en ce sens qu'il envisage toutes choses.

Cependant, quand il s'aperçoit que son Général souhaite dès maintenant ce qu'il se regarde comme impuissant à réaliser, il s'offre humblement à céder aussitôt le

rôle à un autre. Après avoir rappelé les raisons qui ont dicté sa conduite, et exposé franchement ce qu'il penserait faire encore, il termine en ces termes une lettre datée du 29 Novembre 1815 : « J'ai regardé comme un bienfait singulier de la Providence que Votre Paternité ait jeté les yeux sur moi, pour travailler au rétablissement de la Société de Jésus en France. Je m'estimerais encore heureux de verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour une si belle cause, mais la connaissance que j'acquiers de plus en plus de mon peu de qualités et de vertus pour cet emploi, m'impose l'obligation de vous prier, mon très Révérend Père, de m'en décharger ». Peut-être, insinue-t-il, le P. Général accepterait-il d'envoyer « quelqu'un des Pères français formés de sa main ». Cette prière n'est point agréée. L'heure n'est pas venue du repos, et aussi bien n'est-ce pas devant le labeur que le docile instrument de Dieu a été tenté de se récuser. Puisque son Général le veut à la tâche, il continue avec la même vaillance.

En attendant que lui vint, soit le remplaçant, soit du moins l'aide qu'il demandait, parfois avec une sorte d'angoisse, le généreux vieillard se multipliait pour infuser et maintenir partout l'esprit de la Compagnie. Au noviciat de la rue des Postes, le P. Cuenet, que tout désignait pour la fondation de S<sup>te</sup> Anne d'Auray, était remplacé par le Père Roger, ancien Père de la Foi, dont les deux années de formation s'étaient passées entières au centre de la Compagnie renaissante. Vigoureux de caractère et de tempérament, pénétré de l'esprit de mortification, le nouveau Maître des novices contrastait avec son doux et indulgent prédécesseur. Tout en laissant le détail de sa charge à ce religieux encore nouveau dans la Compagnie, le Supérieur ne cessait pas de veiller par lui-même sur les novices. Deux fois par semaine il leur faisait des conférences sur les Règles de l'Institut. Il entendait habituellement leurs confessions et recevait leurs comptes de conscience.

C'était avec action de grâces qu'il constatait leurs progrès dans les vertus religieuses, comme dans cette vie

intérieure dont il leur parlait avec une pénétrante insistance, ainsi que jadis à ses disciples de Gand. Dans leurs rangs, de belles espérances se dessinaient pour l'avenir de la Compagnie. Jean François Renard, en particulier, joignait aux dons de l'intelligence une ferveur peu commune. Son enfance avait été celle d'un prédestiné, la suite y répondait. Il s'était attaché d'un cœur filial au P. de Clorivière. « Je suis confus, écrivait-il, de toutes les marques d'intérêt et de bienveillance qu'il me donne tous les jours. Priez bien avec nous N. S. qu'Il nous conserve longtemps ce saint vieillard ». Dieu le gardait en effet pour achever cette part première qu'Il lui avait réservée dans le relèvement de la Compagnie, et ce fut lui, le vieux maître, qui eut à pleurer la mort du saint enfant qui lui était si cher. Le frère Renard fut enlevé par une courte maladie au mois de Janvier 1816. Il était de ces pures victimes que Dieu a coutume de choisir au début des grandes œuvres.

Non moins que pour ceux de son entourage, le P. de Clorivière avait de constantes sollicitudes pour ses fils dispersés en plusieurs groupes. Au lendemain des Cent-Jours, son premier soin a été de réunir les supérieurs des différentes maisons et de conférer avec eux, en particulier sur les mesures à prendre pour assurer la formation des sujets, par tous les moyens alors possibles.

Les conditions dans lesquelles s'opère le relèvement de la Compagnie, rendent plus nécessaire encore la visite des maisons, et le serviteur de Dieu considère « ce devoir comme important entre tous ». Rien ne l'arrêtera pour l'accomplir. Les derniers mois de 1815 y sont employés, il en sera de même en 1816. Il ne se contente pas, en chaque lieu, de recevoir à loisir ses religieux et de tout examiner, il facilite à tous la retraite annuelle, en la donnant sur place à ceux qui n'ont pu encore la faire.

Le Père Sellier, déjà prêtre, et un des plus marquants de la nouvelle Compagnie par ses hautes vertus et ses talents, nous fait assister, dans son mémorial de retraite, à celle de St Acheul en 1815. « Les Exercices furent donnés, écrit-il, par le Père Provincial, vieillard rempli



de l'esprit du Seigneur, et conservé par Lui pour être comme le canal des grâces célestes envers tous ceux qui sont appelés à la Compagnie en France ». Il note une profonde impression du « Principe et fondement » et de la manière dont il a été appliqué au prêtre et au religieux. Il voudrait pouvoir relever entièrement, « pour en garder le souvenir dans sa mémoire et dans son cœur », l'explication de la parole du divin Roi : « Ego sum via, veritas et vita ». Ces derniers mots surtout ont été développés en des termes qui ont ému l'intime de son âme. Il reste tout pénétré aussi de l'instruction « Vivre de l'esprit de Jésus-Christ ».

Le Père Philipon, déclarera de son côté, de longues années plus tard, à propos de la retraite qu'il fit à Soissons, sous la direction du P. de Clorivière : « Deux choses alors m'ont frappé : 1<sup>o</sup> la véhémence de ses discours, les grandes idées dont ils étaient pleins et surtout l'esprit de Dieu qui les animait, 2<sup>o</sup> son assiduité à se tenir en présence de Dieu ». Et ce bon Père exprime le regret de n'avoir passé que peu de temps près de ce saint directeur. Un autre, après s'être contenté de dire, comme d'une chose trop avérée pour qu'il y ait à insister : « On connaît la sainteté de sa vie », parle de son peu de mémoire pour les choses ordinaires, et ajoute : « Mais quand il faisait une conférence, il parlait avec facilité et citait les textes de l'Écriture sainte et des Pères comme s'il les avait eus sous les yeux ».

Comme aux premiers jours donc, le serviteur de Dieu continuait de nourrir ses disciples de cette doctrine sûre et vivifiante, à laquelle il attachait grande importance pour établir l'unité d'esprit avec l'union des cœurs. Il y travaillait aussi dans ces entretiens particuliers dont il avait de si longue date l'expérience, examinant avec soin les sujets qui lui étaient présentés, et s'appliquant à reconnaître les besoins de chacun comme ceux de l'ensemble. Il en résultait, en chaque lieu, des recommandations précises pour mieux régler les choses dans la suite, et, quelquefois, des changements de sujets.

Quand de jeunes clercs désirent entrer dans la Com-

pagnie, le Provincial les reçoit d'abord quelque temps dans l'établissement qu'elle a dans le diocèse, afin qu'on puisse les juger et qu'ils s'éprouvent eux-mêmes. Mais d'autres auxiliaires ont été seulement prêtés pour un temps par les diocèses, ce qui oblige à laisser encore des novices dans les petits séminaires. Au sujet de ces derniers, il écrit : « Ils continuent à être fréquemment exercés dans les pratiques du noviciat ; ils ont un réfectoire séparé, où les mortifications et pénitences usitées se font avec édification, et ceux qui sont à leur tête leur font de fréquentes conférences spirituelles. J'ai tout lieu de croire que, lorsque je pourrai les rappeler dans la maison propre du noviciat, il restera peu de chose à faire pour leur donner la forme et l'esprit que désire la Compagnie ». On le voit, les multiples et fortes raisons qui ne lui ont pas permis de procéder autrement, ne font pas oublier au restaurateur de la Compagnie, le soin de tendre à une pleine mise en vigueur de tout ce que veut l'Institut.

Inutile de revenir sur les circonstances qui ne permettent pas encore de rassembler sous le même toit un noviciat nombreux, au lendemain des secousses de l'année 1815. L'hôtel de Juigné est, d'ailleurs, si insuffisant que les santés sont exposées à en souffrir. Le P. de Clorivière s'en préoccupe, ses lettres en parlent. Aussi saisit-il l'occasion qui se présente au début de 1816, d'acquérir à Montrouge « une maison avec jardin qui permettra de prendre de l'air et de l'exercice ». Il n'a pas hésité à employer ainsi une somme apportée par les Pères de la Foi, car, à l'exemple de St Ignace, il a vu en cela un grand avantage pour tous, et surtout pour les plus jeunes. Ce n'est cependant pas dans cette maison qu'il pense établir le noviciat ; comme nous le verrons bientôt, il jette les yeux d'un autre côté, qui lui semble réunir plus d'avantages pour la vie religieuse et présenter plus de sécurité.

Le temps passe, et le vieux pilote reste encore seul à la barre, luttant au milieu des courants contraires ; mais, au début de 1816, enfin un renfort s'annonce à

l'horizon. De Pologne, où il a dû se retirer, le Père Bzrozowski va envoyer deux jésuites français, et l'Angleterre est près d'en rendre un autre. Celui-ci n'est pas l'ami de jadis, le Père Fleury, dont l'état de santé est trop grave, c'est le Père Fouet de la Fontaine, couramment appelé le P. Fontaine, qui fut aussi un compagnon de noviciat, mais de quelques années plus jeune. Il apporte, avec cet esprit des anciens dont les nouveaux sont sincèrement avides, un reste de forces qu'il va dépenser vaillamment. Sur l'état de la Compagnie renaissante en France, nous avons ses impressions. « Nous sommes loin d'être dans les temps tranquilles de la Société, lorsque tout était organisé et marchait facilement. Il s'agit ici de débris à recueillir, de nouveaux sujets à former, et dans un pays qui a lui-même bien de la peine à reprendre de l'ordre. La plupart de ceux qui se sont réunis à nous étaient des hommes formés et pleins de bonne volonté, mais qui, dans leur première réunion, (Société de la Foi) ont mal suivi la forme de la Compagnie, mais je trouve que depuis qu'ils se sont unis à nous, ils se plient à tout avec la plus grande édification. Je suis frappé de leur grandes vertus d'obéissance, de régularité et de zèle ». Ailleurs, le P. Fontaine, parlant de ceux que leur Supérieur avait préposés à la tête des différentes maisons, a ce mot expressif : « Tout fleurit sous eux ».

Un ancien Jésuite français va nous donner aussi son appréciation. Augustin de Barruel, entré dans la Compagnie soixante années auparavant, y avait fait les premiers vœux. Ses ouvrages lui ont valu un nom très connu en France, et des motifs que lui-même a soumis au P. Bzrozowski ne permettent, ni qu'il prenne une part active au relèvement de la Compagnie, ni même qu'il demeure habituellement sous le même toit que ses frères. Mais il vient s'y abriter parfois, du moins pour des jours de retraite. Admis aux derniers vœux en 1816, il témoigne sa reconnaissance au P. Général, et parlant du séjour qu'il vient de faire alors rue des Postes pour s'y préparer, il s'exprime en ces termes : « Ah ! mon très Révérend Père, dans cette maison, il me semblait voir

renaître nos anciens noviciats. C'était bien le même esprit, le même recueillement, la même régularité de la part des disciples, et, de la part des maîtres, les mêmes exemples, les mêmes leçons pour les disposer tous à n'avoir, dans leurs travaux, d'autres vues, d'autres intérêts, que la plus grande gloire de Dieu. Aussi ne suis-je pas surpris des succès qu'ils ont partout où il leur est permis de se livrer, soit à quelque mission, soit à l'éducation de la jeunesse ».

Le Père Barruel vient de parler des missions, cette grande œuvre si nécessaire alors au relèvement de la Foi en France. Le P. de Clorivière y avait rendu, dès 1815, ceux qui déjà s'y étaient dépensés précédemment, et c'était encore sous le nom de « Pères de la Foi » qu'on désignait ces membres de la Compagnie, partout où la parole de feu d'un Père Gloriot et de ses compagnons allait remuer les âmes et portait des fruits admirables. Nous aurons à y revenir, de même que sur le résultat, plus profond encore, de foyers d'éducation qui à St'Acheul, Montmorillon, Ste Anne d'Auray, Forcalquier, rendaient à la France une jeunesse formée selon les principes de l'Évangile et lui préparaient ainsi des prêtres pieux et instruits, dont elle avait tant besoin, et des chefs de nouvelles générations chrétiennes.

## XIX

### FILS DE SAINT IGNACE

Une vie religieuse ressuscitée de telle sorte que d'anciens Jésuites reconnaissent avec joie le vrai visage de la Compagnie, des tâches urgentes à la conservation de la Foi accomplies avec les plus grands succès apostoliques, telle est l'œuvre dès l'abord réalisée. Celui qui l'a prise en mains et menée jusque là, voit ce qu'il faut d'efforts pour la conduire au point où elle n'est pas, où elle ne peut être encore. Bien loin de vouloir juger seul de l'orientation à lui donner, il a demandé, et un instant espéré, un visiteur délégué par le Général. Il aurait aimé que ce fut le Père de Rozaven, homme de haute valeur et religieux accompli, qui remplissait déjà un rôle important dans les conseils de l'Institut. Tout jeune, il avait quitté sa Bretagne, et était allé chercher la Compagnie de Jésus en Russie. Le P. de Clorivière était persuadé que, en reprenant contact avec la France, il se rendrait compte des conditions dans lesquelles les Jésuites se trouvaient placés. Tout alors eut été simplifié, et les autorités se seraient concertées en pleine connaissance de cause.

Le Père de Rozaven ne put venir, il était retenu près du Père Bzrozowski, qui se voyait lui-même empêché de partir pour Rome. Seuls les deux renforts annoncés parurent en France au printemps de 1816. L'un, le Père Follope, est un saint religieux, sage mais timide, et de frêle santé. L'autre, le Père de Grivel, est dans la force de l'âge. Le P. Général l'estime et l'affectionne particulièrement. « Il a ma confiance et il la mérite » a-t-il dit. Le Père de Grivel le sait, et, tout pénétré du désir de promouvoir l'exécution des pensées dont il est in-

struit, il va y mettre un empressement qui souvent compliquera les difficultés pour son supérieur, au lieu de les lui alléger. « Il n'avait connu que la Compagnie de Russie, remarque le Ménologe, et il rêvait une organisation subite et complète »...

« Je désire qu'il soit votre bras droit », avait écrit le Père Général. Aussi, peu après son arrivée, le P. de Grivel est établi supérieur de la résidence de Paris. Jusqu'alors le Père de Clorivière avait coutume de prendre l'avis de quelques hommes graves, et en particulier du Père Varin. Mais il n'avait pu former une consulte régulière, ceux près desquels il trouvait appui éclairé n'ayant pas fait leurs vœux dans la Compagnie. Les premiers qui les prononcèrent étaient ces prêtres qui, dès 1814, avaient formé le noyau de la reconstitution de l'Ordre. Pour quelques uns, dont le cas est exceptionnel, le Père de Clorivière a ensuite demandé que les vœux solennels puissent avoir lieu un peu plus tard, sans tous les délais ordinaires. Le Père Général l'a fait espérer, de sorte que, dès 1816, ce grand acte commence de se préparer.

En dépit de sa vue presque perdue, le saint vieillard suit de près l'élaboration des propositions qui doivent faire la matière de l'examen théologique ; il en rend compte au Père Général et il lui communique avec netteté son avis sur les candidats qu'il présente. Ainsi, il reconnaît certaines lacunes dans un ouvrage du Père de Barruel et il en donne l'excuse motivée : « Jamais cet ouvrage n'eut pu être mis au jour s'il eut avancé la vérité tout entière, telle que nous l'embrassons contre les opinions gallicanes ». Du Père Varin, il formule ce jugement : « Bon religieux, homme d'une grande prudence dans le gouvernement.... il peut se faire que, vu la multitude de ses soins, il n'ait pas donné aux sciences théologiques tout le temps qu'elles eussent demandé, mais je suis persuadé que, vu son excellent esprit, il répondra parfaitement sur les propositions tant de théologie que de philosophie »...

Présent et attentif à tout, avec toujours la même lucidité et fermeté d'esprit, tel nous apparaît le Père de

Clorivière en sa troisième année de gouvernement dans la Compagnie renaissante. Le Père de Grivel lui rend cet hommage quelques mois après son arrivée en France, 31 Octobre 1816 : « Le Père de Clorivière a dans toute la France la réputation d'un homme de Dieu, et il la mérite ; il jouit d'une très grande considération et c'est une Providence très particulière de Dieu de l'avoir réservé jusqu'à ce temps pour nous donner du crédit... Il est austère pour lui-même, un peu trop pour les autres, quoique très poli, fort aimable et homme d'esprit, véritablement savant, mort à tout et sans aucun respect humain. Il n'est pas possible de ne pas l'aimer et estimer ».

Mais, car il y a un mais et qu'il faut citer également, « il est ardent, extrêmement vif et tient fort à ses idées. L'âge, qui l'a un peu calmé, n'a pas diminué ce que j'appellerais opiniâtreté en toute autre personne moins sainte que lui. Il ne commence rien, pas même les plus petites choses, sans invoquer Dieu par de ferventes prières : aussitôt qu'il croit en avoir été éclairé, il est inébranlable dans le parti qu'il a pris. Il ne demande que rarement conseil, parce que, depuis quarante ans, il a vécu à peu près seul, indépendant, et qu'il a trouvé peu de personnes capables de conseils généreux et exempts de respect humain. Il s'est ainsi formé l'habitude de se décider par lui-même ». Tout au long de la vie du serviteur de Dieu, nous avons pu voir s'il était un agité que l'âge seul calmerait un peu, et ce que nous savons déjà de sa constante ligne de conduite, depuis qu'il a pris en main le gouvernail, proteste contre d'autres encore de ces traits. Il a su, en tout temps, ne s'en tenir « ni à ses propres lumières, ni à celles qu'il croyait avoir reçues de Dieu », c'est le Père Terrien qui fait cette remarque, mais il a toujours eu soin de consulter des hommes sages et de s'en rapporter aux décisions de l'autorité. On ne trouverait pas un acte important de sa vie qui n'ait ce caractère.

Dans la Compagnie renaissante en France, il a nécessairement détenu seul les responsabilités, et cependant

il n'a pas négligé de prendre l'avis de ceux de ses premiers compagnons qui se trouvaient les plus qualifiés ; de temps en temps, ils les réunit et confère avec eux. Depuis l'arrivée du Père de Grivel, il n'a « rien fait sans prendre son avis ». Seulement, il n'a pas cru toujours devoir suivre cet avis, et c'est là ce que le Père de Grivel supporte assez difficilement. Bon religieux et homme de talent, celui-ci est à la fois absolu et impulsif, remuant « comme tous les Grivel », disait un membre de la famille. Dans sa hâte de voir s'établir les choses selon toutes les règles de l'Institut, il voudrait obtenir, du jour au lendemain, des mesures qui sont pratiquement impossibles, la suite le prouvera. Alors ses lettres vont, coup sur coup, trouver au fond de la Russie blanche un Général dont nous avons compris déjà les légitimes désirs et qui ne peut juger par lui-même de la situation. Il n'est chose que l'esprit inquiet du Père de Grivel ne croie devoir relever, si bien que le P. Varin lui fait à ce sujet, dans une lettre, une remarque aussi sage que pleine de déférence.

Dans de telles conditions, il est à peine besoin d'insister sur ce qui se produit. Les lettres d'un de ses fils formé près de lui, envoyé par lui, arrivent au Père Général dans le sens même de ses préoccupations dominantes, et les accentuent de telle sorte que le P. de Clorivière reçoit des recommandations, auxquelles il se voit dans l'impuissance de se conformer à la lettre, et tout de suite. Son devoir est alors de présenter des observations, et il le fait, en dictant des lettres qui témoignent de son filial attachement et de son obéissance, non moins que du cruel embarras où il se trouve placé. Il rappelle les motifs qui ont rendu nécessaire la marche suivie au début, et les mesures que le Père Général lui-même a indiquées, il détaille les circonstances qui s'opposent à des coups de barre hâtifs et alors dangereux.

Il est heureux quand il peut écrire : « J'ai reçu et recevrai toujours les avis de votre Paternité avec toute la docilité de l'enfant le plus soumis... Je puis même ajouter que je sens toute la sagesse et l'importance de ceux



que vous avez bien voulu me donner dans votre dernière lettre du 15 Décembre, et que je n'ai eu en moi aucun sentiment contraire. Je puis maintenant m'y conformer quoique non sans difficultés ; auparavant il m'eut été physiquement impossible de le faire. Les établissements que nous avons, à l'exception de St<sup>e</sup> Anne d'Auray et de Forcalquier, subsistent depuis nos premiers commencements et se sont élevés comme d'eux-mêmes par une sorte de nécessité. D'ailleurs, votre Paternité, comme elle nous l'a témoigné par lettre, semblait souhaiter que les novices fussent disséminés en divers endroits, et il m'eut été impossible alors de les rassembler en un même lieu, vu la petitesse de notre local et la sensation qu'aurait occasionnée leur rassemblement ».

Le Père rappelle ensuite les précisions déjà données sur les établissements aux mains de la Compagnie. « Que votre Paternité daigne aussi considérer que les établissements où nous sommes, nous ne pouvons les regarder comme nôtres, d'autant que ce sont des petits séminaires ; c'est pourquoi notre existence même est précaire, mais, telle qu'elle est, nous n'avons pas dû la rejeter, puisque c'était le moyen que le Seigneur daignait nous offrir ; et par là nous préservons un millier d'enfants des désordres de l'impiété et de la licence, en leur donnant une éducation chrétienne, sur laquelle il a plu à Dieu de répandre de grandes bénédictions ».

Certes, le restaurateur de la Compagnie eut été blâmable, s'il avait tendu à ériger en système un ordre de choses ne réalisant pas, dans leur intégrité, les règles de l'Institut. Loin de là, aux diverses époques de son gouvernement, nous le voyons reconnaître et regretter ce que cet état de choses a d'incomplet et de défectueux, et tendre effectivement, autant qu'il en voit la possibilité, vers ce qui doit assurer la pleine réorganisation de la Compagnie en France. Mais quand et comment plusieurs points importants pourront-ils devenir des faits accomplis ? En réalité, la question est là, et de là résultent les divergences de vues. « On demandait alors, dit le Méloge de la Compagnie, une organisation subite et com-

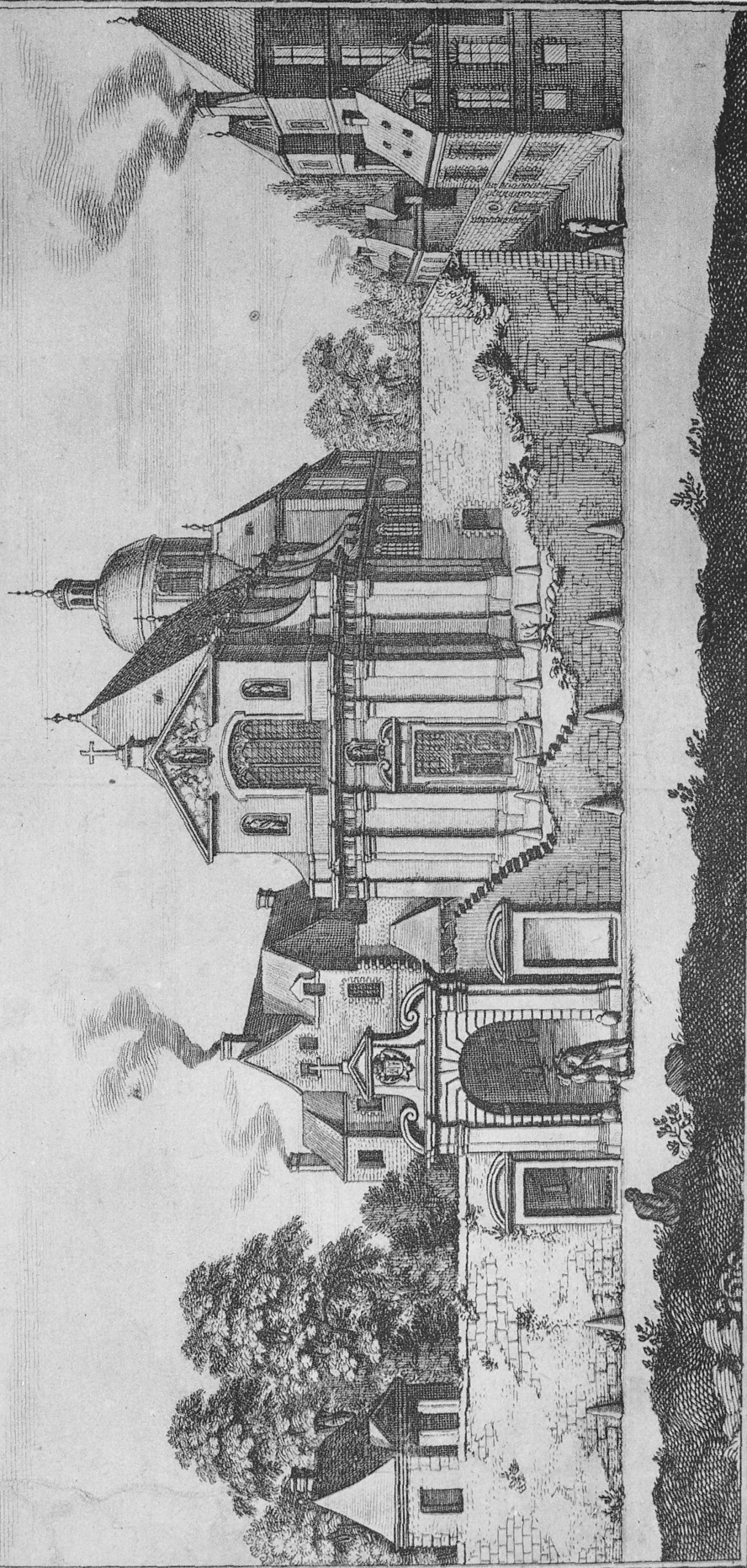
plète, que St Ignace lui-même n'avait pu réaliser qu'en plusieurs années ». Le P. de Clorivière se reconnaît impuissant là où son bienheureux Père n'eut pu aller si vite, surtout en de telles occurrences.

Mais ce qu'il regarde à la fois comme le plus nécessaire et le plus réalisable, un meilleur établissement du noviciat, le serviteur de Dieu s'en occupe activement et, un an à peine après les Cent-Jours, voici où en sont ses démarches, et la solution qu'il soumet au Père Général : « Comme je l'ai déjà exposé plusieurs fois à votre Paternité, il est bien difficile de conserver le noviciat dans un local aussi resserré qu'est le nôtre à Paris. La ville de Laval offrirait de plus un grand avantage que nous ne pouvons avoir ici, celui des épreuves propres au temps du noviciat, telles que la visite dans les hopitaux, le catéchisme aux enfants, etc. ». (8 Octobre 1816). S'il est question de cette ville, c'est qu'elle a offert déjà une maison aux Pères. La mission qu'ils y avaient donnée l'année précédente leur avait acquis d'ardentes sympathies près des autorités ecclésiastiques et civiles, comme près de la population. A la fin de Décembre 1816, en remerciant le Père Général de son approbation, le P. de Clorivière ajoute qu'on n'attendait plus que cette décision pour faire les réparations et aménagements nécessaires. Quelques mois plus tard, tout est prêt pour le transfert.

Cette fois encore les événements politiques vont mettre des entraves aux meilleurs projets. Au Parlement, une poussée violente s'est dessinée et tout est remis en question, même l'existence des établissements ecclésiastiques. Une première fois le P. de Clorivière en avait avisé le Père Général et, au mois d'Octobre 1817, il lui mande : « La religion est ici dans une crise déplorable, on menace d'enlever aux évêques les petits séminaires. Si cela arrive, nous pourrions dire que nous périrons glorieusement... Nous continuons de faire ce que nous avons fait jusqu'ici, abandonnant l'avenir à Dieu, en qui est uniquement notre confiance ».

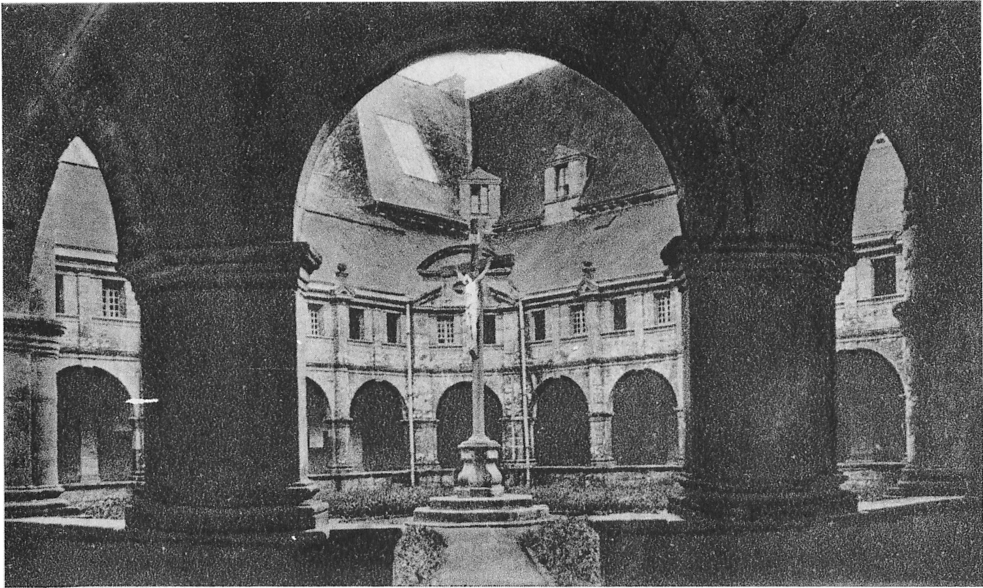
On vient de constater, et cela semble avoir été trop

*Prosp. de l'Eglise des Carmes Deschausses  
Am end der Vorstadt S<sup>t</sup>. Germain.*

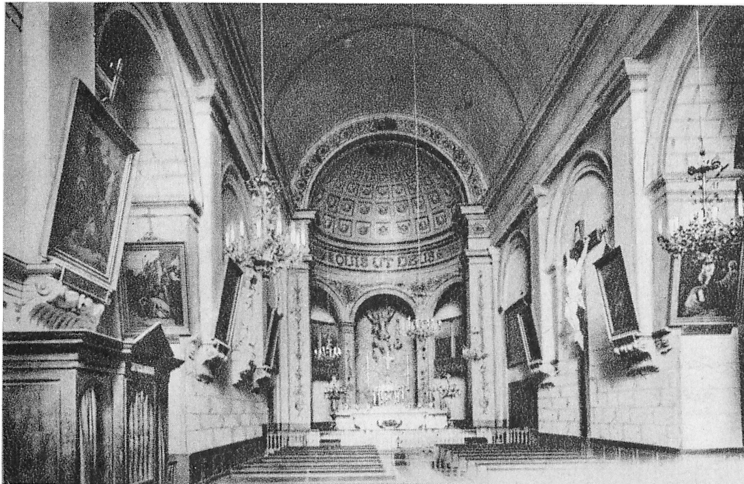


La Maison des Carmes. — Le Père de Clorv.e y trouve le souvenir de ses freres S. J. et S. C. J. — 1807  
Il y reçoit, dans la Compagnie renaissante, ses premiers sujets. — 1814

LA RENAISSANCE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

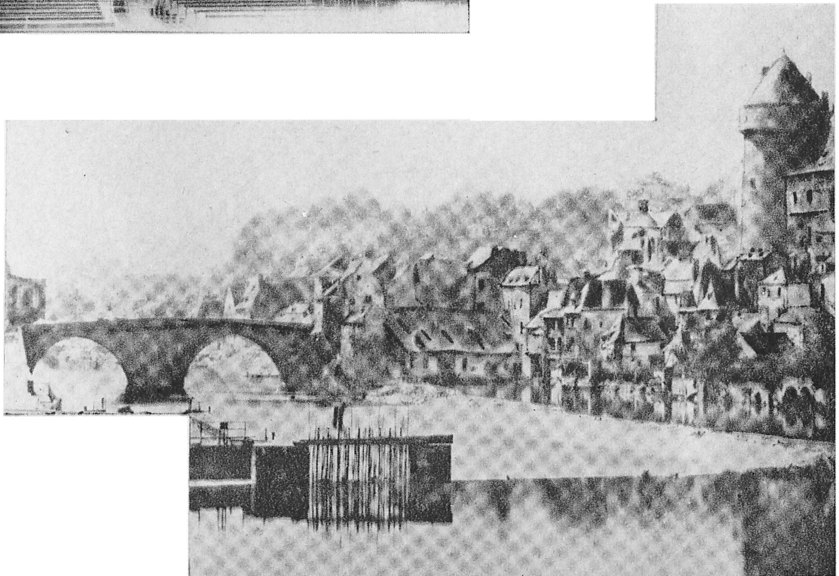


Sainte-Anne d'Auray, un des premiers établissements après Saint-Acheul et Bordeaux.



Saint-Michel de Laval  
Première maison  
appartenant à la  
Compagnie renaissante  
1816

Laval,  
au début du  
XIX<sup>e</sup> siècle.  
Centre des  
Missions des  
Jésuites.



peu remarqué ailleurs, comment le restaurateur de la Compagnie a eu à cœur de tout préparer, pendant des mois et des mois, pour établir le noviciat dans les meilleures conditions possibles, tant au point de vue de la formation religieuse que de la conservation de la santé de ses jeunes gens. Il n'avait pas attendu pour y penser que le Père de Grivel fut là.

Voici avec quelle tranquille et religieuse dignité, il répond aux abondantes observations faites dès le début par son subordonné. Le 14 Novembre 1816, au cours de la visite des maisons, il lui adresse de Montmorillon ces lignes : « Mon cher Confrère, je vous remercie de la lettre que vous venez de m'écrire en date du 9 de ce mois, elle me fait oublier ce que les précédentes ont pu avoir de peu gracieux. Vous me dites dans celle-ci avec franchise vos sentiments, et vous les appuyez de bonnes raisons, je dis bonnes dans le sens où vous envisagez les choses. Je pense ainsi que vous, et nos pensées sont conformes à celles de notre Père commun : mais pour les réaliser, il faudrait que notre Société fut dans les conditions où nous souhaiterions la voir. Il n'y a pas de doute qu'il fut tout-à-fait désirable que chacun de nos novices put passer deux années, ou pour le moins une première année pleine, à travailler uniquement à sa perfection, mais jusqu'ici il eut été difficile et même physiquement impossible que cela pût se faire. C'est uniquement la nécessité qui nous a contraint de faire ce que nous avons fait. Cette même nécessité nous a fait accepter quelques petits séminaires, le nombre de ceux que nous avons refusé est incalculable. On peut regarder comme l'œuvre de la Providence ce qui se fait par nécessité, et dans ce cas, on peut espérer que Dieu suppléera par Lui-même, au défaut de certains moyens. C'est ce que l'expérience nous a montré, car nous serions ingrats si nous ne reconnaissons pas les bénédictions qu'il a versées sur tous nos établissements. Je le savais déjà, et la visite que je fais maintenant m'en convainc de plus en plus. Pour ce qui est des noviciats dans les petits séminaires, nous voyons que par la miséricorde divine, la plupart, pour ne

pas dire tous, ont bien l'esprit de la Compagnie... Si le Père Général voyait de ses yeux ce que nous voyons, il y applaudirait ».

« Si le Seigneur nous en donne le temps, ce dont nous ne sommes pas pleinement assuré, nous ferons tous nos efforts pour mettre les choses, le plus tôt qu'il sera possible, sur l'ancien pied. Le Père Général nous fait bien entendre dans sa lettre qu'il ne faut rien brusquer. »... La lettre se termine par une formule familière au serviteur de Dieu : « Je salue respectueusement tous nos chers confrères, et je suis, avec respect et le plus sincère attachement, mon cher Confrère, votre humble serviteur ».

Revenu à Paris, le P. de Clorivière rend compte au P. Général des visites qu'il vient de faire, en des termes que nous citons ailleurs, et note qu'il a redressé ce qu'il a trouvé de moins conforme à l'Institut. « Pour ce qui est du Père de Grivel, ajoute-t-il, la considération où il est avec raison près de votre Paternité et ce que vous m'avez fait savoir, étaient des motifs plus que suffisants pour régler ma conduite à son égard. En outre, je reconnais en lui beaucoup de qualités qui me le font aimer et estimer... Je lui ai remis entre les mains la supériorité de cette maison... En partant, je lui ai confié tous les pouvoirs dont il pouvait avoir besoin en mon absence... Mais qu'il me soit permis de vous le dire, j'ai su qu'on a trouvé plus d'une chose répréhensible dans son gouvernement... Je tiens les faits de deux des nôtres dont je respecte le jugement... Ce que j'ai cru voir par moi-même, c'est qu'il est trop prompt à suivre ses premières pensées, et il m'a donné dans plus d'une rencontre des conseils qui me semblaient fort étranges. Avec quelque réflexion, vu la bonté de son caractère, il se corrigera aisément de ces défauts. Depuis mon retour, il a très bien reçu deux avis que j'ai cru devoir lui donner. En disant ceci, mon Révérend Père, j'ai cru ne faire que remplir un devoir nécessaire ».

Avec sa sympathique franchise, le Père de Grivel lui-même reconnaît, dans une lettre au Père Général, qu'il a « mal pris avec les Pères français »... Cependant son

zèle est trop sincère et, — qu'il soit permis de lui retourner ce mot, — encore trop peu calmé par l'âge, pour ne pas estimer de son devoir de harceler encore, et son Supérieur immédiat, et le Père Général, et des Pères de son entourage. Vite il faut une maison d'études pour ceux qui ont fini leur noviciat ! Le Père de Clorivière a reçu à ce sujet, par choc en retour, un appel venu de Russie en vue de l'exécution immédiate de ce projet, et voici de qu'il répond : « Votre Paternité me parle des études qu'il serait à propos de faire faire aux nôtres. Nous sentons toute l'importance et la solidité des raisons qu'Elle en apporte, et nous aurions souhaité dès le commencement y pourvoir, mais jusqu'ici la chose eut été impossible et l'est encore aujourd'hui.... Nous n'avons encore aucun lieu où nous puissions avoir des chaires de théologie, il ne s'en trouve plus que dans les grands séminaires, et les Evêques n'oseraient pas nous les confier, dans la crainte de se voir privés de sujets qui prendraient goût à la Société de Jésus. Celui de Soissons nous a été ôté pour cette raison ». Des étudiants de l'Institut devaient, en effet, selon le plan du P. de Clorivière, suivre les cours de philosophie et de théologie, sous la conduite du Supérieur et des autres Pères de cet établissement. Ce projet ayant échoué pour le motif indiqué tout à l'heure, il y avait espoir de le reprendre « en Avignon », mais les bonnes volontés qui s'étaient mises au service de la Compagnie rencontrèrent des oppositions irréductibles.

Après l'exposé des obstacles qui empêchent l'établissement immédiat d'une maison d'études, le serviteur de Dieu a soin d'assurer : « Cela n'empêchera pas de prendre les moyens, autant qu'il sera possible dans les circonstances où nous sommes. J'y ai déjà pensé beaucoup, mais inutilement ». Passant en revue les membres de l'Ordre renaissant, il y trouve d'abord ces prêtres, les premiers enrôlés, formés longtemps auparavant sous d'autres disciplines, et qu'il ne peut être question de ramener dans un scolasticat. Après eux, viennent clercs et jeunes prêtres, la plupart encore novices en 1817. Parmi ces der-

niers, écrit le Père de Clorivière, « le nombre n'est que trop grand de ceux qui n'ont fait que des études imparfaites, et c'est bien pour eux qu'il serait nécessaire d'avoir des cours ». Souligner ainsi cette nécessité, c'est assez montrer du même coup le regret de n'y pouvoir dès lors obvier, l'intention de ne rien négliger pour en hâter la possibilité.

Du reste, qu'on se souvienne de l'importance que le serviteur de Dieu a toujours attachée à la doctrine, on sentira combien vivement il devait avoir à cœur de la faire fleurir dans ce rameau de la Compagnie qui lui était confié. Ç'eut été pour lui une grande joie d'accomplir cette œuvre et de contenter son Général, mais toujours soumis à l'ordre providentiel quant aux impossibilités reconnues, il sollicitait humblement de l'obéissance un délai, pour chercher des solutions de nature à avoir vraiment leurs effets. Mais le Père de Grivel persistant à croire ses désirs réalisables, aurait voulu que le très Révérend Père Bzrozowski donnât un ordre, car, écrivait-il, rendant ainsi un nouvel hommage au vénérable supérieur « lorsqu'il voit clairement votre volonté, il a l'obéissance d'un enfant ». Plus mesuré que son dévoué zélateur, le P. Général ne donna point d'ordre, la chose en resta là et devait en rester là plusieurs années après la supériorité du Père de Clorivière.

Sur ce point si important de sa vie et de son gouvernement nous citerons deux des témoins, et des mieux renseignés, du premier procès informatif en vue de sa canonisation. Le Père Jacques Terrien, auteur de sa « Vie », parle pour prouver la prudence surnaturelle du serviteur de Dieu, de celle « avec laquelle il a suppléé à ce que les circonstances ne permettaient pas de faire pour la formation régulière des sujets ». Il redit la même chose quand il traite de ses épreuves, et en particulier de celle-ci, en déclarant qu'il fut « héroïque ». Le Père Emmanuel Mourier, qui avait rempli les charges de Provincial, Recteur de scolasticat, etc. reprend la question plus à fond, et voici comment il s'exprime dans le texte même de sa déposition : « De Russie, on demande au serviteur



de Dieu de fonder un scolasticat, sans lui donner d'ordre. Lui, qui est sur place, voit clairement qu'il y a impossibilité et qu'il y aurait faute. Ne devait-il pas surseoir et envoyer des observations? C'est ce qu'il fit. Y avait-il d'autre parti à prendre? Évidemment non. Ni les règles, ni la perfection de l'obéissance ne sont atteintes. Au contraire, il est pleinement dans leur esprit ... J'ai dit qu'il y aurait eu 1<sup>o</sup> faute, car il y avait des engagements pris, et les plus graves intérêts, ceux des âmes, étaient en cause; 2<sup>o</sup> impossibilité, et la suite le prouva bien, car les successeurs avaient les mêmes instructions du Père Général, moins de difficultés, plus de sujets, et ils ne créèrent point le scolasticat ».

Le témoin si qualifié que nous venons d'interroger, revient plus loin encore sur cette affaire, pour remarquer « avec quel calme et quelle résignation parfaite le serviteur de Dieu en supporta les amertumes ». Cette parole convient également à d'autres peines qui se présentèrent dans son gouvernement. Il nous faut encore dire un mot au moins de l'une d'elles.

A la date du 4 Juin 1816, le Père de Clorivière note qu'il a reçu, en deux ans, dix-huit frères coadjuteurs, et, prévoyant que sa Paternité se demandera pourquoi ce nombre, il en donne les raisons dans cette lettre, puis dans une autre encore. Dans les pensionnats dirigés par les Pères, les frères coadjuteurs rendent, près des élèves, surtout les plus jeunes, et en particulier au dortoir, des services d'autant plus précieux et multiples, qu'il est plus difficile alors d'avoir des clercs pour la surveillance. Le soin de ramener, le plus vite possible, dans un noviciat séparé, les aspirants à la Compagnie, le petit nombre d'auxiliaires cédés par les diocèses, semblaient justifier amplement le fait d'un contingent assez nombreux de frères dont l'excédent, plus tard, s'éteindrait de lui-même.

Bien qu'il ait eu soin de s'en expliquer, et même de signaler le danger, déjà plusieurs fois constaté, d'introduire des gens à gages, dans le fonctionnement des pensionnats, le P. de Clorivière se voit invité à retirer les

frères d'offices près des élèves qui sont tenus comme incombant à des domestiques. Il écrit alors au Père Général : « Je me conformerai incessamment aux ordres de Votre Paternité touchant les frères coadjuteurs. Je ne me dissimule pas la difficulté de trouver des gens de service probes et religieux, vu la démoralisation générale de cette classe d'hommes.... Je ne puis cacher à Votre Paternité la peine sensible que j'éprouve en obéissant à cet ordre. Les frères contribuaient merveilleusement à la bonne conduite des élèves, par leur régularité, leur piété, leurs bons avis.... Malgré les représentations que je vous adresse respectueusement, mon Révérend Père, mon cœur ne forme qu'un vœu, me conformer entièrement à votre volonté. Si Votre Paternité insiste, je crois pouvoir lui répondre de la soumission de mon jugement ». Il la prouva bien, en effet, en prenant des mesures conformes aux vues de son Général et il y a, d'autre part, lieu de croire que les premières indications s'étaient atténuées, de manière à se résoudre en cette formule qui, selon son historien, le Père Zalinski, était en toute affaire, celle du Père Bzrozowski : « Il faut tout arranger comme le demandent la raison, l'Institut, le bien de la Compagnie et la gloire de Dieu ».

Le Père de Clorivière n'avait pas de plus grand désir, mais si Dieu a permis ces douloureux malentendus que nous avons vu se dérouler, ne savons-nous pas que de telles choses sont dans les coutumes de sa Providence ? Dans la première période de sa vie religieuse, la pratique de l'obéissance n'avait pas présenté de difficultés pour son serviteur ; il a fallu que plus tard, et dans l'exercice même de la supériorité, elle lui devint crucifiante, afin qu'elle se montrât ainsi à toute épreuve et fût d'autant plus féconde. Recourons encore au témoignage du Père Mourier pour nous donner le dernier mot. Voici ce qu'il déclare, immédiatement après avoir insisté sur l'affaire du scolasticat : « Dans son ardeur et par désir du bien, le P. de Grivel s'est trompé et a donné, par suite, des renseignements inexacts. Le Père Général y a malheureusement ajouté foi. C'est une erreur. Après, c'est fa-

cile à voir, mais alors ! En semblables circonstances, à distance, au milieu de choses inextricables, que le discernement est difficile !... On presse le Père de Clorivière, mais tout en hésitant, et on ne commande pas.... Et lui se sanctifie dans cette grave épreuve, et fait ce qu'il peut et ce qu'il doit »... « Là surtout son âme fut héroïque » dit encore le témoin.

Un autre cas va nous le montrer, non plus soumettant des objections, mais se conformant aussitôt aux intentions du Père Général, bien qu'il eut d'abord penché en sens différent. Des fondations étaient sans cesse demandées et, à presque toutes, le restaurateur de la Compagnie opposait l'impossibilité où il se trouvait d'y satisfaire. Toutefois, devant les instances venues de Toulouse et les grands avantages qu'eut présenté un établissement dans cette région, en particulier pour le recrutement de la Compagnie, le P. de Clorivière avait envoyé le Père Boisard étudier sur place le pour et le contre. Il fallut conclure que cette entreprise devait être remise à plus tard.

Peu de temps après, c'est au cours de 1817, Mayenne supplie les Pères d'accepter un important local, avec une belle église et de vastes jardins. Cette offre avait reçu précédemment plusieurs refus du Provincial. Maintenant, il se laisse gagner : la pensée que les petits séminaires n'ont qu'une existence sans cesse menacée, que la situation de la Compagnie y reste extrêmement précaire, que la propriété en vue permettrait un jour de faire œuvre plus solide, tout cela réuni l'inclinait à ne pas refuser la généreuse proposition. Il aurait soin de réserver « tous les délais nécessaires » à la mise en activité d'une nouvelle maison. Même dans ces conditions, le Père Général ne juge pas qu'il faille s'engager dans cette voie ; il appuie son avis de sages raisons qui, d'ailleurs, n'étaient point nécessaires pour que le serviteur de Dieu s'y conformât. Il le fit aussitôt, et se hâta de retirer les espérances qu'il avait données, tout en témoignant de la reconnaissance de la Compagnie envers ses bienfaiteurs évincés.

Au mois de Juin 1817, le Père de Clorivière rappelle au

Père Général que son triennat va prendre fin, il redit la demande qu'il a faite déjà plusieurs fois d'être déchargé, il parle de sa vue qui baisse de plus en plus, ce qui lui est un gros obstacle au bon exercice de ses fonctions. « Si pendant le temps que j'ai été supérieur, dit-il, dans une seconde lettre, il m'est échappé quelque chose qui ne fut pas parfaitement conforme aux intentions de Votre Paternité, je ne doute pas qu'elle ait la bonté de le pardonner et de l'imputer plutôt à ignorance qu'à aucun défaut de bonne volonté ».

\*  
\* \*  
\*

Humblement disposé à quitter le fardeau, le serviteur de Dieu devra le garder quelque temps encore. Avec lui, jetons un regard sur cette Compagnie renaissante, qu'il a plu à Dieu de lui confier à l'heure si difficile de son relèvement en France. Ceux qui depuis longtemps attendaient cette heure, étaient accourus nombreux quand enfin elle avait sonné. D'autres venaient peu à peu se joindre à eux, mais avec un mouvement qui se ralentissait, les Evêques tenant à garder dans leurs diocèses les sujets indispensables pour un ministère trop en souffrance. Aussi, la seule pépinière possible des vocations à la Société de Jésus et, au cours des années suivantes, elle en donnera de fort belles, c'étaient les maisons d'éducation. Mises par leur supérieur aux mains d'hommes déjà expérimentés, comme les Pères Debrosses, Cuenet, Gury et autres, elles abritent un millier d'enfants appartenant à l'élite des familles catholiques françaises. Là se préparent pour demain des hommes dont les noms se retrouveront dans toutes les carrières, et aussi dans le sacerdoce, dans l'épiscopat, dans la Compagnie de Jésus elle-même.

Il suffit de nommer St Acheul pour évoquer le souvenir d'un incomparable foyer de vie chrétienne, où croissent des vertus qui vont jusqu'à la sainteté. Après la visite de la fin de 1816, le Père de Clorivière note avec joie que cette maison compte 250 élèves dont « un assez grand nom-

bre donne les plus belles espérances pour l'avenir. L'émulation et la piété règnent parmi eux, « ce qu'on doit en grande partie à l'influence de la congrégation de la S<sup>te</sup> Vierge ». Une adjonction réalisée depuis peu « fait la joie et la consolation de Monseigneur d'Amiens et attire sur notre établissement les bénédictions de tous les bons catholiques. Dans un local très convenable, près de la maison de S<sup>t</sup> Acheul, on a réuni 90 élèves de familles peu fortunées, et choisis avec soin parmi les enfants qui annoncent de l'aptitude pour l'état ecclésiastique, (élèves qui suivront le cours des études du collège). Plusieurs sont hors d'état de payer aucune pension, les autres donnent selon leurs facultés, la divine Providence et les secours de la grande maison suppléeront au reste ». C'est surtout dans cette annexe qu'on se « distingue par l'amour du travail et de la piété », et cette bonne œuvre est d'autant plus précieuse qu'elle présente à un des diocèses les plus dépourvus de prêtres, une pépinière d'aspirants au sacerdoce.

A Bordeaux, à Montmorillon dont déjà « la réputation s'étend au loin », le serviteur de Dieu recueille les témoignages de confiance et de gratitude des autorités ecclésiastiques et des familles. L'Évêque de Vannes, écrit-il, « ne peut se lasser de parler avec admiration des bénédictions que le Seigneur a répandues, en si peu de temps, sur la maison de S<sup>te</sup> Anne d'Auray, où on compte près de 200 pensionnaires et où règnent la piété et l'application au travail. Il m'a fait le plus grand éloge de la conduite des nôtres, et surtout du supérieur, le Père Cuenet ». « Bien peu d'années ont suffi aux directeurs de S<sup>te</sup> Anne, écrira de son côté le Cardinal de Bausset, pour opérer de grands biens... et rendre des services inappréciables à toutes les classes de la société ».

De tels résultats, si précieux pour un cœur comme le siën, ne font pas oublier au Père de Clorivière ce qui doit les affermir et les perfectionner, et d'abord le soin de la vie religieuse de ses fils. « Ce qui m'a donné le plus de consolation, écrit-il, à propos des deux maisons de Bordeaux et de Montmorillon, ce sont les progrès mar-

quants qu'ont fait ceux qui y étaient employés. Je puis dire que ceux qui étaient dans le cours du Noviciat, en ont rempli les exercices avec toute l'exactitude qui était possible, et il semble que Dieu a suppléé par sa grâce à ce qui a pu manquer du côté des moyens extérieurs. Je crois que si votre Paternité voyait les choses de ses propres yeux, elle en porterait le même jugement que moi ».

D'autres lettres encore rendent un pareil témoignage, en même temps qu'elles notent divers changements ou prescriptions, en vue d'un plus grand bien. C'est ainsi que, à propos de la maison de St<sup>t</sup> Acheul, dont le P. Folloppe est maintenant supérieur, le Provincial écrit : « Il était besoin de quelques changements, dont le retard aurait pu avoir des suites fâcheuses. Une trop grande fermeté et une sorte de roideur dans la conduite du Père Jennesseaux, avait rendu pénible le joug de l'obéissance et pouvait ébranler quelques vocations. Il est vrai que le Père Folloppe, par sa douceur et son humilité, avait déjà tempéré ce fâcheux effet, mais il manque lui-même un peu de cette fermeté nécessaire pour prendre en mains l'autorité que lui donne sa charge de supérieur. J'ai donc cru devoir rappeler ici le Père Jennesseaux, et je l'ai remplacé par deux des nôtres, qui sont goûtés du Père Folloppe et le seconderont utilement. Je dois rendre justice à la vertu du Père Jennesseaux, qui a montré dans ce changement la plus parfaite soumission et une grande humilité, et je dois dire en même temps que c'est à son zèle infatigable et à son talent que ce grand établissement doit la prospérité et la réputation dont il jouit... J'ai donné à la maison le nombre de surveillants nécessaires pour que les régents eussent plus de temps à donner aux exercices spirituels. J'ai rappelé au noviciat de Paris le régent de quatrième, reconnaissant en lui, d'un côté le besoin de se former à l'esprit de la Compagnie, et de l'autre des qualités propres à la servir utilement ».

Le Père de Clorivière, toujours plein de sollicitude pour le noviciat, sait que le Père Roger, maître des novi-

ces, est trouvé trop rigoureux, et donne quelque prise à ce reproche, et le premier il parle au Père Général du suave Père Folloppe pour cette charge. Mais un an plus tard, les infirmités de ce saint religieux lui paraissent un obstacle. D'autre part, tout en reconnaissant le côté contestable de la manière du Père Roger, il tient à louer son esprit tout surnaturel et sa doctrine très sûre, choses de telle conséquence pour la formation des novices de la Compagnie. Enfin pour qu'un tel changement ne causât pas de perturbation, il ne voudrait le faire qu'à l'époque la plus favorable pour cela. Nous ne faisons que résumer ici ce qu'il a exposé à diverses reprises sur cette question, qui se trouva encore en suspens à la fin de 1817. Elle était trop importante pour ne pas dire un mot des pensées du Père à ce sujet.

Religieuse ferveur, fruits abondants pour la gloire de Dieu, c'est en deux mots ce que nous trouverons encore en nous tournant du côté des missionnaires de la nouvelle Compagnie. Leur quartier général a été établi à Laval; dans cette ancienne collégiale de St Michel dont un contrat écrit leur assure la possession. Quand il s'arrête dans la ville, leur supérieur n'entend à leur sujet que des louanges. Leurs travaux apostoliques, commencés dans l'église Notre-Dame d'Avesnière, avaient rencontré d'abord une indifférence telle qu'une quinzaine de personnes formèrent le maigre auditoire des premières conférences. Bientôt tout changea, et pendant deux mois entiers, dans cette église et dans celle de la Ste Trinité, (la cathédrale), la foule se pressa autour de la chaire. Des hommes passèrent la nuit aux portes des églises pour pouvoir se confesser le lendemain. D'autres missions se succédèrent, qui virent se renouveler les mêmes faits et les mêmes résultats. Les conversions se multipliaient, les vérités de la Foi reprenaient possession des âmes et, sous un même souffle de grâce, en quelque sorte d'un même mouvement, des populations se transformaient.

Les Missionnaires, peu nombreux, se voyaient obligés de se refuser à de pressants appels, et de n'accepter que des centres plus importants. Le Père de Clorivière avait

réglé qu'au moins l'un d'eux resterait toujours à la résidence, afin qu'il y ait halte pour chacun après d'écrasants labeurs, afin aussi que le confessionnal toujours ouvert perpétuât et affermât ce que les missions avaient commencé. La mission de St Briec en 1816, eut un succès si étonnant que, écrit le Père, « on peut à peine en croire le récit ». Grands fruits aussi à Bourges et à Nevers, mais les environs de Paris donnèrent moins de consolation au Père Gloriot et à ceux qui, avec lui, s'efforçaient d'arracher les âmes à la fange. Il serait trop long de citer d'autres missions encore. Celles de St Malo et de St Servan furent les dernières auxquelles le serviteur de Dieu donna des ouvriers. « C'est une consolation pour moi de terminer l'exercice de ma charge en rendant cet office de charité à mon pays », écrit-il, et il envoie au Père Bzrozowski les lettres qu'il a reçues des curés, lettres pleines de joie et d'action de grâces (1).

A juger de l'arbre par ses fruits, la Compagnie renaissante en France est vraiment de bonne essence, plantée de main divine, et cultivée par un fidèle ouvrier de la plus grande gloire de Dieu. S'il n'a pu faire au début d'une telle œuvre tout ce qu'il aurait voulu, s'il a souffert en bien des manières de ne le pouvoir, il a pris du moins les moyens efficaces qui dépendaient de lui. Tout lui manquant pour mettre dès lors en vigueur certaines prescriptions de l'Institut, il s'est surtout attaché à enraciner dans les âmes l'esprit de la Compagnie, c'est le mot qui revient souvent sous sa plume. Il y a travaillé spécialement par les Exercices spirituels, ce grand moyen dont St Ignace s'était servi pour former ses premiers compagnons. Si ses disciples sortaient « embrasés » de ses exhortations, selon l'expression du Père Cuenet et le témoignage du Père Sellier et autres, c'est que son cœur était tout rempli de cette « Loi intérieure d'amour et de charité », que le saint fondateur a inscrite en tête de ses Constitutions. Le restaurateur l'a profondément inculquée aux nouveaux venus, de même que cette obéissance qui les a rendus, disait-on alors, « souples comme des enfants », d'hommes faits qu'ils étaient déjà. Or, « c'est



à cela, dit St Ignace, que se reconnaissent les vrais et légitimes enfants de la Compagnie ».

La loi intérieure et l'obéissance les tiennent remarquablement unis dans leur dispersion même, et les disposent à se conformer en tout à ce que la Compagnie peut leur demander dans l'œuvre de sa pleine reconstitution. La suite les montrera, en effet, humbles et dociles à s'adapter toujours plus. En attendant, sous l'action du St Esprit, ils se consomment dans de féconds travaux pour la gloire de Dieu. Aussi, le R. P. Daniel, écrivant au Père Guidée, à propos des notices de plusieurs de ces premiers Pères, déclare qu'il admire, dans cette résurrection de la Compagnie, « une abondante effusion de l'esprit de St Ignace. En vérité, je ne connaissais pas ces hommes-là, ajoute-t-il, je ne savais pas que nous fussions appelés à remplacer une génération si héroïque ».

Le Père de Clorivière peut être heureux, il peut dire son Nunc dimittis, et nous n'aurions plus à parler de cette période de sa vie que pour en narrer la fin, s'il ne se présentait encore une chose qui s'y rattache tout-à-fait. Il ne s'agit pas des deux Sociétés fondées par lui, pour lesquelles il n'a pu que fort peu de chose pendant ce temps, car il se devait, avant tout, à la Compagnie de Jésus. Nous les retrouverons au chapitre suivant. Mais il a eu à cette époque, et dans un moment décisif, large part dans la protection d'un autre institut naissant et persécuté.

Héritier des vues du P. de Tournely pour la fondation d'une congrégation féminine enseignante, directeur de M<sup>me</sup> Barat qui en devait être la première Mère, le Père Varin avait jeté avec elle, depuis 1800, les principales bases de l'œuvre. Dès son entrée dans la Compagnie de Jésus, il avait soumis à son supérieur le rôle que la Providence lui avait réservé dans la sainte entreprise. Le Père de Clorivière était trop respectueux des desseins de Dieu, trop habitué à les discerner, pour mettre obstacle aux services que le Père Varin pouvait encore rendre à cette famille religieuse. Il eut soin seule-

ment, et c'est le Père de Grivel qui lui rend plus tard ce témoignage, de régler les choses en harmonie avec les prescriptions de l'Institut.

Mais un ancien confrère du Père Varin, l'Abbé de Sambucy de St Estève, qui avait dirigé la maison naissante des dames du Sacré-Cœur à Amiens, allait être l'instrument de l'épreuve réservée au nouvel institut. Il entendait faire prévaloir ses vues et, pour cela, il se servit d'un voyage à Rome où il accompagnait M<sup>gr</sup> de Pressigny, ambassadeur auprès du St Siège. Il entra en relations avec l'établissement que déjà ces Dames avaient à Rome, il les entoura de ses avances zélées, il chercha surtout à se poser, près de hautes personnalités ecclésiastiques, comme leur véritable instituteur. Mais surtout il joua d'audace du côté de la France, et, pour obliger le Père Varin à lui laisser toute la place, il écrivit au Père de Clorivière, le 7 Novembre 1814. Après un préambule flatteur, il lui disait avoir appris que, « d'après son agrément, M<sup>r</sup> Varin allait s'occuper de ce qui concerne le réglément de la conduite de ces Dames ». Mais c'est contraire à l'esprit de la Compagnie, on ne le veut pas à Rome, le St Père lui-même s'y oppose. D'ailleurs on ne veut traiter qu'avec lui, l'abbé de Sambucy, et le ton monte encore pour en arriver à cette phrase : « Que M<sup>r</sup> Varin n'aille pas se mettre en compromis avec le St Père, les Cardinaux, la cour de France, son Excellence, ni avec vos Pères qui attendent au moins de lui cette déférence absolue »... Et le tout se termine par une effusion de tendre respect pour le Père de Clorivière. Mais intimidation ou flatterie, tout cela s'adresse mal.

Le Père Varin va nous en donner la preuve dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Barat en date du 23 Novembre. Lui et elle ont reçu aussi directement des lettres de l'Abbé, « enchérissant l'une sur l'autre ». — « Je les ai lues au Père de Clorivière, qui a écouté cette lecture avec une paix admirable et sans en paraître affecté, mais qui n'en est pas moins décidé à écrire au Père Panizzoni en votre faveur, ou plutôt en faveur de la vérité ». Le lendemain, le P. Varin avise sa correspondante qu'il est

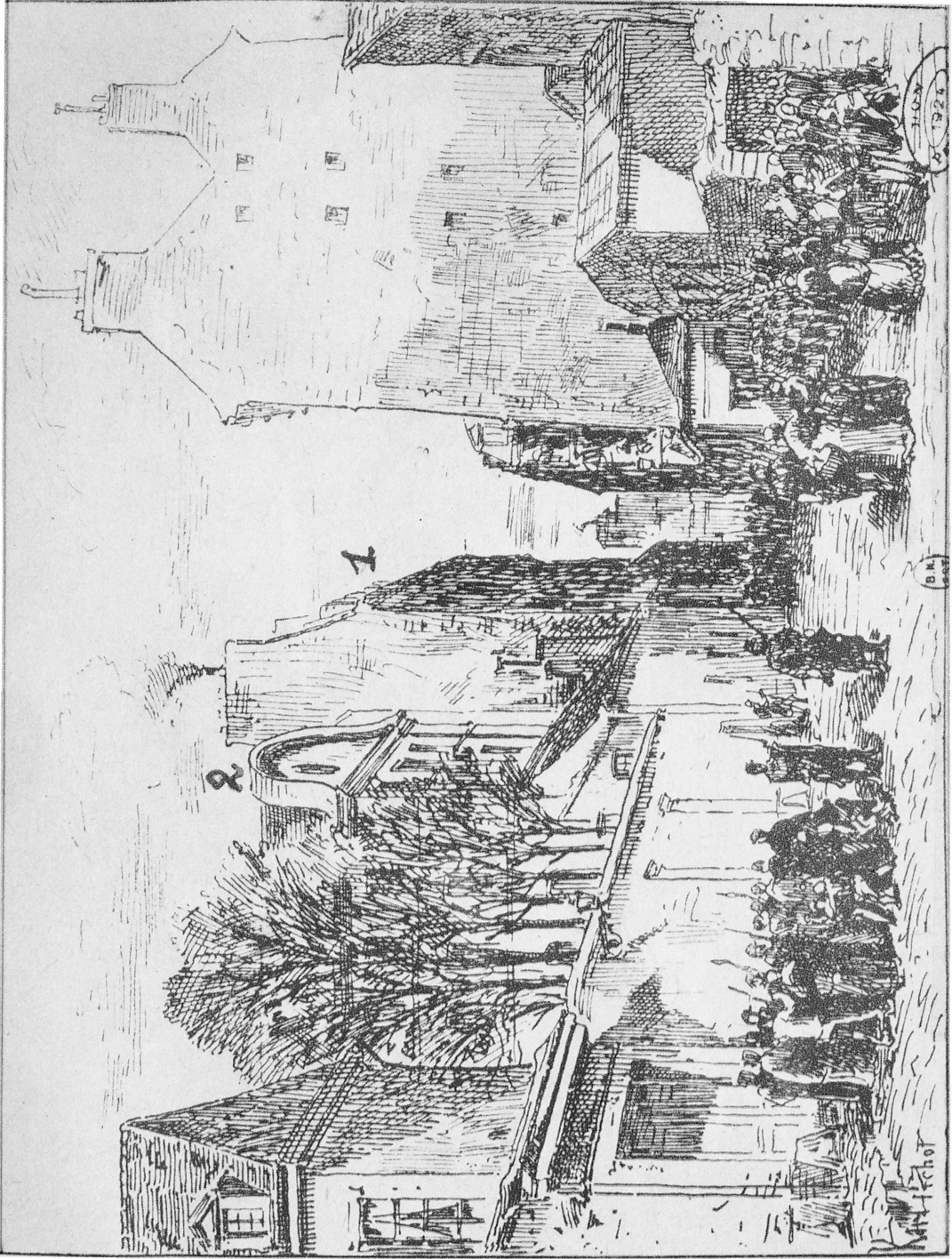
nécessaire qu'elle vienne à Paris, munie de toutes les pièces utiles, qu'elle y verra l'Archevêque de Reims et autres, après avoir « tout communiqué au P. de Clorivière ». Quelques jours après il lui mande : « Le Père a été très sensible à votre lettre, et voici ce qu'il vous dit : « Priez, souffrez, patientez, espérez ». Nous reconnaissons bien dans ces quatre mots, les habituelles consignes et le cœur du Serviteur de Dieu.

Sur ces entrefaites, la première grande retraite allait s'ouvrir, à laquelle le P. Varin devait participer, et pendant ce temps, toute communication, toute réception de courrier devait être interrompue. Le P. de Clorivière dut même inviter son religieux à surseoir à la rédaction des Constitutions du Sacré-Cœur, tant que les difficultés soulevées par l'orage n'étaient pas éclaircies. Mais le 18 Août suivant, le Père Varin peut écrire à la fondatrice : « C'est hier soir que je suis allé trouver mon Père... Je lui ai lu un exposé écrit de votre position et de la mienne, ainsi que de mes dispositions et de l'abandon que je faisais de tout intérêt entre ses mains. Je lui ai ensuite lu la lettre que vous lui adressiez et que je n'ai décachetée qu'en sa présence. Tout se passa de la manière la plus douce et la plus aimable. Après m'avoir rappelé les raisons qui l'avaient forcé à faire cesser le travail, il consentit sans peine qu'on le reprit... Je me sens porté de plus en plus à vous engager à témoigner à mon Père une grande confiance, il a pour vous les sentiments d'un vrai Père... Je compte voir M<sup>r</sup> Montagny et je lui donnerai de vos nouvelles. Mon Père me communiquait hier des vues qui vous auraient bien étonnée, en vous faisant presque croire qu'il avait lu dans l'âme de M<sup>r</sup> Montagny. »

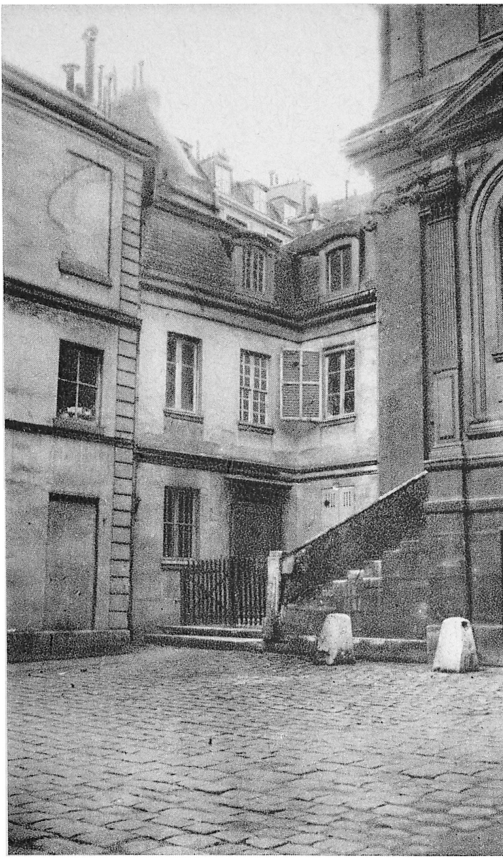
Quand le Père Varin eut achevé sa rédaction, M<sup>me</sup> Barat réunit à Paris les supérieures de toutes ses communautés, pour leur proposer les Constitutions et recueillir leurs vues. Avant l'ouverture de leur assemblée, les Mères du conseil vinrent assister à une messe dans la chapelle de la rue des Postes (1). Le P. de Clorivière leur parla du Sacré-Cœur « comme objet spécial de leur

dévotion, de leur imitation et de leur apostolat ». Étendant ses vues, il ajouta que « le Sacré-Cœur de Jésus, plus connu et mieux aimé, répandrait sur l'Église et sur la France un déluge de grâces ».

Cependant l'Abbé de Sambucy ne désarmait pas. Non avenues à la rue des Postes, percées à jour à Rome, ses intrigues espérèrent trouver plus de crédit dans la lointaine Russie. Il se servit, une fois de plus, de ce qui lui semblait le mieux de nature à réduire le Père Varin à l'impuissance, l'inculpation d'agir à l'encontre des règles de l'Institut. Là-dessus, des instructions très strictes parvinrent de Pologne au Père de Clorivière. Il y obtempéra aussitôt, mais en même temps il adressa au Père Général une lettre datée du 29 Juin 1817, et qui s'exprime ainsi : « Pour ce qui concerne les Dames du Sacré-Cœur, nous avons suivi à la lettre ce que vous enjoignez, en laissant néanmoins le temps nécessaire pour l'exécution. Ces Dames s'y sont pleinement soumises, non sans quelque peine.... Avant d'en venir aux inculpations contre nos Pères Varin et Ronsin, je crois devoir donner une idée de la conduite de M<sup>r</sup> l'Abbé de Sambucy dans toute cette affaire ». Suit un exposé accompagné de sept pièces à l'appui, après quoi le Père reprend : « Votre Paternité verra, par la lecture de ces pièces, combien les faits allégués par M<sup>r</sup> de Sambucy se trouvent hautement démentis... Voyant ses manœuvres déjouées, ce monsieur paraît, dans son plan contre ces Dames, avoir tourné ses vues vers la Russie. De là cette lettre dont votre Paternité a remarqué l'aigreur, et dont l'unique but semble être de priver ces Dames des secours spirituels qu'elles trouvaient, comme d'autres communautés, dans les services que la charité nous portait à leur rendre. Quant aux règles que leur a donné le Père Varin, il n'a fait que suivre le plan de M<sup>r</sup> de Tournély. Ces règles sont sages, simples, dirigées vers la dévotion au Sacré-Cœur et l'accomplissement des devoirs de leur saint état... Je me flatte, mon Très Révérend Père, que lorsque Votre Paternité aura lu les pièces que je lui envoie au sujet des Dames du Sacré-Cœur,

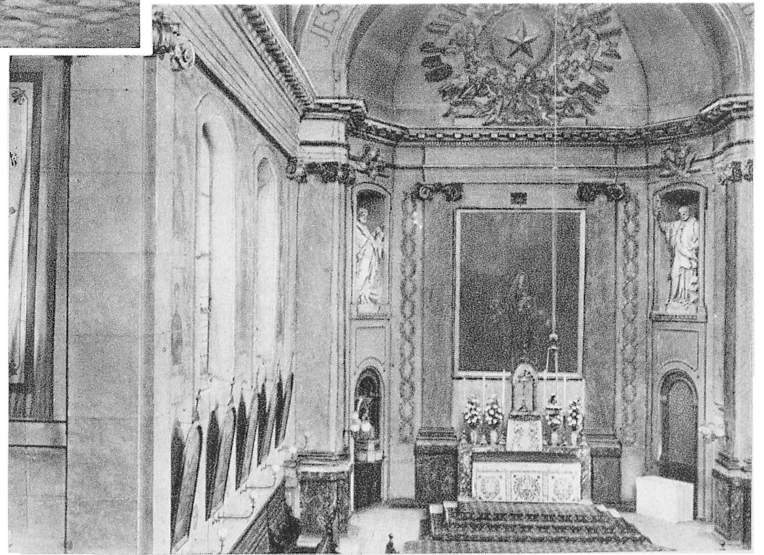


Berceau de la Compagnie de Jesus renaissance, rue des Postes 1814  
1<sup>o</sup> Hôtel de Juigné — 2<sup>o</sup> Chapelle, alors à la Visitation, plus tard aux Pères



La maison de Mlle de Ciccé  
attenant à l'église  
des Missions Etrangères  
avec tribune en face du sanctuaire

Eglise des  
Missions Etrangères,  
et autel  
devant lequel expira  
Marie-Adélaïde de Ciccé  
1818.



Le Père de Clorivière  
mourant au pied du  
Saint Sacrement  
1820.

elle voudra bien permettre que nous ayons un peu plus de communication avec elles, dans les choses permises par notre Institut, en usant d'une juste circonspection. Je fais cette demande avec d'autant plus de confiance que j'ai toujours tenu la main à ce que les communications fussent rares. De plus je dois dire qu'il y a peu de prêtres, même dans la capitale, qui veuillent se prêter à cette bonne œuvre, et encore moins qui puissent le faire avec fruit ».

Le Père Bzrozowski répondit en Septembre : « Les pièces que vous m'envoyez relativement aux Dames du Sacré-Cœur mettent la chose bien au clair ; mais tout cela n'était pas nécessaire. La lettre de M<sup>r</sup> de Sambucy n'avait pas fait une grande impression sur moi ; elle n'était pas écrite d'un ton à me persuader.... Je consens bien volontiers que vous fassiez pour ces Dames comme pour les autres communautés religieuses, ce que demande la charité, autant que cela est compatible avec notre Institut, et sera agréable aux Évêques ou Ordinaires des lieux ». Dans cette affaire, le Père avait eu avec lui le Père de Grivel, qui s'intéressait à la fondation des Dames du Sacré-Cœur.

Nous avons entendu déjà le Serviteur de Dieu signaler, au cours de l'année 1817, les orages qui menacent la Compagnie de Jésus et la Religion elle-même. De sourdes poussées se sont produites ; des intermédiaires officieux, dont plusieurs animés des meilleures intentions, ont sondé le terrain près des Pères quant à leur rétablissement légal, mais on y mettrait certaines conditions inadmissibles. Un peu plus tard, c'est bien autre chose, car il s'agit de rapporter l'Ordonnance royale de 1814, qui donnait la liberté aux petits séminaires, et de rétablir en fait le monopole. Cette mesure se présente voilée sous un ensemble de dispositions qui tendent à la faire paraître acceptable, et en effet, plusieurs esprits sont portés à la trouver telle, et à opiner pour l'acceptation effective, comme moyen de sauver l'enseignement chrétien.

Il n'en va pas ainsi du Père de Clorivière : il a, dès le mois d'Octobre, exprimé sa pensée à ce sujet. Cepen-

nant, le 16 Décembre 1817, il réunit ses consultants. Seul, le Père de Grivel émet l'avis « que l'opinion publique ne saurait pas mauvais gré aux Pères de cette condescendance, à laquelle ils ne se prêteraient que pour pouvoir continuer de faire le bien ». Les Pères Fontaine et Varin pensent très différemment : à leurs yeux, on ne tarderait pas, par des vexations savantes, à obliger la Compagnie d'abandonner la partie, sans que l'Université ait l'air de la chasser. Leurs vues sont bien celles de leur Supérieur, pour qui ce plein accord est reconfortant. S'il avait dit, s'il avait laissé dire quelques unes de ces paroles qui présagent des concessions et que, dans les sphères ministérielles, on ne demandait qu'à recueillir, c'eût été encourager l'astucieux projet des ennemis de l'Ordre et en hâter l'exécution. Dix ans plus tard, ils prendront leur revanche. Pour le présent, l'Ordonnance royale reste intacte.

Ainsi le Père de Clorivière n'avait eu qu'à confirmer ce qu'il disait deux mois plus tôt quand, déjà prévenu de ce projet qui eût enlevé les petits séminaires aux Évêques, il écrivait ces mots, brefs et fiers comme un Ordre du jour : « S'il en est ainsi, nous pourrions dire que nous périrons glorieusement ». Ce vieillard de 82 ans reste debout, face à l'ennemi, tranquille et appuyé sur Dieu seul. Tel se montre-t-il dans ce dernier acte marquant de son gouvernement, car d'ici quelques jours sa demande, plusieurs fois renouvelée, va être exaucée.

Sa cécité presque totale l'oblige, en Décembre 1817, de renoncer à monter à l'autel ; son ouïe s'émousse, et c'est maintenant qu'il peut dire de ce corps qui a si longtemps enduré et travaillé : « Le vieil édifice tombe en ruines ». Il est temps, en vérité, que l'âme, toujours vigoureuse, puisse tout entière se tourner vers le Ciel qui l'attend. La part que Dieu lui avait réservée dans la restauration de la Compagnie est accomplie. A un autre, et à d'autres encore, de faire ce qu'il n'a pu, car il y faudra du temps. Le Père de Grivel, que le Père Général avait envoyé comme visiteur en Angleterre, en est revenu accompagné du Père Louis Simpson, que sa



Province d'adoption rend enfin à la France. Entré au noviciat à Paris dès l'âge de 13 ans, il en a maintenant 75, et il apporte, avec son profond esprit religieux, les qualités qui conviennent à la tâche près de lui incomber.

C'est lui, en effet que, au début de 1818, le Père Général désigne pour remplacer le Père de Clorivière, « avec le même titre et les mêmes pouvoirs », c'est à dire ceux des Provinciaux, mais « l'état actuel des affaires en France ne permet pas encore l'érection d'une Province régulièrement constituée ». La lettre du Père Bzrozowski qui déchargeait le premier Supérieur, lui témoignait sa reconnaissance et celle de la Compagnie et lui demandait d'aider de ses lumières le nouvel élu, depuis si longtemps éloigné de France.

A cette lettre, le serviteur de Dieu répond avec effusion, en date du 23 Janvier : « Mon très Révérend Père, je remercie votre Paternité de la faveur qu'elle me fait, en me déchargeant d'un fardeau qui avait toujours été au-dessus de mes forces, mais plus encore depuis que la perte de ma vue m'avait mis hors d'état d'en remplir les devoirs. Le choix du Père Simpson, sera, j'en suis persuadé, du goût de tout le monde, il est certainement du mien... Depuis le peu de temps que j'ai renouvelé connaissance avec lui, je n'ai vu en lui que des qualités estimables, beaucoup de prudence et d'esprit religieux... Je suis extrêmement touché des choses gracieuses que votre Paternité veut bien me dire dans sa lettre, je souhaiterais les avoir méritées, je vous demande pardon des fautes dont j'ai pu me rendre coupable, et je vous supplie de recevoir, etc. »

Dès le jour où il avait reçu l'annonce de son remplacement, le P. de Clorivière eut souhaité se démettre de la charge, mais le Père Simpson demanda grâce. Il voulait, du moins, se préparer dans la prière et le recueillement, aux responsabilités qui l'attendaient, et il se mit aussitôt en retraite. Ce fut le 28 Janvier, jour où on célébrait la fête de St Nom de Jésus, que s'effectua la transmission des pouvoirs. Elle eut pour premier acte une touchante exhortation de celui qui remettait avec

joie, aux mains de son successeur, l'œuvre inachevée mais si pleine d'espérance et déjà si riche en fruits de bénédiction.

« Il nous a singulièrement édifiés par la manière dont il s'est démis de sa charge, et depuis il continue de nous édifier par sa douceur et son humilité », écrit un mois plus tard le Père Varin au Père Général. Quelque temps après on trouve le même témoignage sous la plume du Père Fontaine.

Pendant ce temps, une lettre du Père de Grivel arrivait au P. Général pour lui suggérer, tout en déchargeant le P. de Clorivière du poids des affaires, de lui laisser le titre de Provincial « non pas, écrivait-il, qu'il ait le moindre désir d'ambition ni de domination, il est trop saint pour cela.... Mais il jouit en France d'une grande estime bien méritée. On est accoutumé à le voir à notre tête, un changement ferait sensation ; son nom, sa sainteté, sa science, sont une égide pour la Société naissante en France ». A vrai dire, l'idée était peu réalisable. Mais elle nous vaut encore un beau témoignage sur le supérieur d'hier, et elle honore celui qui le porte. Une lettre antérieure du Père Bzrozowski, lui-même, elle est du mois d'Avril 1817, reconnaît en ces termes ce que le serviteur de Dieu a fait pour sa Mère, la Compagnie : « Elle vous doit de la reconnaissance pour le zèle, la prudence, l'activité que vous avez montrés, dans un temps où votre âge eût pu paraître une excuse bien légitime pour vous soustraire à tant de soins et de fatigues. Si tout, dans le commencement, n'a pas été entièrement conforme à notre Institut, c'est uniquement aux circonstances qu'il faut l'imputer, et il ne dépendait pas des hommes de changer les circonstances. L'empressement que vous me témoignez à entrer dans mes vues, dès que la chose est possible, et malgré les difficultés très réelles qui existent encore, me confirme de plus en plus dans l'opinion, que j'ai toujours eue, que c'est une disposition particulière de la divine Providence qui vous a conservé pour le rétablissement de la Compagnie en France ».

## IN ATRIA DOMINI

Dans ce vieil hôtel de Juigné où la Compagnie renais-  
sante a trouvé asile, une chambre où règne la pauvreté,  
et un peu plus loin la chapelle domestique, très modeste  
oratoire : c'est entre l'une et l'autre que vont s'écouler,  
presqu'entièrement, les derniers jours de celui dont nous  
avons suivi l'existence si remplie de travaux, si traversée  
d'épreuves. Ouvrier fidèle dont la tâche est achevée,  
ami de l'Époux, il attend, comme dans la sérénité d'un  
beau soir, le dernier appel. Il a passé sans effort, en ces  
derniers jours de Janvier 1818, de l'incessante activité  
d'écrasants devoirs, à une existence toute retirée. C'est que  
l'oraison a toujours été sa vie, son élément, et que main-  
tenant il peut s'y livrer sans réserve. Sa vue presque éteinte  
ne saurait plus suivre une ligne, mais depuis longtemps  
il est habitué à lire le grand livre du Crucifix. Pour le  
garder plus constamment encore devant les yeux du  
cœur, il a pris l'habitude de porter, attaché à un doigt,  
une chaînette, où sont suspendues une petite croix et  
une statuette de la Sainte Vierge.

Le Frère Mallet qui continua de le servir en ce qu'il  
ne pouvait plus faire lui-même, et qui fut ainsi témoin  
des moindres détails de sa vie, nous dit qu'il « avait un  
grand amour pour la règle et qu'il l'observa toujours,  
sans négliger le plus petit point ». Austère pour lui-même  
jusqu'à la fin, il ne voulut jamais de feu dans sa cham-  
bre. Son règlement particulier reste le même, sauf que,  
comme il lui faut du temps pour s'habiller et faire son  
lit, il devance maintenant 3 heures du matin pour se  
lever. Puis c'est une heure d'oraison, puis la visite au  
Saint-Sacrement avec la communauté, puis une heure

d'oraison encore jusqu'à la messe. Il ne peut plus célébrer, et c'est de nouveau, pour lui, le sacrifice sensible entre tous. Mais il communie, et le cœur à cœur avec Celui qui « demeure en lui », les longues visites qu'il fait souvent à son tabernacle, le goût de sa volonté sainte et de sa croix, suffiraient à remplir ses journées.

Cependant elles sont coupées encore de bien des choses. Consulteur du nouveau Provincial, il est aussi, pour ceux qu'il gouvernait hier, le « Père spirituel », celui qui n'exerce point une autorité extérieure, mais qui conseille, qui aide à progresser dans les voies de Dieu, celui qui donne à chacun de ses frères tout ce qu'il a : sa doctrine, son expérience, son cœur. Ce rôle qui convenait si bien au saint vieillard comportait aussi les « exhortations domestiques ». Il y mettait la même conviction, la même jeunesse d'âme que par le passé. Il aimait surtout à traiter des mystères du Verbe incarné. Le Père Fouillot, alors jeune religieux, plus tard appelé à des charges importantes dans la Compagnie, remémorait en ces termes les instructions du Père de Clorivière : « Lorsqu'il parlait de Notre-Seigneur, c'était enlevant. Il avait des idées sublimes pour l'esprit, mais surtout l'onction pour le cœur ».

Deux Pères qui le connurent alors, interrogés de longues années plus tard, vont nous donner son portrait. Sa taille élevée restait droite, légèrement voûtée cependant vers la fin. Sa démarche était grave et recueillie, ses cheveux avaient blanchi ; son visage amaigri, à l'ossature saillante, avait un caractère d'austérité tempéré de douceur et de paix. Sa voix restait forte et pénétrante. Du bégaiement de jadis il ne paraissait plus rien dans la prédication, très peu dans la conversation, dit un des témoins, et l'autre affirme même ne s'en être jamais aperçu. Sa mémoire qui avait fléchi pour les choses ordinaires et les détails du présent, restait entière pour les choses de Dieu et lui fournissait, à point nommé, des textes de l'Écriture ou des Pères (1).

Quand il n'était pas prosterné devant le Saint Sacrement, ses frères le trouvaient allant de long en large dans

sa chambre, égrenant son chapelet, la prière qui, pour lui, remplaçait le Bréviaire. D'autres encore venaient à cette chambre, car le serviteur de Dieu était l'objet d'une grande vénération dans le clergé. Mais surtout les prêtres de la Société du C. de J. étaient heureux de trouver facile accès près de leur fondateur, et celui qui le remplaçait maintenant comme supérieur de ses frères, l'abbé Bourgeois, était le premier à chercher la direction paternelle. A Paris et en province, la Société du Cœur de Jésus, avait continué de marcher dans la voie qui lui était propre, voie différente de celle de la Compagnie de Jésus, bien que sous l'égide de S<sup>t</sup> Ignace et de son esprit.

Nous avons vu le P. de Clorivière, dès la fin de 1790, distinguer nettement ces deux objets : le relèvement de la Compagnie, l'établissement d'une nouvelle société, ayant pour but spécial la sanctification du clergé et de tous les états « compatibles avec la pratique de la perfection évangélique ». Dans la suite, et à diverses époques, le fondateur est revenu sur le caractère tout spécial de sa Société. Il écrivait en Juillet 1802, à propos d'un ecclésiastique qui étudiait cette vocation : « S'il a lu attentivement le *Specimen* et nos mémoires, il a dû voir clairement que nous ne prétendons pas précisément ressusciter la Compagnie de Jésus, mais bien perpétuer, propager, étendre son esprit, avec le secours du Seigneur, parmi les âmes qui désirent pratiquer les conseils évangéliques dans toutes les classes de la société civile, et surtout dans l'état ecclésiastique. Ce qui constitue proprement la Société du C. de J., c'est l'alliance de la perfection simplement chrétienne pour les fidèles, et sacerdotale pour les prêtres, avec la perfection religieuse ».

Nous avons déjà cité d'autres passages dont le fond est identique, et qui montrent le serviteur de Dieu désirant, avec la résurrection de la Compagnie, une étroite union, comme de mère à fille, entre elle et la nouvelle société. Jamais il n'a varié dans ses vues sur cette Société, ni sur le rôle auquel la destinait une intention spéciale du Seigneur. « C'est chose frappante, a écrit le P. Varin.

qu'un homme si profondément humble, si mort à lui-même, si pénétré de son indignité, n'ait jamais douté que Dieu ne lui eut inspiré le plan de la Société ».

Il eut suffi, pour confirmer cette assurance, des fruits de perfection et de zèle apostolique qu'avait portés la Société du C. de J. dès ses premières années, et qui s'étendirent en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, où les besoins de la religion étaient si pressants. En Bretagne, en Normandie, à Chartres, à Orléans, à Tours, l'influence des prêtres du S. C. fut considérable. Nulle part, peut-être, elle ne se marqua davantage, qu'au diocèse de Besançon. Après M<sup>r</sup> Étienne Pochard dont nous avons parlé, d'autres sujets de valeur n'avaient pas tardé à s'enrôler, tels que M<sup>r</sup> Bacoffe, ancien Jésuite, qui mourut peu avant le relèvement de la Compagnie, M<sup>rs</sup> d'Aubonne, Gaume, Loye, Vieille, Bresard et autres, qui eurent une longue carrière. Ces prêtres éminents rendirent d'importants services à la religion dans des conditions épineuses, sous l'épiscopat de l'ancien évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, promu régulièrement au siège de Besançon. Plus tard, ils secondèrent efficacement M<sup>gr</sup> de Pressigny, en particulier pour l'organisation de l'enseignement ecclésiastique. « La Société du C. de J., disait dans la suite le P. Fouillot, qui l'avait vue à l'œuvre, a renouvelé l'esprit sacerdotal dans cette région ».

Le détail du bien réalisé, des vertus pratiquées par les prêtres du Cœur de Jésus nous échappe. Nous en savons cependant assez, pour reconnaître la source d'où tout provient, l'esprit même de la Société du C. de J., esprit d'abnégation et de dépouillement de tout intérêt propre, esprit de parfaite obéissance à l'autorité ecclésiastique dans les devoirs du ministère, et à l'autorité religieuse dans le domaine qui lui est propre, esprit d'humilité et de vie cachée dans l'exercice même du zèle. M<sup>r</sup> d'Auribeau avait bien compris ce caractère, quand, écrivant au P. de Clorivière, pour le renseigner sur les Paccanaristes, il disait : « Ils ne songent qu'à emboucher la trompette, tandis que l'âme même de vos opérations c'est le silence ».

Si utile que se prouvât, partout où s'exerçait son action, une Société animée d'un tel esprit, son accroissement rencontrait des difficultés pratiques considérables, en particulier du fait des conditions incertaines où se trouvaient ses membres dans divers diocèses, des ministères souvent écrasants, et du petit nombre de vocations ecclésiastiques. Quant aux laïques qui firent partie de cette Société, les détails manquent. On trouve un petit nombre de noms, et parmi ceux-ci, un seul est suivi de quelques lignes, elles sont du P. de Clorivière. M<sup>r</sup> Rhabon s'était retiré dans un hôpital, où il exerçait son dévouement et son apostolat auprès des malades. C'est là qu'il est mort en odeur de sainteté en 1805.

Le serviteur de Dieu, en dépit de la situation précaire de son œuvre, gardait cependant la conviction qu'elle était appelée à rendre dans l'avenir des services plus considérables. A une heure où son existence même paraissait en question, il avait écrit : « Si elle est de Dieu, la mort ne sera qu'apparente, et alors même qu'elle aurait passé trois jours dans le tombeau, le Seigneur, à la prière de sa Mère, saura la ressusciter ». Nulle parole ne pouvait mieux convenir aux destinées de la Société du C. de J.

Quant à celle du C. de M., elle fut aussi l'objet des sollicitudes de son fondateur au cours des deux dernières années de sa vie. De temps en temps, il descendait pour les confessions, sans nul doute dans cette église du monastère de la Visitation, à laquelle l'hôtel de Juigné était attenant. Ou bien, on le demandait au parloir, et on devine assez quelles étaient surtout les personnes qui venaient le trouver là.

Dans les années précédentes, Mère de Cicé s'y faisait conduire en voiture. Maintenant qu'elle est plus faible, et qu'il a plus de temps à lui, c'est plutôt le Père qui se rend auprès d'elle, accompagné d'un frère guidant ses pas. Il la trouve dans une petite maison qu'elle a louée auprès de l'église des Missions étrangères, rue de Babylone. C'est étroit, c'est bas, et elle aime cela, car c'est la pauvreté. Mais c'est le trésor caché aussi, le voisinage du Saint Sacrement, car de sa chambre elle passe dans

une tribune donnant sur le sanctuaire. Ainsi toute parfumée de recueillement, la fin de sa vie s'écoule entre l'intimité du Tabernacle et la tâche maternelle qu'elle n'a point cessé de porter, malgré l'épuisement de ses forces. De bien des choses cependant, elle se repose sur celles qui, à son école, ont mûri en vertu et en expérience, en particulier son assistante, M<sup>lle</sup> d'Acosta, et M<sup>me</sup> de Saisseval, de plus en plus précieuse à la Société du Cœur de Marie.

Restons auprès de la sainte mère, car le temps est compté, son existence est pareille à une lampe dont la pure et discrète lumière est près de s'éteindre. Elle a fait trois parts de ses journées. L'une, privilégiée et longue, est donnée à la prière, une autre est réservée à ses filles, une troisième sera le lot des clients de sa charité. Elle en a encore de toutes sortes, de toutes classes sociales, qui viennent chercher conseil ou réconfort. Nous l'avons vue à l'œuvre, entrevue plutôt, dans ce genre d'action dont l'histoire s'écrit surtout de la main des Anges.

Parfois le Père et sa fidèle collaboratrice se promenaient dans le grand jardin des Missions étrangères, avec une ou deux de leurs filles. Un jour fut communiquée la lettre d'une supérieure qui, pour on ne sait quel motif spécial, pensait faire prendre à un groupe de ses filles un costume uniforme. Madame de Saisseval se souvint toujours du veto absolu que le Père opposa à la malencontreuse proposition. A cette époque, les entretiens des deux fondateurs avaient souvent un important objet : l'élaboration plus complète des Constitutions de la Société du Cœur de Marie. Ainsi le Père recueillait-il, avec cette sorte d'affectueux respect qu'il y attachait depuis longtemps, les pensées de Mère de Ciccé, ses dernières pensées.

Bientôt, en effet, elle allait disparaître. Les quelques semaines pendant lesquelles elle avait pu conférer plus souvent et à loisir avec son saint directeur, marquaient l'heure des adieux. Depuis les premiers jours de 1818, sa santé déjà si altérée déclinait visiblement. Elle écri-



vit alors pour toutes ses filles une lettre qui est comme son testament spirituel. Et quel testament laisserait une telle âme, sinon celui de la Charité ? La Charité telle que doit la porter au cœur et la faire rayonner dans sa conduite toute véritable Fille du Cœur de Marie. Faute de tout citer, donnons, du moins, les lignes plus caractéristiques. « Que désirer, écrit-elle, sinon que toutes n'aient qu'un cœur et une âme pour louer le Seigneur et sa sainte Mère »... Mais cette union, « on ne peut l'espérer qu'autant que chacune sera toujours disposée à faire à la charité tous les sacrifices ». Alors, Notre-Seigneur étant, selon sa promesse, au milieu d'elles toutes, comme d'un foyer ardent leur charité se répandra autour d'elles. « L'esprit de la Société ne doit pas être un étroit esprit de corps... A l'exemple du Cœur maternel de la Sainte Vierge, les nôtres embrasseront tout l'univers. Considérant avant tout la plus grande gloire de Dieu et le bien de nos frères, notre charité sera pure et désintéressée, ainsi pourrions-nous gagner des cœurs à Jésus et à Marie »...

L'exemple en est le premier devoir et le premier moyen, et il est procuré par « une fidélité à la vocation qui nous élève au dessus de nous-mêmes dans la pratique des conseils évangéliques »... Il ne faut jamais oublier que la Fille du Cœur de Marie n'est « dans le monde que pour y trouver l'occasion de servir les intérêts de Jésus-Christ. Qu'elle « travaille donc à former son intérieur sur le parfait modèle du Cœur de Marie, temple de l'Esprit Saint »... Que toutes sachent bien qu'elles « ne doivent mettre leur perfection ni dans les choses extérieures, ni dans le don de grâces extraordinaires, qui ne dépendent pas de nous, mais dans la fidélité à remplir tous leurs devoirs, dont le premier est la perfection de la Charité envers Dieu et envers le prochain ».

La Charité s'était exprimée ainsi par un cœur consumé de ses pures flammes. Elle parla encore par ce cœur quand, au printemps de 1818, Mère de Cicé voulut réunir une dernière fois toutes ses filles. Sa demeure n'ayant nulle pièce assez vaste, elle les convoqua chez l'une d'elles, M<sup>me</sup> Blanquet, et s'y fit transporter. Trop

faible pour faire la conférence sur les règles, elle en confia le soin à M<sup>me</sup> de Saisseval, M<sup>elle</sup> d'Acosta étant retenue par une longue maladie. Pour celles qui se pressaient là, nombreuses, la seule présence de leur Mère était plus que toutes les paroles. Nous ignorons les mots qu'elle-même leur dit, mais, sur son pâle visage, dans son sourire, dans son regard qui les enveloppait d'une surnaturelle tendresse, elles pouvaient lire ce que tant de fois elle leur avait inculqué, ce qui vivait toujours plus dans son âme où l'œuvre divine était près de s'achever. Elles pressentaient bien qu'elles ne la reverraient plus quand, émues et recueillies, elles s'en allèrent emportant sa dernière bénédiction.

Peu de temps après, à la mi-Avril, elle ne quitta plus son lit, la fièvre la dévorait. Pour son corps exténué, pour sa bouche ulcérée, tout était douloureux. Mais devant les potions répugnantes ou amères, elle souriait encore, faisait un signe de croix et murmurait le mot par lequel elle avait coutume d'accueillir toutes choses, grandes ou petites : « C'est le Seigneur ! ». Le Père de Clorivière vient près d'elle, mais sa voix de mourante n'est plus qu'un souffle, qu'il ne peut saisir assez pour la confesser. Il est là sans la voir, elle ne peut se faire entendre : c'est déjà la séparation, et c'est plus que jamais l'union dans le commun Fiat de toute leur vie.

Il est réservé à un autre ami de Dieu de recevoir les dernières confidences de l'âme virginale et crucifiée qui s'en va vers « les noces de l'Agneau ». Le Curé des Missions Étrangères, M<sup>r</sup> Desjardins, se distingue dans le clergé de la capitale, à la fois « par la doctrine et la sainteté, par le caractère et le zèle ». C'est cet aide et c'est ce témoin que Dieu a voulu au terme de cette vie cachée. Il connaît déjà Mère de Cicé et il la vénère, il va l'assister de près en ces derniers jours. Il lui donne les derniers sacrements, qu'elle-même a sollicités. A ce moment, elle renouvelle ses vœux, elle demande pardon de ce qu'elle qualifie les scandales de sa vie. Ensuite, elle ne veut plus s'occuper que de Dieu, et, pour cela, elle renonce à faire appeler auprès d'elle des neveux qui lui sont très chers. Quant à ses filles, aussi longtemps qu'elle le peut, elle les ac-

cueille d'une parole aimable et édifiante, du moins d'un regard et d'un sourire (1).

Assidu à la visiter, M<sup>r</sup> Desjardins lui propose de lui apporter encore la Sainte Communion. Humblement, elle objecte : « Je ne puis pas prier, je ne puis que souffrir ». Lui qui sait bien quelle prière est cette souffrance, il insiste. Alors, elle craint d'avoir scandalisé, elle prie qu'on lui pardonne, elle offre à la visite Eucharistique ce cœur qui en réalité ne connaît pas d'autre faim. Dans le recueillement de ces derniers jours, elle a des paroles dont elle ne voit pas l'héroïsme. Quand ses maux augmentent, elle dit : « C'est mon bonheur », et il lui échappe plusieurs fois cet aveu de sainteté : « Mes souffrances font ma joie et mes délices ». Une intime allégresse se lit sur son visage ravagé.

Sa chère tribune l'attire toujours, et comme elle ne peut plus s'y traîner, on l'y porte. Le Jeudi 23 Avril, elle y reste longuement, le regard fixé sur le tabernacle, dans une muette contemplation. Le samedi elle demande encore à y être transportée. Il est huit heures du soir. A demi soulevée par des oreillers sur son étroite chaise-longue, elle est tournée vers le Dieu caché de l'autel, et son attitude semble redire la suave supplication de l'Adoro te : « Jésus que je contemple à travers ces voiles, exaucez ma soif, révélez-vous face à face, que la vue de votre gloire fasse mon bonheur ! »

Ses yeux ne se détachent un instant du tabernacle que pour se porter avec une maternelle bonté sur celles qui l'entourent. Sa chère assistante, M<sup>elle</sup> d'Acosta, gravement malade, n'est pas là, mais M<sup>me</sup> de Saisseval et quelques autres. Cependant l'épuisement augmente, la sainte mourante agonise doucement, silencieusement. La nuit se passe ainsi, pendant laquelle l'holocauste achève de se consumer comme dans une adoration suprême. Le dimanche, 26 Avril, à quatre heures du matin, tandis que, là bas, le Père de Clorivière prosterné devant le Saint Sacrement l'offre à Dieu, l'âme bienheureuse de Mère de Cicé se sépare doucement de son enveloppe mortelle.

Environ une heure après, à l'autel devant lequel elle est morte, le Saint Sacrifice est célébré, et il en sera de même les trois jours suivants. Dans cette tribune où elle repose, le front comme irradié d'un reflet céleste et les membres souples, c'est un incessant défilé « d'une foule de personnes, dont beaucoup appartiennent aux plus hauts rangs de la société ». On fait toucher des objets à son corps, on sollicite avec instance une parcelle de ses vêtements. Le saint curé qui l'assistait en ces derniers jours, est le premier à désirer quelque chose qui lui ait appartenu, et d'autres ecclésiastiques font comme lui.

Le jour des obsèques, la virginalle dépouille est entourée de jeunes filles en blanc, l'église des Missions étrangères se remplit d'une assistance émue. « Le vénérable Curé, M<sup>r</sup> Desjardins, écrit un auteur dans ses souvenirs, acheva l'éloge de M<sup>lle</sup> de Cicé, en disant hautement que sa vie et sa mort réunissaient tous les caractères de la sainteté la plus éminente » (1). Que ne nous a-t-on conservé de manière plus complète l'éloge fait par une voix si autorisée ! Mais au lendemain de ce triomphe de l'humilité, tout rentre dans l'ombre, tout se tait. L'amie de la vie cachée, la mère d'une Société cachée, aura aussi une mémoire ensevelie dans le secret de Dieu, comme pour honorer encore ainsi la vie cachée du Verbe incarné.

Dieu a voulu pourtant que nous en sachions assez pour que ses vertus restent un pur et lumineux exemple, pour que l'Amour privilégié dont Il l'a prévenue soit connu et loué. Nous avons entendu les témoins de sa jeunesse nous dire sa vertu précoce et charmante, nous conter les industries d'une charité qui dès lors allait jusqu'à l'héroïsme. Une personne qui l'a vue de près, pendant les années où elle entourait de soins sa mère infirme, nous a déclaré n'avoir jamais surpris en elle une imperfection. Les paroles que le saint M<sup>r</sup> Boursoul lui adressait dès sa vingtième année, et qu'elle avait recueillies avec une pieuse exactitude, nous ont révélé ce qu'il pensait de cette âme. « Oh ! que Dieu vous ré-

serve dans le ciel une place distinguée », lui disait-il alors. Et dans ses derniers mots, à la veille de mourir, il lui déclarait avec une émouvante assurance qu'elle serait « une épouse de Jésus-Christ, une mère des pauvres et un séraphin en ce monde et en l'autre ».

Comment cela se fera-t-il? Longuement, mais avec quelle constance et quelle pureté de vues, elle a cherché ce comment, cette voie où l'appel devait se réaliser pleinement. Quand enfin elle l'a connu, elle y a été fidèle au prix de tout. Défaillante lorsque la montée du Calvaire se faisait plus rude encore, elle n'a pas dévié. Plus que cela, elle a montré aux autres la voie parfaite, elle leur en a fait aimer et accepter les aspérités. Par quelques mots féconds et par beaucoup d'exemples, elle a enseigné à ses filles la pratique du recueillement au milieu du monde, de la pauvreté évangélique et de l'obéissance entière jusque dans les situations en apparence les plus indépendantes, de l'abandon parfait aux conduites les plus incompréhensibles de la Providence. « Jamais je n'ai connu, atteste M<sup>me</sup> de Saisseval, une personne aussi constamment occupée de plaire à Dieu en toutes choses. On peut dire que l'amour de Dieu était sa respiration ».

Tout cependant, et avec quelle persistance, a semblé se réunir contre cette humble fille de Dieu : les événements extérieurs, les épreuves de sa petite Société, les persécutions humaines, la maladie, et, en même temps les désolations intérieures : inquiétudes de conscience et angoisses de l'âme, méchancetés du démon et délaissements du Seigneur. Elle a tremblé, elle a pleuré, et cependant Dieu l'avait douée d'une force d'âme que la grâce élève jusqu'au sublime. De cela, elle n'a point conscience, mais seulement de sa faiblesse, si bien qu'elle s'accuse de choses qui, au jugement de son Père spirituel, « seraient plutôt des actes de vertu ». Ce même témoin de sa vie crucifiée, nous a montré, car elle-même ne saurait nous le dire, quelle est l'action de Dieu sur cette âme qu'Il possède pleinement, qu'Il tient unie à Lui au fond d'elle-même, dans une amoureuse et unique

occupation de Lui. Mais ces choses restent d'ordinaire pour elle si enveloppées d'ombres et de souffrances ! Elle n'en connaît guère qu'une certaine aspiration qui semble déchirer son cœur et cependant lui être le gage mystérieux du seul bonheur dont il soit capable.

Un Maître de la vie spirituelle, parlant des voies qui conduisent à une grande union avec Dieu, et de leurs épreuves, montre l'âme humiliée sous le poids de sa misère, terrifiée à la vue de la justice de Dieu, comme rejetée de Lui... et cependant détachée des créatures, constamment attentive à plaire à Dieu et à se vaincre pour son amour... Après avoir dit que cette longue épreuve a d'ordinaire un terme, il ajoute : « On rencontre des âmes qui, après quelques touches surnaturelles, restent toute leur vie dans cet état d'agonie. On les reconnaît à une humilité débordante, qui sort spontanément d'un abîme de confusion, et à un amour de Dieu dont les flammes jaillissent sans cesse d'un foyer allumé et entretenu par l'Esprit-Saint. Ces âmes bénies ont pour vocation de conserver dans l'Église l'image de l'agonie de Notre-Seigneur. Elles sont très peu nombreuses ». Pas un de ces traits qui ne convienne, et d'une manière touchante, à l'âme éprouvée et sainte de Mère de Cicé.

Mais Celui qui fortifie quelques unes de ses plus chères épouses jusqu'à en faire les habituelles compagnes de son Agonie, c'est Jésus. Il possède en Lui-même la source infinie du bonheur, et Il en verse quelque chose jusque dans les peines les plus intimes de la vie spirituelle. Mélange mystérieux, humble reflet de l'état même de l'âme du Christ au jardin, en tant qu'il est communicable à une pauvre créature. Réalité difficile à dire, mais dont les preuves ne sont pas douteuses. Il est aisé de les remarquer en Mère de Cicé.

Car elle est heureuse, cette créature de grâce, qui donne le bonheur autour d'elle. Ceux qui l'ont connue, ses filles surtout, nous l'attestent : cette mère douloureuse semait la joie. « C'est auprès d'elle que sont les âmes heureuses », s'écriait une de celles qui l'ont connue plus intimement, et qui savaient le mieux comprendre de

quelle qualité surnaturelle était le rayonnement de leur Mère. La sérénité des amis de Dieu n'est point une apparence, l'effet fugitif d'un effort, elle naît d'une source profonde, vraie et subsistante. Partout où Adélaïde de Cicé a passé, de Rouen à Aix ou Marseille, elle a laissé la même impression, le même sillage discret de paix et de joie. Jeune fille, elle était gaie, elle l'est encore au déclin de sa vie. C'est le mot qu'emploient M<sup>lle</sup> Chenu, M<sup>me</sup> de Saisseval et d'autres. Sans ces affirmations qui ne l'eut crue dolente ! Elle a tant souffert, et si constamment...

Si, de la physionomie morale qui porte un tel caractère de force dans l'infirmité, de sérénité dans la tribulation et dans l'angoisse intérieure, nous revenons aux deux portraits qui restent d'Adélaïde de Cicé, nous y trouverons un peu de ce je ne sais quoi de l'âme qui se peint sur le visage. Dans le premier, cette fille d'une race affinée, dont l'apparition charmait jadis la société rennais, porte déjà sur l'ovale pur de son visage, dans le regard de ses yeux bruns et dans son calme sourire, un certain air de possession d'elle-même et de recueillement. Elle n'est point donnée au monde, elle se réserve, on le sent. De taille moyenne, M<sup>lle</sup> de Cicé restera toujours mince et en viendra même à un grand état de maigreur. Ses traits réguliers garderont jusqu'à la fin leur distinction native et leur finesse. Ce qui, dès la première rencontre, a frappé M<sup>lle</sup> Chenu c'est, dans sa démarche et dans toute sa personne, « un certain air de grandeur et d'humilité réunies, qui était plein de charme ». Joignez à cela l'empreinte que la croix et l'action de la grâce mettent de plus en plus sur cette physionomie au cours des années. Le crayon qui a reproduit ses traits et nous la représente mourante dans sa petite tribune, a saisi ce qu'il a pu de tout cet ensemble. Mais nous savons bien que rien ne peut rendre l'immatérielle lumière qui, de l'âme des bénis de Dieu, transparaît à travers leur enveloppe, surtout à de certaines heures.

Quand la dernière de ces heures a sonné pour Mère de Cicé, c'est « la béatitude » qui s'est fixée sur son visage

et qu'ont admirée ceux que la vénération attirait auprès d'elle. Et puis, le voile est tombé.... Le grave Père Varin ne faisait que rendre l'opinion générale et lui donner le poids de sa propre appréciation, lorsqu'il écrivait le 16 Juillet 1818 : « M<sup>lle</sup> de Cicé est morte en odeur de sainteté ». Mais au lieu d'entretenir cette *fama sanctitatis*, les filles de l'humble Mère l'ont entourée du silence qui est le cachet de leur vocation. De sorte que, quand on rencontre sa mémoire, on est à la fois surpris et charmé du parfum qui s'en échappe ; et, à le respirer à loisir, on comprend des choses très belles...

\* \* \*

« Sa peine est bien grande », écrivait le Père Druilhet en parlant du Père de Clorivière au lendemain de la mort de Mère de Cicé, « mais comme toujours sa conformité à la volonté divine domine tout ». Le premier soin du fondateur fut de désigner, selon le désir de ses filles, celle qui devait maintenant gouverner la petite famille. M<sup>me</sup> de Saisseval fut l'objet de ce choix qui effraya sa modestie, toujours si portée à s'effacer. Mais le Ciel lui ménageait, pour quelque temps encore, la direction paternelle. Fidèlement elle vient consulter, elle est heureuse de pouvoir écrire ensuite aux éloignées combien le cœur de leur Père s'intéresse à tout.

Il continue et bientôt achève l'élaboration du livre des Constitutions, et c'est le Père Varin qui, pour cette œuvre, lui sert de secrétaire. Le travail ne consiste nullement à changer quoi que ce soit aux obligations, ni même à modifier sensiblement les textes qui existaient dès le début, mais à les réunir et à les classer de manière à en faire davantage un tout. Cette même année 1818 vit l'impression de cette dernière œuvre du fondateur, sous le titre de « Constitution des Filles du Cœur de Marie », à laquelle était jointe leur « Règle de Conduite ». Un autre volume, de même format et de même date, contenait le « Sommaire des Constitutions » de St Ignace, avec les réflexions que le Père y avait ajou-



tées pour l'adapter à ses deux sociétés. Dans sa constante intention, en effet, encore affirmée par cette double édition, le livre qui donnait à la Société sa forme spéciale et la manière d'y pratiquer les vœux religieux, était inséparable de cet autre livre qui devait être le code de perfection des deux Sociétés et leur donner leur esprit. Ce trésor du Sommaire, le Père avait à cœur de le laisser à ses enfants comme son bien le plus précieux, puisqu'il le tenait de S<sup>t</sup> Ignace lui-même.

La reprise d'une étude de plus longue haleine l'occupait aussi, ce Commentaire du Discours après la Cène dont nous avons parlé. Le P. Fouillot, alors jeune religieux, racontait plus tard ses souvenirs à ce sujet : « J'étais, dit-il, son secrétaire intime pour l'achèvement de ses ouvrages. Le soir, je lui lisais un chapitre ou un passage du texte sacré. Le lendemain, il le commentait d'un bout à l'autre. Il avait pour cela une mémoire prodigieuse ». Et le secrétaire de jadis aimait à reconnaître que c'était auprès du Père de Clorivière qu'il avait puisé le goût des Saintes Ecritures. Ainsi les derniers enseignements, les dernières effusions du Cœur de Jésus au soir de la Cène occupaient chaque jour l'esprit du serviteur de Dieu, et achevaient de consumer son cœur de cet amour divin dont il avait vécu.

A l'imitation de son Maître Bien-aimé, il donnait aussi aux âmes qui l'approchaient les dernières effluves de cet intime foyer. « Son âge lui fait souvent perdre de vue les choses indifférentes, écrivait à la fin de 1819 M<sup>me</sup> de Saisseval, mais il n'a point vieilli pour tout ce qui concerne les choses de Dieu. Il confesse encore beaucoup, et son bonheur est de parler de Dieu ». — « Sa vie », dit encore le Père Fouillot, qui passait presque chaque jour deux heures environ près de lui, « sa vie était l'accomplissement à la lettre de cette parole du Seigneur : « Soyez toujours prêts, ayez des lampes ardentes dans vos mains ». Il avait souhaité partir sans donner de peine à personne ; depuis longtemps il demandait à Dieu de mourir martyr ou dans un dernier acte d'adoration au pied du Saint Sacrement.

Le soir du 8 Janvier, un samedi, à la fin d'une journée semblable à toutes les autres, le serviteur de Dieu avait assisté, aimable et gai, à la récréation commune, et s'était ensuite confessé au P. Ronsin. Le lendemain Dimanche, levé comme toujours dès trois heures du matin, en dépit d'un froid rigoureux, il fit sa première heure d'oraison ; puis, comme toujours aussi, vers quatre heures, il se rendit en tâtonnant à l'oratoire, devant la communauté pour la visite au Saint Sacrement. Deux frères seulement étaient déjà là. Au lieu d'aller à sa place ordinaire, près d'une fenêtre, l'adorateur du Dieu caché s'arrêta au milieu de la balustrade de communion, comme si le tabernacle l'eût attiré plus encore que de coutume. Au bout de quelques instants, la chaînette qui tenait son petit crucifix échappa de ses mains, et les frères le virent s'affaisser sur la balustrade. Ils se hâtèrent de le soutenir et de le placer sur une chaise. Ses traits étaient calmes, sa respiration paisible et régulière, son visage ne présentait aucune pâleur extraordinaire, ses yeux restaient fermés comme s'il continuait son oraison. Son confesseur, le Père Ronsin, accourut, suivi d'autres Pères. Sous une dernière absolution, l'âme bénie se détacha de ses liens mortels, sans secousses, comme cueillie de la main de son divin Maître, dans un aimant et suprême hommage.

« Tous étaient convaincus, a écrit le Père de Grivel, qu'il s'était envolé tout droit au ciel sans passer par le purgatoire ». Telle est également la pensée du Père Druilhet, quand il écrit sur le diarium de S<sup>t</sup> Acheul : « Le R. P. de Clorivière a remis son âme bienheureuse entre les mains de son Créateur. Les prières accoutumées ont été faites à son intention, bien que, à considérer son éminente vertu et sa longue vie tout entière si vaillamment employée au service de Dieu, il nous soit permis de penser qu'il n'a pas besoin de nos suffrages et qu'il sera plutôt notre intercesseur au ciel ».

Peu après, M<sup>me</sup> de Saisseval mandait dans une lettre à M<sup>lle</sup> Chenu : « La maison où est mort notre Père, ne voulant pas faire parler d'elle, a trouvé à propos

qu'on ne mit pas sa perte dans les papiers publics. Mais il est vénéré comme un saint, il faisait l'édification de tout le clergé. Puisse nous hériter de ses vertus et profiter de l'influence que nous donne au Ciel un tel protecteur ».

Ainsi, dès le lendemain de sa mort, la mémoire du Père de Clorivière entre dans l'ombre ; elle vit dans les cœurs d'une vie cachée et qui subsistera. N'a-t-il pas toujours été de ceux que la Sainte Ecriture appelle « les cachés de Dieu », ceux qu'Il tient de manière spéciale dans « le secret de sa face » et dont l'influence reste plus profonde que très en évidence. Dans une lettre où il exposait les vues qu'il avait reçues d'En-Haut, pour ses deux Sociétés, le serviteur de Dieu s'exprimait ainsi : « Il me semble nécessaire de dire quelque chose de celui dont il a plu à la divine Providence de se servir pour donner le commencement à son œuvre, instrument tel en vérité qu'on ne saurait imaginer plus obscur et moins digne. Mais ce choix, selon toute apparence, est en raison même de la nature d'une société à laquelle rien ne convient mieux que l'ombre et le silence, de sorte qu'il convenait aussi que son premier initiateur fut d'autant plus obscur ».

Humble dans la manière d'envisager les motifs du choix divin, l'ami du Cœur de Jésus ne l'est pas moins quand il confesse les grâces reçues dans les termes qui suivent : « Les débuts de sa conversion à Dieu, qui eut lieu au cours de sa dix-neuvième année, donnèrent des espérances d'une vie sainte, et, peu d'années après, une vocation peu ordinaire à la Compagnie de Jésus sembla présager je ne sais quoi de grand et d'admirable. La suite ne répondit point à de tels commencements. Cependant, si l'amour de moi-même ne me trompe beaucoup, à la louange du Dieu tout puissant et miséricordieux qui prend en pitié qui Il veut, je crois pouvoir affirmer qu'a toujours persisté en moi, la même qu'au jour de mon entrée en religion, la volonté d'adhérer à Dieu le plus fortement possible ; et quoique je l'aie offensé en beaucoup de choses, j'ai néanmoins conscience

que ni le désir, ni l'espoir d'atteindre la perfection religieuse ne m'ont jamais fait défaut. » (1).

Jusqu'ici nous avons laissé parler les faits, nous avons recueilli, chemin faisant des témoignages, et ainsi se dessinait peu à peu à nos yeux la physionomie du serviteur de Dieu. Le moment est venu de la regarder dans son ensemble.

Cette physionomie présente à la fois une grande unité et des aspects complexes. Grande unité par la vigueur et la droiture du caractère, par la constance des principes et des convictions, par l'énergique et persévérante tendance vers un but unique et surnaturel, poursuivi à travers tout. Aspects complexes, car il y a dans l'homme que nous étudions des traits qui contrastent et cependant se lient étroitement, traits de sa race et qui sont chez lui fortement accusés : timidité et hardiesse, enthousiasme et lente réflexion, déprimantes impressions et tenace courage, grande maîtrise de soi et fugitives échappées de l'impétuosité native. On aura plus d'une fois remarqué, au cours du récit, ce que nous condensons ici en quelques mots. On pourrait relever d'autres contrastes encore, mais se rattachant à ceux qui viennent d'être énoncés.

De par sa nature, et de par l'effort du démon, en face d'un idéal aimé et désiré avec véhémence, comme sa vocation, le Père de Clorivière éprouva longuement, non le découragement qui renonce mollement et se désintéresse, mais cette sorte de désespérance qui ne prend pas son parti de renoncer. En pareil cas, la lutte risque de devenir âpre, désordonnée et vaine. Par la grâce de Dieu et l'humble correspondance de son serviteur, elle fut l'origine d'un abandon élevé et solide, où l'essor de l'âme s'ordonna et se fortifia du même coup dans une volonté confiante, sereine et généreuse.

Ce double aspect de la trempe de la nature et de l'action de la grâce, celle-ci de plus en plus reine de celle-là, se retrouvera dans toute la vie du serviteur de Dieu. Il fut des heures où on eut pu se demander encore s'il allait céder, soit à l'entraînement de son ardeur, soit à

l'accablement de son impuissance : ni l'un ni l'autre, car son bon sens et sa force d'âme unis à sa foi vive ont établi un ferme équilibre.

C'est un convaincu, et qui ne fait rien que par conviction. Sceptique en rien, mais pas davantage apte à se leurrer d'idées creuses ou de vains espoirs. Ni optimiste ni pessimiste : homme de rectitude et de Foi, qui regarde les choses en face, dans leur réalité, et sous l'angle de la Providence. Très ami de la vérité, et de la justice, impartial et modéré dans ses jugements sur les personnes, mais net et sans merci quand il s'agit des erreurs. Sentant vivement, mais le manifestant peu, et toujours sous l'égide d'une réserve austère. Jusque dans ses papiers spirituels, on voit qu'il ne note que le nécessaire, et comme à regret : âme qui se révèle avec pleine sincérité, mais se refuse à l'épanchement complet. Quand il veut rendre d'un mot les hautes qualités du cœur, le P. de Clorivière dit : « un beau cœur ». Lui-même est un beau cœur, droit et noble, fidèle dans ses affections, magnanime dans ses sentiments. Il n'abandonne jamais, il pardonne pleinement, bien qu'il soit ferme quand il faut dire à quelles conditions il rend sa confiance ; sa reconnaissance est remarquable.

Contrastes, avons-nous dit, dans cette nature profonde, et on en trouve le reflet dans les jugements portés à son sujet, selon qu'on a considéré ses qualités attirantes ou ses aspérités. Son vrai portrait ne peut se faire que des unes et des autres. A forcer les seuls traits anguleux et les ombres, on ne donnerait pas plus la réalité qu'en les supprimant. Si nous nous arrêtons à ceci, c'est qu'il nous paraît très nettement, comme au R. P. Ory, que certains crayons se sont faits lourds, donnant une impression sombre et inexacte.

« Ces malouins ! nous disait-on jadis, eux si graves et mesurés d'ordinaire, ont cependant du salpêtre dans les veines, et de temps en temps cela éclate ». Il y a de cela chez le P. de Clorivière : vivacité de tempérament que la vertu a mâtée sans la supprimer ; âpre force d'un fils du rocher, qui perce sous des dons aimables. Les souvenirs

contemporains, fixés au lendemain de sa mort dans sa biographie, nous le peignent « affable dans ses manières, plein d'égards et d'attentions pour autrui », oublieux de lui-même et, malgré son austérité, se prêtant « avec beaucoup de bonne humeur à ce qui plaisait aux autres ».

Les cœurs vont à lui, bien qu'il ne se prête pas aux attachements purement humains. On le voit aimé des siens, auxquels il témoigna toujours une affection toute sur-naturalisée ; de ses frères en religion, parmi lesquels il eut de saintes amitiés à l'épreuve du temps ; des paroissiens de Paramé dont il tenait les âmes dans sa main ; de ses subordonnés du collège de Dinan, où plusieurs professeurs lui confièrent leur direction spirituelle ; des membres de ses deux Sociétés, qui traitaient avec lui d'une manière simple et confiante ; de ses co-détenus et de son géolier lui-même, aux heures sombres de sa détention. Son ancien évêque, M<sup>gr</sup> de Pressigny, dit de lui dans une lettre au Souverain Pontife Pie VII, en 1800 : « homme que j'aimais singulièrement à cause de son esprit, de sa fermeté d'âme, de son aménité de caractère »... Le célèbre Abbé Caron qui l'a connu aussi, parle de sa « bonté qui enchantait ».

Tout cela cependant n'excluait pas, chez le serviteur de Dieu, certaines saillies où reparaisait le côté plus rude de sa nature. « Il était un peu vif sur quelques sujets de conversation », dit son premier biographe. Ces sujets étaient ceux où la vérité et la justice se trouvaient intéressées. Nous avons vu avec quelle vigueur et quelle insistance il avertissait, dans ses lettres, bien que toujours sans amertume. Nous avons admiré sa patience imperturbable au milieu de pauvres détraqués, et le lendemain, nous l'avons surpris se raidissant contre l'émotion du retour au milieu de ses filles, et repoussant d'un geste brusque une attention qui lui paraît excessive. Ce simple rapprochement est révélateur.

Le P. de Grivel, dont nous connaissons les relations avec le serviteur de Dieu, écrivait : « Il est très poli, fort aimable et homme d'esprit... mais extrêmement vif »... Et malgré les divergences déjà rapportées, lui

aussi nous dit de son supérieur : « Il n'est pas possible de ne pas l'aimer ». Voici la note du P. Varin : « Ferme et sévère, il nous a fait sentir, pendant deux années de noviciat, le poids de l'autorité. Ses vivacités, alors fréquentes, nous inspiraient la crainte. Depuis l'époque des vœux, il nous a tenus moins serrés et ses vivacités ont diminué notablement... Chose étonnante, il ne s'en aperçoit nullement, j'en ai des preuves convaincantes. Et après cela, nous sommes tous obligés de convenir que c'est un homme de Dieu, et, tout en le craignant, nous le vénérons comme un saint ».

Si éminente que fut la vertu du P. Varin, si généreux que fussent aussi ses compagnons de la Société de la Foi, l'entrée dans la Compagnie de tout ce groupe de prêtres à la suite de leur ancien chef, n'était pas chose ordinaire, et la nouvelle empreinte qu'ils devaient recevoir supposait une œuvre hautement mortifiante. Il est du même coup à l'honneur de ces hommes déjà mûrs et à l'honneur de l'homme de Dieu qui les forma, qu'on ait pu déclarer qu'en peu de temps, « il les rendit souples comme des enfants ». Il y a mis, avec son zèle le plus pur, une énergie nécessairement éprouvante et, à son insu, le mot, le geste ont, par éclairs, dépassé l'intention. « Ces brusqueries, remarquait le P. Louis Valentin, étaient des premiers mouvements aussitôt effacés, sans laisser de trace ». Il est probable que, comme il arrive souvent, c'était d'un effet moins pénible sur de jeunes sujets. Le Frère Renard se déclarait confus et touché des attentions paternelles de son vénérable supérieur, qu'il chérissait. Quant au Père Guidée qui, lui aussi, fut novice du serviteur de Dieu, il écrit dans la notice publiée par lui : « Sa conversation était habituellement douce et agréable ». Il y a là un « habituellement » qui nous paraît exprimer la mise au point, surtout si nous prenons le mot conversation, comme jadis, dans son sens le plus large.

Une dernière remarque, car elle concerne un des caractères importants de la physionomie du P. de Clorivière. Forte, et faisant même « sentir son poids », quand

il lui semblait nécessaire, arrêtée dans ses décisions, son autorité n'était cependant ni pointilleuse ni tyrannique. Partout où elle s'exerça, on la trouve aussi objective et large que ferme dans ses vues. Elle n'éteint pas les personnalités, elle n'écrase pas les initiatives ; pour le reconnaître, il suffit de jeter un regard sur ses collaborateurs et sur ses filles de la Société du C. de M. Il encourage les entreprises, pourvu que la prudence en tempère les hardiesses ; il les dirige surtout en rappelant les principes généraux, et plus encore en infusant l'esprit qui doit tout animer. Ses interventions les plus marquées ont généralement pour but de couper les vives à l'amour-propre, à la volonté propre, à l'illusion.

S'il tenait à ses vues dans le gouvernement, dès là qu'il les avait méditées devant Dieu, il ne tenait nullement au gouvernement. Il le prouva bien par la manière dont il se démit de sa charge, tous en furent émus et admirèrent la plénitude de son dégagement. Quelque temps après, le P. Varin écrivait : « Il continue de nous édifier par sa douceur et son humilité ».

Sans doute quelqu'un, peut-être son confesseur, avait éveillé l'attention du saint vieillard, sur des saillies auxquelles les fatigues de l'âge avaient part et dont il ne s'apercevait pas. Dieu les permet pour l'humilier, il ne s'en passera pas la moindre sans s'humilier lui-même. C'est encore le Père Fouillot qui va nous le dire. Quand il met du temps à trouver un passage que le Père a demandé, celui-ci donne parfois un léger signe de vivacité, mais aussitôt son jeune secrétaire le voit avec confusion se mettre à ses pieds pour demander pardon.

Voir l'homme, avec le fort et le faible de sa nature, avec ses combats et ses victoires, avec ce mélange de grandeur et d'infirmité dont toute l'existence du serviteur de Dieu porte le caractère, c'est déjà voir le saint. Ce sera le connaître plus encore, que d'écouter deux témoins dont nous avons déjà cité quelque chose, et qui ont déposé au premier procès informatif sur les vertus de Pierre-Joseph Picot de Clorivière. Rien qui ait plus de poids que ces paroles dites sous le sceau du serment,



nul de plus qualifié que les témoins en question. Le Père Jacques Terrien a écrit la vie du Père de Clorivière, et donc l'a étudié spécialement, bien que d'une manière très coupée par ses ministères. Le Père Emmanuel Mourié a rempli dans la Compagnie les charges de Maître des Novices, de recteur de Scolasticat, de Provincial, de Supérieur à la maison « des Études ». Il a connu le Père Guidée, « homme intègre et sage », qui avait été novice du P. de Clorivière et qui a publié une notice sur lui. Il a entendu d'autres Pères graves au sujet du serviteur de Dieu.

Ayant sous les yeux les notes écrites par ces témoins eux-mêmes pour leur déposition, nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire quelques extraits. Tout citer entraînerait beaucoup trop loin. Nous nous contenterons donc des passages qui se présentent de manière plus condensée ou plus inédite, en les faisant précéder du titre de la vertu en cause, et suivre du nom du témoin.

Foi. « Je ne pense pas que dans sa longue vie, depuis ce qu'il appelait sa conversion, à 20 ans, jusqu'au jour de sa mort, on trouve, au moins d'après ce que j'ai pu savoir de lui par ses divers écrits, sa correspondance, ses notes les plus intimes, une pensée, un désir, un acte calculé, réfléchi, qui ne tendit à Dieu, en un mot qui ne fut inspiré par l'esprit de foi. Cet esprit de foi, cette vue de Dieu en toutes choses, semble avoir été une vertu caractéristique du P. de Clorivière. Pratiquée sans défaillance, pendant plus de soixante ans, au milieu de difficultés de tous genres, on peut dire qu'elle l'a été dans un degré héroïque. Aussi, jamais une plainte. A tout il ne sait dire que Fiat ». (P. Terrien).

Espérance. — « On pourrait dire que l'histoire de sa vie est l'histoire de sa confiance en Dieu. Peu de vies, en effet, offrent de plus grandes choses accomplies avec moins de ressources, au milieu de circonstances plus contraires, et conduites à bon terme par la confiance en Dieu. Cette confiance semblait lui être devenue comme naturelle ». (P. Terrien).

Charité. — Envers Dieu. — « J'aimerais mieux mou-

rir que de commettre un seul péché véniel de propos délibéré » avait-il écrit dans sa retraite de 1769. D'après ce que j'ai pu connaître de lui par ses notes spirituelles et par toute l'histoire de sa vie, je crois pouvoir dire qu'il a tenu sa résolution et n'a jamais commis, depuis son entrée en religion, de péchés véniels délibérés ». (P. Terrien).

Sa foi et son espérance ont été héroïques : « or elles étaient vivifiées par son amour de Dieu, amour qui commença dès ses plus jeunes années et alla toujours croissant, sans se démentir jamais... Il aima Dieu en tout, jusque dans les événements les plus douloureux. S'entretenir avec Dieu était son repos, sa récréation, sa vie... Souvent il était tout absorbé en Dieu... « A toute heure et en toute chose, je ferai ce qui alors me paraîtra le plus agréable à Dieu », tel était son programme ». (P. Mourier).

Envers le prochain. — « Apostolat continuel, dans toutes sortes de ministères, et près de toute sortes de personnes : pauvres, enfants malades, pécheurs ou personnes pieuses, hérétiques ou prêtres et religieuses, ennemis et persécuteurs... Aucun moyen ne fut négligé : prière, pénitence, paroles et écrits »... (P. Mourier).

« Dans sa correspondance et dans ses écrits, je ne me rappelle pas avoir trouvé un mot qui marque la colère, l'aigreur, le ressentiment. Il observe à la lettre le commandement du Sauveur : Diligite inimicos vestros »... (P. Terrien).

Prudence. — Elle paraît dans ce que le serviteur de Dieu a fait pour rétablir la Compagnie de Jésus en France, prudence surnaturelle avec laquelle il a suppléé à ce que les circonstances ne permettaient pas de faire pour la formation régulière des sujets : double noviciat établi, l'un à Paris, l'autre dans les collèges, exhortations, lettres aux Supérieurs, visites, conditions mises à l'émission des premiers vœux, sollicitude toujours en éveil ».

Sa prudence « paraît encore dans l'établissement des deux Sociétés du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie et dans cette invention toute divine qui garde et perpé-

tue au milieu du monde, à son insu et malgré lui, la vie religieuse proscrite par les lois injustes. Elle paraît dans l'accord qu'il a su établir entre les obligations de la vie religieuse et celles de la vie du siècle : pauvreté et domaine des biens, obéissance et soumission aux différentes autorités ecclésiastiques, civiles et domestiques ». (P. Terrien).

« Le serviteur de Dieu réussit dans toutes ses œuvres malgré de grandes difficultés, ce qui eut été impossible sans une merveilleuse prudence. Il réussit dans les milieux les plus divers : Novices de la Compagnie, religieuses, gens du monde, à la cure de Paramé, au collège de Dinan... Il échappa aux erreurs et aux entraînements d'une période troublée et sut en préserver les autres. » (P. Mourier).

Force. — « Le serviteur de Dieu avait une nature vive et impressionnable, et cependant il fit preuve d'un empire parfait sur lui-même et d'une patience inaltérable au milieu des plus grandes épreuves. » (P. Mourier)

« Cette force surnaturelle le soutint partout, et surtout dans les deux grandes œuvres de sa vie : la fondation de ses deux Sociétés et le rétablissement de la Compagnie de Jésus. L'histoire de ces œuvres est l'éclatante démonstration de l'héroïcité de sa force. Toutes ses vertus reflètent ce même caractère, et en particulier sa patience dans les épreuves. Notons celle qu'endura le serviteur de Dieu quand le Père Général le pressa de créer un noviciat complet de deux ans et une maison d'études. Le Père de Clorivière fit valoir respectueusement les raisons qui, à son point de vue, ne lui permettaient pas ces mesures immédiatement. Il y suppléa autant que possible, et appliqua quelques jeunes gens aux études. Confirmatur : le fait de Soissons. Je puis, pour me résumer, dire qu'il fut toujours héroïque dans toutes ses épreuves. Il fut l'homme de la Foi, l'homme de Dieu. » (P. Terrien).

Tempérance et vertus annexes. — Il suffit ici de relever, en le résumant, ce que disent nos deux témoins de la mortification du serviteur de Dieu. Elle se dis-

tingue, non par des macérations extraordinaires, mais par ce fait qu'elle fut pendant près de 60 ans, « continue et en toutes choses », conservée et attestée dans les milieux les plus divers. Dans le monde comme dans le cloître, ce fut toujours la même « vie dure et laborieuse », où pas un instant n'était gaspillé, où pas une place n'était réservée à la simple satisfaction de la nature. Il voulait, au contraire, qu'elle eut « toujours quelque chose à souffrir ». « Je dois, disait-il, regarder la souffrance comme aussi nécessaire que l'aliment ». — « Menant une vie très mortifiée pour lui-même, dit le Père Guidée, il était plein d'égards et de prévenances pour les autres ».

Justice. — Ici, nos témoins apportent les preuves générales de l'exercice de cette grande vertu, tant envers Dieu qu'envers le prochain. A quoi nous nous permettrons d'ajouter quelque chose de plus particulier, car le souci de la justice, à son degré le plus parfait, nous paraît être un trait caractéristique du serviteur de Dieu. Qu'il traite de ce qui est dû à Dieu ou de ce qui est dû au prochain, il souligne l'ordre des valeurs de manière à faire bien ressortir la place à donner à l'essentiel et au surérogatoire. Justice et charité ne font qu'un en Dieu, il veut qu'elles soient inséparables dans la conduite de ses disciples, et qu'ils se gardent des déviations où l'une est blessée sous prétexte de suivre l'autre.

Il donne à ce sujet des règles aussi précises que saintes. La plus grande gloire de Dieu doit être estimée et aimée de telle sorte, qu'il faut être prêt à la reconnaître dans des intérêts opposés à ceux-mêmes du corps religieux dont on fait partie, et se tenir disposé à faire plier, à sacrifier ceux-ci, dès que le plus grand service de Dieu est loyalement reconnu. Il en fait une règle pour ses deux Sociétés, et n'est-ce pas là vraiment « accomplir toute justice ». Par d'autres règles, il insiste pour que, dans toutes les affaires, on observe « la plus stricte équité » et il demande que, dans le cas de doute entre le droit du prochain et son propre droit, on fasse céder le sien sans contestation. On pourrait citer encore, et il se-

rait aisé de relever, dans la conduite du Père de Clorivière, l'harmonie entre la doctrine et les actes. Facile aussi de montrer dans les jugements, les paroles, les procédés, le respect des droits et de la réputation des autres, en particulier de ceux qui ont eu des torts envers lui. De sorte qu'il a éminemment pratiqué envers tous, comme il le recommande aux siens, « la Justice et la Charité ».

Il serait long de donner d'autres citations encore sur des vertus dont les preuves sont semées, abondantes, au cours du récit. Après ses dépositions étendues, le P. Terrien se résumant lui-même dit, en particulier par rapport aux trois vœux de religion et à l'humilité : « Il n'y eut jamais d'excès dans la pratique de ces vertus. Elles furent héroïques, mais non excessives ».

Ce qui domine tout dans la vie du P. de Clorivière, c'est sa vie intérieure. « Son oraison était celle des âmes les plus élevées, en union intime avec Dieu et sous la dépendance habituelle de l'Esprit Saint. De ses *Considérations sur l'Oraison* on peut dire qu'il les écrivit d'expérience. Dans plusieurs chapitres, on retrouve, presque mot à mot, ce qu'il découvrait de lui-même à ses supérieurs. Ce fut au sortir de son oraison du matin que lui fut découvert, « comme dans un clin d'œil et cependant dans un assez grand détail, le genre de vie des deux Sociétés ». Je dois rappeler sa grande maladie de 1767, que lui-même appelle extraordinaire.... Il a vu alors « de grandes choses que Dieu veut faire par lui comme par son instrument ». Il ne dit pas quelles étaient ces choses merveilleuses, mais on peut penser que le rétablissement de la Compagnie en France y tenait une grande part. C'était l'opinion commune autour de lui ». (P. Terrien).

Dons surnaturels. — Le Père Mourier admire la manière dont le P. de Clorivière décrit « l'oraison passive à laquelle il est élevé, les paroles intérieures qui lui révélèrent sa guérison future, la fondation de ses deux instituts, le rétablissement de la Compagnie, et aussi ses visions surnaturelles intellectuelles du Saint Enfant Jésus

de la Sainte Vierge ». « Lui, si humble, se croyait éclairé de Dieu et les faits sont là pour montrer qu'il n'y avait pas d'illusion. — Il est éclairé sur les événements futurs.... Il a des lumières singulières sur l'avenir de la France au XIX<sup>e</sup> siècle ». (P. Mourier).

Nous avons vu, en effet, que ces lumières sont exceptionnelles, et que les événements semblent les justifier de plus en plus, mais que l'auteur a soin toujours de ne les présenter que comme des conjectures. De même quand un prêtre, M<sup>r</sup> le Marsis, ayant vu en Angleterre les Bénédictines jadis à Bruxelles, tient d'elles que leur ancien chapelain leur avait prédit des événements qui se sont réalisés, le Père proteste que c'est « bien à son insu, que seulement il a pu conjecturer, des choses qui se sont trouvées justes ». Mais enfin, si bien qu'il se défende, il a vu d'avance. Un jour le P. Varin a entendu des paroles dont il écrit à M<sup>me</sup> Barat qu'elle en eut été bien surprise, et eut pu croire que le Père de Clorivière lisait dans l'âme d'un personnage qui lui était inconnu. Dans sa direction, on a pu remarquer une clairvoyance, parfois surprenante, et qu'il rapportait à l'oraison comme à sa source.

Voici deux faits de caractère exceptionnel. Alors qu'il travaillait au relèvement de la Compagnie, un matin, comme il était près de dire la messe, la Mère Roland de Bussy, de la Congrégation de S<sup>te</sup> Ursule, vint le consulter. L'archevêque de Tours, M<sup>gr</sup> de Barral, la pressait de fonder une maison dans sa ville archiépiscopale, elle ne voulait prendre de décision qu'après l'avis de l'homme de Dieu. « Je vais célébrer le saint Sacrifice lui dit-il, je vous répondrai ensuite ». Quand de nouveau elle l'aborda, il lui dit aussitôt : « Vous aurez bien des croix à Tours, mais partez, Dieu le veut ». Rien ne faisait prévoir des croix, tout semblait annoncer un succès facile : faveur de l'Archevêque, appuis sympathiques, beau local. Cependant de grosses difficultés ne tardèrent pas, elles se prolongèrent, mais l'œuvre sortit enfin victorieuse de l'épreuve et le récit que nous avons abrégé se termine par ces mots : « Dieu montra ainsi qu'il avait dit vrai par la bouche de son serviteur ». La chronique est de la

plume de la Mère de Lignac qui tenait les faits de la Mère Roland de Bussy elle-même.

Dans la biographie de M<sup>r</sup> Desgenettes, curé de N. D. des Victoires, écrite l'année même de sa mort par son vicaire et ami, M<sup>r</sup> Desfossés, qui avait toutes ses confidences, on lit ce qui suit : « Pendant un séjour à Paris (1815) M<sup>r</sup> Desgenettes confia au P. de Clorivière son désir d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Le pieux et savant Jésuite l'engagea à célébrer sa messe du lendemain en union avec lui, pour obtenir les lumières divines par l'intercession de la S<sup>te</sup> Vierge. Ce lendemain était le 8 Septembre. Voici, tel qu'il nous a été raconté par M<sup>r</sup> Desgenettes, l'entretien qu'il eut, aussitôt après l'action de grâces, avec le P. de Clorivière. « Il n'est pas possible, mon cher ami, que nous vous recevions. Il faut que vous y renonciez pour toujours. — Eh ! pourquoi, mon Père ? — Parce que telle est la volonté de Dieu. — Cependant voilà si longtemps que je suis poursuivi par ce désir... — Vous êtes dans l'erreur, mon cher ami, Dieu veut que vous soyez curé. — Moi, curé, oh ! jamais !... — Telle est cependant la volonté de Dieu sur vous. Cette année ne s'écoulera pas que vous n'ayez reçu votre nomination. Vous refuserez, mais les ordres de vos supérieurs vous forceront d'accepter. Vous serez envoyé dans une paroisse où vous aurez beaucoup à souffrir, mais où vous ferez beaucoup de bien. Après quelques années, vous serez dans une autre cité ». L'abbé Desfossés raconte ensuite en détail comment la prédiction se réalisa point pour point.

Depuis la mort du Serviteur de Dieu, il semble qu'on ait été de tout temps porté à recourir à lui pour obtenir, par son intercession, des faveurs d'ordre spirituel plutôt que d'ordre temporel. Sur ce dernier objet, quelques allusions générales se rencontrent, sans rien sur quoi on puisse appuyer un témoignage. Ainsi, l'Abbé Joseph de Limoëlan, écrivant le 28 Juillet 1823 à sa sœur Amélie, s'exprime ainsi : « Ayant éprouvé en ta personne, par la guérison d'une maladie mortelle, un merveilleux effet de la Puissance divine, tu dois être d'autant mieux

disposée à reconnaître ses dons, dans un oncle que nous avons lieu de croire avoir obtenu beaucoup de grâces pour nous tous ». Rien de plus sur ce fait.

Les raisons ne manqueraient pas, si on voulait s'y étendre, qui montreraient combien il convenait que la mémoire du serviteur de Dieu restât pour un temps dans l'ombre. S'il plaît au Seigneur de l'en tirer peu à peu, Il saura bien manifester à l'heure voulue sa puissance, en faisant connaître combien fut toujours agréable à ses yeux le serviteur fidèle qui n'a jamais cherché que sa gloire.

Un dernier mot sera emprunté à la Circulaire envoyée par le P. Simpson dans les maisons de la Compagnie, au lendemain de la mort du P. de Clorivière. La rédaction en est due au P. Varin et au P. de Grivel. Voici, d'après ce document, ce qui ressort entre toutes choses, de la vie et de la physionomie morale du serviteur de Dieu. « Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'attiser le feu sacré qui s'était allumé dans son âme. Et si on veut avoir une juste idée de la forme de sa vie religieuse, la voici en peu de mots : il tendit, avec une ferveur infatigable, au plus haut sommet de sa divine vocation, par le troisième et très sublime degré d'humilité selon S<sup>t</sup> Ignace. La plus grande gloire de Dieu toujours devant les yeux, il s'éleva chaque jour, de vertu en vertu, par les actes intérieurs de la charité et de la mortification, et par les œuvres extérieures du zèle, jusqu'à ce qu'il présentât *« l'image de l'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ »*. Dieu dans sa prescience et ses dispositions providentielles, s'étant préparé un homme pour l'œuvre de sa droite, la restauration de la Compagnie de Jésus en France ». Et, ne faut-il pas ajouter ici : pour l'institution de cette nouvelle forme de vie religieuse qu'il établit dans ses deux Sociétés.



# NOTES

## CHAP. Pages ou planches

- I Famille : Armorial d'Hozier (1742) et compléments dûs à un obligeant érudit. *Archives municipales de St-Malo, anciens registres de paroisse.*
- » 2 Note autobiographique de 1766 dans les papiers spirituels du P. de Clorivière (*Archives S. J.*).
- » 3-4 Que le P. de Clorivière se soit toujours cru redevable de sa vocation à une intervention particulière du Ciel, c'est incontestable. Qu'il ait vu dans la dame mystérieuse une apparition de la S<sup>te</sup> Vierge, son texte ne donne pas lieu de le conclure.
- » » L'abbé Joseph Grisel, né à Cherbourg, en 1703, mort à Versailles en 1787. Pénitencier de Notre-Dame, Supérieur ou directeur de communautés. Auteur de plusieurs ouvrages. *Nouvelle Biographie générale ; Dictionnaire des sciences ecclésiastiques* de GLAIRE, t. I, p. 352, etc.
- II 13 Scolasticat et collège des Jésuites anglais à Liège : *Revue du collège Saint-*  
iv *Servais*, 1909-10, 1910-11 et 1912. — L'établissement de la Province anglaise, érigé en 1613, s'étendait le long des remparts. Maintenant hôpital, dit des Anglais. A droite, escalier extérieur aboutissant à l'aile droite, où se trouvait la chapelle, devenue salle de malades.
- » 14 Notre-Dame de Chèvremont. — Jadis, en ce lieu, puissante forteresse, berceau  
iv des Carolingiens. Dans son enceinte, église Ste-Marie, VII<sup>e</sup> siècle. Tout près, la ferme de la Haie du loup devint, en 1670, maison de campagne des Jésuites anglais. Un des pères plaça dans les ruines de la forteresse une statuette de la Vierge, depuis lors vénérée sous le vocable de Notre-Dame de Miséricorde. Chapelle de 1697 existe encore. A côté, nouvelle église.
- » 25 Une vision du Sacré-Cœur a été longtemps attribuée au Père de Clorivière, par des copies indiquant la date de sa grande retraite. La relation est bien parmi ses papiers, mais il a eu soin de mettre en tête : « From A. » Une lettre indique que cette relation lui a été envoyée de Liège, pour être communiquée au Supérieur de Gand. D'autres papiers de même style, d'écriture inconnue, dénotent, par divers détails, la même provenance. D'après quelques lettres, A. est une servante de Dieu que le Père de Clorivière ne connaît pas personnellement, mais dont plusieurs pères ont grande estime.
- III 31 L'établissement des Jésuites anglais de Gand formait enclave des vastes propriétés de l'abbaye de Baudeloo et fut racheté par l'Abbé après la suppression de la Compagnie. Tout fut démoli ou transformé.
- » 34 L'hôpital de la Byloke dépendait de l'Abbaye féminine de ce nom. Ses belles constructions restent telles à peu près que du temps où le P. de Clorivière assistait les malades. Actuellement musée, etc.

- IV 52 Mont-Valérien : Histoire du Mt Valérien, chez J. Piot, libr. Paris 1658.
- ix *Montmartre autrefois et aujourd'hui*, par le P. Émile JONQUET, et autres ouvrages qu'il cite. La planche ix donne vue de l'abbaye telle qu'elle existait encore sous sa dernière Abbesse.
- , 55 *Essai sur l'histoire de Paramé*, par l'abbé G. (GAUDEUL).
- , 58 *Abjurations : Registres paroissiaux et papiers* du P. de Clorivière.
- , x La planche x donne un aperçu d'après un plan ancien, de la région St-Malo, St-Servan, Paramé, et une vue de l'ancienne église de Paramé.
- V 65 *Histoire de Dinan*, par ODORICI. — *Dinan*, par l'abbé LEMASSON. — *Le collège de Dinan*, par BELLIER-DUMAINE. — *Souvenirs d'un grand Père*, par l'abbé LEGUEN.
- , 65 Gabriel Cortois de Pressigny, né à Dijon 1745. Évêque de St-Malo en 1786. Fut des premiers à donner sa démission à la demande de Pie VII, en 1801. — Ambassadeur à Rome en 1814. — Archevêque de Besançon, en 1816. — Mort à Paris, le 5 mai 1823, enterré à St-Roch.  
(Voir *Archevêques et évêques de France*, par Armand JEAN, S.J. — *Les Evêques de France pendant la Révolution*, par l'abbé SICARD, etc.).
- , 72 Les pièces concernant les poursuites contre le P. de Clorivière, carême de 1790, sont aux Archives départ. des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.
- VI 80 *Champion des Croix de Cicé : Armorial d'Hozier. — Bio-bibliographie bretonne de Kerviller. — Bibliographie de Levot. — Rennes et l'hôtel d'Armaillé sous la Révolution* (St-Brieuc, Prud'homme, 1857). — *Souvenirs inédits du Comte de Palys. Marie-Adelaide de Cicé : Notice* par l'Abbé Caron, dans *Vies des Justes*. — Notice par le P. DESJARDINS, S.J. dans *Les Amis du Coeur de Jésus*, *Messenger du Sacré-Cœur d'Avril* 1881, avec tirage à part. — *Adelaide de Cicé et ses premières compagnes* par Mgr BAUNARD (1912).  
Sources les plus anciennes : deux notes manuscrites sur sa jeunesse. Une note d'une religieuse de la Croix de St-Servan. Souvenirs de ses filles.
- xii La miniature d'Adélaïde de Cicé, au témoignage de la famille de la Bintinaye, était, par succession, aux mains du Marquis de l'Éperonnière. A la demande d'un Père jésuite, il consentit, en 1911, à la prêter et laisser photographier. La vue du Chateau de Cicé est une gravure du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en reste maintenant que des ruines et l'ancienne chapelle St-Charles, en Bruz.
- , 82 M. Boursoul : Notice par l'abbé CARON dans *Les modèles du clergé*.
- , 88 Le texte d'Adélaïde de Cicé est transcrit exactement de l'original. Ailleurs on avait ajouté, après vocation : « à la vie des vierges », — interpolation qui rendait le passage incompréhensible, puisque, en 1776, le vœu de Chasteté, permis par M. Boursoul, datait de plusieurs années.

- VI 90 Dans une courte notice, en date de 1841, le P. Varin, si au courant des faits, parle de ce projet, comme bien antérieur au séjour de Dinan et St-Servan.
- VIII 110 A plusieurs reprises, le P. de Clorivière a écrit le récit de l'inspiration et des débuts des deux Sociétés. Une relation, dont l'original se trouve à la suite de son Commentaire moral de l'Apocalypse, est de 1794. Une autre est datée de 1800, et voici quelle en fut l'occasion. Regardant la Société de la Foi de Jésus comme approuvée par le Pape, le Père de Clorivière avait cru devoir écrire à son fondateur, mais avec le soin de faire passer cette lettre par un prêtre alors à Rome, Mr d'Auribau, prié de juger sur place de l'opportunité. M<sup>r</sup> d'Auribau renseigna son correspondant sur le peu de confiance que méritait Paccanari. La lettre, inutilisée de ce côté, est reproduite dans un manuscrit où, sous le titre de « Memoriale », un prêtre de la S. C. J. donne, en latin, le récit des événements concernant l'Institut, de 1800 à 1803, et insère plusieurs documents qu'on ne retrouve plus ailleurs. Plus d'une fois, nous citerons ce manuscrit, en indiquant : « Memoriale ». L'auteur ne donne pas son nom mais, à divers détails, on reconnaît M<sup>r</sup> Frapaize, qui fut Supérieur du groupe de Chartres.
- IX 130 Le cuisinier des Eudistes, Macé, qui s'était porté principal locataire de l'établissement, réussit à garder la chapelle au culte pendant la Révolution (*Le culte catholique à Paris de la Terreur au Concordat*, par Joseph GRENTE).
- » 134 Maison des Irlandais, ancien collège des Lombards, rue des Carmes. Les bâtiments existent encore en partie, ainsi que la Chapelle.— *Le Répertoire sur l'histoire de Paris pendant la Révolution*, par TUEVY, donne foule de détails sur ce sujet et sur d'autres établissements.
- » 134 *Correspondance secrète du Cardinal de Zelada et de l'abbé de Salamon*, publiée par RICHEMONT.
- » 139 *Le Couvent des Carmes pendant la Terreur* par A. SOREL (pages 90-94).
- » 140 Captivité et martyre des Bx Gabriel Desprez et Louis Lanier. Voir *Les martyrs de Septembre à Paris*, par J. GRENTE.— Arch. Nationales AB, XIX,601-602.
- » 144 Voir même note que Chap. et page qui suivent.
- X 145 L'immeuble qui, en 1792, portait le n<sup>o</sup> 11, et, de la section du Luxembourg, xvii n<sup>o</sup> 874, est, par suite du percement de la rue de Rennes, n<sup>o</sup> 7. Il comprend les deux corps de logis que présente la pl. xvii. D'après des rapports de police, M<sup>elle</sup> de Cicé habitait dans le principal, un entresol donnant sur la cour, avec double accès. Disposition encore facile à reconnaître. Cet appartement était contigu de celui de M<sup>elle</sup> Deshayes. — Quand y arriva M<sup>elle</sup> de Cicé? On ne sait au juste. Le procès-verbal de son interrogatoire de 1799, intervertit lieux et dates de manière évidente. Semblables inexactitudes étaient fréquentes alors. Obligée de quitter la rue des Postes dès septembre 1792, rien n'indique

qu'elle put y retourner. Tout donne à penser qu'elle vint, le plus tôt possible, rue Cassette.

Quant au Père de Clorivière, la Police ignora toujours sa cachette et les investigations n'ont pas été poussées très loin de notre temps. Il est assez probable que le vieil immeuble la recèle encore, à côté des « deux petits chambres » indiquées par une lettre.

- X 147 L'anecdote est rapportée par le F. Mallet, comme la tenant d'une ancienne concierge, à laquelle le Père envoyait des secours, en souvenir des services qu'elle lui avait rendus.
- » 152 Pendant un arrêt des captives à la prison de Rennes, un prêtre leur avait fait porter des hosties consacrées, par une religieuse encore employée en ce lieu. (*Madame de la Fonchais*, par le marquis DE BELLEVUE).
- » 154 Sur l'emprisonnement des Carmélites, Voir *Vie de M<sup>me</sup> de Soyecourt*.
- » 159 M<sup>r</sup> CORMEAUX. *Vie et Œuvres*, 3 vol., publiés à Paris (Pichard). Les actes des prêtres insermentés du diocèse de St-Brieuc, par A. LEMASSON.
- » 159 *Madame des Bassablons : Biographies des Malouins célèbres*, par l'abbé MANET. Notice par l'Abbé CARON, dans *Vies des Justes*, t. IV. Une Malouine au temps de la Révolution par Ed. FOURNIER, citant les pièces d'archives.
- XI 166 *Grandes recherches* de l'abbé MANET, ms.
- » 167 Deux des maisons d'arrêt, celles où on entassait des femmes, et aussi des ménages, étaient l'hôtel d'Asfeld, et le couvent de la Victoire, situé près des remparts. Ses bâtiments et sa chapelle ont longtemps servi de caserne.
- » 169 Le nom du prêtre de l'Île St-Louis n'a pas été noté. Ce ne peut être le curé  
à 170 de 1791, car il prêta le serment, et le P. de Clorivière note expressément, en 1805, qu'aucun ecclésiastique ayant donné dans le schisme ne fait partie de la S. C. J.
- » 172 Arrestation de Mademoiselle de Cicé 1799. *Archives nationales*, 6 pièces portant le n° 3.996, inscrit par le police.
- » 177 Voir *Vie de M<sup>r</sup> Beulé* par l'abbé SAINOT (Chartres). — *Lettres de Bernier et de Mgr de Pressigny à Pie VII : « Memoriale »*.
- » 179 M<sup>r</sup> d'Auribeau d'Hesmivy. Né à Digne 1756, vicaire général de Digne. Réfugié à Rome, 1792, eut la faveur de Pie VI et de son successeur. Conclaviste du card. Caraffa à Venise pour l'élection de Pie VII. Publia plusieurs ouvrages. (*Nouvelle bibliographie générale*, XXIV. *Dictionnaire d'histoire ecclésiastique*, 1930.
- » 180 Les documents cités à cette page, ont été trouvés et copiés par le R. P. GAILLARD, S.J., aux *Archives du Vatican*, où ils portaient la mention : *Riservata*.
- » 181 Mgr Marotti, secrétaire intime de Pie VII, ancien jésuite très attaché à la Compagnie.

- XI** 183 Le bref de Pie VII nous est fourni par le seul *Memoriale*, sous cette mention : « Versio gallica Brevis Sum. Pont. ». L'auteur du recueil n'aurait pas manqué de nous en donner le texte latin s'il l'avait eu en mains. Il semble donc que le bref, préparé de concert entre Mgr Marotti et M<sup>r</sup> d'Auribeau, a été remis par ce dernier dans le texte français.
- XII** Nombre de détails sur l'affaire du 3 Nivôse sont empruntés à l'ouvrage très documenté de Madelin : « Fouché ». Il y a toutefois une erreur : ce ne fut pas chez sa sœur, mais le lendemain seulement que Carbon fut arrêté, dans la maison des dames de St-Michel.
- » 186 Des recherches aux Archives de la Préfecture de police, qui n'ont pu s'effectuer qu'après impression du chap. XII, fournissent un complément d'information. Dossiers AA 279-282. Dans le premier interrogatoire de M<sup>lle</sup> de Cicé, dès le jour de son arrestation (30 nivôse), le Préfet de police veut l'amener à dire que Carbon est parti de chez elle avec les dames de Gouyon ; elle se contente de déclarer qu'elle lui a donné l'adresse de la maison St-Michel, et quand on lui dit : « Nous savons que ces dames ont emmené cet individu », elle répond : « Si on le croit, c'est à elles qu'il faut en parler. » La délicatesse, ajoute-t-elle lui défend de mettre les autres en cause ; au contraire, lui dit-on, cela risque de les compromettre, mais elle évite le piège. Aussi le préfet de police note que « seule » elle a gardé cette attitude.
- » 187 Une obscurité subsistait sur le lieu de détention de M<sup>lle</sup> de Cicé. Il était d'ordinaire question de Ste-Pélagie. Elle y passa neuf jours, écrit l'abbé Caron, ce qui s'accorderait avec les précisions retrouvées. Le 5 pluviôse, M<sup>lle</sup> de Cicé fut extraite du dépôt des prévenues pour nouvelle perquisition à son domicile. Les jours suivants on ne trouve pas encore son nom à côté de celui de ses compagnes déjà détenues aux Madelonnettes, mais il y figure à partir du 15 pluviôse, par l'Acte qui met à la disposition des Tribunaux tous les inculpés. Elle serait donc restée à Ste-Pélagie du 5 au 15 pluviôse. Sans doute, avait-on voulu la tenir éloignée de ses co-accusées pendant l'instruction en cours.
- xxii** L'ancien couvent de la Madeleine, (rue du Temple et rue des Fontaines) prison depuis la Révolution. Vastes bâtiments, aujourd'hui détruits.
- » 194 A s'en tenir aux récits courants relatifs à M<sup>lle</sup> de Cicé, plaidoirie et acquittement se seraient suivis de près. Mais, en réalité, le jury avait à se prononcer pour toute l'affaire sur 92 questions, une fois les débats clos. Il se passa une journée entière avant qu'il donnât ses conclusions. On est enfin au 16 Germinal (5 avril). M<sup>lle</sup> de Cicé, introduite avec quelques autres, à 5 h. du soir, est acquittée et mise aussitôt en liberté. Mesdames de Gouyon et Duquesne subsistent de la prison, pour avoir logé Carbon sans déclaration, peine que le Premier Consul fit cesser.
- Sur l'affaire de la Machine infernale dans son ensemble, outre de Martel, cité par Madelin, on peut voir : « La Machine infernale par J. LORÉDAN, qui a compulsé de nombreux documents. Il a eu quelques distractions. En sous-titre de son chap. X, « un fugitif », il parle de Limoëlan et de sa fiancée,

M<sup>lle</sup> Julie d'Albert, et il consacre un court chapitre XI au P. de Clorivière. Il y a du vrai et du faux, qu'il serait trop long de discuter ici et qui se démêle sans grande peine pour qui connaît l'histoire du Père. Il faut en dire autant des pages de DESMARETS dans ses *Témoignages de quinze ans de Haute police sous Napoléon*. Il a saisi certains faits, pas tous, et il interprète ou conjecture.

- XIII** 216 Les pièces citées 116-122, sont rassemblées à la Bibliothèque nationale, Ms. et s. sous ce titre : Pierre-Joseph Picot de Clorivière, jésuite et théologien, Dossier relatif à son emprisonnement au Temple, n° 3.573. Outre cette cote de la Bibliothèque Nationale, chaque pièce porte un numéro qu'elle tient de sa provenance première : police secrète, préfecture de police, etc.
- » 219 Le P. de Clorivière dit dans une de ses lettres : « J'ai été interrogé trois fois, c'est seulement à la dernière qu'on m'a parlé des Sociétés ». Il nomme M<sup>r</sup> Bertrand, un des chefs de la police à propos de ce troisième interrogatoire. D'autre part, Dubois, dans son procès-verbal, insère la question sur les deux Sociétés. Les interrogatoires successifs ont donc été résumés en une seule pièce. On y voit faits et dates intervertis. Par ex. : 1775, indiqué comme départ du Père pour l'Angleterre, et c'est la date de son retour en France. On voit combien il faut examiner de telles pièces avant de les prendre à la lettre. C'est, du reste, ce que remarquent les spécialistes de ces sortes de questions.
- » 224 Voir *Fouché*, par MADELIN, quant au nombre de prisonniers, et en particulier de prêtres, tenus sous les verrous en de semblables conditions.
- » 230 C'était, sans doute, le séjour dans le midi qui avait amené les relations avec l'ancien évêque de Vence. Le Père donne sur son neveu de Vernègues des détails intéressants.
- XIV** 257 Il existait plusieurs maisons de santé près de la Barrière du Trône, celle du docteur Dubuisson était rue du Faubourg St-Antoine. L'échafaud s'était dressé à la Barrière même en 1794, et la fosse commune des victimes était proche.
- XV** 265 Aux dignités ecclésiastiques à sa portée, M<sup>r</sup> de Sernin préfère une paroisse dont nul ne veut. Église délabrée, pays déshérité, habitants grossiers et pillards. Le curé les apprivoise, les moralise d'abord par le travail, obtient, du Gouverneur de la Province, amnistie de délits anciens et subsides pour la culture. La population, régénérée et chrétienne, voudrait mettre ses biens en commun sous la conduite du pasteur : il refuse, la propriété privée étant condition d'affermissement du foyer, etc. Un jour, quelques transfuges ayant repris le brigandage, il s'épuise à leur poursuite, tombe malade et meurt. — Suivent des lettres sur les idées de fausse liberté, etc.
- » 267 Les errata de la première édition des *Considérations* (1802) pourvu qu'on les lût attentivement, remettaient bien au point quelques passages inintelligibles du fait des erreurs d'impression.
- » 267 *La pratique de l'Oraison mentale rendue facile à tous les vrais fidèles*, opuscule

publié à Avignon en 1821, était attribué par l'éditeur Seguin au Père de Clorivière. Cette attribution a été rejetée, pour de multiples raisons, au moment de la recherche des écrits du Serviteur de Dieu. Cela peut être l'œuvre de quelqu'un qui a entendu des instructions et les rend avec ses pensées propres et à sa manière.

- XV** 268 Parmi les poésies latines, un hymne au Sacré Cœur de Marie.
- » 269 « *Le Père de Clorivière et le serment de liberté et d'égalité.* (Savaète, 15, rue Malebranche, 1925). Dans le même temps et chez le même éditeur, M<sup>r</sup> Uzureau a publié : *Pie VI et le serment de liberté et d'égalité*, œuvre très documentée.
- » 275 A côté des volumes autographes, on trouve une *Analyse du commentaire sur l'Apocalypse*, d'une écriture inconnue. Le Tribunal pour la recherche des Écrits l'a examinée et a conclu que ce n'était pas l'œuvre du P. de Clorivière.
- XVI** 295 Céleste Mettrie-Offray. *Les Malouins célèbres*, par l'abbé MANET. Notice par l'abbé Caron dans *Vies des Justes*. — De même pour Amélie Sauvage ; voir aussi sa Vie par son frère.
- » 303 Dom de Lestrangé avait fondé à Valenton, lieu solitaire, près de l'Oise, un monastère dont était prieure la Mère des Séraphins, née de Chateaubriant. Il est probable que ce fut le lieu de la retraite de Mère de Cicé. Quant à la date, la lettre du P. de Clorivière ne porte pas de millésime, mais, par deux faits dont elle parle, elle se place en 1801.
- » 309 Joseph de Clorivière-Limoëlan : *L'Église catholique aux États Unis*, Guilmory-Shea, ch. VIII., *Œuvres de Mgr England, évêque de Charleston*, t. III, p. 253 et suiv.
- XVII** 321 *Éloge de Madame de Carcado, née de Malézieu*, prononcé en 1809 par l'abbé LEGRIS-DUVAL, prédicateur du roi. Imprimé à Mantes.
- XVIII** 339 Là où existaient lycées ou collèges universitaires, les élèves des Petits Séminaires devaient en suivre les cours pour les classes supérieures.
- XIX** 364 D'après M<sup>r</sup> Descottes dans son livre *Notre Dame de la Grande-Porte*, le Père de Clorivière aurait donné, à St-Malo, à cette époque, des conférences amenant de belles conversions. Ceci est pris du manuscrit d'un Malouin du temps, M<sup>r</sup> le Peer. Ces mémoires, semble-t-il, doivent parler d'une autre époque. Il se peut bien que le Serviteur de Dieu soit venu à St-Malo entre 1809 et 1814 ; il serait surprenant même qu'il ne l'eut pas fait. Depuis la restauration de la Compagnie de Jésus, c'est peu probable, et la correspondance d'alors en porterait trace.
- » 265 Sans doute il s'agit de la chapelle contiguë, alors à la Visitation, mais qui devait servir au ministère des Pères.
- XX** 377 Quant aux laïcs de la S. C. J., il faut lire : on trouve à peine quelques noms.
- » 370 De la proche famille de M<sup>lle</sup> de Cicé, il restait les enfants de sa sœur de la

Bintinaye, et trois filles de son Frère Louis. L'Évêque d'Auxerre et sa sœur Elizabeth étaient morts dans une même semaine en 1805, l'archevêque de Bordeaux en 1810.

- XX 381 Philippe-Jean-Louis Desjardins, né en 1753. Docteur en Sorbonne et Vicaire général d'Orléans. Passa au Canada. Revenu en 1802, fut attaché à la légation du cardinal Caprara, et curé des Missions Étrangères. Exilé par Napoléon en 1809, reprit sa cure en 1814. Vicaire général de Mgr de Quelen, Supérieur de plusieurs communautés. Estimé et vénéré du clergé. Décédé en 1833. (*Biographie universelle*, MICHAUD, t. X ; *Hist. des Mis. Étrangères*. A. LAUNAY, t. II).
- » 382 La citation est tirée d'une Note sur M<sup>elle</sup> de Cicé en appendice de *Rennes et l'hotel d'Armaillé sous la Révolution*, 1857.
- 389 La vénération pour le Serviteur de Dieu inspira de garder ses traits par un moulage en plâtre. C'est ce moulage qui a permis d'authentifier son chef après des exhumations successives, comme l'atteste le procès verbal dressé le 3 février 1897 par les docteurs Monnier, chirurgien, et Alibert, docteur en médecine. En présence de plusieurs témoins, ces deux praticiens procédèrent à des mensurations qui offrirent identité complète de l'ossature, entre le masque et la tête que, en conséquence, ils affirmèrent être bien celle du Père P.-J. de Clorivière.
- C'est d'après le même masque en plâtre que le statuaire Noël a exécuté le buste dont nous donnons une phototypie en tête de cet ouvrage.
- xx L'hôtel de Juigné fut repris par les Visitandines à la fin de 1820. Ce fut seulement en 1841 que les Jésuites l'achetèrent, en même temps que l'ancien couvent des Eudistes qu'avaient occupé les Visitandines. Toutes les vieilles constructions donnant rue des Postes ont été détruites depuis la spoliation de l'École Ste-Geneviève.
- » 390 Voir *Memoriale* : Epistola r. P. fund. S. C. J. et S. C. M. ad R. P. S. fide Jesu generalem. »